This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

950355

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE STANISLAS

1910-1911

CLXIe ANNÉE

6e SÉRIE — TOME VIII

NANCY

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT

18, RUE DES GLACIS, 18

1911

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE LYON

Digitized by Google

Digitized by Google

950355

Digitized by Google

Digitized by Google

950355

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE STANISLAS

Digitized by Google

L'Académie ne prend point la responsabilité des doctrines et théories contenues dans les Mémoires dont elle vote l'impression.

Digitized by Google

Digitized by Google

C.-J.-A. MATHIEU DE DOMBASLE

1777-1843

(d'après le tableau de D. Pierre)

Digitized by Google

ARTS GRAPHIQUES, NANCY

950355

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE STANISLAS

1910-1911

CLXIe ANNÉE

6e SÉRIE — TOME VIII

NANCY

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT

18, RUE DES GLACIS, 18

—

1911

Digitized by Google

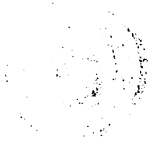

Digitized by Google

SÉANCE PUBLIQUE DU 18 MAI 1911

RAPPORT

SUR LES PRIX DE VERTU

PAR

M. le Général DE LARDEMELLE

DISCOURS DE RÉCEPTION

C'est une prérogative des Académies de récompenser les humbles qui se distinguent par leurs efforts pour accomplir leur tâche et faire leur devoir au milieu de toutes les difficultés morales et matérielles. En encourageant les individus au bien, elles améliorent la société. Dans ce but elles distribuent annuellement des prix dus à la libéralité de généreux philanthropes.

Depuis 1872, l'Académie de Stanislas décernait, tous les quatre ans, un prix accordé au concours sur une question historique ou scientifique intéressant la Lorraine; mais c'est seulement depuis 1876 qu'elle peut récompenser les vertus privées, grâce à la générosité de M. Jules Gouy et de ses enfants, qui ont

Digitized by Google

fondé une rente annuelle de 1.200 francs pour encourager le dévouement maternel et la piété filiale. L'Académie, chargée de répartir ces libéralités, a donné le nom de « Prix de vertu » à ces récompenses, et tous les ans elle les décerne, après de minutieuses enquêtes, dans une séance solennelle.

Pendant longtemps ces prix de vertu ne furent accordés qu'au dévouement des mères de famille et à la piété filiale. La volonté des donateurs ne vous permettait pas d'étendre vos encouragements aux mérites désintéressés qui ne sont pas imposés par la conscience et la voix du sang. Que d'actes courageux, que de sacrifices obscurs, pour lutter contre la misère et la dépravation, étaient écartés de votre examen et auxquels vous ne pouviez apporter le tribut de vos éloges et vos encouragements !

Mais l'exemple donné par M. Jules Gouy fut bientôt suivi par de nouveaux bienfaiteurs qui ont élargi le cadre des mérites obscurs signalés à votre attention et permis, depuis quelques années, de supprimer, en tête du rapport sur les prix de vertu, la mention « pour le dévouement des mères de famille et la piété filiale ».

C'est un devoir pour l'Académie de rappeler les noms des généreux Lorrains qui lui ont réservé l'honneur et la satisfaction de décerner des prix, des éloges et des encouragements publics aux mérites portés à sa connaissance et soumis à son examen. Les premiers imitateurs de M. Jules Gouy furent M. Bourgon, M^lle^ Mangeon et M. René de Goussaincourt, puis M^mes^ Cardin-Roussel, Ferdinand Lachasse

Digitized by Google

et Humbert suivirent cet exemple en souvenir de leur mari ou de leurs parents.

En 1898, les limites fixées à votre choix deviennent moins étroites. M. Chassignet crée un prix quinquennal de 1.500 francs en faveur de la femme jugée la plus méritante et la plus digne d'intérêt. Enfin, la généreuse fondation de 1.800 francs de rente de M. Charles Bour permet, depuis 1908, de récompenser tous les ans plusieurs jeunes filles pour leur conduite et leur dévouement.

M. René de Goussaincourt mérite une mention spéciale et notre reconnaissance particulière pour sa générosité. Il a d'abord institué un prix annuel de 300 francs de piété filiale, puis un prix quinquennal de 500 francs, attribué à un militaire pour son dévouement; un prix triennal de 200 francs pour récompenser la fidélité d'un serviteur; un prix triennal de 200 francs pour honorer les actes de vertu d'un habitant de Bouxières-aux-Dames; un prix biennal de 100 francs, pour stimuler le dévouement chez les jeunes gens; un prix biennal de 100 francs attribué à un infirmier militaire; enfin, un autre prix biennal de 100 francs pour les ouvriers et ouvrières de l'industrie.

J'ai fini cette longue énumération et j'adresse à nos généreux concitoyens les remerciements de l'Académie de Stanislas pour l'exemple qu'ils ont donné et l'honneur qu'ils nous ont fait de nous choisir pour répartir leurs libéralités.

Le nombre des candidats augmente tous les ans.

Cette année votre commission n'a à attribuer que des prix annuels. Elle a désigné vingt-deux lauréats.

Digitized by Google

Les choix ont été motivés par les rapports dont je vous apporte ici le compte rendu.

Le prix Jules Gouy, destiné à récompenser les actes de dévouement maternel, est partagé, cette année, entre Mmes Fauroux et Gaugé qui reçoivent chacune 150 francs et Mmes Éberhardt, Kleffer et Hanzo, à chacune desquelles il est accordé 100 francs.

Mme Fauroux (1) a été abandonnée, il y a huit ans, par son mari, après qu'il lui eut mangé son petit avoir. Elle resta avec trois enfants dont l'aînée avait sept ans et le plus jeune quelques mois. Par son travail, elle fit face à toutes les difficultés. Sa fille aînée, aujourd'hui âgée de quinze ans, travaille à l'atelier des Sœurs de Saint-Charles, où elle est très estimée par ses maîtresses et ses compagnes et fait honneur à l'éducation qu'elle reçoit. Le fils, âgé de quatorze ans, est apprenti ébéniste; il est malheureusement sujet à des rhumatismes, obligé d'abandonner souvent son travail et réclame des soins constants et coûteux. Quant au plus jeune enfant, il va à l'école primaire. Depuis huit ans, Mme Fauroux suffit à la lourde tâche de loger, nourrir, vêtir et soigner toute la famille. Pour comble, sa vieille mère, âgée de soixante-seize ans, est tombée à sa charge depuis plusieurs années. L'indigence est supportée dans cet intérieur avec une joyeuse résignation. Tout y respire l'honnêteté, tout y gagne la sympathie. Nous

(1) 27, rue Lothaire II.

Digitized by Google

avions dû ajourner l'année dernière la récompense si bien méritée par Mme Fauroux, cette année nous lui donnerons la joie de la recevoir avec nos éloges publics.

Mme Gaugé (1) a épousé un ancien sous-officier, ayant fait campagne pendant cinq ans en Algérie et en Tunisie. Il travaillait de son état de paveur, mais, depuis huit ans, il est atteint de rhumatismes qui l'empêchent de gagner sa vie. Son état a empiré depuis plusieurs mois, et il est obligé de garder le lit. Mme Gaugé travaille depuis dix-neuf ans dans une manufacture de chapeaux de paille; mais voici quinze mois qu'elle est obligée de rester près de son mari alité et demandant des soins constants; elle ne peut plus aller à l'atelier, elle travaille à domicile et ses gains en sont réduits. C'est au milieu de toutes ces difficultés que Mme Gaugé a élevé deux fillettes, aujourd'hui âgées de quatorze et huit ans, avec un soin et une perfection dignes d'éloge. Son activité et son travail courageux ne se sont jamais démentis et ont réussi à assurer l'existence de son mari et de ses deux petites filles.

En 1903, Louis Éberhardt, boueur de la commune de Saint-Max, mourait, laissant sa femme (2) avec quatre enfants, dont l'aîné avait dix ans et le dernier un an. Mme Éberhardt est une femme énergique, déci-

(1) Rue du Faubourg-des-Trois-Maisons, 50.
(2) Saint-Max, rue Léon, 4.

Digitized by Google

dée et courageuse; elle ne se décourage pas et par son activité et son travail elle suffit à tout depuis huit ans, entretient ses enfants et fait honneur aux engagements pris par son mari pour bâtir une maison. En la récompensant, l'Académie honore la femme du peuple courageuse qui remplit tous ses devoirs par son travail et sa volonté.

Mme Kleffer (1) a perdu son mari il y a deux ans et demi, après l'avoir soigné pendant cinq ans avec le plus grand dévouement. Non seulement elle pourvut à tous les besoins de son mari pendant sa longue maladie, mais elle éleva avec une grande sollicitude ses trois jeunes enfants. Depuis qu'elle est veuve, elle continue à travailler avec le même courage et donne le meilleur exemple à toute la population de la cité Richard, qu'elle habite depuis neuf ans et où elle est bien connue pour sa complaisance et sa bonne humeur. En récompensant cette vaillante femme, nous la donnerons comme exemple à la cité laborieuse témoin de sa conduite.

Mme Hanzo (2) est une victime résignée des tristesses de la vie, qui supporte sans se plaindre toutes les souffrances et s'épuise dans un travail ingrat pour nourrir ses enfants. Son mari est mort il y a trois ans, laissant sa femme, triste et chétive, sans aucune ressource, avec cinq filles. Les deux aînées sont pla-

(1) Rue Laflize, 2, cité Richard.
(2) A Saint-Max, près l'église.

Digitized by Google

cées comme domestiques, les deux suivantes travaillent au jardinage, mais elles sont faibles, souvent malades et arrêtées dans leur travail; la dernière petite n'a que sept ans.

Ces quatre femmes vivent tristement dans un petit logis de deux pièces. Notre récompense sera un encouragement et un rayon de soleil pour ces malheureuses victimes qui supportent courageusement la lutte pour la vie.

Le prix Jules Gouy destiné à récompenser la piété filiale est réparti cette année entre Mlles Godot et Vautrin, qui reçoivent chacune 200 francs, et Mlles Derché et Mettenet, à chacune desquelles il est accordé 100 francs.

Nous n'avions pas pu accorder un prix à Mlle Godot (1) en 1910, mais la constance de ses efforts et la courageuse résignation de sa vie méritent une récompense. Mlle Godot a plus de quarante ans, son père est mort et, depuis douze ans, elle est le seul soutien de sa mère infirme. Elle travaille depuis vingt-deux ans chez la même couturière, qui en fait le plus grand éloge et son salaire seul assure l'existence de ces deux femmes qui habitent ensemble dans une triste chambre au fond d'une cour malsaine. De telles vertus méritent d'être louées publiquement.

Mme Vautrin est morte le 29 décembre 1907 en

(1) Rue Stanislas, 24.

Digitized by Google

donnant le jour à deux jumeaux. Elle laissait son mari (1) et huit enfants, dont aucun n'était en âge de gagner sa vie. Les deux aînées, Germaine et Paulette, avaient dix-sept et quinze ans, puis venaient quatre fils de treize, onze, cinq et trois ans, enfin les deux jumeaux.

Pendant trois ans, Germaine et Paulette assurèrent tous les soins du ménage et remplacèrent complètement la mère de famille près de leurs quatre frères et des deux jumeaux. Elles accomplirent ce travail au-dessus de leur âge avec un dévouement et une tendresse dignes de tout éloge. Elles entretenaient le logis d'une façon exemplaire, faisant la cuisine, les lessives, raccommodant le linge. Depuis six mois Paulette assure seule ce travail, sa sœur étant entrée en condition.

Les soins de ces deux jeunes filles ont permis à la famille Vautrin de traverser une période critique. Les deux fils aînés ont appris le métier de leur père, ils travaillent dans la chaussure, ils ont seize et quatorze ans et viennent de partir pour Paris; ils se suffisent. Les deux fils qui suivent ont été admis à l'hospice Stanislas. Les deux jumeaux sont encore aux soins complets de Paulette. Ils vont à la crèche, tandis que leur sœur travaille en journée pour apporter dans le ménage ses modestes salaires. Germaine et Paulette sont d'une conduite parfaite, actives et ouvrières; elles ont pendant trois ans rempli tous les devoirs de la mère de famille à l'égard de leurs frères.

(1) Rue Général-Drouot, 8.

Digitized by Google

Elles méritent un éloge public, et aussi de partager entre elles le prix de 200 francs qui leur est accordé.

Mlle Derché (1) donne un exemple aussi louable de piété filiale. Aînée de huit enfants, elle travaille depuis cinq ans chez un libraire et consacre tout son salaire au ménage et à l'entretien de sa mère veuve et toujours souffrante, qui ne peut plus travailler. Elle a un frère au service, trois sœurs qui commencent à se suffire; mais deux jumeaux de treize ans et son plus jeune frère de huit ans sont encore à sa charge. Depuis la mort de son père, elle a été la providence de toute la famille. Elle donne le meilleur exemple par sa conduite et son travail, elle mérite le prix qui avait été ajourné en 1910.

Mlle Mettenet (2) a vingt et un ans, elle travaille depuis six ans dans un magasin de couture et consacre tous ses gains et tout son temps libre à ses parents et aux soins du ménage, qui reposent uniquement sur elle. La mère est impotente et infirme depuis six ans et ne peut plus rien faire; son père a soixante-huit ans et son état de charpentier ne suffit pas à le nourrir. Mlle Mettenet donne le meilleur exemple dans le quartier pauvre qu'elle habite; en allant y découvrir et y récompenser son mérite, l'Académie de Stanislas veut encourager les vertus ignorées des plus humbles.

---

(1) Boulevard Alsace-Lorraine, 32.
(2) Rue Canrobert, 12.

Digitized by Google

C'est encore la piété filiale que Mlle Mangeon a voulu récompenser en souvenir de son père en instituant un prix de 100 francs. Ce prix a été accordé cette année à Mlle Mirouel (1), qui n'avait pu être récompensée en 1910. Cette jeune fille a renoncé à se marier pour se consacrer à sa mère veuve et d'une mauvaise santé, âgée de soixante-quatorze ans. Son père est mort, après avoir été malade pendant vingt et un ans à la suite de la guerre de 1870. Elle a un frère marié et père de six enfants; ils sont souvent malades et arrêtés dans leur travail, les uns ou les autres. C'est Mlle Mirouel qui suffit à tout; elle a été toute sa vie une perpétuelle garde-malade; elle s'est sacrifiée aux siens, et son dévouement mérite une récompense.

Le prix de Goussaincourt de 300 francs, destiné à récompenser la piété filiale, est réparti entre Paul Pander et Alice Damblé.

Il est rare d'avoir à récompenser chez un fils la piété filiale, qui semble plutôt l'apanage de la femme. Aussi signalons-nous avec plaisir la belle conduite de Paul Pander (2) qui remplit les devoirs de chef de famille depuis la mort de son père, survenue il y a six ans. Il avait cependant un frère aîné, qui recula devant les charges qui lui incombaient. Paul n'avait que quinze ans lorsque son père mourut; il entreprit de faire vivre sa mère et ses trois frères et sœur plus

(1) Rue Hoche, 49.
(2) 10, rue Bailly.

Digitized by Google

jeunes que lui avec ses salaires d'apprenti tailleur. Il commença avec les 20 centimes qu'il gagnait à l'heure, et améliora petit à petit ses gains. Mais on se rend compte de la somme de travail, de la volonté, de l'énergie qu'il dut déployer pour faire vivre quatre personnes, qui sans lui eussent été réduites à la mendicité. Il y est parvenu, et l'Académie, en proclamant ses mérites, est heureuse de lui décerner une modeste récompense.

Alice Damblé (1) est la fille du premier mariage d'un cocher de fiacre, auquel sa seconde femme, morte en 1908, a laissé quatre enfants de treize à deux ans. C'est elle qui a servi de mère à ses quatre demi-frères et sœurs, pourvu à tous leurs besoins par son travail et les a élevés avec un dévouement simple et modeste au-dessus de tout éloge. Elle a bien mérité le prix qui n'avait pu lui être accordé en 1910.

Le prix Cardin-Roussel de 200 francs a été déjà décerné en 1904 à Mlle Émilie Laurent (2) qui vit seule avec sa mère malade, infirme, âgée de soixante-dix ans. Ces deux femmes, très recommandables, sont dans la situation la plus précaire. Émilie, âgée de trente-quatre ans, travaille sans relâche avec un courage et un dévouement absolus, pour assurer le pain quotidien à sa mère; sa santé délabrée par les privations met chaque jour ses forces à la merci de

(1) Rue Notre-Dame, 32.
(2) 13, rue des États.

Digitized by Google

la maladie. En 1910, nous avons ajourné une seconde récompense; nous estimons qu'il ne faut pas différer un nouvel encouragement pour ce dévouement constant et nous lui accordons une seconde fois le prix Cardin-Roussel.

Mme Ferdinand Lachasse a présenté elle-même la jeune fille à laquelle elle désire voir attribuer le prix de 100 francs qu'elle a institué en souvenir de son mari. C'est une demoiselle Léonie Strub (1), âgée de quarante-deux ans, qui est restée quatorze ans au service de sa maîtresse, a recueilli sa fille, abandonnée par le père et, depuis six ans, la soigne et s'en occupe avec un dévouement désintéressé. Elle a tout sacrifié pour élever la fille de sa maîtresse et la soustraire aux dangers de son isolement, et ses mérites sont attestés par Mme Ferdinand Lachasse.

La rente annuelle de 1.800 francs, mise en 1907 par M. Charles Bour à la disposition de l'Académie pour encourager la bonne conduite et le dévouement à leurs parents des jeunes filles que vous désignerez, a été attribuée à Mlles Chocq, Parmentier, Stouvenel, Kieffer, Jeanne Henry et Poignant, à raison de 300 francs pour chacune d'elles.

Mlle Marie Chocq (2) a vingt-deux ans; elle avait neuf ans et demi quand elle a perdu sa mère; elle était l'aînée de quatre enfants. Son père se remaria

(1) Rue Isabey, 29.
(2) Sentier des Vignes.

Digitized by Google

et eut encore quatre enfants. Le père et la mère sont perclus de rhumatismes. Trois enfants sont morts. Il reste sept personnes à nourrir; c'est la misère. Depuis treize ans Marie Chocq a pourvu à tous les besoins. Quand son père peut travailler, il gagne 7 francs par jour, mais le gain de sa fille aînée est seul assuré. Elle a obtenu de la ville une médaille d'encouragement; l'Académie lui décerne une récompense bien méritée.

Avec Mlle Louise Parmentier (1), ce n'est plus la misère courageusement combattue que l'Académie veut honorer, mais la conduite exemplaire, l'ordre et le travail qui ont mis presque l'aisance dans un intérieur modeste. En 1900, l'Académie décernait un prix de dévouement maternel à Mme veuve Parmentier. Son exemple d'ordre et de travail a été suivi par tous ses enfants et particulièrement par sa fille aînée Louise, âgée aujourd'hui de vingt-neuf ans, qui n'a jamais voulu quitter sa mère souvent malade, et lui rend les soins dévoués qu'elle en a reçus. Elle la soutient du produit de son travail. L'Académie avait ajourné, en 1910, une récompense sollicitée par des infortunes plus pressantes, bien sûre qu'elle pourrait honorer cette année les mêmes mérites.

Ce sont des mérites de même nature que l'Académie récompense en accordant un prix à Mlle Henriette Stouvenel (2). Depuis douze ans, elle travaille à la

(1) 6, rue Saint-Michel.
(2) Rue Jeannot, 4.

Digitized by Google

manufacture des tabacs et, malgré les promiscuités dangereuses de l'atelier, elle a su, par la fermeté de son caractère et de ses principes, rester à l'abri de tout reproche. Elle consacre tout son temps libre à donner des soins à sa mère atteinte d'une maladie chronique et ne pouvant plus travailler. L'Académie veut honorer et donner comme exemple les mérites exceptionnels de Mlle Stouvenel.

Mlle Marie Kieffer (1) a besoin de se dévouer. Après avoir soigné sa grand'mère pendant quatre ans, avoir nourri des parents dans la détresse, elle sacrifie tout pour que son père, atteint d'une maladie incurable et qui ne peut plus travailler depuis longtemps, ne manque de rien. Elle a trente-sept ans et a renoncé à se marier pour ne pas abandonner son père veuf depuis plus de trente ans. Elle donnait des leçons de piano et gagnait largement sa vie; mais les exigences de l'état de son père lui font perdre son gagne-pain et ce serait la détresse sans l'assistance d'une voisine charitable. Trop fière pour laisser paraître les difficultés qu'elle traverse, elle ne sait pas que sa conduite a été signalée à l'Académie et nous honorons des mérites d'autant plus grands qu'ils veulent être ignorés.

C'est encore le dévouement d'une jeune fille près de son père complètement paralysé qui nous est signalé. Mlle Jeanne Henry (2) a trente-cinq ans. Elle n'a jamais quitté Malzéville, où elle est née; ses sœurs

(1) Rue des Ponts, 60.
(2) Malzéville.

Digitized by Google

se sont mariées; elle est restée seule près de ses parents. Sa mère est morte, après douze ans de douloureuse maladie; depuis dix ans son père ne peut plus travailler, son état de santé s'aggrave chaque jour et il vient d'être complètement paralysé à la suite d'une attaque. Sa fille Jeanne, elle-même asthmatique, à laquelle son travail irrégulier ne procure plus qu'un gain incertain, succombe à sa tâche qu'elle remplit avec un dévouement absolu. Elle donne un bel exemple à la population de Malzéville.

Mlle Anna Poignant habite Frouard et, depuis trente ans, vient tous les jours à Nancy pour son travail. Il y a neuf ans, elle a été renversée par une locomotive à la gare de Frouard; on a dû lui couper le bras droit. Malgré cet accident, elle continue à remplir son emploi de caissière et rapporte tout son gain à ses parents. Elle a perdu récemment sa mère après une longue maladie; son père, âgé de soixante-treize ans, ne peut plus travailler; il est soigné par sa plus jeune fille, mais ce sont les gains réguliers de sa fille aînée Anna, produits de son énergie et de la confiance qu'elle inspire, qui font vivre toute la famille.

Mme Humbert a institué un prix de 250 francs en souvenir de sa fille unique Clotilde pour récompenser le mérite et la vertu. C'est la première fois que le « Prix Clotilde Humbert » est donné. L'Académie est heureuse de remercier Mme Humbert en attribuant ses libéralités à la jeune fille qu'elle présente à son choix, Mlle Alice Gaudé, de Laneuveville-devant-Nancy.

Digitized by Google

Cette jeune fille est l'aînée de huit enfants; son père est mort en 1902; depuis lors, sa mère a été constamment malade et est morte en 1907. Alice avait quinze ans quand son père mourut. Elle entreprit de continuer son commerce de laitier, qui la forçait à aller tous les jours à Nancy, de soigner sa mère et d'élever ses frères et sœurs. Elle y est parvenue à force d'énergie, d'activité et de dévouement. Sa conduite est excellente et il n'y a qu'une voix pour faire son éloge et la désigner à nos suffrages.

Le prix biennal de 100 francs fondé par M. René de Goussaincourt pour récompenser le dévouement chez les jeunes gens âgés de moins de vingt et un ans, n'a pas pu être attribué en 1910, le dévouement ne s'affirmant pas fréquemment avant vingt et un ans; mais il est contagieux comme l'exemple dans la famille du maître nageur Percy qui tient un établissement de bains près du pont de Malzéville. En 1904, nous avons déjà décerné le prix de Goussaincourt à l'aîné des fils Percy; cette année, c'est le plus jeune, Émile Percy (1), qui est signalé à notre attention. En 1902 — il n'avait pas encore dix ans, — il sauvait le jeune Paul Poirel disparu sous la glace; puis ce fut le jeune Léonard (Paul). En 1908, il retirait encore de la glace Ernest Drian; en 1910, il sauvait Henri Nau, qui se noyait dans un trou de la Meurthe; enfin, le 10 novembre 1910, il opérait plusieurs sauvetages dans la prairie de Tomblaine, inon-

(1) 1 *bis*, rue du Crosne.

Digitized by Google

dée par la Meurthe. Émile Percy n'a que dix-neuf ans et il a déjà exposé sa vie cinq fois et concouru à sauver des eaux plusieurs de ses concitoyens. Il n'a reçu aucune récompense et c'est l'Académie de Stanislas qui, la première, signale et honore sa conduite courageuse et son dévouement.

Messieurs, j'ai terminé la tâche que l'Académie m'avait confiée de louer, dans une séance publique et solennelle, les vertus de vos concitoyens et d'honorer leurs actes de charité et de solidarité. C'est un honneur pour moi d'être son interprète, et c'est une occasion précieuse de la remercier de m'avoir admis à faire partie de sa compagnie. Elle a voulu, en me donnant l'unanimité de vos suffrages, honorer l'armée à laquelle j'appartiens encore et donner à un Messin la place occupée, avec tant de distinction, par Ferdinand des Robert, qui, comme moi, avait transporté son foyer dans votre ville. C'est cette pensée doublement patriotique qui me vaut l'honneur de prendre place à l'Académie de Stanislas. Elle prouve qu'elle n'ouvre pas seulement ses portes aux mérites littéraires et scientifiques, et réserve une place aux serviteurs du pays, en donnant un fauteuil à ceux qui ont usé leur vie dans l'action.

On reçoit, dit-on, l'homme suivant l'habit qu'il porte et on le reconduit suivant l'esprit qu'il a montré. Souvenez-vous de l'habit que j'ai porté toute ma vie et oubliez mon insuffisance : vous prouverez une fois de plus que vous êtes indulgents.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE CONCOURS

POUR LE PRIX HERPIN

PAR

M. Ch. DE MEIXMORON DE DOMBASLE

MESSIEURS,

Au commencement du dix-neuvième siècle, la culture du sol français, dédaignée de temps immémorial, languissait dans l'infériorité routinière des âges reculés. Quelques grands propriétaires fonciers, résidant à la campagne, consacraient bien à la gestion de leurs domaines leur intelligence et leur fortune, mais en dehors de leur groupe restreint, la profession de cultivateur était presque exclusivement abandonnée à la fraction la plus pauvre et la moins éclairée de la population. L'agriculture donnait à peine de quoi vivre aux exploitants de la terre, raréfiés en outre par les levées incessantes destinées à compléter les armées impériales.

Cette situation aurait abouti à une ruine peut-être irrémédiable si un jeune savant, Christophe-Joseph-

Digitized by Google

Alexandre Mathieu de Dombasle, appartenant à une famille lorraine anoblie par le duc Léopold en récompense d'éminents services financiers et frappée gravement dans ses intérêts par la Révolution, n'avait conçu, entrepris et réalisé la grande tâche de rendre l'agriculture prospère et de faire honorer en elle l'assise fondamentale de la richesse de la nation.

Comme thème du concours Herpin dont elle est appelée à décerner le prix cette année, l'Académie a choisi la vie et l'œuvre de ce bienfaiteur de son pays, son influence sur l'évolution agricole et économique en Lorraine, et les conséquences générales de ses doctrines. En proposant ce beau sujet, si conforme au programme de son généreux donateur, votre Compagnie a prouvé, avec l'intérêt qu'elle porte à l'agriculture, la fidélité de son souvenir pour le membre illustre qui est entré dans ses rangs en 1810; en conférant au petit-fils de Mathieu de Dombasle le droit de s'associer comme rapporteur du concours à l'hommage rendu à son aïeul, elle lui a donné un gage délicat de sympathie dont il vous exprime toute sa gratitude.

Deux concurrents ont répondu à votre appel par l'envoi de manuscrits dont l'un est très développé. Je ne puis avoir la pensée de les examiner avec quelque détail dans un compte rendu qui avant tout doit être concis : tout au moins ai-je le mandat de les résumer aussi exactement que possible et d'exposer les motifs qui ont déterminé le classement de votre Commission.

Le premier travail, portant pour devise une maxime de La Rochefoucauld : « *La gloire des grands hommes se doit toujours mesurer aux moyens dont ils se sont*

Digitized by Google

servis pour l'acquérir », nous initie tout d'abord aux origines de Dombasle, dont les qualités d'énergie et de dévouement éclairé au bien général étaient traditionnelles dans son ascendance. Les lettres d'anoblissement de son grand-père paternel, données à Lunéville le 8 décembre 1724, énumèrent les titres à cette distinction d'une famille qui, depuis plus d'un siècle, avait su mériter, avec la confiance du souverain, l'estime et la considération publiques : elles rappellent que Nicolas Mathieu, après avoir cultivé les belles-lettres, s'était spécialisé dans les finances et exerçait les fonctions de trésorier de l'hôtel de Lorraine depuis 1821; nommé receveur général en 1733, il termina sa carrière administrative comme grand-maître des Eaux et Forêts de Lorraine. Cette charge devint dès lors héréditaire dans sa famille et passa en 1756 à son fils aîné Antoine Mathieu de Dombasle, homme d'une droiture parfaite, qui, de son mariage avec Charlotte Le Febvre de Montjoye, eut huit enfants dont trois moururent en bas âge. L'aîné des trois fils survivants fut le grand agronome, né à Nancy le 26 février 1777, dans une maison de la rue de l'Esplanade, depuis rue Stanislas, qui regarde aujourd'hui sa propre statue. Ses ancêtres maternels avaient également rendu des services appréciés à leur petite patrie : son grand-père Michel Le Febvre, chevalier et seigneur de Montjoye, avait été conseiller du Roi et président de la Chambre des Comptes, Cour des Aides et Monnaies de Lorraine : sa mère, dédaigneuse des frivolités mondaines, se consacrait entièrement à ses enfants.

Dans ce milieu de devoir, les heureuses dispositions

Digitized by Google

du jeune Dombasle se développèrent rapidement. Son enfance fut extrêmement studieuse. Pour compléter l'éducation de la famille, ses parents l'envoyèrent en 1789 au collège bénédictin de Saint-Symphorien, à Metz, où devait le frapper deux ans après la première grande douleur de sa vie, la mort de sa mère. La Convention ayant décrété la fermeture de cet établissement en 1793, son père le confia à Nancy à un jésuite d'esprit très cultivé, le Père Vautrin. A la même époque, la Révolution supprimait la Grande Maîtrise des Eaux et Forêts qui lui était destinée et le forçait de diriger ses efforts vers une autre carrière.

La rigueur de cette mesure ne fit que redoubler son zèle : sous la direction de son précepteur, de F. Nicolas, de Braconnot et d'A. de Haldat, il s'adonna avec ardeur aux belles-lettres, à la physique, à la chimie, à l'agriculture, à l'économie rurale, et étudia l'allemand et l'anglais. Il se plaisait loin du bruit de la ville et passait ses heures de loisir à suivre autour de Nancy les travaux des cultivateurs, se préparant ainsi à la mission que la Providence lui réservait. Ses dons naturels le portaient aussi vers la musique et les arts du dessin : à peine adolescent, il dressa sans aide les plans d'une maison de campagne construite par son père dans une propriété qu'il possédait à Villers-lès-Nancy. A. de Haldat signale « son admiration pour Callot et Rembrandt, et son projet, en les imitant, de réunir l'élégance du trait et la fixité du burin de l'un au charme du clair-obscur de l'autre ». Si les circonstances ne permirent pas à Mathieu de Dombasle de poursuivre ses travaux à l'eau forte, ses aptitudes

Digitized by Google

artistiques lui furent utiles lorsqu'il s'occupa de mécanique agricole.

En dépit d'une constitution délicate, il voulut se faire soldat et entra en 1795 à l'armée du Rhin, qui assiégeait Luxembourg, mais une grave maladie l'obligea à renoncer à la carrière des armes. De terribles épreuves allaient fondre sur lui : sa santé déjà précaire fut à jamais détruite, à Paris d'abord par une violente atteinte de petite vérole qui lui laissa une vue très faible, puis à son retour en Lorraine chez son père à Villers-lès-Nancy, par une chute de voiture d'où résulta une affection gastrique dont il souffrit toujours. Marié en 1803 à Françoise-Julie Huyn, fille d'un ami de sa famille, un ancien maréchal de camp qui avait été grand-prévôt de la Maréchaussée, il trouva dans son union avec une compagne douce, intelligente et dévouée, le charme de la vie la plus heureuse, mais le malheur devait l'accabler encore en arrachant sa femme à son affection après quatre ans de mariage.

Dans ce cœur meurtri et dans ce corps débile, la passion fervente de l'avenir de la patrie ne devait jamais faiblir. Reportant sa tendresse sur son fils, que la mort devait lui ravir en 1839, et sur sa fille, Mathieu de Dombasle chercha dans l'étude un apaisement à son chagrin : il se perfectionna dans les langues vivantes et approfondit ses études scientifiques et agricoles. C'est en 1810 que l'éclosion de son génie se manifesta par un *Essai sur une illusion d'optique* et par trois écrits sur les *Eaux potables,* dont l'analyse et les qualités sont si importantes dans les grands

Digitized by Google

centres urbains : une étude sur la préparation de la farine alimentaire du *Salep* se rattache à cette période de début.

Tout se réunissait pour discréditer l'agriculture, la misère, aggravée par des impôts oppressifs, l'ignorance, le dédain général et un outillage rudimentaire. Dans notre région, le sage duc Léopold avait réussi à modifier quelques errements de culture surannés en appelant des Flamands qui importèrent des plantes fourragères, mais, ainsi que l'écrivait en 1886 notre confrère M. Ch. Guyot, l'historien érudit de la vie rurale en Lorraine, « le règne de ce prince marqua pour nos campagnes une situation avantageuse qu'elles ne devaient plus revoir, sinon en des temps très voisins de nous ». Le mouvement d'amélioration fut interrompu à la réunion de la Lorraine à la France; la suppression du droit d'aînesse, le morcellement infini des propriétés et le partage des biens nationaux aggravèrent le mal, et en 1805 le préfet Marquis pouvait constater que dans le département de la Meurthe une notable partie des terres était inculte. Le matériel agricole était réduit à trois instruments de construction archaïque, la charrue, la herse et le rouleau.

L'entreprise de relèvement était bien lourde. Dombasle se mit courageusement à l'œuvre, et les événements lui fournirent, de 1812 à 1815, une première occasion d'utiliser ses connaissances si variées en attachant son nom à la fabrication du sucre indigène extrait de la betterave, pour remplacer le sucre colonial que le blocus continental avait fait monter à un

Digitized by Google

taux exorbitant. Il n'hésita pas à apporter son concours à l'État en agrandissant la petite propriété de Montplaisir qu'il venait d'acheter près de Nancy, entre Villers et Vandœuvre, et en y installant à grands frais des cultures de betteraves et une fabrique qui, en trois ans, produisit 200.000 kilos de sucre vendu de 4 à 5 francs la livre. Mais la levée du blocus fit tomber ce prix à 1f 20, l'usine fut saccagée par l'ennemi pendant l'invasion, et le courageux industriel fut ruiné, lui et sa famille. Son père ne put résister à ce désastre et mourut en 1816.

Ces cruels revers n'abattirent pas l'énergie de son fils. Convaincu que l'agriculture ne pouvait sortir de sa langueur qu'avec une alliance intime de la science et de l'industrie, Mathieu de Dombasle poursuivit ses recherches sucrières, et découvrit à force d'investigations, pour la fabrication du sucre de betteraves, le procédé de macération ou de diffusion dont l'emploi, méconnu en France, fut adopté par plusieurs contrées de l'Europe et nous revint quarante ans après sous les apparences d'une découverte étrangère. S'il n'eût de son vivant ni l'honneur ni le profit de cette méthode qui, employée aujourd'hui par toutes les fabriques, a répandu dans nos campagnes des richesses inestimables, si son désintéressement lui fit abandonner ses droits à cette invention comme à toutes les autres, il n'en mérite que mieux la reconnaissance publique. Jamais il ne se désintéressa de cette question si importante du sucre indigène, à laquelle il consacra jusqu'à sa mort des travaux assidus et de nombreuses publications.

Digitized by Google

Son activité s'affirma de 1812 à 1820 par des écrits sur les sujets les plus divers, où il se révéla à la fois chimiste, physiologiste, administrateur, philanthrope, botaniste et ingénieur : les *Recherches sur les plantes dont la culture promet le plus d'avantages pour l'extraction de la potasse*, lues à l'Académie en 1813; la *Halle au blé de Nancy* et ses règlements, dont la critique lui fut inspirée par la préoccupation humanitaire de diminuer les maux des disettes trop fréquentes; le *Mode de culture des plantes aux diverses époques de leur croissance*, sujet de physiologie proposé par la Société d'agriculture et d'histoire naturelle de Lyon; l'*Analyse du sel gemme de Vic;* l'*Examen critique de la Chimie agricole de Davy;* sa célèbre *Théorie de la charrue*, parue en 1819, où il montrait la supériorité de l'araire qu'il avait inventé; enfin, en 1820, le *Calendrier du bon Cultivateur* et les *Secrets de J.-N. Benoît.* Il traduisait en même temps des œuvres d'agronomie allemandes et anglaises de Humphry Davy, de Sinclair, de Thaër et de Sprengel. Son nom avait acquis une véritable célébrité à l'étranger, d'où lui vinrent les offres les plus brillantes et les plus flatteuses; mais il n'avait d'autre souci que la régénération agricole de son pays et les déclina.

La plus haute estime entourait en Lorraine notre concitoyen : aussi, lorsqu'en 1820 le préfet de la Meurthe, le vicomte Alban de Villeneuve-Bargemont, dont la parfaite courtoisie et l'administration éclairée ont laissé dans notre département un souvenir toujours vivace, créa la Société d'Agriculture qui devait rendre de si bons et de si durables services, il trouva

Digitized by Google

en Mathieu de Dombasle un coopérateur zélé et tout désigné pour en diriger les travaux avec autant de distinction que d'autorité. Dans la séance d'inauguration, qui se tint le 4 novembre, Mathieu de Dombasle, nommé président, précisa dans un discours magistral le but de la jeune Société, l'amélioration de la culture générale du pays et les moyens de la réaliser; puis il proposa un règlement qui fut adopté, ainsi que la publication d'un organe qui existe toujours, le *Bon Cultivateur*. Après quatre années de la direction la plus sage et la plus pratique, les destinées, en appelant Dombasle loin de Nancy, l'amenèrent à résigner ses fonctions; mais il resta toujours très attaché à sa chère Société, qui reçut régulièrement ses communications et, dès son retour à Nancy, le nomma président honoraire. Sa courte présidence effective fut marquée par des débats approfondis sur l'établissement d'un code rural, sur la suppression de la vaine pâture et sur la nécessité des réunions territoriales, ainsi que par l'adoption de ses propositions sur des prix destinés à encourager les récoltes sarclées, la distillation des pommes de terre et l'emploi du plâtre comme engrais.

La vocation de Mathieu de Dombasle était devenue irrésistible et l'entraîna à mettre lui-même en pratique les réformes et les améliorations que son génie lui avait inspirées et dont voici les principales : suppression de l'assolement triennal avec ses jachères stériles; adoption de la culture alterne ou intensive; réduction des prairies permanentes; division des terres arables en soles variables favorisant la production de plantes nouvelles utilisées soit pour la nourriture

Digitized by Google

de l'homme, soit pour l'alimentation du bétail; emploi judicieux des plantes sarclées pour mettre le sol en bon état; enfin éducation professionnelle des cultivateurs dans des établissements modèles destinés à montrer par l'expérience le résultat des cultures les plus parfaites. Telle est la genèse de la résolution prise par notre concitoyen de louer à Roville, en 1823, une ferme de 227 hectares et d'aller délibérément se confiner pour vingt ans sur un territoire qui passait pour un des moins fertiles du département. Pour compléter son capital d'exploitation, il emprunta 45.000 francs à des amis de l'agriculture qui eurent confiance en lui : ce capital fut souscrit par quarante-trois créanciers parmi lesquels s'inscrivirent le comte Drouot, le duc de Choiseul, pair de France, le duc d'Angoulême, le duc Decazes, ministre d'État, le baron de Metz, le baron Mallarmé, le marquis de Pange, le comte Morel de Vindé, le vicomte Alban de Villeneuve-Bargemont, préfet de la Meurthe, Yvart, professeur à l'école d'Alfort, etc.

Comprenant à toute sa valeur l'extrême importance de Roville dans le mouvement agricole moderne, l'auteur entre dans les détails les plus circonstanciés sur les phases, dont plusieurs furent critiques, de l'exploitation du nouveau fermier, sur les clauses de son bail, dont la durée, inusitée alors, constituait une innovation d'un excellent exemple, sur l'insuffisance de son capital, sur les assolements qu'il adopta, suivant la nature et la situation des terres, sur sa comptabilité claire et rigoureuse. Comme suite à cette étude très complète, dont il n'est possible ici que

Digitized by Google

d'énumérer les points essentiels, le mémoire passe en revue, en les étayant sur les chiffres précisés dans les neuf volumes des *Annales de Roville*, les produits des cultures dont l'introduction en Lorraine rénova les usages existants, pommes de terre, betteraves, colza, navette, maïs, fourrages naturels et artificiels, pâturages, et les comptes spéciaux de la bergerie, des attelages, des labours, des engrais et des amendements. Sous ce dernier rapport, le chimiste de talent qu'était Dombasle préconisa, outre les fumiers, des engrais précieux tels que les déchets de laine, le plâtre, la marne et la chaux, fixant ainsi, le premier en France, les prodromes du mouvement qui, avec les Saussure, les Boussingault, les Liebig et tant d'autres, devait aboutir à l'emploi universel des engrais chimiques.

Les résultats financiers de son exploitation devinrent, dès 1832, suffisants pour permettre à Mathieu de Dombasle de faire face à tous ses engagements et à la fin de son bail de se retirer à Nancy avec une aisance modeste. Il prouva ainsi, et à cet égard comme à tous les autres son influence fut immense, que l'agriculture peut être rémunératrice.

Tout en louant l'auteur de l'hommage qu'il a rendu à la carrière agricole de notre concitoyen, je regrette qu'il n'ait peut-être pas assez insisté sur le noble exemple que Dombasle a donné en se faisant fermier, et en montrant que cette profession est digne d'estime et de considération à l'égal de toutes les positions sociales. Si je suis tenté de formuler cette réserve, c'est parce qu'après l'ère assez longue où, à l'insti-

Digitized by Google

gation de Dombasle, la culture fut en honneur en France, des symptômes alarmants font craindre que les préjugés d'autrefois ne retrouvent des partisans, et que l'absentéisme, coïncidant avec une dangereuse désertion des campagnes au profit des villes, n'entraîne de nouvelles recrues.

Parmi les bienfaits qui rayonnèrent du petit village lorrain, comme d'un foyer de lumière et de prospérité, sous l'impulsion d'un homme isolé, malade, sans fortune, presque sans crédit, le mémoire n'a garde d'omettre la création des concours agricoles, alors inconnus en France, et dont le premier fut organisé à Roville, sous le nom de « défi de charrues », le 14 juin 1824. Cette date est mémorable dans l'histoire de l'agriculture française, qui a puisé dans cette institution une source ininterrompue de progrès. En 1831, Grignon appliqua cette innovation, dont la généralisation a eu des conséquences incalculables.

Non seulement le fermier de Roville voulut donner l'exemple des bonnes méthodes culturales, mais, sachant l'importance de leur propagation, il fonda à Roville une école d'agriculture où se succédèrent, à partir de 1824, quatre cents élèves venus à l'appel du maître de la France et de l'univers. Les fils des plus grandes familles du monde entier accoururent à Roville, venant de l'Égypte, de l'Ile Maurice, de la Suisse, de l'Italie, de la Grèce, de la Valachie, de la Belgique, de la Prusse, des États-Unis, du Brésil, de la Moldavie, du Wurtemberg, de la Hongrie, etc., tant était grande la renommée du maître qui les convoquait à suivre ses leçons. Le mémoire s'étend

Digitized by Google

sur sa méthode d'enseignement, qui est encore celle des écoles instituées à la suite de la sienne.

Dans cette voie tout restait à faire. Les tentatives de Lavoisier et les projets élaborés à l'Assemblée nationale et à la Convention avaient échoué. Comme le dit si justement notre distingué compatriote, M. Eugène Tisserand, directeur honoraire de l'agriculture, c'est dans cette partie de sa carrière que Mathieu de Dombasle a acquis son plus grand titre de gloire : l'école de Roville a peuplé le monde d'agronomes de valeur, d'apôtres qui ont été partout répandre la bonne parole et l'enseignement du maître, et leur exemple a été profitable parce qu'il joignait à une instruction scientifique étendue le savoir-faire d'une pratique journalière sans laquelle la science est stérile. Les fondateurs des grandes écoles de Grandjouan, de la Saulsaie, transférée à Montpellier, de Grignon, Rieffel, Nivière et Bella, ainsi que Moll, qui inaugura la première chaire d'agriculture au Conservatoire des Arts et Métiers, ont été formés à Roville, d'où émanèrent nos principales institutions agricoles modernes.

Depuis longtemps Dombasle s'était pénétré de la nécessité de renouveler le matériel agricole dont l'usage séculaire avait maintenu l'infériorité dans laquelle végétait la culture française. « L'imperfection et la grossièreté des instruments employés au travail de la terre, écrit-il dans les *Annales de Roville*, forment certainement le trait caractéristique de l'état peu avancé de l'agriculture en France, et nous sommes extrêmement arriérés sous ce rapport relativement à plusieurs nations de l'Europe. » Il avait compris

Digitized by Google

également l'extrême utilité de montrer aux cultivateurs le fonctionnement d'un bon outillage, pour combattre leur prévention souvent justifiée contre des innovations mal raisonnées. « Ce travail intellectuel, dit-il encore, prépare leur esprit à accueillir les idées de perfectionnement et de progrès. » Dès 1812, de concert avec un mécanicien de Nancy, Hoffmann, il avait construit dans sa propriété de Montplaisir la première machine à battre en service dans la région ; en 1821, à un essai organisé à Trappes par la Société royale et centrale d'Agriculture, sa charrue araire fut classée première et récompensée par une grande médaille d'or.

Pour initier les cultivateurs aux mérites d'un matériel perfectionné, il annexa en 1824 à sa ferme de Roville une fabrique d'instruments aratoires auxquels il apporta les modifications dont des expériences constantes lui démontraient l'utilité. La charrue, dont il avait donné une théorie qui est un chef-d'œuvre de clarté et de précision, fut avant tout l'objet de sa sollicitude. Le mémoire nous fait connaître les transformations que le génie du constructeur lui apporta pour en faire l'instrument qui a popularisé le nom Dombasle sur tous les points du globe : il passe ensuite en revue tous les appareils de culture qui furent créés ou améliorés à Roville, la herse, l'extirpateur, le rayonneur, la houe à cheval, le semoir, le chariot, et la machine à battre, dont le fermier de Roville fut le promoteur et le vulgarisateur dans toute la France agricole.

N'ayant en vue que le progrès général, Mathieu de

Digitized by Google

Dombasle se fit un devoir de ne s'assurer par aucun brevet le fruit de ses inventions et de ses perfectionnements; il ne cessa au contraire d'encourager par ses conseils la création d'un grand nombre de fabriques qui, de notre Lorraine, se sont répandues dans tout le territoire français.

Le concurrent aborde le rôle d'écrivain de notre concitoyen et revient dans un chapitre spécial sur ceux de ses ouvrages de pratique et d'agronomie dont l'influence a été la plus marquée sur ses contemporains : le *Calendrier du bon Cultivateur,* manuel classique qu'on devrait rencontrer dans toutes les bibliothèques agricoles et toutes les écoles rurales; l'admirable étude sur *Les Succès et les revers dans les entreprises d'améliorations agricoles; De l'administration du personnel dans une exploitation agricole; La Richesse du bon cultivateur ou les secrets de J.-N. Benoît* et le *Traité d'Agriculture,* ouvrage posthume publié en 1861. Toutes ces publications renferment les conseils les plus sages et les réflexions les plus profondes, et ne sauraient être trop consultées par tous ceux qu'intéresse la question vitale de la prospérité de l'agriculture.

Puis l'auteur étudie les œuvres nombreuses d'économie politique et sociale de l'illustre agronome, « qui en feraient aujourd'hui un membre distingué de l'Académie des sciences morales et politiques ». Il critique quelques-unes de ses théories sur la valeur des choses qui composent la richesse nationale, sur le rôle du numéraire et sur la balance du commerce. Sans entrer dans un débat que la place m'interdit, je lui objecterai

Digitized by Google

que les principes sur lesquels est basée, quelquefois arbitrairement, l'économie politique, ne forment pas un corps de doctrines immuable, et qu'ils varient avec l'organisation des États, leurs ressources, leurs besoins, leur avenir et la concurrence des autres contrées.

A la France accablée par quinze années de guerres glorieuses mais épuisantes, il fallait un régime de reconstitution dont Mathieu de Dombasle ne cessa de se préoccuper. Ses méditations patriotiques lui dictèrent ses conceptions économiques et en firent un défenseur ardent du protectionnisme. Ici le mémoire lui rend une pleine justice en insistant sur les motifs qui le rendirent l'adversaire irréductible de J.-B. Say et des partisans du libre-échange, dont les théories, après avoir séduit le gouvernement de Juillet, reçurent une large application sous le second Empire. La crise agricole qui suivit la guerre franco-allemande, et dont les conséquences furent la dépopulation des campagnes et l'avilissement de la propriété foncière, provoqua contre les mesures libre-échangistes une vive opposition à laquelle la Société centrale d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle prit une part énergique et efficace; le Parlement revint au régime protecteur préconisé par Dombasle, et l'établissement en 1885 d'un droit de 3 francs par quintal de blé, porté en 1887 à 5 francs et à 7 francs en 1894, sauva l'agriculture française d'un des dangers les plus redoutables qu'elle ait courus au siècle dernier.

D'autres écrits sur les *Impôts dans leur rapport avec la production agricole*, la *Rédaction d'un Code rural*, la *Restauration et l'Entretien des chemins vicinaux*,

Digitized by Google

les *Droits d'entrée sur les laines et les bestiaux*, l'*Avenir industriel de la France*, l'*Enseignement public*, l'*Avenir de l'Algérie*, l'*Organisation du travail*, le *Paupérisme et la misère dans les sociétés humaines*, et douze publications sur les *Sucres* envisagés au point de vue industriel, politique, maritime, agricole et fiscal, témoignent de la haute compétence du maître dans les questions économiques, sociales et philanthropiques. Une partie de ces écrits fut envoyée aux Chambres, qui y puisèrent de précieux éléments de législation.

Il faut ajouter à ces publications les travaux de Dombasle relatifs aux bestiaux et aux chevaux, sur lesquels je regrette que le mémoire ne se soit pas étendu, une correspondance volumineuse, attestée par la copie de plus de douze mille lettres conservée par sa famille, et une collaboration à l'*Impartial* de Nancy et à plusieurs grands journaux de Paris, le *Constitutionnel*, la *Presse*, le *Temps*, l'*Écho des Halles* et le *Journal d'Agriculture pratique*.

Cette prodigieuse fécondité ne nuit en rien aux mérites littéraires de l'écrivain, que l'auteur fait ressortir, la simplicité de son style, reflet de son état d'âme, sa concision, ses bonheurs d'expression, son bon sens parfait, sa logique et une limpidité qui ne l'empêche pas d'être coloré. Quelques exemples auraient utilement complété ces appréciations en en soulignant la vérité et la justesse.

Un chapitre a trait au noble caractère de Mathieu de Dombasle, à l'austérité de sa vie, qui était celle d'un ascète, et aux éminentes qualités qui le distinguaient, l'énergie, le désintéressement, la bonté et la

Digitized by Google

bonne foi. Ses ouvrages montrent l'homme qui ne dissimule rien et qui reconnaît s'être parfois trompé avec une sincérité qui l'honore, sans détour ni réticence. Étranger à la politique, ennemi des sollicitations, il reçut en 1820 de Louis XVIII une grande médaille d'or pour ses travaux agricoles; Charles X lui conféra la distinction de chevalier de la Légion d'honneur, dont le brevet lui fut envoyé en 1829. La monarchie de Juillet lui montra aussi sa sympathie : Louis-Philippe encouragea sa fabrique d'instruments aratoires, visita Roville en 1832 et le promut officier de la Légion d'honneur l'année suivante. Il fut question pour lui, comme récompense exceptionnelle, de l'appeler au Conseil royal d'Agriculture ou au Conseil d'État, et aussi de son élévation à la pairie, mais sa modestie, ses goûts de retraite et son désir de conserver son indépendance dans des questions où il n'était pas d'accord avec les pouvoirs publics, empêchèrent la réalisation de l'un ou de l'autre de ces projets.

Un très grand nombre de sociétés d'agriculture, de sciences, d'industrie, de lettres et d'arts, tinrent à honneur de le compter parmi leurs membres titulaires, correspondants ou honoraires, entre autres : à Paris, l'Institut, la Société royale et centrale d'Agriculture, la Société linnéenne, la Société du département de la Seine; en France, à Nancy, la Société académique devenue notre Académie de Stanislas, la Société centrale d'Agriculture dont il fut le premier président, celles de Metz, des Vosges, de l'Allier, de la Haute-Garonne, de Boulogne-sur-Mer, du Bas-Rhin, de la

Digitized by Google

Drôme, de Lille, du Puy, de Carcassonne, de Bordeaux, de La Rochelle, d'Évreux, de Caen; à l'étranger, de Bavière, du grand-duché de Bade, d'Anvers, d'Italie, de Toscane, de Stockholm, etc. Dans un appendice, le concurrent les énumère avec les dates de nomination, ainsi que la liste complète des œuvres de Dombasle, classées par ordre de matières, et les biographies du maître qu'il a consultées, émanant de MM. Derrien, Chrétien, Fawtier, Leclerc-Thouin, C. de Meixmoron de Dombasle, gendre de l'agronome, A. de Haldat, L. Villermé, E. Bécus, Fr. Fraisse, G. Heuzé, Lelong et Eugène Tisserand.

La belle existence que je viens de résumer devait être trop tôt brisée par la mort. Son bail terminé, Dombasle se retira à Nancy, où il présida à la translation de sa fabrique d'instruments aratoires, dirigée après lui pendant dix-sept ans par son gendre et ancien élève et pendant cinquante ans par son petit-fils. Il habitait une maison du Cours Léopold : peu de mois après son installation, il se refroidit en surveillant des travaux dans son jardin et succomba peu de jours après, le 27 décembre 1843, à une fluxion de poitrine. Il n'avait pas encore atteint sa soixante-septième année.

Le monde agricole apprit avec la plus douloureuse émotion la disparition de l'agronome éminent qui fut, comme l'écrivait alors le Dr Archambault dans nos Mémoires académiques, une des gloires de la France. Partout on sentit que l'agriculture régénérée venait de perdre sa plus haute personnification. L'auteur, auquel la coïncidence de la mort de l'illustre fermier et la fin de son bail inspire un rapprochement

Digitized by Google

éloquent sur « le lien indissoluble que le destin semble avoir voulu établir entre Dombasle et Roville, c'est-à-dire l'homme et son œuvre immortelle », relate les honneurs qui furent rendus à cette grande figure, dont la vie et la physionomie morale rappellent « un homme de devoir de la Rome antique ». La Société d'Agriculture de la Meurthe prit l'initiative d'une souscription nationale destinée à ériger à son fondateur, sur une place de Nancy, une statue qui « transmettrait d'âge en âge à la vénération publique le souvenir et l'image du père de l'agriculture française au dix-neuvième siècle ». Cette statue, œuvre de David d'Angers, fut inaugurée le 17 septembre 1850, dans une cérémonie imposante qui se renouvela en 1877 à Nancy et à Lunéville, lors de la célébration du centenaire du grand Lorrain. Grâce au Dr Louis, maire de Roville, l'inauguration dans cette commune d'un buste dû au sculpteur E. Bussière, fut célébrée solennellement le 18 août 1895. M. Eugène Tisserand, conseiller d'État, qui y représentait le ministre de l'agriculture, fit revivre dans un remarquable discours le héros de cette belle fête, « qui put rendre dans sa carrière pacifique des services à son pays et cueillir des lauriers aussi glorieux que ceux que les plus illustres guerriers ont récoltés sur les champs de bataille ».

Il convient de rappeler qu'un artiste lorrain distingué, Vauthier, petit-fils et héritier du talent de Galle, grava, d'après un buste très ressemblant de Giorné Viard, une médaille à l'effigie de Mathieu de Dombasle destinée aux lauréats des concours et des comices agricoles et aux amis de l'agriculture.

Digitized by Google

Tel est, messieurs, dans un exposé succinct, le travail important et complexe, d'une belle tenue littéraire, dont votre Commission est heureuse de féliciter l'auteur en votre nom.

Le second mémoire porte pour devise : *Agriculteur, pense d'abord, travaille ensuite.* Moins étendu et d'un tour plus familier, il suit comme le précédent la vie de Mathieu de Dombasle, dont il donne une généalogie détaillée, et les phases principales de sa carrière agricole. Ce qui l'en différencie, c'est son caractère plus spécialement pratique et lorrain. Tout en appréciant avec justesse les conséquences des théories, des découvertes et des doctrines d'ordre général du maître, il se concentre de préférence sur ses méthodes et sur leur influence dans notre région. On reconnaît dans son auteur un praticien rompu à l'art de la culture, initié dès son jeune âge aux exemples de Roville par sa famille et ses amis, et pénétré de leurs bienfaits par sa propre expérience.

Ce travail révèle aussi un observateur pénétrant de la vie rurale : il renferme bien des aperçus qui lui donnent un intérêt particulier en nous décrivant l'existence des fermiers lorrains dans la première moitié du dix-neuvième siècle. Ces traditions locales et ces souvenirs, dont les réseaux ténus finissent par former une trame solide, sont fort utiles aux chercheurs qui aiment à entrer dans le vif et dans l'intime de l'histoire d'un pays. Je ferai toutefois une réserve sur le passage où le concurrent s'élève contre l'opinion d'après laquelle les cultivateurs vivaient en Lorraine dans l'ignorance et dans la gêne, les quelques exemples qu'il cite me paraissant isolés et d'exception.

Digitized by Google

Son étude sur le matériel perfectionné à Roville, sur la charrue notamment, est savante et complète. Je signalerai aussi le chapitre consacré à l'œuvre agricole de Dombasle, où sont appréciés avec discernement les défauts de la brièveté des baux, du paiement en nature des fermages, de l'assolement triennal, de l'insuffisance d'engrais et de l'absence de comptabilité. Une large place est faite aussi à la sélection des races bovine et ovine, qui préoccupa toujours le fermier de Roville en lui inspirant les procédés et les conseils les plus sages, ainsi qu'à l'amélioration de la race chevaline, pour laquelle il batailla longtemps avec l'administration « un peu omnipotente et autoritaire des haras ». Le temps, loin d'avoir nui aux principes excellents qu'il s'efforça de propager, ramène aujourd'hui l'opinion en leur faveur.

Ailleurs, le mémoire s'étend sur l'école de Roville et sur l'œuvre agricole et éducatrice de son directeur : il apprécie ses vertus, sa prodigieuse activité, la cordiale affabilité avec laquelle il accueillait les cultivateurs qui venaient le consulter de tous les points du département, la noble simplicité de sa vie et l'affection déférente qu'il inspirait à tous ceux qui l'approchaient. Il me sera permis, à moi qui ai eu le bonheur d'être en relations avec un assez grand nombre de rovilliens, de dire ici avec quelle touchante et tendre reconnaissance ils m'ont toujours parlé de leur maître. Je ne puis me rappeler sans une profonde émotion l'expansion de ces sentiments, dont ceux de mes concitoyens qui ont assisté au centenaire de Dombasle à Nancy ont pu constater la manifestation lorsque le

Digitized by Google

vénéré Félix Noël, le premier élève de Roville, âgé de quatre-vingts ans, gravit avec un enthousiasme juvénile un escalier de trente marches et déposa sur le front de la statue de l'agronome une couronne d'or en s'écriant : « Gloire et honneur à Mathieu de Dombasle ! » Je conserve précieusement aussi beaucoup de lettres empreintes de ces souvenirs pour lesquels je ne trouve pas de qualificatif mieux approprié que celui de filiaux.

Au cours de son jugement sur les ouvrages du rénovateur de l'agriculture, l'auteur rapporte ces paroles de l'ardent Lorrain qui représente si brillamment notre frontière au sein de l'Académie française, M. Maurice Barrès, avec lequel il s'en entretenait : « J'admire toujours, lui disait notre confrère, la gravité, la force, la plénitude de l'accent et de la pensée »; et il termine son intéressante monographie par cette appréciation de M. Paul Genay, le sympathique président du Comice agricole de Lunéville : « Grâce à Mathieu de Dombasle, la fortune agricole de la France a augmenté de 500 millions par an. »

Il me reste, messieurs, à faire connaître les résultats de ce remarquable concours. L'Académie décerne le prix Herpin à l'auteur du premier mémoire, M. Pierre Maire, professeur d'histoire au collège de Pont-à-Mousson, et, en témoignage spécial de satisfaction, elle accorde à l'auteur du second, M. Vital Collet, à Charmes-sur-Moselle, une médaille d'argent grand module à l'effigie de Mathieu de Dombasle.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE CONCOURS

POUR LE PRIX STANISLAS DE GUAITA

Par M. Paul PERDRIZET

Le prix Stanislas de Guaita a été fondé pour récompenser les efforts et le mérite d'un littérateur appartenant à la région lorraine. L'Académie devait, cette année, choisir entre deux candidats, un jeune poète, natif de Mirecourt, et un jeune romancier, natif de Neufchâteau.

Le romancier s'appelle M. René Lauret, il présente au concours son premier roman, *Line, histoire lorraine* (1). C'est l'histoire d'un étudiant qui, venu à Nancy pour y suivre les cours de la Faculté des lettres, noue une liaison avec une jeune ouvrière vosgienne, qu'il finit par épouser. M. Lauret ne raconte guère, il ne décrit pas beaucoup non plus, il analyse. L'étudiant nous instruit des sentiments successifs qu'il a éprouvés au cours de sa liaison avec Line, il nous les confesse, ou plutôt il nous les commente avec tranquillité. La méthode est exactement celle de

---

(1) A Paris, chez Bernard Grasset, 1910.

Digitized by Google

M. Maurice Barrès, à qui, du reste, l'auteur a dédié son livre. Le style, sobre et précis, est autant que possible le même que celui de l'auteur du *Jardin de Bérénice* et de *Colette Baudoche*. Cette imitation est si poussée et souvent si habile, qu'elle en devient parfois un peu gênante.

A lire l'ouvrage jusqu'au bout, on s'aperçoit que le dessein de l'auteur n'est pas mauvais. Il a voulu montrer comment une simple fille du peuple, sans le vouloir et sans y penser, par la seule vertu de sa nature calme et saine, amène son amoureux à s'attacher à elle pour toujours. Mais, avant d'arriver au dénouement, le lecteur doit entendre l'étudiant lui expliquer en détail, avec cette inconscience sereine qui caractérise les adeptes du culte du Moi, comment il a fait le siège et la conquête de la jeune ouvrière. Ces confidences ont fait froncer le sourcil aux personnes qui ne transigent point avec l'impératif catégorique. Il serait injuste, d'ailleurs, de ne pas signaler la fin du roman. La mère du jeune homme, quoique ayant « rêvé pour son fils une union plus haute », lui conseille, par lettre, d'épouser Line : s'il renonçait à la jeune fille qu'il a détournée de son devoir, de quel cœur pourrait-il un jour s'adresser à une autre? Quelle valeur aurait sa parole désormais? Pourrait-il supporter ce souvenir d'une passion heureuse et saine, brisée par calcul ou caprice? Il ne pourrait plus retrouver cette fraîcheur d'impression, cette vivacité de ses désirs... La lettre continue ainsi, riche en arguments ingénieux, en aperçus de fine psychologie. La mère déduit toutes les raisons que son fils a d'épouser

Digitized by Google

Line, toutes, sauf une, qui dispensait des autres, à savoir qu'il devait agir ainsi.

Le jeune poète qui concourt avec M. Lauret, est M. Pierre de Rozières; le recueil de poésies qu'il présente au jugement de l'Académie s'appelle *Les Pavots gris* (1).

Le titre même de ce joli volume, sa couverture de ton crépusculaire sobrement timbrée de violet et d'or éteint, les compositions délicates dont l'a enluminé un jeune artiste nancéien, expriment la mélancolie et l'inquiétude dont sont teintées les douze pièces du recueil — douze pièces, réparties en deux groupes symétriques, qui forment comme les deux volets d'un diptyque, les six premières dédiées à la sœur, les six autres au frère de l'auteur.

Pour saisir la pensée qui a inspiré le livre de M. de Rozières, il faut, ceci dit sans reproche, un certain effort. La poésie nouvelle, et, plus généralement, l'art actuel, est parfois difficile à bien comprendre. Autrefois, un volume de vers, une œuvre musicale, un tableau, se comprenaient sans grand'peine. On ne dit pas que cela valait mieux, on constate seulement qu'il en allait ainsi. Pour ne parler que de la poésie, il est sûr que Classiques, Romantiques ou Parnassiens étaient des auteurs plus faciles que les chers grands poètes du dernier quart de siècle, Verlaine et Henri de Régnier, Laforgue et Gustave Kahn, Mæterlink et Francis Jammes. Autrefois, la poésie recherchait l'ex-

(1) A Nancy, chez Victor Berger, et à Paris, chez Eugène Rey, 1910.

Digitized by Google

pression directe. Depuis qu'elle procède par symboles et qu'elle s'efforce à donner, d'une façon ou d'une autre, le sentiment de tout ce que nous devinons, en nous et hors de nous, de mystérieux et d'ineffable, elle est devenue difficile à déchiffrer, et le déchiffrement reste toujours un peu subjectif et incertain.

Essayons, tout de même, de pénétrer le sens intime des poèmes de M. de Rozières. Lui-même nous y aide, par les épigraphes qu'il y a mises. Les six premières portent cette dédicace :

« *A ma sœur, ces vers où vainement j'ai désiré fermer les yeux devant l'Infini.* »

Si nous ne nous y trompons pas, ces premières pièces ont, en quelque sorte, un goût de cendres. L'auteur les a écrites en songeant à la mort. La chute des fruits à l'automne, la chute du jour au crépuscule, l'hiver, la vieillesse d'un oncle chargé d'ans, la réclusion du malade dans la chambre muette où veille une lampe à demi baissée, autant d'occasions pour notre jeune poète d'entrer en mélancolie, en réflexions tristes et dolentes. Et cette première partie est intitulée *Le Parc endormi.*

La deuxième, intitulée *Vers le Réveil,* avec cette épigraphe : « *Vers d'espoir, où je rouvre des yeux plus calmes sur l'Infini* », débute par une sorte de psaume dans la manière de Francis Jammes, dont voici la fin :

Le poète, cygne de neige des rivages du paradis et qui s'égare sur les plages mauvaises,
Le poète t'implore, ô Seigneur, pour que ton doigt, qui est la force et la sagesse, le détourne des eaux jaunies.

Digitized by Google

Il te bénit, ô Dieu bon, de se savoir heureux sur les saulaies des berges quand il y a de la lune,
Et qu'il ira vers toi, s'il est sincère, comme une source chanteuse à la mer infinie.

Cette belle prière est significative, surtout si on la rapproche d'une des pièces qui suivent :

Le désir a tendu les voiles de mon âme.
Son amarre a cédé Vers l'Orient qu'enflamment
Toutes les voluptés et toutes les lumières,
Elle cingle, pareille aux antiques galères.

Dans son enchantement d'aller... d'aller encore...
Par l'Océan qui creuse un golfe d'horizon,
Sa mâture est chantante, et sa coque est sonore,
Et c'est la liberté qui vibre en sa chanson...

Pauvre âme, un soir le doute a caché le rivage
De l'espoir inconnu qu'illuminait ton rêve.
Voici que tes passions, libertaire équipage,

Contre leur capitaine, audacieuses, se lèvent.
Pour trouver le bon port, où rejeter l'amarre,
A la Foi, ton pilote abandonne la barre.

Dans toute la deuxième partie, résonne doucement, comme une cloche lointaine, cette même note mystique. On peut donc, semble-t-il, se risquer à résumer ainsi la suite des pensées qui, en se cristallisant sous la forme poétique, ont donné *Les Pavots gris :* l'idée de la mort des êtres et de l'universel écoulement des choses, a, sous les formes les plus diverses et de tous côtés, assailli le poète; elle l'a plongé dans une stupeur accablante; mais il s'est ressaisi et comme réveillé, par un acte de foi et de confiance dans l'Ineffable.

Ainsi, *Les Pavots gris* ne sont pas un recueil factice

Digitized by Google

de pièces sans lien intime les unes avec les autres; c'est un livre composé et pensé.

L'Académie, tout en reconnaissant l'intelligence et le talent dont témoigne le roman de M. Lauret, décerne au recueil de M. de Rozières la couronne qui perpétue parmi nous le souvenir de Stanislas de Guaita. *Les Pavots gris* méritent d'être accueillis avec sympathie, non seulement parce qu'ils sont une promesse, un gage d'avenir, mais surtout parce qu'ils sont la confidence émouvante d'une âme, d'une jeune âme très pure et très noble, qui charme par son ingénuité et par une sorte d'effroi pudique devant la Vie.

Digitized by Google

LA VIE INTELLECTUELLE

DANS UNE

ABBAYE LORRAINE

AU XVII^{e} ET AU XVIII^{e} SIÈCLES

Par M. l'Abbé JÉRÔME

DISCOURS DE RÉCEPTION

MESSIEURS,

Plusieurs années déjà se sont écoulées depuis que vous m'avez fait le grand honneur de m'accueillir. J'avais espéré un instant que vous m'épargneriez l'épreuve, toujours redoutée, du remerciement qu'impose à vos élus le règlement de votre Compagnie. Puisque vous ne l'avez pas voulu, et qu'avec une bienveillance qui ajoute à ma reconnaissance vous m'avez rappelé qu'il me fallait acquérir plus complètement encore droit de cité parmi vous, je vous ai obéi, non sans la trop juste appréhension de ne répondre qu'im-

Digitized by Google

parfaitement à votre attente, mais du moins avec la très vive satisfaction de pouvoir vous renouveler publiquement, devant un auditoire d'élite, les sentiments de ma profonde gratitude. Cette gratitude, Messieurs, je vous l'exprime en mon nom. Je l'exprime aussi au nom du corps auquel j'appartiens et que vous m'avez appelé à représenter parmi vous. C'est une tradition, aussi ancienne que votre Compagnie, que le clergé de Lorraine ait place dans vos rangs. Si cette tradition nous a toujours été chère, vous me permettrez de vous assurer qu'elle nous l'est plus encore en des jours qui, pour l'Église de France, ne sont pas sans tristesse. La faveur, j'allais presque dire le droit, que vous voulez bien nous accorder, ne repose point, je le sais, sur la foi toujours incertaine des traités, mais sur une bienveillance qui nous honore et nous touche. Cette bienveillance, votre Compagnie nous l'a toujours largement départie, et nous n'avons pas à courir avec elle, nous le savons aussi et nous vous en remercions, les risques toujours douloureux d'une Séparation.

Vous vous rappelez peut-être, Messieurs, que c'est à votre très indulgente appréciation d'un essai sur notre vieille abbaye lorraine de Moyenmoutier que je dois ma présence au milieu de vous. Puisque ce sont les moines de Moyenmoutier qui m'ont concilié vos suffrages, j'ai cru ne pouvoir mieux leur témoigner ma gratitude, en même temps que je vous la dis à vous-mêmes, qu'en partageant avec eux l'honneur que vous me faites et en essayant de faire revivre sous vos yeux une page, la dernière presque dans l'or-

Digitized by Google

dre des temps, mais la plus brillante et l'une des plus noblement remplies de leur séculaire histoire (1).

L'abbaye de Moyenmoutier semble avoir pris part de très bonne heure au grand mouvement intellectuel de la fin du dix-septième siècle. La formation scientifique des moines y était entourée d'une sollicitude particulière. Aussitôt après le noviciat, ils étaient mis, ainsi qu'on disait, « aux études », dont un règlement fixait la durée d'abord à cinq, puis à six et même à sept années (2). C'était le même professeur, à l'ordinaire, qui suivait les étudiants, leur enseignant successivement les humanités, la philosophie, puis la théologie sous ses diverses formes, dogmatique et morale, scolastique et positive. Quelques-uns des

(1) Moyenmoutier, ancienne abbaye de Bénédictins de la congrégation de Saint-Vanne et de Saint-Hidulphe, actuellement département des Vosges, arrondissement de Saint-Dié, canton de Senones. Voir l'étude que nous lui avons consacrée : *L'Abbaye de Moyenmoutier, de l'ordre de Saint-Benoît, en Lorraine.* T. I, *L'Abbaye au Moyen Age,* Paris, 1902, in-8. Un second volume retracera l'histoire du monastère depuis la réforme de Saint-Vanne jusqu'à la Révolution. La vie intellectuelle de l'abbaye pendant cette période, dont les pages qui suivent ne donneront qu'une esquisse, y sera retracée avec plus de développements.

(2) Ce règlement était commun à toutes les maisons de la congrégation de Saint-Vanne. Un chapitre général, tenu à Montier-en-Der le 28 avril 1681, le rappelle et en demande l'observation. On y revient encore avec insistance, quelques années après, au chapitre de Saint-Mihiel, le 7 mai 1691. Après leur profession, les jeunes moines devaient consacrer une année entière à l'étude des humanités, une année et demie à la philosophie, trois ans et demi à la théologie scolastique et une année au moins à la théologie positive. Ce n'était qu'une fois ce cycle révolu qu'ils pouvaient être admis à la prêtrise. Arch. de Meurthe-et-Moselle, H. 109.

Digitized by Google

maîtres qui enseignèrent ainsi à Moyenmoutier au commencement du dix-huitième siècle étaient célèbres ou allaient le devenir bientôt. On y voit se succéder presque sans interruption dans ces importantes fonctions trois des religieux les plus illustres de la congrégation de Saint-Vanne : Augustin Calmet, Remi Ceillier, un jeune profès qui s'était distingué par son travail et son talent au point qu'à peine son cours d'études terminé, il était devenu maître, Joseph de l'Isle enfin, le futur historien de Saint-Mihiel (1). Les programmes étaient à peu près les mêmes que dans les autres monastères de l'ordre bénédictin. Les exercices publics étaient multipliés et chaque année les jeunes moines se voyaient soumis à une épreuve très solennelle en présence du visiteur de la congrégation (2). Ajoutons qu'en vue de faciliter leur tâche,

(1) Calmet, de 1698 à 1704; Ceillier, de 1710 à 1716; Joseph de l'Isle, élève de Ceillier à qui il succède en 1716. Le cours était parfois nombreux. En 1710, il ne comptait pas moins de douze élèves, « bons religieux et amis de l'étude », au dire de Ceillier. (Cf. abbé A. BEUGNET, *Étude biographique et critique sur dom Remi Ceillier*, Bar-le-Duc, 1891, p. 11 [extrait des *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc*, 2e série, t. X] « Votre Révérence, écrivait le même Ceillier à Calmet le 30 décembre 1712, sera peut-estre (aise) de sçavoir que nous avons icy des jeunes religieux qui promettent beaucoup; ils étudient parfaitement bien; avant-hier, je leur fis soutenir des thèses générales de logique devant plusieurs étrangers et ils en sortirent avec applaudissement. Je ferai mon possible pour les entretenir dans l'heureuse inclination qu'ils ont pour l'étude. » Lettre extraite, ainsi que toutes celles qui seront citées au cours de ce travail, d'une correspondance en grande partie inédite de dom Calmet. Cf. VACANT, *La Bibliothèque du grand séminaire de Nancy*, Nancy, 1897, p. 94.

(2) Cf. *Bibliothèque générale des écrivains de l'ordre de Saint-Benoît*, par un religieux bénédictin de la congrégation de Saint-

Digitized by Google

une situation spéciale était faite aux professeurs et aux étudiants par les règlements intérieurs du monastère. Le professeur devait avoir une cellule avec cheminée; il était dispensé de l'assistance au chœur, les jours de fêtes exceptés, et pouvait prendre chaque année vingt jours de récréation — nos vacances d'aujourd'hui. Quant aux étudiants, on les dispensait de l'office de nuit, mais ils devaient être debout dès quatre heures du matin pour vaquer à leurs travaux (1).

Vanne [D. Jean François], t. IV, Bouillon, 1778, p. 254-259. *Statuta congregationis sanctorum Vitoni et Hydulphi, de Studiis, edita anno 1769.* C'était une sorte de plan d'études auquel les maîtres devaient se conformer. De nombreux exercices stimulaient l'ardeur des jeunes étudiants. L'année des humanités, par exemple, au moins trois fois la semaine, ils devaient réciter en présence de tous les religieux, pendant le dîner, les règles de la rhétorique qu'ils avaient apprises. Trois fois la semaine aussi, lorsqu'ils étaient arrivés à la philosophie et à la théologie, ils avaient des exercices semblables sur ces matières et devaient répondre aux difficultés que leur proposait le supérieur du monastère. Chaque semaine encore, ou du moins tous les quinze jours, avait lieu une soutenance de thèses philosophiques ou théologiques et les religieux prenaient part à l'argumentation. Des examens couronnaient l'étude de chaque traité important et chaque année les jeunes moines subissaient un examen solennel devant le visiteur de la congrégation. Cette dernière épreuve ne durait jamais moins d'une heure et l'avancement aux ordres était interdit à ceux qui ne la passaient point de façon satisfaisante.

(1) On conserve à la Bibliothèque publique de Saint-Dié, ms. 12, un fragment du cours de théologie professé par dom Calmet à Moyenmoutier en 1702. C'est un traité des sacrements tiré des différents rituels et principalement du livre de dom Martène, *De antiquis Ecclesiæ ritibus :* compilation savante où la théologie se noie parfois dans de multiples détails d'érudition, mais qui dut être d'un vif intérêt pour les jeunes gens

Digitized by Google

Mais la vie intellectuelle de l'abbaye ne tenait point tout entière dans la formation théologique des moines. Elle s'épanouissait aussi en travaux de portée plus haute et d'intérêt plus général.

Vers la fin du dix-septième siècle, on avait vu se généraliser, dans un certain nombre d'abbayes bénédictines de France et de Lorraine, une institution originale reposant sur le principe, toujours fécond, de l'union dans le travail : je veux parler des académies monastiques. On appelait ainsi l'association de quelques religieux ardents à l'étude, qui mettaient en commun leurs talents, leurs connaissances, leurs découvertes, et discutaient entre eux les questions les plus importantes ou les plus actuelles des sciences ecclésiastiques et profanes. Il y eut des académies de cette sorte à Saint-Mihiel, à Saint-Mansuy de Toul, à Beaulieu, à Munster. Celle de Moyenmoutier, au commencement du dix-huitième siècle, fut particulièrement célèbre (1).

Elle avait été fondée en 1685 par un des plus grands abbés de Moyenmoutier, Hyacinthe Alliot, qui en avait établi directeur son neveu, Hyacinthe Alliot

---

qui l'entendirent. Le maître y passe en revue successivement les sept sacrements en commençant par le baptême. Sur le premier feuillet, on lit, écrit de la main de Calmet : « Commencé par D. Augustin Calmet, professeur à Moyenmoutier en 1702, perdu et retrouvé plus d'une fois, mis au net en 1731. » Ces pages ont été recopiées par une main étrangère, mais Calmet y a intercalé de nombreuses notes écrites par lui.

(1) Cf. BARDY, *L'Académie de Moyenmoutier,* dans le *Bulletin de la Société philomatique vosgienne,* 1891-1892, p. 312-314 et BEUGNET, *op. cit.,* p. 13.

Digitized by Google

le jeune (1). Les études scripturaires étaient surtout en honneur dans ce petit cénacle. Plus tard, dom Calmet se félicitera d'y avoir été initié à la connaissance des Livres saints, et reconnaîtra qu'il est redevable aux exercices de cette académie d'une bonne part de ce qu'il a appris en ces matières (2). Nous avons conservé un intéressant spécimen des travaux qu'Alliot le jeune y soumettait à ses confrères. C'est un traité intitulé : *Observations sur le Vieux Testament* (3), en tête duquel Calmet a écrit de sa main : « travail estimé et savant » et qui renferme deux dissertations. La première a pour titre : « De l'Origine des langues, du cours qu'elles ont eu dans l'univers et de leur décadence. » Très versé dans la connaissance des langues orientales, l'auteur y parle successivement de la langue hébraïque, des rapports de ressemblance et de différence qui existent entre elle et les langues chananéenne, phénicienne et punique, enfin des diverses langues chaldaïque, syriaque, arabe, éthiopienne, égyptienne, copte, persane, grecque et latine. Plus remarquable encore, la deuxième dissertation est consacrée à l'étude des lettres ou caractères, à leur invention, à leur mode de propagation

(1) Sur cette famille des Alliot, dont il sera parlé plus d'une fois dans les pages qui suivent, voir CALMET, *Bibliothèque lorraine*, Nancy, 1751, art. *Alliot*.

(2) Calmet avait été envoyé de Munster à Moyenmoutier, en 1696, avec quelques autres de ses confrères, pour y étudier l'Écriture sainte. Cf. [dom FANGÉ], *La Vie du Très Révérend Père D. Augustin Calmet*, Senones, 1762, p. 6.

(3) Bibliothèque publique d'Épinal, ms. 173. Dans ce même recueil se trouve, du même Hyacinthe Alliot, une dissertation sur la Pâque des Juifs. 5 pages in-4.

Digitized by Google

par tout l'univers, aux différentes manières d'écrire des peuples orientaux, des Grecs, des Latins, puis, d'une façon plus spéciale, aux caractères des Hébreux et des Samaritains, à la question des écoles et des grammairiens hébreux, à celle des points-voyelles, enfin aux caractères des diverses autres langues orientales ou occidentales. Assurément, Messieurs, tout ce que dit Alliot en ces matières si complexes ne serait plus acceptable aujourd'hui. Mais cet essai de linguistique comparée, tenté à la fin du dix-septième siècle par un religieux de Moyenmoutier, méritait d'être signalé. Il donne une idée honorable des travaux de cette petite société savante qu'Alliot présidait avec tant de distinction.

Bientôt l'académie de Moyenmoutier fut si florissante que l'évêque de Toul, M. de Bissy, ayant décidé d'établir, en son palais épiscopal, un cours d'études supérieures, fit à l'abbaye vosgienne l'honneur de lui demander les maîtres qui pourraient le fonder. On lui donna Alliot, Mourot et Calmet (1). Il est vrai que le projet n'aboutit point, M. de Bissy ayant été nommé quelque temps après à l'évêché de Meaux. Alliot le jeune dut rester à Toul, à l'abbaye de Saint-Mansuy, mais Calmet revint à Moyenmoutier où il fut appelé à son tour à diriger l'académie. C'est alors

(1) C'était en 1697. Les religieux résidaient à l'abbaye de Saint-Mansuy et venaient faire leurs conférences au palais épiscopal en présence des principaux ecclésiastiques de la ville. Mais, à peine organisées, ces conférences furent suspendues, M. de Bissy ayant été nommé aux archevêchés de Bordeaux et de Narbonne qu'il refusa, puis à l'évêché de Meaux qu'il dut accepter. CALMET, *Bibl. lorr.*, col. 38.

Digitized by Google

qu'il poursuivit activement ses travaux sur l'Écriture sainte. Il y fut grandement aidé par ses confrères et c'est avec leur concours dévoué qu'il put rédiger, en moins de six années, la presque totalité de ses commentaires sur l'Ancien Testament. Lui-même déclarait avec loyauté que certaines parties de son travail devaient être regardées comme l'œuvre collective de l'académie de Moyenmoutier plus encore que son œuvre personnelle.

A quelque temps de là, l'académie s'ouvrait à un jeune religieux qui devait tenir une place importante, lui aussi, dans l'histoire littéraire de Moyenmoutier et de la congrégation de Saint-Vanne. Remi Ceillier était son nom. Il avait acquis par son savoir une grande autorité parmi ses confrères et il devait partager bientôt avec Calmet l'honneur de diriger la société académique (1).

Dom Calmet, en effet, après un long séjour aux Blancs-Manteaux, à Paris, était rentré en Lorraine et on lui avait assigné de nouveau pour résidence, comme étant une maison tranquille où il pourrait facilement mener à bonne fin ses travaux, l'abbaye de Moyenmoutier. Il y resta deux ans (2). C'est pendant ce second séjour qu'il composa son *Dictionnaire*

---

(1) Ceillier avait achevé son cours d'études en 1710. Il prend dès lors une part active aux travaux de l'académie. Cf. abbé DE TERVENUS, *Éloge de dom Ceillier* (Arch. de Meurthe-et-Moselle, H. 107), et BEUGNET, *op. cit.*

(2) De 1716 à 1718. L'abbé de Moyenmoutier, alors Humbert Belhomme, trouvait que cette maison lui convenait mieux que toute autre. Il lui en avait même offert le « régime », c'est-à-dire le gouvernement, à supposer qu'on voulût consentir

Digitized by Google

de la Bible. C'est alors aussi qu'il fit publier son *Histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament,* dont son imprimeur, Émery, lui envoyait, de Paris, les épreuves (1).

Pendant ce temps Remi Ceillier s'adonnait aux études patristiques et se faisait de ce domaine une spécialité où il ne tardait pas à briller. Un savant protestant, alors professeur à Lausanne, Jean Barbeyrac, venait de publier une traduction du traité de Puffendorf sur le droit de la nature et des gens (2). Il avait mis en tête une préface où il parlait longuement des Pères de l'Église, attaquant leur autorité, leur morale, leur vie, et prétendant qu'ils avaient erré en bien des points, notamment sur le prêt à usure, sur le célibat, sur les secondes noces. Dès 1713, Ceillier avait eu le dessein d'entreprendre la réfutation de Barbeyrac. Il avait demandé conseil à Calmet, lui avait soumis son projet. Quelques années après, le livre était achevé et paraissait. C'était l'*Apologie de la morale des Pères* (3). Cet ouvrage, dont le nonce

---

à ce que lui-même abdiquât la supériorité. Cf. FANGÉ, *op. cit.,* p. 39, et lettre de Belhomme à Calmet du 21 février 1716. Calmet était resté dix années à Paris, de 1706 à 1716.

(1) De cette époque encore et de ce second séjour à Moyenmoutier datent dix-neuf nouvelles dissertations de Calmet sur des questions d'Écriture sainte, qui furent plus tard réparties entre les divers volumes de son Commentaire. Elles furent d'abord publiées à part. Paris, 1720, 1 vol. in-4.

(2) *Le Droit de la nature et des gens,* traduit de PUFFENDORF. Amsterdam, 1706, 2 vol. in-4.

(3) *Apologie de la morale des Pères de l'Église contre les injustes accusations du sieur Jean Barbeyrac, professeur en droit et en histoire à Lausanne,* par le R. P. D. Remy CEILLIER,

Digitized by Google

de Lucerne, de passage à Moyenmoutier, avait accepté la dédicace (1), fut aussitôt l'objet d'éloges unanimes dont l'abbaye eut sa part. « Quoique le fruit de ses premières veilles, écrit l'abbé de Tervenus dans son éloge de Ceillier, il lui acquit une grande réputation, qui aurait pu flatter l'amour-propre d'un savant prêt à finir sa carrière (2) ». On en loua la modération. Tout en combattant Barbeyrac, l'auteur savait rendre justice à son talent et louer dans son ouvrage ce qui était digne de l'être. On remarqua aussi la logique et la fermeté de l'argumentation, l'heureux choix des citations, l'habileté de la composition. Bref, au jugement des connaisseurs, Ceillier sortait avec gloire d'une controverse qui n'était pas sans péril. Le professeur de Lausanne resta dix ans sans répondre (3). Les journalistes de Trévoux, autorité littéraire avec laquelle on comptait alors, déclarèrent le livre excellent (4), et le nonce de Lucerne en conserva une telle estime pour l'auteur que, plus tard, devenu cardinal, il entretint toujours avec lui un commerce de lettres et d'amitié.

---

religieux bénédictin de la Congrégation de Saint-Vanne et de Saint-Hydulphe, doyen de l'abbaye de Moyenmoutier. Paris, 1718, 1 vol. in-4.

(1) Mgr de Firrao, prince de Sainte-Agathe, archevêque de Nicée, nonce apostolique avec pouvoir de légat *a latere* dans les cantons suisses.

(2) *Éloge manuscrit de dom Ceillier* (Arch. de Meurthe-et-Moselle, H. 107).

(3) Sa réponse parut en 1728 sous le titre de *Traité de la morale des Pères de l'Église...*, par Jean BARBEYRAC, professeur en droit à Groningue... Amsterdam, in-4.

(4) *Mémoires de Trévoux*, janvier 1719, p. 76.

Digitized by Google

Ce premier ouvrage avait fait grand honneur à Moyenmoutier. Et cependant Ceillier n'avait pas encore donné sa mesure. Le savant religieux dut sentir, par l'approbation flatteuse qu'il avait reçue, qu'on attendait de lui quelque chose de plus. C'est alors qu'il conçut le dessein d'une vaste entreprise qui allait remplir le reste de sa vie : l'*Histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques.*

Il ne s'agissait plus seulement d'études partielles sur quelques Pères, mais d'une histoire complète de la littérature ecclésiastique et de tous les auteurs qui avaient écrit sur le dogme, la morale, la discipline ou l'histoire de l'Église. Œuvre immense, Messieurs, œuvre hardie aussi, qui exigeait des connaissances multiples, à la fois scripturaires, théologiques, philosophiques, historiques, philologiques même. Ellies Dupin, qui avait abordé un travail de même genre, avait en partie échoué (1). Mais son échec ne fit que stimuler l'ardeur de Ceillier. Il avait d'ailleurs soumis son plan à Calmet qui l'avait approuvé. Il avait aussi consulté les savants les plus en vue de Paris, Fleury, Longuerue, Duguet, Le Courayer. L'évêque de Châlons, Mr. de Noailles, avait même tenu des conférences pour examiner le projet. Tous les avis avaient été favorables et le jeune moine, résolument, s'était mis à l'œuvre. Avec un zèle infa-

(1) Ellies DUPIN, *Bibliothèque universelle de tous les auteurs ecclésiastiques...* Paris, 1686-1714. Dom Mathieu Petitdidier avait fait une critique sévère des premiers volumes sous le titre : *Remarques sur la Bibliothèque ecclésiastique de M. Dupin.* Paris, 3 vol. in-8, 1691-1693.

Digitized by Google

tigable, pendant les cinq années qu'il passa encore à Moyenmoutier, il poursuivit son labeur, écrivant en latin d'abord, puis, sur le conseil qu'on lui donna, refaisant son ouvrage en français, et en soumettant les parties les plus importantes, à mesure qu'il avançait, soit à Belhomme, alors abbé de Moyenmoutier, soit à Calmet, maintenant abbé de Saint-Léopold, à Petitdidier, abbé de Senones, ou aux savants avec qui il entretenait des relations. Il entreprend même le voyage de Paris pour y visiter les éditeurs les plus connus (1). C'est en 1729 que devait paraître le premier volume de l'*Histoire générale* (2). Ceillier était alors coadjuteur de Flavigny. Depuis 1724 il avait quitté l'abbaye de Moyenmoutier, mais celle-ci pouvait à bon droit se féliciter d'avoir vu naître l'œuvre qui allait immortaliser son nom. C'est à Moyenmoutier que Ceillier en avait conçu l'idée; c'est là, avec les ressources d'une riche bibliothèque, avec le concours dévoué des bons ouvriers de l'académie, qu'il l'avait pour une bonne part réalisée (3).

---

(1) En 1721. Cf. BEUGNET, *op. cit.*

(2) *Histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques, qui contient leur vie, le catalogue, la critique, le jugement, la chronologie, l'analyse et le dénombrement des différentes éditions de leurs ouvrages; ce qu'ils renferment de plus intéressant sur le dogme, sur la morale et sur la discipline de l'Église; l'histoire des conciles tant généraux que particuliers, et les actes choisis des martyrs.* Paris, 1729, in-4. Le vingt-troisième et dernier volume parut en 1763. L'auteur était mort depuis deux ans.

(3) Les deux Alliot, Calmet et Ceillier, tels sont les noms les plus marquants de l'académie de Moyenmoutier au début du dix-huitième siècle. D'autres religieux s'y formèrent aussi qui devaient tenir une place honorable dans l'histoire intellectuelle de la réforme de Saint-Vanne : Sébastien Mourot, qui

Digitized by Google

Ces habitudes de travail étaient d'ailleurs dans la tradition bénédictine, et remontaient, pour la congrégation de Saint-Vanne, aux origines de la réforme. Didier de la Cour les avait fort encouragées : « Lorsqu'il trouvait, rapporte Calmet, quelques religieux de bonne volonté et ayant du talent pour l'étude, il les exhortait à s'y adonner et se prêtait volontiers lui-même à leur montrer les principes des langues grecque et hébraïque qu'il possédait (1). » Mais c'est principalement à partir de la seconde moitié du dix-septième siècle que l'on constate, à Moyenmoutier, cette application aux travaux de l'esprit.

---

fut envoyé à Toul en 1697 avec Alliot le jeune et Calmet pour y diriger les conférences épiscopales; Placide Oudenot que l'on détache de l'académie en 1713 pour l'envoyer à Paris, où il aide dom Calmet dans ses travaux (FANGÉ, *op. cit.*, p. 15); Humbert Barrois, neveu de Belhomme, et plus tard son successeur comme abbé de Moyenmoutier, de 1727 à 1771; Joseph de l'Isle, auteur d'ouvrages très estimés (CALMET, *Bibl. lorr.*, col. 588); Claude Paquin, un futur maître des novices de l'abbaye; Pierre Munier, dont il sera parlé bientôt, etc.

Dès 1704, Mabillon, qui avait vu à l'œuvre l'académie de Moyenmoutier, l'appréciait dans les termes les plus flatteurs et la proposait comme modèle aux monastères de la congrégation de Saint-Maur : « La méthode que vous tenez dans votre Académie, écrit-il à Calmet le 19 mai 1704, est très bonne. On en peut juger par ces deux échantillons — deux dissertations sur le pays d'Ophir et le pays de Tanis que Calmet avait soumises à son jugement — que j'ai vus avec plaisir. Il y paroit beaucoup d'exactitude et une lecture très étendue de tous les auteurs qui pourroient faire à votre sujet, et de plus la connoissance des langues originales qui étoit nécessaire pour votre emploi. J'ai été si satisfait de vos deux dissertations que je les ai fait voir à nos pères assemblés à la diète annuelle, pour les exciter à faire la même chose dans nos monastères... » FANGÉ, *op. cit.*, p. 466.

(1) CALMET, *Bibliothèque lorraine*, col. 308.

Digitized by Google

Grâce à l'impulsion vivifiante donnée par deux de ses grands abbés — les plus grands peut-être — Alliot et Belhomme (1), l'abbaye se place, vers la fin du dix-septième siècle et au début du dix-huitième, au premier rang des maisons de la réforme de Saint-Vanne, et elle s'y maintient jusqu'aux derniers jours de son existence.

Les sciences historiques, patristiques, scripturaires y furent surtout cultivées avec une visible prédilection. Il semble que la théologie simple y ait été moins en honneur. En dehors des études qu'imposait la formation professionnelle des moines, on ne voit pas qu'elle ait produit d'œuvres remarquables. S'il fallait de cela chercher quelques raisons, on les trouverait sans doute dans l'orientation générale de l'ordre bénédictin, plus porté aux recherches de l'érudition qu'attiré par les spéculations de la pensée, mais aussi dans les difficultés spéciales que présentait alors une étude approfondie de la théologie. On était en pleine lutte janséniste. La doctrine de la grâce faisait l'objet de passionnants débats, et il était difficile d'aborder les brûlants problèmes qu'elle soulevait sans s'exposer aux foudres des partis. N'est-ce point l'explication du silence théologique des bénédictins de Moyenmoutier et de leur attitude toute de prudence? Ils ne veulent pas se compromettre, d'autant qu'ils savent bien que l'opinion publique tient les bénédictins, surtout

(1) Hyacinthe Alliot, abbé de Moyenmoutier de 1676 à 1705, et Humbert Belhomme, de 1705 à 1727.

Digitized by Google

les bénédictins de Lorraine, pour secrètement favorables aux nouvelles doctrines : « Je suis bien fâché, écrit Belhomme à Calmet, de voir que la fausse accusation de jansénisme nous fait tant de tort. De mon côté, je n'oublieray rien pour la détruire et je porteray tout le monde à en faire de mesme, mais c'est une étrange chose qu'une forte prévention quelque injuste qu'elle soit (1). » Au reste, ils étaient en règle avec l'autorité ecclésiastique. Alliot avait fait sa profession de foi en 1682 entre les mains de l'official de Toul, et le 11 avril 1723, au chapitre général de Luxeuil, Belhomme, successeur d'Alliot dans la charge abbatiale, avait signé au nom de la communauté le formulaire d'adhésion à la bulle *Unigenitus* (2). Et cependant j'inclinerais à croire qu'on

(1) Lettre du 5 juin 1714. « Il y a présentement moins de difficulté, écrit encore Belhomme au même, le 24 septembre 1715, à donner la dissertation sur la prédestination, mais comme elle ne laissera pas d'estre examinée dans toutte la rigueur, j'ose vous recommander de la travailler avec tout le soin et toutte l'exactitude dont vous estes capable, en telle sorte qu'on n'y puisse trouver à mordre ny de part ny d'autre. » Et encore, le 19 octobre 1718 : « Je dois vous dire, mon Très Révérend Père, que S. A. R. désirant conserver la paix et la tranquilité dans ses États et voulant prévenir tout trouble et toutte brouillerie qui pourroient s'y élever au sujet de la constitution *Unigenitus*, m'a chargé de vous recommander très expressément, tant de sa part que de la mienne, de ne faire aucun mouvement ny démarche là-dessus, mais de demeurer en repos et de garder dans la conjoncture présente tout le silence et le respect possible. Je me flatte que vous n'y manquerez pas et que vous aurez bien soin de faire observer la mesme conduite à vos religieux. »

(2) BELHOMME, *Historia Mediani monasterii*. Argentorati, 1724, p. 435, et Arch. de Meurthe-et-Moselle, H. 109.

Digitized by Google

ne laissait pas que d'être favorable, à Moyenmoutier, sinon aux doctrines, du moins aux personnes condamnées. C'est l'impression très nette qui se dégage des lettres de Belhomme et du ton avec lequel il parle des hommes et des choses du jansénisme. Ayant reçu de M. de l'Aigle, vicaire général de Toul, un exemplaire « du gros mandement de Mgr de Meaux », il ajoute, non sans une significative ironie : « Il faut bien qu'on ne soit pas trop avide de ce livre à Paris, puisqu'on en fait de si grandes libéralités en ce pays-ci (1). »

A coup sûr, les questions de pure philosophie offraient moins de péril que les problèmes de la grâce et du libre arbitre. Et cependant, elles ne sont pas non plus l'objet de grands travaux à Moyenmoutier. On se contente d'y recopier l'ouvrage de Robert Desgabets (2), philosophe alors célèbre de la congrégation de Saint-Vanne, de façon à posséder une collection complète de ses écrits. On les discute, on les critique ou on les défend. Mais d'œuvres originales, Moyenmoutier n'en produit pas plus en philosophie qu'en théologie. C'est dans une autre direction que

(1) Lettre du 9 janvier 1711. Et quelque temps après, sur la fin de 1711, demandant à Calmet de lui envoyer deux petites pièces qu'il lui désigne, il ajoute : « On dit que ces deux pièces font voir admirablement que c'est à la grâce efficace par elle mesme qu'en veulent ceux qui se récrient si fort contre le jansénisme et qu'il paroit évident par leurs ouvrages qu'ils ne cherchent plus à s'en cacher. » Voir aussi une lettre très significative du même au même, du 26 mai 1712.

(2) Dom Robert Desgabets, né vers 1620 au diocèse de Verdun, mort au prieuré de Breuil, près Commercy, en 1678. Cf. CALMET, *Bibl. lorr.*, col. 396-403.

Digitized by Google

s'exerce l'activité littéraire des religieux en même temps que leur intelligente curiosité.

Comme la plupart de leurs confrères de l'ordre de Saint-Benoît, c'est surtout dans les œuvres de recherche et d'érudition que les moines de Moyenmoutier devaient exceller. Ils commencent par des travaux d'hagiographie. Depuis longtemps on éprouvait le besoin de posséder, au monastère, une vie exacte et sûre de saint Hidulphe, le fondateur de l'abbaye et l'un des patrons de la réforme de Saint-Vanne (1). Précisément alors, Mabillon retraçait avec beaucoup de succès les fastes des saints de l'ordre. Cet exemple entraîna les moines du monastère vosgien. Ils voulurent, eux aussi, élever à la gloire de leur fondateur un monument qui fut à la fois une œuvre d'édification et de science.

L'entreprise n'était rien moins qu'aisée, car une vie de saint Hidulphe offrait des difficultés presque inextricables qui avaient arrêté les bollandistes eux-mêmes (2). C'est aux fils du saint, surtout à Alliot et

(1) Quelques essais, mais très imparfaits, avaient été tentés au cours même du dix-septième siècle par des religieux du monastère. En 1628, un moine qui avait vécu à Moyenmoutier, Théodore Moy, avait composé une vie de saint Hidulphe, probablement restée manuscrite, malgré ce qu'en dit CALMET, *Bibl. lorr.*, col. 677. Quelques années auparavant, une autre vie du saint avait été aussi publiée en collaboration par le prieur et les religieux, qui l'avaient dédiée à François de Lorraine, évêque de Verdun et abbé commendataire de Moyenmoutier, Toul, 1623, petit in-8. Voir notre *Histoire de l'abbaye de Moyenmoutier*, t. I, p. 104.

(2) *Acta sanctorum*, t. III de juillet, édit. de Venise, 1747, p. 205 et sq.

Digitized by Google

à Belhomme, que devait revenir l'honneur de mener à bonne fin, autant qu'il était possible pour l'époque, cette tâche difficile. Ils rassemblent avec soin tous les manuscrits qu'ils peuvent se procurer, les comparent, les étudient, et, des contradictions et des légendes qu'ils renferment, ils s'appliquent à dégager l'histoire. Peut-être ont-ils reculé, dans leur critique des textes, devant certaines conclusions qui auraient inutilement froissé les croyances traditionnelles de l'abbaye. Mais leur effort n'en est pas moins louable. A cette occasion, Alliot entre en correspondance suivie avec les Bollandistes. Dans une lettre qu'il écrit à l'un d'eux, le célèbre Daniel Papebrock, il expose, avec une rare sagacité, les difficultés qui s'attachent à l'histoire des abbayes vosgiennes à leur origine. Puis il énumère les divers manuscrits qu'il avait réunis ou fait copier de partout, de Moyenmoutier, de Paderborn, d'Epternach, et qu'il avait collationnés (1). La mort ne permit pas à Alliot de terminer son œuvre, mais son successeur, Belhomme, allait la reprendre, avec le même soin, la même activité, et plus de science encore. Lui aussi est en commerce d'amitié avec les auteurs des *Acta sanctorum*, et lorsque son travail est achevé, il l'adresse au Bollandiste du Sollier (2).

(1) Lettre du 6 mars 1697 Cf. *Acta sanctorum, loc. cit.* Un de ces manuscrits cependant lui faisait défaut, le *Libellus de successoribus sancti Hildulfi.* Les Bollandistes le possédaient. Alliot le savait et il supplie Papebrock de lui en adresser une copie, promettant en retour de communiquer aux travailleurs d'Anvers une copie de Jean de Bayon qu'ils avaient exprimé le désir d'avoir.

(2) Le 15 octobre 1719. *Acta sanctorum, loc. cit.* Le P. du

Digitized by Google

Belhomme avait laissé à son docte correspondant toute liberté de corriger son œuvre, mais celui-ci l'estima si parfaite, de soin, de science et d'autorité, qu'il la reproduisit intégralement et sans y rien changer (1).

En même temps qu'il travaillait à son commentaire de la vie de saint Hidulphe, Belhomme préparait une histoire de son abbaye (2), dont ce commentaire même devait être l'introduction. Il y travaillait avec amour : « Tout ce qui peut servir tant soit peu à éclaircir ou à illustrer l'histoire de notre abbaye, écrit-il à Calmet, me fait tant de plaisir que je ne puis m'empêcher de vous prier instamment de me procurer, le plus tôt que faire se pourra, non seulement toutes les pièces que vous avez trouvées à la chambre des comptes de Bar, mais aussy celles dont

---

Sollier lui avait envoyé — par l'intermédiaire, ce semble, de Calmet, qui, au cours d'un voyage en Flandre, en 1717, avait fait visite aux Jésuites d'Anvers — une copie de la seconde *Vita Hildulfi.*

(1) Du Sollier se contente d'en adapter la disposition typographique et la division en paragraphes à la méthode habituelle des *Acta.* Il fait bien aussi quelques réserves, en particulier sur l'ordre des questions traitées, mais ces réserves, de peu d'importance, n'enlevaient rien au mérite de l'œuvre de Belhomme, *Acta sanctorum, loc. cit.* Le volume des *Acta* paraissait en 1723. L'année suivante, le travail de l'abbé de Moyenmoutier devait être reproduit, avec quelques légères modifications, en tête de son *Historia Mediani monasterii.*

(2) Déjà Alliot, prédécesseur de Belhomme, avait songé à recueillir sur ce sujet de nombreux matériaux. Il avait même commencé une histoire de l'abbaye et dressé une liste chronologique des abbés (CALMET, *Bibl. lorr.*, col. 36). Voir aussi *Bibl. nat.*, fonds français, n° 19652, une série de lettres d'Alliot à Mabillon et aux Bénédictins de Saint-Maur.

Digitized by Google

vous m'avez envoyé l'inventaire et qui se trouvent dans le cartulaire du prieuré de Belval (1). » Avec une rare conscience historique, il dépouille les archives de Moyenmoutier, celles aussi de Senones, d'Étival, de Saint-Dié, d'Autrey. Il consulte ou fait consulter les anciens nécrologes conservés dans les abbayes voisines des Vosges ou d'Alsace, et si son œuvre n'est ni complète ni définitive, du moins est-ce justice de reconnaître qu'il a rendu à l'histoire de son monastère un inappréciable service. Grâce à lui, nous avons là, reproduits en entier ou exactement analysés, bon nombre de documents, dont beaucoup d'ailleurs intéressent l'histoire générale, et qui, peut-être, seraient aujourd'hui perdus pour nous (2).

Pendant que Belhomme consacrait ainsi les années de sa vieillesse à fixer pour la postérité, dans une œuvre de solide et judicieuse érudition, les annales de Moyenmoutier, un religieux de l'abbaye, sur ses conseils, abordait une entreprise plus vaste. Dès l'année 1710, l'abbé avait formé le projet de faire travailler à une histoire de l'ordre de Saint-Benoît en Lorraine et dans les Trois-Évêchés, et, de façon plus générale encore, de la réforme des congrégations de Saint-Vanne, de Saint-Maur et de Cluny (3). Il

(1) Lettre du 9 octobre 1723.

(2) L'ouvrage parut à Strasbourg sous le titre : *Historia Mediani in Vosago monasterii, ordinis sancti Benedicti, ex congregatione sanctorum Vitoni et Hidulphi.* Argentorati, 1724.

(3) Au temps d'Alliot, Mabillon avait déjà suggéré cette pensée aux religieux de Moyenmoutier : « Je souhaiterois fort

Digitized by Google

avait jeté les yeux sur un jeune moine, Pierre Munier, qu'il savait laborieux, attentif, exact, et il l'avait envoyé dans toutes les maisons réformées pour y recueillir les titres et les pièces nécessaires à l'exécution de son dessein. Munier se mit immédiatement à l'œuvre, visitant successivement les principaux monastères de la province, en Lorraine propre, dans les Trois-Évêchés, en Lorraine allemande. De ses voyages il rapporte à Moyenmoutier un recueil de quatorze volumes de documents, d'où il extrait une histoire suivie de la réforme de Saint-Vanne (1).

S'il en faut croire Calmet, cette histoire en six volumes in-folio, aujourd'hui perdue, entrait dans un très grand détail et accumulait les pièces justificatives. Munier y retraçait la vie de Didier de la Cour, l'initiateur de la réforme, puis la protection dont les princes de Lorraine aussi bien que les évêques de Toul et de Verdun avaient entouré son œuvre naissante, les contradictions qu'elle avait parfois rencontrées, enfin ses développements, ses progrès. A mesure qu'un monastère s'agrégeait à la congrégation réformée, il en faisait l'histoire, donnait la liste de ses abbés et des hommes illustres qu'il avait produits, le catalogue de ses manuscrits, l'inventaire de ses reliques. Tout en reconnaissant que l'ouvrage de Pierre Munier

---

que quelqu'un des vôtres, écrivait-il à Calmet le 6 juin 1703, travaillât à l'histoire des monastères de votre congrégation. » (FANGÉ, *op. cit.*, p. 465.)

(1) CALMET, *Bibliothèque lorraine*, col. 680. Les quatorze volumes de documents se trouvaient alors à la bibliothèque de Moyenmoutier et les six volumes de l'histoire, à celle de Senones.

Digitized by Google

était « certainement trop diffus », Calmet confesse qu'il lui a emprunté beaucoup pour son histoire des hommes illustres de Lorraine (1).

L'histoire profane n'était pas négligée. Vers la fin du dix-huitième siècle, en particulier, l'abbaye allait devenir une véritable école d'archéologie, et c'est aux religieux de Moyenmoutier que l'on dut, à cette époque, la découverte des antiquités romaines du Donon, comme aussi les premiers travaux dont elles furent l'objet. Aidé de son frère Pierre, abbé de Senones, Hyacinthe Alliot visite la célèbre montagne en 1692 pour la première fois. Dans les années qui suivent, de nouvelles excursions, dirigées par lui et scientifiquement organisées, s'y succèdent, au grand étonnement des gens du pays qu'intriguaient les travaux des moines et dont la malice inquiète alla plus d'une fois jusqu'à briser les statues mises au jour par eux. De retour à Moyenmoutier, l'abbé rendait compte au monde savant des trouvailles faites au cours de ces explorations. Il en écrit plusieurs fois à son frère, J.-B. Alliot, alors médecin du Roi à Paris. Ses récits, que publiait le *Journal des Savants* (2), étaient d'un vif intérêt : on y trouvait une description consciencieuse des antiquités découvertes, remarquable par l'exactitude des observations archéologiques et par la justesse des déductions. En correspondance suivie dès lors avec Mabillon, il envoyait en même temps à l'il-

(1) C'est le sous-titre de la *Bibliothèque lorraine.*

(2) *Journal des Savants,* 1693, p. 55 et suiv. (éd. de 1729).

Digitized by Google

lustre religieux, à Saint-Germain-des-Prés, un rapport d'ensemble qui méritait d'être reproduit en entier dans le *Discours sur les anciennes sépultures de nos rois* (1). Vers la même époque aussi, Ruinart étant passé par Moyenmoutier au cours de son voyage littéraire en Alsace, les moines lui avaient fait les honneurs de leur montagne, — car le Donon était bien devenu leur domaine : l'abbé avait même acheté une vieille maison tout au pied pour servir de gîte et d'étape aux voyageurs et d'écurie aux chevaux qu'il fallait laisser là. On rapportait, du reste, à l'abbaye même, nombre des débris découverts. C'est ainsi que Ruinart nous apprend qu'il avait vu à Moyenmoutier « une tête de femme, prise sur le rocher, dont le travail était digne d'un artiste romain » (2). De ceux qu'on ne pouvait transporter, comme aussi des anciens monuments mis au jour, on prenait des dessins, au trait naïf mais fidèle, qui ont servi d'original à toutes les reproductions faites au dix-huitième siècle des antiquités du Donon (3).

---

(1) *Ouvrages posthumes de D. Jean Mabillon et de D. Thierri Ruinart,* t. II, Paris, 1724, in-4, p. 43-58. Les gens du pays donnaient aussi au Donon le nom de montagne de Framont, parce que, suivant une tradition populaire, le roi franc Pharamond y aurait été enseveli avec de grands trésors.

(2) *Voyage de dom Thierry Ruinart en Lorraine et en Alsace,* traduction française par l'abbé MARCHAL, dans le *Recueil de documents sur l'histoire de Lorraine,* t. VII, Nancy, 1862, p. 55. L'*Iter litterarium in Alsatiam et Lotharingiam* avait été imprimé à la fin du troisième volume des *Ouvrages posthumes de Mabillon et de Ruinart,* Paris, 1724.

(3) Cf. BECHSTEIN, *Les Antiquités du Donon,* dans le *Bulletin de la Soc. phil. vosg.,* 1892-1893, p. 281-364; traduction, par F. Baldensperger, d'un travail d'ensemble très complet paru

Digitized by Google

Sans être l'objet d'études aussi régulières, les sciences proprement dites n'étaient pas ignorées à Moyenmoutier. Les Alliot appartenaient à une famille qui s'était distinguée dans la médecine. Nous savons par Calmet que dom Hyacinthe, l'abbé, aimait à faire l'expérience de la transfusion du sang, d'un animal vivant dans un autre, qu'un de ses confrères, Desgabets, venait d'imaginer. On montrait encore au dix-huitième siècle, au monastère, les canaux d'argent dont il se servait pour cette opération (1).

De son côté, Alliot le jeune — celui-là même qui s'occupait à l'Académie d'études scripturaires et linguistiques — avait aussi composé divers ouvrages de médecine, entre autres un *Traité du Cancer,* fort curieux, qui parut à Paris sous le nom de J.-B. Alliot, son père, médecin de Louis XIV (2). J.-B. Alliot prétendait connaître un remède d'une efficacité merveilleuse pour la guérison de ce mal et le Roi avait exprimé le désir qu'il livrât son secret au public, d'autant que le médecin Helvétius (3) s'était vanté

---

dans le *Jahrbuch für Geschichte, Sprache und Litteratur Elsass-Lothringen* (VII. Jahrgang).

(1) CALMET, *Bibl. lorr.*, col. 36.

(2) *Traité du cancer où l'on explique sa nature et où l'on propose les moyens les plus sûrs pour le guérir méthodiquement, avec un examen du système et de la pratique de M. Helvétius,* par J.-B. ALLIOT, conseiller du Roy, médecin ordinaire de Sa Majesté et de la Bastille. Paris, 1698, in-12.

(3) Sans doute Jean-Adrien Helvétius, né en Hollande vers 1661, mort à Paris le 20 février 1727, grand-père du célèbre philosophe et littérateur français du même nom. Il était très sévèrement jugé comme médecin : « Ce fut un charlatan, écrit de lui M. Le Goffic, dans un article de la *Grande Encyclopédie,* et ses livres sont un tissu d'absurdités. »

Digitized by Google

— nos confrères de la Faculté souriront sans doute de cette confiante témérité — d'avoir découvert tout ce qu'on pouvait dire sur la question. C'est alors qu'Alliot engagea son fils, dom Hyacinthe, à écrire sur ce sujet, mais en termes assez vagues pour qu'il n'y eût que les initiés qui pussent entendre. A la fin du traité, l'auteur donnait une recette pour servir à la préparation du consomptif ou remède, — une sorte de poudre caustique à base de vitriol. Pendant longtemps, on crut à l'action de cette poudre, et Calmet assurait avoir été témoin de cures opérées par elle à Moyenmoutier (1).

Sous la direction des abbés, plus d'un religieux doué d'aptitudes particulières s'exerçait aussi parfois à d'autres travaux scientifiques. Dom Léopold Durand, qui habita l'abbaye quelques années, fut un des bons architectes du temps (2). Il avait com-

(1) *Bibl. lorr.*, col. 34 et suiv. Voir là le résumé que donne Calmet des théories — quelque peu étranges, il faut le reconnaître — que formulait Alliot dans son traité sur la nature du cancer. Il y établissait que le cancer, en général, soit occulte, soit apparent, a son origine dans une glande dont le tissu a été dérangé par quelque coup, froissement ou contusion, ou même par un reflûment d'humeurs, et dont les fibres ont été froissées ou dérangées, de manière que le sang n'y circulant plus qu'avec peine, y fermente, devient à peu près comme l'eau-forte, s'y corrompt et infecte tout le tissu de la glande et des parties voisines et, si on laisse trop longtemps le malade en cet état, toute la masse du sang.

(2) Né à Saint-Mihiel en 1666, tonsuré à l'âge de sept ans, puis, l'année suivante, chanoine de Saint-Gengoult de Toul, avocat, enfin, à l'âge de trente-sept ans, bénédictin à l'abbaye de Munster en Alsace. Il mourut à Saint-Avold en 1749. Cf. CALMET, *Bibl. lorr.*, col. 338-340.

Digitized by Google

posé de nombreux ouvrages : un traité des bains et des eaux de Plombières (1), divers recueils sur les forces mouvantes, sur la musique et les instruments de musique, un dictionnaire de marine, des dissertations sur la construction des voûtes, sur les moulins, les forges, les papeteries, les verreries, etc. C'était aussi un dessinateur habile. Outre le plan de Moyenmoutier, il avait dessiné celui de Saint-Epvre de Toul, de Saint-Avold, d'Epternach, du prieuré de Châtenois, une carte topographique des environs de Saint-Avold, une autre des districts des abbayes vosgiennes. Apparemment quelques-uns de ces travaux — dissertations ou dessins — furent exécutés à Moyenmoutier pendant le séjour qu'y fit le savant religieux, à l'époque où Belhomme reconstruisait le monastère (2).

Sur la fin du dix-huitième siècle, un autre moine qui appartient plus entièrement encore à Moyenmoutier par sa vie et par son œuvre, devait ajouter au bon renom scientifique de l'abbaye. Je veux parler de Claude Fleurand, ce religieux naturaliste dont la bibliothèque de Saint-Dié conserve un ouvrage si curieux.

De l'auteur, nous savons peu de chose. Il était d'Azerailles au diocèse de Toul (3). Nous connaissons

---

(1) Imprimé en 1748 par dom CALMET, avec beaucoup d'additions, sous le titre : *Traité historique des eaux et bains de Plombières, de Bourbonne, de Luxeuil et de Bains*, Nancy, 1748, in-8. Les autres travaux de dom Léopold Durand, longuement énumérés par CALMET, *loc. cit.*, étaient restés manuscrits.

(2) En 1710 et dans les années qui suivirent.

(3) Il avait fait profession à Moyenmoutier le 24 juin 1762. Plus tard, il fut envoyé successivement à Saint-Epvre et à

Digitized by Google

mieux son œuvre. Elle a pour titre : *Journal d'observations faites en 1776 et 1777 sur les insectes des environs de l'abbaye de Moyenmoutier* (1). Il avait réuni aussi une importante collection de minéraux et autres objets d'histoire naturelle qu'il montrait avec complaisance. Au reste, son journal était lui-même une collection : on voit encore des empreintes d'ailes de papillons au bas des articles qui le composent. C'est un ouvrage d'une lecture souvent attrayante qui abonde en observations justes, parfois empreintes d'une grâce charmante, marquées au coin d'une scrupuleuse exactitude (2). Ce n'est pas en simple poète qu'il décrit les merveilles de la nature, dont il a le sentiment très vif, mais encore en savant. Les premiers naturalistes de l'époque, Geoffroy, Réaumur, Sybille de Mérian sont consultés par lui. Aux indications

---

Saint-Mansuy de Toul, puis à Longeville. Revenu dans les Vosges, il était de nouveau à Moyenmoutier au cours des années 1776-1778. On le retrouve à Lay-Saint-Christophe en 1788, à Flavigny en 1789, à Saint-Epvre en 1791, enfin, pendant la Révolution, à Azerailles, son pays natal, où il meurt en 1802.

(1) Bibliothèque de Saint-Dié, ms. 49. Cf. BARDY, *Un Manuscrit entomologique de la bibliothèque de Saint-Dié* (*Annales de la Société d'Émulation des Vosges*, t. XIII, 1er cahier, 1868) et *Dom Claude Fleurand, moine bénédictin de Moyenmoutier et son journal d'observations...* (*Bulletin de la Société phil. vosg.*, 1879-1880). Le manuscrit de Saint-Dié comprend deux volumes in-4. Le deuxième volume contient les observations faites en 1778.

(2) Lire, en particulier, dans BARDY, *op. cit.*, ses remarques sur la piéride du chou, les vers à soie et leur élevage en Lorraine, les mœurs des fourmis, les vers de rosée, diverses espèces d'araignées. Voir aussi ses observations sur des chenilles qu'il élevait et dont il étudiait avec soin les métamorphoses.

Digitized by Google

qu'il puise dans les livres, il ajoute ses observations personnelles. Et il ne ménage pas ses courses : il a parcouru les alentours de l'abbaye, les prairies qui bordent les routes de Moyenmoutier à Étival, les rochers de la Haute-Pierre, les bois de la Bergerie, les rives du ruisseau de Ravine, les fraîches vallées du Rabodeau : il en connaît par le détail les moindres insectes.

Les études et les recherches de tout ordre auxquelles on se livrait à Moyenmoutier exigeaient assurément du talent et un persévérant effort. Mais elles supposaient aussi des instruments de travail, une bibliothèque. A cet égard encore, l'abbaye était favorisée. Sa bibliothèque était riche et jouissait d'une grande célébrité. Belhomme n'excède pas dans l'éloge lorsqu'il écrit que c'était une bibliothèque de choix, qui ne le cédait cependant, en nombre, à aucune de celles que l'on voyait en Lorraine (1). Et Belhomme avait le droit d'en être fier, car elle était bien son œuvre. Il avait mis à la former le meilleur de son intelligence et lui avait voué un véritable culte. A l'enrichir, il avait consacré la plus grande partie des revenus libres de la mense abbatiale (2). En relations constantes

(1) « *Selecta est illius bibliotheca, nec tamen voluminum numero cuiquam ex illis quæ in Lotharingiæ partibus existunt, inferior.* » (BELHOMME, *Hist. Med. mon.*, p. 42.) Et encore : « *Optimos quosque libros colligens amplam et selectam instruxi bibliothecam, cujus ope in omni scientia ecclesiasticis et religiosis viris consentanea docti et eruditi evadere possent.* » (*Ibid.*, p. 441.)

(2) Déjà Alliot, prédécesseur de Belhomme, avait songé à enrichir l'abbaye de livres utiles. Il avait envoyé à Paris, à

Digitized by Google

avec les libraires de Paris et de Strasbourg, il surveille toutes les occasions, ne recule devant aucune dépense. S'absente-t-il de son monastère, il n'y rentre guère sans quelque emplette. Va-t-il en Alsace, où l'abbaye avait des possessions, il passe par Strasbourg, où presque toujours il fait avec les libraires quelque important marché (1). Revient-il du chapitre général, de Saint-Vanne ou de Saint-Mihiel, il est rare qu'il n'en rapporte encore — c'est l'expression dont il se sert — « quelques ballots » (2). Mais ces livres, c'est surtout de Paris qu'il les reçoit, entre les années 1710 et 1716, par l'intermédiaire de Calmet, alors aux Blancs-Manteaux, et sa correspondance avec le futur abbé de Senones porte presque tout entière sur cet objet (3).

---

cet effet, des sommes considérables, et c'est lui qui, entre autres acquisitions heureuses, avait obtenu du tiercelin Donat, confesseur de Charles IV, l'unique copie manuscrite alors existante de la précieuse Chronique de Jean de Bayon. (CALMET, *Bibl. lorr.*, col. 87.) Voir aussi notre *Histoire de Moyenmoutier*, t. I, p. 47. Mais c'est principalement à Belhomme qu'est due la formation de la riche bibliothèque de Moyenmoutier.

(1) « J'ai achepté plusieurs livres à Strasbourg, écrit-il à Calmet le 11 novembre 1710, au voyage que j'y ay fait pendant la vendange dernière... Ce sont presque tous des historiens d'Allemagne. » Le 23 juillet 1714 : « J'ay encore achepté des livres à Strasbourg pour six à sept cens livres de ce pays-là. » Et, quelques semaines après, le 23 septembre : « Nous partons demain pour nos vendanges d'Alsace et, comme à cette occasion je ne manque guères de faire quelque petite emplette à Strasbourg, à mon retour, j'auray l'honneur de vous envoyer la liste de tout ce que j'y ai achepté depuis environ un an. »

(2) Lettre de Belhomme à Calmet, du 26 avril 1712.

(3) Les fonds envoyés à Paris par Alliot ayant été remboursés en billets de banque, Belhomme avait demandé à Calmet d'employer les sommes qui pourraient lui en revenir à

Digitized by Google

Il s'était proposé, c'est lui-même qui nous l'apprend, de posséder tous les auteurs originaux grecs et latins, toutes les nouvelles éditions des Pères et tous les livres nouveaux qui en vaudraient la peine. Son plan était de rendre la bibliothèque de Moyenmoutier « bonne et complète en genre de bibliothèque ecclésiastique et religieuse » (1). Il avait la passion, une intelligente passion, des livres. Dès qu'il s'agit de sa chère bibliothèque, aucun sacrifice ne lui coûte (2)

---

l'acquisition de livres : « Je me flatte que vous aurez eu la bonté de penser à nous faire avoir de bons livres pour la petitte somme qui vient à escheoir de nos rentes à la fin de cette année. Cette somme est de 600 livres et je vous supplie que l'emplette que vous nous ferez ne l'excède point, mais qu'elle soit moindre de quelque petite chose, par exemple de 10 livres qui sont au delà de 600, parce qu'il faut que le R. P. Procureur général ait toujours quelque petitte avance pour acquitter mes ports de lettres et autres menues dépenses qu'il est obligé de faire pour nostre service. » Lettre du 27 décembre 1710. — Calmet demandait quelquefois de garder quelques-uns de ces livres. Belhomme y consentait, mais non sans prendre de sages précautions pour qu'ils ne fussent pas perdus pour l'abbaye : « Et à l'égard du *Lexicon Heptiglotton* de Castel que vous souhaittez de retenir quelque tems, j'y consens très volontiers, à charge néantmoins que vous l'inscrirez du nom de nostre maison et que vous en envoirez le titre et le nombre et la forme des volumes pour l'enregistrer dans nostre catalogue affin qu'il soit moins en danger de se perdre dans la suitte. » Lettre du 22 juin 1711.

(1) Lettre du 21 mars 1713.

(2) « Je ne puis résister à la tentation d'avoir des livres, écrit-il le 19 août 1713, quoy que je n'en fasse pas grand usage. Sy vous y pouviez ajouter l'abbé Panorme et Gonzalez... cela augmenteroit ma joye. Mais après cela il faut cesser toutte emplette de livres, car je vous jure qu'il y a deja quelques mois que j'emprunte presque tout ce que je mets à achever nos batimens, qui ne peuvent estre entierement finis avant Pasques prochain. Il est vray que ci-devant j'aimois mieux les gros ballots que les petits, parce qu'il y a moins

Digitized by Google

et s'il reste quelque temps sans rien demander, il éprouve le besoin de se justifier (1). Même aux heures difficiles pour l'administration temporelle du monastère, il ne peut se refuser le plaisir d'acheter des livres, sauf à prendre ensuite, pour l'avenir, des résolutions qu'il ne saura pas tenir : « Tous les livres dont vous avez pris la peine de nous faire emplette, écrit-il sur la fin de 1711, me font plaisir, et quelque

---

d'emballeure et moins de voiture à proportion sur les gros que sur les petits, mais cy-après il n'en faudra plus ny petits ny gros, à moins que l'argent ne me revienne après l'entier achèvement de nos batimens. » Les embarras d'argent, d'ailleurs, ne durent pas et les pourparlers recommencent avec Strasbourg comme avec Paris : « Un marchand libraire de Strasbourg me propose une nouvelle édition des Conciles qu'il dit estre achevée. C'est apparemment celle du père Hardouin. Elle consiste, dit-il, en douze grands volumes in-fol. et il me l'offre pendant l'espace de quatre mois à 225 livres que je présume estre argent d'Alsace, ce qui reviendroit environ à 285 livres argent de France. Comme je ne connois ny le mérite, ny le prix de ce livre, je vous supplie de vouloir bien m'en dire vostre sentiment, car ce libraire prétend qu'après les quatre mois il ne pourra plus le donner qu'à raison de 60 livres d'augmentation et je serois bien aise de prendre mes mesures. » Lettre de septembre 1715.

(1) « Ne croyez pas que je perde le goût des livres. Je pense au contraire à faire un marché avec M. Émery — un des principaux libraires de Paris — semblable à celui de Saint-Avo, et je me crois d'autant plus en estat de l'exécuter que nostre maison a de quoy payer au moins 1.000 livres par an de ses rentes de Paris... Vous me ferez beaucoup de plaisir de me faire avoir complets tous les ouvrages que nous avons commencés, et mesme tout ce qui s'imprime de nouveau et qui en vaut la peine... Plus M. Émery aura de marchands comme nos pères de Saint-Avo et ceux d'icy, plus il se trouvera en estat de faire de bonnes affaires... Vous pourrez lui proposer la mesme chose pour Moyenmoutier, à condition qu'il m'envoira pour 4.000 livres de livres pour le mois de juin de l'année prochaine 1714... » Lettre du 7 janvier 1713.

Digitized by Google

pauvre et embarrassé que je sois après nos bâtimens (1), je ne puis m'empêcher de vous prier d'achever les *Ad usum seren. Delphini* dès que vous en trouverez l'occasion. Je voudrais bien aussy que vous nous achetassiez Duchesne, *De l'Histoire de France*, mais après cela il faut aller bride en main et surseoir un peu jusqu'à ce que je me trouve plus au large. Je viens d'acheter des livres à Strasbourg encore pour près de 800 livres... » Et, incorrigible, il ajoute aussitôt, dans la même lettre : « Si pourtant vous pouviez recouvrer deux petittes pièces dont on m'a parlé avec éloge, vous me feriez plaisir de me les envoyer par la première commodité (2). »

Avec les ouvrages anciens, en effet, les « actualités » ont leur place dans les commandes et les envois. A diverses reprises, Belhomme en réclame ou remercie de celles que Calmet lui adresse : « Lorsque vous nous enverrez des ballots, lui écrit-il, vous me ferez toujours plaisir d'envoyer en mesme tems ce qu'il y aura de meilleur parmy ces petits escrits qui paraissent de tems en tems. Ce qui n'aurait plus l'agrément de la nouveauté pour des gens qui sont à Paris ou à portée de Paris, peut l'avoir pour de pauvres Vosgiens (3). »

---

(1) Il reconstruisait alors l'abbaye.

(2) Il écrit encore, le 22 juin 1711 : « Au commencement du mois de juillet prochain, les RR. PP. des Blans-Manteaux nous devront cent escus de rente. Quelque court que je sois d'argent, je ne puis m'empescher, mon Révérend Père, de vous prier d'employer encore cette somme en livres... »

(3) Lettre du 8 janvier 1712. Le 10 mars suivant, Belhomme « supplie » son correspondant de lui envoyer, au prochain bal-

Digitized by Google

Chaque mois, presque chaque jour, ce sont de nouveaux ouvrages qui sont ainsi expédiés, de Paris ou de Strasbourg, à destination de Moyenmoutier : Conciles de Hardouin, grands dictionnaires de Furetière et de Bayle que les religieux avaient témoigné le désir de posséder, Polyglotte de Londres, Recueil des Historiens de Duchesne, Byzantine, Bollandistes (1), Recueil de pièces concernant les affaires de France et d'Angleterre en quatorze volumes, grand Atlas historique en cours de publication, etc. (2).

En même temps qu'il faisait ces précieuses acquisi-

---

lot, entre autres ouvrages qu'il lui désigne, ceux de l'abbé Panorme — Tedeschi le Panormitain, auteur d'importants traités du droit canonique — ajoutant : « Il me semble que cet auteur ne doit pas manquer dans une bibliothèque où l'on veut avoir les meilleurs canonistes. »

(1) Les *Acta sanctorum* des Bollandistes, en particulier, tiennent à cœur à l'abbé de Moyenmoutier. Il en avait eu besoin pour ses travaux personnels et s'était vu obligé de les faire consulter à Paris. Aussi désirait-il vivement en avoir, au plus tôt, une édition complète : « A l'égard des Bollandistes, écrit-il le 23 janvier 1714 à Calmet, je vous avoue que mon inclination seroit de tout avoir dès à présent, mais je m'en remets à ce que vous en déciderez... quoiqu'il en soit, il faut les avoir et plus tôt tous qu'une partie. Ceux qui viendront après nous pourront rachepter la nouvelle impression des mois de janvier et février qui se fera de leur tems et nous, nous aurons le plaisir d'avoir tout ce qui s'est imprimé du nostre. Voilà mon sentiment. »

(2) La série des manuscrits comprenait 103 numéros dont un certain nombre correspondaient à plusieurs pièces et ouvrages. Montfaucon a énuméré les principaux dans sa *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova*, t. II, Paris, 1739, p. 1180. On y voyait figurer, outre des manuscrits très anciens, une importante copie de Jean de Bayon, trois volumes de Mémoires du cardinal de Retz écrits de sa main, une copie de la Chronique de Richer et les quatorze volumes de documents, recueillis par Pierre Munier.

Digitized by Google

tions, Belhomme préparait, pour les recevoir, de magnifiques boiseries en chêne sculpté que l'on peut encore admirer aujourd'hui à la bibliothèque d'Épinal (1), et qu'il installait en de somptueux bâtiments. Lorsque dom Calmet, de retour de Paris, viendra se fixer à Moyenmoutier (2), l'abbé priera le docte religieux de consacrer une partie de ses loisirs à la mise en ordre des nombreux volumes qu'il avait rassemblés avec tant d'amour, et de tous ces trésors il fera dresser, avec un soin extrême, un catalogue détaillé. Mieux encore que les lettres de Belhomme, Messieurs, cet imposant catalogue — il remplit deux énormes in-folio — nous donne une idée des richesses que possédait la bibliothèque de Moyenmoutier (3). On y trouvait en Écriture sainte, en patristique, en histoire, tout ce qui se publiait alors, soit en France, soit en Allemagne : collections des conciles, collections historiques de Lorraine, de France, d'Angleterre, d'Es-

(1) Une partie de ces boiseries cependant se trouve à la Bibliothèque publique de Saint-Dié.

(2) En 1716. Cf. FANGÉ, *op. cit.*, p. 46.

(3) *Catalogus bibliothecæ Mediani monasterii editus anno MDCCXXVII abbate reverendissimo et clarissimo Domino D. Humberto Belhomme cui istæc omnis debetur litteraria suppellectilis,* deux forts volumes grand in-folio actuellement conservés à la Bibliothèque d'Épinal, ms. 189. Sur la garde du premier volume se voient, frappées en or, les armes de Belhomme : une croix et trois étoiles avec cette devise : *Splendor ejus ut lux erit.* Ce catalogue est rédigé avec un minutieux détail. Chaque catégorie de livres y est désignée par une lettre de l'alphabet. En regard de chaque ouvrage on indique le prix qu'il a coûté. Il n'est pas rare d'y voir des livres ou collections achetés, à Paris ou à Strasbourg, 100, 200, 300, 600 et jusqu'à 900 livres.

Digitized by Google

pagne, d'Italie, d'Allemagne, des Provinces-Unies, de Danemark, de Russie, de Suède et de Norvège, d'Égypte même et de Perse, collections de droit, bibliothèques et dictionnaires. L'histoire surtout — qui fut toujours la province préférée des moines bénédictins, — y était magnifiquement représentée. Elle y comptait plus de 2.000 volumes, la plupart in-folio ou in-quarto.

La bibliothèque de Moyenmoutier resta la merveille de l'abbaye jusqu'à la fin du dix-huitième siècle (1). Ceillier affirme qu'elle était la plus nombreuse et la mieux choisie de celles que l'on trouvait en Lorraine (2), et le jurisconsulte Thibault, en 1763, pouvait attester qu'elle était une des plus considérables et des plus curieuses de l'Europe (3).

Si le temps ne m'était mesuré, Messieurs, je voudrais rappeler encore que les travailleurs de Moyenmoutier ne demeuraient pas isolés. Ils étaient en commerce suivi avec leurs confrères de Saint-Vanne, en relations aussi avec les grands bénédictins de Saint-

(1) Vers le milieu du dix-huitième siècle, lorsque Barrois, successeur de Belhomme, entreprit de reconstruire le monastère sur un plan nouveau, il ménagea à son tour à la bibliothèque, dans l'aile gauche de l'édifice, une fort belle installation. Cette vaste salle, toute en pierre, spacieuse, élevée, où l'on avait disposé, adossées aux murs ou placées transversalement, les superbes boiseries de Belhomme, existe encore aujourd'hui. Elle permet de se représenter l'aspect exact que devait offrir la bibliothèque.

(2) Mémoire de dom Ceillier sur Belhomme, imprimé dans le *Dictionnaire* de MORÉRI, art. Belhomme.

(3) THIBAULT, *Histoire des lois et usages de la Lorraine et du Barrois dans les matières bénéficiales*. Nancy, 1763, p. 214.

Digitized by Google

Maur, Mabillon, Ruinart, Martène, Montfaucon, pour ne citer que les plus illustres, et par eux, avec le monde savant de l'époque, avec Moreau, l'historiographe de France auquel le prieur Sébastien Estienne adresse des pièces d'archives soigneusement collationnées, avec dom Grappin, le célèbre moine de Besançon, avec Grandidier, l'historien de l'Alsace.

Mais je dois finir. Je voudrais vous avoir montré, en cette rapide esquisse, que sous l'intelligente direction des grands abbés qui la gouvernèrent et qui surent la marquer de leur puissante empreinte, Alliot surtout et Belhomme, l'abbaye de Moyenmoutier a été vraiment pour la Lorraine un centre fécond d'activité intellectuelle. Elle fut bien un peu notre Saint-Germain-des-Prés. Sa gloire littéraire ou scientifique ne s'incarne pas, peut-être, dans une personnalité brillante comme celle de Hugo à Étival ou de Calmet à Senones, mais plusieurs générations de bons ouvriers s'y sont succédé qui ont apporté plus d'une pierre solide, bien éprouvée et consciencieusement travaillée, à l'édifice intellectuel du dix-septième et du dix-huitième siècle. Pour leur part, ils ont contribué à poser les fondements des grandes œuvres d'érudition historique qui restent l'honneur du nom bénédictin. Peut-être estimerez-vous, Messieurs, qu'en même temps que de l'ordre de Saint-Benoît, ils ont bien mérité de notre province et de la science, et m'excuserez-vous d'avoir essayé de rendre hommage à leur mémoire.

Digitized by Google

L'ENSEIGNEMENT DE LA GÉOLOGIE

(IMPRESSIONS)

Par M. René NICKLÈS

MESSIEURS,

Les hommes de laboratoire ne sont guère habiles dans l'art de faire des discours : que dirai-je des géologues, appelés à passer la plus grande partie de leur existence en pleine campagne, loin des villes, à n'entendre que la parole d'hommes simples, au jugement droit, il est vrai, mais au langage parfois trop dénué d'artifices? A pratiquer l'école buissonnière, on ne découvre pas le secret de l'éloquence. Vous m'excuserez si, pour une fois, je me dois de faire exception à la règle que je me suis imposée : il est juste tout au moins que je vienne remercier publiquement l'Académie de l'honneur qu'elle m'a fait en voulant bien m'accueillir.

Dans la modeste contribution que j'apporte aujourd'hui à l'œuvre commune, je vous prie de voir, avec l'hommage d'une très sincère gratitude, le désir de vous faire connaître quelques-unes des impressions que m'ont laissées trente années consacrées aux re-

Digitized by Google

cherches, dont dix-huit à l'enseignement de la géologie.

Ces deux mots, recherches et enseignement, résument tout un programme; ils représentent deux branches scientifiques très différentes, il est vrai, mais cependant étroitement unies et s'aidant l'une l'autre au plus haut degré; deux branches aussi éloignées qu'inséparables l'une de l'autre.

Dans l'une, on doit développer avec un même ordre d'importance toutes les subdivisions de la science qu'on se propose d'enseigner, aussi bien celles auxquelles on est resté longtemps indifférent que celles que l'on a approfondies pour avoir été attiré vers elles par une prédilection marquée. Moralement, celui qui enseigne n'a pas liberté entière : il est encadré dans des limites qu'il ne peut ni ne doit franchir.

Dans l'autre, on a le sentiment de l'indépendance la plus absolue, la liberté de se porter vers le sujet de prédilection, d'en approfondir les points obscurs sans être limité ni contraint, ni par le temps ni par l'espace. La recherche des hypothèses vraisemblables et leur vérification lui donnent un charme indéfinissable qui ne peut être comparé qu'à celui qu'éprouve un artiste se livrant librement à son art.

Vous me permettrez, pour mieux préciser, de prendre pour exemple la science que j'ai l'honneur d'enseigner, et de vous exposer comment je comprends en géologie l'enseignement et la recherche des faits nouveaux.

L'enseignement de la géologie avait autrefois plus que maintenant la faveur du public. Pourquoi?

Digitized by Google

Parce qu'il était plus simple, parce qu'il était très simplifié, trop simplifié même, au point d'être inexact. Le plus souvent, les théories générales que l'on se plaisait à exposer avaient été prématurément conçues, peu d'entre elles ont subsisté. L'enseignement consistait à exposer avec cette éloquence oratoire, alors de mode, des théories qui n'étaient que des hypothèses, très séduisantes, il est vrai, mais que l'observation scientifique rigoureuse et précise n'a pas confirmées depuis : l'enseignement géologique atteignait parfois les proportions d'un véritable roman où les faits ne devaient servir qu'à démontrer la pensée de l'auteur. Quant aux faits contradictoires, on les négligeait purement et simplement, ou bien on ne les considérait que comme des exceptions confirmant la règle et lui donnant plus d'autorité.

Heureusement, nous sommes loin de cette époque, plus de quarante ans nous en séparent, et dans ces quarante années, la géologie a repris sa véritable orientation.

Partout, maintenant, on a abandonné ces tendances idéalistes, on a délaissé ces idées préconçues pour se porter d'abord vers l'analyse exacte et approfondie des phénomènes géologiques. Fondées sur une documentation précise, les généralisations ne sont plus prématurées. L'œuvre de synthèse a pu être abordée avec certitude. Cette méthode moins attrayante peut-être, mais plus rigoureuse, a porté ses fruits.

Suess, professeur à l'Université de Vienne, a eu la plus large part dans cet essor. Concluant avec pru-

Digitized by Google

dence quand les documents étaient insuffisants, avec autorité quand ils abondaient, il a fait la lumière sur l'histoire de la terre, laissant pour probable ce qui n'était encore que probable, ne donnant pour certain que ce qui l'était. Depuis 1886, époque à laquelle il a publié cette admirable synthèse qu'est « la Face de la terre », la géologie n'a plus eu qu'à suivre ces excellentes et saines traditions qui nous amèneront un jour, sans doute, à connaître aussi complètement que nous le pouvons le sol qui nous porte et qui nous donne les éléments de notre existence.

Nous sommes loin, maintenant, des premiers temps de la géologie; l'enseignement n'en est peut-être plus aussi facile qu'autrefois; mais il n'en est que plus entraînant pour celui qui en a la mission. La nécessité de le documenter solidement avec des détails le rend peut-être moins attrayant au premier abord; mais ceux qui le suivent et qui ont le courage de ne pas se laisser rebuter par les difficultés du début trouvent leur récompense lorsqu'ils arrivent à posséder, s'appuyant sur une documentation solide, les lois générales de la formation du globe terrestre.

L'enseignement de la géologie, pour être bien compris, comporte trois subdivisions : l'enseignement à l'amphithéâtre, l'enseignement au laboratoire, l'enseignement sur le terrain.

C'est certainement à l'amphithéâtre que la mission d'enseigner avec succès est le plus ardue. Tous les termes techniques, très nombreux, souvent trop nombreux, sont à définir avant de les employer; pour représenter à l'amphithéâtre ce qu'il est si facile de

Digitized by Google

voir sur le terrain, il faut faire appel à l'imagination; il ne faut passer d'un sujet à un autre qu'avec l'assurance qu'on a été compris. Un aide précieux, d'application relativement récente, est l'emploi des projections : non pour amuser l'œil des auditeurs, mais pour donner une démonstration plus frappante des faits exposés, et pour transporter rapidement l'esprit vers les régions éloignées où ces faits sont les plus tangibles. Mais, dans l'exposé des détails nécessaires, il faut cependant éviter certains écueils : que celui qui a mission d'enseigner se garde des énumérations trop longues; qu'il prenne une région comme type et, ce type une fois étudié en détail, qu'il indique les changements essentiels que l'on observe ailleurs; qu'il s'attache surtout à faire connaître les phénomènes généraux; qu'il développe le jugement chez ses élèves plus que la mémoire détaillée; que, suivant l'expression d'un des maîtres autorisés de la géologie française, il fasse vibrer l'intelligence de ses auditeurs; qu'il envisage son cours comme une plaidoirie, plaidoirie passionnante parce que la cause est juste. L'enseignement ne doit pas être la répétition d'un livre; il doit être tenu au courant des faits nouveaux disséminés un peu partout. Il doit aussi exposer autant les théories générales solidement établies que les déductions pratiques qu'on peut en tirer au point de vue des applications. Sous le prétexte mesquin qu'elle est utilitaire, la géologie appliquée ne doit pas être négligée; mais elle ne doit, comme toute science appliquée, n'être exposée que comme le corollaire de la science pure. Loin de détourner du but pour-

Digitized by Google

suivi, les exemples d'applications relèvent l'intérêt parmi les hésitants, les entraînent et parfois décident d'une carrière.

L'enseignement au laboratoire, les travaux pratiques, aident à cet entraînement.

Dans le calme de la salle des travaux, les élèves étudient les échantillons un à un, avec précision; c'est l'étude analytique dans toute l'acception du mot, mais avec un guide; c'est la base de la documentation solide, nécessaire au futur géologue, documentation qui sera utilement complétée par des collections bien classées, où, à côté des échantillons caractéristiques exposés au complet, l'élève pourra voir les exemplaires exceptionnels. Les collections sont nécessaires; elles sont le résumé de ce que l'on verra sur le terrain : exposées en vitrines, elles peuvent être revues en quelques instants, et documenter ainsi en peu de temps ceux qui ont à entreprendre une étude ou une exploration. Apprendre à déterminer des échantillons, apprendre aussi à saisir la structure du sol par l'examen des cartes conduit à cette troisième branche de l'enseignement géologique : l'enseignement sur le terrain.

L'enseignement sur le terrain est certainement le plus intéressant de tous. Il montre en place les faits exposés au cours d'une façon plus théorique. Mais la tâche n'est pas toujours aisée pour celui qui conduit. Sur le terrain, il est toujours en face de l'imprévu; il doit répondre à des questions multiples et souvent embarrassantes : il a la fatigue en plus et ses notes en moins. Mais il a l'attrait de voir des intelligences

Digitized by Google

neuves s'enthousiasmer pour la première fois, il a la satisfaction de voir comprendre avec précision ceux qui n'avaient encore saisi que vaguement les idées générales exposées; et si cette mission est souvent plus lourde que celle de l'enseignement à l'amphithéâtre, les résultats qu'elle donne récompensent largement celui qui a l'honneur d'en être chargé. Au contact des générations nouvelles, toujours jeunes, qui se succèdent, il éprouve une des illusions les plus douces de l'existence, celle de ne pas vieillir.

Il sait d'ailleurs qu'aux excursions l'élève apprend et retient sans peine. Il sait aussi que les fatigues éprouvées en commun dans ces courses souvent longues, que le contact continuel pendant une ou plusieurs journées consacrées uniquement à un même but, établissent entre élèves et professeur une cordialité scientifique qui se poursuivra dans les entretiens au laboratoire.

Après avoir été guidé dans un certain nombre d'excursions, et une fois affranchi de ses examens, l'élève peut être livré à son initiative : il le fait modestement d'abord, dans des reconnaissances limitées, de courte durée; mais rapidement il devient mûr pour entreprendre des voyages de recherches, d'exploration, qui le conduiront à découvrir des faits nouveaux.

On ne sait pas assez, en France, combien est puissant et séduisant l'attrait de ces voyages de recherches. Au charme qu'éprouve le touriste à découvrir des régions nouvelles, s'ajoutent pour le géologue, la satisfaction de deviner, d'après la surface, la structure

Digitized by Google

du sol dans ses profondeurs, le sentiment d'enrichir la science de documents inconnus, et de se rendre utile par les applications qui en découlent.

Il ne lui est pas nécessaire d'ailleurs d'être doué de qualités exceptionnelles d'intelligence : il lui faut avant tout être consciencieux, ce qui est à la portée de tous, persévérant et tenace, ce qui dépend de la volonté humaine, et bon observateur, qualité qu'on arrive facilement à acquérir.

A faire ces explorations, non seulement l'homme enrichit la science, mais, résultat inattendu, au point de vue moral, il s'améliore. Lorsque, quittant les sphères civilisées, il aborde l'étude des régions lointaines où la vie pastorale existe encore, il se trouve en contact avec des hommes simples, parfois illettrés. Son premier sentiment est de se complaire dans sa supériorité, mais la revanche est proche; ces hommes qu'il dédaigne quelque peu sont souvent des observateurs de premier ordre, doués d'une mémoire à dérouter les plus érudits. A leur contact, son jugement ressent lui-même une suggestion heureuse; il tend de moins en moins à se perdre dans les détails et revient spontanément à la recherche des grandes lignes, entraîné qu'il est par la simplicité qui l'entoure. Ce n'est guère dans le tumulte que naissent les idées générales, c'est plutôt dans l'isolement et le silence...

Mais au charme des études sur le terrain il y a parfois un léger revers : on médit souvent et à tort de la géologie, on la traite de science ingrate et aride : pas un géologue, il est vrai, ne le croit, et qui doit-on écouter en pareille matière, sinon un géologue?

Digitized by Google

Dénué de dehors séduisants, presque toujours en tenue de campagne, avec ses vêtements parfois déchirés ou tachés de terre, avec son sac et son marteau, le géologue n'est connu dans les champs que du casseur de pierres ou du maître carrier, qui comprennent dans une certaine mesure ce qu'il étudie; les paysans le regardent passer d'un œil méfiant, lancent à ses trousses le garde champêtre, voyant en lui un chemineau doué d'intentions mauvaises; les passants attardés s'en écartent, les gendarmes le prennent pour un colporteur suspect, un contrebandier, un espion..... on lui prête les professions les moins nobles. Et pourtant ce n'est pas un être méchant ni redoutable; il est même généralement honnête..... En tout cas, c'est un homme heureux, parce qu'il a dans la vie un but; parce qu'il se sent chargé d'une mission, et d'une mission tellement vaste que sa vie ne pourra suffire à l'accomplir; et aussi, parce qu'il trouve dans ses recherches le sentiment d'être utile pour une part aux conquêtes de la science et au bien-être de l'humanité.

Digitized by Google

RÉPONSE DU PRÉSIDENT

M. le Doyen Albert MARTIN

AUX RÉCIPIENDAIRES

MM. l'Abbé JÉRÔME, R. NICKLÈS, le G[al] de LARDEMELLE

MESSIEURS,

L'Académie a décidé qu'il y aurait cette année trois récipiendaires. Elle a sans doute pensé au proverbe qui dit : « Abondance de biens ne nuit pas »; et, comme elle est autant un salon qu'une académie, comme elle accueille avec la même bienveillance le savant et l'artiste, l'homme de lettres, l'homme d'église et l'homme d'épée, il se trouve qu'aujourd'hui les trois confrères qui viennent de prononcer leur discours de réception et auxquels je dois répondre, au nom de l'Académie, représentent ces trois grandes manifestations de la vie de la Lorraine, le clergé, la science, l'armée. Assurément, si le discours du président manque cette année de variété, ce ne sera pas la faute du sujet.

Digitized by Google

MONSIEUR (1),

En attribuant à l'un des récipiendaires l'honneur de représenter en ce moment ici la science, je vous ai fait certainement tort. Vous êtes, vous aussi, un savant et un vrai savant. C'est sur le domaine de l'histoire que s'exerce votre activité. Vous avez été, pendant de longues années, professeur d'histoire ecclésiastique et de droit canonique au grand séminaire de Nancy. C'est en cette qualité que vous fûtes appelé à prendre une part très active à la préparation des statuts synodaux du diocèse de Nancy publiés en 1902. On a rendu justice en haut lieu à votre concours intelligent et dévoué. Votre nomination aux fonctions si délicates et si importantes de vicaire général fut la juste récompense des services rendus.

Vous aviez voulu, cependant, conquérir les titres universitaires. Vous avez été étudiant à notre Faculté des lettres. C'est là que vous avez été formé à la pratique des obligations professionnelles de l'historien. Elles sont de deux sortes : sincérité dans la recherche, obligation absolue de ne négliger aucune source d'information; sincérité dans l'exposition des conclusions fournies par la recherche. Vos maîtres vous avaient apprécié de bonne heure. Aussi ne furent-ils pas surpris quand, au concours d'agrégation de 1895, ils virent figurer votre nom sur la liste des candidats reçus. Le mémoire que vous aviez présenté pour la première partie de l'examen avait

(1) M. l'abbé Jérôme.

Digitized by Google

pour sujet : « L'Église séculière du royaume franc à l'époque de Charlemagne »; il vous valut de vives félicitations de la part d'un maître comme M. Pfister.

C'est lui d'ailleurs qui vous avait attiré vers les études médiévales. Peut-être de vous-même incliniez-vous déjà de ce côté. Sous l'influence d'un autre maître de la Faculté, M. Pariset, un nouveau champ d'action vous était ouvert, l'histoire de la Révolution. C'est sur ces deux points principaux qu'a porté jusqu'ici l'effort de votre recherche : l'histoire de l'Église pendant le Moyen Age et pendant la Révolution.

Déjà, pendant que vous prépariez l'agrégation, votre vocation d'historien s'était affirmée. Malgré le labeur écrasant qu'impose la préparation d'un pareil concours, vous trouviez le temps de commencer une étude sur l'abbaye de Moyenmoutier et une autre sur les cahiers du clergé lorrain aux états généraux de 1789.

La première partie de l'histoire de l'abbaye de Moyenmoutier obtint en 1896 de l'Académie de Stanislas le prix Herpin. Elle avait d'abord été publiée dans une revue locale; elle parut en 1902 sous la forme d'un gros volume in-8 de près de 600 pages. Cette première partie traitait de l'histoire de la célèbre abbaye pendant le Moyen Age. Le sujet était difficile. La question des sources en particulier était délicate. Comme toujours, quand on étudie les choses anciennes, les documents sont rares, épars, incomplets, souvent même contradictoires. C'est d'abord un travail long et pénible que de les trouver; cela fait, il faut les comparer, les classer, les interpréter, donner

Digitized by Google

à chacun sa juste valeur. Ici ce n'est plus la patience qui est la qualité nécessaire, c'est la critique; il faut un esprit juste, fin, avisé, étendu; il faut surtout de la prudence et aussi de la fermeté. Vous avez montré que vous possédiez toutes ces qualités. Votre travail est conduit avec l'esprit scientifique le plus sûr. Vous avez tout soumis à une critique sévère, les textes et les documents. Vous avez essayé de dégager la part de vérité qui avait été conservée sur ces faits anciens. Il vous est arrivé ainsi d'examiner et de rejeter certaines légendes populaires, fleurs délicates et brillantes que le poète admire, que l'historien admire aussi, mais sur lesquelles il a le devoir de porter la main et qu'il se croit le droit d'écarter un peu pour voir la réalité qu'elles couvrent. Vous ne croyez pas que sainte Odile soit venue à Moyenmoutier; mais, en revanche, vous avez prouvé que saint Hidulphe est né un siècle plus tôt que ne le disaient les récits légendaires sur la vie du fondateur de l'abbaye. Sur ce point, la réalité historique est plus belle que la légende. Naturellement, les discussions sont nombreuses dans votre livre; on les lit sans peine; elles sont exposées avec netteté et clarté; votre style a toujours cette sobriété lumineuse qui est la première qualité du style scientifique.

Le sujet, du reste, vous imposait ce genre de qualités. Il faut bien le dire, on est un peu surpris en lisant votre livre : on n'y trouve pas ce qu'on s'attendait à y trouver. Les moines de votre abbaye ont sans doute été mêlés aux grands événements qui forment l'histoire générale; ils en ont sûrement ressenti le

Digitized by Google

contre-coup. Peut-on supposer, par exemple, qu'ils soient restés indifférents à la lutte tragique entre le sacerdoce et l'Empire? Et cependant il n'en est resté aucune trace dans l'histoire de Moyenmoutier; aucun des documents, qui nous ont été conservés, ne nous parle du pape, de l'Empereur et de leur querelle; rien ne nous fait entendre l'écho de ces grands bruits sous les voûtes de l'abbaye.

L'intérêt de votre livre est cependant considérable. Vous nous montrez comment ont vécu pendant de longs siècles ces sociétés d'hommes qu'un même idéal, une même foi réunissaient. Ils sont à l'écart du siècle, et cependant ils sont de leur temps; ils en portent l'empreinte, plus peut-être que ceux qui sont dans le siècle, car ils ont vécu plus qu'eux des grandes idées qui ont fait alors le fond de la conscience humaine.

Comme toutes les choses de ce monde, l'abbaye a eu de bons et de mauvais jours, des moments d'éclat et des éclipses; les mœurs se dérangeaient, la règle monastique fléchissait, mais bientôt une réforme heureuse ramenait l'ordre et la paix.

Vous n'avez écrit que la première partie de l'histoire de Moyenmoutier; vous vous êtes arrêté à la fin du seizième siècle, au moment où, grâce à la réforme de Saint Vanne, va s'ouvrir l'époque la plus brillante de l'abbaye. Dans le discours que vous venez de prononcer, vous nous avez donné un chapitre de cette histoire. Vous nous avez montré rapidement l'œuvre des dom Calmet, des dom Ceillier, des Alliot, des Belhomme; tous ces savants, tous ces abbés ont fait, comme vous le dites, du couvent de Moyenmoutier

Digitized by Google

le Saint-Germain-des-Prés de la Lorraine; vous avez raison de croire qu'ils ont bien mérité de l'Ordre bénédictin et de la science. Laissez-moi seulement vous dire qu'en nous donnant ainsi un chapitre de ce livre vous n'avez fait qu'aviver nos désirs; nous demandons le livre entier; nous sommes impatients de vous voir continuer cette histoire de l'abbaye vosgienne; car nous savons que le jour où elle sera terminée, une belle œuvre aura été créée qui fera honneur à la Lorraine et à la science française.

En 1894, M. Pariset, dont vous suiviez les leçons à la Faculté des lettres, consacrait une de ses conférences à l'étude des cahiers du clergé aux états généraux. Le professeur regrettait qu'aucun des cahiers du clergé lorrain n'eût été conservé. Grâce à vous, Monsieur, cette lacune fut comblée en partie. Vous avez eu cette bonne fortune, qui est propre aux bons travailleurs, de trouver ce que vous cherchiez. La rédaction des cahiers, comme du reste l'élection des députés, était, on peut dire, à deux degrés. La Lorraine et le Barrois avaient été divisés en quatre circonscriptions qui comprenaient un certain nombre de bailliages. Chaque bailliage rédigeait ses cahiers et nommait ses délégués. Les délégués se réunissaient ensuite au chef-lieu de la circonscription; ils examinaient les cahiers du bailliage et en opéraient, comme disait le Règlement royal, la réduction; cela veut dire qu'ils les résumaient pour former le cahier commun de la circonscription. Vous avez trouvé les cahiers des bailliages de Nancy, Lunéville, Blâmont, Rozières, Vézelise et Nomeny, qui formaient la circonscription de Nancy.

Digitized by Google

Ces cahiers vous ont fourni la matière d'une série d'articles que M. Pfister fut heureux d'accueillir dans la revue de la Faculté, les *Annales de l'Est*, en 1895, et qui ont formé ensuite un livre publié en 1899 sous le titre : *Les Élections et les Cahiers du clergé lorrain aux États généraux de 1789*. Ce livre est un chapitre des plus intéressants de l'histoire de la Révolution en Lorraine. Ce qui frappe tout d'abord, quand on lit le récit que vous faites des élections du clergé, c'est de voir la lutte s'engager dès la première heure entre le haut et le bas clergé ! Les curés lorrains ont mené la lutte avec habileté et énergie. Plusieurs des chefs du bas clergé présentent des physionomies intéressantes, en particulier le curé de la paroisse Saint-Sébastien, de Nancy, ce Guilbert, qui fut véritablement l'âme du mouvement : actif, intelligent, habile à trouver des expédients, il prépare et assure le succès. Mais une grande déception l'attendait, déception qui n'est pas un fait rare en politique. Lui qui avait si bien dirigé l'attaque, il fut abandonné des siens le jour décisif ; il ne put pas se faire élire même aux élections du premier degré. Il tenait cependant beaucoup à cette élection ; il avait même promis de ne pas accepter s'il était élu ; on lui refusa cette satisfaction. Mais se serait-il désisté ?

La découverte de ces cahiers du clergé lorrain était certes importante. Votre bonne fortune n'était pas épuisée. Peu de temps après, vous mettiez la main sur un autre document relatif aussi à l'histoire de l'Église de France pendant la Révolution. Les ecclésiastiques français, chassés de leur pays, avaient dû

Digitized by Google

s'adresser, pour vivre, à la charité des pays qui les avaient accueillis. Une œuvre de collectes fut créée qui donna de bons résultats. Vous avez trouvé les deux manuscrits qui nous ont transmis l'histoire de ces missions. Ces documents ne sont pas seulement intéressants en ce qu'ils nous font connaître les misères des prêtres français, exilés volontaires ou forcés! Ils nous montrent de quelle façon les événements qui se passaient en France étaient jugés en Europe, et ils nous aident à mieux comprendre ce qu'ont pu être alors les rapports de la France avec les puissances étrangères. Ce n'est donc pas seulement sur l'histoire religieuse de la Révolution que vous avez apporté quelque lumière, mais aussi sur l'histoire de notre politique extérieure. La Société d'histoire contemporaine vous fit l'honneur de se charger de la publication de votre livre qui parut en 1899 sous le titre de : *Collectes à travers l'Europe pour les prêtres français déportés en Suisse pendant la Révolution.*

Mais je dois me hâter. J'aurais voulu m'arrêter un peu sur le livre que vous avez consacré à Notre-Dame de Bon-Secours, cette église si intéressante par les souvenirs qu'elle rappelle et les monuments qu'elle renferme. Je puis dire au moins que le livre est écrit avec l'esprit scientifique dont vous avez toujours donné tant de preuves. Parmi les nombreux articles que vous avez écrits sur divers sujets, je ne puis ici que signaler la notice émue que vous avez consacrée à votre ami, l'abbé Paul Xilliez, qui fut, lui aussi, un des bons élèves de notre Faculté des lettres et qui mourut à vingt-huit ans, « au moment où, comme

Digitized by Google

vous le dites, les espérances qu'il avait fait concevoir allaient devenir des réalités ».

Pour vous, au contraire, nous pouvons dire que les espérances, que vos maîtres avaient fondées sur vous, se sont réalisées. En vous entendant tout à l'heure nous parler avec tant d'éloquence et de savoir de ces illustres bénédictins qui ont fait la gloire de l'abbaye de Moyenmoutier, je pensais, et je suis sûr que tous nos confrères qui m'écoutent pensaient avec moi, qu'il y a en vous l'âme d'un bénédictin et que ces savants dont vous célébriez les travaux vous auraient reconnu comme un des leurs. Vous aussi, vous avez déjà bien travaillé. Vos publications sont nombreuses; elles sont bonnes et faites de main d'ouvrier. Mais vous êtes à l'âge où les longues espérances sont encore permises. Nous voudrions vous voir entreprendre, après l'histoire de Moyenmoutier, un grand œuvre, comme on disait à l'âge d'or de l'érudition française, un de ces œuvres qui ont fait la gloire des dom Calmet, des Mabillon, des Montfaucon, — ces grands noms ne sont pas déplacés ici, — et qui ont valu un si beau renom à la science historique française.

MONSIEUR (1),

Je suis moins à l'aise avec vous. Sans doute, comme nous, vous étudiez le passé, mais c'est un passé si différent! Nous étudions l'homme d'autrefois, les sociétés humaines; nous cherchons à comprendre comment ces sociétés naissent, se transforment et meurent.

(1) M. R. Nicklès.

Digitized by Google

A partir d'un certain degré de développement, les mêmes besoins se sont imposés à chaque groupement humain : la famille, l'État, la religion, la défense contre les dangers extérieurs, l'ordre à l'intérieur. Pour contenter ces besoins, l'homme a créé une série d'organes dont le fonctionnement normal assure la vie sociale. Le bon fonctionnement de ces organes constitue un problème que chaque société s'est appliquée à résoudre. On a dit que l'humanité tournait dans un cercle; qu'elle passait sans cesse par les mêmes points. Cela signifie simplement qu'elle a toujours les mêmes besoins à satisfaire, les mêmes problèmes à résoudre, et aussi que ces problèmes comportent une somme toujours trop grande d'inconnues. Chaque société imagine une solution; cette solution est imparfaite, incomplète; elle n'est qu'un expédient; mais cet expédient lui permet de vivre son heure; et ainsi s'en va l'humanité de tâtonnements en tâtonnements, d'épreuves en épreuves, cherchant toujours la solution idéale, ne trouvant toujours que des solutions imparfaites, ayant la sagesse de s'en contenter, et ses pires ennemis sont ceux qui s'imaginent avoir trouvé la solution idéale et qui veulent l'imposer aux hommes pour les obliger par la violence à être souverainement bons et heureux d'après leur formule.

Vous, Monsieur, vous étudiez la terre : vous avez entrepris d'en écrire l'histoire. Un jour, une masse brûlante s'est détachée du soleil. Elle s'est refroidie lentement. Vous vous appliquez à connaître les changements que ce refroidissement a opérés sur les corps en fusion qui composaient cette masse. Un jour aussi,

Digitized by Google

la vie a paru, suscitant de plus graves problèmes. Comme nous étudions l'évolution des sociétés humaines, vous étudiez les transformations successives qu'a subies la terre; vous en dressez la table chronologique. Vous suivez l'apparition graduelle des espèces : vous notez le moment où l'homme a laissé des traces de son existence, de son travail, de ses pensées; et ainsi la première page de l'histoire, c'est vous qui l'écrivez. Mais cela ne vous suffit pas. Plus heureux que nous, vous cherchez et vous obtenez des résultats pratiques. Notre planète n'est plus la terre infinie, comme disait le vieil Homère. Nous en connaissons les limites; nous savons qu'elle n'est qu'un point dans l'univers. Mais elle est toujours pour nous la mère universelle. Elle l'est bien plus que ne l'imaginaient les anciens. Dès les temps les plus reculés, avant même que l'homme existât, elle a travaillé pour lui; elle a mis en réserve pour lui une masse énorme de richesses. Ces richesses, l'homme, depuis longtemps, a su les tirer du sein jamais épuisé de cette mère féconde. Mais jamais il ne l'avait fait avec autant de persévérance et d'habileté. Et, comme il avait su encore soumettre à sa volonté les forces aveugles de la nature, il en est résulté, pour les conditions dans lesquelles vit l'humanité, un changement tel qu'il ne s'en est pas produit de semblable dans la longue suite des siècles. La masse des services rendus a été telle qu'elle a imposé silence à l'opinion chagrine qui croit que la science s'abaisse quand elle consent à être utile. Comme si la science pure elle-même ne tirait pas grand profit des études pratiques! La géologie n'en

Digitized by Google

fournit-elle pas une preuve éclatante? C'est quand on fouillait le sol pour y chercher le fer et la houille que les meilleures observations ont été faites sur la succession des couches géologiques et qu'un peu de lumière a éclairé pour nous la formation de notre planète. Aussi, il est permis de dire qu'en racontant l'histoire d'un des corps qui roulent dans l'espace, vous avez rattaché votre science à la science pure et désintéressée entre toutes, l'astronomie.

J'ai de bonne heure senti le charme de la géologie, et ici vous voudrez bien me permettre de rappeler un souvenir personnel. Vous serez bien étonné, Monsieur, si je vous dis qu'un jour c'est la lecture d'un roman qui m'attira un moment vers la géologie. Ce roman était de Georges Sand, cet auteur que les jeunes gens d'aujourd'hui ignorent peut-être un peu trop. Je passais les vacances dans les Cévennes, au pied de ces montagnes de l'Espinouse que vous avez vous-même si bien étudiées. Parmi les livres que j'avais emportés, se trouvait le roman de *Jean de la Roche*. Le titre est significatif. Il est en effet beaucoup question dans ce roman de roches, de pierres, de cailloux. Le héros est un jeune géologue, un géologue amoureux. Mais je vous avoue que sa passion pour les pierres me touchait plus que sa passion pour l'intéressante jeune fille qui devait naturellement devenir sa femme. Ces noms de feldspath, de malachite, d'obsidienne avaient pour moi des résonances étranges. Je les répétais en rêvant. Toutes ces belles pierres, je les avais d'ailleurs devant mes yeux dans les montagnes que je parcourais. Et souvent, faisant un retour

Digitized by Google

sur moi-même et sur les études où j'étais déjà engagé, pensant aux choses si laides que j'apprenais à déchiffrer : manuscrits jaunis, paperasses poudreuses, je me disais en soupirant que décidément la géologie était une bien belle science, qu'elle ne donnait à déchiffrer que des documents propres et beaux. Pour comble de regrets, j'apprenais encore qu'elle racontait l'histoire la plus émouvante et la plus dramatique. Car la géologie d'alors ne voyait, dans la formation de notre planète, qu'un grand drame, une longue suite de luttes épiques, de bouleversements grandioses, de cataclysmes, de révolutions.

Aujourd'hui, tout cela est dissipé, les rêves que je faisais et les rêves que faisait la science. On a rendu justice à la terre. Notre bonne planète n'a pas le tempérament révolutionnaire : elle ne fait pas de coups d'État. Elle procède lentement, par des évolutions longuement préparées. Vous n'avez plus de roman à raconter : la géologie y a-t-elle beaucoup perdu? Vous dites qu'elle est devenue une étude plus difficile. Il en est ainsi aujourd'hui de toutes les sciences : elles ne sont plus de simples jeux d'imagination. Elles poursuivent avec patience la découverte de quelque vérité nouvelle; elles vont par des routes ardues et pénibles. Vous venez de nous montrer le géologue parcourant les montagnes, harcelé de fatigue, les mains salies, les habits souillés. Comme cette réalité est différente de la vision qui me montrait ce même géologue vivant dans une sorte de palais de fées, au milieu de belles choses brillantes et luisantes! En vous écoutant, je regrettais moins la

Digitized by Google

poussière de nos archives et de nos bibliothèques. Il faut nous résigner. La recherche patiente, minutieuse, aride même est devenue la loi de toute étude sérieuse. Laissons dire les gens qui croient encore qu'on peut faire de la science en gardant ses manchettes. « Il faut se salir les mains d'une façon ou d'une autre », c'est aujourd'hui la devise de toutes les sciences.

Vous, Monsieur, vous avez été formé de bonne heure aux méthodes sévères. Vous avez grandi dans une atmosphère saine. Votre père était professeur de chimie à la Faculté des sciences de Nancy. Je suis heureux d'évoquer aujourd'hui devant vous ce souvenir. Votre père nous appartient : il a été des nôtres pendant de longues années, et tous ceux de nos confrères qui l'ont connu parlent de lui avec émotion. Il fut, en effet, un académicien modèle, un de ces hommes qui se dévouent pour le corps qui les a accueillis et qui croient que jamais ils ne pourront lui témoigner assez de reconnaissance. Il nous a donné le meilleur de sa production scientifique. Sur la table des publications de l'Académie, la liste de ses travaux est certainement une des plus longues; c'est aussi une des plus intéressantes : il y a la quantité et la qualité. Comme on se nourrit d'un air pur et fortifiant, vous vous êtes nourri de ses leçons et de ses exemples. Auprès de ce bon travailleur, vous avez appris que c'était un devoir et une joie que de travailler. C'est du côté de la géologie que se portaient vos préférences. A l'École des mines, à la Sorbonne, partout, vous avez su gagner l'estime et l'affection de vos maîtres. Votre thèse de doctorat fut accueillie avec une grande fa-

Digitized by Google

veur par la Faculté des sciences de Paris. Elle avait pour sujet l'étude géologique du Sud-Est de l'Espagne. Cette partie de l'Europe était alors très peu connue au point de vue géologique; vous avez donc comblé ainsi une lacune importante. Le sujet était d'ailleurs trop vaste pour être épuisé par ce seul travail; vous l'avez complété par une série d'articles très intéressants qui parurent dans les diverses revues.

Je ne veux pas m'attarder dans l'appréciation d'œuvres qui échappent trop à ma compétence. Je puis dire au moins que tous vos travaux affirment d'une façon éclatante une connaissance parfaite des terrains secondaires. Aussi le service de la carte géologique de France vous a-t-il confié l'étude de ces terrains dans une des parties les plus difficiles et aussi les plus intéressantes, les Cévennes, la Montagne Noire, et plus particulièrement la région de Bédarieux. Dans votre propre pays, ces terrains secondaires vous ont aussi vivement occupé. Cependant de nouvelles questions y étaient agitées. Il en est une qui est d'une importance capitale. La Lorraine est aujourd'hui, en France, la grande productrice du fer. Pour l'exploitation de ces riches minerais, elle est tributaire de l'étranger; elle fait venir la houille surtout de l'Allemagne et de la Belgique. Ces deux pays sont pourtant tout près de nous. Le bassin houiller de Westphalie, de Sarrebruck se continue-t-il en deçà de la frontière française? C'est sûr : mais les couches de houille ne sont-elles pas trop loin dans le sol? Dans une brochure d'un haut intérêt que vous avez publiée en 1902, vous avez indiqué la façon dont il fallait procéder et montré les points pro-

Digitized by Google

bables où l'on pouvait espérer que les fouilles seraient fructueuses. La question reste à l'étude. Espérons qu'un jour elle sera résolue assez heureusement pour que l'industrie lorraine ne soit plus sous la dépendance de l'étranger.

A la mort du regretté M. Wohlgemuth, la Faculté des sciences de Nancy vous confia l'enseignement de la géologie. Vous vous êtes montré digne de la confiance de vos collègues. Votre enseignement est hautement apprécié. Vous avez déjà formé de nombreux élèves qui, tous, conservent le souvenir reconnaissant de vos leçons et de vos conseils.

Tous ces travaux, tous ces services vous valaient d'autres récompenses. La croix de chevalier de la Légion d'honneur vous fut donnée de bonne heure. L'Académie de Stanislas, qui, en 1900, vous a nommé associé-correspondant lorrain, se félicitait de voir reparaître sur ses listes un nom qui lui était cher. Elle voyait aussi avec plaisir que chez elle vous vous trouviez encore en famille.

Quoique le temps me presse, je dois signaler encore l'œuvre nouvelle que vous avez entreprise. Il n'y a pas aujourd'hui, dans une Université, d'enseignement qui ne comporte une installation, et le plus souvent une installation compliquée. Nous sommes des ouvriers qui ne peuvent pas travailler sans outil. Sainte-Beuve, dans son *Port-Royal*, nous montre le prêtre catholique et le pasteur protestant partant pour catéchiser; ils n'emportent avec eux qu'un seul livre; ils n'ont besoin que d'un seul livre; pour le catholique, c'est le bréviaire; pour le protestant,

Digitized by Google

c'est la Bible; et à ces deux missionnaires qui, libres et dégagés, s'en vont à la conquête du monde, le grand critique oppose le janséniste. Peut-il, ce janséniste, faire, lui aussi, le métier d'apôtre? Peut-il courir les mers, traverser les déserts? Mais il traîne avec lui toute une bibliothèque, et quelle bibliothèque? C'est la Bible, saint Augustin, les Pères grecs, les Pères latins, les *Vies des saints*, les *Actes des Conciles*. Nous sommes tous devenus, sur ce point, des jansénistes. Nous ne sommes plus les hommes d'un seul livre. Chaque enseignement réclame un vaste matériel. Les Universités sont aujourd'hui de grands établissements avec des installations de toutes sortes. Il y a des machines, des instruments, des collections, des bibliothèques, des musées. Cet outillage si compliqué est chose stérile et morte si l'ordre le plus rigoureux ne maintient chaque pièce à sa juste place. Plus que tout autre savant peut-être, le géologue est tenu à ce devoir. Il a un laboratoire, des collections et tant de choses dans ce laboratoire et dans ces collections! A la Faculté des sciences de l'Université de Nancy, l'Institut géologique, grâce à des dons généreux et à d'heureuses acquisitions, possède de véritables richesses. Dans les salles de la place Carnot, où vous étiez d'abord installé, vous aviez commencé un vaste travail de classement. Il vous a fallu déménager et vous avez dû tout recommencer. Vous vous êtes courageusement remis à l'ouvrage. Toutes les personnes qui ont visité vos nouveaux locaux ont été émerveillées de ce que vous avez fait en si peu de temps. Une fois encore, vous avez affirmé votre compétence scientifique et montré

Digitized by Google

votre amour, je devrais dire votre passion pour le travail. Nous faisons des vœux pour qu'une telle œuvre soit bientôt menée à bonne fin. Vous penserez alors à l'Académie de Stanislas. Vous vous souviendrez de votre père qui a tant travaillé pour nous. Vous, vous avez déjà beaucoup fait pour la science, pour l'Université de Nancy. L'Académie vous demande de n'être pas oubliée.

MONSIEUR (1),

M. l'abbé Jérôme vient de nous dire très justement que le clergé lorrain avait toujours été représenté dans l'Académie de Stanislas, que c'était une tradition aussi ancienne que la Compagnie. Je puis ajouter qu'il en est de même de l'armée. La liste est déjà longue des officiers qui sont venus s'asseoir sur nos fauteuils, depuis Saint-Lambert, qui fut aussi de l'Académie française, jusqu'au général Langlois, qui est lui aussi un des quarante et qui nous appartient comme associé-correspondant lorrain. De tous ces noms qui se pressent en foule dans ma mémoire, je n'en évoquerai qu'un ici, celui d'une des gloires les plus pures de l'épopée impériale, Drouot. En vous accueillant, Monsieur, l'Académie a voulu ajouter un nom de plus à cette liste glorieuse; elle a voulu aussi affirmer une fois encore son respect pour l'armée.

Le 4 octobre 1908, vous assistiez, comme délégué du Souvenir français, dont vous étiez vice-président,

(1) M. le général de Lardemelle.

Digitized by Google

à l'inauguration du monument de Noisseville. Vous étiez ainsi ramené, après trente-huit ans, sur ce champ de bataille de Borny, où, le 14 août, vous receviez le baptême du feu. Vous étiez alors un jeune lieutenant de chasseurs à pied, officier d'ordonnance du général Aymard, commandant la 4e division du 3e corps. Votre connaissance des lieux vous permit de rendre à votre général de grands services. Grâce à vous, il put se dégager au milieu de la confusion extraordinaire qui retardait la retraite de nos troupes vers l'ouest, et, le 16, la 4e division était une des premières sur le champ de bataille. C'était la journée de Rezonville, qui aurait pu être pour nous la date d'une grande victoire. La conduite qu'il avait tenue pendant ces journées tragiques, valut au jeune lieutenant la croix de la Légion d'honneur.

Après la paix, vous avez été un de nos officiers qui se sont appliqués avec le plus d'ardeur et d'intelligence à tirer profit des leçons de la guerre. Vous avez passé presque toute votre vie de soldat dans cette région de l'Est qui, devant la frontière entr'ouverte, est devenue un poste d'honneur. Vous avez commandé tour à tour le 15e bataillon de chasseurs, le 79e régiment d'infanterie. Partout votre science éclairée de l'instruction des troupes, la bonne direction donnée aux officiers, ainsi que de grandes qualités de caractère, un cœur droit et loyal, un jugement sûr vous signalaient à l'attention de vos chefs; et partout les troupes que vous commandiez étaient portées à un haut degré d'instruction et de force morale. Vous avez appartenu quelque temps à l'administra-

Digitized by Google

tion centrale; la sous-direction de l'infanterie vous fut confiée au ministère de la guerre. Vous auriez pu sans doute profiter davantage de cette position élevée dans l'intérêt de votre avancement; mais vous n'avez voulu connaître que votre métier de soldat. Nommé enfin général, vous fûtes adjoint au gouverneur d'Épinal. Vous avez ensuite commandé la 84e brigade d'infanterie, et, sous votre action vigoureuse, cette brigade est devenue un corps d'élite.

Je dois à présent parler de vos écrits. Je ne change pas de sujet. Vos écrits eux-mêmes sont des actions. Quand vous tenez la plume, vous restez toujours un soldat. Le premier de vos travaux imprimés a paru en mars 1875 dans le *Bulletin de la Réunion des officiers*. On sentait dès lors la nécessité de simplifier les manœuvres et d'échapper sur le terrain aux formations rigides auxquelles on exerçait la troupe dans la cour du quartier et qui n'étaient bonnes que pour la parade. Vous aviez prévu et expliqué la réforme dans cette étude qu'on peut regarder comme le prélude du règlement qui ne tardait pas à paraître. Dans un autre article, publié six mois après par le même *Bulletin*, vous montriez les mérites et l'utilité de cette arme des chasseurs à pied, qui est de création relativement récente et qui est déjà si riche en souvenirs glorieux. Cet article a été écrit avec chaleur et émotion; on sent là un officier qui est fier d'appartenir à une troupe d'élite et qui, parvenu à la retraite, aimera encore à répéter en plaisantant qu'il a « vingt-six ans de pantalon bleu à se reprocher ».

Les publications de nos officiers étaient soumises,

Digitized by Google

il n'y a pas longtemps encore, à des règles disciplinaires, qui avaient sans doute leur raison d'être, mais qui n'en étaient pas moins une gêne grave; beaucoup d'ouvrages de valeur, d'études consciencieuses ont été ainsi souvent condamnés à l'oubli. Nous savons que vous avez dans vos tiroirs une série de travaux manuscrits, autographiés, quelques-uns même imprimés. Les personnes qui ont pu les entr'ouvrir parlent d'une « Étude sur la rive droite de la Seille » que vous avez composée quand vous étiez adjudant-major du 10e bataillon de chasseurs. A Remiremont, quand vous commandiez le 15e, vous avez rédigé pour vos officiers une étude de cette partie de la frontière, afin de leur tracer le rôle que les troupes des Vosges doivent remplir sur les deux versants de la chaîne. Enfin, la plus récente de vos œuvres militaires est aujourd'hui imprimée. Le général Durand a prescrit l'application générale dans tout son corps d'armée de la magistrale instruction du chef de la 84e brigade, sur la « Conduite des feux » et « la Conduite des troupes sous le feu », les problèmes les plus redoutables peut-être de la guerre moderne.

Ce que sont ces divers travaux que vous gardez avec un soin trop jaloux, nous avons pu en juger tout récemment à l'Académie. Vous avez bien voulu nous lire un chapitre d'un livre que vous préparez sur votre parent, le général de Geslin, le héros de Sainte-Marie-aux-Chênes dans la journée du 18 août. Ce livre a un double intérêt : il nous présente la vie d'un véritable homme de guerre racontée par un de ses pairs; il nous fait connaître aussi la correspondance que cet homme

Digitized by Google

de guerre écrivit, dans les derniers moments de sa carrière, en pleine action, on pourrait même dire sous le feu. Vous nous avez lu les lettres datées de Sébastopol. Elles sont de véritables documents historiques; elles nous apprennent bien des détails, qui étaient encore inconnus, sur un des épisodes les plus glorieux de notre histoire militaire; elles nous montrent les sentiments élevés qui animaient les officiers de l'ancienne armée et ce que valait cette armée quand elle avait des chefs dignes d'elle.

Je n'aurais garde de passer sous silence la belle notice que vous avez écrite sur le monument de Noisseville. Vous avez évoqué le souvenir du grand passé de Metz, la vieille cité démocratique et municipale, « la ville si fidèle et si bonne, que sa situation trop importante a presque toujours exposée en proie », comme dit Bossuet, dans une apostrophe qui est aujourd'hui pour nous d'une si douloureuse émotion. Vous avez raconté l'œuvre admirable de ce pauvre ouvrier lithographe d'un petit village messin. « Il est trop jeune pour avoir assisté aux combats livrés près de son pays. Il n'a pas enduré les misères et les privations du blocus, les douleurs de la capitulation. Mais il a entendu raconter ces choses; il a grandi sous la contrainte journalière de l'occupation... Son enfance a été nourrie des récits des événements qui se sont passés dans son village et aux environs; toutes les promenades de sa jeunesse avaient pour but la visite des champs de bataille, des tombes, des monuments. Il souffrait de ne voir élever que des monuments allemands. » Et alors cet humble ouvrier d'un petit vil-

Digitized by Google

lage, M. Jean, résolut de tenter un effort. Ce fut d'abord le modeste monument de Vallières qui rappelle le souvenir de cinq officiers et de soixante-douze soldats français tombés près de ce village, qui est la patrie de M. Jean; puis ce grand monument de Noisseville, élevé à tous les officiers et soldats français morts sur les champs de bataille à l'est de Metz. Comme vous le dites très bien, ce monument est une œuvre absolument populaire par son idée et par ses moyens d'exécution. L'idée est venue d'un pauvre ouvrier; c'est un cri qui est sorti de son cœur, et qui aussitôt a eu un écho dans le cœur de toutes les populations messines. De la vieille cité et de chaque village ils ont accouru en foule, les Messins, apportant chacun leur obole pour honorer les morts de France.

Monsieur, au mois de septembre 1906, vous étiez chargé de diriger les manœuvres dans la Woëvre; vous vous êtes acquitté de cette tâche de la façon la plus brillante; vous avez montré des qualités de tacticien et de manœuvrier auxquelles tous les officiers présents, vos subordonnés, vos pairs et vos supérieurs, ont rendu justice. A la fin des manœuvres, sur le terrain même, vous avez adressé vos adieux aux troupes de la 84e brigade. L'heure de la retraite avait sonné pour vous, une heure certainement trop tôt venue. Cette scène d'adieux, après ces manœuvres, qui avaient montré en vous un vrai chef d'armée, devant cette frontière qu'il ne vous avait pas été donné de franchir, avait un caractère de grandeur qui a vivement frappé tous ceux qui en étaient témoins. Les officiers, qui se pressaient alors autour de

Digitized by Google

vous, ont souvent dit l'émotion qui les avait tous étreints, en voyant un chef comme vous quitter l'armée. Cette scène fait grand honneur et aux soldats et à celui qui les commandait. Nous ne savons rien de ce que l'avenir nous réserve. En tout cas, vous pouvez, Monsieur, vous rendre cette justice que, partout où vous êtes passé, vous avez laissé des germes qui feront peut-être se lever un jour un avenir meilleur. Pour moi, que tant de liens rattachent à l'armée, c'est un grand honneur et une grande joie de saluer ici, au nom de l'Académie de Stanislas, un soldat qui a tout fait pour son pays!

Digitized by Google

COMPTE RENDU

DE L'EXERCICE 1910-1911

Par M. DESSEZ

SECRÉTAIRE ANNUEL

MESSIEURS,

De tous les deuils qu'il me faut rappeler, au début de ce rapport, le plus sensible, assurément, nous est venu de la mort presque soudaine de M. Mellier. Aujourd'hui encore, nous ne sommes point accoutumés à ne plus voir, au milieu de nous, cette souriante figure, à ne plus entendre cette voix, qui savait être, tout ensemble, si spirituelle et si aimable.

Élève de l'École normale supérieure, de 1856 à 1859, M. **François-Émile Mellier** exerça les fonctions de professeur dans les lycées de Bastia et de Nevers, puis celles d'inspecteur d'Académie à Montauban, à Châlons et à Nancy. Partout, il fut le « pèlerin passionné » des beaux-arts. A Bastia, il apprenait l'italien pour faire, avec le plus de fruit possible, un voyage à Rome, la patrie des arts ou, du moins, leur

Digitized by Google

musée; à Nevers, il créait une « Société des Amis des arts », qui, je crois bien, dure toujours, et organisait des expositions régionales de peinture et de sculpture dont il écrivait lui-même et publiait d'exquis comptes rendus; à Nancy, il donnait aux études artistiques tout le temps que ses fonctions ne réclamaient pas. Et quand il parlait à la jeunesse, dans un discours de distribution de prix, c'était encore pour lui communiquer quelque chose de son enthousiasme. En 1868, s'adressant aux élèves du lycée de Nevers, il leur montrait, dans l'étude des beaux-arts, le complément nécessaire des études classiques; en 1887, ayant en face de lui les enfants de nos écoles primaires, il les promenait, en pensée, au milieu des tableaux et des statues de Nancy, et dégageait de cette promenade les plus hauts enseignements. On comprend donc fort bien que le jour où il a, pour la première fois, sollicité vos suffrages, il se soit présenté comme « ami des arts »; c'était là sa qualité maîtresse, celle qui fit l'unité de sa belle carrière. Mais, tout en le prenant au mot, celui de vos confrères d'alors qui eut à instruire sa candidature au titre d'associé-correspondant, l'excellent recteur Maggiolo, s'empressait d'ajouter : « J'admire chez lui ce respect du droit, cet esprit de mesure, de prudence, de bonté, avec lesquels il veille aux intérêts des institutions scolaires de ce beau département qui a été, durant de longues années, l'objet de ma vive et paternelle sollicitude. » Impossible de caractériser plus justement l'administrateur que fut M. Mellier : cet ami des arts fut aussi un conducteur d'hommes et un instituteur. Si, avec

Digitized by Google

notre président, M. Albert Martin, on peut regretter qu'il n'ait pas écrit davantage, du moins doit-on être sûr qu'il a laissé derrière lui une œuvre durable et féconde, en promouvant, avec un ferme libéralisme, l'instruction populaire et l'éducation nationale. Et, par cela encore, il a justifié le choix comme il a mérité les unanimes regrets de votre compagnie.

C'est à huit ou à neuf ans déjà que remonte le décès d'un de vos associés-correspondants, M. **Paul de Raynal**; mais votre bureau n'en estime que plus impérieux son devoir de rendre un dernier hommage à la mémoire de ce galant homme. Ancien substitut du procureur général près la cour d'appel de Paris, M. Paul de Raynal s'était présenté à vos suffrages, en 1887, avec deux livres intitulés, l'un, *Les Correspondants de Joubert;* l'autre, *Le Mariage d'un Roi.* Les correspondants de Joubert s'appelaient Fontanes, Chateaubriand, Molé, Mme de Beaumont, Mme de Chateaubriand, etc. C'est assez dire l'intérêt qu'il y avait à publier leurs lettres : pages charmantes de la biographie d'un esprit merveilleusement délicat, elles sont également des pages de notre histoire littéraire, et, en nous les faisant connaître, M. de Raynal nous a permis de mieux comprendre « cette sorte de renaissance intellectuelle » qui, dit-il, caractérise leur époque. Son second livre, *Le Mariage d'un Roi,* nous intéresse davantage encore, puisqu'il s'agit du mariage de Louis XV avec Marie Leszczinska, et c'est, sans doute, cet ouvrage qui appela sur lui votre attention. C'est, du moins, celui que le rapporteur de sa

Digitized by Google

candidature, M. Louis Lallement, analysait avec le plus de complaisance, espérant que votre élection déterminerait M. de Raynal à poursuivre ses études dans la même voie et à écrire, un jour, une histoire complète de votre fondateur. M. de Raynal est mort sans avoir justifié ces espérances, mais nous pouvons nous en consoler : l'historien désigné de Stanislas est au milieu de nous.

Un autre de vos associés-correspondants, qui est vraisemblablement disparu, est M. **Terrien de Lacouperie,** élu le 19 février 1869. Il s'appelait alors Terrien-Poncel et habitait Le Havre; depuis 1884, il habitait Londres et occupait, à l'University Collège, la chaire de philologie comparée des langues indo-chinoises. Son œuvre de début, celle qu'il a présentée à vos prédécesseurs, était intitulée : *Essai sur la nature et l'étude des mots et des langues.* Et il annonçait, comme devant être publiés bientôt, deux autres livres : *Les Affinités des langues chinoises avec les langues touraniennes* et *Recherches pour servir à l'histoire des civilisations de la haute antiquité.* Ce sont là choses graves, presque mystérieuses, dont il n'est pas permis à tout le monde de parler congrûment. Mais votre compagnie comptait, en 1869, Leupol et Guerrier de Dumast, et, si c'est un plaisir austère, c'est un plaisir cependant que de lire le rapport écrit par Leupol sur la candidature Terrien-Poncel. On y trouve, exprimée en un style invariablement noble, toute une philosophie du langage; on y trouve aussi, glissées à la faveur des plus savants éloges, les exhortations les plus pressantes

Digitized by Google

à laisser là le touranien et le chinois pour s'adonner, avec Leupol et Dumast, au sanscrit. « Si la philologie, s'écrie le rapporteur, a fait, de nos jours, des progrès incontestables, c'est grâce aux labeurs de deux générations de sanscritistes. Que les nouveaux athlètes, avant de s'engager dans d'autres combats et d'obtenir, s'il plaît à Dieu, d'autres victoires, se joignent donc à ceux de leurs prédécesseurs qui vivent encore, afin d'assurer le triomphe définitif et complet de cette grande littérature de l'Inde, dont la langue donne aux linguistes la clé de presque tout ce qu'ils espèrent découvrir ailleurs ! » Qu'est-il advenu de ces éloquentes exhortations? M. Terrien de Lacouperie, professeur de philologie comparée des littératures indo-chinoises, semble bien être mort dans l'impénitence finale. En tout cas, comme il ne nous donne plus signe de vie, l'Académie a prononcé sa radiation de la liste des associés-correspondants.

Même mesure a été prise, et pour le même motif, à l'égard de M. **l'abbé Buisson,** qui était autrefois professeur dans un établissement secondaire libre de Paris. Originaire de Remiremont, M. l'abbé Buisson a longtemps consacré ses loisirs à l'histoire de sa petite patrie, et, quand il s'est présenté à vos suffrages, en 1893, il pouvait vous offrir une liste déjà longue de publications d'un caractère tout lorrain. C'étaient un *Essai historique sur l'hôpital de Remiremont ;* une vie de Galland, le curé de Charmes, qui fut député de Mirecourt aux états généraux ; des biographies des deux frères Benon, dont l'un, l'abbé, fut le colla-

Digitized by Google

borateur de Buffon; des études sur les élections à Remiremont en 1789, etc. Depuis, notre associé-correspondant semble avoir porté ailleurs tous ses efforts. En 1896, il publiait une brochure sur Cotin, ce fameux abbé Cotin aux sermons de qui on était assis à l'aise, et il annonçait que c'était le commencement d'une série d'études sur *Les Victimes de Boileau.* Hélas ! les victimes de Boileau risquent fort de n'être pas vengées.

Plus connu de vous était M. **Charles Broilliard,** mort, en septembre 1910, conservateur des eaux et forêts en retraite, à Morey (Haute-Saône). Professeur pendant quinze ans à notre école forestière, il y avait donné, dans la chaire d'aménagement, un enseignement très solide « nourri, écrit notre regretté confrère, M. Fliche, des enseignements de la pratique et fécondé par l'étude des sciences qui servent de base à l'économie forestière, les sciences de la nature et l'économie politique ». Les quinze générations d'élèves qui l'ont suivi en ont gardé un vivant souvenir. M. Broilliard, d'ailleurs, nous a conservé le meilleur de ses leçons dans les deux livres qu'il a publiés : *Cours d'aménagement des forêts* et *Le Traitement des bois en France.* Le premier, spécialement destiné aux fonctionnaires qui doivent administrer les biens de l'État ou des communes, est, dit un bon juge, « le meilleur traité que nous possédions » sur la matière. Le second, écrit plutôt pour les particuliers propriétaires de bois, leur recommande l'épargne, les détourne des coupes prématurées. Sages conseils, dont

Digitized by Google

les fonctionnaires de l'État pourraient également prendre leur part. « S'ils étaient unanimement suivis, en effet, dirons-nous avec M. Fliche, nous ne verrions plus de ces forêts qui, par le manque de gros arbres et la désolante nudité du sol, devraient être aussi en horreur au forestier qu'elles sont déplaisantes à l'artiste. » Rien que pour les avoir donnés, avec une autorité convaincante sinon triomphante, et sans parler des autres services qu'il a rendus au pays, M. Broilliard a droit à notre vive gratitude.

Comme lui, M. **Maurice Thirion** a été, plusieurs années, notre concitoyen. Professeur d'histoire au lycée, il a préparé ici ses thèses de doctorat et il a été un de vos lauréats avant de devenir un de vos associés-correspondants. Son *Histoire du protestantisme à Metz et dans le pays messin* lui valut, en effet, de partager le prix Herpin avec M. Émile Duvernoy et le regretté Wohlgemuth, comme elle fut son principal titre à vos suffrages. Titre excellent, car une étude sur un point quelconque du passé de Metz est, pour nous, particulièrement précieuse, et le livre de M. Thirion présentait, au jugement de M. Lederlin qui eut à instruire sa candidature, des qualités remarquables. Notre vénéré confrère y loue le soin consciencieux à rechercher tous les documents, écrits ou inédits, qui concernent le sujet, « l'exposition nette et méthodique, le style ferme et sobre, et, par-dessus tout, la modération et l'impartialité qui constituent la marque caractéristique de l'historien vraiment

Digitized by Google

digne de ce nom ». Ce jugement fait estimer l'homme aussi bien que le livre.

M. **Mathieu-Charles Mieg,** qui est décédé, à Mulhouse, le 1er janvier 1911, âgé de soixante et un ans, et qui était votre associé-correspondant depuis 1894, était une personnalité bien intéressante. Fils, petit-fils, arrière-petit-fils d'industriels, il était entré, après ses études faites, dans la fabrique de draps paternelle, suivant ainsi la tradition heureusement établie à Mulhouse, où les fils des grandes familles industrielles ne rêvaient pas, pour eux-mêmes, d'autre existence que la vie laborieuse et calme de leurs pères. En même temps, il cultivait avec ardeur les sciences naturelles, la géologie surtout, imitant encore en cela nombre de fils d'industriels mulhousiens, les Kœchlin-Schlumberger, les Dollfuss-Ausset, les Adrien Dollfuss, etc., qui surent concilier, avec le labeur professionnel, les recherches désintéressées de la science. Survient le coup de foudre de 1870 : Mathieu Mieg fait bravement son devoir et sert, comme mobile, à Belfort. La guerre finie, il revient à l'usine dont la mort de son père lui impose bientôt toute la direction. Puis, en 1878, il se retire des affaires et consacre désormais ses loisirs à la science et à la charité. C'est alors qu'il rencontre, dans un village de la Haute-Alsace où l'on venait de découvrir une habitation troglodytique, le Dr Bleicher. Immédiatement, les relations les plus cordiales s'établissent entre le professeur de Nancy et le jeune Mulhousien : le premier se fait le directeur spirituel du second, son guide scientifique, et de leur collaboration

Digitized by Google

sort une longue série d'études qui, sous la forme de simples notes, remplissent les bulletins de la Société industrielle de Mulhouse, de la Société d'histoire naturelle de Colmar et de la Société géologique de France. N'est-ce pas, Messieurs, que la personnalité de Mathieu Mieg est singulièrement attachante et qu'elle évoque, dans vos esprits et dans vos cœurs, de bien chers souvenirs? Représentant de cette société mulhousienne qui fit de si bonne et fructueuse besogne pour l'Alsace et pour la France, ami et collaborateur de Bleicher qui le présenta à vos suffrages dans un rapport des plus élogieux, membre de la même famille que Mique, l'architecte de Stanislas, il avait tous les titres à occuper une place d'honneur parmi vos associés-correspondants « nationaux ».

Tout récemment, le 14 avril, s'éteignait, à Nancy, M. **Ch. Dubois,** qui était votre associé-correspondant depuis le 21 décembre 1867. Ancien professeur au lycée d'Alger, il avait été, de bonne heure, forcé par la maladie de renoncer à l'enseignement public, et il avait dû se retirer chez son père, secrétaire de la Faculté de médecine de Strasbourg. Mais il n'avait pas cessé de travailler. Au moment de sa candidature, il préparait ses thèses de doctorat, rimant à l'occasion quelque poésie, écrivant quelque nouvelle ou quelque page de critique littéraire ou morale pour les revues et les journaux d'Alsace. C'est ainsi qu'il put offrir à vos prédécesseurs un certain nombre de pièces qui, à défaut d'originalité et de verve, avaient, du moins, le mérite d'être profondément honnêtes. « Ses écrits,

Digitized by Google

dit dans son rapport M. de Saint-Vincent, sont dictés par la morale la plus pure et respirent un ardent amour du bien. » La qualité n'était certes pas négligeable, mais on lui sut gré surtout de sa résignation à la maladie, de sa bonne humeur dans la souffrance. En lui conférant le titre d'associé qu'il désirait de tout son cœur, on entendit bien lui donner une nouvelle raison de vivre, et on la lui donna, en effet, puisque ce malade vécut encore plus de quarante-trois ans.

M. **Adolphe Langsted,** qui figurait sur la liste de vos associés-correspondants étrangers, était un admirateur fervent de la langue et de la littérature françaises. Quand il s'est présenté à vos suffrages, en 1890, il écrivait à M. le pasteur Cuvier : « J'adore votre langue, la plus belle de l'Europe ». Et cette adoration n'est pas restée platonique. Il a traduit en vers danois et publié *Esther* de Racine, *Socrate et sa femme* de Théodore de Banville, le *Luthier de Crémone* de François Coppée; il a traduit également nombre de pages de Michelet et de Lamartine, et, avec un touchant éclectisme, il a publié des histoires ou des extraits d'histoires de Jeanne d'Arc et de Louis XVII, du duc de Reichstadt et du prince impérial. « J'ai traduit ces œuvres, disait-il, pour éveiller l'intérêt de mes compatriotes sur cette littérature française si séduisante et si variée. » Aucune entreprise ne pouvait vous être plus agréable et ne méritait mieux vos encouragements. Si j'ajoute que M. Langsted n'était pas seulement un traducteur, mais un romancier et un poète original, qu'il a écrit

Digitized by Google

une tragédie sur Charles de Valois, et que son roman *Seul au monde* a été traduit et publié en français sous le titre de *Marc le petit Savoyard*, on comprendra de reste qu'il ait pu se recommander, auprès de vous, des noms de Théodore de Banville, de Henri de Bornier, et de Roumanille, le bon poète provençal. Nous l'avons rayé de nos listes parce que, depuis longtemps, sans nouvelles de lui, nous avions toute raison de le croire disparu; mais nous ne pouvons que lui souhaiter de nombreux émules, bons ouvriers, comme lui, de la culture française.

***

Pour combler les vides produits sur la liste de ses membres titulaires, l'Académie a élu, le 21 octobre 1910, M. le **général de Lardemelle,** et, le 5 mai 1911, M. **Lucien Michon.** Le premier, qui avait déjà tant de titres à votre choix, en a encore augmenté le nombre, en vous lisant, au fur et à mesure qu'il les écrivait, certains chapitres de son livre sur le général de Geslin. Vous avez suivi, avec un vif intérêt, en Crimée, à Malakoff, le jeune officier qui devait être, plus tard, le héros de Sainte-Marie-aux-Chênes, et vous avez donné le premier fauteuil vacant dans votre compagnie à son biographe et parent, heureux d'accueillir en M. le général de Lardemelle un digne représentant de notre armée et un enfant du pays messin. Quant à l'élection de M. Lucien Michon, personne n'y a plus applaudi que votre secrétaire annuel, puisqu'elle lui a permis de retrouver, comme confrère,

Digitized by Google

un de ses plus brillants et de ses plus chers élèves de philosophie.

En M. **Émile Chatelain,** que vous avez nommé, le 3 juin 1910, associé-correspondant, il retrouve un de ses plus distingués collègues. Longtemps professeur de philosophie à notre lycée, M. Chatelain y a donné, comme le dit très justement M. Melin, un enseignement suggestif et fécond, « cherchant moins à dogmatiser du haut de la chaire qu'à provoquer les réflexions personnelles de ses élèves ». Il a voulu être et il a été « un éveilleur d'idées ». Mais, chose curieuse, ce philosophe, qui a déjà publié plusieurs travaux et qui en a de plus nombreux encore dans ses tiroirs, n'en a donné aucun à la philosophie, et c'est l'économie politique qui a pris ses loisirs. Toujours le violon d'Ingres ! Avec cette différence, cependant, que M. Chatelain s'est vite révélé un maître dans ses travaux extra-professionnels, puisque, sans parler des autres, ses études sur la *Nature du Contrat de travail* ont immédiatement retenu l'attention, si même elles n'ont transformé les idées d'éminents jurisconsultes. L'Académie peut beaucoup attendre de sa collaboration : nul doute que son esprit vigoureux et hardi ne réserve à nos mémoires les communications les plus intéressantes.

M. **Edmond des Robert,** votre élu du 6 janvier 1911, vous apporte deux livres déjà publiés. Avec M. Gabriel de Braux, il a édité le *Héraut de Lorraine,* de François Perrin de Dommartin; avec M. Antoine de

Digitized by Google

Mahuet, il a fait un *Essai de répertoire des ex-libris et fers de reliure des bibliophiles lorrains.* Et ce sont là des travaux qui ont leur valeur. M. Edmond des Robert vous apporte pourtant mieux encore, avec toutes les ressources de la jeunesse et de l'indépendance. Épris d'art, curieux et amoureux des choses lorraines, héritier d'un nom qui, depuis près de trente ans, vous est sympathiquement familier, il ne manquera pas de fournir de nouvelles et nombreuses contributions à l'histoire de notre pays.

M. **Benech,** nommé associé-correspondant le 20 janvier 1911, a pris sa retraite, au milieu de nous, comme directeur du service de santé du 20e corps d'armée et médecin-inspecteur du cadre de réserve. Une voix autorisée vous a dit sa laborieuse et brillante carrière. Vous savez tout ce que lui doivent les sciences médicales et biologiques, ses études sur le scorbut, sur l'élasticité pulmonaire et le traitement des empyèmes, sur les ictères fébriles, sur l'action physiologique de la benzine. On vous a montré aussi comment son *Traité sur le Service de santé en campagne,* réglant tout ce qui concerne les manœuvres des brancardiers, le fonctionnement des ambulances, la marche des convois d'évacuation, etc., institue vraiment un corps de doctrine et crée une tactique. Mais vous avez particulièrement goûté, parce qu'elle se rapportait à des choses d'un ordre plus général, l'analyse de ses belles et originales *Études sur l'application des sciences biologiques à la conduite des troupes.* Elle vous a appris, sans vous surprendre, que le savant

Digitized by Google

biologiste est doublé du plus fin psychologue, qu'il a su démêler, avec une exquise délicatesse, les plus secrets ressorts de tous les mouvements du soldat, individu ou troupe, depuis « le mouvement d'immobilité » jusqu'aux marches, au tir et aux reconnaissances. Et, comme le livre publié ne constitue pas tout le cours professé par M. Benech à l'École supérieure de guerre, comme il a étudié aussi les émotions et leur propagation dans les foules, ce qui détermine ici la peur et la déroute, ailleurs le courage et la victoire, vous ne doutez pas qu'il ne vous communique le résultat de ses recherches et vous vous en réjouissez. L'ancien directeur du service de santé du 20e corps peut compter qu'il recevra parmi vous le plus cordial accueil.

M. **Antonin Daum,** le plus récemment élu de vos associés-correspondants, s'est présenté à vous en invoquant le nom et comme sous le patronage de votre ancien confrère Gallé, le fondateur de l'école de Nancy. Aucun nom ne pouvait, en effet, avoir auprès de vous plus d'autorité. Vous n'avez pas oublié, vous regrettez toujours le grand artiste qui a renouvelé l'art de la décoration comme se renouvellent tous les arts, en demandant à la nature, et particulièrement à notre flore lorraine, ses sujets d'inspiration, ses motifs familiers. Et ceux d'entre vous qui ont eu la bonne fortune de l'entendre, le jour de sa réception à l'Académie, ont encore présentes à l'esprit les pages, d'un style si personnel à la fois et si raffiné, où il a traduit sa doctrine. Gallé

Digitized by Google

reste une de vos gloires. Mais M. Antonin Daum est plus et mieux qu'un disciple, il est un maître, lui aussi. Nul n'a plus travaillé, et plus efficacement, à réaliser cette alliance de l'art et de l'industrie qui est, avec l'union étroite de l'industrie et de la science, un des caractères distinctifs de ce qu'on pourrait appeler la civilisation lorraine. Unissant la science de l'ingénieur au goût le plus délicat, il a produit une foule de chefs-d'œuvre où l'élégance des formes n'a d'égale que l'opulence et la variété des couleurs. Par des procédés chimiques, il a fait dire au verre toute la poésie des eaux et des bois, toute la féerie des aurores et des soirs. Voilà, Messieurs, ce que vous avez voulu reconnaître en vous associant M. Antonin Daum. L'Académie de Stanislas se devait à elle-même d'inscrire sur ses listes l'un des deux frères qui ont tant contribué, depuis vingt ans, au renom artistique de Nancy.

***

Les travaux qui ont été lus pendant nos séances sont, comme toujours, de bien des sortes, et c'est précisément cette variété même qui fait le charme de nos réunions. M. Schaudel nous a donné un *Essai de Chronologie de l'âge paléolithique*, et M. Collignon nous a fait assister à une *Réception à l'Académie de Stanislas en* 1757. M. le colonel Le Joindre nous a dit ses *Impressions de voyage en Allemagne et dans les pays scandinaves*, et M. de Metz-Noblat, en qui l'homme de lettres se double d'un soldat, nous a expli-

Digitized by Google

qué les préliminaires et exposé les péripéties de la bataille de Frœschwiller. Historien érudit de l'océanographie, comme il en est un des théoriciens les plus savants et les plus perspicaces, M. Thoulet a étudié quelques-uns de ses prédécesseurs au dix-huitième siècle. M. Ambroise a révélé à plusieurs d'entre nous ce qu'est une prestimonie et il nous a tous vivement intéressés à celle dont il nous a décrit l'histoire. M. Léon Germain nous a communiqué ses *Recherches de folklore*, et M. le général de Lardemelle nous a lu, je le rappelle, quelques chapitres du livre qu'il prépare sur le général de Geslin.

Un de vos associés-correspondants, M. le **général Langlois,** ancien commandant du 20e corps et sénateur de Meurthe-et-Moselle, a été élu, au cours de cette année, membre de l'Académie française. Comme l'a dit notre président, c'est une tradition : l'Académie de Stanislas recrute celle de Richelieu ! Elle en recrute d'autres aussi : deux autres, en effet, de vos associés-correspondants, M. Diehl et M. le médecin-major Collignon, ont été nommés, le premier membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le second membre correspondant de l'Académie de médecine.

M. Pfister, qui est toujours des nôtres et qui continue, avec la belle vaillance que vous savez, son *Histoire de Nancy*, a été promu officier de la Légion d'honneur; votre secrétaire annuel et M. Ferté, l'aimable proviseur du lycée Louis-le-Grand, que vous avez élu associé-correspondant, lors de son trop court passage au lycée de Nancy, ont été nommés chevaliers.

Digitized by Google

En terminant cette revue des principaux événements de l'année académique, je ne saurais passer sous silence l'acte généreux de Mme veuve Humbert. Sous une inspiration délicate, et pour perpétuer le souvenir d'une enfant bien chère qu'elle a perdue, elle a fondé « un prix de mérite et de vertu » dont elle laisse l'attribution à notre libre choix. L'Académie, heureuse de cette confiance, exprime publiquement à Mme Humbert sa vive gratitude : il est bon, il est même nécessaire que nous puissions récompenser le mérite et la vertu, quels qu'ils soient et n'importe où ils se trouvent, sans que notre choix soit gêné par aucune condition d'âge ou de sexe, d'origine ou de croyances, et l'Académie de Stanislas n'aura jamais assez de prix pour tout ce que Nancy et la Lorraine produisent, chaque année, d'œuvres et de dévouements, de beauté littéraire et de beauté morale.

Digitized by Google

NOTICE SUR M. MELLIER

INSPECTEUR HONORAIRE D'ACADÉMIE

(1838-1910)

Par M. Albert MARTIN

PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE

Dans la séance du 4 novembre 1910, je donnais lecture à l'Académie de la lettre par laquelle M. Mellier demandait un congé de six mois pour les séances du soir. Cette demande, notre confrère la renouvelait depuis quelques années au commencement de la mauvaise saison. Aussi n'avons-nous pas éprouvé de surprise et encore moins d'inquiétude en lisant cette lettre. Nous nous étions habitués à ne voir, dans ce repos auquel M. Mellier se résignait avec peine, qu'une précaution imposée par les rigueurs de l'hiver lorrain. Cette fois, notre confiance devait être cruellement trompée. Notre confrère mourait subitement dans la matinée du lundi 7 novembre.

François-Émile Mellier est né à Charleville (Ardennes) le 25 février 1838. Élève de l'École normale supérieure, reçu agrégé, il professa d'abord dans les lycées, à Bastia, à Nevers. En 1874, il entrait dans l'administration. Il exerça les fonctions d'inspecteur

Digitized by Google

d'Académie dans les départements de Tarn-et-Garonne, de la Marne. En 1878, il passait avec le même titre dans le département de Meurthe-et-Moselle. Il occupa ce dernier poste pendant vingt ans : il prit sa retraite en 1898.

Nous n'aurions pas à parler ici de la carrière administrative de M. Mellier si lui-même n'en avait entretenu l'Académie dans une circonstance solennelle. Il fut inspecteur dans notre département à une époque qui marque un moment décisif dans l'histoire de l'enseignement public en France, surtout dans l'histoire de l'enseignement primaire. Il eut le bon esprit de prendre pour sujet de son discours de réception, le 28 mai 1891, précisément : « La réforme de l'enseignement primaire dans le département de Meurthe-et-Moselle ». Il s'agit des lois du 16 juin 1881 et du 28 mars 1882. Dans ce discours, M. Mellier montre d'abord l'économie de ces lois, les conditions qu'elles imposent, le but qu'elles veulent atteindre. Il explique ensuite comment elles furent appliquées dans le département qu'il administrait, En moins de huit années, 173 écoles, contenant 345 classes, furent ou construites, ou réparées et appropriées. L'auteur décrit en détail ces écoles nouvelles, où tout a été prévu pour le bien-être, pour la santé physique et morale de l'enfant. C'est surtout le développement moral des écoliers qui préoccupe notre confrère. Le jeune enfant, en entrant à l'école, recevait un cahier qu'il devait garder pendant tout le temps de sa scolarité, et sur lequel il devait consigner, mois par mois, ce qui devait être la preuve écrite de ses efforts et de ses progrès. M. Mellier se repré-

Digitized by Google

sente cet enfant devenu homme, retrouvant ce cahier et tenant comme résumée dans sa main toute sa vie d'écolier; « voyant de ces feuilles jaunies se lever en foule ses souvenirs d'enfance, croyant entendre la voix de son vieux maître, ses encouragements ou ses bienveillants conseils ». Grâce au tact de M. Mellier, à cet esprit de sagesse et de modération intelligente dont il donna toujours tant de preuves, les réformes furent appliquées en Meurthe-et-Moselle dans des conditions très satisfaisantes.

Tout en remplissant avec zèle ses devoirs de professeur ou d'inspecteur, M. Mellier avait trouvé le temps de poursuivre avec persévérance des études nouvelles. De bonne heure, il avait indiqué de quel côté le portaient ses goûts et ses préférences. Pendant son séjour à Bastia, il avait fait un voyage à Rome. Ce voyage, forcément trop court, était resté un de ses plus chers souvenirs. Il avait été reçu à la Villa Médicis; il s'était lié avec quelques-uns des pensionnaires, il avait vécu avec eux, visitant avec eux les musées, étudiant les monuments, s'appliquant à voir Rome comme elle doit être vue. En Corse, il avait appris l'italien, et la connaissance de cette langue lui fut des plus utiles pour les études qu'il allait entreprendre.

Il y avait là plus que des aspirations et des tendances, mais déjà un effort sérieux et un acquit appréciable. C'est à Nevers que les résultats s'affirmèrent. En 1868, M. Mellier, professeur de rhétorique au lycée de cette ville, prononçait, à la distribution des prix, un discours dans lequel il s'appliquait à montrer que l'étude des beaux-arts est le complément nécessaire

Digitized by Google

des études classiques. En 1874, nouveau discours, dans lequel le professeur retraçait la vie des grands artistes italiens du seizième siècle et il en tirait d'utiles enseignements pour la jeunesse. Ainsi, déjà, à cette époque lointaine, M. Mellier professait des idées qui ne devaient avoir une application pratique en France que vingt ans plus tard. Il proclamait que, pour développer dans les jeunes âmes le sens du beau et par là l'amour du bien, il ne fallait pas s'en tenir à l'étude des œuvres littéraires, et que l'étude des œuvres artistiques avait, elle aussi, une haute valeur éducatrice.

Il voulut faire plus que des discours. Sous son impulsion, une Société des amis des arts s'était formée à Nevers. Six mois après sa fondation, cette société organisait une exposition. M. Mellier, qui avait été un des organisateurs de cette exposition, la fit connaître par divers articles publiés dans la presse locale. Ces articles furent réunis en brochure. Ils sont encore aujourd'hui très intéressants. M. Mellier, dans les premières pages de cette brochure, donne quelques conseils sur la façon dont il faut disposer les tableaux dans un musée, sur la manière dont il faut les regarder. La chose n'est pas aussi simple qu'on le croirait d'abord. M. Mellier décrit ensuite les diverses œuvres exposées : il en montre le caractère, la valeur. Le maître, qui se place au premier rang dans cette exposition, est Hanoteau, paysagiste de talent, qui fut connu et estimé de ses confrères de Paris. Le sculpteur Boisseau avait aussi exposé. Ce jeune artiste venait de se faire connaître en obtenant le prix dans le con-

Digitized by Google

cours organisé par le *Figaro*, pour la statue qui devait orner la façade de l'hôtel du journal. En 1874, nouvelle exposition. L'œuvre s'était développée. Le nombre des exposants avait passé de 33 à 70. Dans les comptes rendus qu'il a faits de cette exposition, M. Mellier a voulu montrer le caractère et les tendances de l'école nivernaise. Chose curieuse, nous trouvons chez les artistes de cette école les mêmes principes directeurs que chez les maîtres de notre école lorraine. Voici ce que dit M. Mellier : « Dans la statuaire comme dans la peinture, l'école nivernaise s'éloigne des règles d'un art classique, souvent froid et compassé, pour emprunter à la nature la vie, la souplesse et la variété de ses créations. C'est là le secret de sa force; comme Antée, elle se ranime en touchant la terre. » M. Mellier ajoute cependant que cette étude de la nature ne doit pas être trop exclusive, que l'artiste doit rester le maître de son imagination; car c'est le sentiment qui doit donner à l'œuvre d'art son expression véritable. A cette exposition, il y avait un portrait d'Hanoteau par Carolus Duran et deux toiles d'Harpignies.

A la fin de cette année 1874, notre confrère était nommé inspecteur d'Académie et devait se donner tout entier à ses nouvelles fonctions. A Nancy, où il arriva en 1878, il devait trouver, pour continuer ses études et satisfaire ses goûts, des facilités qu'il n'avait encore rencontrées nulle part. Il se fit de bonne heure, dans le monde des érudits et des artistes, une situation élevée que lui avait méritée sa haute compétence. Il fut appelé à faire partie de la Société d'archéo-

Digitized by Google

logie lorraine, du Comité du Musée lorrain, du Comité du musée de la ville, du Comité de la bibliothèque municipale. Partout il rendit de signalés services. Assurément, quand il reçut la croix de chevalier de la Légion d'honneur, ce sont les services rendus par l'inspecteur d'Académie que l'on voulut récompenser. On peut dire cependant que le collaborateur dévoué à tant d'œuvres utiles méritait aussi une récompense. Malgré toutes ces obligations, malgré surtout la tyrannie de fonctions officielles qui, comme nous l'avons dit, furent particulièrement délicates, M. Mellier trouva le temps d'écrire et de publier, moins cependant qu'on n'aurait désiré. L'ouvrage sur le Tasse est la plus importante de ces publications. Il parut en 1893 dans la collection Lecène, Oudin et C^ie^. En l'écrivant, M. Mellier voulait faire une œuvre de vulgarisation. C'est le caractère même de la collection dont ce livre fait partie; les citations y tiennent toujours une grande place. Dans l'ouvrage de notre confrère, les citations sont des traductions. L'auteur a traduit, dans une langue excellente, les plus beaux passages de la *Jérusalem délivrée*. De nombreuses remarques accompagnent les passages traduits; elles sont toutes fines et ingénieuses. Dans les *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, il publia deux articles, excellents tous les deux, l'un sur Valdor, graveur liégeois à Nancy (1884), et l'autre sur Chéron, médailleur nancéien (1893).

A l'Académie de Stanislas, M. Mellier fut nommé associé le 21 mars 1884, titulaire le 15 mai 1885. J'ai déjà parlé de son discours de réception. Il fut pré-

Digitized by Google

sident pendant l'année 1893-1894. Le discours, qu'à la séance solennelle du mois de mai 1894 il adressa au regretté J.-V. Barbier, récipiendaire, est plein de politesse et de grâce. Il fut aussi questeur de 1887 à 1890. Toutes ces fonctions, M. Mellier les exerça avec ce tact, cette aménité qui étaient un des heureux côtés de sa nature. Cette année même, M. Mellier avait bien voulu se charger de faire le rapport sur le prix de Stanislas de Guaita; et, à la séance publique du mois de mai dernier, vous l'avez entendu lire, avec sa finesse habituelle, ce rapport qui est une véritable œuvre littéraire, dans lequel les qualités et les défauts des jeunes auteurs qui ont soumis leurs œuvres au jugement de l'Académie sont appréciés avec le goût le plus délicat.

M. Mellier voulut être surtout un ami des arts. C'est le seul titre qu'il invoquait quand il a demandé à entrer dans votre Compagnie. Il fut un ami des arts, si l'on ajoute que cet amour était une passion sincère, éclairée, capable de dévouement et de sacrifices. Il avait formé une belle bibliothèque où les ouvrages sur l'art tenaient la plus grande place. Il avait réuni aussi une riche collection de tableaux, statuettes, médailles, monnaies, vases. Il avait lu tous les ouvrages importants sur l'histoire de l'art; il connaissait toutes les grandes écoles, tous les grands artistes. Mais ce qu'il étudiait surtout, c'était les œuvres artistiques elles-mêmes, soit qu'il pût contempler les originaux, soit qu'il dût se contenter des reproductions faites par le graveur ou le dessinateur. Il les examinait longuement, relevait tous les détails, notant les

Digitized by Google

traits distinctifs, le caractère particulier de chaque artiste. Et, comme il était doué d'une mémoire merveilleuse, ces diverses images s'imprimaient, se gravaient dans son esprit avec une fidélité, une netteté parfaites. Il possédait ainsi véritablement ce qui constitue comme la physionomie de chaque grand artiste, et il les reconnaissait sans peine, comme nous faisons des personnes avec qui nous avons l'habitude de vivre. Nos marchands de tableaux et d'antiquités le connaissaient bien; ils venaient le consulter chaque fois qu'ils étaient embarrassés pour l'attribution d'une œuvre d'art à tel ou tel maître. Ses amis racontent de lui bien des traits intéressants à ce sujet. Je voudrais en rapporter un. C'était dans la semaine même qui a précédé sa mort. Un amateur de Nancy avait acheté une belle gravure qui ne portait aucun nom d'auteur. Elle fut montrée à divers connaisseurs; on s'accordait à l'attribuer à l'école hollandaise, on parlait de Téniers peut-être. La gravure est montrée à notre confrère : « Non, dit-il aussitôt, elle n'est pas de Téniers; c'est un peu lourd par endroits; ce n'est pas d'ailleurs sa manière. De qui donc peut-elle être? » Puis, sa mémoire s'éclairant subitement : « Mais, c'est de Van Steen; tenez, le voilà lui-même dans ce groupe; cet artiste avait l'habitude de se peindre dans ses tableaux. » Vérification faite, la gravure fut en effet reconnue comme étant de Van Steen.

M. Mellier eut le tort d'être trop modeste. Il avait tout ce qui fait le critique d'art, un esprit net et éveillé, des connaissances sûres et étendues, une heureuse mémoire qui lui rendait faciles les rapproche-

Digitized by Google

ments et les comparaisons, un goût sûr et délicat. Il avait l'amour de la recherche. Quand, à propos d'un artiste, d'une œuvre d'art, d'une médaille ou d'une monnaie, il avait trouvé une piste, il la poursuivait avec persévérance jusqu'à ce qu'il eût trouvé la solution. Mais, la solution trouvée, il la gardait pour lui ou ne la communiquait qu'à quelques rares amis. Ce silence n'est pas regrettable seulement pour nous. Si M. Mellier avait eu davantage le goût de la publicité, nul doute qu'il n'eût donné à sa recherche plus d'ampleur, et, dans un certain sens au moins, plus d'activité. On peut dire qu'il est parti sans avoir donné sa mesure.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES DONT LA SOCIÉTÉ A VOTÉ L'IMPRESSION

ESSAI DE CHRONOLOGIE

DE

L'AGE PALÉOLITHIQUE

Par Louis SCHAUDEL

RECEVEUR PRINCIPAL DES DOUANES
ASSOCIÉ CORRESPONDANT LORRAIN DE L'ACADÉMIE DE STANISLAS

Depuis les premières recherches méthodiques dans les cavernes du midi de la France et de la Belgique, qui ont mis en relief les noms de Tournal et de Marcel de Serres, dans l'Aude; de Christy, dans le Gard; du Dr Schmerling, à Liège; de Joly, dans la Lozère; d'Édouard Lartet, dans la Haute-Garonne; de Dupont, l'explorateur des cavernes belges de la Meuse; depuis surtout l'impulsion donnée à ces recherches par les découvertes mémorables de Boucher de Perthes, dans les alluvions de la Somme, les faits bien observés et les résultats obtenus sur toute la surface du globe ont permis de distinguer nettement plusieurs phases successives dans le développement de l'humanité primitive.

Ces phases sont caractérisées à la fois par l'emploi de certains matériaux portant la marque incontes-

Digitized by Google

table du travail humain, par la forme dominante intentionnellement donnée à ces matières premières et enfin par les espèces, éteintes ou émigrées, d'animaux dont les débris sont associés à ces produits de l'industrie. On a été ainsi amené à constater qu'un progrès plus ou moins lent, mais continu, n'a cessé de se manifester dans la confection de l'outillage humain représenté à ses débuts par de simples galets ou rognons de silex taillés à grands éclats.

C'est Thomsen, directeur du musée des Antiquités du Nord à Copenhague, qui, le premier, a proposé comme base de la chronologie préhistorique le développement de l'industrie. Prenant pour caractéristique la matière principale servant à fabriquer les armes et ustensiles usuels, il a divisé la préhistoire en trois âges :

1° *Age de la pierre;*

2° *Age du bronze;*

3° *Age du fer* [92].

L'âge de la pierre, le seul dont j'aurai à m'occuper dans cette étude, a été ensuite divisé en deux périodes principales :

1° *Age de la pierre taillée;*

2° *Age de la pierre polie.*

Le célèbre Anglais Sir J. Lubbock a proposé, en 1866, les termes généralement employés aujourd'hui de :

1° *Période paléolithique* (ancienne pierre), pour l'époque de la pierre taillée par éclats, et

2° *Période néolithique* (nouvelle pierre), pour celle qui débute avec l'usage de la pierre polie [57].

Digitized by Google

A mesure que les découvertes se multiplièrent, on reconnut la nécessité de créer de nouvelles subdivisions.

En 1861, Ed. Lartet, le savant explorateur des cavernes du Périgord (Aurignac, gorge d'Enfer, les Laugeries, la Madeleine, le Moustier), passant en revue tous les gisements connus, crut pouvoir établir que la disparition des espèces animales, considérées comme caractéristiques de la dernière période géologique, a été successive et non simultanée. Partant de là, il proposa une chronologie paléontologique basée sur la présence des restes d'animaux éteints ou émigrés, et il divisa la période paléolithique en :

1° *Age du grand Ours des cavernes;*

2° *Age du Mammouth* et *du Rhinocéros à narines cloisonnées ;*

3° *Age du Renne;*

4° *Age de l'Aurochs* [52].

Sauf à substituer le nom de l'Hippopotame à celui du grand Ours des cavernes, cette classification est encore en général admise aujourd'hui. Il résulte, en effet, des travaux les plus récents que la *Période paléolithique* a vu se succéder les trois faunes suivantes :

1° Une faune chaude caractérisée par l'Éléphant antique, le Rhinocéros de Merck et surtout l'Hippopotame, et par la présence d'un mollusque, *Corbicula fluminalis,* qui ne s'observe plus de nos jours que dans les rivières chaudes de l'Afrique et de l'Asie;

2° Une faune à espèces froides et climat humide

Digitized by Google

où dominent le Mammouth (*Elephas primigenius*) et le Rhinocéros à narines cloisonnées;

3° Une faune froide indiquant un climat sec, caractérisée par le Renne, l'Antilope saïga, le Bouquetin, le Chamois, le Bœuf musqué, le Lièvre des neiges, le Renard arctique et beaucoup de petits rongeurs semblables à ceux qui évoluent de nos jours dans les steppes des régions froides.

Ces trois classes correspondent au quaternaire moyen et supérieur de M. Marcellin Boule, son niveau inférieur comprenant : l'Éléphant méridional (*Elephas meridionalis*), *Rhinoceros leptorhinus* et *Rhinoceros etruscus* [12].

En présence des difficultés d'établir une chronologie exacte basée uniquement sur la paléontologie, Ed. Lartet, en 1864, proposa une nouvelle classification basée sur les spécimens de l'industrie recueillis dans un certain nombre de stations humaines méthodiquement explorées. Il donna à chaque division le nom du gisement où elle lui parut le mieux caractérisée. Il distingua ainsi, pour la *Période paléolithique :*

1° Le type de Saint-Acheul;
2° — du Moustier;
3° — de Laugerie-Haute;
4° — des Eyzies [53].

Gabriel de Mortillet, en 1869, admettant avec Lartet l'existence de ces quatre types, proposa, en outre, de considérer chacun comme caractéristique d'une époque s'étendant sur un grand nombre de siècles. C'est à lui que revient l'honneur d'avoir établi

Digitized by Google

la classification suivante, encore universellement admise aujourd'hui :

1° Le Chelléen (ou l'Acheuléen);
2° Le Moustérien;
3° Le Solutréen;
4° Le Magdalénien [67].

Plus tard, il fit de l'Acheuléen, d'abord considéré comme l'équivalent du Chelléen, une époque spéciale qu'il intercala entre le Chelléen et le Moustérien; enfin, il ajouta, à la suite du Magdalénien, le Tourassien considéré comme formant la transition entre le Paléolithique et le Néolithique.

La classification de G. et A. de Mortillet est maintenant la suivante :

Période éolithique

1° Le Thenaysien;
2° Le Puy-Cournien;

Période paléolithique

1° Le Chelléen;
2° L'Acheuléen;
3° Le Moustérien;
4° Le Solutréen;
5° Le Magdalénien;
6° Le Tourassien.

Période néolithique

1° Le Tardenoisien;
2° Le Robenhausien [68-69].

Digitized by Google

De son côté, le vaillant explorateur des grottes du Sud-Ouest, feu Ed. Piette, a divisé les temps quaternaires de la manière suivante :

Quaternaires anciens ou pléistocènes.	Age calidaire. . . .	1°	Époque	chellésienne.
	— frigidaire . . .	2°	—	achéolienne.
	— niphétique. . .	3°	—	moustérienne.
	— glyptique . . .	4°	—	papalienne.
		5°	—	gourdanienne.
		6°	—	lorthetienne.
Quaternaires récents ou actuels.	Age métabatique ou de transition. . .	7°	—	azilienne ou des galets coloriés.
	Age néolithique. . .	8°	—	arizienne ou coquillière.
		9°	—	robenhausienne ou pélécyque [77].

Enfin, je terminerai cette nomenclature par la classification de M. Rutot :

Terrain tertiaire.	Éocène.			
	Oligocène. inférieur			
	Oligocène. moyen			
	Oligocène. supérieur. . .	1°	Industrie	de Thenay.
	Miocène. inférieur			
	Miocène. moyen			
	Miocène. supérieur. . .	2°	Industrie	du Puy-Courny.
	Pliocène. inférieur			
	Pliocène. moyen.			
	Pliocène. supérieur . .	3°	Industrie	du Chalk Plateau du Kent (Angleterre).
Terrain quaternaire.	Premier glaciaire. Progression des glaces.	4°	Industrie	de Reutel (reutelienne.
	Premier glaciaire. Recul des glaces.	5°	Industrie	reutelo-mesvinienne.
		6°	Industrie	mesvinienne.
	Deuxième glaciaire. Progression des glaces.	7°	Industrie	strépyenne.
		8°	—	chelléenne.
		9°	—	acheuléenne.
	Deuxième glaciaire. Recul des glaces.	10°	—	moustérienne.

Digitized by Google

TERRAIN QUATERNAIRE.	Troisième glaciaire.	Progression des glaces.	11° Industrie éburnéenne.
		Recul des glaces.	
	Quatrième glaciaire.	Progression des glaces.	12° Industrie tarandienne.
		Recul des glaces.	
TERRAIN MODERNE.			13° Industrie néolithique [85].

Dans ces derniers temps, les travaux de M. l'abbé H. Breuil ont fait ressortir un groupe important de couches et d'industries dont le type fut trouvé en premier lieu à Aurignac (Haute-Garonne). En 1906, le congrès international de Monaco a admis l'intercalation entre le Moustérien et le Solutréen d'une époque *Aurignacienne.*

La classification la plus récente est donc la suivante :

I — *Paléolithique inférieur*

1° Chelléen;
2° Acheuléen;
3° Moustérien.

II — *Paléolithique supérieur*

4° Aurignacien;
5° Solutréen;
6° Magdalénien;
7° Tourassien ou Azilien [15].

Il s'agit ici d'une classification archéologique généralement admise aujourd'hui; mais on a remarqué plus haut que le tableau chronologique de G. et A. de Mortillet débute par une *période éolithique,* apparte-

Digitized by Google

nant aux temps tertiaires. Cette division a été depuis adoptée et amplifiée par le célèbre géologue belge, M. Rutot, le champion de cette fameuse théorie des éolithes qui a déjà soulevé tant de discussions, sans que la question, semble-t-il, ait été résolue d'une façon définitive. Avant de passer à l'étude du Paléolithique proprement dit, il nous faut donc examiner cette question des éolithes.

Et, d'abord, qu'est-ce qu'un Éolithe?

Dans sa communication faite, sous ce titre, au congrès de Chambéry en 1908, M. Rutot commence par déclarer « qu'il n'existe de l'Éolithe aucune définition classique ni généralement admise; que ce mot n'éveille encore dans les esprits du grand nombre qu'incertitude, incrédulité ou imprécision ». Il ajoute que ses études spéciales lui ont permis d'arriver « à une connaissance suffisamment complète du sujet, pour pouvoir donner des éolithes une définition nette et précise ».

Voici cette définition :

« A. — L'industrie éolithique est l'ensemble des industries de la pierre de tous les âges, qui ne comprennent, dans la partie qui nous a été conservée, que des matériaux pierreux (rognons ou éclats), directement utilisés pour frapper, pour couper, pour racler, pour gratter et pour percer, après retouche d'accommodation éventuelle et avec retouche d'utilisation souvent appliquée, *à l'exclusion complète de tout instrument taillé intentionnellement.* »

« De cette définition, on déduit :

« B. — Un *Éolithe* est, en dehors de toute idée chro-

Digitized by Google

nologique, l'un des outils destinés à frapper, à couper, à racler, à gratter et à percer, faisant partie d'un ensemble industriel, dans lequel il n'existe *aucun instrument taillé intentionnellement.* »

Et, M. Rutot conclut : « Toute industrie qui comprend dans son inventaire un ou plusieurs instruments *taillés intentionnellement* appartient à l'un des groupes : *Paléolithique* ou *Néolithique* [85]. »

Ainsi, la dénomination *Éolithe,* donnée vers 1883, par G. de Mortillet à des silex paraissant étonnés par le feu ou taillés, rencontrés dans des couches tertiaires, serait applicable, d'après le savant conservateur du Musée royal d'histoire naturelle de Belgique, à tout rognon de silex utilisé directement sous les formes naturelles dans lesquelles ces silex se rencontrent, soit à la surface des affleurements crétacés, soit à l'état remanié dans les cailloutis fluviaux.

Pour M. Rutot, il y aurait ainsi des éolithes tertiaires, des éolithes paléolithiques, néolithiques et même modernes; ce serait l'outil de fortune de toutes les époques.

Mais, ce n'est pas de cette façon que l'envisageait G. de Mortillet, pour lequel l'éolithe devait caractériser une époque, dénommée par lui *Période éolithique,* s'appliquant exclusivement à l'âge géologique tertiaire.

Le premier qui soumit cette question à la discussion scientifique fut le géologue bien connu, l'abbé Bourgeois, de Pontlevoy, qui, en 1867, au congrès international d'anthropologie, présenta une série de silex où il crut reconnaître les traces d'un travail inten-

Digitized by Google

tionnel. Ils provenaient de l'oligocène supérieur de Thenay (Loir-et-Cher [13]).

En 1871, l'ingénieur Carlos Ribeiro présenta à l'Académie de Lisbonne d'autres silex des couches un peu plus récentes du miocène supérieur d'Otta, dans la vallée du Tage [83]. Au même niveau géologique appartient le gisement du Puy-Courny, à 2 kilomètres d'Aurillac, signalé en 1877 et maintes fois visité depuis. Il fut d'abord exploré par le géologue J.-B. Rames, et, en 1901, par M. le Dr Capitan [20]. En 1905, M. le professeur Verworn y a entrepris des fouilles dont les résultats méritent de retenir l'attention. Il a constaté que les anciens dépôts fluviatiles du Puy-Courny et du Puy-du-Boudieu montrent beaucoup de silex dont les formes ont été comparées à des éclats, nucléi, racloirs, grattoirs, perçoirs, pierres de jet, etc. Des dalles brutes en silex, pesant souvent quelques kilogrammes, ont été considérées comme des enclumes, parce que, trop lourdes pour avoir pu servir d'outils, elles présentaient sur leur pourtour les mêmes éclatements, les mêmes retouches que les pièces de petites dimensions [95].

A l'époque oligocène appartient encore le gisement de Boncelles, près de Liège, qui, pour M. Rutot, fournirait la preuve certaine d'une humanité remontant à cet âge. Ici encore, nous trouvons de simples percuteurs, des enclumes, des lames, des racloirs, des grattoirs, des pointes, des pierres de jet, etc. [85].

Il ne manque pas, d'ailleurs, d'éolithes plus anciens encore provenant de l'*éocène :* ce sont les pseudo-éolithes du sénonien et de l'éocène inférieur recueillis

Digitized by Google

par M. Laville près de Duan, non loin de Brou (Eure-et-Loir). Ils se trouvent à l'École des mines [54].

Les couches à éolithes du plateau crayeux de Kent (Angleterre du Sud) sont de la fin de l'âge tertiaire : elles appartiennent au *pliocène moyen* [18]. Un peu moins ancien, c'est-à-dire du *pliocène supérieur*, est le gisement extraordinairement riche de Saint-Prest (Eure-et-Loir). Il a été bien exploré par A. Laville et décrit par A. Rutot [54 et 85].

Les gisements d'éolithes de Cromer-Forest-Bad (sud-est de l'Angleterre), explorés par Lewis Abbot, sont du même âge [1].

Il s'agit maintenant de savoir jusqu'à quel point la théorie des éolithes est susceptible de fournir la preuve de l'existence de l'homme à l'âge tertiaire. Là-dessus, les opinions sont aujourd'hui encore aussi partagées que du temps de l'abbé Bourgeois. Les discussions, trop souvent passionnées qui se sont élevées à ce sujet, ont démontré que, dans cette question, il faut tenir compte de faits autrefois peu connus qui doivent être pris en sérieuse considération.

Déjà en 1885, A. Arcelin a appelé l'attention sur des silex provenant des couches éocènes du Mâconnais, qui portaient toutes les marques d'une taille intentionnelle, cependant uniquement dues à des causes chimiques, physiques et mécaniques. Les retouches, en grande partie toutes fraîches, résultaient d'une simple pression exercée au moment de l'exploitation moderne de la carrière de gravier d'où ces silex étaient extraits [5].

Dans sa revue *L'Anthropologie,* M. Boule, s'ap-

Digitized by Google

puyant sur une longue pratique géologique, s'est toujours montré convaincu que le roulement par les eaux, la pression, le frottement et les chocs peuvent produire, spécialement sur les silex, des effets qui leur donnent souvent l'apparence d'objets travaillés de main d'homme [12].

En 1901, M. Adolphe Carnot, directeur de l'École des mines, a attribué, de son côté, les craquelures et les fissures du silex de Thenay aux actions atmosphériques [23].

En 1902, M. Stanislas Meunier a consigné, dans une notice sur le résultat de ses expériences, des observations précises sur quelques formes remarquables prises par des silex sous l'effet de l'éclatement spontané par la gelée [63].

Une expérience, faite en 1905 devant MM. A. Laville, E. Cartailhac, M. Boule et Hugo Obermaier, dans une usine à ciment à Guerville, près de Mantes, a démontré que des rognons de silex contenus dans un mélange de craie et d'argile plastique, agités pendant quelques heures dans une cuve au moyen d'un malaxeur, présentaient à la fin de l'opération tous les caractères des éolithes. « Certains échantillons, d'une perfection vraiment extraordinaire, dit M. Boule, paraissaient avoir été l'objet d'un travail fini, de retouches méthodiques et plusieurs fois répétées [74 et 12]. »

Cette expérience a soulevé des discussions très vives qu'il eût, semble-t-il, été facile d'éviter en renouvelant tout simplement l'expérience. C'est ainsi d'ailleurs qu'a fait M. le professeur Capitan, autrefois par-

Digitized by Google

tisan très convaincu des éolithes, qui, après plusieurs visites à Guerville, reconnut franchement qu'un grand nombre de silex, après l'expérience, pouvaient être pris pour des percuteurs, des racloirs, des grattoirs et même des perçoirs [20].

Voici ce que, de son côté, écrivait M. le professeur A. Penck, en 1908, au sujet des éolithes tertiaires, qu'il se montre cependant tout disposé à admettre : « Le fait que les éolithes trouvés en Europe sont façonnés de main d'homme ne s'imposera que lorsque d'autres possibilités de production seront entièrement exclues. Mais nous n'en sommes pas encore là aujourd'hui, et je voudrais seulement rappeler que, dans les environs de Berlin, j'ai déjà, à différentes reprises, ramassé des silex qui offrent de nombreux traits de ressemblance avec les éolithes et ne s'en écartent que par des particularités insignifiantes. Il est certain qu'il ne s'agit pas ici d'objets fabriqués, mais de morceaux de silex qui, par le transport glaciaire, ont reçu une taille analogue à celle des éolithes [76]. »

Les mêmes constatations peuvent être faites sur les bords de la Loire et de la Seine, où le sol est tout parsemé de petits fragments de silex provenant des alluvions et dont beaucoup portent la marque des éolithes. Comme le fait remarquer, à ce propos, M. le Dr P. Sarasin, toute la question des éolithes est en relation étroite avec la constitution spéciale du silex et il est certain qu'en bien des cas la nature produit en masse des éolithes en cette matière [87]. « Aux chocs, dit M. J. Déchelette, aux pressions dues à l'ac-

Digitized by Google

tion des cours d'eau et des vagues, aux éboulis des terrains, au piétinement des animaux s'ajoutent encore des phénomènes physiques de toute nature, notamment les effets de variation de la température [36]. »

Enfin, tout récemment encore, M. V. Commont, dans une communication au congrès préhistorique de Beauvais, en 1909, a appelé l'attention sur les causes naturelles pouvant simuler des tailles intentionnelles. Ses recherches dans la haute terrasse de Saint-Acheul, près d'Amiens, lui ont permis de constater que l'une de ces causes est la pression que subissent les silex dans les dépôts quaternaires. Les éléments constituant ces dépôts ne sont pas absolument stables, ils sont exposés à de perpétuels mouvements dus à de multiples phénomènes : dissolution, désagrégations résultant d'altérations chimiques, etc. Sous l'action de ces pressions, certains silex se clivent en produisant à la fois de véritables lames de silex et des nucléi.

A ces effets résultant de la pression, M. Commont ajoute ceux produits par le charriage sur les pentes. Dans ce transport rapide et brusque, les silex ont subi de nombreux chocs qui les ont esquillés en produisant de pseudo-éolithes : enclumes, percuteurs, encoches, etc. [32].

La production naturelle des éolithes est aujourd'hui admise par tous ceux qui ont fait une étude consciencieuse et approfondie de la question. Leur seule présence dans les couches tertiaires ne saurait donc être considérée comme une preuve de l'existence de l'homme à l'époque de la formation de ces couches.

Digitized by Google

Industrie pré-Chelléenne

(Reutelien, mesvinien et strépyen de M. RUTOT)

Il n'en est pas de même des silex et autres pierres portant des traces d'utilisation, ou d'accommodation, provenant de gisements qui renferment en même temps des produits absolument certains de l'industrie humaine.

Il est bien évident que le *coup-de-poing* chelléen, dont il sera question plus loin, déjà remarquable par la perfection de la forme, ne saurait être considéré comme la première manifestation du travail humain.

D'après les constatations faites par M. V. Commont, les couches inférieures de Saint-Acheul montrent, à la base, des fragments de silex et des éclats avec des retouches qui peuvent être attribuées à la main de l'homme. Cette industrie, où l'instrument chelléen fait encore défaut et qui, par suite, peut être qualifiée de pré-chelléenne, se trouve dans les couches d'alluvions reposant directement sur le tertiaire, dans un gisement géologique non remanié, caractérisé par l'Éléphant antique [32].

M. H. Obermaier [74], qui a spécialement étudié cette industrie primitive, fait observer qu'elle consiste tout d'abord en percuteurs et enclumes souvent transformés en nucléi. Ce sont des rognons naturels ou des silex tabulaires, tout au plus accommodés à la main par l'enlèvement d'aspérités gênantes et montrant à leurs extrémités ou leurs bords des traces de percussion ou de taille. A côté de ces formes typo-

Digitized by Google

logiquement sans signification, l'industrie spéciale de ce niveau montre de grossiers éclats plus ou moins amorphes, les uns pointus, d'autres en forme de lames allongées, d'autres enfin formant des polyèdres irréguliers. La face supérieure de ces éclats est donc irrégulièrement taillée et souvent encore couverte de la gangue naturelle, la coupe est la plupart du temps épaisse, la face inférieure, légèrement concave, montre souvent le bulbe de percussion. Il est visible qu'il n'y a pas ici de forme spéciale, propre, voulue; le tailleur de pierre avait surtout en vue d'obtenir un bord tranchant au moyen de quelques coups bien appliqués. Ce sont les arêtes vives, coupantes et les pointes qui reçurent presque exclusivement une préparation intentionnelle; celle-ci fut exécutée avec les éclats allongés utilisés comme retouchoirs. Le plus grand nombre des retouches sont des *retouches d'utilisation* qui, sur les bords tranchants peu épais, ne furent pratiquées que dans un sens, c'est-à-dire à la face supérieure. La répétition de ce travail pouvait finalement avoir pour effet de faire paraître le bord complètement usé ou émoussé. Une autre manière de préparation intentionnelle des éclats s'effectue au moyen de *retouches d'accommodation;* elles consistent en un épointage artificiel des arêtes vives sur la partie destinée à être tenue en main [74].

Un coup d'œil sur le matériel de Saint-Acheul, décrit par H. Obermaier, montre qu'il ne s'agit pas encore ici de formes d'outils, de types fermes et réguliers. Tout l'inventaire pré-chelléen, déclare le savant professeur de Vienne, se compose d'éclats amorphes,

Digitized by Google

partiellement retouchés et rendus utilisables dans la forme accidentelle résultant de leur enlèvement d'un noyau de pierre ou de silex. Il ne peut donc être question d'établir des séries de types, comme l'a fait, par exemple, G. Schweinfurth pour le paléolithique primitif du nord de l'Afrique [90]. Une telle classification ne pourrait qu'obscurcir la claire image des types bien fixés et, par suite de l'extrême variabilité des formes, livrer la terminologie de ce premier degré à une subjectivité sans limite dans la définition et l'interprétation (1).

Si l'on considère cependant les produits façonnés du pré-chelléen de Saint-Acheul au point de vue du travail de retouche — seule indication qui permette de conclure à leur maniement et leur utilisation, — on distingue les groupes suivants :

a) Éclats amorphes avec utilisation partielle des bords (fig. 1 et 2);

b) Lames primitives (fig. 3 et 4);

c) Éclats pointus (fig. 5);

d) Grattoirs primitifs (fig. 6 et 7);

e) Racloirs primitifs (fig. 8 et 9);

f) Coches-racloirs (fig. 10).

Les exemplaires figurés par H. Obermaier proviennent tous d'une carrière de gravier nouvelle-

(1) H. OBERMAIER, *Die Steingeräte des französischen Altpaläolitikums.* — Je suis heureux d'exprimer ici mes remerciements à M. le Dr Hugo Obermaier et au Muséum impérial de Vienne, dans la personne de son savant conservateur, M. le conseiller Szombathy, pour les nombreux clichés qu'ils ont eu l'amabilité de mettre à ma disposition pour être reproduits dans ce travail.

Digitized by Google

ment ouverte en mai-juin 1906 dans la rue de Cagny-à Saint-Acheul. Au même endroit, le Chelléen et l'Acheuléen se montrèrent au-dessus, à des niveaux dis, tinctement séparés.

Une industrie pré-chelléenne a été également si-

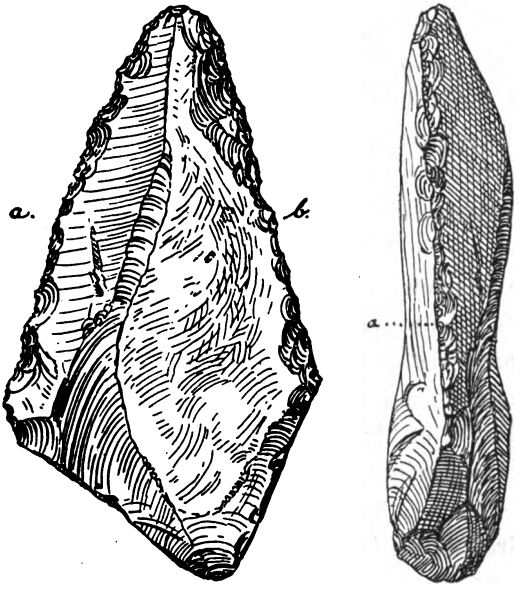

Fig. 1. — Éclat amorphe avec utilisation partielle des bords, 2/3 gr. nat. OBERMAIER, *Die Steingeräte des französischen Altpaläolithikums*, p. 53.

gnalée à la base du gisement du mont Sainte-Geneviève (Oise) par M. le Dr Th. Baudon, qui en a fait l'objet d'une très intéressante communication au congrès préhistorique de Vannes en 1907. A 2m 75 de profondeur, dans un cailloutis servant de base à un sable limoneux, très ferrugineux, il a rencontré des silex bruns, très colorés, ayant conservé une partie de

Digitized by Google

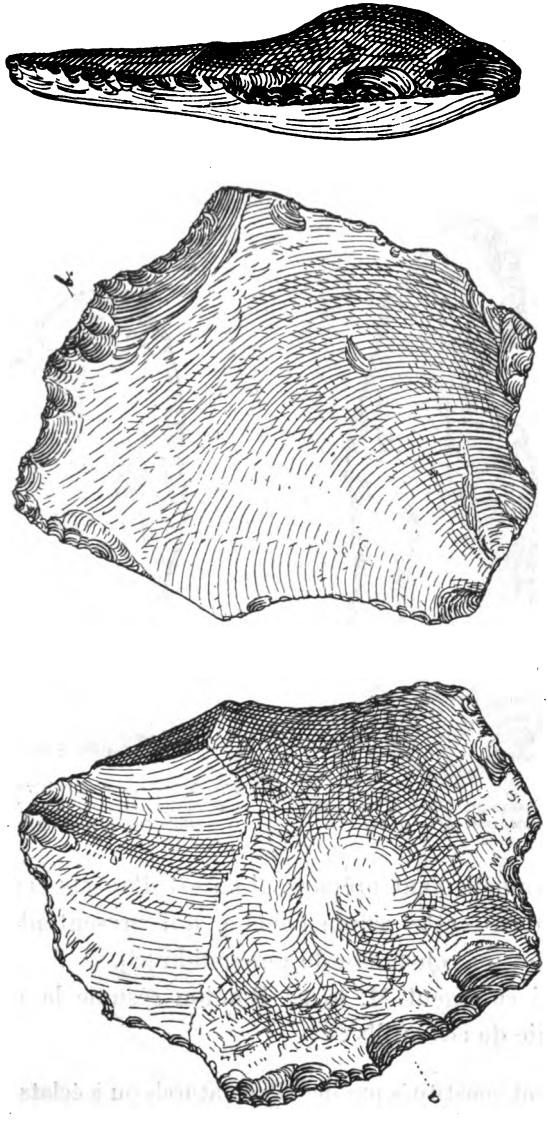

Fig. 2. — Éclat amorphe avec retouches d'utilisation sur les deux côtés, 3/5 gr. nat. — Obermaier, *Die Steingeräte des französischen Altpaläolithikums*, p. 53.

Digitized by Google

leur cortex et portant les traces d'un travail indéniable, démontré par des retouches d'utilisation faciles à constater. La plupart d'entre eux sont grossièrement éclatés et l'on n'y remarque aucun point de frappe prouvant qu'ils aient été détachés d'un bloc

Fig. 3. — Lame primitive, 2/3 gr. nat. OBERMAIER, *ibid.*, p. 54.

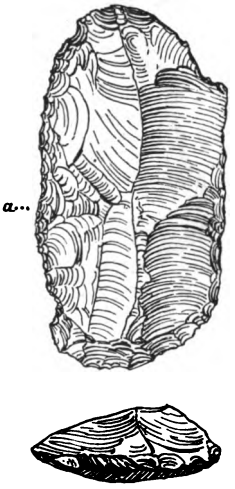

Fig. 4. — Lame primitive avec retouche latérale, 2/3 gr. nat. — OBERMAIER, *ibid.*, p. 54.

intentionnellement préparé. Il en est d'autres cependant, dans cette même couche, qui présentent un bulbe ou un conchoïde de percussion [8].

Voici comment M. le Dr Baudon résume la physionomie de ces outils :

Ils sont constitués par des silex naturels ou à éclats non débités intentionnellement. La plupart ont conservé leur

Digitized by Google

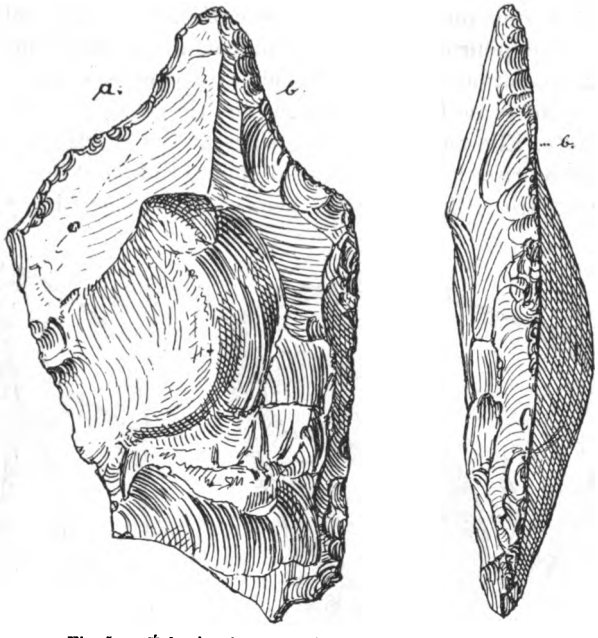

Fig. 5. — Éclat à pointe grossière retouchée, 2/3 gr. nat.
OBERMAIER, *ibid.*, p. 55.

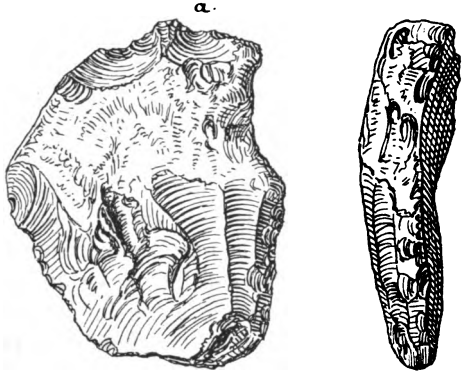

Fig. 6. — Grattoir primitif avec retouches d'utilisation au bord supérieur, 2/3 gr. nat. — OBERMAIER, *ibid.*, p. 55.

Digitized by Google

cortex, quelques-uns presque en entier. Ils ne sont retouchés que pour donner à l'instrument une forme régulière, qui en permette l'usage ou pour enlever des aspérités pouvant gêner la préhension. Industrie primitive très restreinte. Elle ne consiste qu'en percuteurs marteaux destinés à briser les os; en coups-de-poing rudimentaires pouvant être utilisés comme armes; en retouchoirs pour

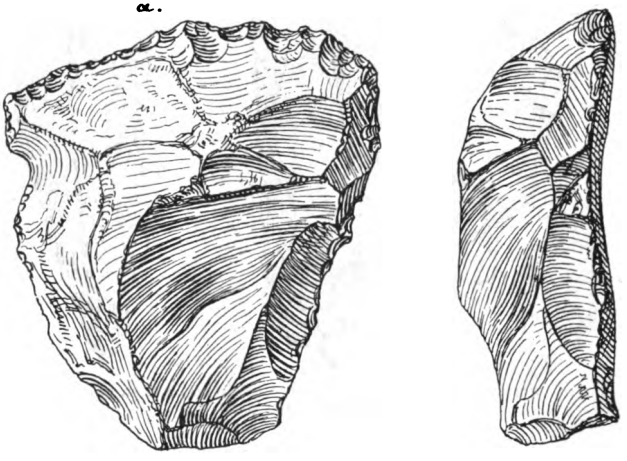

Fig. 7. — Grattoir primitif avec retouches d'utilisation au bord supérieur, 2/3 gr. nat. — OBERMAIER, *ibid.*, p. 55.

opérer les avivages des racloirs, des grattoirs et des coches-grattoirs employés surtout au travail du bois.

Cette industrie primitive a donné naissance à un autre outillage moins rudimentaire, qui n'est dû qu'à son évolution progressive et consiste en instruments du même genre à peu près situés à la partie supérieure du même cailloutis. Ils diffèrent des éolithes en ce qu'ils proviennent d'éclats dont le débitage a été intentionnel, ainsi qu'en témoigne le bulbe ou le conchoïde de percussion qu'on rencontre sur la plupart d'entre eux. Au lieu d'être constitués par des silex ou des éclats naturels à peine

Digitized by Google

retouchés et dont le cortex était presque entièrement conservé, les instruments sont taillés à grands éclats.

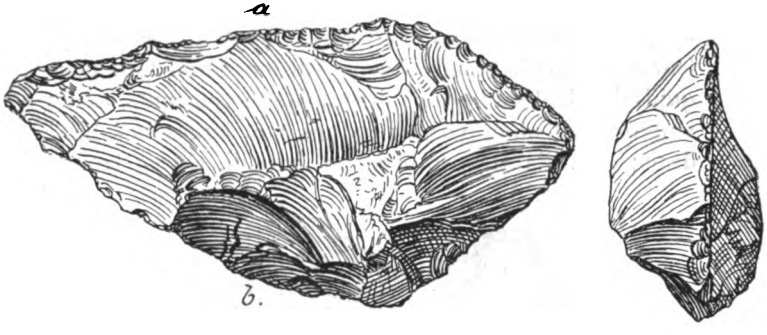

Fig. 8. — Racloir primitif avec retouches sur le bord arqué (*a*) de la lame et dos (*b*) massif, 2/3 gr. nat. — OBERMAIER, *ibid.*, p. 56.

Les bords des coups-de-poing, et surtout la pointe, sont finement retouchés. Le talon, sur la plupart des spéci-

Fig. 9. — Racloir primitif de même forme, à dos massif (*b*) disposé pour la préhension, 2/3 gr. nat. — OBERMAIER, *ibid.*, p. 56.

mens, offre une particularité remarquable. Il est taillé de façon à présenter un plateau uni qui, lors de la préhension, s'appliquait dans le creux de la main. Plus tard, ce talon, dans le coup-de-poing chelléen amygdaloïde, a été

Digitized by Google

arrondi. Progrès considérable qu'ont produit la pratique et l'expérience.

Il en est de même des autres outils. Les retouchoirs sont assez nombreux, les racloirs ont un bord plus régulier; quelques-uns sont convexes. Quant aux grattoirs, leur nombre et la grande diversité de leur forme indiquent qu'ils devaient s'adapter à des travaux importants. Leurs variétés sont nombreuses : les uns sont larges et à bord droit; chez d'autres, le bord est arrondi. On en trouve

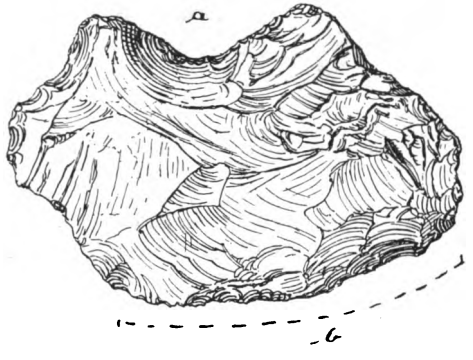

Fig. 10. — Coche-racloir. (*b*) retouches pour faciliter la préhension, 2/3 gr. nat. — OBERMAIER, *ibid.*, p. 56.

qui sont allongés et étroits et qui ont quelque analogie avec les grattoirs solutréens et magdaléniens; quelques-uns ont un manche terminé en pointe et pouvaient aussi servir de perçoirs; certains sont très plats et devaient être utilisés comme scies ou comme couteaux.

Enfin, on rencontre également des coches-grattoirs; mais leur encoche n'atteint ni en largeur ni en profondeur les dimensions observées sur ces instruments dans l'âge précédent.

M. le Dr Baudon signale encore la présence, dans le cailloutis pré-chelléen, de fragments de silex de gros-

Digitized by Google

seur différente, taillés à grands éclats et qu'on considère comme des pierres de jet. Ce sont des polyèdres plus ou moins épais et massifs [8].

M. G. Courty, sous la dénomination d'*industrie stampienne*, a signalé, de son côté, un outillage primitif dans un gisement situé au pont Martine, à proximité de la tour penchée de Saint-Martin d'Étampes (Seine-et-Oise). Cette industrie, développée dans la vallée du Petit Saint-Mard, sur les deux rives de la Chalouette où elle apparaît dans le cailloutis à la base du quaternaire, est caractérisée par des grattoirs à encoche, des racloirs retouchés, des poinçons éclatés et retouchés et quelques rares instruments amygdaloïdes qui mènent directement à l'industrie chelléenne.

« Ce qui frappe, dit M. G. Courty, c'est le peu de compte que l'homme a tenu de la forme; il a débité des blocs de meulière de Beauce, de grès quartzeux lustré, de poudingues, pour obtenir des faces vives et coupantes, et, comme ces dernières s'émoussaient par le raclage, l'homme a su les retoucher par l'enlèvement successif de tout petits éclats [34]. »

Enfin, M. Aug. Mallet a découvert et signalé une industrie pré-chelléenne sur le territoire de Villebon (Seine-et-Oise), dans la terrasse supérieure de la vallée de l'Yvette, à l'altitude de 42 mètres au-dessus de cette rivière. Deux stations, celle des Casseaux et celle de La Roche, éloignées de 600 mètres l'une de l'autre, ont livré des meulières et des grès grossièrement taillés que, au premier abord, il semble bien difficile de différencier d'éclats dus à des causes naturelles

Digitized by Google

ou accidentelles. Mais une étude approfondie a démontré à M. Mallet qu'il s'agit bien de produits d'une industrie primitive. « Le caillou choisi, soit naturel, soit accidentellement ou volontairement éclaté, dit-il, fut taillé par l'emploi du coup brutal, mais intentionnel, celui du maçon. »

Là encore, le tailleur de pierre utilisa dans une large mesure les débris naturels de la roche choisie, afin d'obtenir une forme voulue avec un minimum de travail. Aussi les instruments obtenus paraissent-ils plutôt des utilisations d'éclats que de véritables types, et la diversité des formes est l'un des caractères de cette industrie primitive. Il y a des racloirs latéraux, les uns à l'usage de droitiers et les autres à l'usage de gauchers (peut-être se servait-on indifféremment des deux mains). Les grattoirs apparaissent très grossiers. Les pointes à main sont assez nombreuses : ce sont des éclats rendus plus ou moins triangulaires par l'abatage d'un angle ou de deux angles d'un même petit côté. Un côté toujours plat et l'absence absolue de retouches sur l'une et sur l'autre face différencient complètement l'industrie des Casseaux de celle de Chelles [59].

Ajoutons encore que M. Deydier, dans ses fouilles aux environs du mont Ventoux, a rencontré, dans l'assise inférieure du gisement du Sablon, des silex avec ou sans conchoïde de percussion, à taille rudimentaire qu'il a comparés au strépyen de M. Rutot [37].

Il est hors de doute que les restes de cette industrie primitive existent en quantités innombrables, soit

Digitized by Google

dans les alluvions déposées au début du pléistocène, soit sur les plateaux non atteints par les cours d'eau quaternaires; mais la difficulté de distinguer cet outillage grossier et fruste des fragments de roches naturellement brisées ou éclatées, a été cause que ces débris ont été longtemps presque complètement négligés. Ce sont les discussions sur les éolithes qui, en ces derniers temps, sont venues appeler l'attention des chercheurs sur ces premiers témoins de l'industrie humaine.

Paléolithique inférieur

CHELLÉEN

Le type qui, dans l'Europe occidentale, caractérise le mieux les gisements du paléolithique inférieur est le *coup-de-poing chelléen.* Il est taillé dans un rognon de silex ou d'autres roches dures, telles que le quartz, le quartzite, etc., de façon à lui donner une forme en amande habituellement pointue en haut et arrondie à la base. Les deux faces sont taillées au moyen d'enlèvements d'éclats et les bords sont tranchants. La forme et les dimensions du coup-de-poing varient suivant les régions. A Chelles, les plus petits n'ont que 6 centimètres de long. Dans le nord de la France, la longueur moyenne des coups-de-poing est d'environ 12 centimètres ; quelques-uns dépassent 20 centimètres.

Le gisement qui a donné son nom à cette époque de l'industrie humaine est situé à l'est du bourg de Chelles (Seine-et-Marne). Il forme un petit plateau

Digitized by Google

s'élevant de quelques mètres seulement au-dessus du niveau de la Marne et composé d'alluvions, épaisses de 10 à 12 mètres, qui présentent deux niveaux bien distincts. Ce sont les assises inférieures, formant la base des alluvions quaternaires, qui renferment l'industrie chelléenne. Ces alluvions, souvent agglomérées en partie par un ciment de carbonate de chaux (calcin) ont livré la faune suivante : *Elephas antiquus, Rhinoceros Mercki, Trogontherium, Ursus spelæus, Hippopotamus amphibius, Hyæna spelæa, Équus stenonis.*

Cette assise chelléenne à faune chaude a été reconnue également à Saint-Acheul.

Le coup-de-poing chelléen abonde dans les ballastières ouvertes dans les graviers inférieurs assez grossiers constituant l'ancien diluvium gris.

Il se trouve aussi à la surface du sol, sur les plateaux que les alluvions n'ont pu atteindre. Les bassins de la Somme et de la Seine en ont livré des milliers d'exemplaires. Des gisements à industrie chelléenne existent également dans les régions méridionales d'Angleterre, en Belgique, en Portugal, en Espagne, en Italie, en Afrique, en Asie Mineure et dans l'Indoustan; mais ils paraissent jusqu'ici manquer entièrement dans l'Europe centrale. Ils font également défaut dans le nord de l'Angleterre, en Scandinavie et dans la Russie septentrionale, ces régions appartenant à la zone glaciaire probablement inhabitée.

Un coup d'œil sur la série des coups-de-poing chelléens montre qu'il s'agit ici exclusivement de formes primitives, archaïques, qui témoignent d'un travail sommaire et grossier. Il n'en est pas seulement ainsi

Digitized by Google

des pièces inachevées, mais aussi de celles, plus ou moins complètement taillées, qui avaient reçu une forme normale : ce sont là, en tout cas, des types primitifs aux faces grossièrement façonnées, aux bords irréguliers, d'une forme épaisse, massive et lourde.

Fig. 11. — Coup-de-poing du type primitif en amande, provenant de Bois-Colombes, près Paris, 1/2 gr. nat. Collection OBERMAIER.

Fig. 12. — Coup-de-poing du type en amande, provenant de Billancourt, 1/2 gr. nat. — Collection École des mines de Paris.

La forme des coups-de-poing chelléens varie déjà beaucoup, ce qui est dû, en grande partie, aux formes multiples des rognons ou pierres employés. On remarque distinctement quatre groupes, dont le caractère commun doit être cherché plutôt dans la taille

Digitized by Google

sur deux faces que dans la forme en « amande » habituellement considérée comme type fondamental [74].

Fig. 13. — Coup-de-poing du type primitif ovalaire, provenant de Bois-Colombes, 1/2 gr. nat. — Collection École des mines. — OBERMAIER, *ibid.*, p. 21.

Fig. 14. — Coup-de-poing ovalaire, provenant de Marignac (Gironde), publié par DALEAU, *Le gisement quaternaire de Marignac*, pl. VI, 1/2 gr. nat. — OBERMAIER, *ibid.*, p. 25.

Ce sont :

a) Type amygdaloïde ou en amande (fig. 11 et 12);

b) Forme ovalaire (fig. 13 et 14);

Digitized by Google

c) Forme discoïde (fig. 15 et 16);

d) Forme lancéolée (fig. 17 et 18).

Comme on voit, le temps n'est plus où le coup-de-poing amygdaloïde était considéré comme l'unique outil chelléen. Mais la diversité ne s'arrête pas là. En dehors de ces types, le Dr H. Obermaier vient d'appeler l'attention sur une industrie encore peu ob-

Fig. 15. — Type discoïde, provenant de Cergy, près Pontoise. — Collection École des mines, 1/3 gr. nat. — OBERMAIER, *ibid.*, p. 23.

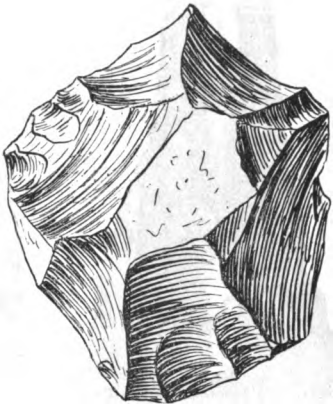

Fig. 16. — Type discoïde, provenant de Chelles, publié par CHOUQUET, *Les silex taillés des ballastières de Chelles*, Paris, 1883, pl. IV, fig. 11, 1/2 gr. nat. — OBERMAIER, *ibid.*, p. 24.

servée, mais que les fouilles récentes de M. V. Commont ont mis au jour dans les couches chelléennes de Saint-Acheul. Il s'agit d'un petit outillage qui marque déjà un progrès sur les éclats amorphes utilisés ou accommodés recueillis à la base des alluvions, où le coup-de-poing n'est encore qu'à l'état d'ébauche et que, pour ce motif, nous avons appelé pré-chelléen. Ce petit outillage se distingue par un meilleur choix des éclats et aussi par l'apparition de formes nouvelles

Digitized by Google

données à ces éclats. Il y a là comme un tâtonnement vers des formes qui ne se sont fixées que beaucoup plus tard. Pour ce motif, et par suite de l'extrême

Fig. 17. — Coup-de-poing du type lancéolé, provenant de Cergy. — Collection École des mines, 1/3 gr. nat. — OBERMAIER, *ibid.*, p. 23.

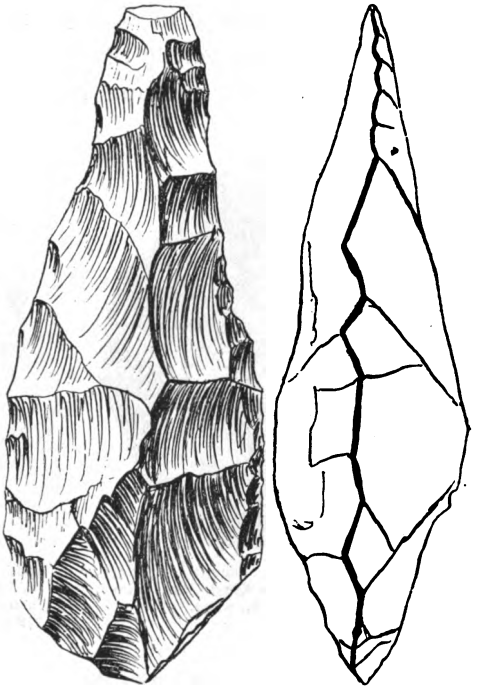

Fig. 18. — Coup-de-poing du type lancéolé, provenant de Chelles, publié par CHOUQUET, *ibid.*, pl. III, 1/2 gr. nat. — OBERMAIER, *ibid.*, p. 24.

variabilité de ces produits, aucune délimitation de types n'est encore possible.

Les groupes d'objets façonnés, décrits et figurés par le Dr H. Obermaier, proviennent presque tous des fouilles poursuivies par M. Commont en 1905 et 1906.

Digitized by Google

Fig. 19. — Éclat simplement utilisé, provenant de Saint-Acheul, 2/3 gr. nat. OBERMAIER, *ibid.*, p. 58.

Fig. 20. — Éclat utilisé de différentes manières, provenant de Saint-Acheul, 2/3 gr. nat. — OBERMAIER, *ibid.*, p. 58.

Digitized by Google

Une partie ne consiste qu'en éclats utilisés; mais d'autres sont déjà de véritables outils, qui ont dû servir à des usages déterminés, car ils se répètent avec une certaine abondance. Ces outils, dont l'une des

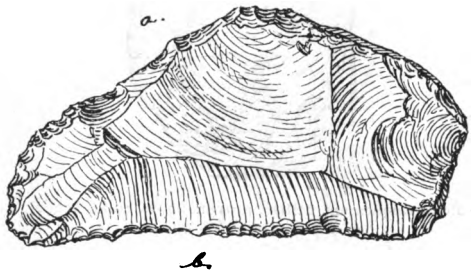

Fig. 21. — Tranchet à dos abattu, provenant de Saint-Acheul, 2/3 gr. nat. OBERMAIER, *ibid.*, p. 59.

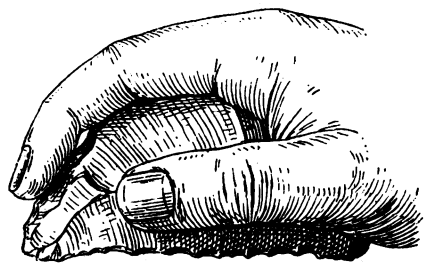

Fig. 21 *a*. — Couteau ou tranchet tenu de la main droite. — OBERMAIER, *ibid.*, p. 59.

faces est généralement plate, ont été figurés dans l'ordre suivant :

a) *Éclats utilisés*, avec retouches d'utilisation (fig. 19);

b) *Éclats utilisés de différentes manières*, appointis, avec retouches d'utilisation et coches (fig. 20);

Digitized by Google

c) ***Couteaux, tranchets.*** — Éclats qui peuvent être pris à pleine main et pourvus d'un tranchant transversal. — Tranchets à dos abattu, formes très abon-

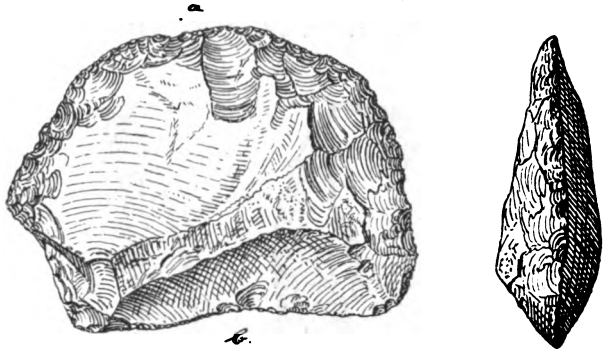

Fig. 22. — Couteau ou tranche à dos abattu, provenant de Saint-Acheul, 2/3 gr. nat. — OBERMAIER, *ibid.*, p. 59.

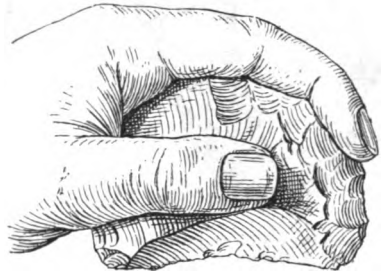

Fig. 22 *a*. — Couteau ou tranchet tenu de la main gauche. — OBERMAIER, *ibid.*, p. 59.

dantes à Saint-Acheul; ils consistent en un éclat passablement épais, à dos abattu, avec de soigneuses retouches d'accommodation pour l'index (fig. 21, 21 *a*, 22 et 22 *a*); l'un est pour la main gauche, l'autre pour la main droite;

Digitized by Google

d) *Grandes lames utilisées,* avec des retouches d'utilisation sur les côtés indiquant des usages successifs (fig. 23 et 24);

e) *Éclats pointus,* avec retouches d'utilisation sur les côtés (fig. 25, 26, 27, 28, 29, 30 et 31);

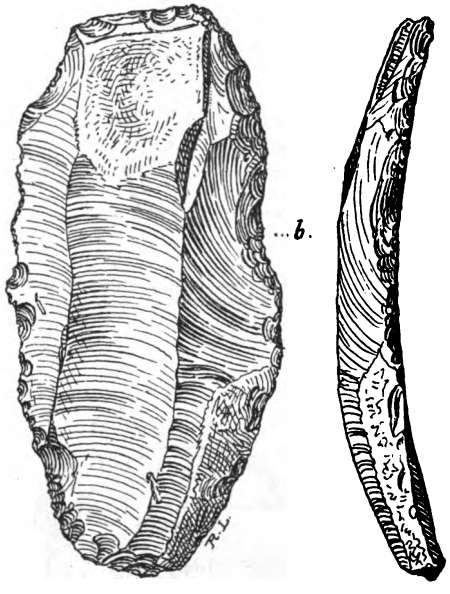

Fig. 23. — Lame primitive utilisée, provenant de Saint-Acheul, 2/3 gr. nat. OBERMAIER, *ibid.*, p. 60.

f) *Burins* (fig. 32 et 33);

g) *Grattoirs* (fig. 34, 35 et 36);

h) *Racloirs* (fig. 37, 38 et 39);

i) *Coches-racloirs* (fig. 40);

k) *Tranchoir* (fig. 41).

Un coup d'œil comparatif sur les objets pré-chel-

Digitized by Google

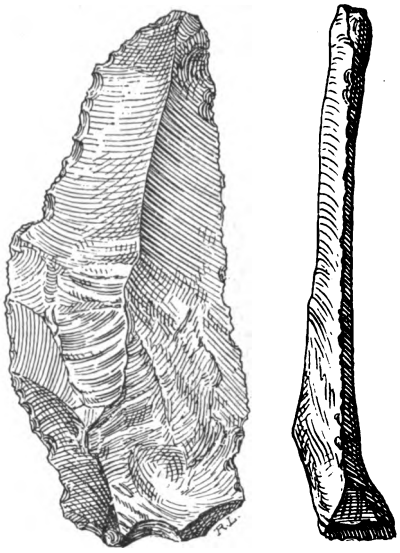

Fig. 24. — Lame primitive utilisée, provenant de Cergy, 2/3 gr. nat. OBERMAIER, *ibid.*, p. 60.

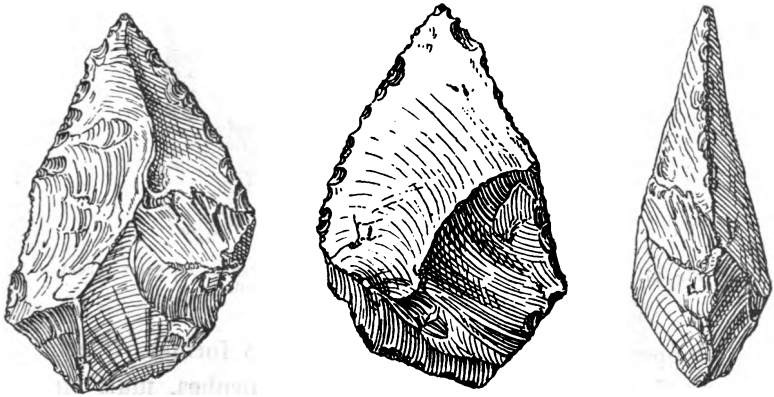

Fig. 25. — Éclat pointu, avec retouches d'utilisation sur les bords convergents, provenant de Saint-Acheul, 2/3 gr. nat. — OBERMAIER, *ibid.*, p. 61.

Digitized by Google

léens, d'une part, et le petit outillage qui accompagne le coup-de-poing chelléen, de l'autre, montre un déve-

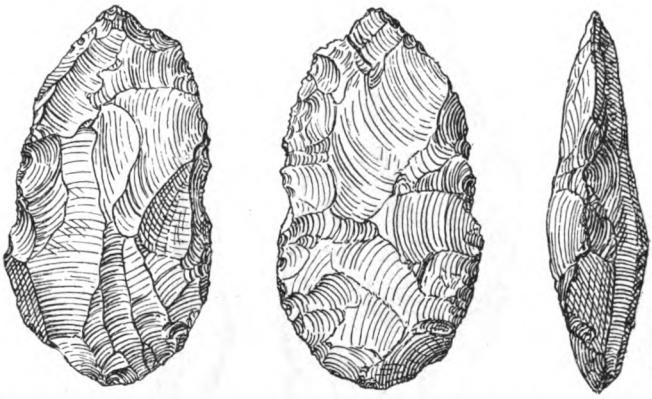

Fig. 26. — Pointe taillée des deux côtés, provenant de Saint-Acheul, 2/3 gr. nat. OBERMAIER, *ibid.*, p. 61.

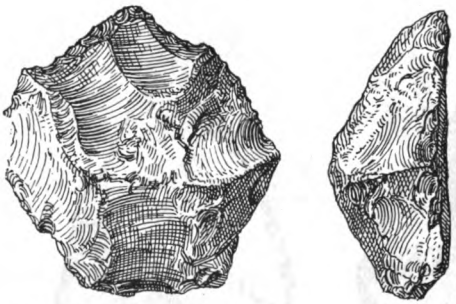

Fig. 27. — Éclat avec pointe courte et obtuse, provenant de Saint-Acheul, 2/3 gr. nat. — OBERMAIER, *ibid.*, p. 62.

loppement surprenant des premières formes. Il est vrai que les éclats entièrement amorphes, mais en partie sûrement travaillés, sont encore très nombreux

Digitized by Google

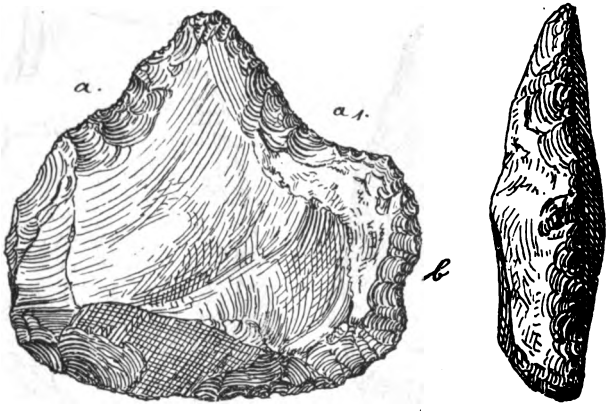

Fig. 28. — Éclat à pointe plus allongée, provenant de Saint-Acheul, 2/3 gr. nat. OBERMAIER, *ibid.*, p. 62.

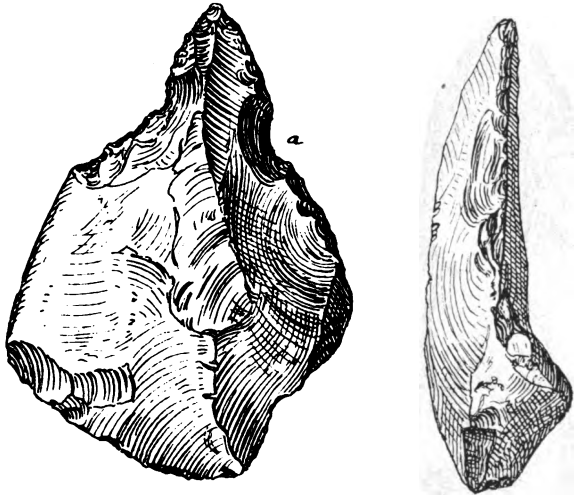

Fig. 29. — Éclat à pointe mince et allongée, avec coche (*a*), provenant de Saint-Acheul, 2/3 gr. nat. — OBERMAIER, *ibid.*, p. 63.

Digitized by Google

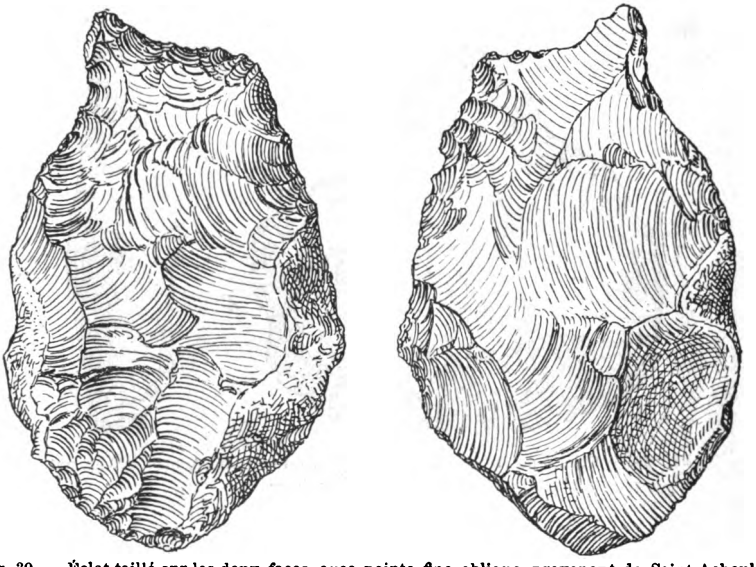

Fig. 30. — Éclat taillé sur les deux faces, avec pointe fine oblique, provenant de Saint-Acheul, 2/3 gr. nat. — OBERMAIER, *ibid.*, p. 63.

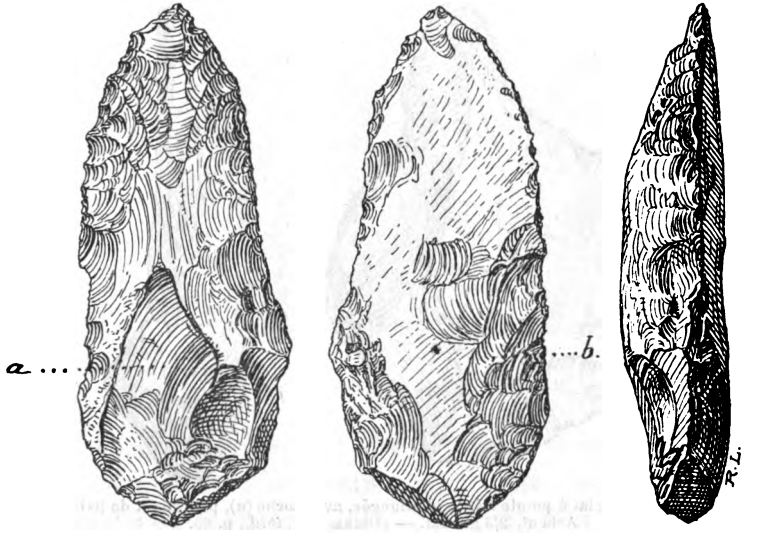

Fig. 31. — Pointe de grattoir, épaisse, finement retouchée à la partie supérieure. Sur une face, en *a*, et sur l'autre, en *b*, retouches d'accommodation pour la préhension, provenant de Saint-Acheul, 2/3 gr. nat. — OBERMAIER, *ibid.*, p. 63.

Digitized by Google

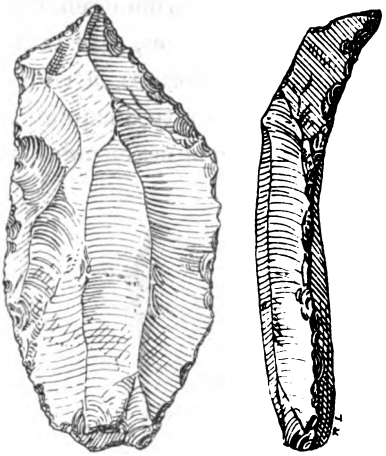

Fig. 32. — Lame terminée par une arête massive de burin, avec retouches d'utilisation, provenant de Saint-Acheul, 2/3 gr. nat. — OBERMAIER, *ibid.*, p. 64.

Fig. 33. — Burin massif avec arête latérale typiquement retouchée en racloir, provenant de Saint-Acheul, 2/3 gr. nat. — OBERMAIER, *ibid.*, p. 64.

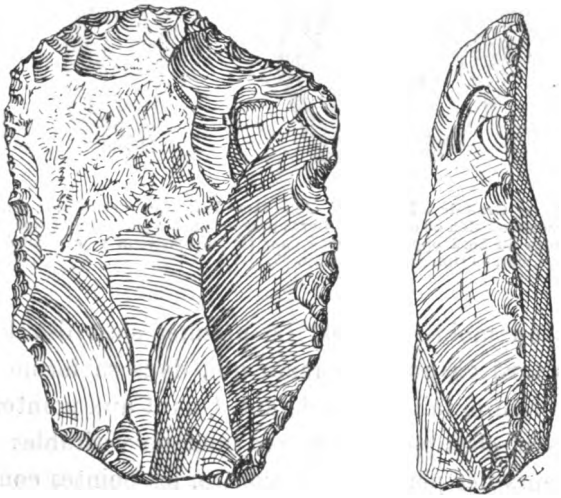

Fig. 34. — Forme primitive typique de grattoir, provenant de Saint-Acheul, 2/3 gr. nat. — OBERMAIER, *ibid.*, p. 65.

Digitized by Google

dans le Chelléen supérieur. On est particulièrement surpris par la richesse des formes pointues, attestant l'effort vers la spécialisation de ces formes, à commencer par l'éclat accidentellement pointu, jusqu'aux fragments grossiers soigneusement façonnés en pointes

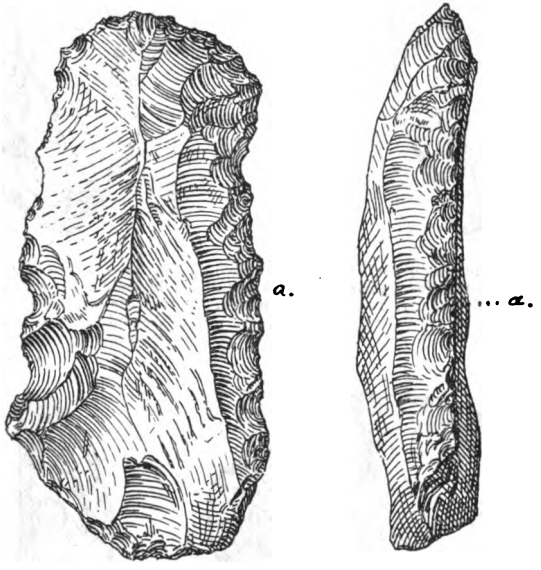

Fig. 35. — Grattoir à l'extrémité d'une lame longue et étroite avec retouches d'accommodation en *a* pour faciliter la préhension en vue de l'utilisation comme couteau du bord opposé retouché dans ce but, provenant de Saint-Acheul, 2/3 gr. nat. — OBERMAIER, *ibid.*, p. 65.

plus ou moins longues. Le premier s'est développé plus tard en pointe à main qui, dans sa forme fine postérieure, fait encore défaut. Quant aux pointes allongées, elles peuvent passer pour de véritables précurseurs des perçoirs; par contre, les pointes courtes et massives ne paraissent pas avoir continué à se

Digitized by Google

développer et leur fabrication aura été peu à peu abandonnée. Les lames des deux niveaux sont pour la plupart très larges, massives et grossières, et des exemplaires plus fins, minces et régulièrement prismatiques, manquent totalement. Très remarquables aussi sont les instruments tranchants à dos arqué, ap-

Fig. 36. — Grattoir retréci, provenant de Saint-Acheul, 2/3 gr. nat. — OBERMAIER, *ibid.*, p. 65.

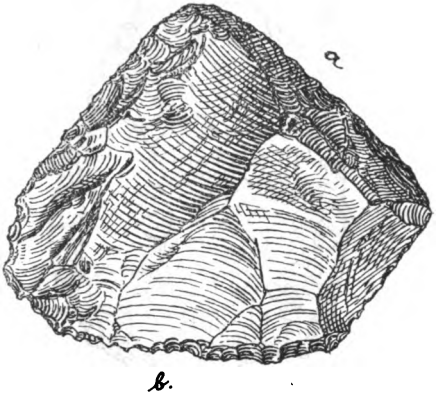

Fig. 37. — Racloir primitif formé d'un fragment épais à dos large en *a* et retouches d'utilisation en *b*, provenant de Saint-Acheul, 2/3 gr. nat. — OBERMAIER, *ibid.*, p. 66.

propriés à l'usage de droitiers et de gauchers, où apparaît déjà l'idée des lames à dos abattu des époques postérieures. Des grattoirs et des burins se montrent dans leurs formes caractéristiques; le racloir atteint même parfois la perfection qui ne devient de règle que dans l'Acheuléen supérieur et le Moustérien. En général, toutefois, les grattoirs, burins et racloirs sont exclusivement composés d'éclats massifs et grossiers,

Digitized by Google

les uns très larges, les autres plus allongés, de coupe épaisse; ils ne peuvent, par suite, être confondus avec des types plus récents.

Caractéristique, pour ces plus anciennes industries, est aussi l'apparition fréquente de formes d'outils façonnés dans le même éclat pour servir à diverses fins. Cela montre clairement que le tailleur de pierre,

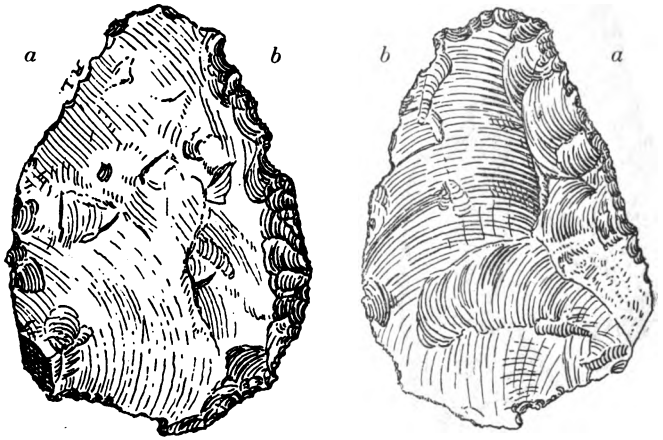

Fig. 38. — Éclat mince en pointe accommodé en racloir double. Retouches d'utilisation, en *a* sur une face et en *b* sur l'autre, provenant de Saint-Acheul, 2/3 gr. nat. — OBERMAIER, *ibid.*, p. 66.

dominé par la forme accidentelle de l'éclat brut ou du fragment grossier, n'était pas encore parvenu à donner à l'un ou à l'autre la forme définie d'un type. L'obtention de formes bien en main était en quelque sorte l'effet du hasard : si celui-ci était favorable, l'éclat était souvent utilisé de différentes manières, comme pointe, coche-grattoir, racloir, et il recevait les retouches d'utilisation là où elles pouvaient être pratiquées facilement. C'est précisément pour ce

Digitized by Google

motif qu'on est fondé à déclarer que toutes les formes d'outils du Paléolithique ancien étaient déjà en usage

Fig. 39. — Racloir typique, provenant de Thennes, près d'Amiens, fouilles de M. V. Commont, 2/3 gr. nat. — OBERMAIER, *ibid.*, p. 66.

Fig. 40. — Large éclat avec coche profonde, provenant de Saint-Acheul, 2/3 gr. nat. — OBERMAIER, *ibid.*, p. 67.

dans le Chelléen, mais qu'elles n'y furent pas absolument fixées, la confection de l'outil étant encore

Digitized by Google

intimement liée à la forme de l'éclat brut. Le caractère propre et entier de cet outillage ne s'établit que par gradation, dans la suite des temps dont il nous reste à parler.

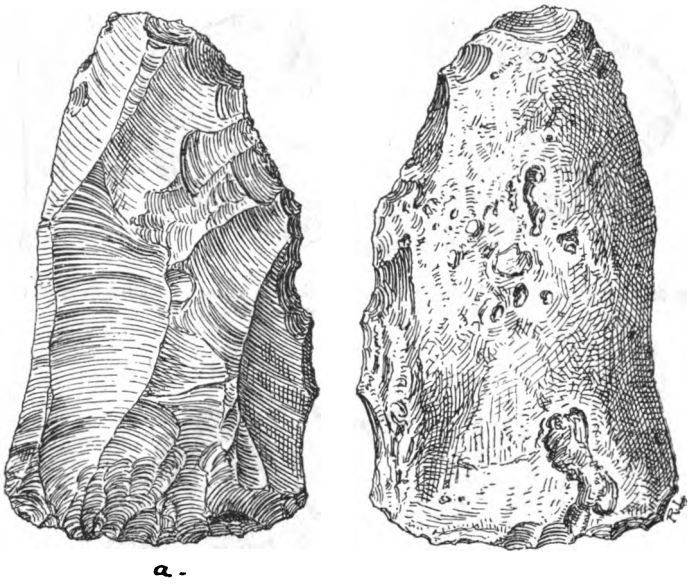

Fig. 41. — Tranchoir préparé avec un éclat allongé, dont l'une des faces montre les plans d'éclatement de nombreuses lames et le revers a son cortex intact ; bord inférieur (*a*) tranchant, provenant de Cergy, 2/3 gr. nat. — Coll. H. OBERMAIER, *ibid.*, p. 68.

ACHEULÉEN

La station de Saint-Acheul, dont le gisement a donné son nom à cette époque, occupe, près d'Amiens, un plateau qui domine la voie ferrée et s'élève à l'altitude de 26 mètres au-dessus de la Somme.

L'industrie acheuléenne dérive de l'industrie chel-

Digitized by Google

léenne par une évolution lente que l'on peut suivre sur place à Saint-Acheul. Elle se distingue par une taille plus soignée, par des retouches fines et serrées et une épaisseur bien moindre des coups-de-poing; de

Fig. 42. — Coup-de-poing ovale (*limande*), provenant de Saint-Acheul (niveau inférieur), d'après V. Commont, 2/3 gr. nat. — Obermaier, *ibid.*, p. 28.

plus, les bords auparavant sinueux deviennent rectilignes et plus tranchants.

La division de l'Acheuléen en deux niveaux est aujourd'hui stratigraphiquement démontrée. Dans les couches inférieures dominent les formes allongées et pointues, caractérisées par une taille encore simple

Digitized by Google

avec base épaisse et pointe assez large. Le niveau supérieur, qui forme plusieurs couches archéologiques assez homogènes, renferme surtout des pièces ovales, des amandes complètement taillées sur les deux faces.

1° *Acheuléen inférieur*

Les outils de ce niveau peuvent être classés en trois groupes, qui déjà ont leurs prototypes dans le Chel-

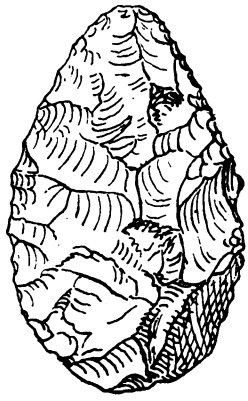

Fig. 43. — Coup-de-poing typique, dit en forme d'amande, provenant de Bléville (près du Havre), d'après A. Dubus, 1/3 gr. nat. — Obermaier, *ibid.*, p. 29.

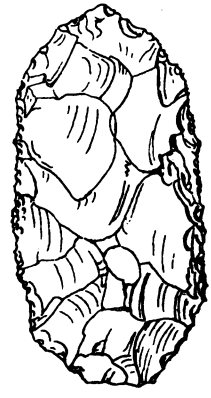

Fig. 44. — Coup-de-poing du type en ovale allongé, provenant d'Abbeville, 2/7 gr. nat., d'après de Mortillet, Musée préh., 1903, pl. VI, n° 39. — Obermaier, *ibid.*, p. 29.

léen. On n'y constate pas seulement une amélioration de la technique, mais aussi un développement progressif et un acheminement vers des formes nouvelles (coups-de-poing triangulaires).

Le type caractéristique du premier groupe est le coup-de-poing ovale dit « limande », très régulièrement taillé sur les deux faces et tout autour de ses bords,

Digitized by Google

de coupe mince et de profil droit (fig. 42). Le plus souvent, il se présente d'un côté sous la forme de l'amande (fig. 43) ou d'un ovale allongé (fig. 44). Le point de départ de cette forme est l'ancien coup-de-

Fig. 45. — Coup-de-poing en amande, forme de transition du Chelléen sup. à l'Acheuléen inf., provenant de la base de l'Ach. à Saint-Acheul, d'après V. Commont, 1/2 gr. nat. — OBERMAIER, *ibid.*, p. 28.

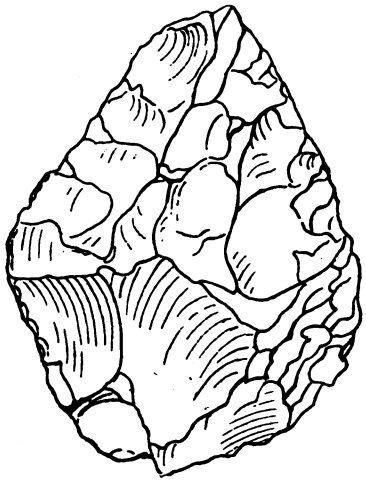

Fig. 46. — Coup-de-poing subtriangulaire, provenant de Saint-Acheul (niv. inf.), 1/3 gr. nat., d'après V. Commont. — OBERMAIER, *ibid.*, p. 29.

poing chelléen amygdaloïde, comme le prouvent de nombreuses pièces de transition d'une taille encore un peu brute (fig. 45).

Un élargissement sensible vers le tiers inférieur, au détriment de la hauteur, conduit au type cordiforme,

Digitized by Google

lequel de son côté, par le rétrécissement des bords, donne naissance au coup-de-poing subtriangulaire (fig. 46), précurseur du coup-de-poing fin triangulaire typique de l'Acheuléen supérieur.

Une autre branche d'évolution de la forme en

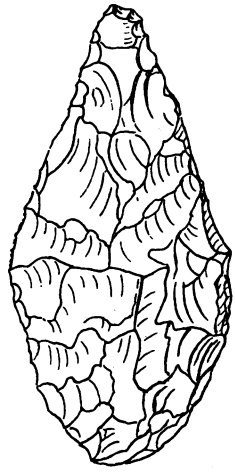

Fig. 47. — Coup-de-poing, du type à pointe allongée, provenant de Saint-Acheul (niv. inf.), d'après V. Commont, 1/2 gr. nat. — OBERMAIER, *ibid.*, p. 30.

Fig. 48. — Coup-de-poing, du type en pointe, provenant de Saint-Acheul (niv. inf.), d'après V. Commont, 1/2 gr. nat. — OBERMAIER, *ibid.*, p. 30.

amande conduit aux types arrondis et par là au disque.

Ce premier groupe des types arrondis est de beaucoup le plus important et donne à ce niveau son empreinte caractéristique; les formes de dimensions moyennes y dominent, bien que les pièces plus réduites, petites, ne manquent pas.

Le deuxième groupe est celui des types en pointe.

Digitized by Google

Ici les coups-de-poing prennent une forme étroite et allongée (fig. 47), qui souvent se rétrécit vers le haut de telle façon qu'il en résulte la pure forme du coup-de-poing à la pointe un peu arrondie (fig. 48). En con-

Fig. 49. — Coup-de-poing en forme de pointe de lance émoussée, du niv. inf. de Bléville, d'après Dubus, 1/3 gr. nat.

Fig. 50. — Coup-de-poing du type pur en pointe de lance, du niv. inf. de La Mare-aux-Clercs, près du Havre, d'après Dubus, 1/3 gr. nat. — OBERMAIER, *ibid.*, p. 30.

nexité typologique avec cette forme, se trouve le coup-de-poing en pointe de lance. Pendant que le premier type conserve, au fond, la forme en amande et ne s'en écarte que dans sa moitié supérieure, par suite de son brusque rétrécissement, la taille spéciale du second se concentre déjà à la base, qui subsiste comme talon

Digitized by Google

court, très épais, souvent encore pourvu de la gangue naturelle du rognon de silex. La plus grande largeur se trouve donc toute à la base; la pièce se rétrécit ensuite progressivement vers l'extrémité qui, tantôt

Fig. 51. — Coup-de-poing à tranchant oblique — forme de transition — du niv. sup. du Chelléen d'Abbeville, d'après d'Ault du Mesnil, 1/2 gr. nat.

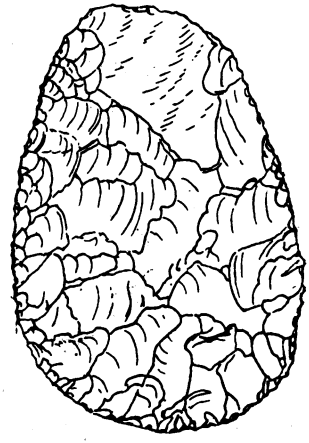

Fig. 52. — Coup-de-poing ovalaire à tranchant oblique, provenant du niv. inf. de l'Acheuléen à Abbeville, d'après M. d'Ault du Mesnil, 1/2 gr. nat. — OBERMAIER, *ibid.*, p. 31.

est arrondie (bec de canard) (fig. 49), tantôt est terminée en pointe aiguë (fig. 50).

Le troisième groupe, numériquement le moins important, est représenté par les coups-de-poing taillés sur les deux faces et pourvus d'un tranchant oblique.

Digitized by Google

Ce sont pour la plupart des coups-de-poing ovalaires, où la pointe fait place à un tranchant oblique (fig. 51 et 52).

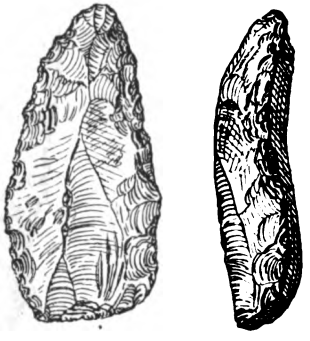

Fig. 53. — Petite lame épaisse à pointe soigneusement taillée, provenant de Saint-Acheul, 2/3 gr. nat. — OBERMAIER, *ibid.*, p. 69.

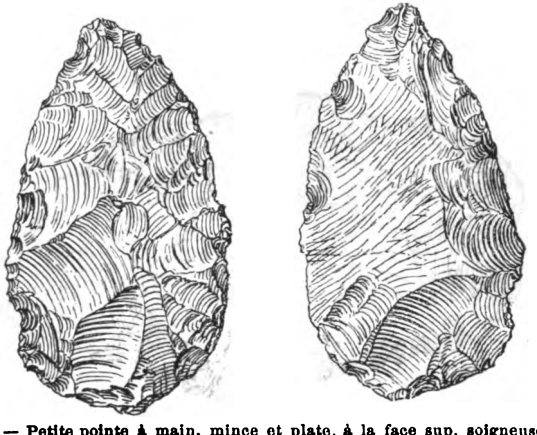

Fig. 54. — Petite pointe à main, mince et plate, à la face sup. soigneusement taillée et fines retouches latérales, provenant de Saint-Acheul, 2/3 gr. nat. — OBERMAIER, *ibid.*, p. 69.

A côté de ces trois groupes d'instruments typiques, il faut citer les éclats et fragments plus massifs,

Digitized by Google

systématiquement utilisés, qui les accompagnent.

Fig. 55. — Grattoir discoïde typique, provenant de Saint-Acheul, 2/3 gr. nat. — OBERMAIER, *ibid.*, p. 69.

Fig. 56. — Grattoir à l'extrémité d'une lame épaisse, mais très régulière. Le bord droit était utilisé comme racloir ; provenant de Saint-Acheul, 2/3 gr. nat. — OBERMAIER, *ibid.*, p. 69.

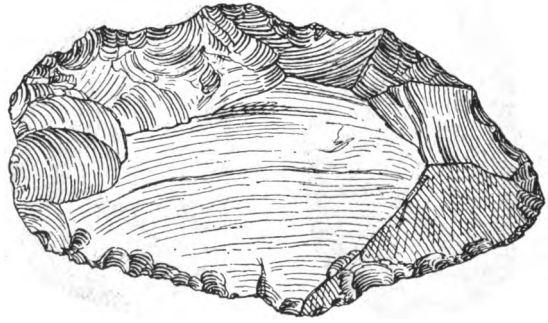

Fig. 57. — Racloir massif à dos abattu pour la préhension de la main gauche, à taillant presque droit, provenant de Saint-Acheul, 2/3 gr. nat. — OBERMAIER, *ibid.*, p. 69.

On y distingue : 1° les éclats, généralement grands, larges et épais, détachés spécialement en vue de la

Digitized by Google

confection de racloirs, de grattoirs, etc.; 2° les débris provenant de la confection des coups-de-poing et qui, par suite de l'essor de cette industrie, deviennent extrêmement abondants. Ces derniers éclats, généralement petits, se laissaient convertir en outils avec peu de retouches.

En ce qui concerne les grands éclats de la première

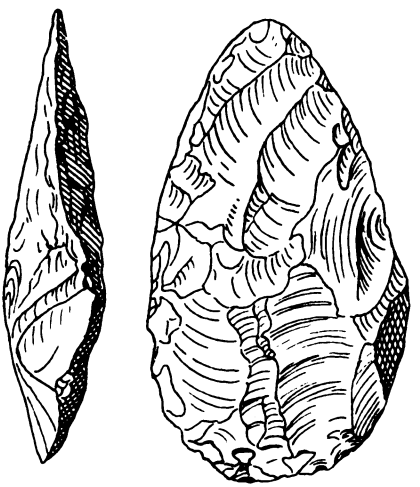

Fig. 58. — Coup-de-poing du type pur en amande, prov. du niveau sup. acheuléen de Saint-Acheul, 1/2 gr. nat., d'après V. Commont. — OBERMAIER, *ibid.*, p. 32.

catégorie, spécialement préparés, on choisit le plus souvent, pour la confection, ceux d'une forme appropriée. Dans la plupart des cas, ce sont les formes courtes et épaisses qui ont eu la préférence. En regard, les formes petites restent encore à l'arrière-plan; elles représentent surtout une industrie d'éclats atypiques. Les formes de l'Acheuléen inférieur ne diffè-

Digitized by Google

rent pas, sous ce rapport, de celles du Chelléen; nous y rencontrons des éclats amorphes utilisés et accommodés, des lames à dos abattu, des lames primitives,

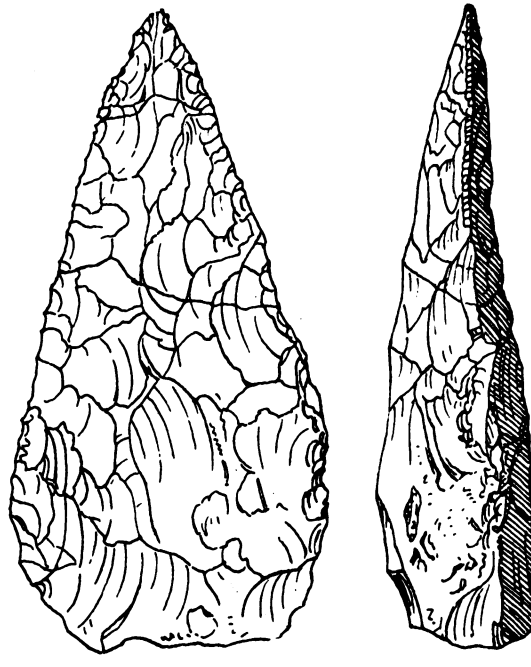

Fig. 59. — Coup-de-poing fin, en pointe, provenant du niv. sup. acheuléen de Saint-Acheul; d'après V. Commont, 1/2 gr. nat. — OBERMAIER, *ibid.*, p. 32.

des pointes, des burins, des grattoirs, des racloirs, des coches-racloirs, etc. (fig. 53, 54, 55, 56 et 57). Les types d'outils combinés deviennent plus rares, conséquence naturelle de ce fait que des formes spéciales, constantes, typiques prennent le dessus.

Digitized by Google

2° *Acheuléen supérieur*

Les types de l'Acheuléen supérieur représentent l'apogée de l'industrie du coup-de-poing, aussi bien sous le rapport de la taille, pratiquée sur les deux faces par l'enlèvement de petits éclats, que sous celui de la

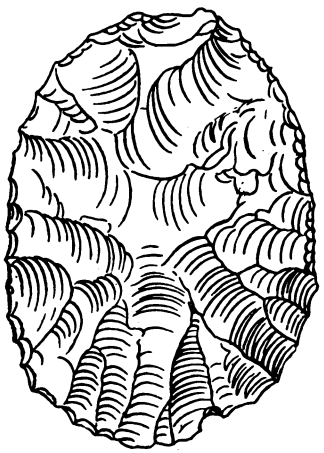

Fig. 60. — Coup-de-poing fin, du type ovoïde, provenant du niv. sup. de Frileuse, près Le Havre, d'après Dubus, 2/3 gr. nat. — OBERMAIER, *ibid.*, p. 32.

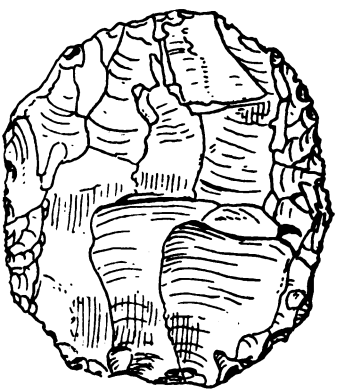

Fig. 61. — Disque fin, provenant du niv. sup. acheuléen d'Abbeville, d'après d'Ault du Mesnil, 1/2 gr. nat. — OBERMAIER, *ibid.*, p. 32.

forme. Les pièces, au lieu d'être taillées, comme précédemment, dans un rognon brut et massif, sont maintenant fréquemment confectionnées dans un éclat de grande dimension ou dans des silex dits tabulaires; aussi l'épaisseur est-elle le plus souvent relativement mince.

Les formes amygdaloïdes ou en amande sont bien encore représentées, mais leur nombre diminue rela-

Digitized by Google

tivement au niveau précédent. Elles sont façonnées avec un soin extrême, surtout à la pointe qui, dans le type en amande (fig. 58), présente des bords amincis et tranchants et, dans le type en pointe, se termine comme une lame mince et étroite de silex (fig. 59); aussi ces extrémités sont-elles très fragiles.

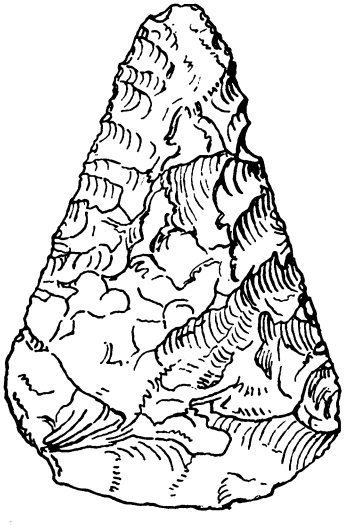

Fig. 62. — Coup-de-poing triangulaire fin, à base arrondie, provenant du niv. sup. de La Mare-aux-Clercs, d'après Dubus, 1/3 gr. nat. — OBERMAIER, *ibid.*, p. 33.

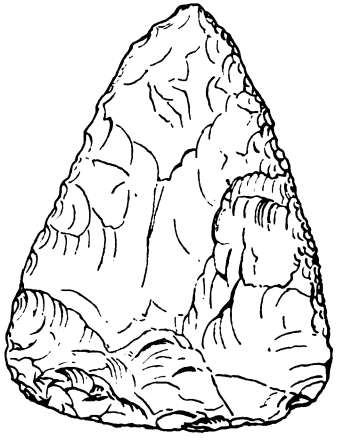

Fig. 63. — Coup-de-poing triangulaire, fin et plat, provenant du lehm de l'Acheuléen sup. de Mesnil-Esnard, près de Rouen, d'après A. Le Marchand, 2/3 gr. nat. — OBERMAIER, *ibid.*, p. 33.

Il ne manque pas non plus de types ovales (fig. 60) soigneusement travaillés et de disques (fig. 61) d'une grande finesse. Mais, comme formes caractéristiques de ce niveau, viennent surtout le coup-de-poing triangulaire (fig. 62), plat (fig. 63), complètement et finement taillé sur les deux faces, et le coup-de-poing lan-

Digitized by Google

céolé (fig. 64), d'une exécution aussi parfaite. Avec

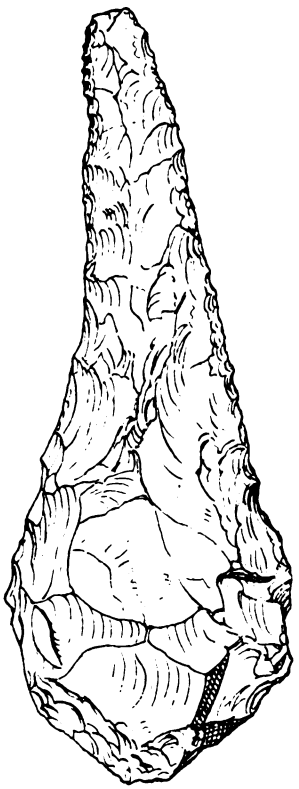

Fig. 64. — Coup-de-poing lancéolé d'une technique fine et parfaite, provenant du lehm de l'Acheuléen sup. de Bois-Guillaume, d'après Deglatigny (*Bull. soc. des amis des sciences nat. de Rouen*, 1897, pl. XIII), 2/3 gr. nat. — OBERMAIER, *ibid.*, p. 33.

Fig. 65

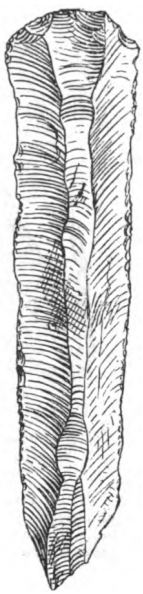

Fig. 66

Lames exceptionnellement prismatiques, provenant de Villejuif, près Paris, 2/3 gr. nat. — Coll. de l'École des mines. — OBERMAIER, *ibid.*, p. 72.

ces formes, l'instrument dit coup-de-poing arrive à l'apogée de la perfection.

En même temps, on voit se développer le petit ou-

Digitized by Google

tillage obtenu par l'utilisation systématique et la retouche habile des éclats dont les types se fixeront aux époques suivantes. Ces éclats utilisés et accommodés, qui accompagnent le coup-de-poing acheuléen, sont, en général, plus petits, mais aussi plus fins que précédemment et leurs formes se rapprochent même parfois de celles du Paléolithique supérieur, dont tou-

Fig. 67. — Pointe à main étroite et massive, provenant du Havre, coll. Dubus, 9/10 gr. nat. — OBERMAIER, *ibid.*, p. 72.

Fig. 68. — Pointe à main large et mince, provenant de Villejuif. — Coll. École des mines, 2/3 gr. nat. — OBERMAIER, *ibid.*, p. 72.

tefois elles ne sont que des prototypes exceptionnels, car, simples produits du hasard, elles ne jouent pas un rôle décisif dans l'ensemble de l'inventaire.

Les lames de ce niveau sont souvent très fines, mais conservent en général la forme de larges éclats, et ce n'est qu'exceptionnellement qu'elles deviennent régulièrement prismatiques (fig. 65 et 66). La pointe à main finement façonnée est assez abondante dans les

Digitized by Google

couches acheuléennes du nord de la France (fig. 67 et 68). Les racloirs sont de beaucoup les plus abondants et ils offrent des formes très diverses. A côté

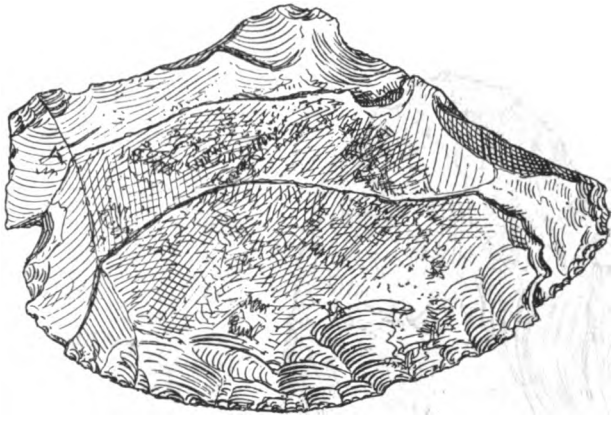

Fig. 69. — Racloir large et plat à tranchant arqué, provenant de Villejuif, 2/3 gr. nat. — Coll. École des mines. — OBERMAIER, *ibid.*, p. 73.

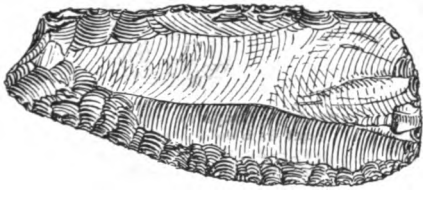

Fig. 70. — Lame-racloir, provenant de Saint-Acheul, 2/3 gr. nat. — Collection V. Commont. — OBERMAIER, *ibid.*, p. 73.

Fig. 71. — Racloir carré, provenant de La Micoque, 9/10 gr. nat., d'après Capitan. — OBERMAIER, *ibid.*, p. 73.

du type aplati, à bord arqué (fig. 69), apparaît aussi celui de forme étroite, désigné sous le nom de lame-racloir (fig. 70), ainsi que le type large en hauteur, trapézoïde à dos épais, dit racloir carré (fig. 71). D'une

Digitized by Google

exécution plus soignée est le racloir double (fig. 72) de Villejuif, dont la pointe arrondie pouvait aussi servir de grattoir. Les grattoirs se distinguent en grattoir long aménagé à l'extrémité d'une lame (fig. 73)

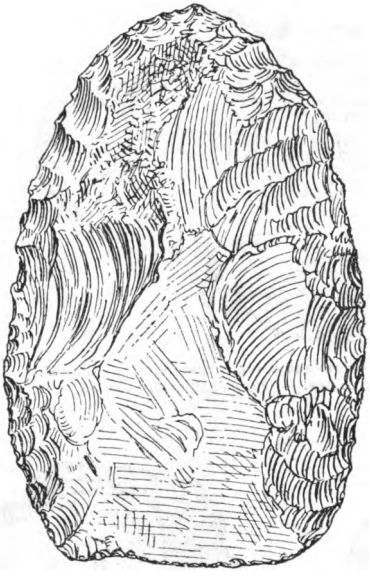

Fig. 72. — Racloir double, fin et plat, provenant de Villejuif, 2/3 gr. nat. — Coll. École des mines. — OBERMAIER, *ibid.*, p. 73.

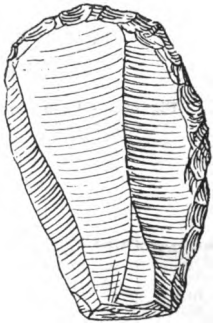

Fig. 73. — Grattoir allongé, provenant de Combe-Capelle, 2/3 gr. nat. — Au musée de Toulouse. — OBERMAIER, *ibid.*, p. 74.

et en grattoir rond (fig. 74); mais toutes ces formes montrent constamment le type large du Paléolithique inférieur, de sorte qu'une confusion avec des formes plus récentes n'est pas possible. Ce n'est que dans des cas tout à fait rares que l'on rencontre aussi des grattoirs taillés à l'extrémité de lames assez régu-

Digitized by Google

lières et prismatiques (fig. 75) rappelant les formes solutréennes.

La collection de M. Capitan renferme, comme provenant des couches acheuléennes de La Micoque, des burins et des perçoirs de forme épaisse (fig. 76), contrairement à ceux du Paléolithique récent façonnés dans des lames.

Éclats de type Levallois. — On désigne ainsi les pro-

Fig. 74. — Grattoir arrondi provenant de la Marc-aux-Clercs, d'après Dubus, 9/10 gr. nat. — OBERMAIER, *ibid.*, p. 74.

Fig. 75. — Grattoir exceptionnellement sur bout de lame, provenant de Villejuif, 2/3 gr. nat. — Coll. École des mines. — OBERMAIER, *ibid.*, p. 74.

Fig. 76. — Perçoir massif, provenant de la Micoque, 2/3 gr. nat. — Collection H. OBERMAIER.

duits d'une industrie spéciale qui déjà se montre à la fin de l'Acheuléen inférieur et arrive à son développement dans l'Acheuléen supérieur. Très abondants dans les alluvions pléistocènes de Levallois-Perret, près de Paris, qui leur a donné leur nom, ces produits se montrent dans tous les gisements acheuléens (Arcueil, Cergy, Villejuif, Saint-Acheul, etc.). Ils consistent en éclats larges et très allongés en forme de lame

Digitized by Google

assez régulière et de faible épaisseur. Une des faces est plane et présente toujours le bulbe de percussion, l'autre face est parfois taillée à facettes et plus généralement presque sans retouches. Comme forme typique, on peut considérer celle en pointe (fig. 77);

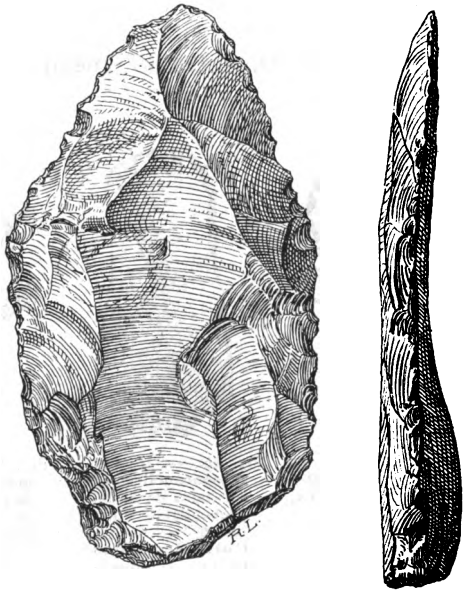

Fig. 77. — Grande pointe du type Levallois, provenant de Montières, près d'Amiens, 1/2 gr. nat. — Coll. H. OBERMAIER.

mais le type ovale (fig. 78) est aussi très abondant. Quelquefois, ce type se termine en un tranchant transversal droit, comme les coups-de-poing. Les bords apparaissent toujours soigneusement retouchés, de sorte que les pièces peuvent servir à fendre, couper, racler, gratter et, si elles sont pointues, à percer et à piquer.

Digitized by Google

Nous avons dit que c'est l'instrument dit coup-de-poing qui caractérise le mieux les stations du Paléolithique inférieur. La détermination de l'âge d'un gisement est d'autant plus certaine qu'elle peut être basée sur un plus grand nombre de pièces caractéristiques. L'expérience permet cependant de reconnaître assez

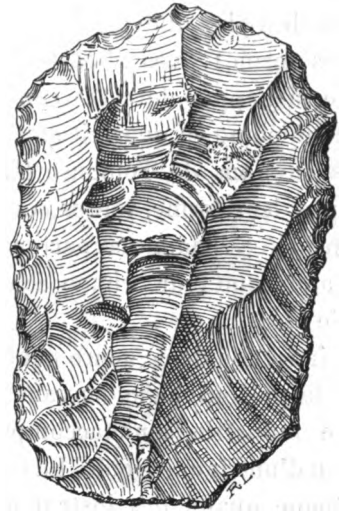

Fig. 78. — Disque du type Levallois, provenant de Montières, 1/2 gr. nat. Coll. H. OBERMAIER.

facilement le coup-de-poing acheuléen même isolé, ainsi que les types primitifs du Chelléen; mais une grande attention est toujours nécessaire quand il s'agit de pièces d'un travail plus grossier. On peut alors se trouver en présence, soit de formes primitives plus anciennes, soit de types dégénérés en voie d'extinction, soit enfin de pièces taillées superficiellement ou inachevées, comme il s'en trouve à tous les ni-

Digitized by Google

veaux. Dans ces différents cas, il n'est le plus souvent possible de prononcer un jugement sûr et définitif que si l'on est en présence d'une série suffisante de pièces formant un ensemble stratigraphique.

Il faut observer aussi que l'évolution du coup-de-poing, telle que nous l'avons décrite, ne s'applique qu'aux pièces en silex. Là où, faute de silex, on dut recourir à des roches plus difficiles à tailler, telles que le quartzite, les formes fines n'existent pas. M. H. Obermaier cite, à l'appui de cette constatation, les séries de coups-de-poing en quartzite qu'il a publiées, provenant des environs de Toulouse (Roqueville et Infernet). D'après leur forme, toutes ces pièces pourraient être considérées comme appartenant au Chelléen primitif, alors que leur origine acheuléenne est bien démontrée [74].

L'âge d'une industrie de ce genre peut être parfois déterminé par la paléontologie, suivant que les produits de cette industrie sont accompagnés d'une faune chaude ou d'une faune froide. La certitude peut aussi être obtenue quand des instruments en silex sont mélangés à ceux en quartzite et donnent ainsi à ces derniers leur empreinte archéologique. Là où ces circonstances favorables font défaut, il est prudent de ne désigner les coups-de-poing en quartzite, ou autres roches similaires, que comme produits du « Paléolithique inférieur ».

MOUSTÉRIEN

Cette époque a été ainsi nommée de la station du Moustier, petite grotte située sur le territoire de la

Digitized by Google

commune de Peyzac (Dordogne), sur la rive droite de la Vézère et à 24 mètres au-dessus du niveau de cette rivière. Explorée en 1863 par Lartet et Christy [53], elle fut l'objet, dans ces derniers temps, de nouvelles fouilles méthodiques de la part de M. Bourlon [14], qui y reconnut trois couches stratifiées : le niveau inférieur renfermait un Moustérien archaïque composé d'un outillage de petites dimensions, sans coups-de-

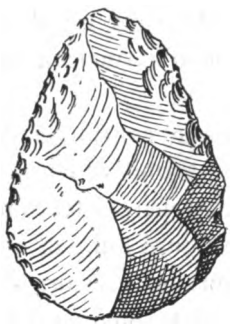

Fig 79.

Fig. 80.

Coups-de-poing dégénérés du Moustier, 9/10 gr. nat., d'après M. Bourlon. OBERMAIER, *ibid.*, p. 37.

poing; le niveau moyen a donné un Moustérien typique, avec quelques coups-de-poing très sommairement taillés; enfin le niveau supérieur a livré une industrie proto-aurignacienne et aurignacienne typique.

L'outillage moustérien se distingue par un grand développement des formes petites. Le coup-de-poing, en pleine décadence, ne joue plus qu'un rôle très secondaire. Au Moustier, il se montre ovoïde, cordiforme ou pointu (fig. 79 et 80); il est de grandeur

Digitized by Google

moyenne et peu soigneusement taillé. A Saint-Acheul, les rares coups-de-poing qui se rencontrent au-dessus du niveau acheuléen sont en général mal venus, lourds et grossiers, comparés aux types de la couche sous-jacente. Il est difficile d'y reconnaître la descendance des types fins de l'Acheuléen supérieur et l'on n'hésiterait pas à les attribuer au Chelléen supérieur ou à l'Acheuléen inférieur, s'ils étaient trouvés isolés en dehors d'un niveau stratigraphique bien déterminé. A l'époque moustérienne, le coup-de-poing est donc devenu un outil dégénéré en voie d'extinction rapide.

On était autrefois d'accord pour considérer la pointe à main, le racloir et la lame primitive comme les outils caractéristiques du Moustérien. Cette opinion ne peut plus être soutenue aujourd'hui, car ces trois types se montrent déjà à tous les niveaux du Paléolithique ancien. Il est, en effet, bien certain qu'une évolution de l'outillage de pierre s'accomplit depuis l'époque pré-chelléenne jusqu'au Paléolithique récent et que les modifications et transformations successives donnent aux différentes époques leur empreinte spéciale, permettant de les distinguer les unes des autres.

La pointe moustérienne est un éclat, en général triangulaire, dont les bords latéraux, ordinairement arqués, sont retouchés sur une des faces. L'extrémité formant talon est le plus souvent sans retouches. On y remarque le point de frappe sur lequel a porté le choc du percuteur, comme l'indique au revers le bulbe de percussion rarement abattu. Cette face dor-

Digitized by Google

sale est lisse, différant en cela du revers de l'outil chelléen. La pointe moustérienne est d'ailleurs plus légère que le coup-de-poing chelléen et sa longueur

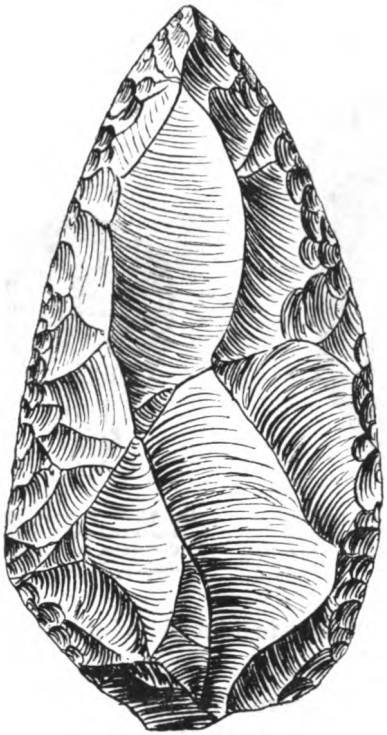

Fig. 81.— Pointe à main moustérienne, provenant de la grotte des Cottés (Vienne), 3/4 gr. nat. — Coll. R. de Rochebrune. — OBERMAIER, *ibid.*, p. 78.

excède rarement 10 centimètres. Elle est presque toujours plus longue que large; ses bords sont tranchants et l'extrémité aiguë.

La figure 81 représente une pointe à main mousté-

Digitized by Google

rienne de la grotte des Cottés (Vienne), d'une exécution très soignée.

A côté de ce type, on trouve la pointe épaisse, à coupe triangulaire massive, déjà connue dans les niveaux plus anciens. Elle forme un type, tenant le milieu entre les lames et la pointe à main proprement

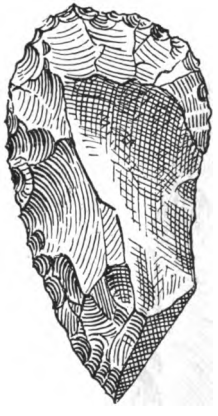

Fig. 82. — Pointe-grattoir, provenant de La Quina, 3/4 gr. nat., d'après H. Martin.

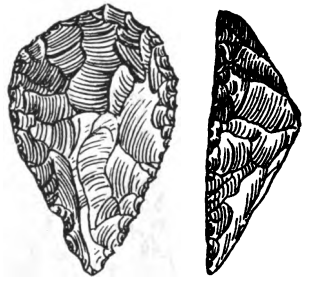

Fig. 83. — Pointe-grattoir épaisse, provenant de Les Bouffia, 9/10 gr. nat. — Collection Bouyssonie. — OBERMAIER, *ibid.*, p. 79.

dite, et désigné sous le nom de pointe-grattoir (fig. 82 et 83).

Le racloir moustérien est formé d'un éclat généralement lisse sur une de ses faces et plus ou moins retouché sur ses bords; mais, au lieu de se terminer par une pointe, il présente dans le sens de la largeur un bord arqué entièrement retouché. Le type caractéristique est celui de la figure 84, qui représente un racloir arqué. Une variante est le grattoir-scie (fig. 85). Au racloir double (fig. 72), déjà anciennement connu,

Digitized by Google

s'associe maintenant souvent le racloir (fig. 86), dont les trois côtés sont retouchés. Une pointe assez sou-

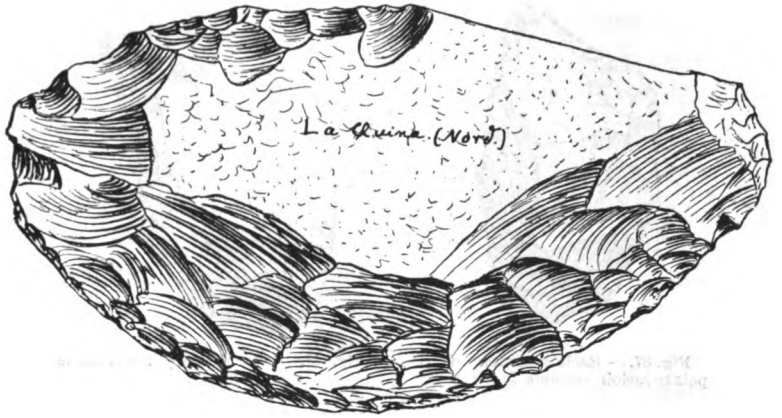

Fig. 84. — Racloir moustérien arqué, provenant de La Quina, 2/3 gr. nat., d'après G. Chauvet. OBERMAIER, *ibid.*, p. 80.

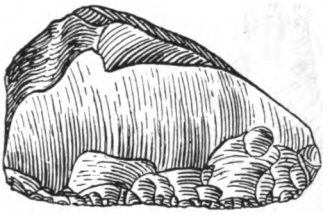

Fig. 85. — Grattoir-scie, provenant de Les Bouffia, 3/4 gr. nat. — Coll. Bouyssonie. — OBERMAIER, *ibid.*, p. 80.

Fig. 86. — Racloir à trois côtés retouchés (comme le n° 85).

vent ménagée à l'extrémité d'un racloir conduit au racloir-grattoir ou à la pointe-racloir (fig. 87), et finalement au perçoir latéral (fig. 88). Comme poinçon

Digitized by Google

proprement dit, celui figuré sous le n° 89 mérite d'être cité par rapport à sa pointe massive et allongée.

Fig. 87. — Racloir-grattoir ou pointe-racloir (comme le n° 85).

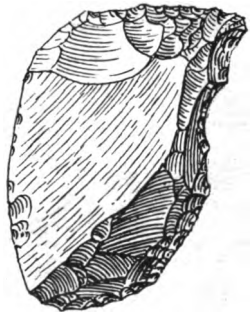

Fig. 88. — Racloir-perçoir (comme le n° 85).

Fig. 89. — Poinçon, provenant de Moustier, 3/4 gr. nat., d'après Lartet. OBERMAIER, *ibid.*, p. 80.

A côté de ce Moustérien typique, richement représenté dans le sud et le centre de la France, apparaît,

Digitized by Google

surtout dans le Midi, un Moustérien atypique que sa position stratigraphique oblige à synchroniser avec le véritable Moustérien et non pas avec les niveaux plus anciens ou pré-moustériens. Parmi ces pièces atypiques, les racloirs et les pointes à main sont le plus nombreux; mais ces derniers outils sont travaillés sans soin et la plupart mal retouchés.

Des formes atypiques, mal caractérisées, se rencontrent naturellement sur tous les points où, au lieu de silex, c'est le quartzite ou d'autres roches semblables qui furent employés comme matière première pour la confection des outils.

A cet outillage moustérien, il convient d'ajouter les boules en pierre, dites *bolas*, signalées dès 1872 par M. G. Chauvet. Il s'agit : 1° de petits blocs arrondis, en pierre lourde, souvent en calcaire ou en grès, variant de dimension, depuis celle de la noix jusqu'à celle d'une grosse orange; quelques-uns formant des sphères parfaites analogues aux boules de billard; 2° de petits blocs analogues, en silex, taillés à facettes, présentant des angles aigus; assez rares à l'époque du Moustier, ils deviennent plus communs aux époques suivantes, pendant que les boules en calcaire et en grès disparaissent. Ces deux séries ne peuvent être confondues ni avec les percuteurs ni avec les nucléi [29]. M. le Dr Henri Martin a recueilli un grand nombre de ces sphéroïdes dans les couches moustériennes de La Quina [60].

On a supposé que ces boules servaient de projectiles ou de pierres de jet.

Enfin, un fait très important a été récemment mis

Digitized by Google

en lumière par M. le Dr Henri Martin à l'occasion de ses fouilles à La Quina (Charente). Dans un gisement moustérien, le savant président de la Société préhistorique de France a découvert un véritable outillage osseux, composé d'éclats d'os, de têtes d'humérus grossièrement régularisées par percussion, ayant servi de compresseurs, de billots ou d'enclumes, ainsi que des phalanges de bœufs et de chevaux. A côté de ces os *utilisés*, il y a quelques os *travaillés*, parmi lesquels diverses côtes appointées assez soigneusement [60]. Des découvertes analogues ont été faites depuis dans d'autres stations, notamment dans celle d'Ourbière, non loin de Périgueux (Dordogne), par M. E. Pittard [78], et par M. Louis Giraux [47 *bis*].

On peut donc aujourd'hui considérer comme acquis ce fait que, dès l'époque moustérienne, l'os pénètre dans l'outillage habituel, surtout comme matière utilisée, mais aussi, quoique plus rarement, sous forme d'os appointés.

Paléolithique supérieur

Cette période, appelée aussi *époque du Renne*, est l'âge glyptique de M. Piette, pendant lequel l'homme des temps pléistocènes sculpta, cisela et couvrit de gravures la ramure du renne, l'os, l'ivoire et la pierre. Ce fut aussi celui pendant lequel il orna de gravures et de peintures les parois des rochers.

Le Paléolithique supérieur est aujourd'hui divisé en trois degrés industriels principaux :

1° L'*Aurignacien;*

Digitized by Google

2° Le *Solutréen;*

3° Le *Magdalénien;*

Dont chacun se distingue par des types caractéristiques en pierre et en os.

AURIGNACIEN [1]

Cette époque industrielle se subdivise elle-même en trois niveaux (inférieur, moyen et supérieur), le premier montrant stratigraphiquement le passage organique du Paléolithique inférieur au Paléolithique supérieur, et le dernier, de l'Aurignacien au Solutréen.

C'est la célèbre grotte d'Aurignac (Haute-Garonne) qui a donné son nom à cette phase ancienne de l'époque du Renne.

Le petit outillage en silex, qui caractérise le Moustérien, abonde encore durant toute l'époque aurignacienne. Des formes amygdaloïdes et acheuléennes du type ovoïde paraissent avoir été encore assez fréquemment usitées. Leur âge plus récent est établi par plusieurs types nouveaux en silex et par de véritables outils en os [15].

---

[1] J'ai résumé dans cette partie les descriptions données par M. l'abbé H. Breuil, dans sa communication au treizième congrès d'anthropologie et d'archéologie préhistorique, session de Monaco, 1906 : *Les Gisements présolutréens du type d'Aurignac, coup d'œil sur le plus ancien âge du Renne.* Monaco, 1907, tiré à part.

J'exprime mes vifs remerciements à M. l'abbé H. Breuil, qui a bien voulu me permettre de reproduire quelques-uns de ses intéressants clichés, mis gracieusement à ma disposition par M. Richard, l'éminent directeur du musée océanographique de S. A. S. le prince de Monaco.

Digitized by Google

Parmi ces types nouveaux en silex, on distingue :

1° *Lames aurignaciennes à retouche unilatérale.* — Ce sont des lames retouchées d'un seul côté en arc de cercle et généralement trapues.

Une variété de ces lames est connue sous la dénomination *type de la Gravette.* Elles sont plus allongées, plus acérées. Les deux bords en sont à peu près parallèles; l'un d'eux est entièrement abattu en dos épais; les retouches en sont le plus souvent réalisées par pression sur les deux faces; la pointe est généralement très aiguë et quelquefois la base aussi, surtout dans les petites pièces; celles-ci présentent fréquemment une gibbosité plus ou moins accentuée sur le dos retouché;

2° *Lames à coches.* — Parmi les lames retouchées, le type de la lame appointée, c'est-à-dire se terminant par une pointe obtuse, paraît l'un des plus fréquents. Sur ces lames, les bords latéraux présentent assez souvent de larges coches, tantôt unilatérales, tantôt bilatérales et se plaçant alors volontiers en face l'une de l'autre, de manière à « étrangler » le milieu de la lame (fig. 90, n° 5); parfois, la coche se généralisant, affecte tout un bord latéral, et alors la lame devient « incurvée » (fig. 90, n° 1);

3° *Perçoirs.* — Ce sont des lames dont une extrémité se termine par une pointe amincie et rendue plus ou moins aiguë au moyen de retouches;

4° *Burins.* — Lames terminées par une pointe obtenue en détachant du sommet d'une extrémité deux éclats obliques de manière à former deux facettes se coupant à angle aigu. On distingue, comme variétés :

Digitized by Google

a) Le *burin busqué* dont l'angle terminal présente, en profil, un côté cintré à enlèvements multiples de lamelles incurvées, et l'autre côté droit avec une seule facette (fig. 91, nos 3 et 4);

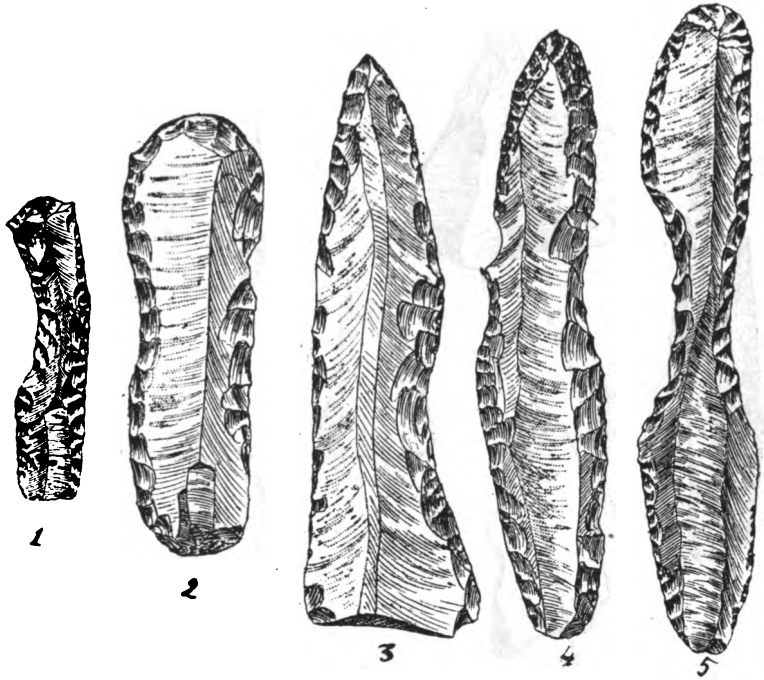

Fig. 90. — Lames à coches latérales, larges, diversement terminées. Gisement aurignacien des Cottés (Vienne), 1/2 gr. nat. — Coll. de Rochebrune. — Abbé H. Breuil, *Les Gisements préso-lutréens du type d'Aurignac* (*Compte rendu du XIIIe Congrès d'anthropol. et d'archéol. préhist.*, session de Monaco, 1906, t. I, fig. 103).

b) Le *burin d'angle* ou *burin latéral* à retouche terminale convexe oblique et rectiligne (fig. 91, nos 5 et 7);

5° *Grattoirs carénés.* — Les grattoirs sur bout de lame sont généralement plus retouchés et souvent plus larges qu'à une époque plus récente; la retouche

Digitized by Google

s'étend très fréquemment aux tranchants latéraux, l'arc de cercle terminal manifeste une tendance à émettre une sorte de nez ou museau médian (fig. 92,

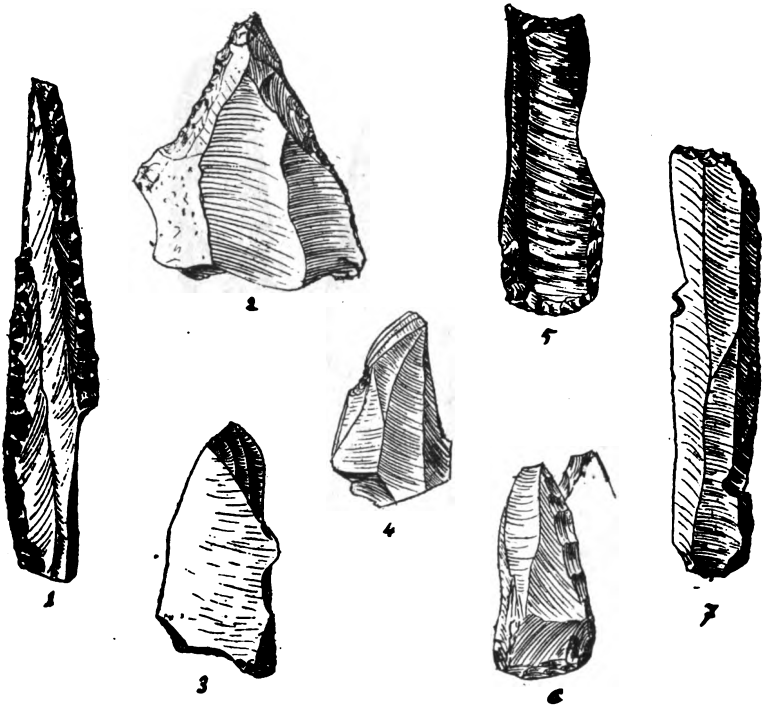

Fig. 91. — Types de burins aurignaciens, 1/2 gr. nat.

1 et 5. Les Cottés (Vienne), coll. R. de Rochebrune. — 2. Niveau de transition du Moustier, coll. Bourlon. — 3 et 6. Gargas, coll. F. Regnault. — 7. Châtelperron, coll. Bailleau. — 4. Le Bouïtou, coll. Bouyssonie. Le type busqué est bien caractérisé en 4, avec sa coche latérale, et en 3 ; le type latéral avec retouche terminale convexe est bien marqué en 7, et avec retouche terminale concave en 5, et à la partie inf. de 3.

Abbé H. Breuil, *ibid.* (*C. R. Congrès de Monaco*, t. I, fig. 105).

n° 5). A côté d'eux se placent des grattoirs faits sur de larges éclats ovoïdes ou circulaires, d'une retouche magnifique et qui s'étend souvent à tous les bords (fig. 92, nos 1, 2, 3). Dans certains cas, cette retouche

Digitized by Google

présente une perfection particulière; elle est faite par longs éclats minces, parallèles, très rarement enlevés sur des éclats peu épais, le plus souvent, au contraire,

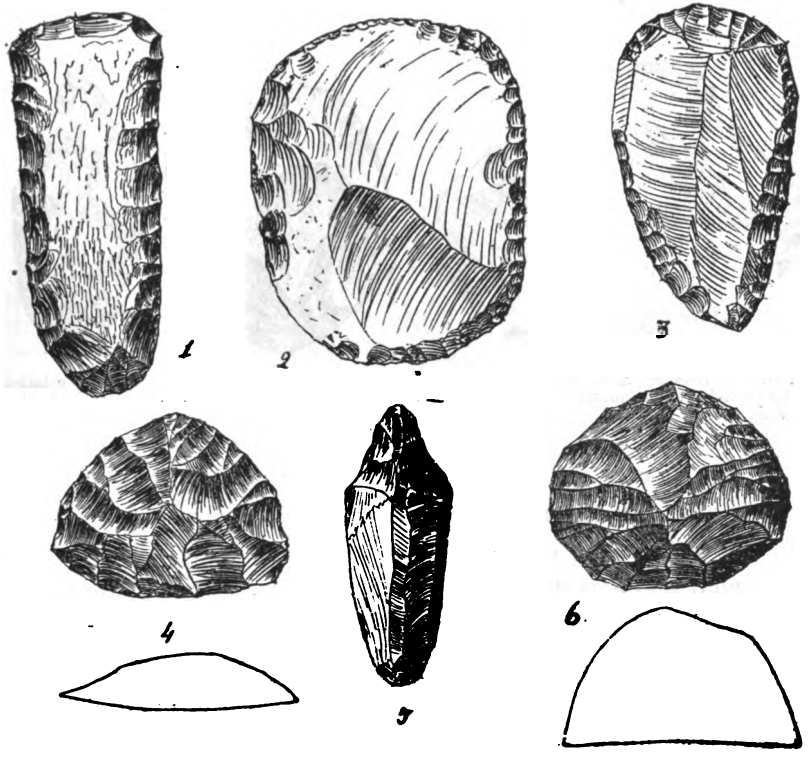

Fig. 92. — Grattoirs aurignaciens, 1/2 gr. nat.

1, 4, 5, 6. Les Cottés, coll. de Rochebrune. — 2. La Gravette. — 3. Cro-Magnon, coll. de Paniagua (on voit les formes larges qui abondent, et la belle retouche le long de tous les bords. — 5 est un grattoir à « nez ». — 6 est un grattoir circulaire épais, résultat de la combinaison de deux grattoirs carénés larges).

Abbé H. Breuil, *ibid.* (*C. R. Congrès de Monaco*, t. I, fig. 106).

au pourtour d'un objet très épais, quelquefois circulaire (fig. 92, nos 4 et 6, et fig. 93, no 2), très rarement élargi (fig. 93, no 1), fréquemment allongé, ovoïde,

Digitized by Google

triangulaire, prismatique (fig. 93, n° 3). Ce qui caractérise avant tout ce groupe d'instruments, dont la forme est variable, mais dont l'aspect est bien reconnaissable, c'est, en dehors des retouches à aspect spé-

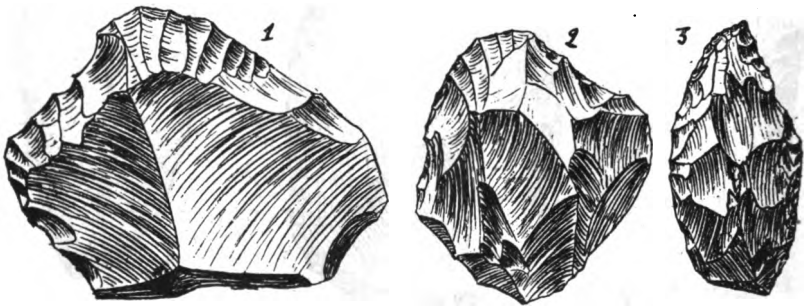

Fig. 93. — Formes de grattoirs à rapprocher des types carénés pour l'épaisseur et la retouche lamellaire ; couches anciennes de Solutré, 1/2 gr. nat. — Abbé H. Breuil, *ibid.* (*C. R. Congrès de Monaco*, t. I, fig. 108).

cial, la convexité en forme de « carène » renversée que présente l'extrémité [15].

Outillage en os. — Certains gisements aurignaciens sont très dépourvus d'instruments en os, bois de renne ou ivoire; d'autres, au contraire, en présentent abondamment.

Ce qui domine, ce sont des éclats d'os longs, de petits os allongés, ou des éclats de gros os longs, affectés en spatules, en poinçons (fig. 94, nos 1, 2, 3). Généralement, les bois de cerf ou les os n'étaient pas sciés, comme plus tard, mais fendus par percussion, puis usés sur une pierre, ou raclés avec un silex.

Parmi les os appointés, on trouve assez souvent des débris larges, ou de petits os longs, ayant gardé tout ou partie de leur épiphyse, qui forme tête (fig. 94,

Digitized by Google

nos 4, 5, 7 et 8); cette tête a même été réalisée de toutes pièces dans de nombreux cas où elle n'était pas préexistante (fig. 94, no 6). C'est un des types les plus répandus dans tous les gisements aurignaciens, que

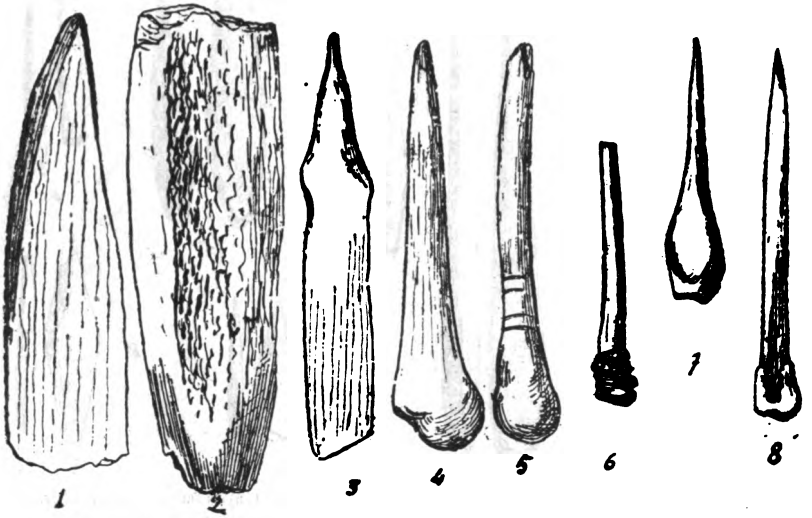

Fig. 94. — Os travaillés aurignaciens aiguisés et appointés, 1/2 gr. nat.
Les nos 4 à 8 sont des poinçons à tête. — Provenances : 1, 2, 4, 5, Châtelperron ; 3, Gargas ; 6 et 7, Le Trilobite 8, La Gravette.
Abbé H. Breuil, *ibid.* (*C. R. Congrès de Monaco*, t. I, fig. 109).

le poinçon à tête; il présente parfois une série de coches ornementales.

Un autre type très constant, c'est la pointe d'Aurignac, tantôt à base fendue, tantôt à base non fendue (fig. 95); elle est faite le plus souvent en os, parfois en ivoire ou en bois de renne. Il importe de ne pas la confondre avec les pointes à base fourchue des gisements du Mas-d'Azil, de Lorthet, Gourdan, etc., et avec des fragments de navettes des couches supé-

Digitized by Google

rieures : ces objets caractérisent des niveaux beaucoup plus jeunes [15].

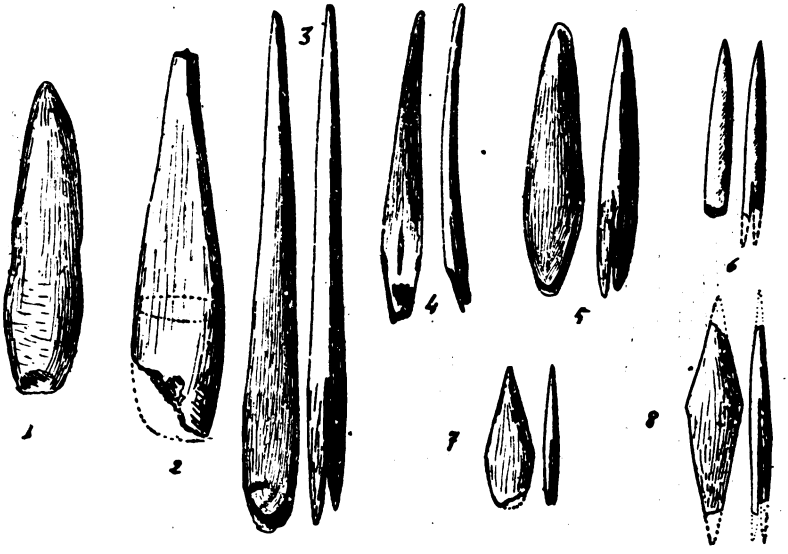

Fig. 95. — Pointes aplaties aurignaciennes, en os, à base non fendue (1, 2) ou fendue (3 à 8), 1/2 gr. nat.
Provenances : 1, assise à statuettes de Brassempouy ; 2, Le Trilobite (Yonne) ; 3 à 8, Les Cottés (Vienne) ; 6, Grotte des Hyènes à Brassempouy (Landes) ; 8, Spy.
Abbé H. Breuil, *ibid.* (*C. R. Congrès de Monaco*, t. I, fig. 110).

Œuvres d'art. — 1° *Gravures ornementales.* — Elles sont très peu variées, le plus souvent simples coches alignées en séries parallèles ou se répétant par groupes espacés, communément appelées « marques de chasse »; dans d'autres cas, il y a des points alignés. Rarement, on a des constructions linéaires plus complexes : chevrons, lignes parallèles, pectinées, diagonales. L'ornementique aurignacienne n'a pas encore puisé à la source de l'art figuré qui naît à peine, du moins dans ses manifestations graphiques [15].

Digitized by Google

2° *Art figuré.* — A) *Pariétal.* — Suivant M. l'abbé Breuil et M. Cartailhac, l'art de peindre et de graver sur les murailles des cavernes et des grottes a certainement commencé dès l'Aurignacien. Les constatations faites par eux dans un certain nombre de grottes du midi de la France et de l'Espagne leur ont permis de rapporter une partie des gravures, les plus archaïques, et des peintures qui présentent le même

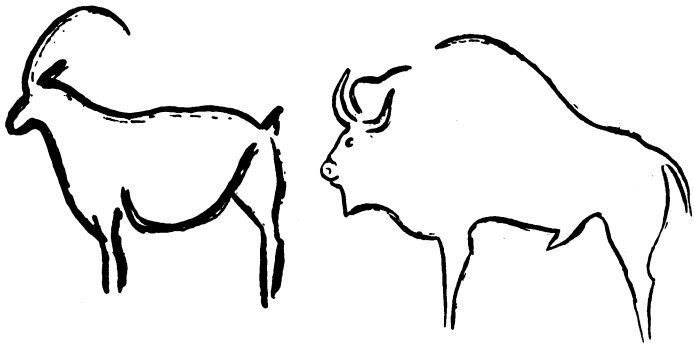

Fig. 96. — Figures incisées très profondément de la première phase.
Bouquetin aurignacien de Pair-non-Pair. — Bison solutréen de la Grèze.
Abbé H. Breuil, *L'Évolution de l'art pariétal des cavernes de l'âge du Renne (Congrès intern. d'anthropol. et d'archéol. préhist. de Monaco,* 1906, t. I, fig. 119).

caractère, à l'époque où se développait la civilisation aurignacienne [26].

M. l'abbé Breuil a constaté qu'au début les figures d'animaux,

très profondément entaillées, sont généralement en profil absolu, c'est-à-dire avec une seule patte de devant, une seule de derrière. Les silhouettes sont très raides, de proportions assez mal gardées, de détails généralement omis (sabots, poils).

En ce qui concerne les figures peintes, elles consistent,

Digitized by Google

au début, « en simples tracés noirs linéaires ou pointillés, desquels se dégage une représentation intelligible. Puis, viennent des tracés linéaires monochromes d'animaux partiels ou entiers, sans aucune tentative de modelé : la silhouette seule est figurée, mais nullement le poil ni le

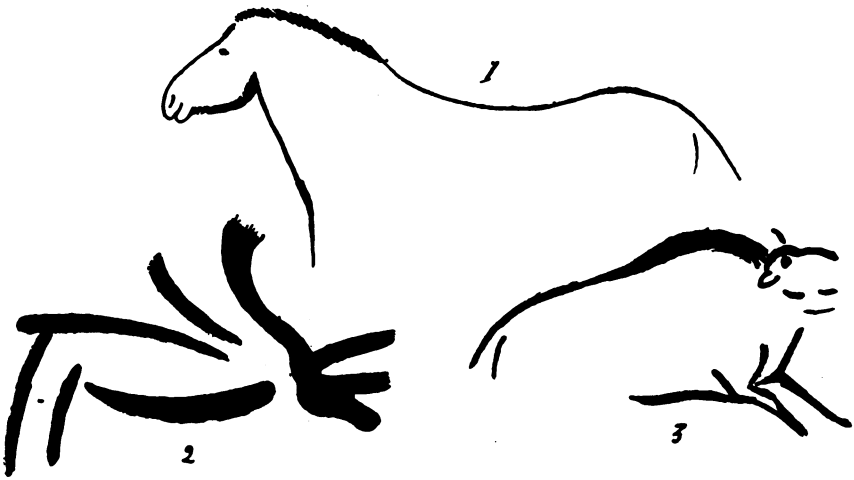

Fig. 97. — Images peintes de transition entre la première et la deuxième phase.
Prov. : 1, de Font-de-Gaume (noir). — 2 et 3, d'Altamira (2 est rouge, 3 est noir).
Abbé H. BREUIL, *ibid.* (*C. R. Congrès de Monaco*, 1906, t. I, fig. 121).

relief,; deux membres sur quatre sont généralement indiqués » (fig. 96 et 97 [15].

Les animaux le plus souvent figurés sont le Cheval, les Caprins et surtout le Bouquetin.

B) *Art mobilier. — Sculptures.* — C'est aux découvertes faites à Brassempouy (Landes), particulièrement par M. Piette, que nous devons les principales figurines humaines des niveaux aurignaciens les plus reculés; elles sont d'un art véritable, très réaliste et naïf. C'est l'industrie éburnéenne de M. Piette [77].

Digitized by Google

C'est donc durant cette première phase de l'âge du Renne que se sont élaborés les principaux types élémentaires de silex et d'os d'où sont dérivés le Solutréen et le Magdalénien; c'est aussi dès ce moment que les premiers efforts des chasseurs de Chevaux et de Mammouths ont réalisé les figurines, les gravures sur os ou sur roches, les fresques élémentaires qui sont les premiers pas vers le grand art du Magdalénien des chasseurs de Bisons et de Rennes [15].

SOLUTRÉEN

C'est la station de Solutré, à 9 kilomètres à l'ouest de Mâcon (Saône-et-Loire), qui a donné son nom à ce degré de l'industrie paléolithique. L'emplacement de la station, au pied de la haute falaise jurassique qui domine le village de Solutré, lieu dit « Crot du Charnier », s'étend sur une surface de plus d'un hectare. Il a d'abord été exploré, vers 1866, par MM. A. Arcelin, Ducrost et de Ferry [36-67].

Le gisement forme une couche d'amas détritiques atteignant parfois 10 mètres d'épaisseur. Sur la déclivité actuelle du terrain, le niveau solutréen se trouve à peu de profondeur et forme une couche de teinte rougeâtre dont la ligne, au point où j'ai pu l'étudier en 1907, se renflait en un chapelet de petits foyers lenticulaires. Au-dessous s'étend le fameux *magma d'ossements de chevaux*, formé par une énorme accumulation d'ossements de chevaux brisés ou entiers, souvent agglutinés ensemble par un ciment calcaire. On n'évalue pas à moins de 100.000 le nombre de chevaux

Digitized by Google

que représentent ces ossements qui, selon toutes probabilités, sont des débris de cuisine analogues à ceux des *kjök-kenmoddings* danois. L'outillage en pierre et en os de cette couche inférieure permet de la classer à l'époque aurignacienne [36].

C'est dans la couche immédiatement au-dessus que se trouve l'industrie solutréenne typique. Elle se distingue par une technique spéciale de la taille : les retouches marginales, jusqu'alors limitées aux bords de la pointe ou à son extrémité, s'étendent peu à peu sur toute la surface. Ces retouches, finement exécutées par pression directe de la lame sur une autre pierre ou même sur l'os, sont généralement pratiquées sur les deux faces.

Les instruments en silex les plus caractéristiques sont les pointes de flèches ou de javelots en feuille de laurier et en feuille de saule. Ces pointes peuvent être classées en cinq types principaux et dans l'ordre ci-après, suivant leur importance numérique : 1° losange régulier, formé de deux triangles isocèles de hauteur inégale, opposés par la base; 2° ovale à deux pointes; 3° ovale à une seule pointe (type en amande); 4° losange régulier; 5° flèche à pédoncule à peine ébauché.

Les belles pointes sont plates, parfois assez minces pour être transparentes. Celles de forme étroite et effilée, connues sous le nom de pointes en feuille de saule, sont le plus souvent retaillées sur une seule face.

La *pointe à cran*, dite typique pour la distinguer de la pointe à cran atypique aurignacienne, est une autre forme caractéristique de l'industrie solutréenne; elle

Digitized by Google

manque totalement dans la station même de Solutré, mais elle abonde dans d'autres gisements de la même époque. La pointe à cran solutréenne n'est retouchée qu'à sa face dorsale, l'autre face restant lisse, c'est-à-dire montrant son plan d'éclatement. L'échancrure, pratiquée évidemment dans le but de faciliter l'emmanchement de l'armature au sommet d'une hampe, est presque toujours à droite, la pièce étant placée la pointe en haut et la face lisse en dessous [36].

L'industrie solutréenne est assez peu répandue et n'a été exercée en Gaule que par des tribus peu nombreuses. Elle fait à peu près complètement défaut dans le nord de la France, et les pointes en feuille de laurier, quelquefois signalées en dehors de l'aire géographique du Solutréen, ne sont la plupart du temps que des pointes de flèches néolithiques, de même forme et d'une technique à peu près semblable [36].

Le Solutréen n'est cependant pas absolument cantonné dans le sud de la France, car il a été également reconnu en Espagne, à Předmost, en Moravie, dans les cavernes des environs d'Oicow (Pologne russe) et dans la grotte d'Ofnet, à la limite du Wurtemberg et de la Bavière [15 et 36].

La sculpture, apparue pour la première fois dans l'Aurignacien inférieur, persévère dans le Solutréen jusqu'au milieu du Magdalénien. L'assise la plus ancienne est celle des sculptures en ronde bosse, où il n'y a que des figurines, d'abord à motifs humains, puis à modèles surtout animaux; vient ensuite l'assise à bas-reliefs où, avec ceux-ci, subsistent quelques rondes bosses.

Digitized by Google

Cependant les phases par lesquelles a passé la technique des hommes de l'âge du Renne ne sont pas aussi tranchées qu'on l'avait cru tout d'abord. Le bas-relief existe déjà d'une certaine manière sur les sculptures en ronde bosse. C'est l'emploi du bois de Renne aplati qui amena l'artiste à n'en sculpter qu'unc seule face et à produire ainsi le bas-relief.

Pour réaliser le bas-relief, généralement peu saillant, les artistes commençaient à silhouetter l'animal à la pointe, puis ils traçaient le champ tout autour, des incisions marquaient les poils, les yeux, les naseaux, etc. Les procédés de la sculpture et de la gravure étaient donc si bien mêlés qu'ils devaient aboutir à celle-ci par l'aplatissement du relief. D'autre part, le travail d'ablation du pourtour d'une silhouette sur un os très mince conduit aux gravures découpées, surtout utilisées pour représenter des têtes [15].

En ce qui concerne l'art pariétal, la première phase, dont nous avons noté les traits dominants, se développe avec les niveaux supérieurs de l'Aurignacien et inférieurs du Solutréen. La seconde phase de l'évolution est ainsi caractérisée par M. l'abbé H. Breuil :

Dans les *figures incisées*, le trait reste large, profond; la silhouette est plus vivante, quoique souvent gauche, mal proportionnée; les quatre membres se voient souvent accolés deux à deux; les cornes sont ordinairement indiquées en perspective; les jambes sont moins raides, plus soignées; assez souvent le sabot est représenté avec beaucoup de soin. Ensuite le trait perd un peu en largeur et profondeur, vers la fin surtout, mais gagne en netteté; la silhouette est généralement excellente, très observée, bien que les proportions de diverses parties du corps lais-

Digitized by Google

sent à désirer quelquefois; souvent un travail de champlevé a été exécuté de manière à donner l'aspect de basrelief à quelques parties de l'animal : tête, jambe; on se

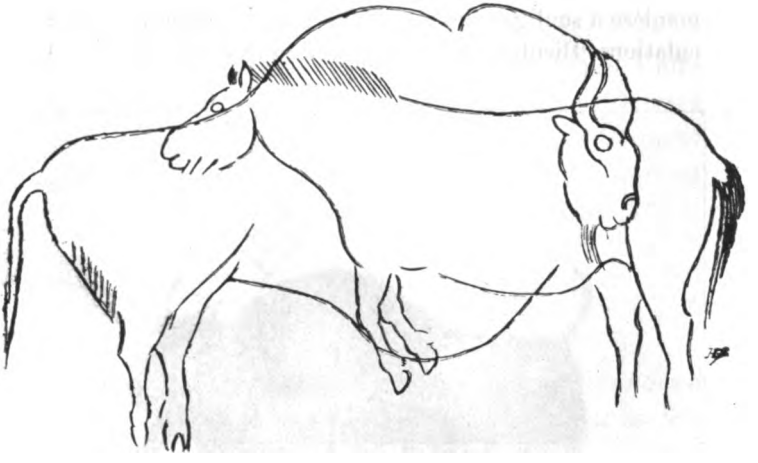

Fig. 98. — Bison et Cheval gravés profondément, seconde phase. Grotte des Combarelles. Abbé H. Breuil, *ibid.* (*C. R. Congrès de Monaco*, t. I, fig. 122).

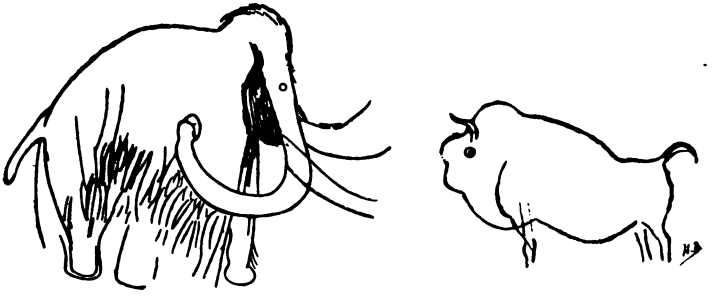

Fig. 99. — Mammouth et petit Bison gravés dans la grotte des Combarelles ; seconde phase. — Abbé H. Breuil, *ibid.* (*C. R. Congrès de Monaco*, t. I, fig. 123).

préoccupe souvent de remplir le corps par des raclages indiquant le pelage ou des lignes circonscrivant les zones diversement colorées; les parties très poilues sont le plus

Digitized by Google

souvent indiquées par des hachures très rapprochées. Les dimensions des dessins sont très variables (fig. 98 et 99).

Figures peintes. — Le trait, noir plus généralement, ou rouge, s'empâte, s'élargit aux endroits convenables, de manière à souligner les reliefs, les masses poilues, les articulations. Bientôt, il s'estompe et se dégrade en teintes

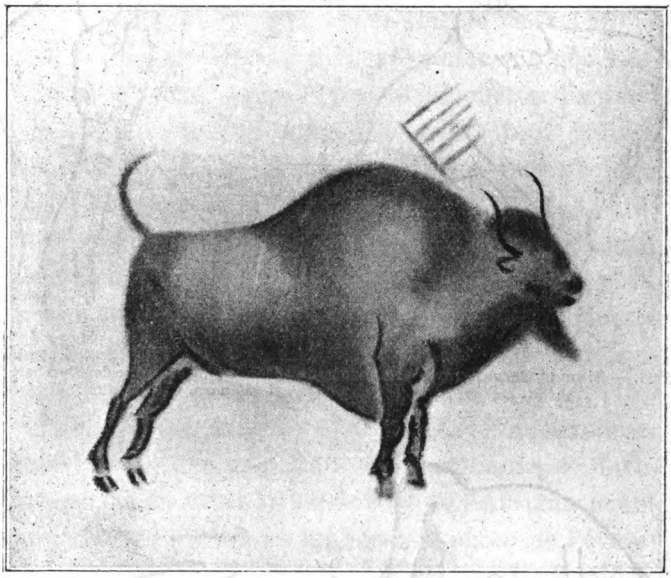

Fig. 100. — Bison noir très modelé, fin de la deuxième phase. Altamira. Abbé H. BREUIL, *ibid.* (*C. R. Congrès de Monaco*, t. I, fig. 124).

plus ou moins épaisses, distribuées fort habilement sur le corps de l'animal, de manière à en souligner les formes, le pelage; la gravure, assez souvent, est jointe à la peinture : ce qui est exceptionnel au début de la deuxième phase. L'emploi de la couleur continuant à se développer, on arrive à des figures entièrement peintes, en noir très modelé, qui rappelleraient assez des fusains travaillés à l'estompe; souvent la gravure est employée pour le tracé

Digitized by Google

de la silhouette, et parfois des raclages appliqués sur la couleur jouent le rôle de la gomme, qui reprendrait des « clairs » destinés à éclairer le dessin (fig. 100).

Le Cheval abonde toujours dans les gravures de cette seconde phase, ainsi que les Caprins; le Mammouth est fréquent en Périgord, le Bison encore assez rare, le Bœuf, jamais très nombreux, est plus fréquent dans la troisième période; l'Ours et le Félin comptent quelques figures; les Canidés sont représentés [15].

MAGDALÉNIEN

La station de la Madeleine, qui a donné son nom à cette époque, est située sur la rive droite de la Vézère, affluent de la Dordogne, au pied d'un escarpement de calcaire presque vertical, à 25 mètres du rivage et à 6 mètres au-dessus du niveau actuel de l'eau. Elle se trouve sur le territoire de la commune de Tursac (Dordogne).

L'industrie magdalénienne est surtout caractérisée par le grand développement et le perfectionnement du travail de l'os. Par contre, la taille du silex perd son importance. De nombreuses formes anciennes subsistent, mais les belles pointes en feuille de laurier et les pointes à cran ont disparu. Les couteaux, grattoirs, perçoirs, burins, lissoirs et polissoirs, etc., sont surtout destinés à travailler l'os, le bois de renne, et aussi à préparer les peaux composant le vêtement.

Dans son ensemble, l'industrie du silex est carac-

Digitized by Google

térisée par l'abondance des lames et lamelles. Les plus nombreuses sont les lames simples, sans aucune retouche, les unes détachées d'un grand noyau et atteignant parfois jusqu'à 20 ou 25 centimètres, d'autres minuscules et minces constituant un véritable outillage microlithique. Les lames retouchées sur les bords sont rares; celles à retouches terminales prennent la dénomination de grattoirs, de perçoirs, de burins [36].

Outre les grattoirs allongés sur bout de lames, extrêmement abondants, on rencontre le grattoir discoïde, de diverses dimensions, qui passe, par une variété semi-circulaire, à une forme voisine des petits tranchets ou flèches à tranchant transversal de l'époque néolithique.

Les outils doubles sont assez communs, et il n'est pas rare qu'une lame soit terminée d'un côté par un grattoir et de l'autre par une pointe ou un burin.

Quelquefois, des lames retouchées se terminent par une pointe épaisse en forme de bec plus ou moins crochu et plus ou moins retouché, connu sous le nom de *bec de perroquet*. Quelques perçoirs très aigus permettaient d'obtenir les fines perforations des aiguilles en os.

Quant aux burins, le type ordinaire à angle dièdre médian, déjà connu antérieurement, se montre en abondance; on trouve également le burin latéral sur angle de lame, sorte de type hybride tenant à la fois du grattoir et du burin [36].

Enfin, quelques stations magdaléniennes livrent en grand nombre de petites lames denticulées, c'est-à-

Digitized by Google

dire offrant sur un de leurs bords des encoches régulières en dents de scie, dont la destination n'a pu encore être déterminée avec certitude. Celles de ces lames dont les encoches sont profondes ne peuvent être classées comme scies; elles ont pu servir à arrondir et à polir de petits objets en os, tels que des aiguilles et des poinçons.

Industrie de l'os et de la corne. — Le type le plus caractéristique de cette industrie est le *harpon* en bois de renne à tige cylindrique, à barbelures unilatérales ou bilatérales; il ne se rencontre pas avant l'époque magdalénienne et sera remplacé, dès la fin de cette époque, par un harpon plat en bois de cerf, à base perforée.

Les harpons se fabriquaient dans toutes les dimensions, depuis 40 centimètres jusqu'à 5 centimètres environ.

Viennent ensuite les armes de jet désignées sous le nom de *sagaies.* Ce sont des armatures non barbelées, effilées et pénétrantes. La forme de leur talon varie suivant le mode d'emmanchement et détermine les modèles suivants : *sagaie à base pointue, à base fourchue, à base biseautée.* Ce dernier type est le plus commun; le méplat biseauté, ordinairement simple, c'est-à-dire en bec de flûte, mais aussi parfois double, est souvent gravé de hachures pratiquées en vue d'assurer l'adhérence de la pointe au sommet de sa hampe en bois.

L'outillage magdalénien comprend encore divers menus objets en os : des aiguilles à chas d'une extrême délicatesse de travail, des épingles avec ou sans tête,

Digitized by Google

des perçoirs, des poinçons, des ciseaux, des marteaux, des spatules ou lissoirs.

Parmi les instruments en os de cette époque, une place spéciale revient aux objets en ramure de renne, munis d'un ou plusieurs trous, ornés de stries ou de représentations d'animaux, dits *bâtons de commandement.* Ces objets ont été considérés, tour à tour, comme des sceptres ou insignes de commandement, des chevêtres, des agrafes de vêtement, des baguettes magiques [36-69].

Art figuré. — L'art de la gravure sur os, sur corne et sur pierre prend, à l'époque magdalénienne un développement considérable dans nos provinces du Sud-Ouest. Avec une simple pointe en silex, les hommes de cette époque ont figuré les animaux de leur entourage dans des attitudes d'une vérité, d'un naturel difficiles à surpasser, témoignant d'un sens d'observation extrêmement développé. A côté d'œuvres d'art véritables, on trouve les essais faits par les enfants et les inhabiles; mais, malgré l'imperfection du travail, on reconnaît toujours l'intention de copier la nature.

L'habileté dont les artistes font preuve n'est pas acquise sans travail. On trouve fréquemment, dit M. Piette, des os et des pierres que l'on pourrait appeler champs d'études, où des mains très expertes ont gravé de simples études faites à titre d'exercice. Les graveurs s'entretenaient ainsi la main en couvrant de gravures des pierres et des os pour se perfectionner ou simplement pour le plaisir de dessiner.

Les artistes figuraient surtout les objets qui leur

Digitized by Google

étaient familiers, c'est-à-dire les animaux et les poissons qui leur servaient de nourriture; les plantes, par contre, ont été rarement figurées.

L'art de la sculpture et de la gravure, qui semble avoir pris naissance et s'être développé dans le sud-ouest de la France, se propagea peu à peu vers le Nord et l'Est; mais, à mesure que l'on s'éloigne de ce foyer artistique, ses productions se font de plus en plus rares, tout en conservant les traits essentiels des caractères et de l'originalité de l'art magdalénien [15-77].

Art pariétal. — Les *dessins gravés* sur muraille à l'époque magdalénienne appartiennent aux troisième, quatrième et cinquième phases de l'art quaternaire, telles qu'elles résultent des études approfondies de M. l'abbé H. Breuil.

Pendant la troisième phase, ces dessins sont généralement de petite dimension; le trait en est moins profond que précédemment, sans cesser cependant d'être assez net et très continu, et d'avoir une largeur appréciable. Il y a cependant aussi de très légers « graffiti » dont la ligne est à peine visible. A côté de gravures presque informes, il y a des figures admirables de détails, d'expression, de proportions, de vrais chefs-d'œuvre. A la quatrième phase, les gravures perdent de leur importance, ce sont de simples graffiti, aux lignes imperceptibles, très difficiles à suivre, le trait est moins continu que dans les graffiti et les gravures incisées précédentes, et l'importance jouée par le *poil* dans les silhouettes est souvent extrêmement exagérée aux dépens de la fermeté générale du dessin. Enfin, à la cinquième et dernière phase, il n'y a plus aucune gravure murale; mais dans la seule grotte de *Marsoulas* où cette phase est représentée en France, des figures en

Digitized by Google

Fig. 101. — Dessin gravé de la troisième phase. Altamira. — (Abbé H. Breuil, *ibid.* (*R. C. Congrès de Monaco*, t. I, fig. 125).

Digitized by Google

forme de bandes, de rameaux, de lignes de points, de surfaces ponctuées; il y a aussi une figure de croix dans un cercle (fig. 101 et 102).

En ce qui concerne les *figures peintes*, pendant la troisième phase, « la couleur », employée avec excès, remplit complètement la silhouette de l'animal figuré : le modelé

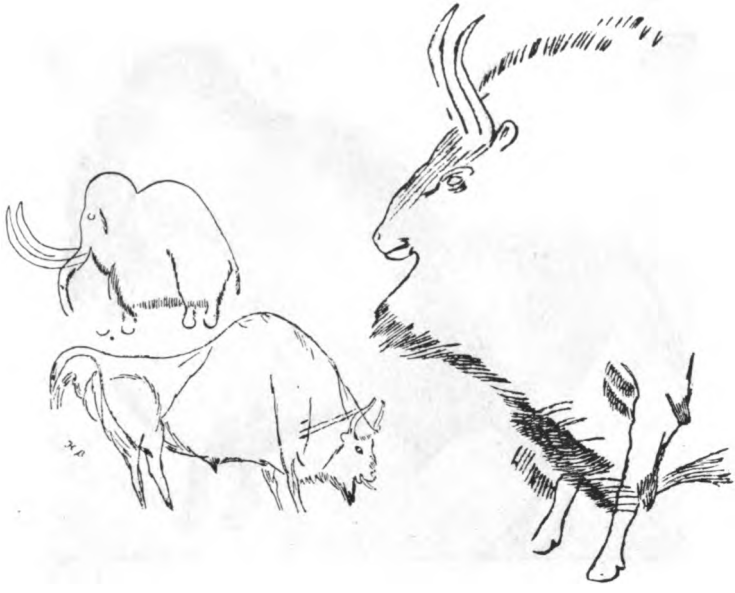

Fig. 102. — Graffiti légers, avec nombreuses hachures pour le poil. Quatrième phase. Éléphant de Font-de-Gaume ; Bison d'Altamira ; devant de Bison de Marsoulas. Abbé H. Breuil, *ibid.* (*C. R. Congrès de Monaco*, t. I, fig. 127).

en est détruit par le fait même et on obtient des figures en teinte plate, uniforme, qui sont donc en régression sur les figures précédentes. Pendant la quatrième phase, les artistes cherchent à retrouver le modelé perdu dans la phase précédente. Ils obtiennent ce résultat par la *polychromie*, celle-ci est d'abord timide : sur des figures monochromes brunes ou rouges, quelques détails sont repris en

Digitized by Google

couleur noire : sabots, yeux, crinières, cornes; puis le noir gagne presque toutes les lignes de contours, et la silhouette tout entière est comme dessinée en noir; l'intérieur du corps est richement nuancé des teintes variées qu'on peut obtenir par le mélange du rouge et du noir; d'autre part, la gravure accompagne constamment la fresque, servant à en délimiter le champ, mais aussi à préciser les détails;

Fig. 103. — Peinture polychrome de Font-de-Gaume. Quatrième phase. Abbé H. Breuil, *ibid.* (*C. R. Congrès de Monaco*, t. I, fig. 129).

des raclages, des lavages habiles, détachent les articulations, soulignent les convexités (fig. 103 et 104). Les formes des animaux, surtout des bisons, tendent à prendre quelque chose de conventionnel, de moins vivant qu'à d'autres moments où la technique est moins avancée. Enfin, à la cinquième phase, l'ensemble rappelle les peintures sur galet du Mas-d'Azil; on constate que certains artistes possédaient déjà un grand nombre de signes con-

Digitized by Google

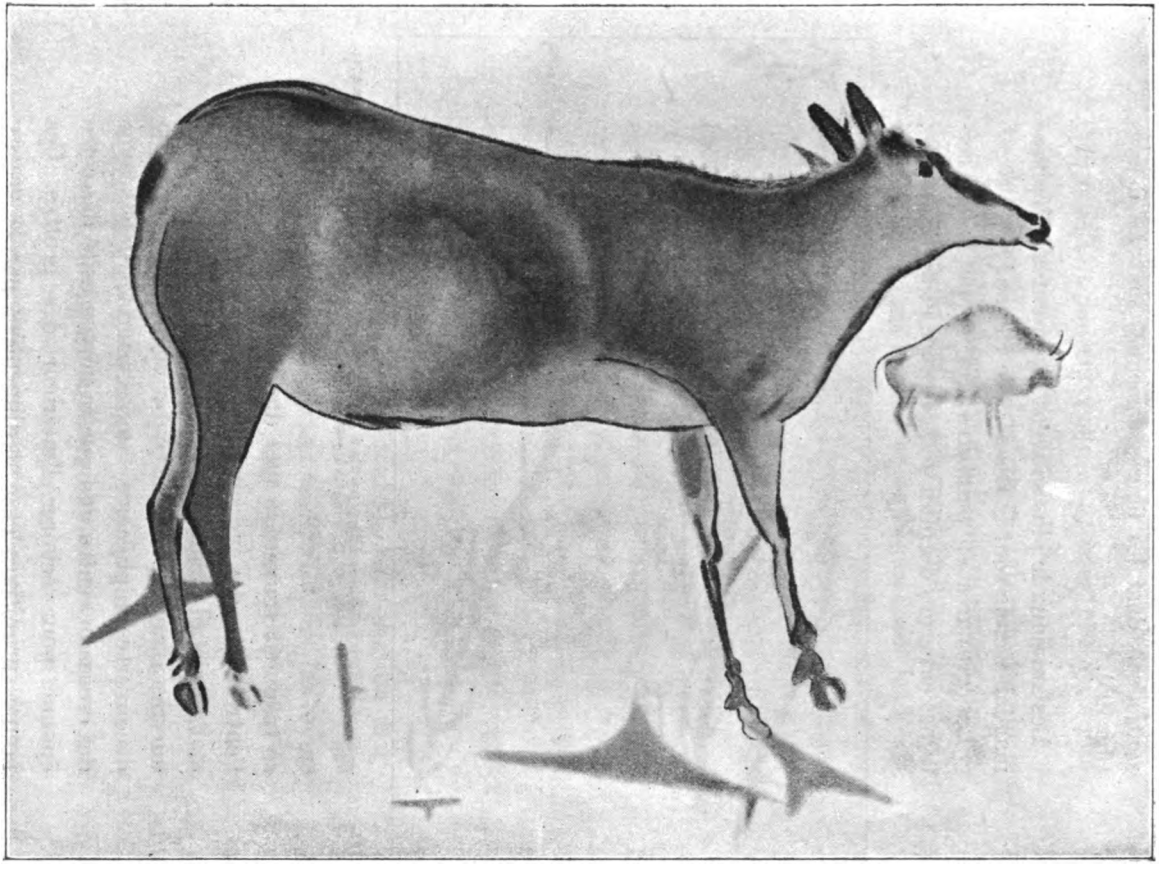

Fig. 104. — Biche polychrome (quatrième phase), superposée à des signes rouges (troisième phase) et juxtaposée à un Bison noir modelé (seconde phase). Altamira. — Abbé H. Breuil, *ibid.* (*C. R. Congrès de Monaco*, t. I, fig. 130).

Digitized by Google

ventionnels dont les figures aziliennes sont les dérivés (fig. 105).

Les animaux le plus souvent représentés à l'époque magdalénienne sont le Bison et le Renne [15].

Les gravures et peintures qui ornent ainsi certaines cavernes du midi de la France et de l'Espagne,

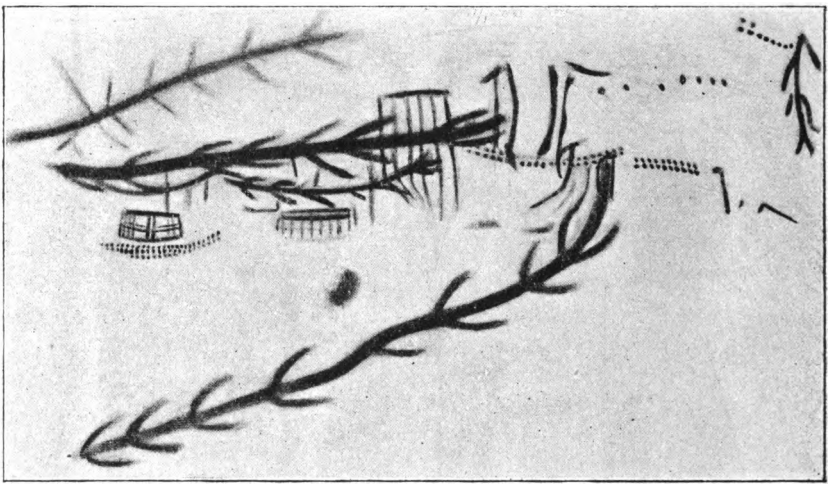

Fig. 105. — Signes aziliens et plus anciens peints à Marsoulas (4e et 5e phases). — Abbé H. Breuil, *ibid.* (*C. R. Congrès de Monaco*, t. I, fig. 133).

se trouvent souvent à une distance considérable de l'entrée, dans des endroits quelquefois peu accessibles, et l'on s'était demandé comment les auteurs de ces œuvres avaient pu les exécuter et dans quel but. La découverte de plusieurs lampes, simples galets avec des creux au centre, indique le moyen usité dès cette époque pour éclairer l'intérieur des grottes. Ces lampes primitives étaient alimentées par la graisse

Digitized by Google

des animaux servant de nourriture aux habitants. Quant au but poursuivi par les artistes, plusieurs suppositions ont déjà été émises, notamment celle de M. Salomon Reinach relative à l'intervention de la magie en vue d'obtenir la multiplication des animaux figurés. Cette hypothèse est confirmée par les découvertes faites dans la caverne de Niaux, dans les Pyrénées ariégeoises. La moitié des bêtes figurées sur les parois de cette caverne, à 800 mètres de l'entrée, portait sur le flanc l'image en noir ou en rouge d'une flèche, et on ne peut douter qu'il n'y ait là une pratique d'envoûtement [26-82].

Les mystérieuses galeries avec leurs fresques auraient été de véritables sanctuaires pour les chasseurs de Renne quaternaires. Aussi, ceux-ci une fois disparus et remplacés par les peuples pasteurs et agriculteurs néolithiques, l'art si vivant de la gravure et de la sculpture s'éteint brusquement; un voile épais recouvrit pour de longs siècles cette belle floraison de l'art magdalénien.

Pour compléter le tableau de la civilisation magdalénienne en France, il me reste à mentionner les galets coloriés recueillis par M. Piette dans les foyers de la caverne du Mas-d'Azil, sur la rive gauche de l'Arize.

Ce sont des galets de rivière, coloriés en rouge avec du peroxyde de fer broyé, de manière à former des végétaux, des séries de barres parallèles, des bandes, des croix, des lignes ondulées, des cercles, disques, que M. Piette considérait comme des signes conventionnels exprimant des nombres ou des marques de jeu.

Digitized by Google

Ces signes, par suite de conditions défavorables à leur conservation, sont quelquefois très peu visibles, et une grande attention est souvent nécessaire pour en reconnaître les vestiges [77].

Chronologie des époques glaciaires

La chronologie paléolithique repose, d'une part, sur les faits scientifiquement établis par l'étude des produits de l'industrie humaine, et, d'autre part, sur les données fournies par la géologie et la paléontologie. Celles-ci ont apporté un élément précieux à la solution du problème, en démontrant les variations du climat et de la faune depuis l'apparition des premiers vestiges du travail humain, au début de l'ère pléistocène, jusqu'à la fin de l'époque quaternaire, période géologiquement représentée dans nos régions par les couches d'alluvions déposées au fond et sur les flancs des vallées.

Nous venons de passer en revue les diverses phases de développement de l'industrie paléolithique, depuis les éclats de pierre simplement utilisés ou accommodés, dits pré-chelléens, jusqu'à l'outillage perfectionné en silex et en os de l'époque magdalénienne.

Nous avons vu que l'industrie primitive et grossière du pré-chelléen se rencontre habituellement dans les couches d'alluvions, reposant directement sur le tertiaire, associée à l'Éléphant antique; que l'industrie chelléenne, caractérisée par le coup-de-poing amygdaloïde, apparaît immédiatement au-dessus, accompagnée également d'une faune chaude dont les prin-

Digitized by Google

cipales espèces sont l'Éléphant antique, le Rhinocéros, l'Hippopotame et un Mollusque bien caractéristique : *Corbicula fluminalis*. Parmi les plantes de cette époque, on a observé dans la vallée de la Seine, à la Celle-sous-Moret, le fusain à larges feuilles, le gaînier ou arbre de Judée, le figuier sauvage, le laurier des Canaries, etc. [69]. Cette assise correspond, dans les dépôts quaternaires du nord de la France, au gravier inférieur, à éléments assez volumineux constituant l'ancien diluvium gris, et à la couche de sable fluviatile qui lui fait suite.

Immédiatement au-dessus des dépôts chelléens apparaissent, à Saint-Acheul, des graviers à grains plus fins, mêlés de sable, où se rencontre un coup-de-poing plus perfectionné et moins épais, qui constitue le type de l'industrie acheuléenne. Les animaux qui lui font cortège comprennent le Mammouth, le Rhinocéros à narines cloisonnées, indiquant un climat froid et humide et l'approche des temps moustériens [32].

A l'époque moustérienne, qui termine le Paléolithique inférieur, les débris animaux diffèrent peu des précédents attestant la continuation et l'aggravation d'un climat froid, dont l'humidité expliquerait la rareté relative du Renne et des autres espèces boréales, beaucoup plus abondantes aux époques suivantes.

L'industrie aurignacienne, par laquelle débute le Paléolithique supérieur, est généralement associée à l'Ours des cavernes, l'Hyène, le Rhinocéros, le Cheval, en abondance, et le Renne [15].

L'époque de Solutré est caractérisée par le Cheval et le Renne.

Digitized by Google

Enfin, à l'époque magdalénienne se manifeste une faune à espèces froides et climat sec, où abondent le Renne, l'Antilope saïga, le Bouquetin, le Bœuf musqué, le Lemming, le Renard bleu, le Glouton, l'Ours gris, ainsi que les derniers Mammouths et Rhinocéros.

A ce moment, finissent les temps paléolithiques. Le climat s'adoucit, le retour de l'humidité favorise le développement des forêts où abondent les cerfs.

Comment arriver maintenant à calculer la durée de ces phases successives de l'industrie humaine? Il semble que l'étude de coupes géologiques de terrains, formés par une série de couches renfermant les types industriels avec leur faune et superposés dans l'ordre qui vient d'être indiqué, doive constituer une base irréprochable de calcul. Mais, outre que de pareils gisements sont rares, il a été reconnu que l'épaisseur des alluvions et des limons, très variable d'un point à un autre, ne saurait fournir les éléments sûrs d'un chronomètre géologique. En effet, la formation de ces dépôts ne s'effectue pas d'une façon régulière et continue, car elle est en rapport avec les crues plus ou moins variables des cours d'eau, et une seule inondation violente peut accumuler plus de matériaux qu'une longue succession d'années sans débordements. Avec le temps surviennent aussi des affouillements, des remaniements, qui diminuent ou font disparaître en partie les dépôts d'alluvions [1].

---

[1] M. Boule a fait remarquer que les calculs sur les couches d'alluvions demandent une attention toute spéciale et il cite à ce sujet un navire du seizième siècle enfoui à Dunkerque sous 5m 50 de sable (*L'Anthropologie.* 1901, p. 765).

Digitized by Google

On voit que le problème est plus complexe qu'il ne paraît à première vue.

Cependant ces difficultés n'ont pas découragé les recherches, qui ont pris un nouvel essor depuis les travaux du professeur A. Penck, l'auteur de la division du quaternaire alpin en quatre époques glaciaires.

Appelé, en 1906, à traduire la partie du grand ouvrage de MM. Penck et Bruckner relative aux Alpes occidentales, je crois être d'autant plus en mesure de donner un aperçu de ces travaux, que j'ai personnellement étudié pendant plusieurs années les formations glaciaires et fluvio-glaciaires dans les Alpes de Savoie.

Ces notions pourraient, sans doute, trouver leur application dans les Vosges, encore peu étudiées à ce point de vue.

L'extension glaciaire de l'époque quaternaire, encore ignorée il y a un peu plus d'un siècle, est aujourd'hui universellement admise. Il est reconnu que, vers la fin de l'époque pliocène, les fleuves de glace, d'une épaisseur dépassant souvent 1.000 mètres, ont occupé le pourtour des Alpes s'étendant jusqu'aux portes de Lyon et jusqu'au bord du Massif Central. Ce fait est démontré par les traces nombreuses qu'a laissées le passage des glaces et dont l'ensemble constitue les *formations glaciaires*. Celles-ci sont composées de tous les débris entraînés par les glaciers, sur leur surface, dans leur intérieur ou à leur base et déposés sur leur parcours. Tels sont les *blocs erratiques*, fragments de roches parfois énormes qui se dé-

Digitized by Google

tachent des montagnes, tombent sur la surface des glaciers et sont transportés par eux souvent à de grandes distances. Quant aux autres débris entraînés ou détachés au passage, une partie est transformée, au fond du thalweg glaciaire, en *boue glaciaire,* dans laquelle prédominent les éléments fins, alors que la grande masse est ramenée à la surface et sur les bords du glacier et chemine avec lui.

Les moraines latérales et médianes sont composées des matériaux déposés de chaque côté sur le parcours du fleuve de glace. Arrivé à la fin de sa course, le glacier présente sur son front une disposition caractéristique comprenant d'abord une ceinture des *grandes moraines terminales,* puis, adossées contre celles-ci du côté aval, en couches inclinées, les *alluvions fluvio-glaciaires.*

En amont des moraines frontales ou terminales, se montre, après le retrait des glaciers, une dépression en forme de cuvette d'un développement considérable, tantôt fermée et occupée par un lac, tantôt ouverte, et alors le fond est tapissé par la moraine de fond, formant un enchevêtrement d'éminences elliptiques de hauteurs inégales, ou bien il est occupé par un vaste marais, indiquant un remblaiement. Les cuvettes terminales ne sont pas, en général, limitées par un seul rempart de moraines frontales, mais par toute une série de *vallums* qui décrivent une grande ceinture morainique de forme souvent en demi-cercle. Ces *vallums* de moraines terminales se présentent, tantôt serrés les uns contre les autres, tantôt ils sont nettement espacés indiquant ainsi les oscillations du

Digitized by Google

glacier. Quelquefois, ils sont disposés comme les gradins d'un amphithéâtre franchement morainique, concave du côté de la dépression et passant insensiblement, dans la direction opposée, à un cailloutis fluvio-glaciaire. Ce cailloutis aura un développement d'autant plus grand en longueur, que la moraine d'où il dérive était elle-même plus considérable.

Il n'est donc pas nécessaire, pour affirmer la présence d'un ancien glacier, de retrouver une vraie moraine, exclusivement composée de blocs anguleux dans une boue sans stratification. La preuve en sera tout aussi bien fournie par un cailloutis fluvio-glaciaire, qu'un œil exercé saura toujours distinguer d'une alluvion exclusivement formée dans l'eau courante [51-76].

L'étude des nappes de ce cailloutis, s'étalant à des altitudes différentes dans les régions d'alluvions subalpines, a ainsi amené M. A. Penck à conclure à *quatre* extensions glaciaires séparées par trois périodes interglaciaires de très longue durée.

Les quatre séries de cailloutis fluvio-glaciaires du massif alpin se divisent en deux catégories bien distinctes. Ceux de la première s'observent toujours sur les plateaux qui séparent les vallées actuelles où ils forment des lambeaux de *nappes*, d'où le nom de *Deckenschotter* et celui de *cailloutis des plateaux*.

M. Penck distingue le *Deckenschotter supérieur* ou des *hauts plateaux* et le *Deckenschotter inférieur* ou des *bas plateaux*. Le premier, dont les moraines sont presque complètement oblitérées, est remarquable par l'altération profonde que ses éléments ont subie;

Digitized by Google

les matériaux granitiques y sont entièrement décomposés. Ce cailloutis s'est étalé sur une *pénéplaine*, probablement formée au début de la période pliocène, mais dont la topographie a été depuis lors profondément modifiée, tant par l'étalement des nappes que par les vallées qui ont été creusées dans leur masse.

Les cailloutis de la seconde catégorie se distinguent des précédents par un caractère essentiel. Ce n'est jamais sur les plateaux qu'on les trouve étalés. Ils s'observent sous la forme de *terrasses*, aux flancs des vallées actuelles. Ce sont des cailloutis de terrasses ou *Terrassenschotter*, par opposition avec les cailloutis de nappes ou *Deckenschotter*. Quand ils se sont déposés, ces derniers étaient déjà entaillés par les rivières, qui devaient s'approfondir de plus en plus dans leur masse.

De ces dépôts de *terrasses*, les plus anciens, ou cailloutis des *hautes terrasses*, apparaissent ordinairement à 90 ou 100 mètres au-dessus du lit actuel des rivières correspondantes.

Les cailloutis des *basses terrasses*, entaillés dans les précédents et situés à 30 ou 35 mètres au-dessus des cours d'eau, accusent la quatrième et dernière invasion glaciaire et forment un repère certain pour l'identification des autres niveaux.

Les quatre dépôts fluvio-glaciaires que je viens d'énumérer appartiennent tous, d'après Penck, à la période quaternaire, car les restes fossiles qui y ont été trouvés sont caractéristiques des formations pléistocènes.

Digitized by Google

La première époque glaciaire a été dénommée époque du *Günz* ou *günzienne*, le cailloutis fluvio-glaciaire choisi comme type se trouvant sur les plateaux que traverse la rivière *Günz*, affluent qui aboutit au Danube, entre Ulm et Augsbourg.

La deuxième époque glaciaire a été appelée par M. A. Penck, époque du *Mindel* ou *mindélienne*, du nom de la rivière *Mindel*, autre petit affluent du Danube, qui traverse la région où le cailloutis caractéristique s'étale en lambeaux de nappes sur de bas plateaux découpés dans les précédents.

La troisième glaciation a été dénommée époque du *Riss* ou *rissienne*, le type des *hautes terrasses*, choisi par M. Penck, s'étalant sur les flancs de la vallée du *Riss*, affluent de l'Isar.

Enfin, la quatrième et dernière glaciation a reçu la dénomination d'époque du *Würm* ou *würmienne*, les *basses terrasses* de cette époque étant bien caractérisées dans la vallée du *Würm*, rivière qui, après avoir traversé le lac de ce nom, vient se perdre un peu au nord de Munich, dans des marécages alimentant à la fois l'Isar et l'Amper.

Tandis que les moraines des glaciations *rissienne* et *würmienne* se distinguent dans la topographie, celles des époques *mindélienne* et surtout *günzienne* ont perdu tout relief et ne peuvent être déterminées que par leur position relativement aux alluvions du *Deckenschotter*.

Partout la glaciation *würmienne* (la dernière) est restée en deçà des limites de la glaciation *rissienne* (la troisième), qui a été la plus étendue.

Digitized by Google

Un trait caractéristique des cailloutis des trois premières invasions glaciaires est que tous peuvent être recouverts par le dépôt limoneux jaunâtre connu sous le nom de *lœss* et qui, calcarifère à la base, est décalcifié et transformé dans le haut en *limon brun*. Cette boue, de formation subaérienne, est interglaciaire, et, si elle a pu se former dans les intervalles des diverses invasions, c'est surtout entre la troisième et la quatrième qu'elle paraît s'être développée. Il est certains dépôts de lœss qu'on voit nettement passer sous les moraines de l'extension würmienne.

En général, on ne peut préciser les limites jusqu'auxquelles la glace s'est retirée après chacune des époques glaciaires successives. Ce n'est que sur deux points que M. Penck a pu constater qu'entre deux glaciations consécutives, le pays est devenu libre de glace jusqu'au débouché des vallées alpines. Cette constatation a été faite dans la région de l'Inn et de la Salzach, où les dépôts de la *Nagelfluh* de Biber et de Saltzbourg ont été formés pendant la période interglaciaire de Riss-Würm. Donc, dans l'intervalle qui a séparé les deux dernières grandes glaciations, les régions de moraines subalpines ont été affranchies de glace.

Cette période *interglaciaire* a dû être relativement longue, puisque, près de Salzbourg, un lac alpestre, d'environ 6 kilomètres carrés, a pu être comblé pendant sa durée.

Les trois périodes interglaciaires ont reçu les dénominations : Günz-Mindel, Mindel-Riss et Riss-Würm. Pendant ces périodes, les rivières se remettaient à

Digitized by Google

rouler des alluvions, dans leurs lits entièrement débarrassés de glace.

A côté de ces périodes interglaciaires, on distingue des périodes *interstadiaires*, résultant des oscillations successives du front des glaces après leur maximum d'extension.

M. Penck a reconnu quatre stades principaux qu'il a désignés, en commençant par les plus anciens, sous les noms de *Achen, Bühl, Gschnitz* et *Daun*.

1° L'oscillation d'*Achen* a suivi le recul de la dernière grande glaciation, celle de l'époque würmienne. C'est pendant cette oscillation qu'a été déposée la grande terrasse de l'Inn, ainsi que la partie inférieure de la digue du lac d'*Achen* qui a donné son nom à cette subdivision. C'est durant cette même oscillation que paraissent s'être déposés les lignites de Gross-Weil encore exploités. D'après un calcul, basé sur une mesure dite de « dénudation » (3 à 4 mètres), la durée de l'oscillation d'*Achen* (avancée et recul) pourrait, selon M. Penck, être estimée à quelques dizaines de milliers d'années;

2° Le stade de *Bühl* a été étudié par MM. Penck et Bruckner, dans la vallée de l'Inn sur un complexe typique d'alluvions et de moraines qui forment l'extrémité d'une nouvelle avancée de la glaciation würmienne et indiquent un assez long stationnement du glacier de l'Inn. Le nom de *Bühl*, dans le langage populaire, s'applique aux nombreux petits monticules accumulés là par la glace;

3° Le stade de *Gschnitz* tire son nom d'une petite vallée débouchant dans le Wipsthal, affluent de l'Inn.

Digitized by Google

Alors que, pendant le stade de *Bühl*, toute la vallée longitudinale de l'Inn restait envahie par la glace, elle en fut dégarnie pendant le stade de *Gschnitz*. Seuls, les petits glaciers locaux qui descendaient des plus hautes montagnes ont persisté durant cette période. Dans les Alpes centrales existaient encore de grands glaciers, mais ils ne remplissaient plus entièrement les grandes vallées transversales;

4° Le stade de *Daun* est dérivé de la racine d'une série de noms de montagnes des Alpes de Stubai. Pendant ce stade, les plus hautes cimes seulement se trouvaient sous la glace; mais il dut coexister pendant ce même stade, côte à côte, comme encore aujourd'hui, de grands et de petits « glaciers de vallée », ainsi que des glaciers suspendus. Les nombreuses moraines de Prandl laissent supposer que, entre le stade de *Gschnitz* et le stade de *Daun*, s'effectua un recul des glaciers interrompu par des stationnements répétés.

Les moraines de l'époque *günzienne* sont presque entièrement méconnaissables, tant l'action prolongée des agents météoriques en a modifié la composition. En revanche, on arrive à reconstituer les moraines de l'époque *mindélienne*. On constate alors que les invasions des époques *mindélienne* et *rissienne* se sont avancées plus loin que celle de l'époque *würmienne*. Elles correspondent aux *moraines externes*, tandis que les seuls dépôts *würmiens* représentent les *moraines internes*.

Les points où l'on peut encore reconnaître la présence simultanée des matériaux déposés par chacune

Digitized by Google

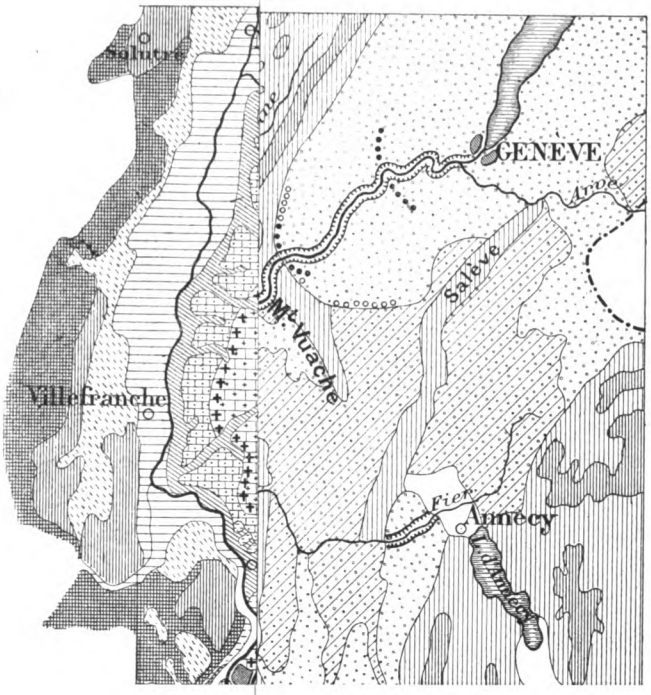

Digitized by Google

Digitized by Google

des quatre glaciations, sont rares. M. A. Penck les a reconnus dans la vallée du Rhin, entre Schaffouse et Bâle, à Brugg, où les nappes de cailloutis et les terrasses s'échelonnent entre 305 et 500 mètres d'altitude, tandis qu'à Rheinfelden il n'y a plus entre elles que de 20 à 30 mètres de différence de niveau.

Sur le versant occidental des Alpes, les limites des deux dernières glaciations ont pu être assez exactement déterminées; elles sont marquées sur la carte (fig. 106). On verra qu'à l'époque rissienne le glacier du Rhône s'est avancé jusqu'à Lyon où ses moraines et ses terrasses couvrent les plateaux lyonnais et les Balmes viennoises d'un côté, et les plateaux de la Dombes et de la Bresse, de l'autre.

Le même glacier, à l'époque würmienne, n'a guère dépassé la vallée de l'Ain, ses moraines terminales formant un arc de cercle passant par Ambérieu, Anthon, Saint-Quentin et le lac de Paladru. La longueur totale du fleuve de glace, à partir du Haut-Valais, était de 450 kilomètres à l'époque rissienne, et de 425 kilomètres seulement lors de la glaciation würmienne. Pendant la période interglaciaire de Riss-Würm, le glacier devait être réduit à des dimensions pareilles à celles d'aujourd'hui, peut-être même un peu plus faibles, puisque alors les Éléphants et les Rhinocéros pouvaient fréquenter jusqu'au cœur des vallées suisses.

Après avoir ainsi établi la succession des phases glaciaires, M. A. Penck a essayé de les mettre en parallèle avec les différentes divisions de l'industrie

Digitized by Google

paléolithique. Il a entrepris sa classification en 1903, au moyen du tableau suivant :

1re époque glaciaire ou *Günzien.*	
1re période interglaciaire.	
2e époque glaciaire ou *Mindélien.*	
2e période interglaciaire :	
à faune chaude.	Chelléen.
3e époque glaciaire ou *Rissien* . . .	Moustérien froid.
3e période interglaciaire :	
a) à faune chaude	Moustérien chaud.
b) à faune des steppes . . .	Solutréen.
4e époque glaciaire ou *Würmien.*	
Postglaciaire :	
a) Oscillation d'*Achen.*	
b) *Bühlien*	Magdalénien.
c) *Gschnitzien.*	
d) Daunien.	

Cette classification, tout récemment encore soutenue par M. Rutot [85], a trouvé de sérieux adversaires, parmi lesquels viennent en première ligne MM. Boule, le savant professeur du Muséum de Paris [12], et M. le Dr Hugo Obermaier, professeur de l'Université de Vienne [74].

M. Boule, qui depuis longtemps s'occupe du problème chronologique, n'admettait, jusqu'en 1906, que trois époques glaciaires, celles antérieures au *würmien* ajouté par M. A. Penck. Depuis 1908, M. Boule a adopté la division de M. Penck en quatre époques glaciaires; mais ses rapprochements diffèrent essentiellement de ceux du savant professeur berlinois, comme il est facile de s'en assurer par le tableau suivant :

Günzien.	
1er interglaciaire.	
Mindélien.	

Digitized by Google

2e interglaciaire.	
Rissien.	
3e interglaciaire	Chelléen.
Würmien	Moustérien.
Postglaciaire	Solutréen. Magdalénien.

M. le Dr H. Obermaier, comme élève de M. Penck, avait, jusqu'en 1905, défendu les interprétations de son maître; mais il déclare s'être vu dans l'obligation d'abandonner sa première manière de voir à la suite des résultats de son étude géologique sur le quaternaire des Pyrénées françaises, entreprise par lui à cette époque. Là aussi, les quatre invasions glaciaires ont pu être reconnues. Une seule, la dernière, a laissé une ligne bien reconnaissable de moraines. Les autres invasions ne sont plus représentées que par des cailloutis. Le plus ancien, celui correspondant au *Deckenschotter ancien*, s'observe à environ 150 mètres au-dessus des vallées; cette nappe se trouve très bien représentée dans les alluvions anciennes du plateau de Lannemezan, dont M. Boule avait déjà clairement discerné le caractère et l'origine [12].

Le second cailloutis, assez difficile à suivre, est réduit à l'état de terrasse dominant de 100 mètres le lit de la Garonne. La troisième, ou moyenne terrasse, apparaît à 55 mètres au-dessus de la Garonne. Enfin, la quatrième, ou basse terrasse, accompagne, vers 15 mètres de hauteur, tout le cours de la rivière, entre Cazères et Toulouse. La liaison de cette dernière terrasse avec les moraines d'où elle dérive avait été bien mise en lumière, dès 1894, par M. Boule [12].

Digitized by Google

C'est à la suite de ces travaux dans la région sous-pyrénéenne, que M. H. Obermaier, complètement d'accord avec M. Boule, défend maintenant la chronologie quaternaire suivante :

1re époque glaciaire.	
1re période interglaciaire.	
2e époque glaciaire.	
2e période interglaciaire.	
3e époque glaciaire.	
3e période interglaciaire :	
a) à faune chaude	Chelléen.
b) à faune des steppes . . .	Acheuléen. Moustérien ancien.
4e époque glaciaire	Moustérien.
. . . . .	
Postglaciaire.	Aurignacien. Solutréen. Magdalénien.

La divergence entre les deux systèmes est grande, puisque, d'après le premier, l'industrie chelléenne remonterait à la deuxième période interglaciaire (*Mindel-Riss*), alors que, d'après le second, le Chelléen est synchronique de la dernière période interglaciaire, celle de *Riss-Würm*.

M. H. Obermaier, dans un travail d'une critique serrée paru dans l'*Anthropologie* en 1909, expose bien l'état actuel de la question que je vais essayer de résumer.

Le *Chelléen*, déclare-t-il, est une des rares divisions paléolithiques dont nous ne connaissons pas encore de découverte dans les Alpes. Il est, comme on sait, caractérisé par une faune chaude, surtout par *Elephas antiquus* et *Rhinoceros Mercki*. Or, nous rencontrons

Digitized by Google

cette faune, dans le quaternaire alpin, pour la première fois dans la première moitié de la troisième période interglaciaire, ainsi dans les tufs calcaires de Flurlingen, dans les lignites de Dürnten, qui appartiennent à la période interglaciaire Riss-Würm. Le Chelléen et ce niveau géologique coïncident, par conséquent, d'une façon naturelle. Cette concordance résulte d'ailleurs des constatations faites dans tous les gisements du Paléolithique inférieur. Une fois seulement, des produits de l'industrie humaine s'y montrent associés à des restes de faune chaude. Or, ces produits sont ceux du Chelléen. A partir de là, de l'Acheuléen au Magdalénien, la faune reste froide [74].

Acheuléen. — Les travaux de M. H. Obermaier ont établi que les gisements paléolithiques de la vallée de la Garonne, avec leurs outils en quartzite de forme acheuléenne, sont situés sur la moyenne terrasse et ont dû se déposer lors de la phase terminale ou froide de la dernière période interglaciaire. D'autre part, les découvertes de coups-de-poing acheuléens typiques aux environs de Challes-de-Bohan, près Hautecour (Ain), et, plus récemment, près de Conliège, à 5 kilomètres sud-est de Lons-le-Saunier, dans des dépôts (lehm rouge et groise) reposant sur les moraines ou alluvions rissiennes, paraissent démontrer que l'industrie acheuléenne est plus récente que la troisième époque glaciaire. Comme, au surplus, ce degré d'industrie apparaît partout accompagné d'une faune froide, il s'ensuit que sa place exacte dans le cadre géologique est la seconde moitié froide de la troisième période interglaciaire.

Digitized by Google

Moustérien. — L'absence de trouvailles moustériennes, en dedans des limites de la plus grande extension glaciaire rissienne, a amené M. A. Penck à conclure ou que toutes deux sont du même âge ou que la glaciation rissienne succéda à l'époque moustérienne et en effaça les restes. Une seule station paléolithique lui a paru susceptible de fournir une indication décisive en faveur de son classement du Moustérien dans la troisième époque glaciaire (*Riss*) : c'est la station de Villefranche-sur-Saône, en amont de Lyon et en aval de Solutré, par conséquent déjà bien éloignée des Alpes.

La terrasse de Villefranche, dont les traces discontinues se montrent depuis Gray jusqu'à Saint-Germain-du-Mont-d'Or, s'élève à une dizaine de mètres au-dessus de la Saône. On y trouve, en même temps que des outils de type moustérien, un assez curieux assemblage offrant l'association de l'Éléphant antique, même de l'Éléphant méridional, avec le Mammouth, le Rhinocéros à narines cloisonnées et le Renne. Ce qui frappe cependant à première vue, c'est que les débris de la faune chaude sont caractérisés par leur état fragmentaire et roulé, leur couleur brune et leur densité plus forte, attestant une fossilisation plus profonde. Au contraire, les outils moustériens ne paraissent pas roulés, offrant des arêtes vives, et les restes d'animaux de faune froide (Mammouth, Bison, Renne) ne montrent pas de traces d'usure.

Il est bien évident, pour l'observateur dégagé de toute idée préconçue, qu'il y a ici des remaniements et mélanges d'éléments différents.

Digitized by Google

La terrasse de Villefranche, qui a déjà été l'objet de nombreuses et vives discussions, fut étudiée de nouveau, il y a quelques années, par un géologue, M. l'abbé J.-M. Béroud, qui a présenté les résultats de ses recherches dans une communication au congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, réuni à Lyon en 1906. Il a fait ressortir un fait, dont il n'avait pas été tenu compte jusqu'alors et qui est de nature à éclairer bien des points obscurs. C'est l'existence d'anciens glaciers spéciaux à la région du Beaujolais qui ont contribué à la formation de la terrasse de Villefranche. La preuve incontestable de l'existence de ces glaciers résulte de la présence de nombreux blocs d'origine beaujolaise sur les deux rives de la Saône, sur les pentes et jusqu'au sommet des collines de la Dombes, où ils se trouvent d'ailleurs associés aux matériaux erratiques alpins [9].

En ce qui concerne l'âge de la terrasse de Villefranche, M. Boule était déjà disposé à considérer celle-ci comme représentant la *basse terrasse*, datée par le Mammouth et le Rhinocéros à narines cloisonnées [12]. D'après MM. Chantre et Depéret, les alluvions fossilifères de cette terrasse représenteraient le début de la troisième période interglaciaire (*Riss-Würm*).

Pour appuyer cette opinion, M. Chantre déclare que la terrasse de la dernière glaciation est « représentée, dans la vallée de la Saône, par les graviers de fond de cette rivière, où l'on recueille assez fréquemment les animaux de la faune quaternaire » [28].

Digitized by Google

Or, M. Béroud fait observer que les sables et graviers de la terrasse proprement dite de 10 à 12 ou 15 mètres (celle dite de Villefranche) renferment aussi, et en très grand nombre, les débris des représentants immédiats de cette faune, l'*Elephas primigenius* (Mammouth), le Renne, le Rhinocéros à narines cloisonnées. Et il ajoute fort judicieusement : « Ne pourrait-on pas admettre, dès lors, que ces graviers de fond qui, sur une épaisseur de 8 à 10 mètres, encombrent le lit de la rivière proviennent, du moins en partie, des alluvions elles-mêmes de cette terrasse, ou bien encore *qu'ils en font partie intégrante*, la Saône sous-glaciaire et post-glaciaire s'étant graduellement creusé son lit actuel au sein des alluvions antérieurement déposées par elle, sans être toutefois parvenue à en déblayer entièrement son cours [9] ? »

Déjà M. Arcelin, dans une étude parue en 1901, a démontré que le dépôt des sables et graviers de la terrasse de Villefranche est postérieur au retrait définitif des glaciers; mais il n'a pas tenu compte du remaniement qu'ont subi les éléments qui entrent dans la composition de cette terrasse, en tirant la conclusion que, non seulement l'homme du Moustier, mais aussi celui de Chelles et de Saint-Acheul, dont elle recèle les instruments, n'auraient fait leur apparition dans la vallée qu'à cette heure tardive.

La remarque faite ensuite par M. Béroud que, sur divers autres points de la vallée de la Saône, la présence et l'association d'instruments chelléens, acheuléens et moustériens ont été constatées au sein des dépôts ou formations considérées par bon nombre de

Digitized by Google

géologues comme l'équivalent des sables et graviers de la terrasse de Villefranche, cette remarque est en effet, de nature à justifier la question posée, à savoir si ces diverses civilisations n'en formeraient pas en réalité qu'une seule : l'industrie acheuléo-moustérienne, qui se serait développée sur notre sol antérieurement à l'extension ultime des glaciers.

La coupe géologique de la vallée de la Saône en amont de Villefranche, donnée par M. l'abbé Béroud, indique que les sables et graviers fossilifères, dont l'épaisseur varie de 25 centimètres à 3 et 4 mètres suivant les dépressions que présente le sous-sol, reposent, non sur les argiles de Saint-Cosme, mais sur des limons d'alluvionnement — terre glaise ou argile — atteignant 7 à 8 mètres d'épaisseur. Au-dessous se montre une assise de sables jaunes, graviers et cailloux identiques à ceux de la partie supérieure; puis, sur une faible épaisseur, les argiles de Saint-Cosme, et enfin les sables de Trévoux.

A la partie supérieure de la terrasse de Villefranche, il existe un dépôt de lehm que M. Béroud considère comme le résultat de la sédimentation sur place des boues fines tenues en suspension dans les glaces et les neiges.

D'après ce savant géologue, les sables et graviers de Villefranche représenteraient une phase géologique glaciaire. Le dépôt de ces sables et graviers fossilifères serait contemporain de la phase qui a précédé immédiatement l'occupation de la vallée par les derniers glaciers [9].

L'exemple de la terrasse remaniée de Villefranche

Digitized by Google

ne saurait donc être invoqué en faveur d'un prétendu Moustérien à faune chaude et par conséquent interglaciaire.

M. H. Obermaier a donné comme cadre au Moustérien l'espace de temps allant de la seconde moitié froide de la dernière période interglaciaire jusque dans la première époque postglaciaire, mais il ajoute qu'il a insisté sur ce dernier âge plus qu'il n'est disposé à le faire aujourd'hui. En somme, l'industrie moustérienne paraît être synchronique des diverses phases de la dernière extension glaciaire, celle de l'époque würmienne.

Aurignacien. — Les travaux de ces dernières années, de MM. V. Commont [32], Bourlon [14], E. Cartailhac [24], H. Breuil [15], J. Peyrony [76], G. Bouyssonie [7], etc., ont établi, d'une manière certaine, qu'il n'existe pas de lacune entre le Paléolithique inférieur et le Paléolithique supérieur. L'Aurignacien *froid* se développe, dans une série de gisements, en se dégageant insensiblement sur place du Moustérien *froid.*

C'est en s'appuyant sur les découvertes faites dans le lœss de la Moravie, en Basse-Autriche, que M. A. Penck a été amené à paralléliser le Solutréen (et à plus forte raison l'Aurignacien) avec la seconde phase de la troisième période interglaciaire (*Riss-Würm*). Mais, comme ce lœss contient aussi du véritable Magdalénien, il s'ensuit que, sur certains points, ce dépôt est également postglaciaire. M. H. Obermaier déclare, en effet, que l'on doit tenir compte de puissantes formations postglaciaires de lœss. Il résulte de ses recherches que le lœss de la Wachau et du Wagram n'a

Digitized by Google

livré jusqu'ici que des produits aurignaciens ou magdaléniens; et il en est de même du lœss de Willendorf et Krems, sur le Danube, également postglaciaire.

Le Solutréen inférieur et l'Aurignacien sont généralement associés à la faune d'une phase de steppes un peu plus tempérée que celle du retour du froid de *Bühl*, et, par suite, ils n'ont rien de commun avec une véritable époque glaciaire. Ils se placent donc naturellement à l'époque tempérée de l'oscillation *postglaciaire d'Achen*, durant laquelle la limite des neiges se trouvait à 700 mètres au-dessous de la limite actuelle, alors que l'oscillation suivante de *Bühl* descendait à 900, et celle de la glaciation würmienne jusqu'à 1.200 mètres au-dessous de cette limite.

Solutréen. — La station classique de Solutré, bien que située dans le voisinage des glaciers, est toutefois en dehors des limites des différentes glaciations alpines; il n'est donc pas possible d'établir un parallèle entre les couches de cette station et les dépôts glaciaires avoisinants.

Comme nous l'avons vu, M. A. Penck assigne au Solutréen la seconde phase de la dernière période interglaciaire (*Riss-Würm*) et l'approche de la glaciation würmienne. Il croit trouver la justification de cette manière de voir, d'abord dans la faune, qui comprend le Cheval, animal des steppes typique, dont la présence, en quantités innombrables, indique l'existence de vastes pâturages; ensuite dans les découvertes faites dans le lœss, non pas dans le bassin du Rhône où elles manquent totalement, mais en Autriche. Or, nous avons vu que le lœss de la Basse-

Digitized by Google

Autriche renferme aussi du Magdalénien évidemment postglaciaire partout. Il est bien compréhensible qu'en attribuant le *Moustérien* à la troisième époque glaciaire (*rissienne*), au lieu de le synchroniser avec la quatrième et dernière glaciation (*würmienne*), M. Penck ne peut logiquement considérer le Solutréen comme postglaciaire.

M. H. Obermaier a appelé l'attention sur une station qui existe effectivement dans les Alpes et a livré du Solutréen supérieur : c'est le Kesslerloch, près de Thaïngen (Suisse); cette station a fourni des types d'instruments et des sculptures dont H. Breuil et lui soutiennent le synchronisme avec le Solutréen d'une série de gisements français. Or, d'après M. Penck lui-même, la station du Kesslerloch est contemporaine de l'oscillation d'Achen, par conséquent postglaciaire.

Magdalénien. — Un point sur lequel tous les préhistoriens sont d'accord, c'est l'âge postglaciaire du Magdalénien. Ce fait est nettement établi par la situation d'un assez grand nombre de stations de cette phase industrielle qui existent sur le pourtour du massif alpin, en dedans des limites de la dernière glaciation (*würmienne*). Ce sont d'abord les gisements classiques du canton de Schaffouse, c'est-à-dire le Kesslerloch, près de Thaïngen, et le Schweizersbild, près de Schaffouse; puis une série de stations échelonnées le long du Rhône, telles que la grotte de Scé, Veyrier, Soussac, les Hoteaux, la Bonne-Femme, la Balme, Brotel, Béthanas ([76].

En dehors des régions morainiques des Alpes, ces stations magdaléniennes se continuent dans l'est de

Digitized by Google

la France par celles de la Balme-d'Épy, d'Arlay, près de Lons-le-Saulnier, de Mesnay, près d'Arbois (Jura), de Clucy, près de Salins, de La Loye, près de Montbarrey, de Saint-Aubin, Tavaux et Dôle, de Gonvillars, de Chaux-lès-Port, de Farincourt (Haute-Marne), de la grotte de la Roche-Plate, à Saint-Mihiel (Meuse), qui a fourni des silex magdaléniens et quelques gravures sur os ou bois de renne.

Plus au nord, en Belgique, viennent ensuite les gisements importants des vallées de la Lesse et de la Meuse, notamment les cavernes de Goyet, sur un petit affluent de la Meuse, les stations de Furfooz, dans la vallée de la Lesse, à 6 kilomètres de Dinant, et du Trou de Chaleux, province de Namur, également sur la Lesse.

On remarquera, par cet aperçu, la lacune qui apparaît sur la carte paléolithique de l'est de la France, où la Lorraine n'est pas représentée, alors que les stations abondent, au Nord, en Belgique, dans le bassin de la basse Meuse, au Sud, dans le bassin du Rhône et à l'Ouest dans le bassin de la Seine.

Une seule station, celle de Saint-Mihiel, marque la liaison avec ces régions circonvoisines. Elle démontre que la civilisation paléolithique, si florissante en Gaule, se manifeste également dans la haute Meuse et qu'elle ne saurait logiquement faire défaut dans le bassin si voisin de la Moselle.

A l'appui de cette opinion, je mentionnerai ici la découverte, dans les alluvions de la Moselle, d'un outil *acheuléen* qui a fait l'objet de communications du Dr Bleicher à la Société des sciences de Nancy

Digitized by Google

(Bull. du 1er juin 1890) et de F. Barthélemy au Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, tenu à Limoges en 1890. Il s'agit d'un instrument, taillé à petits éclats dans un galet de quartzite rougeâtre, recueilli en 1882 par M. l'abbé Friren dans une sablière entre Montigny et le Sablon. Cette pièce, dont la pointe est brisée, mesure 95 millimètres de longueur sur une largeur maxima de 65 millimètres et une épaisseur moyenne de 20 millimètres. Elle gisait, à 1 mètre de profondeur et à 50 centimètres au-dessous de la terre végétale, dans le diluvium rouge sableux qui représente la couche supérieure des alluvions, d'une épaisseur assez régulière de 10 à 12 mètres, étalées au confluent de la Moselle et de la Seille [7 *bis*-10 *bis*]. (L'outil acheuléen dont il s'agit se trouve au Musée lorrain, à Nancy.)

La lacune que je signale est due sans doute à ce fait, que les trouvailles d'instruments taillés en silex et en quartzite ont été considérées à tort jusqu'ici comme appartenant toutes à l'âge néolithique. Aussi, ai-je l'espoir que, l'attention une fois appelée sur les produits des différentes phases industrielles de l'âge paléolithique, des gisements de cette industrie primitive seront reconnus par la suite et viendront enrichir le domaine préhistorique de notre chère Lorraine.

Autres essais chronologiques

Les savants qui, depuis moins d'un demi-siècle, ont abordé le problème chronologique, en appliquant à leur étude la méthode des sciences naturelles, ont

Digitized by Google

été d'autant plus à l'aise dans leurs recherches que l'opinion, basée sur les travaux des exégètes les plus autorisés, s'est peu à peu établie que la Bible n'impose aucune chronologie, qu'il n'y a donc pas de chronologie biblique intangible et que, suivant l'expression de l'abbé Le Hir, l'un des maîtres de l'exégèse sacrée dans notre pays, c'est aux sciences humaines qu'il appartient de retrouver la date de la création de notre espèce [49-56-62].

Je vais donc passer rapidement en revue les résultats obtenus par les chercheurs les plus éminents.

G. et A. de Mortillet indiquent comme durée des temps quaternaires 222.000 ans, ainsi répartis : Chelléen 78.000 ans; Moustérien 100.000 ans; Solutréen 11.000 ans; Magdalénien 33.000 ans. Ils y ajoutent les 6.000 ans historiques auxquels nous font remonter les monuments égyptiens et une dizaine de mille ans qui, « très probablement, se sont écoulés entre les temps géologiques et ce que nous connaissons de la civilisation égyptienne. Cela donne un total de 230.000 à 240.000 ans pour l'antiquité de l'homme » [68].

En 1893, au congrès géologique de Chicago, A. Hansen assigna 137.000 à 209.000 ans aux diverses périodes glaciaires, et 5.000 ans seulement au postglaciaire.

M. A. Rutot donne une durée de 50.000 ans à la faune de l'Éléphant antique; de 84.000 ans à la faune du Mammouth, et, 5.000 ans à celle du Renne. Il arrive ainsi à un total de 139.000 ans sur lesquels il attribue : aux temps *éolithiques* 50.000 ans, et aux temps *paléolithiques* 89.000 ans [85].

Digitized by Google

John Évans n'essaie pas de traduire cette durée en chiffres et conclut : « C'est à peine si nous pouvons nous figurer cette multitude de siècles écoulés depuis la fin de l'excavation des vallées et l'époque paléolithique [42]. »

Sir Charles Lyell évalue à 224.000 ans le temps nécessaire aux transformations successives de la géographie physique depuis l'apparition de l'homme [58].

Se basant sur des considérations astronomiques, M. J. Bourlot, professeur au lycée de Colmar, assignait, en 1869, une durée de 30.000 ans à l'apparition de l'homme sur la terre [14 *bis*].

D'après J. Prestwich, l'homme paléolithique, en le supposant glaciaire, aurait une antiquité de 80.000 ans, et, en le supposant préglaciaire, une antiquité de 300.000 ans [79].

T. Mellard-Reade estime la durée des temps glaciaires à 60.000 ans.

Il y a quelques années, de Lapparent a calculé le temps qui pouvait être nécessaire au glacier du Rhône pour parcourir les 420 kilomètres qui, lors de la dernière invasion glaciaire (*würmienne*), séparaient l'extrémité de ce glacier de son point de départ du Haut-Valais. En prenant pour exemple la vitesse avec laquelle chemine en toute saison la Mer de glace, c'est-à-dire 50 centimètres par vingt-quatre heures, les 420 kilomètres eussent été parcourus en 2.310 ans. Si, au lieu de 50 centimètres, on n'admet avec quelques auteurs que 30 centimètres pour la vitesse moyenne, on arrive à 3.733 ans. Mais l'éminent géologue fait observer que, d'après M. Joseph Vallot,

Digitized by Google

ces chiffres sont beaucoup trop élevés. Remarquant que la vitesse d'un glacier croît avec son épaisseur, suivant une règle qu'il a déduite de ses observations sur le massif du Mont-Blanc, M. Vallot ne craint pas de dire qu'à l'époque où, sur l'emplacement de Genève, l'ancien glacier du Rhône mesurait 1.000 mètres d'épaisseur, il devait cheminer de telle sorte qu'un bloc erratique n'eût pas besoin de deux cent cinquante ans pour aller de l'extrémité du Valais aux portes de Lyon.

Reste ensuite à évaluer le temps pendant lequel l'extrémité du glacier a stationné à la même place avant sa retraite définitive. Cette question paraît, au premier abord, à peu près insoluble. Pourtant, de Lapparent fait ressortir qu'il existe, au moins en théorie, un moyen de l'éclaircir. Un glacier qui stationne, dit-il, ne cesse de verser dans sa moraine terminale les pierres et la boue qu'il a charriées. Si donc on parvenait à évaluer la quantité de matériaux solides qui se sont accumulés autour du front du glacier du Rhône, il pourrait suffire ensuite de la comparer à ce que déposent aujourd'hui devant eux, dans un temps donné, les grands glaciers des Alpes. D'après cette base, et en s'appuyant sur les travaux de M. Albert Heim, de Zürich, et de M. J. Vallot, de Lapparent estime qu'un nombre peu considérable de milliers d'années a très bien pu suffire pour permettre au glacier du Rhône d'étaler devant lui une accumulation comparable au volume des matériaux morainiques du Lyonnais [51].

De Lapparent a encore appelé l'attention sur une

Digitized by Google

base de calcul fournie par un cas bien connu d'épigénie — c'est-à-dire de creusement d'un nouveau lit par une rivière dont le lit primitif avait été remblayé pendant l'époque glaciaire — celui de la célèbre gorge du Niagara. La dernière extension glaciaire, encombrant de ses dépôts l'ancien lit de la rivière, a forcé celle-ci, une fois les glaces disparues, à chercher un autre écoulement. Le nouveau lit s'est trouvé dirigé vers l'extrémité d'un plateau calcaire, d'où il lui fallut descendre brusquement par une cascade, et cette cascade, rongeant peu à peu son déversoir, y a creusé une gorge dont la longueur, aujourd'hui de plus de 11 kilomètres, augmente sans cesse, en faisant reculer la chute vers l'amont. Par l'étude de la vitesse avec laquelle se produit, depuis plusieurs siècles, ce travail de creusement, on a été amené à calculer que l'intervalle de temps écoulé depuis la retraite des glaces pouvait être estimé entre 7.000 et 10.000 ans. Des chiffres tout à fait semblables ont été fournis, soit par l'étude des chutes du Mississipi, soit par celle de diverses cascades de la Scandinavie [51].

Un géologue savoyard, Louis Pillet, a publié, il y a une soixantaine d'années, les recherches qu'il a entreprises dans le même but, en s'appuyant sur les traces d'érosion que présentait la surface d'un plateau calcaire en roche compacte situé tout à côté de la ville d'Aix-les-Bains. Cette roche avait été entièrement polie par les anciens glaciers. Or, il observa que partout où la roche était restée à découvert, elle s'était profondément altérée; non seulement le poli et

Digitized by Google

les stries ont disparu, mais il s'est formé de profondes érosions en forme de puits et de sillons. Les Romains ont précisément ouvert dans ce calcaire une carrière qui a fourni les pierres de taille des thermes, temples et autres monuments antiques de la ville d'Aix. Des surfaces d'exploitation et des blocs détachés par les procédés anciens sont restés sur place, exposés dix-huit siècles aux actions atmosphériques. On n'y remarque que de légers sillons de 2 à 3 millimètres de profondeur, tandis que, tout à côté, sur le même calcaire, les altérations atteignent en moyenne 1 mètre. En portant même à 1 centimètre par 2.000 ans l'action corrosive sur le calcaire, on arrive au chiffre fantastique de 200.000 ans, comme époque de la disparition des glaciers dans la vallée du Bourget [88].

En Suisse, le Dr F. A. Forel, calculant depuis combien d'années le limon du Rhône a commencé le comblement du lac de Genève, que remplissaient au début les glaciers quaternaires, est arrivé au chiffre de 100.000 ans [44].

M. A. de Quatrefages déclare qu'il est permis de conclure avec certitude que, pour l'Europe, la période géologique actuelle remonte à bien moins de 100.000 ans et à bien plus de 7.000 à 8.000 ans [80].

M. Boule, dans un article sur l'âge des derniers volcans d'Auvergne, publié dans la *Géographie* en 1906, croit pouvoir fixer la fin du régime glaciaire pour nos pays et le départ du Renne à 10.000 ans [12].

Ce chiffre me paraît être celui qui se rapproche le plus de la réalité.

Des chiffres beaucoup trop faibles ont été fournis

Digitized by Google

par Adrien Arcelin et A. de Ferry, d'après lesquels la période paléolithique aurait pris fin, en Mâconnais, il y a 4.000 ou 5.000 ans; ils attribuent seulement 10.000 ans au temps écoulé depuis l'apparition des premiers hommes [43]. Il en est de même du marquis de Nadailhac qui, en 1893, déclarait que la limite extrême que l'on peut assigner à l'humanité depuis la création ne saurait dépasser 10.000 ans [73].

A Suse, à la base du Tell, à plus de 20 mètres de profondeur, au niveau du sol de la plaine, M. de Morgan a recueilli des outils et des armes en silex et des poteries de l'âge de la pierre. Au-dessus s'étagent les restes de la Suse élamite, puis ceux de la même ville rebâtie par les souverains Achéménides et Sassanides. Immédiatement après les couches de l'âge de la pierre, il a été recueilli des cylindres d'argile en terre cuite portant des caractères hiéroglyphiques dont le P. Scheil a fait remonter l'origine à plus de 6.000 ans [66].

Au congrès international de Monaco (1906), Oscar Montelius fait remonter la période néolithique en Orient à 20.000 ans avant Jésus-Christ, d'après la stratigraphie des fouilles de Suse [65]. Arthur Évans, s'appuyant de son côté sur ses fouilles, croit pouvoir admettre le chiffre de 14.000 ans pour les îles de la mer Égée.

Enfin, dans ses *Grands voyages de l'époque égyptienne*, M. J. Capart s'exprime ainsi : « On s'accorde à ne pas faire descendre les débuts de l'Égypte pharaonique au-dessous de 5.000 ans avant Jésus-Christ. Et, avant cette époque, c'est toute l'Égypte néoli-

Digitized by Google

thique qui nous est apparue récemment, exigeant pour son développement environ 20.000 ans, au dire des experts les moins aventureux [19]. »

On voit, par cet aperçu, combien varie l'estimation du temps écoulé, même depuis la dernière époque glaciaire, c'est-à-dire la période quaternaire la plus rapprochée de nous.

La conclusion à tirer de tous ces calculs, c'est qu'ils n'ont pas encore permis de fixer, par des chiffres précis d'années ou de siècles, la durée des diverses périodes de la haute antiquité humaine. Mais les résultats obtenus suffisent à montrer d'une façon certaine que l'ancien cadre de la chronologie classique est trop étroit pour contenir la série des faits actuellement bien établis de notre histoire primitive et que, même en nous en tenant aux évaluations les moins élevées, c'est par un certain nombre de dizaines de mille ans qu'il convient de chiffrer la durée des temps écoulés depuis les premières manifestations de l'intelligence humaine.

Je ne puis donc que me rallier à l'opinion déjà exprimée en 1891, au congrès de Marseille, par mon honorable confrère M. G. Chauvet : « Dans l'état de nos connaissances, la chronologie préhistorique est comme la perspective dans un tableau, elle nous donne une idée de succession des plans, mais elle ne peut indiquer nettement la distance qui les sépare [29]. »

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

1. ABBOT (Levis). — Worked flints from the Cromer Forest Bed. (*Nat. Science*, 1897).

2. ACY (E. D'). — *Le Limon des plateaux du Nord de la France et les silex taillés qu'il renferme.* Paris, 1878, voir *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris.* 1884, p. 189.

3. AMEGHINO. — Voir *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris.* 1880, p. 643; 1881, p. 96, 192 et 558.

4. ARBOIS DE JUBAINVILLE (H. D'). — *Les Premiers habitants de l'Europe.* Paris, 1877; 2e édition, 1889.

5. ARCELIN (A.). — Essai de classification des stations préhistoriques du département de Saône-et-Loire. Mâcon, 1877. — Silex tertiaires (*Matériaux pour l'hist. primitive et nat. de l'homme.* 1885, p. 193).

6. AULT DU MESNIL (G. D'). — Étude des deux versants de la vallée de la Somme à Abbeville (*La Société et le Lab. d'Anthropologie de Paris à l'Exp. de 1889*, p. 145-175). — Notes sur le terrain des environs d'Abbeville (*Revue de l'École d'Anthr. de Paris.* 1896, p. 284).

7. BARDON (L.) et J. et A. BOUYSSONIE. — De la succession des niveaux archéologiques dans les stations préhistoriques des environs de Brive (*Congrès préh. de Périgueux.* 1905, p. 59. *Rev. de l'Éc. d'Anthr.* 1907, p. 120).

7 *bis* BARTHÉLEMY (F.). — Matériaux pour servir à l'étude des temps pré-romains en Lorraine (*Mém. Soc. d'Arch. lorr.*, 1889). — Outil acheuléen découvert dans les alluvions de la Moselle (*Ass. fr. av. des sciences, Congrès de Limoges,* 1890).

8. BAUDON (Dr Th.). — Le Préhistorique sur la falaise du Thelle (Oise). Le mont Sainte-Geneviève (*C. R. Congrès de Vannes.* 1906).

Digitized by Google

9. Béroud (Abbé J.-M.). — Age de la terrasse quaternaire de Villefranche-sur-Saône (*Congrès Ass. fr. av. des sciences:* 1906).

10. Bertrand (A.). — *L'Homme tertiaire et l'homme quaternaire en France.* Paris, 1882. *Nos Origines. La Gaule avant les Gaulois.* Paris, 1891.

— et G. de Mortillet. — Article Age, de la *Grande Encyclopédie.* Paris, t. I.

10 *bis.* Bleicher et Faudel. — Matériaux pour une étude préhistorique de l'Alsace (*Bull. Soc. d'Hist. nat. de Colmar,* 1877-1888).

11. Boucher de Perthes. — *Antiquités celtiques et antédiluviennes, mémoires sur l'industrie primitive et les arts à leur origine.* Paris, Treuttel et Wurtz. 1847-1857-1864, 3 vol. in-8.

12. Boule (M.). — Le Plateau de Lannemezan et les alluvions anciennes des hautes vallées de la Garonne et de la Neste (*Bull. des services de la carte géol. de France,* t. VI, n° 43, 1894-1895). — Essai de paléontologie stratigraphique de l'homme (*Revue d'Anthropologie de Paris,* 1888-1889). — Voir collection de l'*Anthropologie,* revue dirigée par M. Boule et le Dr Verneau, notamment les années 1905-1909.

13. Bourgeois (Abbé). — Congrès international d'Anthropologie de Paris, 1867. Congrès de Bruxelles, 1872. *Mémoire sur l'Archéologie préhistorique.* Angers, 1873.

14. Bourlon. — Une fouille au Moustier (Dordogne) (*L'Homme préh.* 1905, n° 7). Observations sur la technique, etc. (*Revue préh.* 1909).

14 *bis.* Bourlot (J.). — De l'Homme antédiluvien. Histoire de l'homme préhistorique antédiluvien et postdiluvien, in *Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Colmar,* années 1867-1868 et 1869.

15. Breuil (Abbé H.). — L'Évolution de la peinture et de la gravure dans les cavernes ornées de l'âge du Renne. Essai de stratigraphie des dépôts de l'âge du Renne. L'Aurignacien (*Compte rendu du congrès préh. de Périgueux,* 1905). La Question aurignacienne (*Revue préh.* Paris, 1907). *Les Gisements présolutréens du type d'Aurignac.* Monaco, 1907. *L'Évolution de l'art pariétal des cavernes de l'âge du Renne.* Monaco. 1907. *Exemples de figures dégénérées et stylisées à l'époque du Renne.* Mo-

Digitized by Google

naco. 1907. L'Aurignacien présolutréen (*Revue préh.* Paris, 1909). L'Évolution de l'art quaternaire d'après les travaux de Piette (*Revue archéol.* Paris, 1909). Les Peintures rupestres du bassin inférieur de l'Èbre (*L'Anthropologie.* Paris, 1909). Le Gisement quaternaire d'Ofnet (Bavière) (*L'Anthropologie.* Paris, 1909). Les Plus anciennes races humaines connues (*Rev. des Sciences phil. et théol.* Kain (Belgique) et Paris, octobre 1909).

16. BREUIL (Abbé) et Juan CABRÉ AGUILA. — Les Peintures rupestres du bassin inférieur de l'Èbre (*L'Anthropologie*, t. XX, 1909).

17. BROCA (P.). — Chronologie par superposition des couches de forêt à l'embouchure du Mississipi (*Bull. Soc. Anthr. de Paris*, 1862).

18. BULLEN (Révd. Ashington). — Eoliths from South and South-West England (*Geolog. Magazine*, t. X, 1903).

19. CAPART (J.). — Les Grands voyages de l'époque égyptienne (*Revue de l'Univ. de Bruxelles*, nov. 1903).

20. CAPITAN (L.). — Voir *Revue mensuelle de l'École d'Anthropologie de Paris*, années 1895, 1896 et suivantes. *L'Anthropologie préhistorique à l'Exposition de 1900.* Paris, 1900. Revue *L'Anthropologie*, 1901, p. 111.

21. CAPITAN (L.) et D'AULT DU MESNIL. — Stratigraphie quaternaire des plateaux et des alluvions de la Vienne et de la Vézère comparée à celle de la Seine et de la Somme (*Revue de l'Éc. d'Anthr. de Paris*, 1900, p. 275).

22. CAPITAN (L.) et l'abbé H. BREUIL. — *Une nouvelle grotte à parois gravées à l'époque paléolithique.* Paris, 1901.

23. CARNOT (A.). — Voir *Revue mensuelle de l'École d'Anthropologie de Paris.* 1901, p. 138.

24. CARTAILHAC (E.). — *La France préhistorique.* Paris, 1896. Nouvelles grottes à peintures dans les Pyrénées françaises (*Rev. préh.* Paris, 1906).

25. CARTAILHAC (E.) et CHANTRE (E.). — *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme*, de 1869 à 1882.

26. CARTAILHAC (E.) et l'abbé H. BREUIL. — Les Œuvres d'art de la collection de Vibraye au muséum national (*L'Anthropologie.* Paris, 1907). La Caverne d'Altamira (Espagne), peintures et gravures murales des cavernes paléolithiques de France et d'Espagne. 1906. La Grotte

Digitized by Google

de Niaux (*Comptes rendus de l'Ac. des Inscr. et Belles-Lettres.* 1907, p. 213. *L'Anthropologie*, t. XIX, 1908).

27. CHABAS (F.). — *Études sur l'antiquité historique d'après les sources égyptiennes et les monuments réputés préhistoriques.* 2e édit. Paris, 1873.

28. CHANTRE (E.). — *Recherches anthropologiques dans le Caucase*, 5 vol. 1885-1887. *L'Homme quaternaire dans le bassin du Rhône.* Lyon, 1901.

29. CHAUVET (G.). — Classification industrielle des temps quaternaires (*Congrès Ass. fr. av. des sciences.* Marseille, 1891). Chronologie préhistorique, in *Revue préhistorique.* Paris, 1906. *Les Fouilles de La Quina du Dr H. Martin.* Angoulême, 1906. *Boules en pierre moustériennes.* Le Mans, 1908.

30. CHAUVET (G.) et RIVIÈRE (E.). — Station de La Micoque (*Assoc. fr. av. des sciences, au congrès de Saint-Étienne*, 1897).

31. CHOUQUET. — *Les Silex taillés des ballastières de Chelles.* Paris, 1883 (*Bull. Soc. Anthr. de Paris.* 1884, p. 392).

32. COMMONT (V.). — Contribution à l'étude des silex taillés de Saint-Acheul et de Montières (*Bull. Soc. linnéenne du Nord de la France*, 1905). Époque chelléenne de Saint-Acheul (*Ibidem*, 1905). Les Industries de l'ancien Saint-Acheul (*L'Anthropologie*, 1908). A propos d'éolithes. Industrie des graviers inférieurs de la haute terrasse de Saint-Acheul. L'Industrie moustérienne dans la région du Nord de la France (*Comptes rendus du congrès préh. de Beauvais en 1909.* Le Mans, 1910). A propos d'éolithes. Silex présentant les apparences de la taille intentionnelle de la base de l'éocène (*Annales de la Soc. géol. du Nord*, t. XXXVIII, p. 462-480). Montières-lès-Amiens. Industrie des graviers inférieurs de la haute terrasse de Saint-Acheul. L'Industrie de l'âge du Renne dans la vallée de la Somme (*Congrès de Lille de l'Ass. fr. av. des sciences*, 1909). Saint-Acheul et Montières (*Mém. de la Soc. géol. du Nord*, t. VI. Lille, 1909).

33. COURTY (G.). — Industrie stampienne (*Congrès de Vannes* 1906).

34. COUTIL (L.). — *Dictionnaire paléoethnologique du département de l'Eure.* Louviers, 1894. Le Paléolithique (*Bull. Soc. préh. de France*, t. I, p. 31). L'Époque de transition du tertiaire au quaternaire au point de vue de l'industrie humaine (*Congrès de Périgueux*, 1905).

Digitized by Google

35. DALEAU (F.). — Le Gisement quaternaire de Marignac (Gironde) (*Actes de la Soc. linn. de Bordeaux*, 1904).

36. DÉCHELETTE (J.). — *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, t. I, Paris, 1908.

37. DEYDIER (M.). — Le Préhistorique aux environs du mont Ventoux (*Congrès préh. d'Autun*, 1907). La Vallée du Largue paléolithique (*Congrès Assoc. fr. av. des sciences*, 1908. *Congrès préh. de Chambéry*, 1908).

38. DOIGNEAU (A.). — *Notes d'archéologie préhistorique. Nos Ancêtres primitifs.* 1 vol. in-8.

39. DUBUS (A.). — Contribution à l'étude de l'époque paléolithique de Bléville, La Mare-aux-Clercs et Frileuse (près Le Havre) (*Bull. Soc. géol. de Normandie*, 1903).

40. DUCROST et A. ARCELIN. — *Les Fouilles de Solutré*, 1875.

41. DUPONT (Ed.). — *Les Temps préhistoriques en Belgique*, 2e éd., 1874. *La Chronologie géologique*, 1884. *Fouilles dans les cavernes de Belgique*, 1865-1874.

42. ÉVANS (J.). — *Les Ages de la pierre, instruments, armes et ornements de la Grande-Bretagne*, traduit par E. BARBIER, 1878.

43. FERRY (A. DE) et A. ARCELIN. — *L'Age du Renne en Mâconnais.* Mémoires sur la station du Crot du Charnier à Solutré. Mâcon, 1868.

44. FOREL (Dr F.-A.). — *Essai de chronologie archéologique.* Lausanne, 1870.

45. FORRER (Dr Robert). — *Reallexikon des prähistorischen klassischen und frühchristlichen Altertums.* Berlin et Stuttgart, 1907.

46. GAUDRY (A.). — *Contemporanéité de l'espèce humaine.* Paris, 1861, 2e éd. *Matériaux pour l'histoire des temps quaternaires.* Paris, chez F. Savy, in-4.

47. GEIKIE (J.). — Classification des formations glaciaires d'Europe, analysé dans l'*Anthropologie*, 1893, p. 68; 1895, p. 576. Les Toundras et les steppes de l'Europe préhistorique, analysés par M. Boule dans l'*Anthropologie*, 1899, p. 71-74.

47 *bis*. GIRAUX (L.). — A propos des traces humaines laissées sur les os (*Bull. Soc. préh. de France*, 1907, p. 38). Nouvelles constatations sur des os utilisés du Moustérien et du Solutréen (*Ibid.*, 1910).

Digitized by Google

48. GOSSE (Dr). — *Matériaux*, etc., 1886, p. 465. *Compte rendu du congrès de l'Assoc. fr. av. des sciences. Session de Nancy*, 1886, p. 171.

49. GUIBERT (J.). — *Les Origines. Questions d'apologétique.* Paris, chez Letouzé et Ané.

50. HEIERLI (J.). — *Blicke in die Urgeschichte der Schweiz*, in-8, s. d.

51. LAPPARENT (A. DE). — *Traité de Géologie.* Paris, 1900, 4e éd. Les Causes de l'ancienne extension des glaciers (*Revue des quest. scientif.*, 1893, et *L'Anthropologie.* Paris, 1904). *L'Ancienneté de l'homme.* Paris, 1906. *La Chronologie des époques glaciaires et l'ancienneté de l'homme.* Louvain, 1906.

52. LARTET (Ed.). — Nouvelles recherches sur la coexistence de l'homme et des grands mammifères fossiles réputés caractéristiques de la dernière période géologique (*Annales des sc. nat.*, vol. XV, 1861).

53. LARTET et CHRISTY. — *Reliquiæ Aquitanicæ.* Paris, 1866-1875.

54. LAVILLE (A.). — Voir *Bulletin de la Société anthropologique de Paris*, 1898, p. 56; 1899, p. 80; 1901, p. 587; 1902, p. 555 et 742. *L'Anthropologie.* Paris, 1898, p. 278. *Les Pseudo-éolithes du Sénonien et de l'Éocène.* Paris, 1906.

55. LE HON (H.). — *L'Homme fossile en Europe.* Bruxelles et Paris, 1867.

56. LENORMANT (F.). — *Manuel d'histoire ancienne de l'Orient.* Paris, 1869. *Les Premières civilisations.* Paris, 1874.

57. LUBBOCK (J.). — *Prehistoric Times*, etc., 1re éd., 1866, 4e éd., 1878. *L'Homme avant l'histoire*, traduit par BARBIER, 1867.

58. LYELL (Sir Ch.). — *L'Ancienneté de l'Homme prouvée par la géologie.* Paris, 3e éd., 1891.

59. MALLET (A.). — La Station à industrie proto-chelléenne des Casseaux (*Bull. Soc. préh. de France*, 1906). *L'Industrie paléolithique des grès et des meulières dans la région de Fontainebleau*, 1908. L'Industrie casseauxienne (*Revue préh.*, t. IV, 1909).

60. MARTIN (H.). — Industrie moustérienne perfectionnée. Station de La Quina (Charente). Ossements utilisés par

Digitized by Google

l'homme moustérien de la station de La Quina (*Bull. Soc. préh. de France*, 1906). Nouvelle coupe de la station moustérienne de La Quina (*L'Homme préhistorique*, 1907). *Recherches sur l'évolution du Moustérien dans le gisement de la Quina.* Paris, 1909.

61. MASPERO (G.). — *Histoire ancienne des peuples de l'Orient.* Paris, 5e éd., 1893.

62. MEIGNAN (Mgr). — *Le Monde et l'homme primitif selon la Bible.* Paris, 1869.

63. MEUNIER (Stanislas). — Sur quelques formes remarquables prises par des silex sous l'effet de l'éclatement spontané par la gelée (*L'Anthropologie*, 1903, p. 527).

64. MEYER (E.). — *Geschichte des Altertums*, 1909.

65. MONTELIUS (O.). — *Les Temps préhistoriques en Suède et dans les autres pays scandinaves*, traduit par S. Reinach, in-8, 1895. La Chronologie préhistorique en France et en d'autres pays celtiques (*Congrès d'Anthr. et d'Arch. préh. de Paris*, en 1900).

66. MORGAN (J. de). — *Recherches sur les origines de l'Égypte. L'Age de la pierre et des métaux.* Paris, 1896. *Les Premières civilisations*, in-8, 1909.

67. MORTILLET (G. DE). — *Le Préhistorique*, Paris, 1re éd. 1883. *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme*, revue fondée et dirigée par G. de MORTILLET, de 1865 à 1868. Classement des diverses périodes de l'âge de la pierre (*Congrès int. de Bruxelles*, 1872). Article *Chronologie*, dans le *Dictionnaire des sciences anthropologiques.* Paris, in-4.

68. MORTILLET (G. DE) et Adrien DE MORTILLET. — *Le Préhistorique*, 3e éd. 1900. *Musée préhistorique*, 1881.

69. MORTILLET (A. DE). — *La Classification paléoethnologique.* Paris, 1908. *La Préhistoire*, Paris, 1910. Le Travail de la pierre aux temps préhistoriques (*Rev. École d'Anthr.* Paris, 1910).

70. MORTILLET et Dr CHERVIN. — Voir l'*Homme préhistorique*, revue fondée et dirigée par eux depuis 1903.

71. MULLER (H.). — Une Station paléolithique en plein Vercors (*C. R. de l'Ass. fr. av. des sciences. Congrès de Reims*, 1907).

72. MULLER (Sophus). — *L'Europe préhistorique*, traduit du danois par E. PHILIPOT, 1907.

Digitized by Google

73. NADAILLAC (Marquis DE). — *L'Ancienneté de l'homme.* Paris, 1869. Les Dates préhistoriques (*Correspondant*, 1893), analysées dans l'*Anthropologie*, 1893, p. 609.

74. OBERMAIER (Dr Hugo). — *Zur Eolithenfrage*, Brunswick, 1905. A propos des éolithes. Monaco, 1906. *Beiträge zur Kenntnis des Quartärs in den Pyrenäen.* 1re et 2e partie, Brunswick, 1906. Die Steingeräte des französischen Altpaläolithikums (*Mitteilungen der prähistorischen Kommission der kais. Akademie der Wissenschaften*, Wien, 1908). Das geologische Alter des Menschengeschlechts (*Ibidem*, t. III, 1908). A propos des éolithes (*XIIIe Congrès international d'anthr. et d'arch. préh.* Monaco, 1906). Les Formations glaciaires des Alpes et l'homme paléolithique (*L'Anthropologie*, t. XX, 1909).

75. OPPERT (J.). — *La Chronologie de la Genèse*, Paris, 1895.

76. PENCK (Albrecht) et Ed. BRUCKNER. — *Die Alpen im Eiszeitalter.* Leipzig, chez Chr. Herm. Tauchnitz, 1901-1909. Le chapitre III : « Le glacier du Rhône et le glacier de l'Isère », a été traduit par Louis SCHAUDEL, Grenoble, 1907. — Voir *Zeitschr. f. Ethnologie.* 1908, p. 433.

76 *bis*. PEYRONY (J.). — La Pointe en silex dans les différents niveaux, depuis le moustérien jusqu'au solutréen supérieur (*Revue préh.* 1909).

77. PIETTE (Ed.). — Note pour servir à l'histoire de l'art primitif (*L'Anthropologie*, t. V, 1894). Études d'ethnographie préhistorique (*L'Anthropologie*, t. VI, 1895; t. VII, 1896; t. VIII, 1897; t. IX, 1898; t. XIV, 1903; t. XV, 1904; t. XVI, 1905; t. XVII, 1906). Les Causes des grandes extensions glaciaires aux temps pléistocènes (*Bull. Soc. d'Anthr. de Paris*, 1902). *Déplacement des glaces polaires et grandes extensions des glaciers*, Saint-Quentin, 1906.

78. PITTARD (E.). — De l'Origine du travail de l'os chez les paléolithiques (*Buli. Soc. d'Anthrop. de Paris*, 1907).

79. PRESTWICH (J.). — La Date, la durée et les conditions de la période glaciaire (*L'Anthropologie*, 1890, p. 95).

80. QUATREFAGES (A. DE). — L'Espèce humaine, Paris, 4e éd. 1878. L'Homme tertiaire (*Matériaux*, etc., 1885).

81. RAYMOND (Dr P.). — *Revue préhistorique*, Paris, 1905-1910.

Digitized by Google

82. REINACH (Salomon). — *Antiquités nationales. Description raisonnée du musée de Saint-Germain.* Paris, 1889. *Le Mirage oriental*, Paris, 1896. — Voir l'*Anthropologie*, 1893, p. 572 et 609; 1899, p. 409; 1901, p. 682; 1902, p. 35; 1903, p. 426 et 732. *L'Égypte préhistorique*, Paris, 1908.

83. RIBEIRO (Carlos). — *Descripçâo de alguns silex e quartzites lasca dos encontrados nos camadas dos terrenos terciaris e quaternario.* Lisbonne, 1871.

84. RIVIÈRE (E.). — *Paléoethnologie. Antiquité de l'Homme dans les Alpes-Maritimes*, 1879-1887.

85. RUTOT (A.). — *Le Préhistorique dans l'Europe centrale.* Namur, 1904. *Essai d'Évaluation de la durée des temps quaternaires.* Bruxelles, 1904. *Sur la Cause de l'éclatement naturel du silex.* Bruxelles, 1904. *La Géologie appliquée à la démonstration de l'authenticité des silex taillés paléolithiques de la vallée de la Haine.* Bruxelles, 1906. *Éolithes et pseudo-éolithes.* Bruxelles, 1906. *Les Aspects nouveaux de la préhistoire.* Bruxelles, 1906. Un grave problème (*Bull. Soc. belge de géol.* XXI, 1907. L'Antiquité de l'Homme (*Grande Revue.* Paris, 1907). Moustérien et aurignacien (*Bull. Acad. roy. de Belgique*, 1908). Essai sur les origines de l'humanité (*Bull. Soc. belge de géol.*). Bruxelles, 1909. Une Industrie éolithique antérieure à l'oligocène supérieur ou aquitanien. Une Industrie éolithique contemporaine d'une industrie du paléolithique supérieur. Qu'est-ce qu'un éolithe? Extension en France, en Belgique, en Angleterre et en Allemagne de l'industrie flénusienne (*Congrès préh. de France. Session de Chambéry*, 1908).

86. SALOMON (P.). — *L'Age de la pierre. L'Industrie, l'art et les races humaines préhistoriques.* Paris, 1889.

87. SARASIN (Dr Paul). — *Einige Bemerkungen zur Eolithologie* (*Jahrbericht der geogr. Ethnogr. Gesellsch. in Zürich*, 1908-1909).

88. SCHAUDEL (L.). — *Le Préhistorique en Savoie.* Chambéry, 1902. — Voir aussi PENCK et BRUCKNER.

89. SCHRADER (F.). — Sur les Conséquences physiques et historiques du retrait des glaciers (*Rev. de l'Éc. d'Anthr. de Paris*, 1905, p. 408).

90. SCHWEINFURTH (G.). — Voir *Zeitschrift für Ethnologie*, 1904 et 1907.

Digitized by Google

91. THIOT (L.). — Superposition de diverses industries préhistoriques à Saint-Just-des-Marais (Oise) (*L'Homme préhistorique*, 1904). La Station et l'Atelier préhistorique de Saint-Just-des-Marais (*Bull. Soc. préh. de France*, 1904).

92. THOMSEN (Christian). — *Ledetrand til Nordisk Oldkyndighed*, 1836; publié en allemand, à Copenhague même : *Leitfaden zur nordischen Altertumskunde*, 1837.

93. TROYON (F.). — *L'Homme fossile.* Lausanne, 1867.

94. VERNEAU (Dr R.). — *Les Races humaines.* Paris.

95. VERWORN (M.). — *Die Archäolithische Kultur in den Hipparionschichten von Aurillac* (*Cantal*). Berlin, 1905. (*L'Anthropologie*, 1906, p. 579). Archäolithische und paläolithische Reisestudien in Frankreich und Portugal (*Zeitschrift fur Ethnologie*, 1906).

96. ZABOROWSKI. — *L'Homme préhistorique.* Paris, 7e éd. 1902.

Digitized by Google

UNE

RÉCEPTION A L'ACADÉMIE DE STANISLAS

EN 1757

Par M. Albert COLLIGNON

MEMBRE TITULAIRE

Le 30 juin 1757, l'Académie de Stanislas recevait comme associé étranger Jean Dusaulx, qui devait dans la suite acquérir une certaine notoriété, plutôt encore par sa traduction de Juvénal que par le rôle qu'il joua dans nos assemblées révolutionnaires. Cette réception offrit quelques particularités qu'il ne m'a pas paru sans intérêt de rappeler.

Dusaulx, né à Chartres le 18 décembre 1728, petit-neveu du moraliste et théologien Pierre Nicole, appartenait à une famille de robe. Son père, qui le destinait à la magistrature, lui fit faire de fortes études au collège de La Flèche, puis au collège du Plessis, à Paris, enfin à l'École de droit. Mais, reçu avocat, il montra peu de penchant pour cette profession. Ses goûts le portaient vers la littérature, et, à l'étude des dossiers, il préféra celle des auteurs anciens, et en particulier des satiriques latins; de Juvénal surtout,

Digitized by Google

dont il s'essayait à traduire diverses satires. Il se maria fort jeune encore « et sacrifia un mariage qui lui promettait une grande fortune à celui qui devait assurer son bonheur (1) ». Il jouissait d'ailleurs personnellement d'une belle aisance et, désireux de prendre un état qui lui assurât un rang dans le monde, il acheta la charge de commissaire des guerres auprès de la gendarmerie royale. C'est en cette qualité qu'il vint, en 1757, à Nancy pour y rejoindre son corps qui était à la veille d'entrer en campagne.

La guerre de Sept ans allait commencer. La gendarmerie royale faisait partie de l'armée du Rhin qui devait envahir le Hanovre sous le commandement du maréchal de Richelieu.

Ce corps d'élite était considéré comme le premier de la cavalerie de France et marchait après la maison du Roi. Les fonctions de commissaire des guerres correspondaient, du moins en partie, en ce qui concerne les services administratifs, à celles de nos intendants militaires actuels. Ils avaient aussi pour mission d'empêcher tout désordre parmi les troupes et de veiller à l'exécution des ordonnances et règlements relatifs à l'armée. Ils avaient droit de prendre séance dans les conseils de guerre, à côté du commandant en chef.

---

(1) J'emprunte ces détails biographiques à la notice sur la vie de Dusaulx par F. BARRIÈRE (*Bibliothèque des mémoires relatifs à l'histoire de France pendant le dix-huitième siècle.* Paris. F. Didot, 1866, t. XXVIII, p. 125) et à l'*Éloge historique de Dusaulx* par VILLETERQUE, en tête de l'édition de l'an XI (1803) des *Satires* de Juvénal, traduites par Dusaulx (Paris. Merlin). Tous deux ont puisé dans les *Mémoires sur la vie de J. Dusaulx,* écrits par sa veuve.

Digitized by Google

Au combat, leur place était à la gauche du général en chef (1).

Dusaulx conserva ces fonctions pendant huit ans, prit part aux campagnes de l'armée du Rhin et se montra, nous dit Villeterque (2), « l'ennemi implacable des dilapidateurs, le réparateur des maux faits aux malheureux villageois, foulés par le passage des troupes : il fut toujours juste, ferme, sévère; il châtia des insolens en homme de courage; il ruina des fripons; il eut des ennemis qu'il méprisa, des désagréments qu'il ne voulut pas éviter, parce qu'il était bon. »

« C'est par hasard, écrit Dusaulx (3), que je suis devenu homme de lettres; car presque tout est fortuit et de pure circonstance dans le cours de la vie. Je ne me suis d'abord essayé à traduire Juvénal que par complaisance pour celle qui fut mon premier et mon dernier amour. J'ai continué ensuite par attrait et pour me satisfaire moi-même. »

C'est le hasard aussi qui fit de lui un associé étranger de l'Académie de Stanislas.

---

(1) Cf. *Dictionnaire militaire.* Berger-Levrault, 1895. 5e livraison, article : « Commissaire des guerres ».

(2) Alexandre-Louis de Villeterque était un Lorrain. Né le 31 juillet 1759, à Ligny-en-Barrois, il mourut le 18 avril 1811. Pendant la Révolution, il fut un des rédacteurs du *Journal de Paris.* Il a laissé divers ouvrages, dont le moins inconnu est intitulé : *Les Veillées philosophiques* ou *Essais sur la morale expérimentale,* Paris, 1795. 2 vol. in-8. Villeterque fut admis à l'Institut lors de sa fondation comme associé correspondant de la classe des sciences morales.

(3) *Préface de ma traduction de Juvénal imprimée chez Didot le jeune* en 1796; à la suite du *Voyage à Barège,* Paris, Didot. 1796, t. II, p. 19, note 2.

Digitized by Google

« Passant par Nancy, continue-t-il, pour rejoindre l'armée avec le corps de la gendarmerie dont j'étais commissaire, je communiquai mon manuscrit à quelques membres de cette académie, et c'est sur ce titre prématuré qu'elle daigna m'agréer. Dès lors l'amour des lettres devint ma plus forte passion. Je prononçai dans cette circonstance un discours qui contenait plusieurs idées que, depuis, j'ai tâché de développer. »

Dusaulx avait été engagé par le père de Menoux, confesseur de Stanislas, à demander son admission dans l'académie fondée par ce prince (1). On savait qu'il avait entrepris de traduire Juvénal et préparait un discours sur les satiriques latins. Plusieurs de ses essais de traduction étaient déjà connus. Le roi Stanislas qui, comme on ne l'ignore pas, s'immisçait volontiers dans les élections de son académie (2), jugea les titres de Dusaulx suffisants (3).

On lit dans le deuxième *Registre des séances de l'Académie de Stanislas*, page 505, séance du 23 juin 1757 : « M. de Solignac ayant proposé, par ordre du Roi,

(1) *Mémoires sur la vie de J. Dusaulx écrits par sa veuve.* Paris, Didot le jeune, 1801. (Bibliothèque nationale. Ln 27 6942.) Cet ouvrage, devenu très rare, ne fut pas mis dans le commerce.

(2) Cf. DRUON, *Stanislas et la Société royale des sciences et belles-lettres* (*Mémoires de l'Académie de Stanislas*, année 1892).

(3) Né en 1728, Dusaulx avait donc, quand il fut admis à l'Académie de Stanislas, vingt-neuf ans et non vingt et un, comme l'écrivent dans leurs notices Villeterque et Barrière. La règle était que nul ne serait reçu à l'Académie s'il n'avait atteint sa vingt-cinquième année. Ce qui n'empêcha pas l'abbé de Boufflers d'entrer dans la société à l'âge de dix-neuf ans, sur le désir, équivalent à un ordre, exprimé par Stanislas. Cf. DRUON, *op. cit.*, p. 58.

Digitized by Google

M. du Saulx, commissaire de la gendarmerie, pour associé étranger, il a été reçu en cette qualité avec d'autant plus de plaisir et d'unanimité que plusieurs des membres présents avaient vu une traduction en prose de Juvénal, de la façon du sujet proposé, et ont dit qu'ils y avaient trouvé tout le feu et toute l'impétueuse élévation de ce fameux poète. Le jour pour sa réception publique n'ayant pu être remis à la séance publique du mois d'octobre, puisque la gendarmerie, qui est en garnison à Nancy, doit en partir incessamment, il a été décidé que M. Du Saulx serait reçu dans une séance extraordinaire le jour qu'il plairait à Sa Majesté. »

La réception eut lieu le 30 juin, et le Roi vint de Commercy à Nancy pour présider la séance.

« Le Roi, dit le *Registre de l'Académie,* ayant marqué ce jour pour la réception publique de M. Du Saulx et, pour faire honneur au corps de la gendarmerie, ayant voulu y assister en personne, Sa Majesté se rendit à la bibliothèque (1) à 3 heures après-midi. Reçu, selon l'usage, au bas de l'escalier et dans la cour par tous les membres de la société, il fut conduit dans la salle où son fauteuil était préparé sur une estrade. »

(1) La bibliothèque créée par Stanislas avait été installée dans la galerie des cerfs du palais ducal. En juillet 1763, elle fut transférée à l'hôtel de ville. « L'Académie émigra avec les livres. Elle tint désormais ses assemblées particulières dans une salle de la nouvelle bibliothèque, et ses assemblées générales dans le salon carré où ont encore lieu les séances solennelles. »

PFISTER, *Histoire de l'Académie* (en tête du *Tableau alphabétique des publications de l'Académie de Stanislas,* par J. FAVIER. Nancy, Berger-Levrault, 1902), p. 17.

Digitized by Google

A ce procès-verbal, les *Mémoires de M^me^ Dusaulx* nous permettent d'ajouter un détail qui donne à cette solennité un caractère peu banal.

« Jamais, écrit-elle, réception ne fut plus brillante. Douze cents hommes avec ce bel uniforme de la gendarmerie et deux autres régiments sous les armes donnaient à la cérémonie l'air d'une fête militaire » (p. 15). Sans doute, ces troupes faisaient la haie et une partie était rangée dans la cour du palais ducal. Quoi qu'il en soit, on imagine l'effet que dut produire un tel déploiement de forces militaires pour cette pacifique cérémonie. Qu'on suppose la division de fer mobilisée pour la réception d'un membre de l'armée en une de nos séances publiques annuelles, et voilà la curiosité populaire bien vite en éveil. Ils devaient pittoresquement encadrer nos prédécesseurs, ces gendarmes royaux dont l'uniforme nous est ainsi décrit dans l'*État militaire de France* pour l'année 1758 :

P. 212 : « Habit, doublure et parements rouges bordés d'argent, boutons argentés, veste couleur de chamois bordée, et boutons argentés, manches en bottes et poches en travers galonnées d'argent et cocarde noire. »

Quant aux officiers, groupés autour de leur major, le vicomte de Sabran, qui avait rang de mestre de camp, ils étaient venus applaudir leur camarade. En un passage de son discours, Dusaulx s'adresse à eux en ces termes :

« Braves soutiens de l'État (1), avec quels plus no-

(1) Messieurs de la Gendarmerie (note de Dusaulx).

Digitized by Google

bles caractères la voix de l'honneur sortirait-elle de votre sein? »

Summum crede nefas animam præferre pudori,
Et propter vitam, vivendi perdere causas.

« Il me semble vous entendre à la tête de vos intrépides escadrons, dans ces mornes instants où l'amour du meilleur des rois, l'amour de la patrie, étouffant dans vos cœurs généreux la crainte de mourir, et ne les enflammant que de l'ardeur de vaincre, il me semble vous entendre vous écrier avec transport : « Amis, la vie n'est rien au prix de l'honneur, sans « honneur, l'existence est affreuse. » (1).

Le Roi ayant pris place, Dusaulx commença ainsi son discours :

« Sire, lorsque je me rendais en cette ville, où m'appelaient les fonctions d'une charge attachée à cet ancien corps distingué par ses exploits, je m'attendais bien à être le spectateur des prospérités du règne d'un grand roi. Accoutumé dès mes plus tendres années au récit de ses vertus et aux justes éloges dont l'équité le combla, je brûlais de contempler le triomphe de ce monarque au sein de l'humanité, au sein des lettres, et parmi tous ces monuments dont les utiles et sublimes objets lui sont de sûrs garants de l'im-

(1) *Discours de Monsieur Du Saulx, commissaire de la gendarmerie, prononcé en présence de S. M. le Roi de Pologne, dans une séance publique et extraordinaire, pour sa réception à l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Nancy le XXX juin MDCCLVII.*

A Nancy, chez Hæner, imprimeur ordinaire du Roi et de la Société royale, sur la place de la ville neuve au nom de Jésus.

Digitized by Google

mortalité. Je me hâtais d'arriver pour admirer dans un silence respectueux; je bornais tous mes désirs à la douce volupté de voir les heureux qu'il a faits, en adorant au fond de mon cœur ce mortel généreux, ce Roi vraiment Roi.

« Messieurs, que j'étais éloigné d'aspirer même au moment glorieux, mais plein de trouble, qui me livre à vos yeux dénué de talents et n'étant encore recommandable par aucun de ceux dont brille votre illustre Société. L'amour des lettres fut mon titre unique; il vous fut agréable, et saisissant le prétexte d'un faible essai, le premier que j'aie osé risquer, vous avez daigné m'associer à vos travaux, malgré mon insuffisance. Ce bienfait, messieurs, doit faire germer dans mon âme les semences qu'y versa la nature. »

Aussi, bien que peu digne de l'honneur qui lui a été accordé, s'efforcera-t-il de le mériter en s'inspirant des conseils et des exemples d'une Société qui, répondant si bien aux vues de son auguste fondateur, « a fixé pour toujours l'empire du goût dans cet heureux climat ».

Il poursuit en indiquant le sujet de son discours : « Je dois vous entretenir, messieurs, du fameux auteur dont les écrits m'ont enflammé, sur lesquels je me suis essayé, et que j'ai eu la hardiesse de vous communiquer. Si je fus assez téméraire pour traduire Juvénal, je le fus encore plus de m'annoncer par une ébauche qui avait besoin de toute votre indulgence; mais vous avez souri à mes efforts, vous les avez couronnés, mon audace est justifiée. Je sens renaître mon ardeur pour ranimer des traits trop languissants

Digitized by Google

à mon gré. C'est dans vos écrits, messieurs, dans vos savantes conférences que je vais me hâter de puiser, tandis que j'aurai l'honneur de vivre auprès de vous, cette élégance, ce goût et cette justesse si nécessaires dans l'ouvrage que j'ai entrepris. »

Mon intention n'est pas de reproduire ici la suite du discours de Dusaulx. Qu'il me suffise de dire qu'on y trouve en germe des idées et des thèmes qu'il reprendra et développera plus tard : difficultés que présente la traduction d'un poète, surtout d'un poète de la trempe de Juvénal : éloge de Juvénal et caractéristique de son génie. Le tout est entremêlé de tirades pompeuses dans le goût du temps et de flatteries à l'adresse de Stanislas et de Louis XV. « Louis, dont la statue semble respirer au sein de cette capitale dans une somptueuse enceinte, que l'œil surpris ne se lasse point d'admirer, fera répéter à nos derniers neveux que LOUIS LE BIEN-AIMÉ ne pouvait être dignement célébré que par STANISLAS LE BIENFAISANT (1). » Il vante aussi les bienfaits de l'alliance franco-autrichienne et les succès de Charles de Lorraine, de Daun et de Nadasti, dont l'armée française brûle de partager les lauriers.

Dusaulx a raconté lui-même un petit incident de sa réception, provoqué par une phrase de cette partie de son discours, où il rappelle les passages les plus éloquents de la satire X de Juvénal sur les vœux.

« S'il décrit, dit-il (2), les maux inséparables de la

(1) P. 15.
(2) P. 17.

Digitized by Google

vieillesse, quelles tristes vérités découlent de sa plume, quel lugubre tableau ! La raison, contrainte de désavouer le vœu de la nature, reconnaît que si quelquefois la vieillesse tant désirée est un bienfait, lorsque le Ciel l'accorde à des princes vertueux pour le bonheur de la terre, elle est bien plus souvent un fruit de sa colère. »

Dans une de ses notes sur la satire X (1), Dusaulx écrit ce qui suit :

« ...Je citerai une anecdote relative au tableau de la vieillesse (du vers 188 au vers 272).

« En 1757, prononçant un discours sur les satiriques latins à l'Académie de Nancy, en présence du vieux Stanislas, roi de Pologne, je touchai, d'après mon auteur, cette corde délicate. Son chancelier voulut m'imposer silence, mais le prince philosophe me fit signe de continuer. »

La Galaizière pécha ici par excès de zèle; et Stanislas fit preuve de tact et de bon sens.

Après avoir prononcé son discours, Dusaulx le présenta au Roi, « qui le reçut avec le ton de bonhomie qui lui était naturel, en lui disant : « Monsieur Dusaulx, « vous viendrez me voir à La Malgrange (2). » Le directeur de l'Académie royale, chargé de répondre au récipiendaire, était M. d'Héguerty, né à Dinan (Bretagne), en 1700, mort à Plombières en 1763, ancien président du Conseil supérieur et commandant de l'île Bourbon,

(1) *Satires de Juvénal, traduites par J. Dusaulx,* édition de 1796; note reproduite dans l'édition de 1803 (Merlin), p. 276, et dans l'édition de 1826 (Dalibon).

(2) *Mémoires sur la vie de J. Dusaulx,* p. 15.

Digitized by Google

où il avait augmenté sa fortune, déjà assez élevée, en cultivant les cafiers. Revenu en France à sa retraite, en 1745, il s'était fixé en Lorraine et avait été désigné par Stanislas au choix de l'Académie comme membre honoraire. Il avait composé une *Relation* de son voyage à l'île Bourbon (*Mémoires de l'Académie*, 1754) et des *Observations* sur le volcan de cette île (*Ibid.*, 1755). Il avait déjà, comme sous-directeur, reçu, le mardi 8 mai 1753, Palissot, Fréron et Cogolin.

La réponse de d'Héguerty, assez courte, n'est guère qu'un éloge parfois dithyrambique de Stanislas, du récipiendaire et du corps de la gendarmerie royale. On y retrouve l'élégance un peu apprêtée, les fleurs de rhétorique et les périodes ampoulées qui caractérisaient l'éloquence académique de ce temps. N'y a-t-il pas une singulière exagération à dire au jeune membre associé de la Société royale :

« Vos essais dans la littérature seraient avoués par les plus grands maîtres..... Fidèle interprète d'un poète original, dont les grandes idées ne pouvaient se rendre qu'en participant à son génie, M. Dusaulx s'est exprimé comme Juvénal l'aurait fait dans notre langue (1). »

Citons quelques passages de la péroraison. Après avoir rappelé que le corps de la gendarmerie royale, institué par Charles VII, s'est couvert de gloire en maints combats, à La Marsaille, sous Catinat, et naguère encore à Fontenoy, il lui prédit de nouveaux lauriers dans la campagne qui va s'ouvrir :

(1) *Discours de M. Du Saulx...* p. 21-22.

Digitized by Google

« Déjà les troupes impériales ont commencé à venger l'invasion de ces armées présomptueuses qui, comme un torrent, se sont répandues dans l'Allemagne, qui ont envahi et dévasté les États d'un prince vertueux et pacifique, qui avaient inondé la Bohême et presque subjugué sa capitale. Le Dieu des armées a secondé la valeur et la justice dans les fameuses journées du 18 et du 20 de ce mois (1). C'est dans ces champs arrosés de sang que l'ambition a trouvé une digue. Et quelles suites heureuses ne devons-nous pas nous en promettre pour le bonheur de l'Empire et pour la pacification de l'Europe?

« Par le traité de Westphalie, la France et la Suède sont garantes de la liberté germanique; une de nos armées, après des marches aussi pénibles que savantes, va passer le Vezer; le corps auquel vous avez l'honneur d'être attaché, monsieur, va se signaler au delà du Rhin; vous serez le témoin de ses exploits, devenez-en l'Homère, vous avez tous les talents nécessaires pour les chanter avec autant de feu et d'éloquence que de vérité et de précision (2). »

Hélas! à supposer que Dusaulx eût suivi le conseil de d'Héguerty, les campagnes qui allaient commencer n'auraient pu lui fournir qu'un triste sujet d'épopée, puisque, après les succès d'Hastenbeck et de Closterseven, elles devaient être marquées par les désastreuses défaites de Rosbach et de Crefeld.

Pendant le temps assez court que Dusaulx passa à

(1) Défaite du roi de Prusse Frédéric II à Kollin, par l'armée autrichienne sous le commandement du maréchal Daun.

(2) P. 22-23.

Digitized by Google

Nancy après sa réception, il ne manqua pas de répondre à l'invitation que lui avait faite Stanislas de venir le voir à La Malgrange. Le Roi l'engagea à renouveler tous les jours sa visite jusqu'à son départ pour Commercy (1).

Un soir que le maréchal de Richelieu, qui allait se mettre à la tête de l'armée du Rhin, dînait à La Malgrange avec Dusaulx, Stanislas lui recommanda celui-ci, en disant : « Employez utilement ce jeune homme à l'armée, j'en fais mon historiographe (2). »

Dusaulx, après la campagne de Hanovre, revint à Paris où il se fixa définitivement. Il resta membre associé de l'Académie de Stanislas jusqu'à sa dissolution en 1793. Mais nous ne trouvons plus trace, dans les *Mémoires*, d'aucune communication de lui. Il dut certainement offrir à l'Académie un exemplaire de sa

---

(1) *Mémoires de Mme Dusaulx*, p. 15.

(2) *Ibid.*, p. 16. Il aurait songé aussi à en faire le précepteur de ses petits-fils, s'il faut en croire les *Mémoires* de sa veuve. « La simplicité des mœurs de Dusaulx, la franchise de son caractère, le rendaient peu capable de réussir auprès des grands. »

Le roi Stanislas, qui lui voulait du bien, lui fit dire un jour de se rendre à Versailles. Il va trouver le père de Menoux, jésuite, qui avait la confiance du prince. — Mon cher Dusaulx, lui dit le père de Menoux, le roi désire vous attacher à l'éducation de ses petits-fils. Mais quels principes donnerez-vous à vos augustes élèves? — Je tâcherai d'inspirer aux jeunes princes l'amour de la justice qui doit les faire aimer, et la haine des flatteurs qui pourraient les corrompre. — Monsieur Dusaulx, reprit le jésuite en lui lançant un regard expressif, où demeurez-vous à Paris? — Rue du Dauphin, mon père. — Eh bien! mon cher ami, regagnez, croyez-moi, votre rue du Dauphin; l'air de ce pays-ci n'est pas bon pour vous. — Dusaulx suivit ce conseil avec empressement. »

Digitized by Google

traduction de Juvénal, dont la première édition est de 1770 (1). Notre confrère, M. G. Thomas, en possède un qui porte cet hommage manuscrit : *A M. de Solignac, de la part de son très humble serviteur Dusaulx.*

C'est sa traduction de Juvénal et son discours sur les satiriques latins, dont Nancy avait eu les prémices, qui ouvrirent à Dusaulx en 1776 les portes de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il fit partie de l'Institut lors de la réorganisation de 1795. Il donna deux nouvelles éditions de son Juvénal, en 1782 et en 1796. La quatrième parut après sa mort, revue, corrigée et augmentée de l'éloge historique de Dusaulx par Villeterque (Paris, Merlin, an XI, 1803). Une nouvelle édition fut publiée par Achaintre (Paris, Dalibon, 1826, 2 vol. in-8), avec des notices historiques sur la vie de Juvénal et sur celle de Dusaulx. Dans la *Bibliothèque latine-française* de PANCKOUCKE, J. Pierrot, proviseur du lycée Louis-le-Grand, a reproduit la traduction de Dusaulx.

Le discours sur les satiriques latins et sur l'art de traduire qui le précède avait pris un singulier accroissement depuis l'époque où Dusaulx en avait lu la

---

(1) *Satires de Juvénal,* traduites par M. DUSAULX, ancien commissaire de la gendarmerie, de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Nancy.

A Paris, de l'imprimerie de M. Lambert, rue des Cordeliers, au Collège de Bourgogne, 1770.

En tête : Dédicace à Monsieur Bertrand de Cœuvres (*a*). Discours préliminaire. 1 vol. pet. in-8 de 501 pages.

(*a*) Cette dédicace est un témoignage de reconnaissance envers un ami qui l'avait guéri de la passion du jeu.

Digitized by Google

première rédaction devant le roi Stanislas (1). « Des considérations nouvelles, dit Villeterque, plus de richesse dans le détail, plus d'unité dans l'ensemble, plus de gravité dans les résultats, ont donné à cette première conception de la jeunesse de l'auteur ce caractère de maturité, d'érudition et de solidité qui n'appartiennent qu'à l'âge mûr d'un homme laborieux, dont chaque instant fut utilement employé. Ce discours est un des meilleurs ouvrages qui existent sur la Satire, et l'examen le plus sage qui pouvait résulter de la comparaison des trois célèbres satiriques latins, Perse, Horace et Juvénal. »

Si l'on se reporte à l'époque où ce discours fut écrit, l'éloge de Villeterque semble justifié. Le plus célèbre critique du temps, La Harpe, le confirme, puisqu'il a inséré ce discours dans son *Cours de littérature* (2).

---

(1) « Quelques-unes des réflexions suivantes sont empruntées d'un discours que j'ai prononcé à l'Académie de Nancy et qui a été imprimé dans la même ville en 1757. »

Note de Dusaulx, p. 146 du *Discours sur les satiriques latins*, édition de 1826, t. I.

(2) P. 181 à 191 du tome II du *Lycée ou cours de littérature ancienne*, édition F. Didot, Paris. 1821 (La première édition est de 1799).

La Harpe annonce ainsi cet emprunt, p. 181 :

« M. Dusaulx, de l'Académie des inscriptions, à qui nous devons la meilleure traduction en prose qu'on ait encore faite de Juvénal, a mis à la tête de son ouvrage un très beau parallèle de ce satirique et d'Horace son devancier. Je vais le rapporter en entier, quoiqu'un peu étendu : il est trop bien écrit pour paraître long. Mais, en rendant justice au talent de l'écrivain, je me permettrai quelques observations en faveur d'Horace, qu'il me semble avoir traité un peu rigoureusement, en même temps qu'il montre pour Juvénal un peu de cette prédilection si excusable dans un traducteur qui s'est pénétré comme il le devait du mérite de son original. »

Digitized by Google

Ce n'est pas ici le lieu de reprendre la question et d'étudier la valeur absolue de la traduction de Dusaulx. Disons seulement qu'elle est fort supérieure à celles, tant en prose qu'en vers, de ses devanciers : Chaline, Marolles, Martignac, La Valterie, Silvecane, Tarteron, etc., et que le meilleur traducteur moderne de Juvénal, mon regretté maître E. Despois, la compte au nombre des traductions diversement remarquables qu'il a lues avec fruit après avoir écrit la sienne (1).

Les autres ouvrages de Dusaulx n'appartiennent pas à mon sujet. Je n'ai pas davantage à raconter la suite, d'ailleurs fort intéressante, de sa vie. Je rappellerai seulement qu'il fut membre de l'Assemblée législative et de la Convention et qu'il y défendit la cause de la modération et de l'humanité, qu'il fit, lors des massacres de septembre, d'inutiles efforts pour arrêter l'effusion du sang et que, dans le procès du Roi, il vota pour l'appel au peuple, pour la détention pendant la guerre et le bannissement après la paix. Incarcéré avec soixante-douze de ses collègues comme opposé au 31 mai, il dut son salut à l'intervention assez inattendue de Marat qui, au Comité de Salut public, prit sa défense contre Billaud-Varennes et lui épargna l'échafaud en le traitant de « vieux radoteur dont on n'avait rien à craindre ». Mis en liberté avec ses soixante-douze collègues et appelé à siéger de nouveau à la Convention, il y proposa

(1) *Juvénal et Perse,* traduction nouvelle par E. Despois. Paris, Hachette, 3e édition, 1886. *Notice sur Juvénal,* p. XXVIII.

Digitized by Google

l'érection d'un autel expiatoire du sang injustement répandu (1). Trente-sept départements le portèrent, en 1795, à la nouvelle législature. En 1796, il présida le Conseil des anciens. Mais sa santé ébranlée par les épreuves qu'il avait traversées, l'obligea à se retirer en 1798. Il mourut le 16 mars 1799, après une longue et cruelle maladie.

Ses biographes, appréciant sa valeur littéraire, font remarquer qu'il semble avoir emprunté beaucoup des qualités et des défauts de Juvénal, son modèle. On trouve dans ses écrits un mélange de déclamation et d'éloquence, d'emphase et d'énergie véritable. On pourrait répondre que ces défauts et ces qualités ne sont pas particuliers à Juvénal, que la littérature du dix-huitième siècle nous en offre plus d'un exemple. La déclamation, on la rencontre parfois aussi chez Jean-Jacques Rousseau, que Dusaulx avait beaucoup lu, avec lequel même il entretint une liaison, terminée d'ailleurs par une rupture (2), et dont il imite visiblement le style dans son *Voyage à Barège* (3).

Ce qui du moins est certain, c'est que Juvénal n'a pas cessé d'être l'auteur préféré de Dusaulx, le compagnon des jours heureux et des périodes tragiques de sa vie, et, dans une certaine mesure, l'inspirateur de ses actes et de ses discours. Depuis le jour où de-

(1) D'après les notices d'Achaintre et de F. Barrière.

(2) Voir les lettres de Rousseau à Dusaulx (*Œuvres de J.-J. Rousseau*, édition Musset-Pathay, t. V, lettres 305, 324, 328, 329).

(3) Paris, Didot. 1796.

Digitized by Google

vant Stanislas, il faisait l'éloge du satirique, jusqu'à ses dernières années, il n'a guère cessé de revoir, de remanier sa traduction, de l'enrichir de notes de plus en plus substantielles. Il s'identifiera tellement avec son auteur favori que, soit qu'il écrive, soit qu'il parle, des vers de Juvénal lui viennent spontanément à l'esprit et lui fournissent une citation appropriée aux circonstances (1). A quel point il a été l'homme de Juvénal, Dusaulx nous l'apprend lui-même dans la préface de sa troisième édition (1796).

« Mes premiers travaux sur Juvénal datent de loin, et par un attrait irrésistible, j'y suis souvent revenu. La seule inspection des diverses époques où j'ai publié la traduction de ses satires suffira pour montrer quelle dut être et quelle fut en effet l'influence de ce principal instituteur de ma jeunesse sur les deux tiers de ma trop longue vie; car il n'y a pas longtemps encore que je me plaignais d'avoir trop vécu. »

---

(1) Ainsi, s'il prononce à l'Assemblée nationale un discours sur la prise de la Bastille, c'est Juvénal qui lui fournit son épigraphe. « Il ne s'agit pas ici d'une fiction, mais d'un fait...

Incipe, Calliope..... : non est
Cantandum, res vera agitur. (Juv. *Sat.* IV, v. 34.)

S'adresse-t-il aux soldats patriotes rassemblés à Paris pour la fédération générale le 14 juillet 1790, il s'écrie : « Amis, ce jour sera consigné dans de nouvelles annales. Dies memoranda novis annalibus » (Juv. *Sat.* II, v. 102).

Les citations de Juvénal ne sont pas rares dans le *Voyage à Barège*. Cf. t. I, p. 24. Juv. *Sat.* VIII, v. 73. — P. 71. Juv. *Sat.* X, v. 80 sq.... — P. 107. Juv. *Sat.* III, v. 259 sq. — P. 125. *Sat.* XIV, v. 303... — P. 177. *Sat.* VI, v. 9. — P. 196. *Sat.* VIII, v. 126. — P. 300. *Sat.* III, v. 152, 153.

T. II, p. 47. note 1. *Sat.* V, v. 6. — P. 198-200, traduction des vers 131 à 157 de la Satire XV.

Digitized by Google

Puis, après avoir rappelé comment furent préparées les premières éditions et à quelles dates elles parurent, il arrive à cette troisième édition, achevée au sortir des prisons, au lendemain de la Terreur : « Combien de fois, dit-il, ce travail consolateur n'a-t-il pas été interrompu, troublé par la rage des factions renaissantes? Combien de fois la plume ne m'est-elle pas tombée des mains? M'essayant autrefois, dans le tumulte des camps, à traduire Juvénal, je n'en avais que plus de ressort et d'énergie; c'est qu'il ne s'agissait alors que de combattre les ennemis de l'État, et non d'exterminer des concitoyens. » Mais, tandis qu'on imprime cette troisième édition et que, après une longue interruption, il en corrige les épreuves, son courage abattu se relève et il est ressaisi de son enthousiasme d'autrefois. « Le croira-t-on? le texte de Juvénal, reproduit sous mes yeux après six années d'anxiétés, ce texte brûlant m'électrise tout à coup. Le cœur me bat; les sensations et les idées renaissent. Sorti de ma profonde léthargie, je m'élance à la tribune nationale, veuve, hélas, de ses plus grands orateurs, pour abjurer la vengeance, adoucir les esprits, ramener l'espérance et la concorde au sein de la Convention si longtemps divisée. J'y remonte bientôt pour jeter quelques fleurs sur la tombe du généreux Ferraud, assassiné près de moi dans le sénat français et sur celle de l'auteur du *Voyage d'Anacharsis*, qu'une mort avancée par des traitements indignes venait de ravir aux lettres désolées; enfin, pour demander que les honneurs du Panthéon fussent accordés à l'illustre Mably. Je propose ensuite un mo-

Digitized by Google

nument impérissable : il s'agissait d'un autel expiatoire sur lequel on aurait lu, d'un côté : REGRETS DE LA NATION; de l'autre : MISÉRICORDE AUX CITOYENS ÉGARÉS. O Juvénal! ton ombre m'en a su plus de gré que de mon enthousiasme pour tes vers immortels. » La préface se termine par ces mots : « Je fais donc ici mes adieux à Juvénal, à ce digne professeur de la morale universelle et de la vraie liberté, de celle qui produit toutes les vertus et les suppose.

Vixi, et, quem dederat cursum fortuna, peregi. (VIRGILE.) »

Ainsi, cette passion pour Juvénal proclamée publiquement pour la première fois dans une séance solennelle de notre Académie, Dusaulx en conserva jusqu'à ses derniers jours toute l'ardeur. On doit le compter au nombre des écrivains qui sont demeurés le plus inébranlablement fidèles au culte d'un auteur préféré, adopté dès la jeunesse comme modèle et comme guide.

Digitized by Google

LA BATAILLE

DE

FRŒSCHWILLER

PAR

M. A. DE METZ-NOBLAT

Quarante ans écoulés depuis les premières rencontres de la guerre de 1870-1871 n'en ont pu faire oublier, à ceux qui les ont ressenties, les douloureuses émotions.

L'échec de Wissembourg émut et affligea les Français; le désastre de Frœschwiller leur fut un coup de massue. Qu'une division incomplète lancée à l'extrême frontière eût été surprise, c'était là un événement pénible, mais croyable après tout; le général Abel Douay n'était-il pas, d'ailleurs, tombé à la tête de ses troupes? Que le Maréchal de Mac-Mahon n'obtînt pas, dès la première bataille, l'éclatante réparation de cet affront, ceci, ni civil, ni militaire, personne ne le pouvait admettre.

La vérité s'est peu à peu dégagée de l'incrédulité anxieuse des premières heures, des récits incomplets des premiers jours, des légendes contradictoires des premiers temps; l'étude et la critique ont fait leur œuvre à travers les annales de nos régiments, les

Digitized by Google

journaux de marche des corps d'armée, les fascicules savants et machinés de l'état-major adverse. Cette page de notre histoire est au point maintenant (1). Elle a tout d'abord sa place dans l'enseignement, en dehors même des écoles militaires. Elle vient aussi satisfaire le désir de ceux qui, au déclin de la vie,

---

(1) **Ouvrages consultés**

Frœschwiller, par le général H. BONNAL.

La Guerre moderne, par le général DERRÉCAGAIX.

L'Artillerie de campagne en combinaison avec les autres armes, par le général LANGLOIS.

Les Prodromes de Frœschwiller ou quarante heures de stratégie de Mac-Mahon, par le lieutenant-colonel DE CUGNAC.

Revue d'Histoire, rédigée à l'État-major de l'armée, années 1901 et 1902.

La Perte de l'Alsace, par le lieutenant-colonel Ernest PICARD.

Opérations et marches du 5e corps jusqu'au 31 août, par le général DE FAILLY.

Relation de la bataille de Frœschwiller, publication de la *Revue générale et de l'État-major,* 1890.

Histoire de la guerre de 1870-1871, par Pierre LEHAUTCOURT, t. III.

Histoire du second Empire, par Pierre DE LA GORCE, t. VI.

Frœschwiller, Sedan et la Commune, lettres et souvenirs du général vicomte ARAGONÈS D'ORCET.

Récits de la dernière guerre franco-allemande, par le Dr C. SARRAZIN.

Réalités du champ de bataille ; Combat de l'infanterie, conférence par le commandant GRANGE, du 153e d'infanterie (*Bulletin de l'École d'instruction de la 20e région,* 1909, fasc. 5 et 6 .

La Guerre de 1870, par M. Émile OLLIVIER (*Revue des Deux-Mondes,* 1910-1911).

Frœschwiller, par Alfred DUQUET.

La Guerre franco-allemande de 1870-1871, publication du grand État-major prussien.

Die Schlacht bei Wœrth, par le major Rudolf MOHR, 2e édit., 1911.

Historiques de divers régiments de l'armée française.

Carnets de campagne de plusieurs officiers ayant pris part à la bataille de Frœschwiller.

Digitized by Google

cherchent à pénétrer les causes au delà des faits contemporains de leur jeunesse.

En pèlerin, je saluai naguère cette terre ensanglantée jadis, et que soulèvent encore quelques tertres à demi effacés, témoins plus touchants, dans leur guerrière simplicité, que les monuments dressés par le vainqueur au lendemain de sa conquête.

Je tente aujourd'hui de retracer, en les suivant sur le terrain, les péripéties de cette lutte disputée jusqu'à l'extrémité, d'exposer aussi, en quelque mesure, l'opinion qu'un examen documenté fait naître sur les circonstances et les responsabilités de la défaite d'une vaillante armée.

I

Les Allemands appellent bataille de Wœrth ce qui est pour nous la bataille de Frœschwiller — connue aussi, surtout dans les premiers temps qui la suivirent, sous le nom de bataille de Reichshoffen.

C'est à Wœrth et à ses abords que commença la lutte, et celle-ci eut son dénouement à Frœschwiller. L'armée vaincue se retira en majeure partie par Reichshoffen.

La position de l'armée française s'étend le long d'une croupe qui prolonge vers le sud un rameau détaché des Vosges, et qui va, en s'abaissant doucement, finir en un dernier ressaut, passant de l'altitude de 264 mètres (à mi-chemin de Neehwiller à Frœschwiller) à celle de 241 mètres (est de Frœschwiller),

Digitized by Google

puis, après une légère dépression, à celle de 233 mètres, près de Morsbronn.

En arrière (ouest), le Falkensteinerbach (le Schwarzbach des cartes allemandes), coulant du nord au sud; en avant (est), la Sauer, ou Sauerbach, à peu près parallèle : entre ces deux cours d'eau, plus près et à 2km 500 environ du second, un autre de moindre importance, l'Eberbach, dont la source est près de Frœschwiller.

La Sauer couvrait donc, à droite, au centre et un peu au delà, le front de l'armée; la gauche avait en avant d'elle un affluent de rive droite, le ruisseau de Soultzbach, et la lisière des bois de Langensoultzbach et de Frœschwiller.

La Sauer est assez difficile à franchir, même pour l'infanterie; elle était en outre gonflée, le 6 août 1870, par un orage survenu dans la nuit. Des prairies bien découvertes, d'une largeur de 500 à 1.000 mètres, un peu plus grande même en amont de Wœrth, ajoutent à la valeur de l'obstacle. Les cotes du fond de la vallée variant de 176 mètres (à la hauteur de Gœrsdorf) à 154 mètres (près de Gunstett), le commandement des hauteurs de la rive droite (ouest) est voisin de 60 mètres; il est notablement moindre au long du ruisseau de Soultzbach.

Le pied des pentes au long de la Sauer est en angle mort, en raison de la forme convexe du terrain dominant : c'est ce pied (rive droite) que suit la route de Wœrth à Haguenau.

Une forêt d'environ 200 hectares, le Niederwald, occupe les deux versants de la croupe, vers son tiers

Digitized by Google

sud. Deux autres bois plus petits y sont aussi situés, l'un, le Neugeisweiler, au sud-est d'Elsasshausen; l'autre à l'ouest de Morsbronn.

Le surplus du terrain est en partie cultivé et en partie couvert d'herbages ombragés d'arbres fruitiers; des vignes hérissées de hauts échalas garnissent les pentes sur certains points; on y voit aussi des houblonnières, et il y en avait davantage en 1870.

Les lieux habités sont, du nord au sud, les villages de Neehwiller et de Frœschwiller, le hameau d'Elsasshausen, la ferme du Lausberg (1) (ou Albrechtshäuserhof), et, à l'extrémité, le village de Morsbronn, accroché aux dernières pentes de la croupe; en arrière (ouest) se trouvent Eberbach, Forstheim, Gundershoffen et Reichshoffen.

Sur la rive gauche (est) de la Sauer, la position ennemie — ou plutôt les emplacements de l'artillerie allemande, car l'infanterie ne s'y déploya à aucun moment — consistant en des hauteurs d'une altitude voisine de celle des hauteurs de la rive droite : 248 et 245 au nord (batteries du V^{e} corps), 223 au sud (batteries du XI^{e} corps).

Les lieux habités voisins de cette rive sont Gœrsdorf, Dieffenbach et Oberdorf, dominant d'assez haut la Sauer; le hameau de Spachbach et le moulin de la Brückmühle, bas et proches de l'eau; le village

(1) Une erreur d'écriture de la carte au 1/80.000^{e} a transformé Lausberg en Lansberg; cette fausse version a été suivie par les auteurs français qui ont écrit sur la bataille. Dans le pays, la ferme est aussi connue sous le nom d'Albrechtshäuslerhof.

Digitized by Google

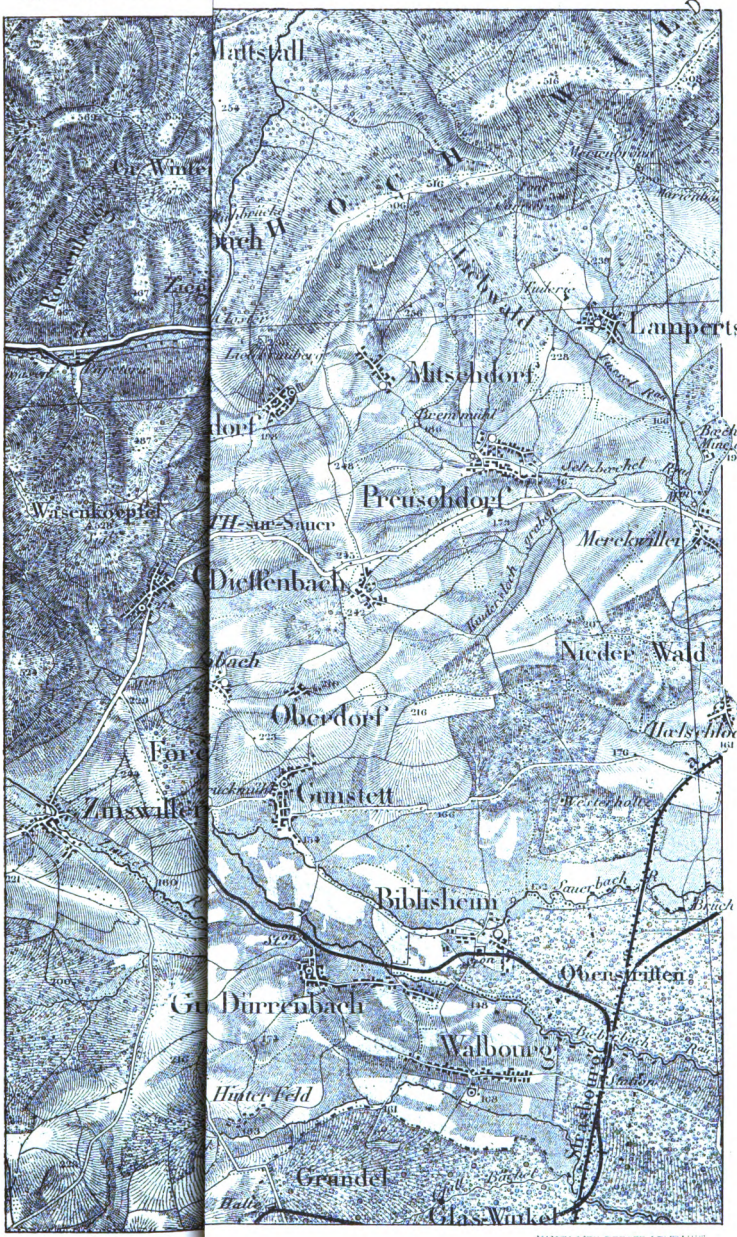
Lampertsloch
Mitschdorf
Preuschdorf
Merchweiller
Niederwald
Obersteinbach
Obersteinbach
Diedenbach
Wingen
Gumstett
Biblisheim
Durrenbach
Walbourg
Grundel
Glasswerk
Hinterfeld
Bachelbronn
Mine de Petrole
Haltschloch
Buchmuhl
Wingen
Zinswiller
Wingen
Wingen
Wingen

Digitized by Google

de Gunstett, sur les premières pentes de la rive gauche. Le bourg de Wœrth, au pied de la position française, sur la Sauer même, n'était, avant la bataille, occupé par aucun des partis en présence, non plus que, au nord-ouest de Wœrth, le village de Langensoultzbach.

De l'une à l'autre des crêtes opposées, on mesure environ 3.500 mètres au nord, et 2.500 au sud; du nord au sud de la position française, à peu près 7.500 mètres.

***

Tel quel, ce terrain constitue une bonne position défensive sur le flanc d'une armée d'invasion se portant de la basse Lauter vers Strasbourg.

Le Maréchal la reconnut dès le soir du 4 août, en visitant les bivouacs de la 3e division (Raoult), déjà établie par son chef aux abords de Frœschwiller.

Il appela dès lors à lui les fractions de son corps d'armée (1er), échelonnées encore la veille sur 75 kilomètres, de Strasbourg à Wissembourg. La 1re division (Ducrot), venant de Lembach, fut placée au nord-est de la 3e, de Frœschwiller à Neehwiller; la 4e (de Lartigue), venant de Haguenau, au sud, entre le Niederwald et Morsbronn; la 2e (passée, après la mort du général Douay, tué à Wissembourg, au commandement du général Pellé), fort éprouvée au combat de l'avant-veille, fut, pour cette raison, placée en réserve, au sud de Frœschwiller, derrière la 3e.

En outre, la 1re division (Conseil-Dumesnil) du

Digitized by Google

7e corps, appelée de la Haute-Alsace, et arrivant en chemin de fer, débarqua dans l'après-midi du 5 et dans la nuit suivante, mais sans son artillerie; elle fut placée près d'Elsasshausen, sa tête à la droite de la division Raoult, et non point en arrière de la division de Lartigue, comme le portent à tort certains documents; sa seconde brigade ne la rallia que pendant la matinée du 6.

La division de cuirassiers (Bonnemains) venant de Lunéville, et la brigade de cavalerie légère (de Septeuil), furent établies en arrière de la division Pellé, et la brigade Michel (cuirassiers), de la division Duhesmes, aux abords d'Eberbach, avec deux escadrons du 6e lanciers.

Le 5 au soir, après avoir visité les troupes dans leurs bivouacs, le Maréchal ne pouvait compter d'une manière certaine, pour le lendemain 6, que sur cinq divisions d'infanterie, dont trois étaient incomplètes, et sur une quarantaine d'escadrons (1). Aussi ne se proposait-il nullement d'attaquer.

Il avait, avec raison, cherché dans cette concentra-

(1) La 2e division avait perdu 2.000 hommes, dont un bataillon tout entier (2e du 74e) pris dans Wissembourg; une pièce de canon était aussi tombée aux mains de l'ennemi. Le 16e bataillon de chasseurs à pied était en outre détaché à Niederbronn, et un bataillon du 50e, venant de Haguenau, n'arriva que le soir à Reichshoffen.

La 4e division avait laissé tout un régiment (87e de ligne) à Strasbourg, pour être le noyau de la garnison de cette place.

La division Conseil-Dumesnil, dont une partie ne rejoignit que dans la nuit du 5 au 6, avait en arrière deux bataillons du 21e de ligne, l'un à la garde de la gare de Haguenau, l'autre à celle de l'artillerie; celle-ci achevait péniblement, à l'heure de la bataille, son débarquement, aussi à la gare de

Digitized by Google

tion devant Reichshoffen un remède à la dispersion qui mettait ses divisions dans le péril d'être, les unes après les autres, taillées en pièces comme celle du général Douay l'avait été le 4 à Wissembourg. Il y avait trouvé une sécurité relative en présence d'un ennemi qui s'était révélé nombreux et entreprenant.

C'était une position d'attente qui devait lui donner le temps de *voir venir*, de compléter ses régiments des réservistes qui continuaient à rejoindre (1), peut-être celui de voir arriver le 5e corps, et, qui sait? le reste aussi du 7e, dont la 2e division se trouvait à Mulhouse, tandis que la 3e était encore à Lyon.

Sa préoccupation actuelle était, conformément d'ailleurs aux instructions de l'Empereur, d'interdire à l'ennemi les passages des Vosges.

Celle de l'ennemi n'était point, pour le moment,

Haguenau. L'un des bataillons arriva le 6 au soir, l'autre rétrograda jusqu'à Strasbourg.

En outre, la 1re division avait détaché un bataillon du 45e de ligne en flanc-garde à Jægerthal.

Ces déficits étaient plus ou moins connus ou prévus; ceux de la cavalerie l'étaient peut-être un peu moins.

Le 2e lanciers, avec le général de Nansouty, était arrivé à 2 heures du matin à Reichshoffen, après y avoir escorté un convoi dans la journée du 5, et y était resté.

Deux escadrons du 6e lanciers, de la même brigade, partis de Strasbourg le matin même du 6, arrivèrent le soir et rallièrent, à Gundershoffen, ce qui restait du régiment et de la brigade Michel.

Le 9e cuirassiers avait laissé un escadron à la garde du convoi de la 4e division.

Quant au 10e dragons, rattaché à la brigade de Nansouty, il ne pouvait être encore attendu, se rendant par étapes de Clermont-Ferrand, sa garnison, sur le théâtre des opérations.

(1) Il en arriva encore pendant la nuit du 5 au 6, et jusqu'au plus fort de la bataille.

Digitized by Google

de les franchir, mais de pousser de l'avant en écrasant ce qu'il viendrait à rencontrer. L'ordre de marche donné pour la journée du 5 portait résolument la IIIe armée allemande vers le sud, en lui donnant comme objectif Strasbourg, par Haguenau. Le dispositif de stationnement, orienté vers le sud, laissait en tête (de l'ouest à l'est) le Ve et le XIe corps prussiens, et le corps Werder (badois et wurtembergeois); derrière le Ve corps et le corps Werder, respectivement les IIe et Ier corps bavarois; la 4e division de cavalerie, à l'aile gauche, un peu en dehors du corps Werder et du Ier corps bavarois.

Ce dispositif en carré pouvait se transformer assez rapidement en un dispositif préparatoire de bataille, face à droite ou face à gauche. C'est dans ce sens, face à droite et à l'ouest, que fut établi l'ordre de mouvement pour le 6, donné le 5, après l'avis reçu qu'un fort rassemblement français occupait le terrain à l'ouest de la Sauer.

Bien que les tentes-abris fussent abattues, les bivouacs avaient été aperçus : des hussards avaient, aux abords de Wœrth, trouvé des chevaux d'artillerie à l'abreuvoir dans la Sauer, sans aucune protection; des uhlans avaient essuyé le feu des grand'gardes françaises aux environs de Gunstett; des coups de canon avaient même été tirés par l'artillerie en position près de Frœschwiller.

Un changement de front fut donc prescrit qui faisait converser la IIIe armée. Cet ordre ne faisait point connaître les intentions du commandant en chef, et n'impliquait à aucun degré qu'elles fussent d'attaquer

Digitized by Google

le jour même du 6. Les circonstances et l'ardeur de ses subordonnés déclenchèrent le combat contre son gré.

Le quartier général du Prince royal demeura à Soultz, à 13 kilomètres de Frœschwiller, où se trouvait celui de Mac-Mahon. Les deux armées passèrent à une moindre distance encore une nuit qui fut troublée par un violent orage, beaucoup plus que par les coups de fusil échangés aux avant-postes.

***

Le 6, à 7 heures du matin, un coup de canon partit des hauteurs de Dieffenbach. Une dizaine d'obus, tombant sur Wœrth, en firent vivement déguerpir les nombreux soldats français venus de leurs bivouacs, comme ils l'auraient fait en manœuvres, s'approvisionner de vivres et de tabac, ou même s'attabler dans les auberges, non sans y faire du tapage — *einen Heidenlärm,* dit le major Mohr : ce fut l'équivalent de la déroute des chevaux à l'abreuvoir, provoquée la veille à midi par les coups de mousqueton des hussards. Succès faciles ! Celui de la journée devait coûter plus cher.

Tandis que la batterie allongeait son tir, prenant pour objectif les bivouacs et, en particulier, l'artillerie de la 3e division établie en avant de Frœschwiller, un bataillon du 37e prussien descendait jusqu'à Wœrth, et faisait franchir à gué la Sauer par un peloton. Parvenu à la lisière ouest du bourg, ce peloton escarmoucha avec nos tirailleurs, mais il ne tarda pas à se retirer et à rentrer à son bataillon, ni celui-ci

Digitized by Google

à se retirer, laissant toutefois un autre peloton dans le cimetière, situé au pied des pentes de la rive gauche. La batterie elle-même cessa son feu vers 8h 1/2.

L'attaque n'était donc pas, ou n'était pas encore sérieuse. De fait, le général Walther de Montbary, commandant la brigade d'avant-garde du Ve corps prussien, n'avait entendu effectuer qu'une reconnaissance offensive. Notre 3e division, à qui avaient été adressés les premiers coups, y avait vivement répondu, et pris aussitôt sa formation de combat, en couvrant son front de tirailleurs. C'était tout.

Les choses en seraient probablement demeurées là, du moins pour la journée, si, très peu après, la lutte ne s'était engagée aux deux extrémités du front : le canon du général de Montbary avait trouvé de l'écho !

Au nord, c'était la 4e division bavaroise (général de Bothmer) qui, mise en émoi (1), occupait Langensoultzbach et se portait à l'attaque, vers Frœschwiller. Au sud, c'était le général de Lartigue, commandant notre 4e division, qui lançait la brigade de Kerléadec, en la faisant appuyer de toute son artillerie, sur les postes du Ve corps établis à la Brückmühle.

La division Bothmer perdit sa direction en traversant les bois; elle en déboucha au hasard, sur un

(1) Un ordre spécial prescrivait au IIe corps bavarois de faire marcher à l'attaque l'une de ses divisions, dans le cas où le canon se ferait entendre aux environs de Wœrth, mais les corps prussiens n'en avaient point été informés. Sans le vouloir donc et sans le savoir, le général Walther de Montbary avait donné le signal du combat.

L'autre division du IIe corps bavarois devait, le cas échéant, demeurer en position et face à Bitche, ce qu'elle fit en effet.

Digitized by Google

versant enfilé par le tir des mitrailleuses de notre 1re division ; elle reçut un tel accueil du 2e tirailleurs (3e division), puis une telle reconduite du 1er zouaves (1re division), qu'on ne la revit plus de la journée ; le souvenir des pertes éprouvées par ces mêmes troupes, l'avant-veille, devant Wissembourg, n'avait sans doute rien d'encourageant pour elles.

Quant à la tentative de la brigade Kerléadec, son seul résultat fut de faire entrer en action contre notre droite, et à son grand dommage, quatre batteries de l'artillerie du XIe corps, qui vinrent s'établir sur la hauteur située au nord de Gunstett.

L'échec à peu près simultané de ces deux attaques aurait dû couper court à une action générale, qui n'était ni dans les vues du Maréchal, ni dans celles du Prince royal. Le général de Kirchbach, commandant le Ve corps, n'était pour rien dans la canonnade ouverte par son subordonné, et il avait envoyé en avant, pour en connaître la cause, son chef d'état-major, le colonel von der Esch. C'est sur l'intervention de celui-ci que la batterie s'était tue et que le bataillon du 37e s'était retiré.

Mais, entendant ensuite éclater d'autres canonnades à la droite et à la gauche de son corps d'armée, cet officier supérieur prit, sous sa responsabilité, une grave détermination : il n'hésita pas à engager le combat au centre « afin d'empêcher l'adversaire, dit l'historique officiel prussien, de porter peut-être toutes ses forces contre les ailes de l'armée allemande ». Plus probablement saisit-il, au prix d'une véritable usurpation de fonctions, l'occasion d'accrocher l'armée

Digitized by Google

française à laquelle on pouvait, non sans vraisemblance, attribuer le projet de se dérober.

Le général de Kirchbach arriva bientôt sur les lieux : il approuva, et il fit aussi prévenir de ses desseins le général de Bose, commandant le XI^e^ corps d'armée, et le général de Hartmann, commandant le II^e^ corps bavarois.

Toute l'artillerie du V^e^ corps (14 batteries) avait pris position sur un front de 1.500 mètres environ, entre Gœrsdorf et Dieffenbach, à cheval sur la route de Soultz à Wœrth, tandis que l'infanterie se rassemblait par brigades pour encadrer et soutenir l'artillerie, et se préparer à agir.

Le feu de ces 84 pièces s'ouvrit à 9^h^ 1/2, dirigé, comme celui de la batterie d'avant-garde, contre notre 3^e^ division. Six batteries françaises (artillerie de la 3^e^ division et réserve générale) se mirent en devoir de répondre. Mais, si brillamment réputé à la suite de la guerre d'Italie (1859), notre canon de 4 n'était, selon l'expression du général Bonnal, qu'un jouet d'enfant en face du canon allemand (1).

---

(1) Nos obus étaient armés d'une fusée fusante à deux durées, réglée pour les portées respectives de 1.500 et de 3.000 mètres. Ils ne pouvaient dès lors produire leur effet que si la situation de l'objectif se trouvait voisine de l'une de ces deux distances : autrement, les éclats n'arrivaient plus que dispersés et sans force, ou bien le projectile n'agissait plus qu'à la façon d'un boulet plein, sauf à fournir, après s'être enfoncé dans le sol, une explosion analogue à celle d'une fougasse.

Il suffisait donc à l'adversaire de se déplacer en profondeur pour se mettre relativement à l'abri.

Dans la suite de la guerre franco-allemande, on arma nos obus d'une fusée percutante, et on mit en service dans ces condi-

Digitized by Google

Ni les efforts des officiers, ni l'adresse du personnel ne permirent de soutenir une lutte d'ailleurs numé-

---

tions nouvelles le canon de 8 rayé, préparé, mais non employé, faute d'approvisionnement en projectiles, au début des hostilités.

Le canon de 12 rayé, qui armait une partie des batteries de réserve, était tout à fait analogue, à la différence des calibres près, au canon de 4 qui armait les batteries divisionnaires.

Le canon à balles, communément désigné sous le nom de mitrailleuse, consistait en un système de vingt-cinq âmes distinctes assemblées dans une chemise de bronze de la forme extérieure d'un canon, monté aussi sur un affût de campagne : le mouvement d'une manivelle provoquait la mise à feu consécutive à très court intervalle de 25 cartouches (chargées chacune d'une ou de plusieurs balles), sans que le départ donnât lieu à un dépointage. Comme avec nos engins modernes, le tir pouvait être rendu fauchant.

Ce matériel et son usage avaient été tenus secrets, à ce point que personne, sauf un spécialiste envoyé dans chaque batterie, à la mobilisation, n'en connaissait à l'avance le mécanisme ni le maniement. On tira sans doute nombre de salves heureuses, mais les batteries de canons à balles furent presque toujours rapidement désemparées par l'artillerie ennemie, qui les accablait dès qu'elle pouvait les apercevoir.

Les canons prussiens de 4 et de 6 (8^{cm} et 9^{cm}) se chargeaient par la culasse (fermeture à coins); leur tir était plus juste que celui de nos pièces, leur portée plus grande aussi. La charge intérieure de l'obus était faible, et sa fusée percutante était exposée à rater, lorsque le sol rencontré présentait peu de résistance. Tel était le cas de celui du champ de bataille de Frœschwiller, sablonneux et détrempé par l'orage de la nuit. En outre, l'explosion des obus qui s'enfonçaient sous un fort angle de chute projetait vers le haut, avec une vitesse peu considérable, leurs éclats et les débris entraînés; d'où une certaine atténuation des effets meurtriers, constatée par le service de l'artillerie, dans ses rapports sur la journée du 6 août 1870. La supériorité demeurait écrasante.

Le fusil français modèle 1866 (Chassepot) était nettement supérieur au fusil prussien (Dreyse); sa trajectoire était plus tendue, sa portée plus grande. Les troupes bavaroises étaient armées d'un fusil transformé (Podewils), d'une valeur analogue à celle du fusil prussien.

Digitized by Google

riquement disproportionnée. Au bout d'une heure, nos batteries prenaient le parti de se retirer et de se réserver pour le combat contre l'infanterie; une seule (6e du 12e régiment) réussit à tenir à l'abri d'un épaulement heureusement établi. Tout au long de la journée, l'artillerie du Ve corps devait nous faire beaucoup de mal, en couvrant de ses obus les troupes rassemblées qu'elle parvenait à saisir (1).

A peu près en même temps qu'éclatait cette puissante canonnade, la brigade de Montbary se mettait derechef en mouvement. Le 37e prussien, ayant à nouveau pénétré dans Wœrth, y rétablissait les passages détruits; deux de ses compagnies franchissaient la Sauer en amont, tandis que le 3e bataillon improvisait, au moyen de perches à houblon, une passerelle en aval, et se portait en avant, en prenant pour objectif Elsasshausen, où les obus allumaient déjà l'incendie.

D'autre part, deux bataillons (1er et 3e) du 50e prussien passaient la rivière à Spachbach et s'engageaient dans la même direction, par le ravin du Regersgraben.

Le 37e avait en face de lui le 2e zouaves, déployé à droite et à gauche du chemin de Wœrth à Elsasshausen. Entre les lignes convergentes des deux attaques était posté, sur la hauteur du Calvaire (2), le 1er bataillon du 21e de ligne, de la division Conseil-

(1) Le 78e de ligne, en particulier, porté en avant vers 11 heures, en colonne de régiment, pour renforcer la 2e brigade de la 3e division, éprouva les redoutables effets de ce tir.

(2) Sur cette hauteur, le *Galgenhügel* des cartes allemandes, s'élève actuellement le monument du 50e prussien.

Digitized by Google

Dumesnil. Le mamelon au sud était gardé par une compagnie du 17e bataillon de chasseurs à pied, de la même division : c'est à ces dernières fractions qu'eut affaire le 50e prussien.

Ensemble, environ 4.000 Allemands s'avancent contre 2.000 Français.

Le premier succès obtenu contre nos tirailleurs s'évanouit en un instant : le demi-régiment de droite du 2e zouaves, se dressant tout à coup, exécute à 200 mètres un feu à volonté qui renverse le 37e; ce qui ne tombe pas prend la fuite jusqu'à Wœrth, où le recueille le 6e grenadiers (de la 19e brigade) qui y avait été porté dans l'intervalle.

Soutenu par un bataillon de ce régiment, le 37e revient à l'attaque : « Cette fois, écrit le général Bonnal, les zouaves exécutent une charge qui les conduit jusque dans Wœrth »; les compagnies de droite franchissent même la Sauer pêle-mêle avec les fuyards, et s'élancent vers les batteries du Ve corps! Non soutenus, écrasés par le feu du 46e prussien, les zouaves sont contraints de reculer à leur tour (12h 1/2), en une sanglante retraite, jusqu'à la position du Calvaire.

Le 50e prussien est, de son côté, refoulé par le bataillon du 21e et par les chasseurs à pied; mais son 1er bataillon et deux compagnies du 37e réussissent à garder pied sur la rive droite de la Sauer, au débouché du Regersgraben, à l'abri des talus de la route de Haguenau.

Plusieurs attaques partielles furent ensuite, de part et d'autre, tentées devant Wœrth; toutes furent

Digitized by Google

repoussées par le feu. Ce n'est point là que devait se produire l'effort décisif.

***

Cet effort ne fut point dû, bien loin de là, à l'initiative du commandement de la III^e^ armée.

Le Prince royal averti, semble-t-il, par la canonnade, plutôt que prévenu par un avis expédié par l'un ou l'autre des corps d'armée engagés, envoya, à 10^h^ 1/2, le major de Hahnke porter l'ordre de rompre un combat qu'il n'avait point du tout l'intention de livrer ce jour-là.

Le général de Kirchbach répondit qu'il n'en était plus temps, et fit encore insister auprès des commandants des corps voisins (XI^e^ corps prussien et II^e^ corps bavarois), en les priant de lui venir en aide.

Les Bavarois du général de Hartmann n'étaient ni en état, ni surtout en disposition d'intervenir; le général de Bose n'avait pas attendu l'appel de son camarade; ses troupes avaient combattu dès qu'elles s'étaient trouvées en présence des forces françaises, et il ne demandait qu'à continuer.

Le moulin de la Brückmühle, voisin de Gunstett, et originairement occupé par les avant-postes du V^e^ corps, avait été, nous l'avons vu, l'objet d'une tentative de la part de la brigade de Kerléadec : celle-ci s'était heurtée à la brigade (41^e^) et à l'artillerie d'avant-garde du XI^e^ corps, arrivant fort à propos pour appuyer de leur feu les faibles forces présentes.

Digitized by Google

Le colonel qui commandait cette brigade accrut encore, en morcelant maladroitement les régiments, les inconvénients inséparables de tout mélange de troupes. La fraction de droite, comprenant 4 compagnies du 80e et 6 du 87e, fut ralliée par 2 compagnies du 50e (du Ve corps).

Il y avait là la force numérique, non pas certes la cohésion d'un régiment. Aussi le chef de cette troupe composite ne la conserva-t-il pas longtemps en main.

Elle devait, jusqu'à nouvel ordre, demeurer à Spachbach sur la défensive; deux compagnies du 87e s'ébranlèrent cependant, trois autres suivirent, puis une autre du 80e, franchissant la Sauer et se portant aux lisières du Niederwald. Une fois là, elles poussèrent de l'avant chacune pour son compte, faisant des feux roulants dans la direction présumée de l'ennemi, tirant par moments les unes sur les autres, et sur des troupes du Ve corps venues de Wœrth.

La résistance fut énergique de la part du 2e bataillon du 3e zouaves; une vigoureuse contre-attaque de cette petite troupe, renforcée du 2e bataillon du 56e de ligne, eut facilement raison de l'adversaire en désordre et le rejeta dans la Sauer, mais sans pouvoir dépasser les lisières, violemment battues par l'artillerie adverse.

La fraction de gauche, non moins composite, se déploya en aval, près de la Brückmühle; elle y fut ralliée par le 2e bataillon du 50e (20e brigade, Ve corps) et par le 11e bataillon de chasseurs (hessois) rattaché à la division (21e).

Digitized by Google

Après une fusillade dirigée sur notre 1er bataillon de chasseurs à pied posté dans les fossés de la route de Haguenau, le bataillon hessois prit les devants avec quelque succès. Une brillante contre-attaque, menée en première ligne par six compagnies du 3e tirailleurs et soutenue en seconde ligne par deux bataillons du 56e, dégagea nos chasseurs et renvoya l'assaillant sur la rive gauche de la Sauer. Quelques centaines de turcos l'y suivirent, mais ne purent prendre pied : presque tous furent tués, blessés ou pris.

C'est à ce moment (11 heures environ) que le général de Bose parvint sur la hauteur où, depuis deux heures, une partie de son artillerie s'était avantageusement établie, et où le reste ne devait pas tarder à rejoindre, pour jouer un rôle considérable dans la suite de la bataille.

Ce qu'il voit de ce point élevé lui démontre que la droite est le point faible de la position française; le flanc est en l'air; aucune force ne se laisse apercevoir dans la plaine, vers la forêt de Haguenau, comme aucune ne s'est montrée au cours de la lutte indécise qui vient de se dérouler; le petit nombre des pièces mises en ligne indique qu'une division française, tout au plus, est opposée au XIe corps prussien.

C'est là qu'il faut frapper pour secourir efficacement le Ve corps, et surtout pour gagner la bataille!

Le général de Bose se détermine à consacrer la majeure partie de ses troupes à une double attaque de front.

L'une partira de Spachbach; la fraction de droite de la 41e brigade, antérieurement repoussée par les

Digitized by Google

zouaves et le 2e bataillon du 96e, est, à cet effet, renforcée de deux bataillons du 88e, appartenant à la 42e brigade. L'autre partira de Gunstett, et comprendra, avec le reste de la 41e brigade et le bataillon de chasseurs hessois, le 95e, de la 43e brigade. Le surplus de la 42e brigade est placé en réserve à l'abri du mamelon de Gunstett, non loin de l'artillerie.

L'autre régiment — le 32e — de la 43e brigade a été dirigé sur Morsbronn, vers le flanc de la position française, selon les ordres du général de Gœrsdorf, commandant la 22e division.

La 44e brigade devait encore être portée tout entière en réserve derrière Gunstett. Dépassant, enfreignant même les ordres reçus, son chef, le général de Schkopp, se porte avec le 94e sur les traces du 32e, laissant le 83e se rendre seul à l'emplacement assigné à la brigade. En route, il prend sous son commandement ce que personne n'y a mis, à savoir le 32e, la compagnie de pionniers de sa division, et trois escadrons du 13e hussards, qui rentraient d'une reconnaissance poussée vers la forêt de Haguenau. Puis, il dispose ces forces en formation d'approche, et, salué d'obus lancés de trop loin, il s'avance résolument sur Morsbronn.

***

Le terrain à défendre par notre 4e division était fort étendu : de l'extrémité nord-est du Niederwald à Morsbronn, un front de 3 kilomètres, et en outre un flanc découvert à garder.

La division elle-même était faible. Le 87e de ligne

Digitized by Google

avait été laissé à Strasbourg, et par suite la brigade Lacretelle n'était représentée que par un seul régiment, le 3e tirailleurs. L'autre brigade (de Kerléadec) comprenait le 56e de ligne, le 3e zouaves et le 1er bataillon de chasseurs.

Peut-être la valeur déployée par ces dix bataillons avait-elle, dans la matinée, fait quelque illusion et dissimulé à l'ennemi l'incomplet de notre aile droite. Maintenant, ces troupes étaient fatiguées, éprouvées par des pertes sérieuses infligées surtout par le feu de l'artillerie ennemie. La nôtre était depuis longtemps réduite au silence.

Une réserve eût été bien placée à portée de cette aile droite, mais il n'y en avait d'autre que la division Pellé, en arrière du centre, près de Frœschwiller; l'éventualité d'une attaque dirigée du sud vers le nord n'avait probablement pas été envisagée.

Une force de cavalerie se trouvait toutefois abritée, non loin de là, dans le ravin d'Eberbach; c'étaient la brigade Michel, comprenant les 8e et 9e cuirassiers, et deux escadrons (1er et 3e) du 6e lanciers, affectés comme cavalerie divisionnaire à la 4e division; le reste du 6e lanciers faisait étape, venant de Strasbourg, et le 2e était demeuré aux environs de Reichshoffen avec le général de Nansouty, commandant la brigade, lequel ne s'était pas trouvé informé de l'emplacement de la division de laquelle il dépendait. Le chef de celle-ci, le général Duhesmes, bien qu'atteint d'une grave maladie (1), était quand même à

(1) A force d'énergie, le général Duhesmes poursuivit encore l'exercice effectif de ses fonctions; au cours de la re-

Digitized by Google

son poste, avec ce qu'il avait pu rassembler de sa division, soit neuf escadrons; il avait été averti par le Maréchal de les tenir prêts à répondre à l'appel du général de Lartigue.

Les attaques préparées par le général de Bose ne tardèrent pas à se prononcer simultanément, aux environs de 12h 1/2, par Spachbach et par Gunstett. La première colonne, franchissant la Sauer sur une série de passerelles improvisées au moyen de perches à houblon, de charpentes démolies, de portes de granges, réussit à pénétrer dans la partie orientale du Niederwald et à en refouler les défenseurs au delà de l'étranglement qui rattache cette portion du bois à la surface principale; dans celle-ci, le 3e zouaves devait tenir longtemps encore, compensant, par la valeur individuelle du Français et par le savoir-faire de l'Africain, la supériorité numérique des Allemands.

Un feu intense d'artillerie, dirigé des terribles batteries de Gunstett qui nous ont déjà coûté si cher, prépare et accompagne la seconde attaque. Le petit nombre des passages, le large découvert à traverser sur la rive droite de la Sauer la retarde et lui vaut de sensibles pertes.

---

traite, la division de cuirassiers du général de Bonnemains et la réserve d'artillerie furent placées sous son commandement, et il les conduisit, avec sa propre division, au camp de Châlons. Il mourut quelques jours après, en arrivant à Paris, où il avait pu être transporté.

Mourut de même, à Reichshoffen, le général de Nicolaï, commandant la 1re brigade de la division Conseil-Dumesnil, tombé malade la veille de la bataille.

La guerre ne supprime pas les autres maux de l'humanité!

Digitized by Google

Les compagnies de tête parviennent cependant aux fossés de la route de Haguenau : là, elles sont longtemps arrêtées par le feu des défenseurs postés sur les pentes. La ferme attitude du 1er bataillon de chasseurs à pied oblige l'assaillant aux plus grands efforts, aux abords de la ferme du Lausberg. Le général de Bose reçoit même une blessure qui ne l'arrête point. L'aide puissante de l'artillerie finit par avoir raison de la résistance.

Au même moment, un peu avant 1 heure, le général de Schkopp se présentait devant Morsbronn, avec les 5.000 hommes qu'il avait réussi à entraîner à sa suite.

Son attaque enveloppante était à peine esquissée, qu'en présence des forces déployées, le général de Lacretelle reportait en arrière, sur le plateau, les deux compagnies de tirailleurs qui avaient été primitivement placées dans le village; à la condition de mettre celui-ci en état de défense, elles auraient pu longtemps arrêter un assaillant dépourvu d'artillerie. Ces deux compagnies firent d'ailleurs un vigoureux accueil aux têtes de colonne prussiennes lorsqu'elles se présentèrent à la portée de leurs fusils, et tinrent ensuite ferme dans le petit bois situé au sud-est de Morsbronn.

A peu près en même temps, des fractions venues de Gunstett atteignaient les environs immédiats de la localité, tandis que la faible ligne de combat de notre 4e division refusait l'aile droite, pour éviter de se laisser envelopper.

Ici, se place un fait d'armes justement réputé,

Digitized by Google

souvent mal localisé, et qui demeurera historique, au nombre près, à l'égal de la charge des cuirassiers de Milhaud à la bataille de Waterloo.

Le monument commémoratif, élevé à la sortie sud-ouest de Morsbronn, proteste, sans toutefois renier le vocable sous lequel s'est développée la glorieuse légende : il est dédié aux cuirassiers *dits* de Reichshoffen, et la suite de l'inscription ne néglige ni les deux escadrons du 6e lanciers qui prirent part à la charge, ni les autres troupes qui combattirent dans cette région du champ de bataille — à 6 kilomètres de Reichshoffen.

Il n'était assurément dans les desseins de personne d'envoyer ou de conduire une troupe de cavalerie faire, dans un village barricadé, la fin héroïque et désastreuse qu'a illustrée, en un tableau célèbre, Édouard Detaille.

Déjà dans la matinée, le général de Lartigue avait envoyé son chef d'état-major, le colonel d'Andigné, prévenir le Maréchal de ce que sa situation lui semblait avoir d'alarmant, et lui demander de le faire appuyer. Il ne lui avait été répondu que par des encouragements à tenir ferme, et par l'annonce du prochain secours d'une division du 5e corps. Maintenant, vivement pressé par l'attaque partie de Gunstett et parvenue sur le plateau du Lausberg, averti aussi de la menaçante manœuvre du général de Schkopp, il recourut au seul moyen qui fût à sa portée d'arrêter ce nouvel adversaire, de l'occuper tout au moins quelque temps : il fit solliciter du général Duhesmes l'intervention d'un de ses régiments.

Digitized by Google

D'un temps de galop, le général Duhesmes rejoignit sur le plateau le général de Lartigue, et il ne lui dissimula point ses appréhensions sur le sort qui lui paraissait attendre une troupe de cavalerie lancée dans ces conditions; puis, sur l'appel fait à la solidarité des armes, il se décida.

Il ne se décida que trop, ou plutôt sans doute sa décision fut-elle influencée par l'état d'esprit dans lequel il voyait ses cavaliers. Le canon tonnait en face d'eux depuis plusieurs heures, et les coups longs de l'artillerie ennemie ne les avaient pas toujours épargnés. L'ardeur guerrière, l'honneur des armes, le renom du régiment, la confiance en soi et en son cheval, toutes ces voix parlaient haut à ces braves : leurs escadrons s'élancèrent à la charge, les lanciers sans ordres — tout comme à Waterloo la cavalerie de la Garde impériale à la suite des cuirassiers!

Le 8e cuirassiers part en tête, avec le général de brigade, en colonne par escadron, et gravit le plateau où il prend le galop; les balles lui arrivent des environs de la ferme du Lausberg, les obus du mamelon de Gunstett, trouant et éclaircissant ses rangs, mais ne l'arrêtant point; il fond sur deux compagnies du 32e prussien, en train de se reformer à la sortie nord de Morsbronn, il essuie leur feu, et aussi celui de huit autres compagnies (du 32e et du 94e) cachées par les vignes et par les vergers, près de la sortie sud-ouest; il sabre ou renverse ce qui n'a pu s'abriter; il est fusillé par les fantassins réfugiés dans les maisons, dans les ruelles et dans les haies, fusillé encore, au delà, par les compagnies de gauche de l'attaque de front et par

Digitized by Google

ce qui, de la colonne de Schkopp, n'était point encore entré dans le village. Les survivants achèvent leur charge au loin dans la plaine.

Le 8e cuirassiers avait eu, dans une certaine mesure, le bénéfice de la surprise. Les escadrons du 9e et ceux du 6e lanciers, venant en second, ne peuvent en profiter. Ils ont du moins le temps de se déployer et la satisfaction d'écraser, non sans en recevoir des balles, la compagnie de pionniers de la 22e division prussienne. L'infanterie voisine intervient par son feu, et rejette vers l'ouest une partie de la charge; la majeure partie des cuirassiers et des lanciers s'engouffre dans la rue en pente qui est le grand axe de Morsbronn.

L'ennemi avait, cette fois, eu le temps de préparer sa défense, en garnissant de tireurs les clôtures, les fenêtres et les toits, et aussi celui de disposer la souricière. Les cavaliers entrés dans Morsbronn en trouvèrent l'issue inférieure barricadée; quelques charrettes poussées à propos fermèrent vivement les autres.

C'en était fait : en peu d'instants, ces neuf beaux escadrons furent perdus pour l'armée française, sinon massacrés jusqu'au dernier homme, comme on eût pu le croire au premier moment. Le 9e cuirassiers fut plus maltraité que le 8e; les lanciers du 6e éprouvèrent des pertes proportionnellement supérieures, peut-être parce qu'ils n'avaient point de cuirasses (1).

(1) Les trompettes de cuirassiers ont, dans les charges meurtrières de cette journée, conquis la cuirasse, qu'ils ne portaient point jusque-là. Ceux qui échappèrent revinrent presque tous avec des cuirasses ramassées sur le terrain, et

Digitized by Google

Les cavaliers qui ne furent ni tués ni pris — blessés, démontés, assommés de leur chute ou bien de coups de crosse — s'échappèrent les uns par le sud, vers Haguenau, les autres, par un détour, vers les lignes françaises; encore leur retraite fut-elle compromise par l'intervention, peu vigoureuse d'ailleurs, des escadrons du 13e hussards en marche dans le même sens, à l'ouest de Morsbronn. Enfin, quelques-uns de ceux dont les chevaux étaient tombés sur le plateau ramassèrent des fusils et des gibernes, et combattirent à pied avec les plus proches fractions de la division Lartigue.

Partie d'enthousiasme, avec une bravoure que n'éclairait pas la connaissance du terrain, cette tragique chevauchée ne pouvait rétablir la fortune des armes. Sur ce seul point même, important à la vérité, du champ de bataille, elle retarda d'un quart d'heure peut-être, certainement de moins d'une demi-heure, le déploiement de la colonne de Schkopp, et elle fut à peu près sans action sur l'attaque principale partie de Gunstett. Elle permit toutefois au bataillon de droite du 56e de se dégager; elle encouragea surtout les troupes françaises d'infanterie, qui la virent passer superbe en ses premières foulées, et qui ne purent, en raison de la forme du terrain, se rendre compte de son désastre, au revers des pentes et dans les rues de Morsbronn.

---

on les leur laissa. Ce fait est rapporté par un officier supérieur ayant chargé aux environs d'Elsasshausen, avec la division Bonnemains.

Digitized by Google

Le général de Lartigue saisit cet instant pour tenter encore un retour offensif : engageant sa dernière et bien faible réserve — deux compagnies du 3e zouaves — il obtient de ses troupes exténuées un dernier effort, et rejette, pour un moment, l'assaillant au pied du plateau. L'artillerie de Gunstett a encore une fois raison de l'élan de notre infanterie; quatre nouveaux bataillons franchissent la Sauer, et la droite française est définitivement rompue, rejetée vers l'Eberbach ou dans le Niederwald.

Les bataillons nouveaux venus de Gunstett, d'une part, la colonne de Schkopp, de l'autre, ne lui laissent ni trêve ni répit. La retraite est vaillamment soutenue par deux bataillons un peu moins éprouvés que les autres : les 1er et 3e du 56e de ligne.

Devant une nouvelle attaque débordante par le ravin d'Eberbach, force est d'abandonner le village de ce nom et de rétrograder jusqu'à Schirlenhof, ensuite même, sur Reichshoffen...

Le 2e bataillon du 56e, forcé sur la lisière nord du Niederwald, se retira dans le petit bois voisin d'Elsasshausen (Neugeisweiler), avec une faible partie seulement du 3e zouaves. L'autre et plus grande partie de ce beau régiment demeura malheureusement dans la forêt, pour y périr en soutenant une lutte désespérée contre des troupes fraîches arrivant par Spachbach comme par Gunstett, et suivies, maintenant que les choses allaient mieux pour eux, des débandés appartenant aux unités rompues dans les luttes précédentes (1).

(1) En traversant le Niederwald, ces forces n'en purent cependant fouiller tous les couverts. Quelques centaines de

Digitized by Google

Un corps d'armée entier avait mis trois heures à avoir raison d'une division incomplète.

***

Vers 1 heure, le Prince royal parut, suivi de son état-major, sur les hauteurs de Dieffenbach.

On a, depuis, élevé en ce lieu une statue équestre au personnage considérable que fut Frédéric III; son rôle dans la journée du 6 août 1870 ne comportait pas, à lui seul, ce colossal monument. Son commandement consista surtout à laisser exécuter des opérations contraires à ses ordres, ou du moins à ses instructions.

Au moment de son arrivée à portée de canon — non, hélas! à la portée de notre canon — des positions françaises, la situation ne se présentait pas comme brillante : le centre avait, en somme, échoué. Les forces lancées sur la rive droite de la Sauer s'étaient heurtées à la plus énergique résistance, et elles avaient été vivement rejetées, à la seule exception des six compagnies réfugiées dans les talus de

---

défenseurs en sortirent dans l'après-midi, essayant de se faire jour vers Haguenau, d'où ils étaient venus la veille; épuisés, manquant de cartouches, ils tombèrent pour la plupart aux mains de la cavalerie wurtembergeoise, qui partait pour la poursuite. D'autres, des zouaves, attendirent la nuit, et, débouchant sur des bivouacs prussiens, ils y causèrent une alarme qui ne leur fut point pardonnée : ceux-là furent massacrés jusqu'au dernier.

Du 3e zouaves, il revint tout juste 21 officiers et 425 sous-officiers et soldats; un capitaine commandait ces débris.

Digitized by Google

la route de Haguenau, au débouché du Regersgraben, et des troupes abritées dans Wœrth, occupé sans combat. On ignorait à plus forte raison ce qui se passait, ce qui allait se passer dans la partie sud du champ de bataille. Si l'avantage des armes allemandes commençait à s'y prononcer, c'était à l'insu du commandement en chef, et, on ne saurait trop le redire, à la suite des heureuses dispositions prises par le général de Bose, sous sa responsabilité, et à l'initiative insubordonnée du général de Schkopp.

Le Prince ne fut naturellement pour rien dans la suite des succès obtenus par ceux-ci. Il attendait même au centre la 21e division (du XIe corps), bien mieux occupée ailleurs. Tout ce qu'il fit fut de céder, sans enthousiasme, aux pressantes instances du général de Kirchbach, en lui prescrivant, non pas de reprendre immédiatement l'offensive, mais au contraire de la différer pour attendre cette division, pour laisser aussi — ceci était mieux avisé — au Ier corps bavarois et au corps mixte de Werder, encore éloignés, le temps de se rapprocher.

Sans avoir la complète connaissance de ce qui se passait à sa gauche, le général de Kirchbach se rendit compte que l'adversaire faiblissait de ce côté : il résolut de l'attaquer lui-même de front, aussitôt après que le général von der Tann lui eut annoncé que son corps d'armée (Ier bavarois) allait franchir bientôt la Sauer en amont de Wœrth.

La 10e division, moins ses détachements de Spachbach et de Gunstett, était à Wœrth; le général de Kirchbach y appela la moitié de la 9e division (19e bri-

Digitized by Google

gade) et dirigea l'autre moitié (18e brigade) sur Spachbach.

Celle-ci (7e grenadiers et 47e) passe la Sauer à gué, en amont de Spachbach, non sans perdre des hommes entraînés par le courant (1) ; elle commence par envoyer des balles aux six compagnies qui s'étaient maintenues au bas du Regersgraben ; reconnaissant sa méprise, elle les rallie, les fait sortir de leur cachette, et monter à l'assaut du Calvaire avec deux bataillons du 47e, tandis que se rapproche le reste de la brigade.

Le 1er bataillon du 2e zouaves, le bataillon du 21e de ligne, et deux compagnies du 8e bataillon de chasseurs à pied culbutent le tout à la baïonnette ; cette fois, c'est le 50e qui fuit et qui entraîne le 47e dans l'abri dont il a, trois heures durant, apprécié la protection. Des fractions du 2e zouaves forcent pour un instant l'entrée sud de Wœrth et d'autres passent la Sauer en aval, pour renouveler une tentative, plus héroïque que sensée, sur les batteries du Ve corps.

L'audace ne l'emporte pas indéfiniment sur le

---

(1) D'après le major Mohr (*Die Schlacht bei Wœrth*, p. 45), 37 hommes du 7e grenadiers et 75 du 47e périrent noyés.

Le même auteur fait remarquer (p. 15) que les pertes dues à cette cause, et s'élevant à « plusieurs centaines de braves soldats », auraient été évitées, que le passage de la Sauer aurait été grandement facilité aux corps prussiens, si leurs avant-postes avaient pris le soin de lever les écluses du moulin d'aval (la Brückmühle).

La préoccupation de ces avant-postes ne pouvait être que tout opposée. A moins d'instructions spéciales conçues en vue d'une offensive immédiate — telle que ne la prévoyait nullement le commandement de la IIIe armée, — détruire ou diminuer un obstacle en avant du front eût été, de leur part, une faute contre les principes même du service de sûreté.

Digitized by Google

nombre, sur le nombre surtout des canons et des fusils. Le 7e grenadiers soutient les 47e et 50e, et rétablit le combat. Les Allemands remontent, derrière les zouaves, les pentes du Calvaire, en force, mais dans une croissante confusion, où achèvent de se perdre les unités tactiques jusque-là en ordre. En tête, marchent les officiers et les plus déterminés des soldats; derrière, une foule qui avance ou recule au gré de ses impressions, et tire au besoin dans le dos des camarades, de l'abri vaguement protecteur d'un buisson ou d'un pommier.

Des officiers énergiques et avisés, renonçant à l'impossible, c'est-à-dire à reconstituer l'ordre normal, groupent de-ci, de-là, la force d'un peloton ou d'une compagnie. Le général de Sandrart, commandant la 9e division, intervient personnellement et réussit à former un bataillon d'attaque comprenant des éléments empruntés au Ve et au XIe corps.

Tout ce monde, en désordre ou dans un ordre relatif, cerne étroitement le Calvaire, sans le tenir encore.

Cette lutte opiniâtre a son pendant devant Wœrth, d'où débouche péniblement la 17e brigade. L'autre demi-régiment du 2e zouaves se précipite en avant, chassant devant lui deux bataillons du 58e prussien, et pénètre avec eux dans Wœrth, par l'ouest, sans pouvoir non plus s'y maintenir. Sept bataillons (du 6e grenadiers, du 46e et du 58e) reconduisent cette furieuse contre-attaque, gagnent à leur tour du terrain autour du Calvaire (2h 1/2), et finissent par s'y établir.

Digitized by Google

Le colonel von der Esch en personne lançait en même temps dans la direction de Frœschwiller, par le grand ravin, un bataillon du 46e. Notre 48e fut rejeté dans le bois de Frœschwiller, sans toutefois que l'assaillant pût y pénétrer.

Ces trois attaques, ou poursuites de contre-attaques, entamaient sérieusement le centre français (1).

De sa personne, le Maréchal s'était porté, dès le commencement de l'action, fort en avant, à 500 mètres tout au plus de Wœrth ; puis il alla se rendre compte, à son aile gauche, la plus exposée à ses yeux, de l'attaque des Bavarois; ceux-ci une fois repoussés, et le combat reprenant sur le front, il revint à son poste primitif (2). Il dut, vers 2h 1/2, reculer jusqu'à Elsasshausen, quitte à mettre, un peu après, l'épée à la main, comme à Malakoff, pour enlever les troupes et les porter à l'attaque.

Ce fut lui qui mit en mouvement le 3e de ligne (de

(1) Le général Langlois a qualifié de « combat d'usure » cette série d'efforts dirigés contre notre centre. Tel fut effectivement, et ceci de part et d'autre, le résultat tactique. L'allure entreprenante du général de Kirchbach et de son chef d'état-major ne permet cependant guère de croire que leur pensée se bornât à user les forces adverses, au risque de compromettre gravement aussi les leurs, en engageant à fond le Ve corps d'armée. Les Français non plus ne pouvaient prendre ces entreprises, renouvelées avec acharnement, pour de « fausses attaques », et le Maréchal ne les considérait point à ce moment comme telles, bien qu'il les ait ainsi appréciées dans son rapport du 7 août, daté de Saverne et adressé à l'Empereur.

(2) Près d'un beau noyer, maintenant entouré d'une grille, et avoisiné par le *Siegesdenkmal* de la IIIe armée.

Digitized by Google

la division Conseil-Dumesnil) pour chasser du Calvaire l'ennemi qui venait de s'en emparer.

Le colonel Champion s'avance, drapeau déployé, devant son régiment; il réussit un instant dans sa mission, et se fait tuer au moment où l'élan de ses soldats se brise, au delà du plateau, sous les feux rapides des Prussiens; le 3e de ligne, violemment ramené, est recueilli par le 17e bataillon de chasseurs et par un bataillon du 47e.

A l'autre brigade à marcher! Au nord d'Elsasshausen, le général Maire s'ébranle avec les quatre bataillons qui lui restent (des 47e et 99e); il fait battre la charge et descend vers Wœrth, repoussant l'ennemi dans les vergers, lui disputant même les premières maisons; il est blessé à mort, le colonel du 47e est tué. Accablée de feux d'artillerie et de mousqueterie, la contre-attaque est rompue et se retire vers Frœschwiller, pêle-mêle avec les 2e et 3e bataillons du 2e zouaves et un bataillon du 36e (de la division Raoult), tout en continuant à disputer le terrain.

Du 36e, il reste deux bataillons (1er et 2e); le général Raoult les lance encore en avant, au secours des fractions en retraite : le colonel Krien est tué aussi; ses troupes ne peuvent, elles non plus, résister à l'effroyable fusillade qui les accueille.

Le Maréchal se sait maintenant aux prises avec toute une armée, mais il compte sur la division Guyot de Lespart, dont Failly lui a annoncé l'envoi, il espère toujours qu'elle arrivera à temps pour rétablir le combat. Tandis que, cherchant à se rendre compte

Digitized by Google

de la marche du renfort attendu, il consulte anxieusement la carte avec son chef d'état-major, le général Colson, celui-ci tombe mortellement frappé.

Un autre officier le supplée et part, l'instant d'après, pour réclamer du général Ducrot le concours de sa première brigade (18e et 96e de ligne), non encore engagée, et demeurée en réserve près de Frœschwiller. Le général Wolf l'amène au plus vite, il la devance pour venir prendre les ordres du maréchal.

Le 96e marche, dans un ordre superbe, vers le sud d'Elsasshausen, et obtient un premier succès qui le porte aux lisières du Niederwald; un violent feu de flanc le fait reculer, son colonel est grièvement blessé; le petit bois (Neugeisweiler), jusqu'alors en notre pouvoir, est perdu.

Le régiment s'est heurté au général de Schkopp, arrivant avec *son* 94e, au travers du Niederwald, à point pour retrouver et secourir l'autre régiment de sa brigade, *son* 83e, venu de Gunstett, et assez maltraité!

A la gauche (nord) d'Elsasshausen, le 18e de ligne, guidé par le général Wolf, descend vers Wœrth, mais n'y parvient point : l'ennemi cède d'abord, puis se ressaisit, et la puissance de son feu arrête aussi ce régiment.

L'artillerie allemande est dorénavant libre de déboucher de Wœrth : sept batteries du Ve corps quittent à cet effet leur emplacement primitif. La hauteur de Gunstett est aussi en partie dégarnie, et cinq batteries du XIe corps, engagées sur la route de Haguenau à Wœrth, attendent, à l'abri du Niederwald, le moment de se mettre en position au Calvaire.

Digitized by Google

Dès que le final insuccès des contre-attaques françaises le leur permet, elles s'y portent. La situation devient alors intenable aux défenseurs d'Elsasshausen, attaqués de front par les troupes des Ve et XIe corps venues de Wœrth et de Spachbach, et de flanc par les forces entraînées par le général de Schkopp.

Les batteries à cheval de la division Bonnemains, en action à l'ouest d'Elsasshausen, essaient de mitrailler les assaillants aux lisières d'où ils débouchent. Les mitrailleuses tirent leur dernière salve à 50 pas; elles ne peuvent être attelées, quatre tombent aux mains de l'ennemi.

Le Maréchal appelle alors lui-même les cuirassiers (brigade Girard) et les fait charger, le 1er par le nord d'Elsasshausen, le 4e par le sud; le général Wolf, commandant la brigade d'infanterie envoyée par la 1re division, galope à leur tête; les 2e et 3e (brigade de Bauer) partent ensuite, à la gauche du 1er, se dirigeant, comme lui, vers l'est, à la rencontre des 18e et 19e brigades prussiennes. Ils ne parviennent, ni les uns ni les autres, à en rompre les fractions à rangs serrés, parce qu'ils ne peuvent les joindre; les tirailleurs ennemis, préservés du choc redoutable par les arbres, les haies et les fossés, font un feu d'enfer : « Le crépitement des balles sur les cuirasses s'entendait comme le choc de la grêle sur les vitres », dit l'historique du 4e cuirassiers. La brigade de Bauer, chargeant après l'autre, est massacrée par l'artillerie du Calvaire qui l'a vue venir à temps pour charger ses pièces à mitraille.

Les vignes, avec leurs hauts échalas, les houblon-

Digitized by Google

nières, avec leurs perches et leurs fils de fer, opposent des obstacles pires que les vergers au milieu desquels on a pris le galop, des défenses qu'il n'est pas au pouvoir de la cavalerie de forcer. Quelques corps à corps tout au plus sur les bordures, quelques coups de pointe à donner et quelques coups de baïonnette à recevoir, il n'en est pas assez au gré de ces braves. Les escadrons roulent et déferlent dans les espaces libres, à la recherche d'un adversaire ou d'une issue. Ils renouvellent leurs charges : « Nous allons mieux faire », répond au Maréchal le colonel Billet, du 4e, en reprenant les traces du 1er : en arrivant sur l'ennemi à la tête de son régiment, il roule dans un fossé parmi les fantassins du 58e prussien, qui le font prisonnier.

Ce sacrifice, aussi héroïque, plus réfléchi que celui qui s'était, deux heures plus tôt, accompli à Morsbronn, a retardé l'assaillant, il ne l'a pas arrêté.

Le Maréchal appelle la réserve générale d'artillerie, demeurée auprès de Frœschwiller. Les huit batteries prennent position, deux face au Niederwald à côté des batteries de la division Bonnemains, et six face à Wœrth. Les premières tirent quelques gargousses : les tirailleurs ennemis, tout proches, se ruent sur les pièces et en prennent onze. Le colonel de Vassart, commandant cette artillerie, est blessé grièvement. Sur les autres pièces, sept sont abandonnées faute de chevaux pour les atteler. Le bataillon d'attaque formé par le général de Sandrart s'en empare. Les divers régiments représentés dans cette troupe bigarrée se les disputent ardemment : chacun veut en

Digitized by Google

avoir conquis au moins une et la marquer de son numéro. Aucun ne les aura, pour le moment du moins!

Le 1er tirailleurs, placé derrière la crête, pour soutenir l'artillerie, se porte en avant, ses trois bataillons en ligne déployée. Les turcos ont laissé 700 des leurs sur le champ de bataille de Wissembourg : ils n'y ont rien perdu de leur sauvage ardeur. Baïonnette basse, à 1.500 qu'ils restent, ils se jettent sur les pièces et les reprennent. Les 12.000 ennemis qui sont devant eux sont pris d'épouvante, aux cris et aux gestes de ces furieux combattants; ils croient trouver un refuge dans le petit bois; les turcos y pénètrent à leur tour, mais un feu meurtrier, partant du Niederwald, les accueille quand ils débouchent; de Schkopp, avec son 94e, les fusille en flanc, les batteries du Calvaire les mitraillent.

Il faut rompre, et la retraite est plus sanglante que l'attaque : 800 tirailleurs sont tombés au champ d'honneur.

Interea, dum hæc geruntur, entre temps, Elsasshausen est tombé aux mains de l'ennemi (1) : la bataille est dès lors perdue.

***

(1) La relation officielle allemande place le fait *avant* la charge de la division Bonnemains, le général Bonnal *après*, sur des motifs de raison (*Frœschwiller*, p. 375).

La publication ultérieure de relations empruntées à des rapports rédigés et à des carnets de campagne tenus par des officiers prussiens ayant pris part à l'action semble donner raison sur ce point, sans l'embellir par ailleurs, à la relation officielle (Commandant GRANGE, *op. cit.*).

La vérité semble être que cette fournaise mal éteinte —

Digitized by Google

L'effort, et aussi, il faut le dire, l'honneur de la journée ont été jusqu'ici pour les deux corps prussiens.

Le IIe corps bavarois a, le matin, éprouvé devant Frœschwiller un échec sérieux. Une autre tentative dirigée, vers midi, sur Neehwiller, par son 10e bataillon de chasseurs, n'a pas mieux réussi.

L'heure est venue pour les alliés de montrer ce qu'ils savent faire, ou, autrement dit, d'être mis à contribution.

Le général von der Tann avait, vers 1h 1/2, a-t-il été dit, pris langue avec le général de Kirchbach; il avait en même temps fait devancer le gros de son corps d'armée (Ier bavarois) par la brigade d'avant-

---

une seule maison d'Elsasshausen a échappé à l'incendie — fut évacuée, que la barricade qui barrait la rue principale fut abandonnée, en même temps que le hameau était débordé par l'ennemi; que les assaillants, en y pénétrant en désordre, cherchèrent avant tout à se désaltérer aux puits; qu'une seule compagnie, encore à peu près organisée (1re du 88e, XIe corps), constitua le noyau d'une défense improvisée, à laquelle l'énergie du capitaine fit participer, en les portant sur les lisières extérieures, les meilleurs d'entre les soldats débandés.

Cette garnison composite fit des feux violents :

1° Sur les cuirassiers français;

2° Sur les troupes prussiennes fuyant en désordre devant la contre-attaque des turcos;

3° Sur les turcos eux-mêmes;

4° Sur le 94e prussien se portant à l'attaque du hameau qu'il croyait repris par les Français.

A ce moment seulement, le général de Bose aurait fait faire, par un clairon du 82e, la sonnerie *das Ganze avancieren*, qui, répétée, porta en avant les masses désordonnées entourant la position.

Le général de Schkopp profita du répit pour reconstituer ses bataillons, conservés du reste dans un ordre relatif jusqu'à ce vaste hurrah.

Digitized by Google

garde (2e, général d'Orff), puis par toute l'artillerie de la 1re division. Presque aussitôt ces quatre batteries prolongeaient à droite la ligne de celles du Ve corps, et ouvraient le feu sur le bois de Frœschwiller, où s'étaient, les unes après les autres, réfugiées des fractions appartenant à plusieurs régiments, et même à plusieurs divisions (36e, 48e et 78e de ligne); le 2e tirailleurs y était seul à sa place de bataille, mais tous ensemble tenaient bon. Ils furent aussi, peu après, renforcés par le 13e bataillon de chasseurs à pied et par quatre compagnies du 8e.

La brigade d'Orff traverse la Sauer à la hauteur de Gœrsdorf, sur plusieurs passerelles établies sous les balles; elle appuie à droite, ne laissant sur son front que deux bataillons embusqués dans le lit du ruisseau de Soultzbach; le gros tente, sans y réussir, de forcer le passage en amont, au Vieux-Moulin.

Suivant de près, la 1re brigade (général Dietl) se porte au sud de Langensoultzbach, poussant en quelque sorte devant elle l'une des moitiés de la brigade d'Orff.

Les 1er et 2e bataillons du 1er zouaves, appuyés des 1er et 2e du 36e — ceux qui ont, tout à l'heure, mené une attaque sur Wœrth — se jettent, aux sons entraînants de la *Marche des Zouaves*, dans le bois de Langensoultzbach et en chassent l'ennemi; il est coupé court à un commencement de succès pour nous, et de panique chez les Bavarois, par l'ordre de rentrer envoyé (3h 1/2) aux zouaves par le général Ducrot, sur les mauvaises nouvelles reçues du centre : ils vont recevoir une autre et plus pénible tâche!

Digitized by Google

Les Bavarois ne se décidant point à avancer, le colonel Eyl, du 59e (régiment posnanien), intervient avec deux bataillons qu'il amène de Gœrsdorf. Prussiens malgré eux, les Polonais entraînent cependant les alliés qui hésitent, mal remis encore de leurs fâcheuses impressions de 1866.

Le colonel Suzzoni, du 2e tirailleurs, tient tête avec son régiment, et dirige les autres fractions ralliées à son commandement. Une barricade improvisée avec des havre sacs et renforcée de terre ramenée, à défaut d'outils, au moyen de couvercles de marmites, abrite les tireurs qui enfilent le chemin de crête. L'attaque est rejetée dans le ruisseau : notre poursuite est arrêtée par les feux qui partent de ses berges. Elle revient, elle est rejetée de même, et cela jusqu'à cinq ou six fois de suite.

Les cartouches se font rares; en vain, en a-t-on, à plusieurs reprises, demandé de l'arrière. Le colonel Suzzoni est tué (4h 1/2), mais les défenseurs ne cèdent point... Complètement enveloppés quelques instants après, ils périrent en grand nombre (1) comme, à l'autre extrémité du champ de bataille, les zouaves demeurés dans le Niederwald.

Au sud, d'autres alliés allaient entrer en ligne.

---

(1) Le 2e tirailleurs perdit 70 officiers sur 76, et 1.860 hommes sur 2.200. Ses débris furent ramenés à Saverne par un capitaine, à l'exception de 2 officiers et 25 hommes qui se réfugièrent à Bitche, et de 3 officiers et 175 hommes qui gagnèrent Strasbourg. C'est là aussi que le drapeau fut porté par un sergent, à travers l'armée ennemie.

Le 13e bataillon de chasseurs à pied perdit 700 hommes sur 930.

Digitized by Google

La 2e brigade wurtembergeoise arrivait de la plaine du Rhin, fatiguée sans doute de sa longue marche, mais intacte et en ordre. Dirigée, aux termes des ordres reçus, de Gunstett sur Reichshoffen, elle avait dévié vers Elsasshausen, où le canon et la fusillade faisaient rage tandis qu'elle passait la Sauer: elle y parvint au moment où le XIe corps venait définitivement de s'en emparer, juste à temps donc pour donner, malgré la violence du feu, une impulsion nouvelle aux masses confuses qui constituaient la ligne de combat.

Cette fois, c'est bien la fin!

Quinze batteries des Ve et XIe corps au sud, près d'Elsasshausen, onze batteries du Ve corps et du Ier corps bavarois sur la rive gauche de la Sauer, concentrent leurs feux sur Frœschwiller. Le village est cerné de trois côtés : par les Bavarois au nord, par les Prussiens et les Wurtembergeois à l'est et au sud. Pour la défense, il n'y a plus que des débris de régiments, autour d'un petit noyau constitué par la compagnie du génie (1) de la 3e division. Les sapeurs se postent derrière les créneaux qu'ils ont percés, ils défendent les obstacles qu'ils ont élevés aux issues du village. Le colonel Bréger, du 18e, est là avec un petit groupe de son régiment. Le général Raoult se porte, à cheval, sur la ligne extérieure de la défense : il tombe mortellement blessé et refuse de se laisser emporter.

Le 3e bataillon de chasseurs wurtembergeois a

(1) Commandée par le capitaine Lanty, actuellement général de division en retraite.

Digitized by Google

l'honneur d'entrer le premier dans ce dernier réduit. Le Maréchal venait à peine d'en sortir.

***

Dès avant le premier coup de canon de la journée, le général Ducrot, mieux au fait que d'autres des forces militaires allemandes, avait douté du succès. L'événement ne lui donnait que trop raison. Confiant dans son énergie, le Maréchal le chargea de soutenir la retraite, mettant en outre à ses ordres ce qui restait disponible de la division Pellé, c'est-à-dire les quatre bataillons de la brigade de Montmarie (deux du 50e et deux du 74e de ligne) et l'artillerie de cette division.

Ces quatre bataillons prononcèrent vers Frœschwiller un retour offensif qui ne put aboutir; ils furent alors envoyés, en échelon de repli, à la lisière est du Gross-Wald, que traversaient déjà confusément des fractions débandées.

La brigade de Houlbec (1re division) reçut la mission de contenir l'ennemi. Le 3e bataillon du 1er zouaves, avec les deux bataillons du 45e, sont portés vers le sud, contre les lignes épaisses qui débouchent des environs d'Elsasshausen, et progressent, appuyés par de l'artillerie, en faisant des feux violents. Le 45e ne réussit pas à se déployer sous la rafale. Les zouaves protègent sa retraite et tiennent là un certain temps, puis ils reculent sans cesser de combattre; les 2e et 3e bataillons du régiment les recueillent, et se replient ensuite par échelons, « dans un ordre admi-

Digitized by Google

rable, dit l'historique du 1er zouaves, les bataillons marchant en bataille, alignés successivement aux arrêts par leurs adjudants-majors, sous une grêle de balles et d'obus ».

Le Maréchal les encourage : « 1er zouaves, leur dit-il, je n'ai plus que vous en état de résister, mais je sais que je puis compter sur vous. »

Contre le Gross-Wald viennent buter des fuyards qui ne trouvent point de place sur la route, encombrée de voitures. Le 2e lanciers se retrouve là, essuyant inutilement le feu : son colonel est tué au moment de commander la charge. Des cuirassiers de la division Bonnemains, arrivant à toute allure, portent le désordre dans les rangs de la brigade légère (3e hussards et 11e chasseurs), encore intacte ou à peu près, et attendant des instructions qui n'arrivent pas.

L'artillerie est en batterie en avant du Gross-Wald; décimée comme les zouaves, elle leur demande des auxiliaires pour pouvoir continuer son feu. Alertes et dévoués, ils accourent en nombre, et servent les pièces (1) jusqu'au dernier moment, quitte à sauter lestement au bois au moment où l'ennemi arrive dessus. Escortées par les zouaves, les batteries de la 2e division et les mitrailleuses de la 1re se retirent les dernières du champ de bataille.

Le général Ducrot ne tient point sa tâche pour terminée. Ni la clairvoyance, ni la détermination, ni la valeur personnelle ne lui font défaut en ces

(1) Une batterie de la 3e division avait été de même, dans la matinée, servie par des chasseurs à pied du 8e bataillon.

Digitized by Google

terribles circonstances. Il se porte avec quatre compagnies de zouaves (du 2e bataillon) vers l'éperon élevé (252) qui domine de près la route et l'entrée de Reichshoffen; il ne faut pas que l'ennemi s'y établisse. Tandis qu'à cheval, avec deux autres officiers généraux, il cherche à devancer celui-ci, des coups de fusil partent sous bois, à vingt-cinq pas de distance; ils n'ont pas porté, les généraux sont saufs, les zouaves ripostent. On sort du bois, et pendant un temps, la petite troupe empêche une batterie wurtembergeoise de prendre position; elle trouble ensuite son tir; elle refoule enfin de son feu l'approche de la cavalerie (1) et ne se retire qu'au moment d'être enveloppée.

En ordonnant la retraite, le Maréchal avait indiqué Saverne comme point de rassemblement. A l'entrée de Reichshoffen, il l'indiquait encore, tout en s'efforçant de sa personne de mettre un peu d'ordre dans la cohue apeurée que tendait à devenir l'armée en retraite. Un officier de son état-major demeura là après

---

(1) Une partie du 2e bataillon du 18e de ligne vint en aide aux zouaves et se retira ensuite, emportant le drapeau du régiment, vers le fort Lichtenberg, avec le général Ducrot.

Le détachement de poursuite dont il s'agit, venu par Gunstett et Eberbach, comprenait, outre une batterie, quatre escadrons tirés des 1er et 4e régiments wurtembergeois de cavalerie.

Sabrer cette cavalerie eût été une belle tâche pour la nôtre! Mais à ce moment, des trois régiments qui n'avaient pas donné, le 3e hussards se repliait en bon ordre, le 11e chasseurs s'égarait dans les rues de Reichshoffen, et le 2e lanciers se jetait dans le Falkensteinerbach; faute d'ordres et faute d'initiative, ils ne jouèrent aucun rôle utile.

Digitized by Google

lui, sous le canon, jusqu'à la dernière minute (1). Mais cet avis n'avait pu parvenir à tout le monde; d'où un flottement dans les éléments confondus qui auraient eu, plus que jamais en ce moment, besoin d'une direction certaine. Les rues et les ponts de Reichshoffen devenaient un barrage plus redoutable que la forêt du Gross-Wald !

Une partie des troupes chercha à en éviter le croissant encombrement en pénétrant, au sud du bourg et pour le contourner, dans le parc du comte de Leusse. Mais pour sortir de ce parc, il fallait franchir un bras profond du Falkensteinerbach. Les premiers y réussirent sans difficulté, sur les ponts d'agrément plus que de service qui y étaient disposés. Le malheur voulut que le général de Nansouty s'y présentât avec le 2e lanciers, et que, lui passé, les ponts s'effondrassent sous les premiers pelotons : ceux des cavaliers qui se lancèrent à l'eau se noyèrent en grand nombre avec leurs chevaux, et les pertes éprouvées là par le régiment dépassèrent de beaucoup celles de la journée ! Derrière eux, les fuyards s'entassaient chassés par les projectiles, et les rares fractions encore amenées en ordre se fondaient dans la foule. Les plus agiles franchissaient en sautant d'un cheval mort à l'autre. Plus heureux que Poniatowski, le général Ducrot traversa, à la nage de son cheval, cette moin-

(1) Cet officier, le capitaine de Vaulgrenant — depuis général de division et commandant de corps d'armée — essuya une décharge de mousquetons, et gagna ensuite de vitesse, grâce à son excellent cheval arabe, le peloton wurtembergeois qui lui donnait la chasse.

Digitized by Google

dre mais encore bien meurtrière Elster... Sur d'autres points, avec son activité et son dévouement professionnels, le génie construisait, sous le feu, des passerelles; elles sauvèrent de la mort ou de la captivité ceux qui purent les utiliser.

Au delà, beaucoup de fantassins et de cavaliers se dirigèrent, à travers champs, sur Oberbronn ou sur Zinswiller; l'artillerie et les voitures durent suivre la route de Niederbronn, canonnées encore et pourchassées par les Wurtembergeois venus du sud et menacées par les Bavarois venus de l'est. Aux approches de Niederbronn, le 16e bataillon de chasseurs à pied, détaché de la 2e division, ralentit de ses feux la poursuite; celle-ci est enfin arrêtée par la division Guyot de Lespart, arrivée tout à l'heure de Bitche, à point pour protéger l'écoulement de l'armée en déroute; son artillerie tire des hauteurs au sud de Niederbronn; là sont déployés les 17e, 27e et 68e de ligne, avec le 19e bataillon de chasseurs; le 30e de ligne est posté au nord-est.

Par une sorte de dérision, l'armée trouvait aussi à Niederbronn l'équipage de ponts destiné au 1er corps et depuis longtemps réclamé par le Maréchal!

La poursuite avait paru plus qu'incommode; elle n'avait été, en réalité, ni organisée, ni nombreuse, ni énergique : Bulow avait poussé plus fort au soir de Waterloo! Six escadrons et deux batteries de la division wurtembergeoise, et cinq escadrons prussiens, des Ve et XIe corps, firent seuls quelque besogne, en enlevant six pièces d'artillerie et le convoi de la 4e division, en outre des voitures et des pri-

Digitized by Google

sonniers. Les Bavarois partirent en musique, ils marchèrent sans se presser — *langsam, nur langsam voran* (1) — et atteignirent Reichshoffen d'abord, Niederbronn ensuite, après les autres, qui avaient eu une distance triple à parcourir; ils tirèrent toutefois quelques obus aux environs de Niederbronn, que leur 1er uhlans dépassa aussi de quelques kilomètres.

Quant à la 4e division de cavalerie allemande, elle ne partit pas, ou plutôt elle ne partit que le lendemain, et quelques coups de fusil essuyés à Steinbourg lui firent perdre le contact pour trois semaines...

Par ordre du Maréchal, la brigade Abbattucci, de la division Guyot de Lespart, repartit vers Philippsbourg, avec le 12e chasseurs à cheval et les batteries de 4, tandis que la brigade de Fontanges, de la même division, avec la batterie de mitrailleuses, se repliait par échelons, formant l'arrière-garde, vers Saverne.

La lune, près de son plein, éclairait ces hommes exténués, courageux encore, humiliés et déçus. Dans ces villages d'Alsace, les habitants secouraient au passage les soldats affamés, et ils pleuraient de les voir s'éloigner, sans mesurer encore l'étendue de leur propre malheur. A l'aube, les clochers se répétèrent l'un à l'autre le joyeux carillon du dimanche...

---

(1) *Langsam, nur langsam voran!*
Weil der bayrische Landwehrsmann
Nicht mehr nachkommen kann.
(Chanson de marche allemande.)

Digitized by Google

II

Les hommes tombés dans l'adversité ont coutume de demander une consolation à la connaissance des causes, prochaines ou éloignées, d'où sont résultés leurs malheurs. Ils se complaisent à rechercher, par une sorte d'examen de conscience, ce qu'ils ont eu le tort de faire, ou bien celui de négliger. Il les apaise de découvrir quelque circonstance fortuite qui leur serve d'excuse, sans penser toujours que, d'autre part, le hasard leur avait mis en mains des moyens de succès dont ils n'ont pas su tirer parti.

Si telle fut, retracée ici à grands traits, la bataille de Frœschwiller, de poignantes questions se posent à ceux qui la perdirent, je veux dire à nous tous, Français, quel que soit notre âge; c'est nous qui l'avons perdue, puisque les conséquences de la défaite continuent à peser sur notre patrie et sur nos destinées.

Pour résoudre de telles questions, on dispose, de nos jours, d'éléments d'information qui n'étaient, on ne doit pas le perdre de vue, nullement à la portée de ceux qui commandaient alors. L'histoire en mains, la carte sous les yeux, on lit, en quelque sorte, dans les deux jeux à la fois. La position des troupes des deux armées, les directives de leurs états-majors respectifs, la valeur comparative des renseignements, tout cela est connu. Les événements subséquents risquent de réagir sur l'appréciation. A peine d'être

Digitized by Google

injuste, ou tout au moins téméraire, on ne saurait partir de ces données pour censurer ceux qui, faute de les posséder, ont pu mal ou incomplètement apprécier la situation.

On ne doit pas oublier non plus que le Maréchal n'avait pas la qualité de général en chef, pas plus que, du reste, il ne disposait d'un état-major d'armée. Le commandement qui lui avait été donné, sous une restriction mal définie, au point de vue des opérations militaires seulement, du corps Félix Douay (7e) et, plus tard, du corps de Failly (5e), ne l'avait point soustrait à l'autorité de l'état-major général, auquel il demeurait subordonné, et duquel il devait exécuter les ordres.

***

Les forces françaises (1) se trouvaient encore, à très peu près, à la veille des hostilités, sur les emplacements qui leur avaient été assignés, par les ordres donnés les 15 et 23 juillet, en vue de la formation de l'armée du Rhin.

Les vingt-six divisions d'infanterie de celle-ci avaient été, la Garde impériale comprise, réparties en huit corps : trois d'entre eux, les 1er, 3e et 6e, comptaient quatre divisions; quatre autres, les 2e, 4e, 5e et 7e, trois, et la Garde deux seulement. L'une des divisions du 7e corps avait été, en vue du maintien de l'ordre

(1) 210.000 hommes à la date du 28 juillet.

Digitized by Google

à Lyon, arrêtée dans cette ville; le corps Canrobert (6e) était encore au camp de Châlons, et celui de la Garde tout entier à Metz et aux environs. Les dix-neuf divisions restantes avaient été échelonnées le long de la frontière franco-allemande, en une sorte de cordon, s'étendant d'Huningue sur le Rhin à Sierck sur la Moselle, à peu près comme s'il se fût agi de renforcer d'éléments militaires une ligne de douane, et de s'opposer par là aux incursions de quelque nouveau Mandrin. Ce cordon n'avait pas reçu, comme il eût été logique, l'appoint de la cavalerie de réserve, et celle-ci était demeurée en arrière, à Lunéville et à Pont-à-Mousson.

Si, à l'origine, cette disposition avait pu être motivée par la préoccupation politique d'assurer l'inviolabilité du territoire, et par la préoccupation militaire de couvrir la mobilisation, elle avait aussi une raison d'être plus profonde : le plan de campagne lui-même, jamais volontairement dévoilé, mais finalement découvert « dans un carton provenant de la maison de l'Empereur (1) ».

Ce plan, et surtout ses origines peu connues, méritent au moins une mention.

La France vivait, depuis Sadowa, sous la perpétuelle menace d'une guerre avec la Prusse. La question du Luxembourg avait failli la déchaîner en 1867. Si la conférence de Londres avait réussi à apaiser le conflit, il ne pouvait manquer d'en renaître un

(1) Documents actuellement déposés aux Archives de la guerre, d'après la *Perte de l'Alsace*, p. 65, du lieutenant-colonel Ernest PICARD.

Digitized by Google

autre. L'échéance, pour être inconnue, n'en était pas moins inéluctable, et chaque jour la rapprochait; chacun le sentait; mieux placé que d'autres pour s'en rendre compte, désireux aussi de réparer les fautes anciennes et d'assurer la sécurité de la France, l'Empereur chercha des alliances.

Il espéra en la reconnaissance de l'Italie, dont l'indépendance et l'unité étaient son œuvre; il compta aussi sur la rancune de l'Autriche humiliée en Bohême, et sur l'influence que cet empire pouvait avoir conservée sur les États de l'Allemagne du Sud. Les dispositions personnelles des deux souverains lui étaient favorables : ses ouvertures ne furent pas repoussées, et dès septembre 1869, des protestations d'amitié lui parvinrent de Florence et de Vienne, en des lettres qui lui laissaient entrevoir un peu plus dans un avenir prochain.

Il restait, pour donner à ces lettres une valeur effective, à les appuyer d'un traité en règle : l'établissement d'un accord relatif aux opérations militaires s'y rattachait étroitement.

« L'archiduc Albert d'Autriche, le vainqueur de Custozza, considéré alors comme un des premiers hommes de guerre de l'Europe, vint en France au mois de mars 1870, sous prétexte d'études, en réalité pour s'entretenir avec Napoléon III des questions diplomatiques et militaires qui intéressaient les deux pays (1). » Celles-ci concernaient aussi l'Italie, à laquelle la combinaison projetée réservait un rôle dans l'Allemagne du Sud.

---

(1) *La Perte de l'Alsace*, p. 57.

Digitized by Google

Pour préciser les vues échangées, l'Empereur envoya à Vienne l'un de ses aides de camp, le général Lebrun (1). Le départ de celui-ci fut précédé d'une conférence secrète, à laquelle prirent part le Maréchal Le Bœuf, les généraux Frossard et Jarras. La mission aboutit à une série d'entretiens entre l'archiduc Albert et le général Lebrun, entretiens qui eurent lieu dans les temps même où le comte de Bismarck commençait à machiner avec le maréchal Prim, par l'intermédiaire de son agent espagnol Salazar, la candidature au trône d'Espagne du prince de Hohenzollern.

Le 23 juin, le général Lebrun rendit compte à l'Empereur de sa mission. En outre de celles de l'archiduc, il avait reçu les assurances de l'Empereur François-Joseph en personne; mais il n'avait pu obtenir d'eux la promesse, essentielle cependant au point de vue militaire autant qu'au point de vue politique, d'une déclaration de guerre simultanée. Napoléon III fut grandement déçu. Il n'y avait donc rien de conclu, ni alliance proprement dite, ni convention militaire.

Le général rapportait toutefois un plan d'opérations accepté des deux parts. Les grandes lignes en étaient qu'une armée française occuperait les Prussiens sur la Sarre; qu'une autre armée, formée en Basse-Alsace et renforcée ensuite d'éléments venus de l'intérieur et d'Algérie, franchirait le Rhin à Maxau, à la hauteur de Carlsruhe, et se porterait sur Stuttgart; aux envi-

(1) Général de division, ayant fait sa carrière dans le corps d'état-major; premier aide-major général de l'armée du Rhin.

Digitized by Google

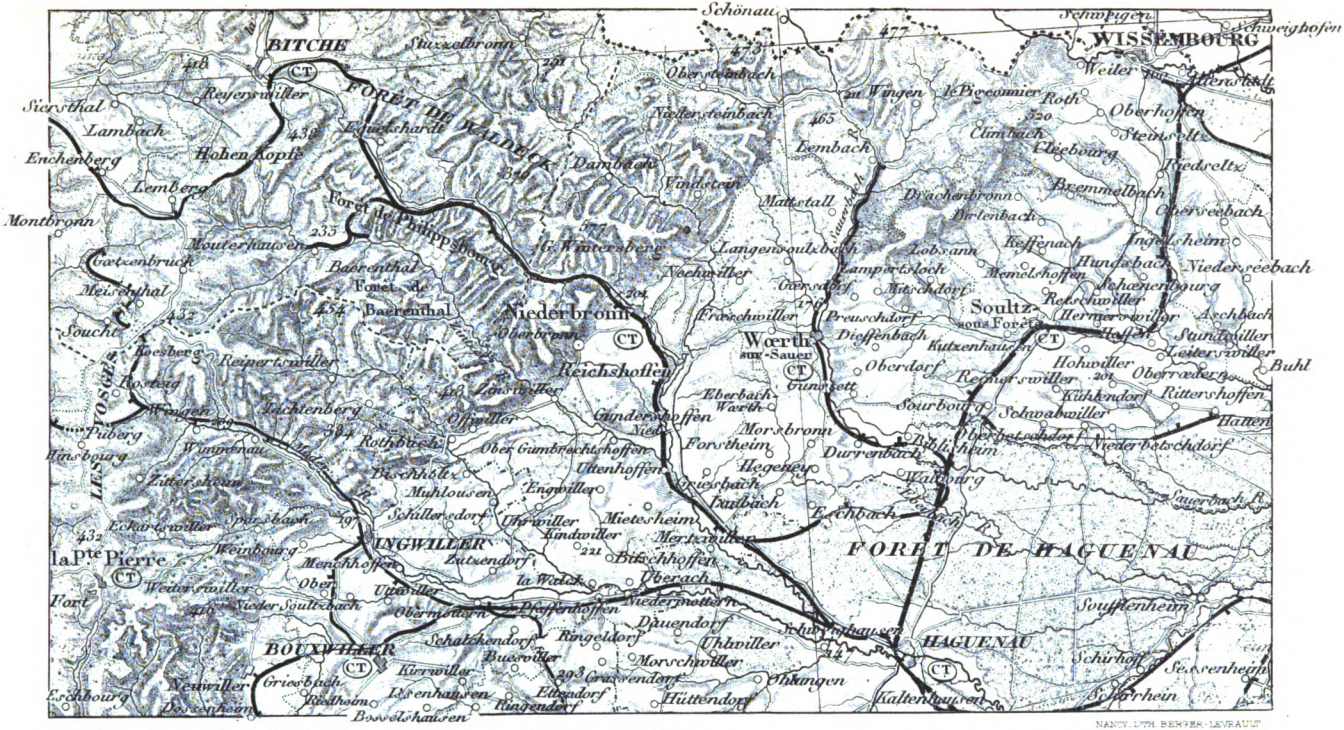
BITCHE
WISSEMBOURG
Schönau
Schweighofen
Weiler
Oberlembach
Niederlembach
Niedersteinbach
Lambach
Siersthal
Reyersviller
Enchenberg
Hohenkopf
Lemberg
Montbronn
Lembach
Climbach
Oberhoffen
Steinseltz
Riedseltz
Uhlebourg
Mattstall
Dimbach
Vindstein
Dirachenbronn
Birlenbach
Bremmelbach
Oberseebach
Ingolsheim
Niedersoebach
Hunsbach
Schoenenbourg
Retschwiller
Herrenschwiller
Aschbach
Sauncyviller
Leiterswiller
Buhl
Obersoebach
Ritterschoffen
Haguenau
Niederbronn
Reichshoffen
Wœrth
sur-Sauer
Soultz
sous Forêts
Hohwiller
Oberdorf
Kutzenhausen
Dieffenbach
Preuschdorf
Frœschwiller
Gunstett
Eberbach
Warth
Sourbourg
Schwabwiller
Durrenbach
Morsbronn
Forstheim
Hegeney
Utenhoffen
Gundershoffen
Oberbetschdorf
Niederbetschdorf
Walbourg
Sauerbach R.
Lobsann
Keffenach
Memelshoffen
Meschdorf
Gœrsdorf
Langensoulzbach
Neehwiller
Lampertsloch
Mouterhausen
Bærenthal
Meisenthal
Souche
Puberg
Hinsbourg
Wimmenau
Zittersheim
Rothbach
Offwiller
Lemberg
Reipertswiller
Roshaag
Wengen
Eschbourg
Dossenheim
Neuwiller
Griesbach
Rothalm
Bosselshausen
Ingwiller
Mulhausen
Schillersdorf
Uhrwiller
Mietesheim
Merkwiller
Lindwiller
Pfaffenhoffen
Ober Gumbrechtshoffen
Engwiller
Laubach
Eschbach
Sparsbach
Weinburg
Menchhoffen
Zutzendorf
Bischhoffen
Oberach
Niedermodern
Uttwiller
Obermodern
Schalkendorf
Ringeldorf
Duendorf
Uhlwiller
Buswiller
Morschwiller
Graswendorf
Ohlungen
Hüttendorf
Kaltenhausen
Schirhein
Schirhoff
Soufflenheim
Seessenheim
Bouxwiller
Kirrwiller
Ober Soultzbach
Nieder Soultzbach
Fort
la Pte Pierre
FORET DE HAGUENAU
HAGUENAU
Les VOSGES
Forêt de Philippsbourg
Forêt de Reichshoffen
Forêt de Dambach
Forêt de Bærenthal
Forêt de Soultz
Forêt de Haguenau
Forêt de Mouterhausen
Forêt de Meisenthal
Forêt de Souche
Forêt de Puberg
Forêt de Hinsbourg
Forêt de Zittersheim
Forêt de Wengen
Forêt de Lemberg
Forêt de Montbronn
Forêt de Siersthal
Forêt de Lambach
Forêt de Enchenberg
Forêt de Reyersviller
Forêt de Bitche
Forêt de Schweighofen
Forêt de Weiler
Forêt de Oberhoffen
Forêt de Steinseltz
Forêt de Riedseltz
Forêt de Uhlebourg
Forêt de Climbach
Forêt de Lembach
Forêt de Niedersteinbach
Forêt de Oberlembach
Forêt de Schönau
Forêt de Wissembourg
Forêt de Buhl
Forêt de Sauncyviller
Forêt de Leiterswiller
Forêt de Ritterschoffen
Forêt de Haguenau
Forêt de Soufflenheim
Forêt de Seessenheim
Forêt de Schirhein
Forêt de Schirhoff
Forêt de Kaltenhausen
Forêt de Hüttendorf
Forêt de Ohlungen
Forêt de Graswendorf
Forêt de Morschwiller
Forêt de Uhlwiller
Forêt de Duendorf
Forêt de Ringeldorf
Forêt de Schalkendorf
Forêt de Buswiller
Forêt de Kirrwiller
Forêt de Bouxwiller
Forêt de Griesbach
Forêt de Neuwiller
Forêt de Dossenheim
Forêt de Eschbourg
Forêt de Rothalm
Forêt de Bosselshausen
Forêt de Ober Soultzbach
Forêt de Nieder Soultzbach
Forêt de Fort
Forêt de la Pte Pierre
Forêt de Weiterswiller
Forêt de Ober
Forêt de Weinburg
Forêt de Sparsbach
Forêt de Eschwiller
Forêt de Menchhoffen
Forêt de Zutzendorf
Forêt de Schillersdorf
Forêt de Uhrwiller
Forêt de Mietesheim
Forêt de Merkwiller
Forêt de Lindwiller
Forêt de Bischhoffen
Forêt de Oberach
Forêt de Niedermodern
Forêt de Pfaffenhoffen
Forêt de Obermodern
Forêt de Uttwiller
Forêt de Mulhausen
Forêt de Ingwiller
Forêt de Engwiller
Forêt de Ober Gumbrechtshoffen
Forêt de Offwiller
Forêt de Rothbach
Forêt de Wimmenau
Forêt de Reipertswiller
Forêt de Roshaag
Forêt de Reichshoffen
Forêt de Gundershoffen
Forêt de Utenhoffen
Forêt de Forstheim
Forêt de Hegeney
Forêt de Morsbronn
Forêt de Durrenbach
Forêt de Walbourg
Forêt de Laubach
Forêt de Eschbach
Forêt de Sauerbach R.
Forêt de Oberbetschdorf
Forêt de Niederbetschdorf
Forêt de Schwabwiller
Forêt de Sourbourg
Forêt de Gunstett
Forêt de Eberbach
Forêt de Warth
Forêt de Frœschwiller
Forêt de Dieffenbach
Forêt de Preuschdorf
Forêt de Wœrth
Forêt de Oberdorf
Forêt de Kutzenhausen
Forêt de Hohwiller
Forêt de Reichshoffen
Forêt de Niederbronn
Forêt de Oberbronn
Forêt de Soultz
Forêt de Retschwiller
Forêt de Herrenschwiller
Forêt de Aschbach
Forêt de Hunsbach
Forêt de Schoenenbourg
Forêt de Niedersoebach
Forêt de Obersoebach
Forêt de Ingolsheim
Forêt de Keffenach
Forêt de Lobsann
Forêt de Memelshoffen
Forêt de Meschdorf
Forêt de Gœrsdorf
Forêt de Langensoulzbach
Forêt de Neehwiller
Forêt de Lampertsloch
Forêt de Birlenbach
Forêt de Dirachenbronn
Forêt de Bremmelbach
Forêt de Mattstall
Forêt de Vindstein
Forêt de Dimbach
Forêt de Hohenkopf
Forêt de Eguelshardt
Forêt de Philippsbourg
Forêt de Mouterhausen
Forêt de Bærenthal

Digitized by Google

rons de Nuremberg, elle ferait sa jonction avec l'armée autrichienne rassemblée en Bohême, et de là, on marcherait ensemble sur Berlin (1)...

A repasser cela en 1911, on croit rêver!

Tel quel, ce rêve fut à la base des dispositions arrêtées dès que, le 3 juillet, sur la soudaine annonce de la candidature Hohenzollern, la guerre devint menaçante, et appliquées dès que, le 13 juillet, par la falsification de la dépêche d'Ems, elle fut devenue inévitable. Les points de rassemblement, en particulier, furent, avec la plus scrupuleuse exactitude, fixés selon les indications tracées par l'archiduc Albert « pour bien tromper l'ennemi » (2). Lancé dans l'aventure, Napoléon III tablait quand même sur une alliance qui, pas plus que l'alliance italienne, ne devait se réaliser (3); nos premiers revers achevèrent de faire évanouir cette chimère.

Ce qui ne se réalisa pas non plus, ce fut la rapide mise sur le pied de guerre des troupes transportées,

(1) Au projet autrichien, l'Empereur ajouta celui d'une expédition navale dans la Baltique, avec la connivence espérée du Danemark; l'éventualité d'un débarquement français détermina effectivement l'état-major prussien à maintenir provisoirement dans l'Allemagne du Nord un corps d'armée placé sous le commandement du Grand-Duc de Mecklembourg.

(2) *La Perte de l'Alsace*, chap. II, *passim*.

(3) Le premier ministre, M. Émile Ollivier, éprouvait une « insurmontable aversion » pour l'alliance autrichienne; le ministre des affaires étrangères, le duc de Gramont, y croyait « dans une certaine mesure »; le grand quartier général y comptait avec l'Empereur.

A Vienne, son abandon, motivé surtout par l'attitude menaçante de la Russie, fut cruel au parti militaire, qui perdait ainsi l'occasion de la revanche désirée. Le ministère

Digitized by Google

promptement à la vérité, à la frontière, mais incomplètes et dépourvues de leur outillage de campagne. Aux unes il manquait leurs voitures, aux autres leur campement; les services ne réussissaient à rassembler ni leur matériel ni leurs approvisionnements, pas même leur personnel administratif; les ambulances, les équipages de pont n'arrivaient pas. Les magasins et les arsenaux étaient garnis, les corps et les services dans le dénuement.

Les réservistes, promenés d'une extrémité à l'autre du pays pour aller s'équiper à leurs dépôts respectifs, rejoignaient par petits paquets, quelquefois ivres et toujours affamés, souvent « sans bidon, sans gamelle, sans couverture, sans arme et même sans munitions (1) », presque toujours ignorants du fusil à tir rapide qu'ils allaient avoir à manier.

De là des retards, des déchets sur les effectifs, des désillusions, des mécontentements, des hésitations, des ordres et des contre-ordres, donnés quelquefois au hasard des circonstances et sous les impressions du moment. De là aussi le maintien de l'armée dans une disposition vicieuse, qui la rendait incapable d'entreprendre, sans des marches de flanc préalables,

---

de la guerre avait commencé des préparatifs et acheté un grand nombre de chevaux.

L'alliance italienne sombra — le 1er août seulement (mission du comte Vimercati) — sur la question romaine.

Le seul fidèle de nos amis fut le Sultan; il télégraphia à l'Empereur : « Je prie Votre Majesté de m'indiquer où je dois envoyer mon armée. »

(1) Le général de Montaudon, commandant la 1re division du 3e corps, cité par le lieutenant-colonel Ernest PICARD, *La Perte de l'Alsace*, p. 18.

Digitized by Google

une opération de quelque importance (1). De là enfin, probablement, la prolongation du commandement unique à un seul degré, qui, rationnellement, n'aurait dû être que provisoire, et ne faisait nullement partie, est-il besoin de le rappeler? du plan de l'archiduc Albert.

On ne saurait diriger, sur un théâtre étendu, des opérations d'ensemble, comme on fait évoluer un régiment sur le terrain d'exercices. Les transmissions exigent un espace de temps au cours duquel les circonstances se modifient. Les mouvements échappent à la vue, ceux de l'ennemi bien davantage. Les exécutants ne se voient pas non plus entre eux. Il est donc avant tout nécessaire qu'ils connaissent, en outre de leur mission spéciale, celle qui a été donnée à leurs voisins, de manière à pouvoir concerter leurs opérations, et à savoir où se trouver, pour s'aider, et au besoin se secourir réciproquement, en se tenant en communication. Il leur faut à cet effet une certaine liberté d'action. Le grand quartier général semble au contraire avoir laissé les commandants de corps d'armée — et spécialement le Maréchal de Mac-Mahon qui, au moment décisif, en groupait trois — dans l'ignorance de la situation générale, du but à atteindre et de leurs emplacements respectifs. Centralisé, jaloux, impénétrable — inabordable, dit le général L'Hérillier — l'état-major général,

(1) Pour l'attaque de Sarrebrück, si facilement exécutée dans la matinée du 2 août (ponctuellement selon l'un des articles du programme autrichien), on crut nécessaire de faire appuyer le 2e corps par des divisions empruntées aux corps voisins.

Digitized by Google

pour incapable qu'il fût de tout prévoir, n'en prétendait pas moins tout régler (1). Ce fut là une faute grave, qui vient à la décharge des généraux subordonnés.

***

La mission assignée au Maréchal était « de défendre la frontière d'Huningue à Lauterbourg et aux premières crêtes des Vosges », autrement dit l'Alsace tout entière, et ceci au moyen du 1er et du 7e corps, mis le jour même (24 juillet) à sa disposition.

C'était une mission de couverture, et non une directive d'opérations. Elle ne fut pas modifiée par la suite; mais, après un échange de vues avec le major général et avec l'Empereur, à Strasbourg et à Metz, les 30 et 31 juillet, le Maréchal donna des ordres pour « rapprocher le 1er corps de la frontière nord (2) » sans qu'il résulte ni de ces ordres, ni d'autre chose, que ces instructions annulassent la mission initiale : « le 1er corps avec quatre divisions gardait le nord de l'Alsace, le 7e corps avec ses deux divisions défendait

(1) D'après M. Émile Ollivier, cette allure jalouse et altière du commandement en chef aurait été le fait de Napoléon III en personne, et le major général aurait été le premier à en ressentir les effets. C'était l'imitation de la méthode habituelle à Napoléon Ier : « toute l'initiative et toute la décision, même dans les détails, réservées au commandant en chef; le chef d'état-major et les chefs de corps (*d'armée*) simples exécuteurs d'ordres ». (*La Guerre de 1870, le Commandement*, « Revue des Deux Mondes », 15 décembre 1910, p. 756.)

(2) *Les Prodromes de Frœschwiller*, par le lieutenant-colonel DE CUGNAC, p. 7.

Digitized by Google

la frontière sud... Les ordres donnés devaient amener les divisions, dans la soirée du 4 août, sur les emplacements suivants :

« *1er corps.* — Douay à Wissembourg, Ducrot à Lembach, Raoult à Reichshoffen, de Lartigue à Haguenau.

« *7e corps.* — Conseil-Dumesnil à Strasbourg, Liébert à Colmar et Belfort (1). »

Les mouvements prescrits n'étaient pas encore exécutés que, dans la nuit du 3 au 4 août, sur les avis envoyés du Haut-Rhin par le général Douay, le Maréchal prescrivait à celui-ci de rester en place, et à la brigade de Lacretelle, de la 4e division du 1er corps, de demeurer provisoirement à Strasbourg. Ces avis signalaient des mouvements de troupes sur la rive droite du Rhin, et la formation d'un camp considérable à Lœrrach, vis-à-vis d'Huningue. L'origine en était la présence, dans le grand-duché de Bade, d'un détachement wurtembergeois arrivé d'Ulm à travers la Forêt-Noire; son chef, le colonel de Seubert, entretenait la rumeur et la grossissait au moyen de roulements de tambour, de feux allumés, de torches promenées la nuit; il avait réussi à provoquer un vif émoi dans les populations françaises, et on ne parlait de rien moins que de préparatifs faits par les paysans badois, pour franchir le Rhin à la suite de cette armée imaginaire et venir piller l'Alsace!

Nous savons aujourd'hui que ces allées et venues, ce tapage, ces feux n'étaient l'œuvre que d'un seul

(1) *Les Prodromes de Frœschwiller*, p. 11.

Digitized by Google

régiment d'infanterie, d'un escadron et d'une batterie de réserve, — et de beaucoup d'audace.

Ni le Maréchal, ni le général Douay ne pouvaient s'en rendre compte du jour au lendemain, à moins de franchir le Rhin. La ruse de guerre réussit donc : au lieu de se porter au nord, la division Conseil-Dumesnil se rendit, en chemin de fer, de Colmar à Mulhouse, tandis que la division Liébert était appelée tout entière de Belfort à Altkirch et à Mulhouse, au lieu d'envoyer, comme il avait été prévu, une brigade à Colmar.

Le 5e corps, qui ne relevait pas encore du Maréchal, avait, à la même date du 4 août, une division à Bitche, deux et la réserve d'artillerie à Sarreguemines, et sa cavalerie à Niederbronn et à Sarreguemines. La mission originairement assignée à son chef, le général de Failly, semble avoir été de garder, entre Metz et Wissembourg, la position de Bitche, considérée comme particulièrement importante, tant comme point de passage, que comme point de ravitaillement, dans le cas où l'armée viendrait à opérer dans la Bavière rhénane.

Le service des renseignements était faible et son rendement pauvre. Les états-majors étaient réduits à des rapports de commissaires de police et de gendarmes, aux dires des maires et des gens de bonne volonté; un nombre infime d'officiers était, à cette époque, susceptible d'être envoyé en mission et ce procédé d'information n'était guère en usage dans l'armée française. Quant au service d'exploration, il n'était

Digitized by Google

jamais poussé à fond, et ses résultats étaient sans valeur. Il n'est pas surprenant que, dans ces conditions, les avis obtenus fussent incertains, souvent faux ou exagérés, contradictoires ou bien ne s'accordant que pour signaler l'ennemi en force partout à la fois.

Faut-il ajouter que l'on manquait de cartes, et que celle dont on pouvait disposer, à quelques exemplaires, ne portait aucun des chemins nombreux mis en état de viabilité vers le milieu du siècle? Que de difficultés donc pour établir un ordre de mouvement! L'état-major général, auquel aboutissait l'espionnage, était mieux outillé; mais il conservait pour lui ses renseignements, ou bien il en tirait des conclusions de fortune qui lui suggéraient des ordres transmis sans explications à ceux qui devaient les exécuter.

Le Maréchal avait lieu, à la vérité, de soupçonner, et de telle sorte que le soupçon fût près d'équivaloir à une certitude, la présence de rassemblements importants sur la frontière nord, aux environs de Landau; le sous-préfet de Wissembourg les signalait avec insistance, mais là, on ne battait point le tambour et on ne promenait pas de torches. Une véritable armée allemande, la III^e^, forte de cinq corps (1), et jusque-là masquée par la vaste forêt du Bienwald, révéla brusquement sa présence, en attaquant violemment la division Douay qui ne faisait que d'arriver à Wissembourg.

A cette heure même (4 août, 9 heures du matin), le Maréchal, déjà préoccupé, partait de Strasbourg,

(1) Le VI^e^ corps, qui dépendait aussi de la III^e^ armée, suivait à deux journées de marche.

Digitized by Google

avec ses chevaux et ceux de ses officiers, embarqués dans le train qui l'emportait. La nouvelle de l'engagement lui parvenait au moment du départ; à Soultz, il montait à cheval, et gagnait au galop Lembach, Climbach et le col du Pigeonnier. « Il y arrivait vers midi (1). Le sort du combat n'était pas douteux; les débris de la division Douay évacuaient le Geisberg et se repliaient dans la direction de l'ouest devant les masses ennemies qui apparaissaient de toutes parts dans la plaine... Le col du Pigeonnier est à 4 kilomètres du champ de bataille avec un commandement de 250 mètres. C'est donc d'un observatoire parfait que le Maréchal put voir l'armée victorieuse et la compter. » A ce moment, il évalua à 30.000 hommes les forces de l'adversaire : revenu au même point à 5 heures du soir, il vit s'installer au bivouac les colonnes qui avaient débouché dans la journée, et « avec la pratique de la guerre et l'habitude de juger les gros effectifs », il estima le tout à 60.000 hommes. « Le cas de ce général en chef examinant tout à loisir l'armée adverse est certainement unique dans l'histoire des guerres modernes (2). »

Des impressions du Maréchal à ces deux moments de la journée résultèrent deux télégrammes adressés successivement à l'Empereur.

Dans le premier (3) il rendait compte de l'échec

---

(1) *Les Prodromes de Frœschwiller*, p. 12.

(2) *Ibid.*, p. 17.

(3) Daté du Pigeonnier, 2h 30; expédié de Haguenau à 5h 50 du soir; reproduit page 13, sous la lettre A, par le lieutenant-colonel DE CUGNAC.

Digitized by Google

éprouvé, des précautions actuelles, des dispositions prises, tant pour établir le 1er corps aux environs de Frœschwiller, que pour appeler la division Conseil-Dumesnil et les cuirassiers de la division de Bonnemains. Les deux phrases finales sont assez importantes pour devoir être citées textuellement :

« Nous défendrons la position en battant en re-« traite, si nous y sommes forcés, sur Lemberg et « Meisenthal.

« Si une division pouvait venir de Bitche par les « voies ferrées, elle devrait être arrêtée à Reichs-« hoffen. »

L'une prévoit l'éventualité d'une bataille défensive et d'une retraite par Lemberg; l'autre insinue « qu'une division de renfort serait la bienvenue ».

Dans le second télégramme (1), le Maréchal entre dans quelques explications complémentaires sur le combat et sur les forces de l'ennemi; il expose pourquoi il ne croit pas « devoir tenir sur le terrain occupé » (la crête du Pigeonnier), et annonce qu'il a « fait filer « tous les bagages en arrière de Frœschwiller » dans l'intention d'y établir le 1er corps et d'y livrer bataille « s'il le faut ». Il termine ainsi :

« Pour reprendre l'offensive avec avantage, il « faudrait au moins trois divisions de renfort; j'ai « appelé de Colmar la division Conseil; je n'ose encore « compter sur elle. »

Que se passait-il au juste dans la Haute-Alsace,

(1) Daté de Reichshoffen, 10h 30 du soir; reproduit sous la lettre B, *ibid.*, p. 18.

Digitized by Google

et que se préparait-il en face, dans le grand-duché de Bade? Le maintien à Mulhouse de la division Conseil-Dumesnil n'y serait-il pas jugé nécessaire par le général Douay, si les appréhensions manifestées de ce côté se trouvaient fondées? C'est ce qui portait le Maréchal à douter de l'arrivée de cette division au rassemblement, et c'est ce qui le détournait d'appeler aussi la division Liébert. De fait, la division Conseil-Dumesnil fut atteinte par l'ordre nouveau pendant son mouvement même, et la première brigade, aussitôt débarquée à Mulhouse, fut remise en chemin de fer pour sa nouvelle destination. La division parvint, comme on l'a vu, à Reichshoffen dans la soirée du 5 et dans la nuit suivante, moins deux bataillons et l'artillerie.

Ce n'était là qu'une division, au lieu de « trois au moins » jugées indispensables pour « reprendre l'offensive avec avantage »; aussi le télégramme, faisant suite au précédent dans lequel il était question d'une division à faire venir de Bitche par les voies ferrées, devait-il être interprété par le grand quartier général comme la demande du concours immédiat et effectif du 5e corps; cette demande devait être renouvelée presque dans les mêmes termes dans la matinée du lendemain.

Dès avant qu'il y fût fait droit, à titre purement officieux par conséquent, le Maréchal télégraphiait au général de Failly : « Si cela vous est possible, occu-« pez immédiatement la position de Lemberg; c'est « de la dernière urgence. » Ce télégramme, rédigé le 4 après-midi au col du Pigeonnier, ne parvint à

Digitized by Google

Bitche (1), où le quartier général du 5e corps venait de s'installer, que le 5 dans la journée, par deux voies différentes, et après l'avis reçu du grand quartier général que le 5e corps était subordonné au Maréchal. Il prenait dès lors le caractère d'un ordre, mais il ne fut pas bien saisi, faute d'explications sur les motifs qui faisaient attacher à son auteur une si grande importance (1) à l'occupation d'un point situé en arrière de Bitche; il n'y était pas question non plus du maintien des communications avec Metz, et moins encore de l'éventualité d'une retraite dans cette direction. On crut dès l'abord — et on continua plus tard à croire — à une erreur de transmission : Lemberg pour Lembach, point situé en avant, sur la route de Wissembourg; puis, sur le renouvellement du télégramme par une autre voie, on fit reconnaître : le colonel Clémeur, sous-chef d'état-major, partit pour Lemberg, sous l'escorte d'un escadron du 5e hussards. A 9 heures du soir, au retour de cette reconnaissance, le général de Failly télégraphia au Maréchal :

« Renseignements pris, j'ai lieu de penser que ce

(1) *Les Prodromes de Frœschwiller,* pp. 22 et 32-33. Voir, p. 22, la note établissant la date de l'expédition de ce télégramme : Reichshoffen, 4 août, 8 heures du soir, ou 5 août, 8 heures du matin.

(1) Le Maréchal était entré ici dans les vues du général Ducrot, dont le plan eût été de concentrer l'armée d'Alsace, le 5e corps compris, aux environs de Lemberg, et d'y tenir, selon son expression, « dans des positions formidables depuis longtemps étudiées », positions couvrant la grande route de Rohrbach à Ingwiller et le chemin de crêtes passant par Gœtzenbrück, Meisenthal, Puberg et la Petite-Pierre.

Digitized by Google

n'est pas le poste de Lemberg, gare de chemin de fer au sud de Bitche, qu'il s'agit d'occuper. Il n'y a rien d'anormal dans cette direction. Il doit s'agir de Lembach, à 32 kilomètres de Bitche. Faites-moi connaître l'effectif des troupes à y envoyer. Demain, à 10 heures seulement, je pourrai, par suite du mouvement de concentration qui s'opère sur Bitche, disposer, en cas de départ, de la division de Lespart... Il est impossible à la division Lespart de faire 32 kilomètres dans la journée, si elle doit marcher militairement (1). Je viens d'en faire deux fois l'expérience. »

***

Encore le 4 au soir, à la chute du jour, le Maréchal visita la division Raoult établie en avant de Frœschwiller; après une courte nuit au château de Reichshoffen, il revint sur la position choisie pour fixer les emplacements à assigner aux troupes qui commençaient à arriver; l'après-midi, il inspecta les bivouacs et acheva de tracer les fronts et de disposer les batteries.

(1) C'est-à-dire si elle doit, conformément aux règles à observer dans les marches à proximité de l'ennemi, se faire précéder d'une avant-garde, détacher des flanc-gardes, faire reconnaître les chemins et leurs embranchements, etc.

On ne doit pas perdre de vue que les routes de cette région montagneuse, telles que celles de Bitche à Lembach, de Bitche à Niederbronn, etc., sont presque partout de véritables défilés : deux versants abrupts et boisés; entre les deux, le ruisseau et la route entaillée dans le pied des pentes; par places, une étroite prairie et quelques maisons, dans un élargi de la vallée. Tel est le paysage, forestier, pittoresque et mal approprié à la sécurité et, par suite, à la célérité d'une colonne en marche.

Digitized by Google

A 10h 50 du matin, il télégraphiait à l'Empereur (1) :

« Je suis concentré avec mon corps d'armée à Frœschwiller étendant ma droite jusqu'à la forêt de Haguenau. Si l'ennemi, se voyant menacé sur sa droite, ne dépasse pas Haguenau, je suis en bonne position; s'il dépasse Haguenau, je suis obligé de prendre position plus au sud pour garder les défilés de la Petite-Pierre, et de là à Saverne.

« S'il vous est possible de disposer d'un des corps d'armée de la Moselle, venant me rejoindre par le chemin de Bitche ou par la route de La Petite-Pierre, je serai en état de reprendre l'offensive avec avantage. »

Cette fois il n'est pas question d'une retraite éventuelle sur Lemberg, mais bien sur La Petite-Pierre, qui est à 17 kilomètres plus au sud-est, et même sur Saverne, qui est encore à 15 kilomètres au delà, à peu près dans la même direction. La demande d'un renfort se précise aussi et devient plus formelle; l'idée d'offensive est exprimée au futur, et non plus au conditionnel.

Le grand quartier général semble d'ailleurs avoir été, dès avant la dure leçon de Wissembourg, plus disposé à passer à l'offensive, et, à cet effet, à renforcer l'armée d'Alsace, ou plutôt à la constituer, en mettant, en outre du 7e, une partie du 5e corps sous les ordres du Maréchal. Le plus avisé des deux aides-

(1) Télégramme reproduit sous la lettre C, *Les Prodromes de Frœschwiller*, p. 25.

Digitized by Google

majors généraux, le général Lebrun, avait représenté à l'Empereur qu'il n'y avait plus à faire état, ni des Autrichiens, ni de leur plan de campagne : à son avis, « il n'était que temps de concentrer l'armée en deux masses compactes, sinon en une seule, afin qu'elle fût mieux prête à attaquer l'ennemi ou à lui résister (1) ». L'Empereur écrivit en ce sens au major général. « Dans la journée du 4 août, avant que la nouvelle du combat de Wissembourg fût parvenue à Metz, il y eut un ordre, ou une velléité d'ordre (2)... « Le général de Failly ira rejoindre à Bitche la divi- « sion qui y est déjà; ces deux divisions seront sous « les ordres du Maréchal de Mac-Mahon. Celle qui « reste à Sarreguemines se mettra en relation avec « celle qui est à Puttelange et sera sous le comman- « dement du maréchal Bazaine. » Cet ordre fut rédigé et ne fut jamais expédié; du moins ne fut-il jamais reçu au 1er non plus qu'au 5e corps. Si le Maréchal de Mac-Mahon en avait eu communication, il n'aurait pas eu à renouveler au grand quartier général, le 5 au matin, sa demande de renforts.

Mais ce même 4 août, à 5 heures du soir, le général de Failly, alors à Sarreguemines, reçut l'ordre suivant, qui contredit celui dont il vient d'être question : « Soutenir avec vos deux divisions celle que vous avez à Bitche ». Au moment d'entreprendre ce mouvement, il en avisa son voisin de gauche, le gé-

(1) *La Perte de l'Alsace,* p. 195-196, d'après les *Souvenirs militaires du général Lebrun.*

(2) *Les Prodromes de Frœschwiller,* p. 27. Le projet d'ordre est reproduit sous la lettre D.

Digitized by Google

néral Frossard, commandant le 2e corps, et non le Maréchal, son voisin de droite, qui n'était pas encore devenu son chef hiérarchique. Cet ordre n'avait d'ailleurs d'autre portée que de concentrer à Bitche le 5e corps dans son entier. Malgré le « besoin irrésistible » de prendre l'offensive qui se manifestait dans l'entourage impérial, le major général n'osait pas encore aller jusqu'au bout.

« Le premier ordre par lequel le 5e corps est mis sous les ordres du Maréchal de Mac-Mahon est le suivant (1) :

LE MAJOR GÉNÉRAL AUX COMMANDANTS DES HUIT CORPS D'ARMÉE

Metz, 5 août, 12h 50 soir.

« Par ordre de l'Empereur,

« A dater de ce jour, les 1er, 5e et 7e corps d'armée « sont placés, en ce qui concerne les opérations mili- « taires, sous les ordres directs de S. Exc. M. le Maré- « chal de Mac-Mahon, duc de Magenta.

« A dater de ce jour, les 2e, 3e et 4e corps d'armée « sont placés, en ce qui concerne les opérations mili- « taires, sous les ordres directs de S. Exc. M. le Maré- « chal Bazaine. »

L'Empereur se réservait donc, outre le commandement supérieur, la Garde impériale et le 6e corps (Canrobert). Cette répartition nouvelle constituait,

(1) *Les Prodromes de Frœschwiller,* p. 29 et 30. Ce télégramme n'a été expédié de Metz qu'à 2h 20; il est reproduit sous la lettre E.

Digitized by Google

tardivement et sous une forme improvisée, les trois armées prévues dans les projets primitivement arrêtés.

Sur le télégramme du matin à lui adressé par le Maréchal, le major général confirma et précisa au général de Failly, qui venait d'arriver à Bitche, ce que le précédent lui enjoignait virtuellement (1) :

« Le Maréchal de Mac-Mahon télégraphie de Reichshoffen à l'Empereur qu'avec votre aide il serait en mesure de reprendre l'offensive.

« L'Empereur vous renouvelle la recommandation de vous mettre en communication avec le Maréchal et de vous conformer à ses ordres. »

Ce télégramme indiquait du moins ce que le précédent avait omis de faire connaître, c'est-à-dire le point où devait se trouver le Maréchal; il parvint à Bitche dans la soirée, à l'heure même où le général de Failly recherchait la suite raisonnable à donner aux instructions pressantes qui l'invitaient à occuper Lemberg.

A 6 heures du soir, il adressa au Maréchal — à qui, pour une cause inexpliquée, il ne parvint jamais — le télégramme suivant (2) :

« La division Guyot de Lespart est seule à Bitche et partira à 6 heures du matin pour vous rejoindre;

---

(1) *Les Prodromes de Frœschwiller*, p. 31. Télégramme reproduit sous la lettre F.

(2) Télégramme reproduit sous la lettre G, *ibid.*, p. 34. — Dans sa brochure, *Opérations et Marches du 5e corps*, p. 11, le général DE FAILLY le transforme en une réponse qui aurait été faite dès le 5 au télégramme K (cité plus bas, p. 249), lequel n'a été expédié que le 6 à 4h 30 du matin.

Digitized by Google

les autres divisions suivront par la route de Niederbronn aussitôt leur arrivée successive à Bitche. »

En réalité, la division Goze (1re), si elle n'était pas à Bitche même, venait d'arriver à la ferme de Freudenberg, à 2 kilomètres à peine de la place, mais le commandant du 5e corps la destinait à relever sur ses emplacements —, ce qu'elle fit en effet — la division Guyot de Lespart au moment de sa mise en marche, et il aima mieux n'en pas parler. Se priver d'une division lui coûtait déjà beaucoup; par son ordre, la 2e (de l'Abadie) n'avait pas achevé son mouvement, et l'une de ses brigades (de Maussion) était restée à Rohrbach; l'autre (Lapasset) gardait un convoi de vivres à Sarreguemines, d'où elle fut ensuite entraînée sous Metz dans la retraite du 2e corps. « La préoccupation de couvrir tous les passages de la frontière et de pouvoir riposter partout à une agression (1) » survivait, chez le général de Failly, à la toute récente modification des intentions du haut commandement.

« Les instructions antérieures (2) avaient prescrit au général de Failly d'occuper Bitche. Il tenait ce point depuis le début de la concentration. L'ordre donné la veille lui enjoignait d'y concentrer trois divisions.

« Ces considérations sont essentielles à souligner. Elles sont le point de départ des résolutions prises par le général de Failly. Bitche était, dans son idée, un point très important dont il avait la garde, et un

(1) *La Perte de l'Alsace*, p. 197.
(2) *Les Prodromes de Frœschwiller*, p. 35.

Digitized by Google

poste d'honneur pour lui. » Il ne pouvait se résoudre à dégarnir le point dont la défense constituait, à ses yeux, sa mission essentielle : il était, en quelque sorte, « rivé au terrain ».

Si tel était son état d'esprit, on doit se demander si, en annonçant l'envoi à Reichshoffen de la division Guyot de Lespart (3e), en allant ainsi au-devant d'un ordre précis, il ne faisait qu'interpréter généreusement la dépêche du major général lui prescrivant de se mettre immédiatement en communication avec le Maréchal, ou bien s'il obtempérait en quelque mesure à une demande d'aide, déjà officieusement formulée par celui-ci, et devenant un ordre de par la nouvelle répartition du commandement. La seconde hypothèse est la plus vraisemblable, et cette vraisemblance est appuyée des souvenirs, imprécis et lointains à la vérité, de quelques officiers de l'état-major du 1er corps; par contre, aucun officier, parmi les survivants de l'état-major du 5e corps, ne se rappelle rien de pareil (1), et il n'existe nulle part la trace d'une communication de cette nature autre que celle qui concernait l'occupation de Lemberg.

La discussion ne pourrait porter que sur le plus ou moins de spontanéité, d'habileté et de sincérité du commandant du 5e corps : elle ne présente pas d'intérêt.

***

Le point de départ des relations hiérarchiques entre les deux quartiers généraux se place à la réception,

(1) *Les Prodromes de Frœschwiller*, p. 33, note 3.

Digitized by Google

par le Maréchal, du télégramme adressé aux commandants des huit corps d'armée; il ne lui parvint qu'à 5 ou 6 heures du soir — les notes dictées à Wiesbaden disent 6 heures — au moment où il achevait la visite des camps établis autour de Frœschwiller.

Trente heures étaient passées depuis qu'il avait été, du col du Pigeonnier, témoin de la défaite de l'une de ses divisions. Le spectacle avait été cruel pour lui : humilié, le drapeau ! entamé, le prestige d'une armée qui se croyait jusque-là la première du monde ! Il avait en quelque sorte dénombré lui-même les bataillons de l'ennemi; il avait pu mesurer la vigueur de son attaque et sa confiance dans le succès. Le temps écoulé depuis avait été pour lui un temps d'angoisses. Comment remplir sa mission de couvrir le territoire? Que faire pour rétablir l'honneur des armes sans compromettre l'armée dont il se sentait responsable?

Il avait, avec insistance, demandé des renforts; il avait, sous cette condition, témoigné l'espoir de reprendre l'offensive avec avantage. Le 5e corps était mis sous ses ordres; on comptait sur lui; il ne pouvait hésiter un instant.

Un télégramme de deux lignes fut dicté séance tenante : « Vous êtes à ma disposition. Arrivez le plus tôt possible, si vous arrivez demain, je livre bataille après-demain. Répondez-moi. »

Un autre, plus développé, suivit dans les deux heures : « Venez à Reichshoffen avec tout votre corps d'armée le plus tôt possible. Nous manquons de vivres et si vous avez à Bitche des approvisionnements,

Digitized by Google

formez un convoi spécial de vivres de toute nature que vous mettrez en chemin de fer et qui arrivera cette nuit. Vos troupes viendront par la grande route et j'espère que vous me rallierez dans la journée de demain. Accusez-moi réception (1). »

Il n'est pas certain que le premier de ces deux télégrammes ait été expédié; le second l'a été, et est seul arrivé à destination. Faute d'un fil reliant au réseau électrique le quartier général établi à Frœschwiller, il fut porté à Reichshoffen par un officier et transmis à 8h 10 : il ne parvint que vers minuit au général de Failly. Ce retard fut-il le fait de l'orage (2) qui éclata au cours de cette nuit, ou bien celui d'une autre cause? Un cavalier eut mis moins de temps à franchir la distance de Reichshoffen à Bitche, et mieux eût assurément valu, au seul point de vue de la célérité, faire monter à cheval un piquet de cavalerie pour y escorter le porteur de cette importante dépêche (3), et surtout, dans l'intérêt du service, charger cet officier

---

(1) *Les Prodromes de Frœschwiller*, p. 37 et 38. Télégrammes reproduits sous les lettres H et I.

(2) En temps d'orage, les fils de ligne sont, par mesure de sécurité, mis en communication avec la terre; dans ces conditions, un poste télégraphique est sourd à tous les appels qui peuvent lui être lancés. Tel a dû être, pendant une partie de la nuit du 5 au 6, le cas des postes de la région de Bitche, dans laquelle, selon des souvenirs précis, l'orage sévissait avec plus de violence.

(3) Il semble que l'appréhension des coureurs de l'ennemi ait fait écarter l'idée de confier cette dépêche à un officier. Cependant les coureurs — si coureurs il y avait eu — auraient plus facilement encore coupé le fil télégraphique que capturé un officier bien monté, et il était d'une haute importance que

Digitized by Google

d'apporter les explications que le télégraphe ne pouvait naturellement pas fournir.

L'expérience des choses militaires enseigne combien il est rare qu'un ordre donné, même tout à fait à propos, se trouve exactement correspondre à la situation et à la disposition dans laquelle est celui qui le reçoit; combien il est rare aussi que cet ordre soit ensuite compris en conformité parfaite avec la pensée de son auteur, et exécuté avec toute l'intelligence et tout le succès désirables. C'est par excellence le rôle de l'officier d'état-major que de donner en pareil cas tous les éclaircissements utiles sur la situation générale et sur le but à atteindre, d'après ce qui lui a été confié des projets de son chef; de lever les objections, de résoudre les difficultés; de prendre au besoin sous sa responsabilité d'adapter au mieux l'ordre aux circonstances en face desquelles il se trouve ; de revenir enfin au plus tôt rendre compte de la transmission, des moyens adoptés et des délais à prévoir pour l'exécution. Rien de tout cela ne put être fait, et pour cause : cette faute d'état-major devait coûter bien cher.

Réveillé à minuit par l'arrivée de ce télégramme, le général de Failly fut tout à la fois étonné et déconcerté. Il a été dit quelle importance il assignait, en

---

l'ordre de rallier parvînt sûrement autant que promptement au général de Failly.

La même crainte de voir tomber une dépêche aux mains de l'ennemi se manifesta le lendemain matin; ce fut sous un déguisement et par un long détour que le commandant Moll se rendit de Frœschwiller à Bitche.

Digitized by Google

suite de sa mission originelle, à la garde de la position de Bitche; le combat de Wissembourg, prélude vraisemblable d'une marche en avant de l'ennemi, grandissait à ses yeux l'importance de cette mission. A part les forces bavaroises qui s'étaient rapprochées de lui en franchissant le matin même le col du Pigeonnier, d'autres rassemblements lui étaient signalés au nord, à Deux-Ponts; cinq jours plus tôt, un parti de cavalerie avait poussé jusqu'à Stürzelbronn; d'autre part, ses communications avec Metz étaient menacées; il s'attendait à être, d'un moment à l'autre, attaqué sur ses positions. Tandis que, l'esprit tendu, il s'appliquait à parer à cette attaque imminente et à y répondre, lui étaient parvenus coup sur coup : du major général, l'ordre de concentrer le 5e corps à Bitche; — du même, et dès son arrivée, un ordre le subordonnant au Maréchal de Mac-Mahon; — du même encore, une invitation formelle à se mettre en communication avec son nouveau chef, en vue de lui fournir l'aide nécessaire pour reprendre l'offensive; — du Maréchal enfin, l'invitation pressante d'occuper Lemberg, en arrière de ses positions actuelles, et de s'y fortifier.

A ces ordres, à ces instructions, il s'était appliqué à satisfaire. Il avait, à 6 heures, annoncé, pour le lendemain matin, l'envoi de l'une de ses divisions et la successive mise en marche des autres; il avait donné des ordres pour faire relever la division Guyot de Lespart sur ses emplacements; il avait fait reconnaître Lemberg, et demandé, dès 8h 45, quelles forces il devait y envoyer; puis, sur le rapport

Digitized by Google

du sous-chef de son état-major, il avait rendu compte et demandé de nouvelles instructions.

N'avait-il pas ainsi mis en paix sa conscience militaire, et n'est-il pas vraisemblable que, dans son esprit, le projet de diriger la division Guyot de Lespart sur Lembach effaçât jusqu'au souvenir de la promesse, vieille de trois heures, de la mettre en route sur Niederbronn et Reichshoffen? Et c'est à l'heure même où ses troupes auraient occupé Lemberg, s'il avait pris au pied de la lettre les recommandations du Maréchal, qu'il était, par celui-ci, impérativement détourné de Bitche, et appelé à Reichshoffen avec tout son corps d'armée!

Le lendemain devait, au bruit persistant du canon, lui apporter encore d'autres instructions sans rapport avec cet ordre. Ce soir, cette nuit, on ne se comprenait pas d'un état-major à l'autre. La lenteur inexplicable des transmissions télégraphiques se trouvait mettre en conflit des dépêches lancées à vingt-quatre heures d'intervalle et répondant à des préoccupations bien différentes. Comment se reconnaître dans ces contradictions?

Le général de Failly prit alors le parti de ceux qui hésitent sur leur devoir, de ceux surtout qui cherchent à faire partager à autrui une responsabilité trop lourde à leur gré : il réunit un conseil de guerre...

Assistèrent à cette assemblée, les généraux de division de l'Abadie et Goze, les généraux Besson, chef d'état-major, et Liédot, commandant l'artillerie; le colonel Chareton, directeur du génie; l'intendant

Digitized by Google

du corps d'armée; le commandant Haillot et le capitaine de Piépape, officiers d'état-major.

Les généraux commandant les divisions étaient d'avis de porter résolument tout le corps d'armée là où le Maréchal le demandait; le colonel Chareton soutenait leur manière de voir : « On vous demande (1), disaient-ils, il faut marcher avec tout votre corps d'armée. » Le général de Failly s'y refusait :

« Mais voyons, Goze, je ne puis pas abandonner Bitche ! On se moquerait de moi. Bitche serait pris demain. Toute l'armée ennemie passerait par ce trou. On dirait que j'ai déserté ! »

La délibération fut longue. Le général de Failly s'obstina, inspiré sans doute par les motifs exposés plus haut (2), plutôt que par le souci malavisé du qu'en dira-t-on. A 3 heures, il envoya au Maréchal le télégramme suivant (3) :

« Je ne puis disposer que d'une division; je la réunis et la dirige sur Reichshoffen. Il est possible qu'elle

---

(1) *Les Prodromes de Frœschwiller*, p. 42, d'après le récit du capitaine DE PIÉPAPE.

(2) « Pour rester en communication, autant que possible, avec le 2e corps, ainsi qu'il en a reçu l'ordre formel, le général de Failly, tout en cherchant à se conformer aux instructions du Maréchal de Mac-Mahon, croit qu'il est de son devoir de rester maître de Bitche, où il s'attend à être attaqué d'un moment à l'autre » (*Journal de marche du 5e corps*, reconstitué par le lieutenant-colonel Clémeur).

De fait, la tête du VIe corps prussien arrivait le 5 août à Landau, et y recevait l'ordre de s'avancer sur Bitche par Pirmasens; le 7, ses patrouilles parvenaient aux environs de Bitche.

(3) *Les Prodromes de Frœschwiller*, p. 43, télégramme reproduit sous la lettre J.

Digitized by Google

soit obligée de s'arrêter à Niederbronn. Je vous envoie, faute d'approvisionnements, la réserve de la 3e division par chemin de fer; elle partira seulement demain. Je donne des ordres pour former un second convoi. Bliesbrücken est occupé par l'ennemi; le télégraphe de Sarreguemines est coupé. »

Ce télégramme n'arriva au Maréchal que vers 9 ou 10 heures du matin et fut déchiffré sous les obus du Ve corps prussien. La division Guyot de Lespart se mit en route à 7 heures (1), au moment où parvenait à Bitche l'alarme des premiers coups de canon; elle marcha si prudemment, si lentement (2), qu'elle mit neuf heures à franchir 21 kilomètres, et ne parvint pas à Niederbronn avant 4 heures de l'après-midi.

---

(1) « L'erreur la plus grande de Failly est peut-être d'avoir réuni un conseil de guerre et de n'avoir pas eu l'énergie de prendre seul une décision. Il aurait ainsi gagné deux ou trois heures. Si la division de Lespart partait seule, elle pouvait au moins partir plus vite. » (*Les Prodromes de Frœschwiller*, p. 46.)

(2) La difficulté du terrain situé du côté cru dangereux (nord-est) de la route de Bitche à Niederbronn détourna le général Guyot de Lespart de le faire traverser et explorer par des détachements ou par des patrouilles; la colonne chemina sur la route, « s'arrêtant à chaque carrefour pour se renseigner ». (*Quelques principes de tactique*, IIe conférence, par le capitaine breveté Brossé, du 8e d'artillerie, à l'école d'instruction de la 20e région).

Digitized by Google

III

Le contact de l'ennemi avait été perdu. Sur sa marche dans la plaine du Rhin, rien ou à peu près rien n'était arrivé à la connaissance du Maréchal. Les découvertes de cavalerie n'avaient évidemment été poussées ni bien loin ni bien à fond, puisque, le 5 vers midi, c'était en surprise que les hussards prussiens avaient paru aux abords de Wœrth. Seules les fractions du 6e lanciers envoyées par le général de Lartigue avaient, à l'extrême-droite, rencontré les coureurs de l'ennemi; elles avaient même habilement attiré un parti de uhlans sous le feu des avant-postes de la 4e division.

L'apport spontané de renseignements par les gens du pays rendait bien peu de chose, les relations habituelles de la plaine étant établies avec Haguenau plutôt qu'avec Wœrth et Frœschwiller. Il en était autrement du cours supérieur de la Sauer, dont les débouchés naturels étaient vers l'aval; les paysans en route pour leurs affaires journalières rapportaient l'approche de forces importantes aux environs de Climbach et de Lembach; c'était, du reste, sur cette même route que le 13e bataillon de chasseurs à pied, arrière-garde de la 1re division, venait d'être suivi et observé, au cours de sa retraite, par des uhlans bavarois. Mais comment mesurer la valeur réelle de cette menace? Un régiment accompagné de quelque artillerie ne représente-t-il pas une force impo-

Digitized by Google

sante, aux yeux des paisibles habitants d'une vallée reculée?

Sur les desseins de l'adversaire, « on était donc réduit à des hypothèses. Celles-ci étaient faciles à faire. L'armée ennemie marcherait vers le sud dans la plaine d'Alsace; ou elle viendrait attaquer les Français à Wœrth; ou elle marcherait vers l'ouest par la route de Lembach à Bitche pour rejoindre les armées prussiennes de la vallée de la Sarre (1) ».

C'était sur la première de ces hypothèses que raisonnait le Maréchal, dans un télégramme adressé à l'Empereur le matin même à 10^h 50; la disposition de son armée répondait à la seconde, et de même l'appel du 5^e corps, avec une pensée d'offensive en plus; la troisième lui paraissait peut-être la plus probable, et elle l'obsédait par moments; le comte de Leusse (2) dit que « c'était là une idée fixe chez

---

(1) *Les Prodromes de Frœschwiller*, p. 48.

(2) Le comte de Leusse, ancien officier de marine, maire de Reichshoffen et député du Bas-Rhin. Les circonstances amenèrent cet homme de cœur à jouer un rôle relativement important. Il avait connu en Crimée le général Raoult et était en relations suivies avec le général Ducrot, qui commandait à Strasbourg depuis deux ans déjà au moment où la guerre fut déclarée.

Le Maréchal passa chez lui la nuit du 4 au 5 août, et l'appela à lui donner sur le pays et sur les voies de communication des indications qu'il était mieux que personne en état de fournir. Le comte de Leusse réussit aussi à obtenir, par ses moyens personnels, quelques renseignements autorisés sur la marche de l'ennemi.

Pendant la bataille, il s'efforça, conformément aux instructions qui lui avaient été envoyées, de rendre et de maintenir libres les ponts, les rues et les abords de Reichshoffen. Lors de la retraite, il aida le général Ducrot et bien d'autres com-

Digitized by Google

le Maréchal ». Les avis arrivant du nord venaient à point pour lui donner créance, et l'établissement de deux bataillons en flanc-garde, à Jægerthal et à Niederbronn, avait certainement des rapports avec cette préoccupation, autant sans doute qu'avec l'éventualité d'une bataille défensive.

« D'autre part, aucun ordre n'est venu de Metz sur la conduite à tenir, depuis trente-six heures que l'Empereur sait que la division Douay a été écrasée par une armée ennemie ayant franchi la Lauter. Le Maréchal de Mac-Mahon conserve donc la mission de défendre la frontière. Dans ces conditions, il ne se croit pas le droit de se retirer sans combattre (1). »

Il lui eût fallu songer aussi que « la meilleure façon de défendre la frontière n'était pas de combattre à tout prix à 30 kilomètres de la Lauter, mais de manœuvrer de façon à battre l'ennemi, fût-ce à 60 ou 80 kilomètres plus au sud ou plus à l'ouest (2) ».

Reculer n'était pas, à cette époque, dans les mœurs de l'armée française, et ne pouvait entrer facilement dans la pensée du vainqueur de Malakoff et de Magenta. L'idée d'une retraite fut cependant accueillie de lui, du moins pendant quelques instants, à l'aube du 6 août. Laissons parler le comte de Leusse; citons une partie de sa longue et poignante lettre adressée

---

battants à échapper à l'ennemi; puis, le dernier valide parti, il s'employa à sauvegarder les blessés (il y en avait 250 dans son château et 1.250 dans le village) et à leur assurer les soins nécessaires.

(1) *Les Prodromes de Frœschwiller,* p. 53.

(2) *Ibid.,* p. 52.

Digitized by Google

au commandant de Cugnac et aujourd'hui déposée aux archives de la guerre :

« Le 6 à 4h 30 du matin, nous montâmes tous les deux à cheval pour aller à Frœschwiller (1).

« En y arrivant, je vis Ducrot, avec lequel j'étais très lié, et le général Raoult que je connaissais, comme l'ayant vu tous les jours, comme major de tranchée, à la maison du Clocheton, à Sébastopol, où j'allais lui demander des auxiliaires pour nos batteries de marine.

« Ils m'empoignèrent tous les deux, me disant : « Douay n'est pas arrivé en entier; Failly ne veut « pas venir. Il faut battre en retraite sur Saverne où « nous les trouverons. Le Maréchal vous écoute, à « cause de votre connaissance du pays; venez obtenir « cela de lui. »

« Je me décidai à les suivre..... le Maréchal était dans un petit salon.....

« Les deux généraux Ducrot et Raoult lui exposèrent leurs idées en ajoutant : « M. de Leusse vous dira « que nous avons trois routes pour aller à Saverne et « toutes les trois bonnes. » Je montrai au Maréchal ces routes, l'une par Griesbach, l'autre par Mertzwiller, la troisième par Niederbronn, Oberbronn, Offwiller et la plaine ensuite.

« Le Maréchal consentit à la retraite et me dit : « Je vais vous donner un ordre pour le colonel Pois-

(1) En partant du château de Reichshoffen; le second cavalier était le lieutenant-colonel d'Abzac, aide de camp du Maréchal. *Les Prodromes de Frœschwiller,* p. 60.

Digitized by Google

« sonnier (1) qui mettra à votre disposition un ou « deux pelotons avec des officiers, et vous jalonnerez « les routes aux points de bifurcation pour qu'il n'y « ait point d'erreur. »

« Une heure après je m'en retournai à Reichshoffen et je passai devant le bivouac de Ducrot..... A ce moment le canon commençait..... « Dépêchez-« vous, me dit Ducrot, quand le Maréchal va sentir « la poudre, il ne voudra plus rétrograder et rien ne « l'empêchera d'aller en avant. »

« Arrivé à Reichshoffen, je portai l'ordre au colonel Poissonnier, qui était à la grille de mon parc. Il me dit : « Très bien, je vais désigner des officiers et un peloton. »

Ainsi donc, pendant un temps appréciable, le Maréchal a incliné à la retraite, et cela au point d'ordonner l'une des mesures utiles en vue d'une opération militaire qui lui coûtait assurément. Non moins catégoriquement que le comte de Leusse, le général Ducrot en témoigne dans des notes (2); le général Raoult, le troisième conseiller, fut blessé à mort le jour même. Le Maréchal n'en a jamais parlé dans la suite à qui que ce soit (3), et il n'existe nulle part

---

(1) Commandant le 2e lanciers.

(2) *Vie militaire du général Ducrot*, p. 360 et suiv.

Le général Ducrot se serait exprimé en ces termes auprès du comte de Leusse : « Je crois que nous allons faire une bêtise (*sic*)... Nous serons débordés par la droite. »

De l'avis du général Raoult, la position était trop étendue pour l'effectif dont disposait le Maréchal; il eût fallu 50.000 hommes.

(3) Ni dans les notes dictées par lui à Wiesbaden, ni dans ses *Souvenirs*, il n'est question de ce projet.

Le général Broye, lieutenant-colonel aide de camp en 1870

Digitized by Google

une trace d'ordres ni de préparation d'ordres de mouvement. Si le fait est acquis, il ne l'est pas moins qu'à cette capitale détermination il ne fut donné aucune suite.

Dès avant de « sentir la poudre », le Maréchal avait renoncé à ce dessein, pour en former un autre, aussi éloigné de la retraite sur Saverne que de la défensive à soutenir sur ses positions !

***

Il est commun à ceux qui attendent impatiemment une réponse à quelque importante communication de se livrer à des suppositions diverses. L'imagination, à défaut de l'information qui manque, s'arrête successivement, pour expliquer un inquiétant silence, à des motifs de fond, ou bien à des incidents de hasard ayant dû compromettre l'un ou l'autre des messages. Par instants, telle ou telle de ces conjectures se fixe en une quasi-certitude, pour céder, le moment d'après, la place à une autre. Le nombre et la qualité respective des anxieux multiplie, selon leur caractère et leur sentiment propres, le nombre de ces solutions sans contrôle.

La nuit s'était passée sans apporter au quartier général du 1er corps l'accusé de réception demandé au pied du télégramme prescrivant au général de Failly de venir à Reichshoffen avec tout son corps

---

et qui fut, en cette qualité, aux côtés du Maréchal immédiatement avant et immédiatement après cette conversation, n'en a eu connaissance à aucun degré.

Digitized by Google

d'armée. Faute de ce simple avis d'arrivée, le commandement se préoccupait à bon droit de la suite qui serait donnée à cet ordre catégorique.

On a vu ce que, non sans rudesse, concluait le général Ducrot, conseil bien averti et fort écouté du Maréchal. Celui-ci, grandement inquiet, moins porté à un jugement sévère, se demandait si le 5e corps était en marche, au moins partiellement, ou bien si quelque obstacle ne s'opposait pas à l'exécution du mouvement prescrit : les trois divisions étaient-elles concentrées dans la main du chef? étaient-elles au contraire dispersées (1)? quelqu'une d'entre elles n'avait-elle pas reçu une mission spéciale? et alors, dans l'une ou l'autre de ces hypothèses, d'où et par où arriverait le renfort?

« Le maréchal de Mac-Mahon ignorait les emplacements des diverses divisions du 5e corps. Par un oubli inexcusable, le major général, en mettant le général de Failly sous les ordres du Maréchal, ne lui avait pas notifié la situation de celui-ci (2). »

S'il devait venir, « l'itinéraire suivi par le général de Failly était fort utile à connaître. L'appoint du 5e corps était tout différent selon qu'il débouchait en Alsace à Niederbronn ou à Ingwiller (3) ».

La veille au soir, le Maréchal comptait pleinement sur la prompte arrivée du général de Failly; au matin, il ne savait plus que penser. Il espéra qu'une nou-

(1) Voir ci-dessus, p. 233, les emplacements du 5e corps le 5 août au soir.

(2) *Les Prodromes de Frœschwiller*, p. 50.

(3) *Ibid.*, p. 56.

Digitized by Google

velle communication de sa part hâterait la fin de son incertitude. Dès 4h 30 du matin, il télégraphia (1) à Bitche :

« Faites-moi connaître immédiatement quel jour et par où vous me rallierez. Il est indispensable et urgent que nous réglions ensemble nos opérations. »

Non seulement cette dépêche ne renferme rien qui ressemble à un blâme, mais ses termes sont moins impérieux que ceux de la précédente. L'ordre est intégralement maintenu; des questions précises sont posées, la porte est ouverte à une explication, à quelque discussion même de la part du subordonné, tout au moins sur l'heure et sur le mode de l'exécution. Que voudrait dire, hormis cela, l'expression « régler nos opérations »?

Ce télégramme parvint à son destinataire un peu avant 7 heures, c'est-à-dire au moment même où la division Guyot de Lespart se mettait en route. Au lieu de répondre, le général de Failly rendit compte au major général des dispositions résolues, notamment de son intention de suivre le lendemain, avec la division Goze et la moitié de la division de l'Abadie, l'autre brigade devant rejoindre ensuite « si la route est libre ». A son supérieur direct, il avait, pensait-il, donné satisfaction : le renfort annoncé, quatre heures, et déjà treize heures plus tôt (2),

(1) *Les Prodromes de Frœschwiller,* p. 55, télégramme reproduit sous la lettre K.

(2) On ne saurait faire grief au général de Failly de la perte du télégramme G lancé le 5 au soir; mais sa confiance en la bonne arrivée de celui-ci ne le dispensait pas de répondre à une question formulée en des termes aussi pressants.

Digitized by Google

marchait vers Reichshoffen. Que voulait-on de plus?

Le doute avait pénétré dans l'esprit du Maréchal. La conférence tenue avec le comte de Leusse et les deux généraux l'y avait introduit plus avant : une demi-heure durant, en étudiant des itinéraires vers Saverne, on avait tablé sur l'improbabilité de la prochaine arrivée du 5e corps d'armée à Reichshoffen, et la perspective devait s'en éloigner encore, par ce qui fit suite à cet entretien : le rapport matinal du chef d'état-major.

« Des renseignements arrivaient de différents côtés à Frœschwiller, rapports des avant-postes, rapports des reconnaissances, nouvelles apportées par des habitants.

« Au lieu d'être dissemblables et contradictoires, comme il arrive en général dans des cas analogues, ils s'accordaient tous.

« Rien n'avait été vu sur le front du 1er corps, c'est-à-dire vers l'est, du côté de Soultz.

« Des mouvements étaient, au contraire, signalés sur la gauche du 1er corps, c'est-à-dire vers le nord, du côté de Lembach (1). »

L'ennemi allait-il donc se porter vers Bitche, et n'était-ce pas le général de Failly qui allait être attaqué?

Ces renseignements avaient évidemment leur origine dans la marche de Wissembourg à Lembach, par le col du Pigeonnier, sur la route de Bitche par

(1) *Les Prodromes de Frœschwiller,* p. 66.

Digitized by Google

conséquent, du IIe corps bavarois, dans la matinée du 5. Ce corps poussa son avant-garde jusqu'à Mattstall, plaça une forte flanc-garde dans la direction de Bitche et détacha un bataillon à Wingen; il est bien explicable que l'avant-garde ait été prise pour une flanc-garde, et réciproquement. Faute de données sur la direction prise par le surplus de la IIIe armée, le fait matériel, même exactement rapporté, était de nature à faire attribuer au Prince royal un dessein bien éloigné de ses véritables intentions.

Ce dessein, le Maréchal le lui prêtait déjà; ses préoccupations intimes s'orientaient vers le nord, elles étaient promptes à y revenir si quelque circonstance les en faisait momentanément dévier; dans les mouvements que l'on pouvait, depuis la veille, constater devant le front, il ne voyait plus qu'une démonstration destinée à masquer une manœuvre de jonction avec les armées allemandes qui, au même moment, allaient aborder la Sarre. Cette fois, l'adversaire passait à l'exécution; donc :

« Premièrement, l'ennemi ne venait pas attaquer sur la Sauer; il n'y avait donc pas lieu de battre en retraite pour refuser la bataille, et pour se concentrer plus en arrière.

« Secondement, l'ennemi s'aventurait dans un long défilé des Vosges, prêtant le flanc à l'armée française. Il se rapprochait de l'intervalle qui séparait le 1er corps du 5e. La réunion de ces deux corps paraissait dès lors possible à effectuer par une marche concentrique vers l'ennemi.

Digitized by Google

« De là naissait l'idée d'une manœuvre (1), manœuvre à grande envergure, dans laquelle la place du 5e corps n'était pas du tout à Reichshoffen ! »

Tenant moins de compte de ses propres ordres que le général de Failly lui-même, le Maréchal lui en envoya de nouveaux, conçus comme s'il n'avait jamais été question de mettre le 5e corps en mouvement, ou comme si un silence autrement inexplicable suffisait à prouver que les premiers n'avaient pas été reçus.

Au moment où il signait cette longue dépêche, le maréchal avait assurément cessé de compter sur la prochaine arrivée à Reichshoffen de tout ou partie du corps de Failly; cela ressort surabondamment du texte même :

Camp de Frœschwiller, 6 août, 5h 50 matin (2).

« Mon cher Général,

« Vous avez été mis sous mes ordres par l'Empereur. Il est de la plus grande importance que nous concertions ensemble nos opérations.

« Attaqué, avant-hier, près de Wissembourg, par l'armée du Prince royal, qui m'était très supérieure, j'ai été obligé de me retirer jusque près de Reichshoffen. Il est urgent que nous combinions nos opérations.

« D'après des renseignements dans lesquels on doit avoir confiance, l'ennemi ferait un mouvement pour

(1) *Les Prodromes de Frœschwiller,* p. 70.

(2) Heure donnée par la *Revue d'Histoire,* d'après le journal de marche du 5e corps; le lieutenant-colonel de Cugnac prouve que la dépêche n'a pu être rédigée qu'entre 6h 30 et 7 heures, et que le porteur ne s'est mis en route qu'un peu avant 7h 30. *Les Prodromes de Frœschwiller,* p. 73).

Digitized by Google

se porter sur la crête des Vosges et nous séparer. Si ce mouvement se confirme, nous devons les attaquer dans les défilés. Si, au contraire, ils occupent les positions de Wissembourg à Lembach, ayant le gros de leurs forces dans la plaine, nous combattrons ensemble pour leur enlever leurs positions. Mettez donc en route une de vos divisions. Il serait à désirer qu'elle pût coucher ce soir à Philippsbourg, occupant sur la gauche les positions qui commandent la route de Neunhoffen (1). Si la première hypothèse se réalise, cette division se porterait d'abord sur Neunhoffen, et de là sur Obersteinbach qui serait attaqué, le même jour, par quatre brigades arrivant, par des routes différentes, du camp de Reichshoffen.

« Prévenu de l'exécution de ce mouvement, vous enverriez une autre division par la grande route de Bitche à Wissembourg sur Sturzelbronn, poussant en avant l'ennemi qui se trouverait ainsi pris en flagrant délit et enveloppé de toutes parts.

« Une brigade de la dernière division se porterait à Lemberg qui est la clef des Vosges de ce côté; elle aurait avec elle une batterie d'artillerie. L'autre brigade resterait à Bitche, prête à se porter soit sur Stürzelbronn, soit sur Philippsbourg, suivant les événements. Il serait prudent que la brigade de Lemberg se retranchât. Il y a des outils à Lichtenberg et à La Petite-Pierre, 1.500 dans chaque place, qui permettraient de faire ce travail.

« Si, au contraire, l'armée du Prince royal est con-

(1) Hameau situé à 2 kilomètres nord-ouest de Dambach.

Digitized by Google

centrée dans les environs de Lembach, et dans la plaine du Rhin, la division qui viendra la première ne sera pas arrêtée à Philippsbourg. Vous feriez marcher par la même route la deuxième division et une brigade de la troisième; la dernière brigade sera dirigée sur Lemberg, d'où elle pourrait gagner la Petite-Pierre si elle est obligée de battre en retraite.

« Répondez-moi par trois voies différentes, je vous adresse la présente par trois voies différentes.

« *P.-S.* — En résumé, envoyez le plus tôt possible votre 1re division à Philippsbourg et tenez les deux autres prêtes à marcher.

« Maintenez, s'il est possible, vos communications avec Philippsbourg. »

La rédaction de cette dépêche accuse, est-il besoin de le dire? une hâte extrême. Les idées se précipitent sous la dictée avant d'être mûries, et selon le jour nouveau sous lequel apparaît la situation; au fond, un seul ordre ferme : celui d'envoyer une division à Philippsbourg, et de la faire arriver le soir même sur ce point, à mi-distance environ de Bitche à Reichshoffen. C'est ce qui ressemblait le plus — mais ne ressemblait guère — au pressant appel lancé la veille au soir, et renouvelé le matin même, pour tout le 5e corps d'armée.

On avait des raisons de douter de l'exacte arrivée des précédentes dépêches; il importait que celle-ci parvînt sûrement, et elle fut en conséquence établie en triple expédition. De fait, une seule de celles-ci fut mise en route « confiée au commandant Moll, chef du génie à Haguenau, qui connaissait en détail les

Digitized by Google

chemins et les moindres sentiers du pays. Il fit observer que, déguisé en paysan, il était sûr d'arriver au général de Failly, que deux autres émissaires étaient inutiles et seraient exposés à être pris avec leur dépêche (1) ». La crainte des coureurs de l'ennemi le porta à s'écarter de la route directe, et à parcourir, par Wimmenau et Lemberg, 50 kilomètres au lieu de 30 : il parvint à Bitche à 2 ou 3 heures de l'après-midi.

Si, la nuit précédente, l'ordre de porter son corps d'armée à Reichshoffen avait troublé le général de Failly, la dépêche apportée par le commandant Moll ne le prit point au dépourvu. Depuis vingt-quatre heures qu'il était à Bitche, dès avant même sans doute, il étudiait les opérations dont ce poste, si important à ses yeux, pouvait devenir le point de départ; celle que lui proposait le Maréchal, en lui en prescrivant les dispositions préparatoires, répondait aux préoccupations que lui causait le voisinage des Bavarois. Ne peut-on croire aussi que cette dépêche le soulageât intérieurement du reproche de n'avoir dirigé qu'une division vers Reichshoffen alors qu'il avait été appelé avec tout son corps d'armée?

D'autre part, la situation n'était plus entière. Il avait mis en marche la division Guyot de Lespart et annoncé au major général son projet de suivre avec les autres; le canon tonnait dans l'est depuis le matin. Il devait aussi tenir compte de certaines difficultés qui, à distance, échappaient au Maréchal.

---

(1) Récit du capitaine de Vaulgrenant, *Les Prodromes de Frœschwiller*, p. 72 et 73.

Digitized by Google

Tout bien pesé et considéré, il répondit à celui-ci :

« La division Lespart doit arriver à Reichshoffen aujourd'hui. La division Goze partira demain de très grand matin pour se porter sur Philippsbourg; la brigade Maussion, de la division l'Abadie, doit se porter demain sur Lemberg, et escorter par la vallée de Mouterhausen, Bærenthal, Zinnswiller et Reichshoffen, six batteries de réserve et le parc d'artillerie qui ne pouvaient rester à Lemberg (1). La 2e brigade de cette division est à Sarreguemines et a reçu ordre de ne pas me rejoindre, la route étant interceptée. Je ne peux donc occuper Lemberg malgré mon désir, à cause des neuf batteries que je ne peux engager dans le défilé de Niederbronn, et à cause de la réduction de la 2e division à une brigade (2). »

Cette réponse ne présentait plus aucun intérêt quand elle parvint à l'état-major du 1er corps; elle le trouva aux prises avec les difficultés et avec les périls de la retraite, et fût-elle parvenue plus tôt, qu'elle n'aurait rien apporté d'utile. De même que la dépêche confiée au commandant Moll, elle ne pouvait, quel que fût le délai de transmission, rien changer aux événements : elle n'était pas en rapport avec la réalité.

***

(1) Faute d'abreuvoirs pour un aussi grand nombre de chevaux; l'été de 1870 avait été exceptionnellement chaud et sec, et un grand nombre de lieux habités manquaient d'eau.

(2) Dépêche reproduite dans la *Vie militaire du général Ducrot*, p. 376-377.

Digitized by Google

La réalité, ce fut le canon de Dieffenbach.

Est-il téméraire de penser qu'un son familier à son oreille dut être, en l'arrachant à ses incertitudes, un soulagement pour le Maréchal? « Le premier coup de canon éclaircissait ses idées, confuses au repos », dit de lui M. Émile Ollivier. La bataille, avec de bonnes troupes, n'avait rien qui l'effrayât.

« Un Maréchal de France qui, sans parler de tous ses autres champs de bataille, avait dans son passé, comme offensive heureuse, des journées comme celles du col de la Mouzaïa, d'Icheriden, de Malakoff et de Magenta, ne devait pas être porté à refuser le fer que lui tendait l'adversaire (1). »

Mais pour être assuré de vaincre, il lui fallait l'appoint du 5e corps : il se reprit donc à l'attendre ou à l'espérer.

Il n'avait pas, d'ailleurs, dit autour de lui qu'il eût, pendant un temps, tout au moins perdu de vue cette pensée. « Le Maréchal, d'après le colonel Broye, son aide de camp, a toujours compté que tout ou partie du 5e corps le rejoindrait dans la journée (2). » Il ne tarda plus beaucoup à ne compter que sur une partie, sur la seule division Guyot de Lespart; l'annonce de la mise en marche de celle-ci lui parvint à peu près au moment où les batteries du Ve corps prussien prouvaient, en ouvrant le feu de leurs quatre-vingt-quatre pièces, que l'on n'était plus en présence d'une simple démonstration, mais bien aux prises avec une puissante attaque.

(1) *Les Prodromes de Frœschwiller,* p. 77.
(2) *Ibid.,* p. 79.

Digitized by Google

Le télégramme expédié à 3 heures du matin (1) par le général de Failly avait mis six heures à franchir 30 kilomètres ! c'eût été l'allure d'un planton à pied. Pas plus au retour qu'à l'aller, ni les officiers d'état-major, ni les estafettes de cavalerie n'avaient été utilisés; des postes de correspondance placés sur la route qui reliait les deux quartiers généraux auraient accéléré les transmissions, assuré la régularité des communications : personne ne semble y avoir songé. La cavalerie légère ne manquait cependant pas au 1er corps d'armée, et, sauf les escortes qui éprouvèrent des pertes, elle ne fit rien de la journée !

L'expérience n'avait, paraît-il, servi à rien, car ce fut encore au télégraphe que l'état-major confia un ordre : celui de faire avancer jusqu'à Reichshoffen la division annoncée, et dont l'arrêt éventuel à Niederbronn était prévu ou entrevu, d'après les termes du télégramme du général de Failly. Il est à peine croyable que, cette fois, un officier n'ait pas été, avec un peloton, dépêché au-devant de la colonne pour hâter sa marche, la guider jusqu'au point où il y aurait eu intérêt à la faire déboucher, et envoyer de ses nouvelles. Si l'appoint devait être faible, il n'était que plus important qu'il arrivât promptement, et à la bonne place — fût-ce en position de recueil, si la retraite devenait inévitable...

Elle le devint, elle ne pouvait pas ne pas le devenir... Le Maréchal, qui avait failli s'y résoudre à l'aube, avant que la poudre ne parlât, ne s'y décida ni à

(1) Voir le télégramme J, p. 240.

Digitized by Google

10 heures, sur l'avis qu'une seule division du 5e corps lui était envoyée, ni à 1 heure, lorsqu'un télégramme venu de Metz l'informa qu'il avait devant lui toute l'armée du Prince royal, ni l'instant d'après, sur la défaite définitive de la 4e division. Et cependant, il était à ce moment sans nouvelles de la marche de la division Guyot de Lespart, dont le concours immédiat eût seul pu, sinon rétablir la fortune des armes, du moins permettre de reconquérir et de conserver ce soir-là les positions! Habitué à vaincre et confiant dans ses troupes, le Maréchal avait accepté la lutte : il la prolongea, pour l'honneur, bien au delà des limites qu'eût assignées la raison.

***

On a beaucoup disserté sur les conséquences qu'eût entraînées, si elle avait pu se produire, l'intervention du 5e corps. On a calculé (1) ce qu'en suite des ordres reçus, le général de Failly aurait pu ou dû faire pour arriver en temps utile : la division Guyot de Lespart aurait débouché de Reichshoffen à 9 heures, la réserve d'artillerie à 10h 30, et la division Goze à 11 heures. Aux environs de midi, l'assaillant était tenu en échec sur le front, et la division de Lartigue n'avait pas abandonné le plateau du Lausberg. Après même la défaite de cette division, il était temps encore de gagner une seconde bataille, comme le fit Desaix à Marengo pour réparer l'insuccès du Premier Consul.

(1) *Revue d'Histoire*, 1901, t. IV, p. 833.

Digitized by Google

Sans qu'il y ait lieu, semble-t-il, de chercher à préciser où et comment, il faut admettre qu'il eût été dans les moyens du 5e corps de frapper le coup décisif, aussi bien et mieux que ne le frappa, en sens inverse, le XIe corps prussien.

Cette arrivée sur le champ de bataille n'est, hélas ! qu'une fiction, qu'une hypothèse tout au plus rétrospectivement vraisemblable, optimiste à n'en pas douter. Sa réalisation eût été subordonnée à la réunion d'une série de circonstances favorables que nul n'était en droit d'escompter. Il eût fallu que le général de Failly, qui n'y était nullement préparé, comprît dès l'abord l'importance qu'il y avait à abandonner sa précédente mission, et à négliger la proximité des forces ennemies qui lui étaient signalées au nord et à l'est de ses emplacements; il eût fallu que, prenant au pied de la lettre l'expression « le plus tôt possible », il devançât instantanément l'attente que la dépêche traduisait seulement ainsi : « J'espère que vous me rallierez dans la journée de demain »; il eût fallu, en un mot, qu'il envisageât ce que le Maréchal n'envisageait pas lui-même : l'imminence d'une bataille pour la journée du 6. Autrement, il devait fatalement arriver trop tard. L'intervention persuasive d'un officier d'état-major aurait sans doute triomphé des objections qui détournaient le général de Failly de quitter Bitche avec tout son corps d'armée; elle ne l'aurait pas éclairé sur le degré d'urgence de ce mouvement, puisque, le 5 au soir, les vues exprimées par le Maréchal étaient seulement : « Si vous arrivez demain, je livre bataille après-

Digitized by Google

demain. » Si l'ordre lui-même faisait au général de Failly un devoir de rallier promptement le Maréchal, les termes n'en excluaient pas la latitude dont dispose normalement un commandant de corps d'armée pour régler la marche de ses troupes.

Une autre solution, une ingénieuse solution, a été imaginée, qui prend évidemment son origine dans les idées lancées par le Maréchal lui-même, en la dépêche étendue dictée au matin du 6 — celle qui fut portée à Bitche par le commandant Moll — et dans l'interprétation erronée qui, le 5 au soir, fit prendre Lemberg pour Lembach à l'état-major du 5e corps d'armée. La voici :

« Si le 5e corps s'était avancé, tout entier, vers Lembach (1), par Stürzelbronn et Steinbach, il serait tombé sur la queue ou le flanc des Bavarois avançant, avec peine, à travers les débandés de tous les corps allemands, à travers les voitures de munitions et de vivres se dirigeant du côté de Wœrth. Cette attaque imprévue, que les généraux ennemis n'avaient aucunement parée (2), eût forcément jeté le trouble, même la terreur, dans les rangs de la IIIe armée.....

« Oui, sous les coups de Failly, tombant sur les derrières des Bavarois, la panique se serait propagée jusqu'aux troupes qui combattaient le long de la Sauer, car rien n'abat les plus solides courages comme

(1) *Frœschwiller,* par M. Alfred Duquet, p. 214-216.

(2) De fait, une flanc-garde avait été placée entre Lembach et Steinbach, près de Frœnsbourg : le 15e régiment bavarois y demeura, face à Bitche, pendant toute la journée du 6.

Digitized by Google

la pensée de se savoir tourné, de sentir l'ennemi derrière soi. C'était le sauve-qui-peut des soldats se voyant coupés et privés de munitions; c'était la victoire éclatante pour les Français. »

Peut-être, mais l'hypothèse pèche par la base. Pour exécuter à temps cette manœuvre hardie, il eût fallu que le général de Failly l'entreprît dès la soirée du 5, alors que rien ne l'y invitait, ni la connaissance ou le soupçon de la véritable situation de l'ennemi, ni les instructions du major général, ni celles du Maréchal, sous les ordres directs de qui il venait seulement d'être placé; rien, sinon la croyance à une erreur de transmission, qui aurait transformé Lembach en Lemberg; rien, sinon la probabilité fugitive que le Maréchal eût en vue l'occupation de Lembach. Plus ardent, plus prompt, ou bien, disons le mot, plus léger, il aurait pu à l'instant même envoyer des troupes dans cette direction, quitte à déplorer sa précipitation sur l'arrivée ultérieure du télégramme l'appelant à Reichshoffen! En dehors de cette méprise, il ne pouvait, ce jour-là, rien concevoir ou prescrire de semblable. C'eût été faire la guerre pour son compte, au mépris de la discipline : le plus entreprenant des généraux n'aurait point, en pareille conjoncture, engagé sa responsabilité dans cette lointaine et aventureuse expédition.

N'est-il pas vrai, d'ailleurs, qu'en s'exprimant au conditionnel passé, et à l'aide d'un nombre suffisant de *si*, on peut, selon toutes les règles, corriger les injustices du destin et rétablir le sort des batailles? C'est là un exercice intellectuel qui n'est pas sans

Digitized by Google

mérite et qui peut ne pas être sans profit; on s'y est appliqué sur Frœschwiller comme sur Waterloo.

Dans les conditions où elle fut livrée, la bataille était, en quelque sorte, perdue d'avance.

Les cinq corps de l'armée allemande et la division de cavalerie comptaient ensemble 150.000 hommes et 312 bouches à feu; les cinq divisions d'infanterie et les deux divisions de cavalerie qui constituaient les forces françaises ne comprenaient, déduction faite des divers détachements, que 43.000 hommes, 107 canons et 24 mitrailleuses (1).

En raison de l'insuffisance de ces forces au regard de l'étendue de la position choisie — aussi, à la vérité, selon les usages d'alors — la plus grande partie en avait été déployée à l'avance, et cela dès le 5 au soir, par la fixation même des emplacements de bivouac. La réserve se trouvait réduite à une faible division; l'aile droite était sans appui, et la masse de manœuvre indispensable au cours de toute action militaire importante faisait complètement défaut. Cette disposition immobilisait en quelque sorte l'armée française. Elle fut attaquée là où elle se trouvait : elle s'y battit parce qu'on l'y attaquait, sur place, et sans profiter, faute de pouvoir les soutenir et les poursuivre, des plus brillants succès partiels.

La disproportion numérique était aggravée de l'inégalité de valeur des deux artilleries en présence.

---

(1) Un peu plus de 100.000 Allemands et un peu moins de 40.000 Français furent réellement engagés.

Digitized by Google

Si la position française était forte, ou du moins si elle avait été reconnue pour telle à l'époque où, d'une rive à l'autre, le canon ne pouvait battre les hauteurs qui bordent la Sauer, elle avait cessé de l'être, du moment où l'artillerie de l'assaillant pouvait couvrir de ses projectiles des batteries incapables d'une riposte efficace.

L'infériorité du canon n'était pas compensée par la supériorité du fusil. Celle-ci s'accusait aux grandes distances : aux portées relativement courtes auxquelles des luttes acharnées se livrèrent au long de la journée, la différence de l'armement des deux infanteries s'effaçait presque complètement. A vrai dire, ni les cadres, ni la troupe ne savaient tirer de l'arme portative tout récemment mise en service le parti dont elle était susceptible; on peut dire que, si on en connaissait le maniement, on en ignorait à peu près l'usage.

Un autre problème, spécial aux armes à tir rapide, problème non encore aujourd'hui résolu d'une manière satisfaisante, se posait alors pour la première fois à des troupes françaises, celui du ravitaillement en munitions. Les régiments fortement engagés au Niederwald, dans le bois de Frœschwiller et ailleurs encore, ne virent jamais venir les cartouches qu'ils faisaient avec insistance demander en arrière. La supériorité numérique permit aux Allemands d'user largement du seul moyen pratique que l'on ait trouvé d'alimenter le feu sur la ligne : y faire arriver, gibernes pleines, de nouveaux combattants. Ce moyen-là n'était pas, et pour cause, à la portée de l'armée française.

Digitized by Google

Le Maréchal de Mac-Mahon manquait de renseignements sur les effectifs de l'adversaire. Il est excusable d'avoir mal connu ou mal jugé la valeur comparative des armements opposés. Le Maréchal Le Bœuf, artilleur, ministre de la guerre et major général, semble avoir tout ignoré du canon et des forces de l'ennemi. Quant à la France d'alors, il lui suffisait de tenir son armée pour invincible et d'y enrôler généreusement ses fils; sur les boulevards, on criait: « A Berlin ! »

La valeur des combattants fut ce qui fit le moins défaut. Ils donnèrent, en cette journée, l' « un des plus beaux exemples de vaillance et de ténacité que l'histoire ait à enregistrer (1) ». Récit à part, les pertes subies et les pertes infligées à l'ennemi en témoignent éloquemment.

Les Allemands accusent, tant en tués qu'en blessés, celle de 489 officiers et celle de 10.153 hommes de troupe (2), soit à peu près le dixième des effectifs engagés.

Les circonstances n'ont point permis un exact recensement de nos pertes. Toutefois, les appels des jours qui suivirent ayant relevé une diminution d'effectif de 20.000 hommes, et le nombre des prisonniers s'étant élevé à 9.000 (3), on peut raisonnable-

---

(1) *Revue d'Histoire*, 1901, t. IV, p. 1102.

(2) Chiffres voisins de ceux qu'ils accusent pour les pertes subies par eux devant Paris, au cours d'un siège de plus de quatre mois!

(3) Les relevés allemands portent 9.000 hommes, 200 officiers. 28 canons, 6 mitrailleuses et 1 drapeau (celui du 36e de

Digitized by Google

ment admettre que le chiffre des tués et des blessés ait été sensiblement égal des deux parts (1) : en conséquence, la proportion des hommes mis hors de combat aurait atteint le quart de l'armée française. Dans certains régiments, elle a été des deux tiers !

***

Une question se pose encore, qui naît, pour ainsi dire, d'elle-même, dans l'esprit de celui qui visite le terrain de la bataille en s'efforçant de reconstituer l'histoire tactique de celle-ci : une question, ou plutôt un problème militaire. Le voici :

Avec la grande supériorité numérique dont ils disposaient, les Allemands ne pouvaient-ils s'épargner des pertes, au prix d'un peu de temps et d'un peu plus de manœuvres ?

Il le semble. Il en serait sans doute arrivé ainsi, si le V^e^ corps, après s'être engagé sans ordres (2), ne s'était

---

ligne, ou du moins la hampe et l'aigle, pris dans une grange de Frœschwiller, après que la soie en avait été arrachée et sauvée).

(1) D'après MARTINIEN, *État nominatif par affaire et par corps des officiers tués ou blessés dans la première partie de la campagne*, le nombre des officiers français tués ou blessés aurait été de 607, chiffre supérieur à celui des pertes allemandes en officiers.

La 4^e^ division (de Lartigue) perdit 11 officiers supérieurs sur 16.

(2) Il peut être intéressant de connaître ce qu'il advint des deux véritables auteurs de la victoire allemande : von der Esch, qui engagea la bataille en attaquant sans ordres, et von Schkopp, qui, au lieu de conduire sa brigade au point désigné, prononça, à l'aide de troupes empruntées à d'autres unités, le mouvement enveloppant décisif.

Il ne fut attribué ni à l'un ni à l'autre la part de mérite

Digitized by Google

pas acharné sur le front en des attaques sanglantes (1), sans résultat décisif possible jusqu'à l'intervention des corps voisins; cela serait arrivé, si la bataille avait été dirigée, au lieu d'être poursuivie au hasard, en quelque sorte, de la volonté agressive des généraux subordonnés; cela serait arrivé, si ces subordonnés avaient laissé au Prince royal et à son chef d'état-major le temps de recevoir leurs rapports et d'en tirer parti, en faisant avancer les corps ou les fractions de corps qui ne purent, en raison de la hâte inconsidérée des assaillants, jouer aucun rôle utile.

Cela serait probablement arrivé le lendemain, jour où le Prince royal se préparait à livrer bataille. Un mouvement enveloppant d'une amplitude un peu plus grande, et d'une organisation un peu plus

---

que des résultats éclatants auraient dû leur valoir : c'eût été aux dépens de la gloire du Prince royal et de la renommée du grand État-major prussien. Par contre, il ne semble pas qu'il leur ait été tenu rigueur de ce que leur conduite avait eu de contraire à la discipline. La suite de leur carrière fut celle que pouvaient légitimement ambitionner des officiers ayant fait leurs preuves.

Le colonel von der Esch fut, en 1874 et après quatre ans de grade, promu général-major, et mourut en activité de service le 27 mars 1880, à l'âge de cinquante-deux ans, à la veille de passer lieutenant-général; il est vraisemblable qu'il serait arrivé plus haut encore dans la hiérarchie militaire.

Le général de Schkopp fut promu lieutenant-général en 1873, aussi après quatre ans de grade, à l'âge de cinquante-six ans; il devint gouverneur de Strasbourg et obtint sa retraite en 1878, avec le rang de *General der Infanterie*, c'est-à-dire de commandant de corps d'armée.

(1) Les pertes du seul V^e^ corps atteignirent la moitié environ du total de celles de la III^e^ armée.

Digitized by Google

complète que celles de la colonne rassemblée par le général de Schkopp, aurait, à de moindres frais, contraint le Maréchal à la retraite.

Seulement, ce n'était pas le terrain que les généraux prussiens voulaient conquérir. La position de Frœschwiller ne présentait pour eux aucun intérêt, en dehors de l'armée qui y était établie, et leur volonté était de détruire cette armée, et de la détruire tout de suite. Ils ne craignaient rien tant que de la voir se dérober. Ce fut parce qu'il prenait pour des préparatifs de départ les bruyantes rumeurs qui s'élevaient des cabarets de Wœrth, que le général Walther de Montbary poussa une reconnaissance offensive ; ce fut pour « accrocher » cette armée que le colonel von der Esch, et après lui le général de Kirchbach, engagèrent le V^e^ corps, contrairement aux instructions d'abord, aux ordres ensuite, du commandant de la III^e^ armée. En acceptant la lutte, en la continuant jusqu'au bout, en tenant jusqu'à la dernière extrémité, le Maréchal comblait leurs désirs guerriers. Mieux elle se battrait, et mieux l'armée française serait battue !

Elle le fut, dans une gloire tragique.....

De Niederbronn, le Maréchal télégraphia à l'Empereur : « J'ai été attaqué ce matin, à 7 heures, par des forces très considérables. J'ai perdu la bataille... »

Ce télégramme se croisait avec l'ordre, parti quelques heures plus tôt du grand quartier général, de prendre l'offensive et de franchir la frontière !

Digitized by Google

ARMÉE FRANÇAISE

1er corps : Maréchal de Mac-Mahon

1re division d'inf. Général Ducrot.	1re brigade. Général Wolf.	13e bat. de chass. 18e et 96e de ligne.
	2e brigade. Général du Houlbec	45e de ligne. 1er zouaves.
2e division d'inf. Général Abel Douay (tué à Wissembourg, remplacé par le général Pellé).	1re brigade. Gal de Montmarie.	16e bat. de chass. 50e et 74e de ligne.
	2e brigade. Général Pellé.	78e de ligne. 1er tirailleurs algér.
3e division d'inf. Général Raoult.	1re brigade. Général Lhérillier.	8e bat. de chass. 36e de ligne. 2e zouaves.
	2e brigade. Général Lefebvre.	48e de ligne. 2e tirailleurs algér.
4e division d'inf. Général de Lartigue	1re brigade. Gal de Kerléadec.	1er bat. de chass. 56e de ligne. 3e zouaves.
	2e brigade. Général Lacretelle.	87e de ligne. 3e tirailleurs algér.

7e corps : Général Félix Douay

1re division d'inf. Général Conseil-Dumesnil.	1re brigade. Général de Nicolaï (malade, remplacé par le colonel Champion).	17e bat. de chass. 3e et 21e de ligne.
	2e brigade. Général Maire.	47e de ligne. 99e de ligne
2e division d'inf. .	Général Liébert (à Mulhouse et à Belfort).	
3e division d'inf. .	Général Dumont (à Lyon).	
Division de caval. .	Général Ameil (non arrivée).	

Digitized by Google

Division de cavalerie du 1er corps : Général Duhesme

1re brigade. . . .	Général de Septeuil. 11e chasseurs et 3e hussards.
2e brigade	Général de Nansouty. 2e et 6e lanciers, 10e dragons.
3e brigade	Général Michel. 8e et 9e cuirassiers.

Division de cavalerie de réserve : Général de Bonnemains

1re brigade. . . .	Général Girard. 1er et 4e cuirassiers.
2e brigade	Général de Bauer. 2e et 3e cuirassiers.

5e corps : Général de Failly

1re division d'inf. .	Général Goze (à Bitche et environs).	
2e division d'inf. .	Général de L'Abadie (à Sarreguemines et à Rohrbach).	
3e division d'inf. Général Guyot de Lespart.	1re brigade. Général Abbatucci.	19e bat. de chass. 17e et 27e de ligne.
	2e brigade. Gal de Fontanges.	30e de ligne 68e de ligne.

Division de cavalerie du 5e corps : Général de Brahaut

1re brigade. . . .	Général de Bernis. 12e chasseurs et 5e hussards (à Bitche).
2e brigade	Général de la Mortière. 3e et 5e lanciers (à Rohrbach).

Digitized by Google

ARMÉE ALLEMANDE (III^e^)

Commandant en chef : le Prince royal de Prusse

V^e^ corps : Lieutenant-général de Kirchbach

IX^e^ division d'inf. Général-major de Sandrart.	XVII^e^ brigade : Colonel de Bothmer. 58^e^ et 59^e^ d'infanterie. XVIII^e^ brigade : Général-major de Voigts-Rhetz. Grenadiers du Roi n° 7 et 47^e^ d'infanterie. 5^e^ bataillon de chasseurs et 4^e^ dragons.
X^e^ division d'inf. Général-major de Schmidt.	XIX^e^ brigade : Colonel de Henning de Schonhoff. Grenadiers n° 6 et 46^e^ d'infanterie. XX^e^ brigade : Général-major Walther de Montbary. Fusiliers n° 37, 50^e^ d'infanterie. 14^e^ dragons.

5^e^ régiment d'artillerie de campagne, 5^e^ bataillon de pionniers, 5^e^ bataillon du train.

XI^e^ corps : Lieutenant-général de Bose

XXI^e^ division. Lieutenant-général de Schachtmeyer.	XLI^e^ brigade : Colonel de Koblinski. Fusiliers n° 80 et 87. XLII^e^ brigade : Général-major de Thile. 82^e^ et 88^e^ d'infanterie. 11^e^ bat. de chasseurs et 14^e^ hussards.
XXII^e^ division. Lieutenant-général de Gersdorf.	XLIII^e^ brigade : Colonel de Kontski, 32^e^ et 95^e^ d'infanterie. XLIV^e^ brigade : Général-major de Schkopp. 83^e^ et 94^e^ d'infanterie. 13^e^ hussards.

11^e^ régiment d'artillerie de campagne, 11^e^ bataillon de pionniers, 11^e^ bataillon du train.

Digitized by Google

Ier corps bavarois : Général d'infanterie von der Tann-Rathsamhausen

Ire division. Lieutenant-général de Stephan.	Ire brigade : Général-major Dietl. Rég. du corps, 1er d'inf., 2e bat. de chass. IIe brigade : Général-major d'Orff. 2e et 11e d'inf., 4e bat. de chasseurs. 3e chevau-légers, 9e bat. de chasseurs, batteries du 1er d'artillerie.
IIe division. Lieutenant-général de Pappenheim.	IIIe brigade : Général-major Schumacher. 3e et 12e d'infanterie, 1er bat. de chasseurs. IVe brigade : Général-major Rudolph von der Tann. 10e et 13e d'infanterie, 7e bat. de chass. 4e chevau-légers, batteries du 1er d'artillerie.

Cavalerie du corps d'armée : 1er et 2e cuirassiers, 6e chevau-légers. Batteries à cheval du 3e d'artillerie. Pionniers.

IIe corps bavarois : Général d'infanterie de Hartmann

IIIe division. Lieutenant-général de Walther.	Ve brigade : Général-major de Schleich. 6e et 7e d'inf., 8e bat. de chasseurs. VIe brigade : Colonel Borries de Wisell. 14e et 15e d'inf., 3e bat. de chasseurs. 1er chevau-légers, batteries du 4e d'art.
IVe division. Lieutenant-général de Bothmer.	VIIe brigade : Général-major de Thiereck. 5e et 9e d'inf., 6e bat. de chasseurs. VIIIe brigade : Général-major Maillinger. Bataillons des 1er, 5e, 7e, 11e et 14e d'inf. et 5e bat. de chasseurs. 2e chevau-légers, 10e bat. de chasseurs. Batteries du 4e d'artillerie.

Cavalerie du corps d'armée : Général-major de Mulzer. 1er et 2e uhlans, 5e chevau-légers. Batteries à cheval du 2e d'artillerie. Pionniers.

Digitized by Google

Corps mixte wurtembergeois-badois :
Lieutenant-général de Werder

Division wurtembergeoise. Lieutenant-général d'Obernitz.
- Ire brigade : Général-major de Reitzenstein. 1er et 7e d'infanterie, 2e bataillon de chasseurs.
- IIe brigade : Général-major de Starkloff. 2e et 5e d'inf., 3e bat. de chass.
- IIIe brigade : Colonel de Hugel. 3e et 8e d'infanterie, 1er bataillon de chasseurs.

Cavalerie : Général-major de Scheler. 1er, 3e et 4e de cavalerie.
1er régiment d'artillerie de campagne. 2 compagnies du génie. 1 escadron de Feldjæger.

Division badoise Lieutenant-général de Beyer.
- Ire brigade : Lieutenant-général du Jarrys de Laroche. 1er régiment de grenadiers (du corps) et 2e régiment de grenadiers.
- IIe brigade : Général-major de Degenfeld. 3e et 4e d'infanterie.
- IIIe brigade : Général-major Keller. 5e et 6e d'infanterie.

Cavalerie : Général-major de Laroche-Starkenfels. 1er régiment de dragons (du corps), 2e et 3e dragons.
1er et 2e régiment d'artillerie de campagne. Pontonniers. Train.

4e division de cavalerie :
Prince Albert de Prusse père, général de cavalerie

8e brigade : Général-major de Hontheim. 5e cuirassiers et 10e uhlans.
9e brigade : Général-major de Bernhardy. 1er et 6e uhlans.
10e brigade : Général-major de Knobloch. 2e hussards et 5e dragons, 2 batteries à cheval.

Digitized by Google

UNE PRESTIMONIE

PAR

M. E. AMBROISE

ASSOCIÉ-CORRESPONDANT

Une prestimonie est, en droit canonique, un fonds affecté à l'entretien d'un prêtre. Par extension, c'est l'affectation perpétuelle des revenus d'un bien-fonds aux frais d'étude d'un ou plusieurs jeunes gens, descendants ou parents du fondateur; — ce que nous appellerions aujourd'hui une bourse d'étude.

Le 23 décembre 1775, dans une chambre au premier étage prenant jour sur la rue Saint-Nicolas à Nancy, Jeanne-Marie Valdenaire « retenue au lit malade » dictait son testament à Me Marizien, notaire et tabellion au bailliage. Cette dame était riche. Elle possédait des gagnages à Craon, à Varangéville, à Trémouzey, à Hénaménil, des titres mobiliers pour plus de 100.000 livres, des créances sur les religieuses ursulines de Vienne en Autriche et sur un banquier de cette ville; 12.000 florins sur le prince de Schartzberg, enfin des bijoux et entre autres, dit le testament, une croix montée en or où il y a sept gros diamants et quatre des petits.

Digitized by Google

Jeanne-Marie Valdenaire était en effet la veuve d'un personnage assez marquant de la cour de Lorraine, Jean-Baptiste Bassant, médecin de la Faculté de Salerne, que le duc, après l'avoir rencontré et apprécié à Vienne, avait attiré en Lorraine. Il l'avait élevé à la dignité de médecin ordinaire de la cour, puis anobli par lettres patentes données à Lunéville le 23 mars 1728. Enfin, M. de Bassant ayant eu, en 1730, la bonne fortune de guérir le prince Charles atteint de la petite vérole, avait été fait baron par le duc François III. A ces faveurs princières s'était ajouté l'appoint tout naturel d'une clientèle de choix, et le nouveau baron, n'ayant pas à cacher les origines honorables de sa fortune, avait placé dans son blason « parti d'argent et d'azur, la vipère tortillante et couronnée d'or ».

Mme de Bassant mourait bientôt, laissant une sœur, des neveux, et des petits-neveux ou nièces, dont la situation était restée modeste. Son testament, en distribuant à chacun, selon le rang qu'il occupait dans les affections de la défunte, des parts inégales de sa fortune, s'était manifestement inspiré d'une préoccupation dominante et qui n'était pas rare à cette époque : celle d'assurer, de génération en génération, et au travers de toutes les éventualités possibles, la conservation indéfinie de ses terres et même de ses capitaux. Les bénéficiaires successifs ne devaient jouir, en quelque sorte, qu'à titre de détenteurs passagers, d'un patrimoine sur lequel elle entendait maintenir la survivance immuable de son droit de disposition. De là un réseau de substitutions à

Digitized by Google

l'infini, de clauses de réversibilité, fidéicommis, obligations d'emploi, aggravé encore des complications spéciales consacrées par les besoins et les mœurs du temps : préférence des mâles sur les filles, des aînés sur les cadets; déchéance des filles entrant en religion, etc. En sorte que, au retour des services faits pour le repos de l'âme de leur parente, les héritiers déconcertés et inquiets à la lecture de ces volontés grosses de procès, déclaraient n'y point acquiescer quant à présent, et réserver tous leurs droits.

J'ignore ce qu'ils firent en définitive, et il importe peu, puisque substitutions et fidéicommis allaient disparaître moins de quarante ans plus tard, dans la tourmente qui détruisit tant d'autres institutions moins critiquables.

Mais, des dernières volontés de Mme de Bassant, il en est une qui a traversé tous les bouleversements politiques et sociaux, et c'est précisément celle qui réalisait le plus énergiquement ce rêve de perpétuité dont s'était bercée la testatrice, conception devenue depuis si étrangère à nos mœurs, si contraire à nos lois. C'est une prestimonie.

« Je donne, avait dit Mme de Bassant, en fond et à perpétuité mon gagnage de Hénaménil (1) et bans joignants à l'effet d'en employer les revenus à faire étudier un garçon descendant de Joseph et Jean Valdenaire de Fontenoy-en-Vosges, tel qu'il sera choisi par trois de mes plus proches parents dont un sera

(1) Hénaménil, village sur le Sanon, entre Einville et Parroy, canton de Lunéville (Sud-Est).

Digitized by Google

curateur de la présente prestimonie. » Suivent les conditions. Elles sont très nombreuses et très minutieuses.

Or cette prestimonie de Hénaménil existe toujours. Elle fonctionne régulièrement et pacifiquement. Il est peut-être intéressant de rechercher comment et pourquoi.

Elle avait été approuvée par un arrêt de la chambre du conseil de la Cour souveraine le 18 mars 1756, et avait pu fonctionner jusqu'en 1789 en pleine harmonie avec la législation et la jurisprudence. Mais comment a-t-elle survécu à la crise révolutionnaire?

Rien n'était plus opposé aux idées économiques et politiques de l'Assemblée constituante que ces fondations perpétuelles constituées en biens-fonds.

Ne devenaient-elles pas suspectes au même titre que les domaines de mainmorte qui, aux mains du clergé et des ordres religieux, frappaient d'indisponibilité près du cinquième du territoire? Dès le 2 novembre 1789 l'Assemblée avait mis tous ces biens à la disposition de la nation; puis le 12 juillet 1790, abolissant en bloc tous les bénéfices, elle avait frappé du même coup « tous titres et fondations de pleine collation laïque ».

Cependant des voix libérales s'étaient élevées en faveur des institutions qui, comme notre prestimonie, revêtaient un caractère indéniable de propriété privée; et l'article 26 de cette loi de 1790, respectant les « fondations faites pour subvenir à l'éducation des parents du fondateur », avait décidé qu'elles con-

Digitized by Google

tinueraient à être exécutées conformément aux dispositions écrites dans les titres et fondations.

Mais ce respect des propriétés privées dont la Constituante avait gardé le souci, n'embarrassa plus la Convention. Des mesures d'équité, nécessairement délicates et compliquées, destinées à tempérer les rigueurs de la mainmise générale sur les biens de mainmorte, cette Assemblée ne retint que les difficultés que soulevait leur application, et les tranchant par voie révolutionnaire, elle n'hésita pas à frapper du séquestre de l'État, toutes les fondations épargnées par les lois antérieures (Décr. 13 brumaire an II [3 nov. 1793]).

Les prestimonies furent donc confisquées et par conséquent abolies. Si la mesure n'eût blessé que des intérêts privés, peut-être attendraient-ils encore une réparation. Mais la confiscation, en frappant indistinctement toutes les fondations, atteignait le patrimoine des hôpitaux et des hospices. Les plaintes des municipalités aux abois ne tardèrent pas à s'élever de tous côtés, réclamant soit le retour des religieuses, soit, tout au moins, la possession des revenus de leurs biens, patrimoine séculaire des malades et des pauvres.

Aussi, l'une des premières mesures d'apaisement et de justice, par lesquelles Bonaparte, premier consul, voulut donner satisfaction au sentiment populaire, fut-elle l'arrêté du 27 prairial an IX (16 juin 1801).

Dans un article I, il dispose que les biens affectés spécialement à l'entretien, la nourriture et le logement des *hospitalières et filles de la Charité*, attachées

Digitized by Google

aux anciennes corporations vouées au service des pauvres et des malades, devront être considérés comme faisant partie des biens destinés aux besoins généraux des hospices, et en conséquence, distraits du séquestre, pour être remis aux commissions administratives chargées de leur gestion.

Un article II étendait les mêmes dispositions aux biens affectés à l'acquit des fondations relatives à des services de bienfaisance et de charité, *à quelque titre et sous quelque dénomination que ce soit.*

Ainsi furent rétablies, à la faveur du rappel des religieuses hospitalières, celles des prestimonies qui n'avaient point été vendues comme biens nationaux. Le décret de prairial leur fut même appliqué dans un esprit plus libéral que la lettre même de son texte, puisque nous retrouvons la prestimonie de Hénaménil, non pas sous la tutelle d'une commission administrative, mais rendue à sa vie propre et indépendante, c'est-à-dire au curateur et au conseil de famille institués par M^me^ de Bassant.

Nous ne savons pas ce qu'elle était devenue sous le régime du séquestre révolutionnaire, parce que ses archives antérieures à 1826 se sont perdues, mais nous pouvons conjecturer qu'elle était restée intacte dans sa composition primitive, protégée par l'intérêt même du fermier auquel elle était louée.

La prestimonie de Hénaménil est un petit domaine rural de vingt-sept hectares environ, dont cinq de prés et chenevières, morcelé comme tant d'autres fermes du pays, en cent vingt parcelles.

Digitized by Google

En 1826 il rapportait 600 francs, tous impôts déduits. Il atteignait 800 francs en 1836. La panique qui suivit la Révolution de 1848, fit sentir son influence pendant près de douze ans. Louée à ce moment moyennant un canon en nature, la prestimonie ne rapporte plus que 560 francs en moyenne. Les effets de la crise cessent en 1860. Un bail en argent est consenti pour 700 francs, et élevé successivement à 800 et même 900 francs, plus toutes les contributions, y compris les droits de mainmorte, déjà considérables à cette époque et qui n'ont cessé d'ailleurs d'aller en s'aggravant.

Mais ce chiffre élevé ne put être maintenu. Lors du renouvellement du bail, en 1891, on n'offrit que 600 francs et bientôt après 450 seulement, et sans aucune charge. La crise agricole réduisait ainsi le revenu de plus de moitié. — On prit alors le parti de louer en détail, et l'on a réussi en 1908 à en tirer 734f 40.

Mais on connaît les dangers de ce mode de location. Avantageux peut-être pour les prés, il est ruineux pour les terres, condamnées ainsi à s'appauvrir rapidement.

Il est à craindre que les cent vingt parcelles de la prestimonie, disséminées sur tout un territoire, louées le plus souvent à des gens avisés qui se sont entendus à l'avance pour écarter toute concurrence, ne résistent pas longtemps à la pression des convoitises voisines, libérées de leurs scrupules par l'absence de tout maître apparent. Si peu surveillées, si mal défendues, qu'en restera-t-il dans peu d'années?

Cette conséquence d'une évolution économique

Digitized by Google

que n'avait pas prévue la testatrice, paraît être le plus sérieux danger qui menace l'œuvre de Mme de Bassant; car à tous les autres points de vue, on est frappé de la régularité, de la facilité relative avec laquelle elle a pu vivre et fonctionner depuis un siècle et demi, au travers de tant de conjonctures difficiles, et, il faut le reconnaître, dans une atmosphère de plus en plus hostile à l'esprit de sa fondation.

Plus d'une fois les circonstances ont fait surgir des questions fort délicates d'interprétation de cette volonté plus que centenaire, qui reste la charte inflexible de la prestimonie. Cependant les conflits qui ont pu s'élever se sont presque toujours pacifiquement résolus.

Une des grosses difficultés, et qui s'accentue de générations en générations, est celle de la composition du conseil de famille qui nomme le curateur et choisit les bénéficiaires. Pour s'y retrouver dans les degrés de parenté, un arbre généalogique constamment tenu à jour, eût été indispensable. On en trouve plusieurs dans les archives de la prestimonie, mais les surcharges dont ils sont couverts accusent assez les incertitudes et l'inexpérience qui ont compliqué leur rédaction. Ils sont manifestement incomplets, en sorte qu'en réalité le conseil de famille se recrute un peu sur la foi des traditions et dans un cercle restreint. Il paraît probable que la prestimonie est aujourd'hui oubliée ou ignorée par plus d'un des rameaux qui pourraient y prétendre. Mais c'est précisément cette difficulté d'établir l'échelle exacte des parentés qui défend la prestimonie contre les attaques des mé-

Digitized by Google

contents. Le cas s'est produit en 1887. Le père d'un candidat évincé par le conseil a saisi les tribunaux, et contesté le droit de ses membres qu'il a qualifiés d'usurpateurs. Mais outre qu'il n'a pu prouver que d'autres ou lui-même eussent des droits préférables, il s'est heurté à des difficultés de compétence tellement épineuses, qu'il n'a pu en triompher.

Il faut dire que cette administration familiale s'est toujours comportée avec prudence et mesure.

Depuis 1826, la direction effective de la prestimonie est aux mains de juristes parfaitement honorables, avocats, avoués ou notaires, dont l'expérience supplée à l'insuffisance des membres du conseil.

Quand il se présente un cas douteux, on a recours à l'avis d'une commission de jurisconsultes, par exemple si les bénéficiaires actuels étant des filles, il se présentait un garçon qui prétendît les supplanter. — Même question si le bénéficiaire ayant été choisi dans la branche Ducroiset, il se présentait un candidat de la branche Valdenaire, avant que le premier n'ait terminé ses études. Toujours l'avis des praticiens a ratifié les solutions de bon sens et d'équité auxquelles avait incliné le conseil.

Le mérite des candidats proposés a été, suivant les époques, constaté de façons différentes, mais toujours dans un esprit de justice. En 1826 le candidat admis se présente muni d'un certificat des « membres chargés d'examiner les candidats qui aspirent au grade de bachelier ès lettres ». L'année suivante Me Dépéronne, conseil du curateur, présente deux candidats aptes à entrer en quatrième; et comme il est membre

Digitized by Google

du bureau d'administration du collège, on le prie d'interroger les candidats séance tenante. Il émet alors l'avis que « en conciliant toutes choses, il y a beaucoup d'égalité entre eux. Florentin a été depuis Pâques en quatrième au petit séminaire, mais Édouard, un peu plus jeune, a déjà vu toute sa prosodie, qu'on n'étudie pas d'ordinaire en cinquième »; et les parents des candidats s'entendent amiablement pour partager la bourse.

D'autres fois, en 1836 par exemple, on prend pour arbitre le principal du collège.

Vers 1849 et pendant près de vingt ans, un huissier, descendant ou allié des Valdenaire, s'ingère dans les affaires de la prestimonie, et y apporte le trouble d'un esprit procédurier. Son fils, qu'il a présenté deux fois comme candidat, s'est vu préférer un candidat plus apte et plus pauvre; et le père couvre de ses protestations le registre du conseil, sans réussir cependant à infirmer ses décisions toujours sensées et équitables.

Des difficultés plus sérieuses sont nées cependant des modifications profondes que le temps a apportées à l'organisation des études classiques, puis et surtout, du développement chaque jour plus étendu et plus compliqué des divers enseignements professionnels.

« Faire étudier un garçon » comme l'entendait en 1755 M^me^ de Bassant, c'était lui faire parcourir jusqu'à la philosophie et au delà, le cycle des études classiques, en vue surtout de lui rendre possible l'accès de la prêtrise ou du moins de quelque bénéfice auquel on pouvait prétendre avant d'être prêtre et quelquefois sans le devenir jamais.

Digitized by Google

Pour les filles, appelées à défaut de mâles, la testatrice voulait qu'elles fussent mises au couvent, « pour leur éducation, religion et travail ». Et de fait, même en 1826 et plus tard, les candidats sont le plus souvent des élèves du petit séminaire. En 1833 seulement apparaît un candidat qui a fini sa rhétorique au Collège royal d'Orléans, et depuis, si la plupart se destinent encore à l'état ecclésiastique, beaucoup aspirent simplement aux carrières dites libérales.

Mais en 1891, se pose un problème plus délicat. Le candidat est élève de troisième année à l'école industrielle des Vosges. Le conseil hésite, puis il l'évince, « ces cours, dit-il, ne comportant aucune des études de latin et de grec qui semblent visées dans le testament ». C'était la solution strictement juridique. Mais la question se représente plus pressante en 1897, car le temps a marché, et de toutes parts les hautes études professionnelles rompent le cercle étroit du vieux programme classique. Cette fois le candidat n'a pas passé le baccalauréat de philosophie et continue simplement ses études supérieures à l'École nationale vétérinaire de Lyon. Alors le conseil se déjugeant croit pouvoir dire que ces études « quoique non spécialement prévues, rentrent cependant dans l'esprit du testament », ce qui est pour le moins une grande hardiesse.

Mais hâtons-nous d'ajouter que c'est l'heureux élu lui-même qui s'est chargé de corriger l'hérésie commise à son profit. Pour apaiser sans doute les mânes de M^me^ de Bassant, il a voulu rentrer dans le giron de l'Université et la Faculté de médecine de

Digitized by Google

Nancy l'a reçu docteur l'année dernière avec la mention « très bien ».

D'ailleurs, un colonel en activité de service, et un jeune médecin déjà connu, comptent parmi les bénéficiaires vivants auxquels l'attribution de la prestimonie a facilité l'accès de leur carrière.

En présence de ces faits, n'est-il pas permis de conclure qu'il est peut-être regrettable que nos lois n'autorisent plus ces institutions familiales, si souples et si simples dans leur fonctionnement, qui avaient le mérite de perpétuer dans une famille, avec le souvenir d'un parent avisé et généreux, les bienfaits de sa prévoyance et de sa sollicitude?

On ne peut plus faire de prestimonie. Le Code ne permet de tester qu'en faveur d'une personne vivante et désignée. Un particulier ne peut plus créer, par sa seule volonté, de ces *personnes morales* investies à perpétuité d'une capacité juridique. On peut fonder des bourses d'étude : mais l'attribution en sera forcément confiée à un établissement public, ou à une institution reconnue d'utilité publique, dont l'existence dépend du pouvoir législatif et qui subira la tutelle administrative avec ses règles de gestion surveillée et contrôlée.

La prestimonie, dans nos lois modernes, apparaît ainsi comme un curieux débris du passé, y réalisant cette exception, unique je crois, d'un être moral créé à perpétuité, par un particulier, et dans un intérêt purement privé, conservant un patrimoine en biens-fonds, qu'il administre librement, selon l'esprit de sa

Digitized by Google

fondation, et en dehors de toute ingérence de l'autorité; l'État n'intervenant dans ses affaires que pour la perception de l'impôt foncier et de ce droit de mainmorte devenu, par suite de méfaits dont les prestimonies sont sûrement innocentes, de plus en plus onéreux.

Cette survivante d'un temps qui n'est plus, chemine au travers de nos lois actuelles, à la façon d'une douairière un peu vieillotte et opiniâtre mais toujours alerte et débonnaire, qui dans un monde auquel elle devient chaque jour plus étrangère, réussit à se garder une place et un rang respectables par le bien qu'elle y fait.

Je ne connais pas d'autre prestimonie que celle d'Hénaménil. Il est probable cependant qu'il en existe, dont l'étude pourrait n'être pas sans intérêt.

Digitized by Google

OCÉANOGRAPHES FRANÇAIS

DU XVIIIe SIÈCLE

Par M. J. THOULET

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES SCIENCES DE L'UNIVERSITÉ DE NANCY

C'est presque un lieu commun chez les étrangers, et trop souvent aussi parmi nous, de prétendre que les Français n'ont jamais eu ni goût ni aptitudes aux choses de la mer. L'affirmation, pour le passé comme pour le présent, toute désespérée qu'elle soit, semble tellement évidente qu'elle réussit à satisfaire les rancunes ou la jalousie des uns et à consoler par avance les autres des événements, quels qu'ils soient, susceptibles de survenir et à justifier une inertie à laquelle on pourrait cependant assigner d'autres causes. La légende elle-même s'en est mêlée et les poètes, remontant jusqu'à la guerre de Troie, ont expliqué — eux auxquels il est si facile de tout expliquer — comment Neptune, dieu protecteur des Grecs et ennemi des Troyens, avait continué à charger de sa haine, après eux, les Romains, leurs descendants par Énée et, plus tard, les Français, petits-fils des Romains et par con-

Digitized by Google

séquent arrière-petits-fils des Troyens. Les poètes ont cessé d'être des oracles, surtout en histoire et en sociologie, et l'on s'efforce maintenant de baser les opinions sur des considérations plus prosaïques mais plus précises. La décadence de la marine, dont le désintéressement national pour les choses de la mer est la cause tout autant que l'effet, n'est malheureusement que trop certaine. Quiconque en douterait n'aurait qu'à jeter les yeux sur le rapide et formidable développement de la marine de peuples dont tous ne paraissaient pas destinés, ne fût-ce que par les conditions géographiques de leur territoire, à devenir des navigateurs ou de constater le succès d'institutions du genre de certaines ligues navales mettant l'enthousiasme populaire au service des institutions maritimes. Ce douloureux état tient-il réellement à l'esprit même de la nation? Pour répondre à la question, il suffit de se reporter à l'histoire. Il est certain qu'après un magnifique épanouissement au dix-huitième siècle, l'esprit naval de la France a été en s'affaiblissant pendant le dix-neuvième, sauf un court relèvement à l'époque de la Restauration et sous la monarchie de Juillet. L'on n'ose se demander si la chute est irrémédiable et définitive, quoique l'avenir soit beaucoup moins problématique qu'on ne le pense, car les événements sont liés les uns aux autres et, pareils aux grands fleuves, ils continuent fatalement leur cours. Or cette sorte d'antipathie pour la mer n'existait pas autrefois en France.

Sans même remonter jusqu'à nos aïeux les Vénètes, qui firent si chèrement payer à César la victoire qu'il

Digitized by Google

remporta sur eux; sans parler de Marseille, patrie de Pythéas et d'Euthymènes, ni des Basques, ni des Dieppois, Saint-Louis, Henri II et, plus tard, Louis XIV comprirent combien la navigation importe à un peuple et l'absolue nécessité pour lui de posséder une puissance navale militaire et commerciale. Pour la créer, les efforts de nos rois furent secondés. La France eut un Jacques Cœur, un Ango, un Richelieu, un Colbert, un duc de Choiseul, d'innombrables administrateurs et chefs militaires à commencer par Jean de Vienne, l'amiral de Charles V; elle posséda les premiers et les plus hardis découvreurs, des savants instruits dans toutes les branches du savoir humain se rapportant à la mer. En 1626, un vaillant marin, le chevalier Isaac de Razilly, qui fut le conseil du cardinal de Richelieu, écrivait au grand-maître de la navigation une phrase qu'à une époque plus récente d'autres ont répétée et non pas inventée : « Quiconque est maistre de la mer a ung grand pouvoir », et aussi : « J'ay le cœur tout serré quand je viens à considérer les discours que font tous les jours des estrangers quand ils parlent de la France. » Néanmoins, jamais le génie maritime de la nation ne brilla d'un plus vif éclat que pendant le dix-huitième siècle. Depuis la fin du règne de Louis XIV jusqu'à celle du règne néfaste de Louis XV, malgré des revers comme ceux de la Hogue, du cap Ortégal, du cap Saint-Vincent, du cap Finisterre, des Saintes, malgré les funestes traités d'Utrecht en 1713, d'Aix-la-Chapelle en 1748 et celui, plus funeste encore, de Paris en 1763, le sentiment national, qui s'est reposé

Digitized by Google

avec orgueil sur un Richelieu, retrouve d'abord un Colbert. Grâce à lui, le Canada et les Antilles s'enrichissent et se peuplent, la flotte de guerre passe de 30 à 200 vaisseaux. Celui dont la tâche est la plus ardue parce qu'il doit lutter plus encore contre les ennemis du dedans, le Roi et la cour, que contre ceux du dehors, le duc de Choiseul qui trouve la flotte, après les deux défaites du cap Finisterre, en 1747, réduite à un seul vaisseau, laisse, en quittant le ministère, 74 vaisseaux et 50 frégates avec lesquels Louis XVI vaincra l'Angleterre et assurera l'indépendance américaine. A travers tous les dangers, dans les situations les plus désespérées, la France dut son salut à ce principe de hiérarchie et d'autorité sans lequel les nations succombent tôt ou tard et dont l'absence ou seulement même l'affaiblissement fait sentir avec une extraordinaire rapidité ses terribles effets, plus particulièrement à la marine, parce qu'avec l'Océan la lutte est incessante et que cet inlassable adversaire châtie impitoyablement les fautes dont il ne pardonne aucune. La marine française atteignit l'apogée de sa gloire avec Louis XVI; elle et la royauté tombèrent en même temps d'une chute soudaine, brutale, par un véritable effondrement. Faut-il en déduire une leçon? Constatons seulement que le triomphe avait été la résultante du concours de tous : les administrateurs avaient donné leur intelligence, leur conception large et précise de ce qui constitue la grandeur d'un peuple, leur sentiment profond du devoir et de la responsabilité; les marins avaient apporté leur sang et leurs peines; les bourgeois leur fortune, les gens de

Digitized by Google

science leurs veilles laborieuses, tous leur ardent patriotisme. A travers les siècles, la France a vraiment aimé la mer, a souffert pour la mer, a été grande et glorieuse sur la mer.

Nous ne nous occuperons ici que des savants et seulement de leurs travaux se rattachant à l'océanographie, champ bien restreint relativement au vaste terrain où se sont exercés tant de dévouements. Peut-être l'exiguïté voulue du cadre contribuera-t-elle à communiquer une plus juste idée de cet admirable effort d'une nation qui, après chaque désastre, renaissait plus forte. Pour rédiger cet aperçu, il a suffi de compulser page à page la collection de l'*Histoire de l'Académie des sciences*, en y notant tout ce qui se rapporte à la science de la mer. Cette belle publication est en effet le catalogue, année par année, de l'œuvre intellectuelle du pays depuis l'aurore du dix-huitième siècle, puisqu'elle commence en 1668, jusqu'à sa fin, car le décret qui la supprime est du 8 août 1790. Sa lecture ne va pas sans quelque mélancolie. En feuilletant ces vieux volumes, on découvre en outre des informations cherchées, une foule de renseignements inattendus, la preuve que plus d'une parmi nos nouveautés actuelles possède deux siècles d'existence sinon davantage. Les lois qui gouvernent l'âme et l'esprit des hommes y apparaissent avec une singulière clarté ainsi que les étroites frontières de la science et la dépendance fatale des effets et des causes. De même que les jours succèdent régulièrement aux nuits et les nuits aux jours, les hivers aux étés et les étés aux hivers, ainsi pendant la suite infinie des temps,

Digitized by Google

le cycle des événements et celui des idées se reproduit avec une éternelle et majestueuse régularité.

La grande préoccupation en océanographie, pendant toute la durée du dix-huitième siècle, fut de parvenir à dessaler l'eau de mer afin de la rendre potable. A une époque où tout concourait à rendre les traversées extrêmement longues : emploi exclusif de la voile, architecture massive et lourde des bâtiments, imperfection des instruments d'astronomie nautique et manque de cartes, on comprend l'importance qu'il y avait à découvrir un procédé simple, pratique et rapide pour fournir d'eau douce les équipages en économisant à bord la place nécessaire pour conserver dans des barriques ou des caisses la provision d'eau emportée au départ. Cette eau, parcimonieusement dépensée surtout à la fin d'une navigation trop prolongée, devenait nauséabonde et malsaine. Cependant, depuis longtemps déjà, les alchimistes connaissaient la distillation et savaient que l'eau de mer ainsi traitée était très adoucie, mais par suite de l'insuffisance des appareils employés, peut-être aussi du manque d'habileté des opérateurs, et parce que, sans doute, on agissait trop rapidement, trop brutalement, l'eau mal distillée quoique notablement améliorée, laissait à la bouche un arrière-goût amer extrêmement désagréable et son usage ne tardait pas à indisposer, parfois gravement, ceux qui la buvaient. Il y avait en dernier lieu à craindre les dangers d'incendie et, en mettant tout au mieux, à essayer de gagner sur l'espace indispensable au logement de la provision

Digitized by Google

de bois destinée au chauffage de l'alambic. Le problème était par conséquent loin d'être résolu : il fallait perfectionner le procédé de la distillation ou, si possible, trouver autre chose de meilleur.

Comme il arrive presque toujours, on prit la question à rebours de la façon dont elle aurait dû et pu être traitée. On chercha d'abord à priver directement l'eau de mer du corps dissous qui lui communiquait sa saveur mauvaise, et les membres de l'Académie s'attachèrent de tout leur zèle à résoudre ce problème. Malheureusement, si, dès cette époque et même antérieurement, il existait des chimistes ou au moins des alchimistes, la chimie elle-même n'existait pas puisqu'elle ne devait naître que cent ans plus tard. On attribua ce goût au « bitume »; mais qu'était-ce exactement que le bitume? Le mot, commode parce qu'il n'était pas défini, n'expliquait rien, ne mettait sur la voie de rien et l'unique manière de procéder, puisque la distillation ne suffisait pas, était de chercher, comme à tâtons, une substance capable de « fixer le bitume » incriminé, de le précipiter, ainsi qu'on le dirait aujourd'hui, de coaguler l'eau de mer comme on le disait autrefois. En réalité, on s'attaquait à la magnésie. Or cent ans furent nécessaires pour découvrir celle-ci et, quand on l'eut découverte, on reconnut l'impossibilité et même l'absurdité de tenter d'en débarrasser l'eau de mer autrement que par la distillation. On commençait donc par où il aurait fallu terminer, et lorsque Lavoisier publia en 1781, dans l'*Histoire de l'Académie des sciences*, son mémoire « sur une nouvelle méthode distillatoire appliquée

Digitized by Google

à la distillation des eaux-de-vie et à celles de la mer », dans lequel il décrivait en outre le mode d'installation de l'appareil à bord des vaisseaux, il ne restait guère qu'une cinquantaine d'années à attendre les débuts de la disparition des bateaux à voiles remplacés par des bâtiments à vapeur dont les machines étaient aptes à fournir en aussi grande quantité qu'on pouvait le souhaiter de l'eau parfaitement distillée et potable, devenue d'ailleurs à peu près inutile, grâce à l'extrême diminution de durée des traversées.

Il est toujours intéressant et en même temps il est bon de connaître par le détail combien les choses faciles ont été difficiles à être rendues faciles, combien elles ont exigé d'efforts et de temps, qu'il s'agisse de littérature, d'art ou de dessalure d'eau de mer. On expérimentait à la fois sans méthode et avec méthode; après chaque tentative on essayait la pureté du produit obtenu d'abord au goût, le plus simple et le plus délicat des réactifs dans ce cas spécial, puis par l'observation des changements de couleur provoqués par l'addition de réactifs colorés d'origine végétale tels que l'eau de fleurs de mauves ou de liquides comme l'esprit de sel ammoniac et l'huile de tartre. On faisait appel à des réactions qu'on pourrait appeler culinaires, comme la cuisson des légumes ou des viandes. L'aréomètre servait à évaluer le poids de l'unité de volume du liquide. La chimie du dix-huitième siècle, à ses premiers balbutiements, est si compliquée que l'on a grand'peine à saisir l'idée maîtresse qui guidait dans le choix du réactif, de sorte qu'à vrai dire, il est probable que chacun pro-

Digitized by Google

cédait au hasard et certain que personne n'obtenait le moindre succès.

Vers 1672, en Angleterre, Boyle avait écrit son petit traité *De Salsedine maris*. Avant qu'il ne fût connu en France, dès 1668, un charlatan proposait à la Compagnie de distiller l'eau de mer et de la rendre parfaitement potable en se bornant à y ajouter « un certain sel ». Le 5 décembre 1681, l'expérience fut répétée devant Louis XIV qui, accompagné du dauphin, de Monsieur, du prince de Condé et d'une partie de la cour, vint visiter l'Académie des sciences. Le Roi se rendit dans la bibliothèque, puis au laboratoire où M. du Clos « fit en un instant devant Sa Majesté la coagulation de l'eau de mer par le moyen de l'huile de tartre ». La même année, M. de Saint-Hilaire, chanoine de Beauvais, avait apporté à l'Académie « de l'eau marine dépouillée de son sel ». L'opération avait été exécutée en Suède et l'échantillon avait été envoyé par M. de Feuquières, alors ambassadeur de France, à M. de Croissy, secrétaire d'État. « On avoit écrit que cette eau avoit été dessalée par voye de précipitation et c'étoit là tout ce que l'on sçavoit de l'opération. Seulement, on conjecturoit que la précipitation du sel marin s'étoit faite par l'addition de quelque sel nitreux, à cause d'une certaine odeur lixivielle qui restoit à cette eau et d'une sensation de chaleur qu'elle causoit à la gorge après qu'on en avoit bu. Cette eau avoit, à cela près, la saveur de l'eau commune, ou même étoit absolument insipide. Elle étoit un peu trouble et pesoit à peine 1/150e de plus que l'eau d'Arcüeil, mais elle pesoit

Digitized by Google

1/50e de moins que l'eau de mer. On en distilla 8 onces et l'on trouva 1 grain et demi de sel au fond du vase. »

La « petite dissertation de M. Boyle sur la manière de distiller l'eau de mer » fut présentée en 1684 par « le chevalier Janson, anglois ». On devait, préalablement à l'opération, ajouter au liquide « un ingrédient tenu secret ». Pendant la discussion qui eut lieu entre les membres présents après cette communication, M. du Clos, qui paraît s'être fait une spécialité de ce genre d'études, affirma que « la salure de la mer... vient certainement du mélange de certaines mines salées ou de certains bans de sel qui se rencontrent en divers endroits du fond. L'eau qui coule sur ces bans les dissout et cette salure se communique au reste des eaux de la mer par l'agitation des vents et des courants ». Selon lui, « l'addition d'une certaine matière facilitait la condensation du sel pendant la distillation et le résultat cherché pouvait être certainement obtenu avec du tartre crud, matière condensative, sel précipitant et de qualité opposée à celle qui domine dans le sel commun. On pouvait aussi employer un alcali ». L'académicien Bourdelin « tenta l'expérience et prétendit avoir réussi avec de la soude, ainsi que le démontrait l'aréomètre ». Nous avons peine aujourd'hui à nous expliquer le rôle de la soude en cette affaire, mais M. du Clos était probablement un académicien influent dont il convenait de confirmer l'opinion.

Concurremment avec les procédés chimiques, on essayait de méthodes physiques en se basant sur l'observation, d'ailleurs exacte, d'un phénomène

Digitized by Google

naturel, celui des puits à marées. On avait en effet remarqué qu'à l'extrême voisinage de la mer, assez près pour que le niveau de l'eau qu'ils contenaient subît les mêmes variations que celui de l'océan voisin soumis aux marées, certains puits donnaient de l'eau parfaitement douce et potable. M. Dodart, en 1683, en avait reconnu l'existence dans le Risban de Calais et son témoignage avait été appuyé par M. Blondel, qui annonçait « qu'au milieu du port de Marseille étoit un rocher d'où sortoit de l'eau fort douce ». Les phénomènes sont, en réalité, complètement différents et l'eau des puits à marées et celle des sources sous-marines dont on connaît une foule d'exemples, ne possèdent avec celle de l'Océan que des relations de voisinage.

Dans la même séance, un gentilhomme italien habitant depuis longtemps la France, membre de l'Académie, le comte de Marsigli, qui devait écrire le premier véritable traité d'océanographie et fonder d'une façon définitive la science de la mer, montrait à ses confrères des pierres de Bologne calcinées et phosphorescentes. Son intervention dans la discussion d'un sujet qu'il connaissait cependant mieux que personne n'est pas mentionnée. Il en avait entrepris l'étude en opérant en même temps sur de l'eau de mer véritable et sur de l'eau de mer dessalée, comparant entre elles les propriétés des deux liquides, évaluant leur densité à l'aréomètre, par des réactifs colorés, par la cuisson des légumes et de la viande. Il allait même, dans la suite, essayer sans plus de succès de procéder inversement et de fabriquer artificielle-

Digitized by Google

ment de l'eau de mer, en partant de l'eau douce. Il se conformait ainsi par avance à la remarque géniale que devait énoncer à propos d'un sujet tout différent l'académicien chimiste Lémery, qui, en 1700, écrivait : « Le meilleur moyen d'expliquer la nature, s'il pouvoit être employé souvent, seroit de la contrefaire et d'en donner pour ainsi dire des représentations en faisant produire les mêmes effets à des causes que l'on connaîtroit et que l'on auroit mises en action. Alors on ne devineroit plus, on verroit de ses yeux et l'on seroit sûr que les phénomènes naturels auroient les mêmes causes que les artificiels, ou du moins des causes bien approchantes. » Les tentatives de synthèse directe de l'eau de mer, par Marsigli, furent infructueuses; il en revint donc à l'idée des puits à marées et filtra de l'eau de mer en l'obligeant à traverser une série de vases disposés en cascade et remplis de sable ou de terre de jardin. Il crut avoir réussi, mais ce fut une de ses rares expériences fausses; il avait échoué car l'expérience reprise récemment avec toute la précision désirable a définitivement établi que la filtration ne modifie pas sensiblement la composition chimique de l'eau salée.

En 1717, un M. Gautier, docteur en médecine établi à Nantes, soumettait au jugement de l'Académie « une machine pour dessaler l'eau de mer en quantité et à peu de frais » dont le secrétaire rendait un compte très favorable, et un M. Robelin étudiait un nouveau puits à marées situé au passage de Plougastel, entre Brest et Landerneau, et affirmait une fois de plus que l'eau perdait sa salure en filtrant à travers la terre.

Digitized by Google

Presque en même temps que se poursuivaient ces recherches, en 1722, Deslandes écrivait un mémoire sur la conservation de l'eau à bord des navires et y affirmait que « la difficulté de rendre l'eau de mer potable n'est pas de la dessaler, comme l'on croit communément, c'est de lui ôter une graisse, une onctuosité amère et très désagréable au goût et malsaine. Elle vient, non d'un bitume dissous, car ces prétendues minières de bitume ne se trouvent point dans la mer, mais d'une infinité de matières pourries, bois, plantes, poissons morts, cadavres. Un limon huileux enduit toujours les bords de la mer et les rend si glissants qu'on a de la peine à s'y soutenir ». La théorie était un mélange de vrai et de faux où la part du vrai l'emportait sur celle du faux. Cette graisse, cette onctuosité amère et malsaine provenait des sels de magnésie dissous que Marsigli avait en quelque sorte devinés quoique leur découverte réelle eût résisté à tous ses efforts. A suivre les idées de Deslandes, à supposer qu'on eût réussi à supprimer le principe de l'onctuosité, l'eau conservant ses sels de sodium n'aurait pas été plus potable qu'une solution aqueuse de chlorure de sodium dont il serait impossible de se servir en boisson. D'autre part, l'auteur faisait justice de ces prétendues mines sous-marines de bitume dont rien ne prouvait l'existence ; attribuant un rôle capital aux matières organiques en décomposition dont la présence dans la mer ne pouvait être mise en doute, il était non seulement dans le bon sens, mais dans la vérité. Bon sens et vérité sont si souvent du même côté qu'en revenant à l'un on revient presque forcé-

Digitized by Google

ment à l'autre. Là fut le mérite de Deslandes dont le mémoire marquait une première étape puisqu'il tendait à mettre un terme aux élucubrations de l'imagination et à en revenir, comme unique point de départ, à la mesure des faits constatés. Dans l'explication des faits naturels, il se gardait d'employer des paroles ou des raisonnements, « bases trompeuses et fragiles qui, pendant tant de siècles, avaient arrêté les hommes et fâcheusement interrompu les progrès de la science », et il n'avait recours qu'à l'expérimentation, à l'emploi si puissant de l'analyse et de la synthèse, aux nombres remplaçant les mots. Pourtant la croyance au bitume existait encore en Angleterre en 1739. Dans l'éloge de Hales, publié par l'Académie des sciences, on remarque qu'un mémoire écrit à cette date par le célèbre physicien et dédié aux Lords de l'Amirauté, *Sur la nature de l'eau de mer et la recherche des moyens de la rendre potable et de conserver les grains, les viandes et les différents approvisionnements d'un vaisseau dans les voyages de long cours,* conseillait encore de distiller l'eau de mer après l'avoir préalablement additionnée « de certaines substances afin de retenir le bitume et les autres matières étrangères qui pourraient s'élever avec l'eau pendant la distillation ».

Cependant les recherches ne se continuaient plus uniquement par la chimie; une communication qui avait vivement attiré l'attention des membres de l'Académie les avait fait entrer dans une nouvelle voie. On avait en effet reçu de l'île Bourbon une lettre d'un sieur Philippe d'Achery annonçant que, « le

Digitized by Google

29 octobre 1724, étant sur les accords (accores) du banc des Aiguilles, lui et quelques autres personnes du même vaisseau, avoient pris une bouteille d'un verre très fort, l'avoient bouchée d'un bon bouchon de liège bien frapé; que de peur qu'il n'y eût quelque petit trou imperceptible, ils avoient mis par-dessus de la cire blanche et ensuite encore du goudron, le tout couvert d'un parchemin bien lié, de sorte qu'il paraissoit impossible que l'eau pénétrât dans la bouteille; que cependant, l'ayant descendue dans la mer à environ 130 brasses, ils l'avoient retirée dans l'instant entièrement pleine d'eau. Ils en goûtèrent : elle étoit des trois quarts moins salée que l'eau de mer ordinaire. Le poids d'une colonne de 130 brasses d'eau avoit eu la force de forcer l'eau en travers de tout ce qui bouchoit si exactement la bouteille, d'y en faire pénétrer autant qu'elle en pouvoir contenir et de la dessaler en grande partie par cette filtration forcée ». On comprend le haut intérêt de cette communication. Désormais une seule opération conduisait au but si ardemment poursuivi : plus de distillation, plus de dangers d'incendie, plus d'encombrantes provisions de bois, l'eau douce était maintenant assurée à bord des navires, car le principe étant confirmé, il ne restait plus qu'à le rendre pratique grâce à un dispositif convenable, ce qui n'offrait aucune difficulté.

Malheureusement il n'en était pas ainsi. En 1737, M. de Cossigny, ingénieur et correspondant de l'Académie, qui, l'année précédente, avait exécuté en mer pour Réaumur des observations quotidiennes de la

Digitized by Google

température de l'air, annonçait avoir fait, dans le cours de sa navigation à l'île de France, par conséquent dans les mêmes parages que d'Achery, des expériences ayant pour but de contrôler si réellement, comme on l'avait assuré, l'eau pénétrait dans des bouteilles de verre vides, parfaitement bouchées, immergées plus ou moins profondément dans la mer. M. de Cossigny s'exprimait de la façon suivante :

« A 180 brasses, la bouteille fut entièrement fracassée par le poids d'une si grande hauteur d'eau et ce qui en est encore un effet plus surprenant, un morceau de toile très forte et bien gaudronnée qui couvroit le bouchon de la bouteille et une ficelle qui le serroit fortement étoient en charpie.

« A 60 brasses, le bouchon avoit été porté au fond de la bouteille, le morceau de toile gaudronnée, sans être percé ni déchiré, étoit enfoncé dans le goulot de tout ce qu'une forte ligature avoit pu permettre sans lâcher prise et de tout ce que la toile avoit pu souffrir d'extension sans se rompre. La bouteille revint presque toute pleine d'une eau qui, après avoir eu la force de chasser le bouchon, avoit encore eu celle de pénétrer au travers de la toile gaudronnée.

« A 40 brasses, la bouteille revint entière; rien de ce qui la bouchoit n'étoit dérangé; pas une goutte d'eau dans son intérieur.

« A 100 brasses, la même bouteille, qui n'avoit rien souffert de l'expérience précédente, revint encore entière, mais son bouchon, dont le bout qui sortait en dehors avoit été laissé exprès bien plus gros que le goulot afin qu'il n'y pût être enfoncé, l'étoit cepen-

Digitized by Google

dant jusqu'au bas du goulot où il s'était arrêté. La toile gaudronnée étoit pareillement un peu enfoncée au commencement de l'ouverture, sans être déchirée. Il y avoit au fond de la bouteille une petite cuillerée d'eau claire.

« Cette eau ou aura pénétré au travers des pores du verre forcée par des colonnes de 100 brasses de haut, ou sera entrée par le goulot de la bouteille malgré la toile gaudronnée et même malgré le bouchon arrêté au bas de ce goulot, qui devoit le comprimer extrêmement à cause de sa figure. Et ce qui semble s'opposer à cette seconde explication, c'est que la bouteille étant encore dans le même état, on avoit beau la renverser et la secouer violemment, il n'en sortoit pas une goutte de cette eau qui auroit dû repasser par où elle avoit déjà passé. Cependant, M. Cossigny tient toujours pour cette pensée : quand la bouteille étoit au fond de la mer, le poids des colonnes avoit assés étendu la toile gaudronnée pour la rendre pénétrable à l'eau; hors de la mer, le ressort des parties de cette membrane l'avoit resserrée et il n'étoit pas étonnant que les plus vives secousses du corps entier de la bouteille n'y fissent absolument rien. Cette cuillerée d'eau se trouva être très salée quoique assurément rien ne lui manquât pour une parfaite filtration. »

Huit années plus tard, c'est-à-dire vingt ans après d'Achery, un M. Wolf écrivit à Réaumur qu'un de ses amis, nommé M. Kraaft, avait de nouveau répété l'expérience plusieurs fois dans la mer Baltique avec un succès très différent. « La bouteille avoit été plon-

Digitized by Google

gée à différentes profondeurs dont, à la vérité, la plus grande n'excédoit pas 60 brasses, et y avoit été tenue plus de trois heures et demie sans que la moindre goutte d'eau y ait pénétré. Il faut ou que dans la première expérience (celle de d'Achery) la bouteille n'ait pas été assez bien bouchée, ou que la colonne d'eau, plus courte de moitié dans la seconde (celle de Kraaft), n'ait pas eu la force de faire filtrer l'eau à travers le bouchon. »

La question était donc définitivement résolue et rien n'était à attendre de l'immersion des bouteilles. J'ai néanmoins répété l'expérience moi-même en immergeant au delà de 1.000 mètres une bouteille non pas vide qui aurait eu de fortes chances pour être brisée par cette pression dépassant 100 atmosphères, mais remplie de vin rouge. Une première fois, le bouchon n'ayant pas été fixé avec toutes les précautions voulues, la bouteille revint pleine de vin mélangé d'eau de mer, ainsi qu'il était facile de s'en assurer au goût. Une seconde bouteille immergée dans les mêmes conditions mais dont le bouchon avait été parfaitement fixé par des fils de fer, remonta sans avoir éprouvé la moindre modification. D'autres voyageurs ont repris le même essai et ont obtenu des résultats identiques. En prenant les précautions convenables, la bouteille maintenue suffisamment longtemps dans les couches profondes rapporte un vin très pur, avec cette seule différence qu'il est devenu très frais, précieux avantage dans les régions tropicales. Si le bouchage est imparfait, le bouchon s'enfonce, l'eau de mer pénètre dans l'intérieur; le bouchon, s'il n'est

Digitized by Google

pas trop gros, traverse tout le col de la bouteille, puis, une fois dans l'intérieur, comme sa base, longtemps pressée contre le verre, a absorbé moins d'eau que le haut resté hors du goulot et dont les pores moins comprimés ont absorbé plus d'eau, il se retourne et, assez souvent, remonte à l'envers puisque la pression diminue par la montée et que le liquide intérieur, se décomprimant, reprend son volume primitif. En résumé, la bouteille revient à la surface remplie d'un vin salé et fermée par un bouchon placé à l'envers.

Duhamel, consciemment ou inconsciemment, rentra dans la voie de la recherche méthodique quand, en 1736, il prouva expérimentalement que « la base du sel marin est saline et non terreuse », et essaya de démontrer que « dans presque tout le sel marin, il y a une terre bolaire qui ne lui est pas essentielle et un sel alkali semblable au natrum et au sel de soude qui fait sa base principale ». La science redevenait donc rationnelle et par conséquent progressait quoique d'un pas encore bien incertain et bien lent, car ce n'est qu'en 1764 qu'on retrouve parmi les travaux présentés à l'Académie le mémoire d'un M. Mounet sur l'analyse des eaux de la mer que la Compagnie jugea digne d'avoir place dans le recueil des ouvrages qu'elle faisait imprimer.

Il fallait le génie de Lavoisier pour résoudre définitivement ces questions restées jusqu'alors si obscures; d'un seul coup il les éclaire d'une telle clarté qu'il parvient à les élucider toutes en même temps. L'œuvre océanographique du fondateur de la chimie moderne, si digne d'attention et si peu connue, mérite d'être

Digitized by Google

étudiée à part. Il suffira de mentionner ici, qu'en sa qualité de secrétaire de l'Académie des sciences, il eut à rédiger un rapport, d'ailleurs défavorable, « sur un moyen d'éviter la corruption de l'eau à bord des navires » présenté par un M. Faure de Beaufort; mais ensuite il aborda lui-même le problème au triple point de vue chimique, physique et pratique par une série de mémoires sur des analyses d'eaux de mer recueillies par l'abbé Chappe d'Auteroche et, plus tard, en analysant, avec Macquer et Sage, un échantillon d'eau provenant du lac Asphaltite. Ces essais lui permirent de confirmer l'opinion de Duhamel, de nier formellement la présence du bitume en dissolution dans l'eau et de montrer que l'amertume était due à la magnésie. Enfin, au point de vue pratique, il établit un dispositif spécial pour effectuer sans danger et d'une manière continue à bord d'un navire, la distillation, seule et unique manière de transformer l'eau salée en eau douce potable. Le problème si longtemps cherché était enfin résolu; les temps étaient mûrs pour l'apparition des bateaux à vapeur qui allaient rendre inutile le fruit de tant d'efforts.

Si les propriétés chimiques des eaux marines furent examinées avec persévérance pendant tout le cours du dix-huitième siècle, leurs propriétés physiques ne furent pas négligées et l'on chercha, souvent avec une remarquable sagacité, à découvrir les lois auxquelles obéissent la distribution de la température et de la densité, ainsi que la propagation du son. L'optique de la mer excita peut-être le moins de curiosité. Après Marsigli, Bouguer, en 1729, se borna

Digitized by Google

à en traiter quelques points dans son *Essai sur la gradation de la lumière et le phénomène de la scintillation et de la phosphorescence de la mer.* Le sujet parut épuisé presque aussitôt qu'abordé. Rigault, médecin et physicien de la marine à Calais, en 1764, remarqua que la phosphorescence disparaissant par l'addition de quelques gouttes d'acide, devait certainement être due à la présence d'insectes lumineux. En 1767, Fougeroux de Boudaroy l'observa dans les eaux des lagunes de Venise. Comme à cette époque il y eut dans la science une véritable fièvre d'électricité dont tout le monde s'occupait, l'auteur subit l'influence ambiante et, après s'être livré à d'assez nombreuses expériences, il fut amené, sans nier l'influence des animaux, à admettre en outre la nature électrique de ces feux et il y ajouta « l'action d'une matière phosphorique provenant de la pourriture des plantes et corps marins ». Ce Fougeroux de Boudaroy, alliant ainsi la physique à la chimie et à l'histoire naturelle, était un véritable éclectique.

Pouget écrivit en 1767 un mémoire sur la scintillation des eaux de la mer.

L'acoustique ne fut étudiée qu'incidemment en 1743 par l'abbé Nollet, dont les recherches portèrent surtout sur l'électricité. Dans un mémoire présenté à l'Académie, relatif à l'ouïe des poissons et à la transmission des sons dans l'eau, il raconta qu'ayant plongé le corps et la tête dans la Seine, il n'en avait pas moins perçu des sons produits dans l'air, ce qu'il attribua à la présenee d'une certaine quantité d'air dissous. Il chercha à l'évaluer en faisant le vide au moyen de la

Digitized by Google

machine pneumatique, et l'expérience lui montra ce fait, assez important à d'autres titres, que l'eau privée de l'air qu'elle contient reprend celui-ci avec une grande rapidité.

La répartition de la température et de la densité dans les eaux superficielles et profondes de la mer fut étudiée d'une façon magistrale par Marsigli dès le début du dix-huitième siècle. Il établit, grâce à une série d'observations thermométriques, inexactes il est vrai, mais suffisamment comparables entre elles, la variation thermique éprouvée par les eaux de surface le long des côtes de Provence pendant le cours de l'année et le fait capital de la permanence d'une température constante depuis une faible distance au-dessous de la surface jusqu'au fond. S'il n'en est pas tout à fait de même dans l'Océan, rien n'est venu infirmer la loi énoncée par Marsigli pour la Méditerranée.

Le philosophe de Mairan reprit la question en 1719, quoique malheureusement beaucoup plus en philosophe qu'en homme de science, dans un mémoire intitulé : *Nouvelles recherches sur la cause générale du chaud en été et du froid en hiver en tant qu'elle se lie à la chaleur interne et permanente de la terre.* Un chapitre entier y fut consacré à la température des mers. S'appuyant sur les chiffres fournis par Marsigli, sur les travaux de Newton, Huyghens et Leibnitz, et tout en reconnaissant l'utilité de nouvelles expériences directes, il admit la fluidité primitive du globe terrestre, son mouvement de rotation et le durcissement progressif de son écorce par l'action des rayons so-

Digitized by Google

laires. Il en tira comme conclusion que cette écorce, dans les régions équatoriales torrides, devait être particulièrement épaisse et imperméable aux émanations centrales. Raisonnant alors sur ces données, il prétendit que la température des mers devait être moyenne entre celle de l'eau du fond reposant sur le sol même du bassin océanique et celle de la surface sans cesse exposée aux intempéries de l'air; elle devait en outre rester la même depuis le fond jusqu'à quelques toises au-dessous de la surface, bien qu'en conséquence des différentes profondeurs des bassins et d'autres causes particulières, les températures de deux mers fussent susceptibles de différer entre elles. Mairan, se bornant à raisonner et n'apportant aucun fait nouveau à l'appui de ses affirmations, tombait quelquefois juste et beaucoup plus souvent à faux. Ses assertions étaient par suite sans profit pour la science mieux satisfaite avec les observations exécutées en 1773 et 1774 pendant un voyage aux terres australes par Le Paute d'Agelet qui, plus tard, fut l'un des compagnons de La Pérouse. Les mesures exécutées à bord du *Roland*, commandé par M. de Kerguélen, et de la frégate l'*Oiseau*, sous le commandement de M. de Rosneret, consistèrent en vingt prises de densités, au moyen de l'aréomètre Baumé, d'eaux dont on calcula la salure, et en séries de températures relevées à des profondeurs de 5, 50 et 150 brasses. Par suite de la défectuosité des instruments employés, toutes les mesures profondes étaient inexactes et il en sera malheureusement de même pendant un siècle encore, jusqu'au moment où l'on aura réussi à mettre

Digitized by Google

les thermomètres à l'abri des diverses causes d'erreurs qui en faussaient les indications.

Pendant tout le dix-huitième siècle, avant et après Marsigli, on fit un usage constant de l'aréomètre pour évaluer la densité des eaux de mer et par conséquent le poids de sel qu'elles contenaient en dissolution; on savait donc que ce poids était variable avec la localité et avec l'époque où l'échantillon était récolté. L'instrument fut perfectionné et l'on établit des tables destinées à corriger ses indications. Brisson, en 1769, présentait à l'Académie un mémoire où il entrait dans les plus minutieux détails relativement à leur construction et recommandait de ne les employer qu'à la température fixe de 14° Réaumur (17°,5 C.). En 1779, Baumé examinait quatre échantillons d'eaux de mer recueillis par M. Pagès dans des régions de l'Océan très différentes, à la surface et à 12 brasses de profondeur, il les pesait à son pèseliqueurs et comparait les résultats indiqués au poids du résidu obtenu par évaporation. Il constatait aussi la présence de la magnésie dans ce résidu, celle du sulfate de chaux et du sel de Glauber (sulfate double de soude et de chaux) qu'il n'avait cependant pu réussir à doser par manque de matière d'essai. Lavoisier reprit le problème à l'occasion des nombreuses analyses des eaux de mer de l'abbé Chappe d'Auteroche auquel il avait remis, au moment de son départ pour l'Amérique, en 1769, un aréomètre qu'il avait construit lui-même et dont il avait établi la table de correction.

Les glaces marines ne donnèrent lieu, en 1725 et

Digitized by Google

1726, qu'à deux mémoires de Deslandes qui avait observé leur régime dans l'Atlantique et reconnu l'influence qu'elles exercent sur le climat de la France et par contre-coup sur l'abondance de la pêche en Bretagne. L'abbé Nollet, en 1743, sans accorder la moindre attention aux glaces marines, étudia le mode de formation des glaçons qui flottent sur les fleuves, les différences qui les distinguent des glaces formées sur les eaux en repos et prit au thermomètre un certain nombre de températures au fond de rivières.

Les phénomènes volcaniques marins ont des effets à la fois si terribles et si surprenants dans leur soudaineté, ils frappent avec tant de puissance les yeux et l'imagination, qu'il est impossible au spectateur que le hasard a conduit dans le lieu où ils s'exercent, de ne pas les voir, de n'en pas noter avec attention les particularités et, l'événement passé, de ne pas essayer de faire partager son émotion ou tout au moins son étonnement. Aux hommes de science incombait alors la tâche de les expliquer, de leur découvrir une cause, et c'est ainsi qu'en 1700, le chimiste Lémery, dont, nous l'avons vu, l'esprit d'investigation et de méthode était plus développé que les ressources scientifiques mises à sa disposition, se livra à un essai quelque peu enfantin de reproduction synthétique des phénomènes volcaniques.

Tel est le sentiment qui semble avoir poussé les navigateurs ou voyageurs à communiquer à l'Académie des sciences le récit détaillé des événements auxquels ils avaient assisté : l'éruption de Santorin en 1707 et la naissance d'une terre nouvelle, l'apparition

Digitized by Google

les 7 et 8 décembre 1720, entre Saõ Miguel et Terceira, dans l'archipel des Açores, d'une île disparue en mars 1722, l'éruption du 19 octobre 1743 à la Vera-Cruz, après laquelle la mer et le rivage furent couverts d'une énorme quantité de poissons morts, puis les raz de marée avec leurs désastreuses conséquences, observés le 16 juin 1717 à Agde et attribués à un tremblement de terre sous-marin, celui du 13 juillet 1725 à Flamenville, en Normandie, et le 29 juin de la même année, celui de Marseille. A propos de ce dernier événement, l'abbé de Saint-Pierre qui en envoyait la nouvelle, fit remarquer à juste titre combien le phénomène, rare dans la Manche, était au contraire fréquent sur les côtes du Languedoc et de la Provence, et il en fournit une explication en partie exacte quoique très incomplète, en l'attribuant à la longue persistance de certains vents dans une même direction et à leur cessation brusque.

En 1743, un M. Garcin, docteur en médecine, membre de la Société royale de Londres, dans une lettre à Réaumur, fit connaître les résultats de l'enquête à laquelle il s'était livré à Batavia en 1726, auprès du capitaine d'un vaisseau hollandais qui, entre le cap de Bonne-Espérance et les îles de Saint-Paul et Amsterdam, avait rencontré un banc de pierres ponces flottantes. L'enquête fut menée avec un soin extrême et les moindres détails pouvant servir à donner une notion exacte du phénomène et à guider dans la recherche de sa cause, furent scrupuleusement notés : nature, aspect et dimensions des pierres, immense étendue du banc sur une distance de plus de

Digitized by Google

500 lieues, régions où ces pierres poussées par la mer avaient atterri. Garcin les croit venues du fond de la mer, de volcans comparables à ceux de Santorin et des Açores, tant par leurs manifestations que par la nature des produits éjectés. On tendait donc à rattacher ces phénomènes au volcanisme et l'on se débarrassait de plus en plus de la vieille hypothèse des gigantesques cavernes souterraines qui, depuis Aristote, avaient été si commodes pour expliquer le retrait supposé des eaux marines. On était ainsi ramené aux recherches purement théoriques auxquelles on s'était depuis longtemps livré à l'Académie relativement à la distribution générale des terres et des mers à la surface du globe et à la constitution même du sol immergé. Comme toujours, les hypothèses débutent avec une excessive hardiesse, fruit de l'imagination et du manque de renseignements exacts et complets, mais lentement l'esprit de saine méthode reprend le dessus, on sent le besoin de posséder des mesures exécutées sur place par des expéditions envoyées spécialement dans ce but, il devient indispensable d'évaluer les faits avec précision et par conséquent de perfectionner les instruments, enfin d'enregistrer les résultats au fur et à mesure qu'ils sont obtenus, c'est-à-dire de dresser des cartes. Les efforts des missionnaires scientifiques, des marins, des savants et des cartographes vont désormais tous concourir vers ce triple objectif.

Un travail de Sédileau, qui n'est d'ailleurs qu'une suite de suppositions sans preuves, admettant et réfutant d'autres suppositions aussi peu fondées de

Digitized by Google

Perrault, Mariotte et du P. Riccioli, offre cependant un intérêt parce que, présenté à l'Académie en 1693, il précède de près d'un demi-siècle de Maillet et Buffon qui allaient se livrer à des élucubrations analogues. L'auteur, après avoir admis que la superficie de la mer est exactement égale à celle de la terre, première erreur si formidable qu'à elle seule elle va entacher d'inexactitude tout le reste du travail, se demande si, par l'apport liquide des fleuves, le niveau de l'Océan s'abaisse, augmente ou demeure fixe et, pour répondre à sa question, il essaie d'estimer, d'une part, l'eau apportée à la mer d'après la quantité de pluie tombée sur une région limitée et, d'autre part, l'évaporation. Quel éternel sujet d'étonnement que de constater que tant de gens s'occupant, en quelque sorte par métier, de questions scientifiques, manquent à ce point de bon sens qu'ils ne comprennent pas qu'il en est d'insuffisamment mûres pour que l'étude en soit abordée, qu'en les traitant sans les documents indispensables, par pure spéculation de l'esprit, on ne peut manquer de commettre des erreurs et que, même à supposer que la vérité soit trouvée par hasard, la science n'en saurait tirer le moindre profit. Sédileau affirme que l'apport total annuel de tous les cours d'eau est de 11.208.029.654.400.000 pieds cubes et, puisque cette masse liquide représentée par un nombre de 17 chiffres ne fait pas déborder la mer, c'est évidemment parce que, grâce à l'évaporation, il sort plus d'eau du bassin océanique qu'il n'y en entre. Mais combien d'années seraient-elles nécessaires pour que le lit de la mer, supposé vide, soit rempli? Quand

Digitized by Google

il s'agit de suppositions, on ne risque guère à les accumuler, aussi Sédileau n'hésite pas; il additionne, soustrait, multiplie, divise et conclut qu'avec une profondeur moyenne de 500 pieds, il faudrait 108 années « et quelques jours »; 216 ans pour une profondeur de 1.000 pieds, 541 ans pour 2.500 pieds, 1.082 ans et 8 mois pour 5.000 pieds. Si la profondeur moyenne atteignait 1.400 pieds, le volume d'eau contenu ne serait que la 900e partie de celui du globe terrestre. Il est plaisant de comparer à ces nombres l'évaluation faite d'après les données fournies par les grands sondages récents, c'est-à-dire en attribuant à l'Océan une surface égale à deux fois et demie celle de la terre ferme et une profondeur moyenne d'environ 4.000 mètres. Le volume en est alors, dans ces conditions, de 1.279.000.000, soit un milliard un tiers de kilomètres cubes. Or comme, depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'au début du vingtième siècle, il s'est écoulé exactement un milliard de minutes, le bassin océanique étant supposé vidé, un immense fleuve débitant un kilomètre cube d'eau par minute et coulant depuis le commencement de l'ère chrétienne, devrait encore couler pendant 600 ans environ avant de le remplir tel qu'il l'est aujourd'hui. Pour en revenir à Sédileau, après avoir formulé sa première conclusion admettant l'excès de l'évaporation sur le remplissage, il la contredit complètement par les paroles suivantes : « Ainsi, par une circulation perpétuelle qui a commencé dès la création du monde et qui durera autant que le monde, la même quantité d'eau qui s'évapore de la mer pour former les pluies y revient toujours

Digitized by Google

ou y retombe immédiatement en y étant rapportée par les rivières, et il y a toujours sur la surface de la terre une certaine quantité d'eau qui monte en vapeur et qui est suspendue en l'air ou qui retombe en pluie ou qui arrose les terres et nourrit les plantes, ou enfin qui coule dans les rivières. »

Cette nouvelle conclusion est aussi exacte qu'inattendue. Il faut avouer que l'on parvient à la vérité, comme à la vertu, par des chemins quelquefois bien détournés. L'idée de Sédileau avait au moins le mérite de contredire celle de Leibnitz, qui ne cessait de hanter les esprits, à savoir que la mer avait autrefois recouvert la terre entière et avait été ensuite partiellement engloutie dans de profondes cavernes souterraines. Salmon, en 1707, l'attaqua à son tour en admettant que la mer, sans s'étendre en même temps sur tout le globe, subissait des déplacements correspondant à un avancement de 1.000 toises en 12.000 ans, ainsi qu'il résultait de la vitesse de disparition de trous horizontaux de longueur connue creusés dans une falaise au Tréport. Geoffroy croyait encore, en 1716, à la rupture brusque de la paroi de grandes cavités intérieures, mais en même temps il reconnaissait « qu'à la suite de pareils cataclysmes, d'autres parties de la surface du globe terrestre pouvoient s'élever », manifestant ainsi des lits de carrière parallèles entre eux mais inclinés sur l'horizon. « Il y eut, dit l'auteur, une grande révolution générale et ensuite des révolutions particulières moins générales et locales susceptibles d'avoir localement déplacé certaines étendues de mer ou de grands lacs

Digitized by Google

et fait naître des montagnes. Ces révolutions sont probablement dues à de grands tremblements de terre ou à des volcans. »

Deux hommes éminents, pendant le dix-huitième siècle, s'occupèrent d'une manière magistrale de la constitution lithologique du sol sous-marin. L'un, Marsigli, dans les toutes premières années du siècle, le second, Lavoisier, dans les dernières. Pendant l'intervalle, les travaux de Réaumur seuls offrent un intérêt.

A Palavas, à l'embouchure du Lez, non loin de Montpellier, la plage en pente douce est jonchée de galets d'une espèce particulière. Tantôt ils ont la forme de fragments aplatis, de 2 à 3 centimètres d'épaisseur, d'un véritable grès sableux coloré en gris, tantôt ils sont faits d'une vase dure pétrie de coquilles brisées, tantôt plus massifs et d'une pâte plus fine, ils contiennent des coquilles empâtées ou encore sont percés de cavités nombreuses aux bords arrondis et lisses dont quelques-unes contiennent des coquilles entières. Ces fragments proviennent d'une bande de roches — les mattes des hydrographes — qui commence un peu à l'est de Cette et se continue parallèlement à la côte, par une profondeur d'une vingtaine de mètres, à peu près jusqu'au Grau du Roi, au fond du golfe d'Aigues-Mortes. Lorsque les vents soufflent du sud-est, ce qui est fréquent, les vagues brisent sur le fond ces roches alors tendres et peu résistantes, et en rejettent les débris sur la plage. Elles sont de formation actuelle; la science explique aujourd'hui leur genèse par une agglomération locale, due à des

Digitized by Google

causes particulières, de plantes et d'animaux dont les dépouilles, après leur mort, contiennent du carbonate d'ammoniaque lequel, par double décomposition avec le sulfate de chaux dissous dans l'eau de mer, donne naissance à du sulfate d'ammoniaque soluble et à du carbonate de chaux solide qui cimente l'argile environnante. Encore tendres sous l'eau, elles durcissent rapidement à l'air et c'est en cet état qu'on les trouve à Palavas.

Marsigli, qui avait suivi tant de fois par mer les côtes de la Provence et du Languedoc, ne put pas manquer de connaître cette roche, le « magiotan » des pêcheurs du pays, et son attention en fut si vivement frappée qu'elle devint pour lui la base principale de son système d'explication de la constitution lithologique du sol sous-marin. D'après lui, le lit de l'Océan, de relief irrégulier, est formé d'un « fond naturel préexistant », de lits de sel et de bitume mêlés à des lits de pierre. Par-dessus s'étend un « fond accidentel », mélange de matières diverses, sables, coquillages, vases que « la glutinosité de la mer a fortement unis et collés ensemble, puis durcis jusqu'à se pétrifier ». Selon sa coutume, il avait tenté de contrôler synthétiquement son opinion par des essais sur « la tartarisation de la mer », qu'il reconnaissait cependant n'avoir pu pousser assez loin. La science moderne a mieux réussi à expliquer ce qu'avait deviné Marsigli, grâce à sa prodigieuse sagacité et elle a, tout en le précisant, pleinement confirmé ce qu'avait énoncé le fondateur de l'océanographie.

Réaumur retrouva, en 1712, du côté de La Rochelle,

Digitized by Google

une roche assez semblable communément désignée sous le nom de « banche », et il expliqua sa genèse tout comme Marsigli avait expliqué celle de son « magiotan ». Cette banche, pierre molle quoique fort dure en comparaison de la glaise, n'est en réalité qu'une glaise pétrifiée par ce qu'il y a de visqueux dans l'eau de la mer, propre à faire des pétrifications. « L'effet se produit si rapidement que, en retirant la roche du fond, on y trouve souvent des coquilles renfermées dans des cavités à ouvertures trop étroites pour avoir jamais permis à l'animal de pénétrer avec sa taille actuelle et qui, par conséquent, s'étaient durcies postérieurement. » A l'appui de son hypothèse, il avait remarqué que de ces coquilles de « dails » ou pholades, seules les plus jeunes se trouvaient dans la glaise tandis que les adultes étaient dans la banche. Reprenant son idée dans un nouveau mémoire en 1723, il expliquait la production des cailloux ronds par une agglomération de grains de sable au moyen du « suc pierreux ou suc lapidifique, eau chargée d'un sable prodigieusement fin, d'un sable broyé à un point où l'art auroit peine à aller, assez léger pour se soutenir dans l'eau ». L'explication devenait maintenant quelque peu hasardée.

Pouget, en 1775, dans un travail sur la plaine et les étangs de la côte du Languedoc, décrivit avec talent un cas particulier de la répartition des fonds marins, l'apport des sables par le Rhône et leur charriage par les courants qui les distribuent le long des rivages du golfe du Lion.

En 1789 parut l'admirable mémoire de Lavoisier.

Digitized by Google

L'auteur l'avait écrit dès sa première jeunesse, mais il ne le livra au public qu'en 1789, probablement afin d'en bien peser les conséquences et de fournir des exemples typiques de la théorie qu'il exposait. Lavoisier avait étudié sur les côtes de Normandie la disposition des immenses couches de craie des falaises et l'avait comparée à celle des couches actuellement déposées par la mer; il avait examiné leurs relations communes et en avait déduit que l'ordre de succession des premières aussi bien que des secondes différait selon les mouvements d'avancement ou de recul de la mer. Il en résultait une loi de superposition applicable en même temps aux deux sortes de couches actuelles et anciennes. Désormais, grâce à Lavoisier, la géologie stratigraphique et l'océanographie ne constituaient plus qu'une seule et même science.

Ainsi que nous l'avons fait remarquer, à mesure que les savants multipliaient leurs recherches, on sentait davantage combien il devenait indispensable d'appuyer les théories sur un nombre plus considérable de faits observés sur la surface entière du globe afin de s'assurer de leur généralité, de les mesurer avec plus de précision et par conséquent d'améliorer les méthodes d'observation et d'établir des cartes. En d'autres termes, il convenait d'envoyer en missions scientifiques lointaines des navires montés par un personnel de choix muni d'instruments perfectionnés. L'Académie des sciences, d'ailleurs puissamment secondée par le corps des officiers de marine, s'employa de toute son activité à cette tâche et tout d'a-

Digitized by Google

bord proposa au public savant des sujets de prix destinés à rapporter à la fois honneur et profit, car ils s'élevaient jusqu'à 4.000 livres, somme de valeur très supérieure à ce qu'elle serait aujourd'hui. Quand on en parcourt la liste, on y trouve comme un reflet des circonstances ambiantes. Alors que la guerre, presque continuelle pendant tout le cours du dix-huitième siècle, se faisait dans des conditions à peu près régulières, la théorie, la science pure l'emportait et l'on demandait de perfectionner les calculs astronomiques de navigation, la construction des boussoles ou l'établissement de cartes intéressant l'histoire. Mais après quelque défaite navale ou quelque traité désastreux, lorsque, sous l'impulsion d'un ministre dévoué entreprenant l'œuvre sans cesse renaissante du relèvement national, quand il fallait construire, équiper, mettre en meilleures conditions de navigabilité de nouveaux vaisseaux destinés à remplacer ceux que l'ennemi avait détruits, les sujets proposés prenaient un caractère plus immédiatement pratique et l'on voulait apprendre des savants quelle pouvait être la meilleure manière d'arrimer les bâtiments, de construire des ancres ou de conserver l'eau douce. Le temps des dissertations philosophiques ou littéraires était passé, sauf pour un certain nombre d'esprits arriérés, littérateurs fourvoyés dans la science parmi lesquels on regrette de trouver Buffon. C'est avec un sentiment d'admiration que l'on assiste au spectacle réconfortant de cette infatigable ardeur de nos pères, de leur constance dans l'effort, de leur dévouement à la chose publique, de leur inlassable

Digitized by Google

foi en eux-mêmes, en dépit d'une série ininterrompue de revers. Tant de vertus devaient trouver leur récompense dans les triomphes de la guerre d'Amérique, si glorieuse pour la marine française.

En 1720, Massy cherche de quelle manière on parviendrait à conserver sur mer l'égalité du mouvement d'une pendule, soit par la construction du mécanisme, soit par sa suspension; en 1725, travail de Bernoulli, professeur de physique à Bâle, sur la façon la plus parfaite de maintenir l'égalité des indications des clepsydres; en 1730, Cassini expose les progrès de l'astronomie et ses applications en géographie et en navigation; en 1733, le chevalier de Polieni discute les divers procédés pour mesurer sur mer le chemin d'un vaisseau sans se servir des observations astronomiques. Viennent ensuite des mémoires de Rochon en 1777 sur des appareils destinés à la mesure des angles ou plutôt des distances angulaires et des diamètres apparents des objets, puis d'autres mémoires sur les lunettes appelées binocles, sur l'aiguille aimantée, sur les ancres et leur fabrication, sur les cabestans, sur la façon de diminuer le roulis et le tangage, sur l'arrimage à bord, sur l'installation du lest, sur les paratonnerres, et enfin les travaux de Lavoisier sur la distillation de l'eau salée. Français et étrangers sont en compétition puisque, parmi ceux qui gagnent les prix, on voit les noms de Bernoulli, de Mac Laurin, d'Euler, de Pontis, de l'abbé Bossut. Les travaux relatifs aux marées sont nombreux, il est peu de volumes de l'*Histoire de l'Académie* qui n'en renferment. La navigation mécanique est même

Digitized by Google

entrevue par l'Académie, car dès 1753 elle indique comme sujet d'un prix qui fut gagné par Daniel Bernoulli : *Recherches sur la manière la plus avantageuse de suppléer à l'action du vent sur les grands vaisseaux, soit en y appliquant les rames, soit en y employant quelque autre moyen que ce puisse être, fondées sur une nouvelle théorie de l'économie des forces et des effets.*

Pendant ce temps, la construction des cartes brille d'un incomparable éclat : on corrige les erreurs de celles qui existent déjà et l'on en dresse de nouvelles au fur et à mesure des découvertes géographiques qui se succédaient rapidement. M. de Chazelles, ingénieur et hydrographe des galères de France, avait signalé à l'Académie les erreurs qui se trouvent sur les cartes géographiques et hydrographiques et les portulans de la Méditerranée; il avait offert d'entreprendre un portulan général de cette mer, projet que facilitait singulièrement la proclamation récente du duc d'Anjou au trône d'Espagne, et ensuite d'effectuer un voyage autour du monde « qui embelliroit de quantité de nouvelles observations l'astronomie, la géographie et l'histoire naturelle ». Il se crée de véritables dynasties de cartographes, les Cassini, les frères Delisle, dont l'aîné, Guillaume, rapporte à l'Académie une communication verbale à lui faite par Pierre le Grand « sur l'extrême salure de la mer Caspienne et sur les effets qu'elle produit sur les poissons qu'on introduit dans la mer d'Azof et, l'année suivante, montre un exemplaire de la carte de cette mer que Sa Majesté Czarienne a donné l'ordre d'établir. Bua-

Digitized by Google

che, élève de Delisle, construit une nouvelle boussole, dresse en 1746 la première carte des antipodes et, en 1752, la première carte marine par courbes et aires isobathes. Son neveu, Buache de la Neuville, lui succède et après lui l'illustre Beautemps-Beaupré.

Les expéditions navales scientifiques se multiplient. En 1767, le marquis de Courtanvaux faisait construire à ses frais un vaisseau spécial, l'*Aurore*, destiné à exécuter des observations hydrographiques. Louis XV aimait la géographie et Louis XVI s'en occupait avec passion. Lorsque, en 1775, ce roi monte sur le trône, les expéditions deviennent encore plus fréquentes; Cook ne sera pas le seul à découvrir de nouvelles terres. Déjà, en 1754, pendant un « voyage fait par ordre du Roy à la côte d'Espagne pour déterminer par des observations astronomiques la position des caps Finistère et Ortegal » à bord de la corvette l'*Amaranthe*, de douze canons, le commandant, M. de Bory, montre les avantages de la navigation à la sonde. « Non seulement on peut, au moyen de la sonde, reconnaître à la profondeur si on est dans le voisinage de la côte ou non, mais les différentes matières qu'elle rapporte peuvent encore servir de points de reconnaissance », et l'auteur émet le vœu qu'on puisse avoir une carte où les sondes, c'est-à-dire la profondeur de la mer et la nature du fond, soient marquées à une certaine distance des côtes; « ce serait un moyen d'assurer l'atterrage des vaisseaux et de ne pas se fier aveuglément aux pilotes côtiers qui souvent n'ont pour guides qu'une pratique peu éclairée. Les sondes ne doivent pas être prises partout à la

Digitized by Google

même distance des côtes; mille circonstances locales les doivent faire varier. » M. de Bory commençait donc l'œuvre des cartes bathy-lithologiques sous-marines que devaient poursuivre un siècle plus tard de Roujoux et Delesse. En 1772, M. de Chesac, chef d'escadre, commandant la *Comète*, accompagné par M. de Bory, appliquait ces principes, car, sondant devant Brest dans le but de faciliter l'atterrissage de ce port si souvent embrumé, il s'assurait qu'à 5° dans l'ouest d'Ouessant, par 95 brasses, le fond était caractérisé par un sable vaseux très fin.

En 1773, Borda, Pingré et de Verdun exécutent sur la *Flore* un voyage destiné à la vérification des instruments et des méthodes relatives à la détermination des longitudes sur mer et à d'autres sujets concernant la navigation. Ils étudient particulièrement le loch et constatent qu'il est influencé par des causes compliquées, mais surtout par les courants, de sorte que, se déplaçant dans l'eau, il ne peut servir qu'à des estimes grossières. Enfin ils reconnaissent l'importance des courants, insistent sur la nécessité de leur étude et les observent dans les parages des îles du Cap Vert en se servant de la méthode par comparaison entre le point observé et le point estimé au moyen du loch. Quant à la représentation graphique des courants, M. de Lagny, académicien associé et professeur d'hydrographie à Rochefort, avait conseillé en 1702 de les marquer sur les cartes marines à l'aide de petits traits, « comme un auteur anglois a marqué le cours des vents alizés ». La proposition, qui était bonne, venait trop tôt et fut combattue par

Digitized by Google

M. de Chazelles, sous le prétexte que les courants changent par la marée ou selon le vent. Il est cependant assez étonnant qu'en 1773, des savants comme Borda et ses compagnons reviennent sur une question très consciencieusement examinée vingt-six ans auparavant par un membre de l'Académie, Bouguer, qui s'était presque spécialisé dans l'étude des courants, bien qu'il ait eu des prédécesseurs au sein même de l'Académie.

Pierre Bouguer, qui occupe un rang important parmi les océanographes français, naquit le 16 février 1698 au Croisic, où son père professait l'hydrographie. Dès sa plus tendre enfance, il manifesta de si extraordinaires dispositions pour les mathématiques que, mis au collège des Jésuites de Vannes, simple élève de cinquième, il étonna tellement le Père chargé de lui enseigner la littérature que l'élève devint le professeur de mathématiques de son professeur. A l'âge de quinze ans, la mort de son père le laissa sans ressources avant la fin de ses études. « Les mathématiques et la fortune se trouvent rarement ensemble, dit son éloge, et si quelquefois elles se rencontrent, on peut presque assurer que les premières n'ont pas fait les avances. » L'enfant ne perdit pas courage; il se présenta hardiment pour remplacer son père et, comme l'examinateur devant juger le mérite des candidats refusait de l'interroger à cause de son âge, il fit valoir son droit, exigea d'être interrogé, le fut, triompha de tous ses concurrents et obtint la place. En 1730, il remporta un prix à l'Académie à la suite d'un mémoire sur la mâture des vaisseaux, ce qui lui valut d'être immédia-

Digitized by Google

tement transféré au Havre et, l'année suivante, le 5 septembre, d'être nommé associé-géomètre à l'Académie des sciences, en remplacement de Maupertuis qui venait d'être promu pensionnaire.

Sur ces entrefaites, dans le but de vérifier si le globe terrestre était vraiment une sphère, on résolut de mesurer un arc de 1° à la fois dans les régions polaires et à l'équateur, et l'on insista pour que Bouguer fît partie de l'expédition envoyée au Pérou avec Godin et La Condamine. Il accepta et fut aussitôt nommé pensionnaire de l'Académie.

Embarqué le 16 mai 1735 à La Rochelle, il n'arriva à Quito qu'environ une année plus tard, après un voyage qui s'était prolongé bien au delà de la durée ordinaire. Il demeura dix ans absent. Pendant ce long séjour, il rédigea un nombre considérable de mémoires, en outre, bien entendu, du travail principal dont il était chargé — la mesure d'un arc de méridien — opération particulièrement délicate, pénible et même dangereuse dans une région aussi accidentée et sauvage. L'observation des phénomènes qui s'accomplissaient accidentellement sous ses yeux les lui suggérait. C'est ainsi que la traversée des cimes des Cordillères, où une température extrêmement basse succédait brusquement aux chaleurs torrides des côtes pacifiques, fut pour lui l'occasion d'une étude sur les dilatations que subissent les métaux par la chaleur. Ces mêmes Cordillères lui inspirèrent l'idée d'examiner les phénomènes de réfraction dans l'air et la densité de celui-ci à diverses altitudes. Ne perdant jamais le souvenir des travaux qu'il avait publiés avant de

Digitized by Google

quitter la France, il y songeait sans relâche et les perfectionnait. C'est au Pérou qu'il écrivit sa *Méthode pour évaluer les erreurs que peuvent commettre les pilotes dans l'estime de la route.* Il reprenait enfin et améliorait considérablement son procédé d'étude et de mesure des courants marins à l'aide d'un loch spécial.

On sait qu'un navire mesure sa route sur l'Océan au moyen du loch, instrument formé d'une planchette capable de se maintenir verticalement dans la mer et à laquelle est attachée une cordelette divisée en longueurs égales. Cette houache, jetée à la mer depuis l'arrière d'un bâtiment en marche, reste sensiblement immobile, de telle sorte que la longueur de corde dévidée du bord du bateau qui s'éloigne, mesurée après un temps donné, fournit la vitesse du navire. Or il n'en serait réellement ainsi que dans le cas où la houache serait demeurée parfaitement immobile, ce qui n'a pas lieu en réalité, puisque la mer étant sillonnée par des courants, elle est le plus souvent entraînée par ceux-ci, soit dans le sens de la marche du bâtiment — et alors la vitesse réelle de celui-ci est plus grande que la vitesse évaluée, soit dans un sens opposé — et, dans ce cas, la vitesse réelle est plus petite. Il importe donc d'assurer la parfaite stabilité de l'appareil au milieu de l'eau, problème difficile parce que, pour un navire isolé et hors de la vue des côtes, il n'existe aucun point de repère fixe; pourtant sa solution intéresse autant la pratique de la navigation que la théorie même des courants. Quand on pense que l'économie générale de ceux-ci est encore en partie

Digitized by Google

ignorée aujourd'hui, on peut juger de ce qu'on en savait il y a deux siècles.

Le problème fut résolu par Bouguer grâce à des observations qui montrent combien était sérieuse sa connaissance des choses de la mer. Dans son mémoire, il établit d'abord que les courants ne sont réellement sensibles qu'à la surface, tandis qu'à une très faible profondeur les eaux peuvent être considérées comme à peu près immobiles puisqu'elles ne sont alors remuées ni par la gravitation de la lune qui ne les agite que dans une couche « n'ayant au plus que quelques pieds d'épaisseur », ni par l'action des vents qui changent trop fréquemment de direction pour ne pas neutraliser leur action les uns par les autres. Mais dans cette tranche liquide superficielle peuvent exister des courants à différentes profondeurs, variables d'ailleurs d'intensité et de direction et dont les plus constants sont les plus profonds. Les plongeurs assurent qu'à 50 ou 60 pieds l'eau paraît absolument tranquille quoique l'agitation soit violente à la surface; enfin la promptitude avec laquelle les vagues se succèdent prouve que les colonnes d'eau qui se balancent ne sont pas longues, puisque l'intervalle est très faible entre leurs ondulations même les plus fortes. Toutes ces considérations sont sensiblement exactes et leur conception précédant la recherche d'un instrument de mesure montre avec quelle précision et quelle méthode procédait l'auteur.

Le loch de Bouguer se composait d'un cône creux flottant sur l'eau. A son bord supérieur était attachée une cordelette graduée et à sa pointe une seconde

Digitized by Google

corde de longueur variable supportant à son autre extrémité un poids aplati incapable d'entraîner au fond le cône et dont la surface était dans un rapport donné, le triple par exemple, avec la surface du cône. Supposons cette double houache immergée et abandonnée à elle-même. Le cône supérieur est entraîné par un courant relativement rapide, mais comme le plomb qui l'équilibre et se trouve au sein d'un courant sensiblement nul, présente une surface triple, le système complet ne dérivera que du quart de ce qu'il aurait dérivé s'il avait été réduit au seul cône supérieur. En résumé, comme on est maître d'augmenter à volonté la profondeur à laquelle est immergé le plomb équilibrant et en même temps d'augmenter la surface de ce plomb relativement à celle du cône, on finit par diminuer jusqu'à la rendre sensiblement nulle la vitesse communiquée au cône par le courant superficiel. En plein océan, sans se repérer sur aucun point fixe, on a donc réussi à obtenir un flotteur immobile, et le problème est dès lors résolu. On peut pratiquement non seulement évaluer la vitesse réelle du navire, mais encore obtenir celle du courant de la surface et, par une série d'opérations identiques répétées en modifiant la longueur de la cordelette reliant le cône au plomb, la vitesse des courants à diverses profondeurs, tandis que, dans chaque cas, la direction est donnée par l'angle compris entre la quille du vaisseau marchant suivant un rhumb connu et la direction de la ligne de loch entre l'arrière du bâtiment et le cône resté fixe au milieu de l'Océan.

Je me suis borné à décrire d'une façon générale

Digitized by Google

le procédé, sans entrer dans le détail. La question des courants est une des plus intéressantes et des plus compliquées de l'océanographie. Quelle que soit son importance pratique encore accrue aujourd'hui par l'emploi de la navigation sous-marine, elle est encore mal connue. Elle ne sera résolue d'une manière complète et vraiment satisfaisante que par des observations directes et multiples. Il n'a pas tenu à Bouguer que son étude méthodique fût abordée en France depuis deux siècles. Les procédés ont été modifiés, mais nos appareils actuels pour mesurer la force et la direction des courants, la drague à courants, les bouteilles accouplées de Hautreux, ne sont-ils pas essentiellement le loch à courants de Bouguer?

Bouguer écrivit de nombreux mémoires dans lesquels il s'occupa plus encore de navigation que d'océanographie pure quoiqu'on y trouve, disséminées, des observations précieuses pour cette dernière science. C'est ainsi, pour en donner un exemple, que dans son *Nouveau Traité de navigation contenant la théorie et la pratique du pilotage,* il prit le soin d'indiquer en détail les précautions indispensables pour exécuter correctement un sondage et se rendre un compte exact de la nature du fond rapporté par le plomb de sonde.

Bouguer mourut le 15 avril 1758. Comme Marsigli et comme l'abbé Nollet, il faisait à la fois partie de l'Académie des sciences de Paris et de la Société royale de Londres. N'est-il pas à l'honneur de l'Angleterre, à cette époque de luttes si acharnées contre la France, d'avoir tenu à montrer, en admettant des

Digitized by Google

Français parmi ses savants nationaux, que la science est le patrimoine de tous et que, Dieu merci, elle plane bien au-dessus de la politique.

L'Académie des sciences est supprimée le 8 août 1793, le dernier volume de son *Histoire*, se rapportant à l'année 1790, contient une belle, triste et fière préface de Lalande. Le dix-huitième siècle s'achève. Le soleil qui fut l'orgueilleux emblème du Roi qui avait commencé le siècle, ce soleil qui avait brillé avec tant de splendeur, avait éclairé tant de gloire et tant de dévouement, se couche dans un horizon rouge de sang. C'est au milieu de nuages rouges qu'apparaît l'aurore du dix-neuvième siècle. Génération après génération, l'humanité marche vers un avenir qu'elle ignore, éternellement vieille et éternellement jeune, semblable à la forêt où, côte à côte, les jeunes rejetons lancent leurs tiges du milieu des vieux arbres et des troncs morts gisant sur le sol. Puissent nos fils être dignes de nos pères et, à travers les *angusta*, s'avancer comme eux vers les *augusta*, les choses augustes, en conservant malgré tout l'espérance si souvent trompée, la foi si souvent déçue et le dévouement qui n'est jamais déçu parce qu'il trouve en lui-même sa raison d'être et sa récompense.

Digitized by Google

CONCOURS OUVERTS

ET

PRIX DÉCERNÉS PAR L'ACADÉMIE DE STANISLAS

I

PRIX LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES

1° Prix Herpin

M. le docteur Herpin (Jean-Charles), de Metz, associé-correspondant de l'Académie de Stanislas, décédé à Nice le 17 janvier 1872, a fondé un prix de 1.000 francs à décerner tous les *quatre ans*, à la suite d'un concours ouvert par l'Académie de Stanislas « sur des questions scientifiques, agricoles, économiques, statistiques ou historiques intéressant particulièrement la Lorraine ou l'ancienne province des Trois-Évêchés ».

Il a été attribué pour la première fois en 1881.

Le concours est ouvert pour 1913.

2° Prix Dupeux

Fondation par M. François-Raymond Dupeux, ancien professeur, décédé à Rosières-aux-Salines le 19 novembre 1893, d'un prix de 350 francs à décerner par l'Académie de Stanislas au meilleur ouvrage manuscrit ou imprimé traitant d'histoire ou d'archéologie, se rapportant de préférence à la Lorraine, ou bien traitant un sujet de science ou de linguistique, se rapportant aussi de préférence à la Lorraine.

Ce prix est décerné trois années sur quatre : il l'a été pour la première fois en 1898.

Le concours est ouvert pour 1912 (*sujet de science ou de linguistique*).

Digitized by Google

3° Prix Stanislas de Guaita

En mémoire de son fils Stanislas, décédé au château d'Alteville le 19 décembre 1897, Mme de Guaita a institué un prix *annuel* de 200 francs ayant pour objet de récompenser les efforts et le mérite d'un littérateur, ou de venir en aide à un jeune homme se destinant aux lettres. Le candidat devra appartenir à la région lorraine.

II

PRIX DE VERTU

1° Prix Gouy

Une fondation a été faite par M. Jules Gouy, membre de l'Académie de Stanislas, décédé à Nancy le 12 février 1892. L'importance en a été accrue par la générosité de ses enfants : M. Albert Gouy de Bellocq-Feuquières et Mme la vicomtesse de Chambrun.

Cette libéralité a mis à la disposition de l'Académie de Stanislas, *chaque année,* depuis 1876, 600 francs pour récompenser le dévouement maternel et 600 francs pour récompenser la piété filiale.

Sont admises à concourir les personnes domiciliées à Nancy depuis douze ans.

2° Prix Jeanne Bourgon

M. Bourgon, ancien banquier, décédé à Nancy en 1888, a légué à l'Académie de Stanislas, en souvenir de Mlle Jeanne Bourgon, sa fille, une somme de 10.000 francs, payable après le décès de sa veuve, avec mission d'en consacrer les revenus à doter, *tous les cinq ans,* une jeune fille pauvre de Nancy, qui l'aura mérité par sa bonne conduite et par sa piété filiale.

Le concours est ouvert pour 1915.

Digitized by Google

3° Prix Mangeon

En mémoire de son père, M. Mangeon, décédé conservateur des hypothèques en retraite à Nancy, M^lle^ Emma Mangeon a confié, depuis 1893, à l'Académie de Stanislas, le soin de décerner, *chaque année,* un prix de piété filiale de 100 francs.

4° Prix René de Goussaincourt

Prix *annuel* de 300 francs destiné à récompenser la piété filiale ou, exceptionnellement, tout acte de vertu et de dévouement, même en dehors des liens de parenté ou d'alliance.

5° Prix du 3^e^ bataillon des mobiles de la Meurthe

Grâce encore à la générosité de M. René de Goussaincourt, un prix *quinquennal* et indivisible de 500 francs est destiné à récompenser les actes de dévouement ou de vertu accomplis : en première ligne, par d'anciens sous-officiers, caporaux et soldats ayant pris part à la défense de Toul, en 1870, comme appartenant au 3^e^ bataillon des mobiles de la Meurthe (bataillon de Nancy) ; en seconde ligne, par d'anciens sous-officiers rengagés, gendarmes, chasseurs forestiers, douaniers, ou par des membres de leurs familles à un degré déterminé. Enfin, ce prix pourrait être décerné pour tout acte de dévouement ou de vertu, soit dans la famille, soit même en dehors de la famille.

Il a été, pour la première fois, décerné en 1899.

Le concours est ouvert pour 1914.

6° Prix Chassignet

Par son testament en date du 27 janvier 1898, M. Chassignet, membre de l'Académie de Stanislas, décédé à Nancy le 25 février 1898, a fondé un prix *quinquennal* et indivisible de 1.500 francs en faveur de la femme — fille, épouse ou veuve — jugée par l'Académie de Stanislas la plus méritante et la plus digne d'intérêt.

Digitized by Google

Le généreux abandon fait par Mme Chassignet de son droit d'usufruit a permis d'attribuer ce prix dès 1903.

Le concours est ouvert pour 1913.

7° Prix René de Goussaincourt

Prix *triennal* et indivisible de 200 francs « destiné à récompenser le serviteur ou la servante qui, par sa fidélité, par ses soins dévoués et désintéressés, aura donné l'illusion de l'aisance à ses maîtres trahis par la fortune, et, à défaut de ce mérite particulier, à récompenser un mérite analogue apprécié par l'Académie ».

Le concours pour l'obtention de ce prix s'étendra à tout le département de Meurthe-et-Moselle.

Ce prix a été décerné pour la première fois en 1901.

Le concours est ouvert pour 1913.

8° Prix de Bouxières-aux-Dames

Prix *triennal* de 200 francs, en vue de récompenser des actes de vertu, institué par M. René de Goussaincourt, au profit des personnes habitant la commune de Bouxières-aux-Dames depuis plus de trois ans.

Ce prix a été décerné pour la première fois en 1901.

Le concours est ouvert pour 1913.

9° Prix René de Goussaincourt

Prix *biennal* de 100 francs fondé par M. René de Goussaincourt et destiné à récompenser le dévouement dans la famille ou en dehors de la famille, chez des enfants ou des jeunes gens de l'un ou de l'autre sexe, âgés de moins de vingt et un ans.

Le concours pour l'obtention de ce prix, décerné pour la première fois en 1902, s'étendra à tout le département de Meurthe-et-Moselle.

Le concours est ouvert pour 1912.

Digitized by Google

10° Prix Cardin-Roussel

En mémoire de ses parents, Mme Cardin-Roussel a fondé un prix *annuel* de 200 francs destiné à récompenser une fille plus ou moins jeune, ouvrière de son état, remarquable par son dévouement à sa mère veuve et pauvre, vivant ensemble toutes deux, très honnêtes, bonnes catholiques et dignes d'intérêt. Elles devront être de Nancy et l'habiter depuis dix ans.

11° Prix des infirmiers militaires

Prix *biennal* de 100 francs fondé par M. René de Goussaincourt et destiné à récompenser un homme de troupe de l'armée française, gradé ou non gradé, appartenant au service des hôpitaux militaires ou à celui des infirmeries régimentaires de la place de Nancy, ou y étant temporairement employé à un titre quelconque, et qui se serait signalé par son dévouement, soit dans une circonstance particulière, soit dans la suite de ses services.

Dans le cas où, pour une raison quelconque, le prix ne pourrait être décerné dans ces conditions à l'une de ses échéances, l'Académie en disposerait en faveur de quelque autre dévouement.

Le concours est ouvert pour 1912.

12° Prix Ferdinand Lachasse

En souvenir de M. Ferdinand Lachasse, de son vivant docteur en droit et secrétaire de la Faculté de droit, Mme Lachasse, sa veuve, a institué un prix *annuel* de 100 francs, destiné à récompenser le dévouement, ce mot étant pris dans son sens le plus large.

Aucune condition particulière n'est imposée à l'Académie, qui appréciera souverainement.

Digitized by Google

13° Prix des ouvriers et ouvrières de l'industrie

Prix *biennal* de 100 francs, institué par M. René de Goussaincourt, et destiné à récompenser le contremaître, l'ouvrier ou l'ouvrière qui se serait signalé : par une découverte ou innovation, un perfectionnement dans les moyens ou modes de travail, un acte d'initiative ou de dévouement, utiles à son industrie, à son patron ou à ses camarades ; — ou, à défaut, par un ensemble de qualités professionnelles de nature à servir d'exemple et de modèle.

Les concurrents devront appartenir à la grande ou à la petite industrie, dans le sens le plus large de ces mots, et justifier de trois ans au moins de service chez le même patron, dans la même maison ou dans le même établissement, ceci sans discontinuité.

Le concours s'étend aux départements de Meurthe-et-Moselle et des Ardennes.

Il est ouvert pour 1912.

14° Prix Charles Bour

M. Charles Bour, décédé à Nancy en 1907, a légué à l'Académie de Stanislas une rente annuelle de 1.800 francs, à charge d'employer cette somme en des prix de 300 ou 400 francs à remettre à des jeunes filles catholiques que l'Académie jugera mériter cet encouragement par leur conduite et leur dévouement à leurs parents.

Ces prix ont été décernés pour la première fois en 1911.

15° Prix Clotilde Humbert

Prix annuel de 250 francs, institué en souvenir de M^lle^ Clotilde Humbert, pour récompenser la vertu et le dévouement, en dehors de toute détermination spéciale.

Ce prix a été décerné pour la première fois en 1911.

Digitized by Google

CONCOURS DE 1912

L'Académie décernera en 1912 les prix suivants :

I

PRIX LITTÉRAIRES

1° Concours Dupeux. — Prix de 350 francs attribué au meilleur ouvrage, manuscrit ou imprimé depuis le 1er janvier 1902, qui aura été présenté sur un sujet *de science* (*sciences mathématiques, physiques et naturelles*) *ou de linguistique,* se rapportant de préférence à la Lorraine. Le dépôt des mémoires et des travaux imprimés (ces derniers en triple exemplaire) sera effectué, au plus tard, le 31 décembre 1911, au Secrétariat de l'Académie de Stanislas, à l'ancienne Université, rue Stanislas, 43, à Nancy.

2° Concours Stanislas de Guaita. — Prix de 200 francs ayant pour objet de récompenser les efforts et le mérite d'un littérateur ou de venir en aide à un jeune homme se destinant aux lettres. Le candidat devra appartenir à la région lorraine. Les renseignements relatifs aux candidats devront être adressés au Secrétariat de l'Académie de Stanislas, au plus tard, le 31 décembre 1911.

N. B. — Sont de fait hors concours, les ouvrages déjà récompensés par une des Académies de l'Institut de France.

Digitized by Google

II

PRIX DE VERTU

1° Prix Gouy, de 600 francs, pour récompenser le dévouement maternel.

2° Prix Gouy, de 600 francs, pour récompenser la piété filiale.

(Sont admises à concourir pour ces deux prix les personnes domiciliées à Nancy depuis douze ans.)

3° Prix Mangeon, de 100 francs, pour récompenser la piété filiale.

4° Prix René de Goussaincourt, de 300 francs, pour récompenser la piété filiale.

5° Prix René de Goussaincourt, de 100 francs, pour actes de dévouement chez des enfants âgés de moins de vingt et un ans.

6° Prix Cardin-Roussel, de 200 francs, pour récompenser une ouvrière dévouée à sa mère veuve.

(Elles devront être de Nancy et l'habiter depuis dix ans.)

7° Prix René de Goussaincourt, de 100 francs, pour le dévouement d'un infirmier militaire de la garnison de Nancy.

8° Prix Ferdinand Lachasse, de 100 francs, destiné à récompenser le dévouement.

9° Prix René de Goussaincourt, de 100 francs, pour les ouvriers et ouvrières de l'industrie.

Digitized by Google

10° Prix Charles Bour, de 1.800 francs, à partager par sommes de 300 ou de 400 francs, entre des jeunes filles catholiques, pour récompenser leur bonne conduite et leur dévouement à leurs parents.

11° Prix Clotilde Humbert, de 250 francs, destiné à récompenser la vertu et le dévouement.

On est prié de faire connaître les concurrents et leurs titres par un rapport écrit, adressé avant le 1er mars 1912, à M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie de Stanislas, à l'ancienne Université, rue Stanislas, 43, à Nancy.

Digitized by Google

CONCOURS DE 1913

L'Académie décernera en 1913 les prix suivants :

PRIX LITTÉRAIRES

1° Concours Herpin. — Ce prix s'élevant à 1.000 francs sera attribué au meilleur mémoire sur l'une des trois questions suivantes :

1° **Transcription, en vue de l'impression, d'un nécrologe lorrain avec étude critique et notes ;**

2° **Le morcellement des terres en Lorraine et les réunions de parcelles.** — *On joindrait à cette étude celle de l'installation rurale en villages agglomérés et de la division des cultures en soles ou saisons ;*

3° **Les noms des lieux habités qui ont été créés dans la région lorraine aux époques préromaine et gallo-romaine.**

Les auteurs ne doivent pas se faire connaître, sous peine d'exclusion.

Les mémoires porteront une devise qui sera aussi inscrite sur une enveloppe fermée, jointe au manuscrit et contenant le nom et l'adresse de l'auteur. Les enveloppes seront ouvertes seulement après que l'Académie aura rendu son jugement sur les mémoires présentés. Les noms des concurrents qui obtiendraient une mention honorable ne seront publiés que s'ils en manifestent le désir.

Les travaux présentés doivent être écrits en langue française.

Ils seront déposés, au plus tard le 31 décembre 1912,

Digitized by Google

au Secrétariat de l'Académie de Stanislas, à l'ancienne Université, rue Stanislas, 43, à Nancy.

Les manuscrits ne seront pas rendus, mais les auteurs pourront en faire prendre copie au Secrétariat de l'Académie.

Les membres titulaires de l'Académie de Stanislas ne pourront prendre part au concours.

2° Concours Dupeux. — Prix de 350 francs attribué au meilleur ouvrage, manuscrit ou imprimé depuis le 1er janvier 1903, qui aura été présenté sur un sujet **d'histoire ou d'archéologie**, se rapportant de préférence à la Lorraine. Le dépôt des mémoires et des travaux imprimés (ces derniers en triple exemplaire) sera effectué, au plus tard le 31 décembre 1912, au Secrétariat de l'Académie de Stanislas, à l'ancienne Université, rue Stanislas, 43, à Nancy.

3° Concours Stanislas de Guaita. — Prix de 200 francs ayant pour objet de récompenser les efforts et le mérite d'un littérateur ou de venir en aide à un jeune homme se destinant aux lettres. Le candidat devra appartenir à la région lorraine. Les renseignements relatifs aux candidats devront être adressés au Secrétariat de l'Académie de Stanislas, au plus tard le 31 décembre 1912.

N. B. — Sont de fait hors concours, les ouvrages déjà récompensés par une des Académies de l'Institut de France.

Digitized by Google

OUVRAGES IMPRIMÉS

OFFERTS A L'ACADÉMIE

DU 1er JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1910

Aimond (Abbé Ch.). — Essai sur la géographie historique de la région qui a formé le département de la Meuse, avec deux cartes nouvelles. Bar-le-Duc, 1910, 1 vol. in-8. — Le théâtre à Verdun à la fin du Moyen Age. Bar-le-Duc, 1910, 1 vol. in-8. — Les relations de la France et du Verdunois de 1270 à 1552, avec de nombreuses pièces justificatives et une carte du Verdunois. Paris, 1910, 1 vol. in-8.

Ambroise (E.). — Les vieux châteaux de la Vesouze. Étude lorraine. Nancy, 1910, 1 vol. in-18.

Arendt (K.). — Kleine Welten, eine uranographische Studie. Luxembourg, 1910, 1 br. in-8. — Die ehemaligen Paradeschüsseln unserer Schützengesellschaft. Luxembourg, 1910, 1 br. in-8. — Schloss Clerf. Luxembourg, 1910, 1 plaq. in-8.

Avenel (Vte d'). — Histoire économique de la propriété, des salaires, des denrées et de tous les prix en général depuis l'an 1200 jusqu'en l'an 1800, T. V. Paris, 1909, 1 vol. gr. in-8.

Digitized by Google

BADEL (Émile). — Le curé de Mars-la-Tour, 16 août 1870. Son œuvre, son musée. Nancy, 1910, 1 plaq. in-8. — Le monument de Bosserville aux soldats morts pour la Patrie en 1793-1794 et en 1813-1814. Historique et nécrologie. Malzéville, 1910, 1 vol. in-8.

BARBÉ (J.-J.). — La lithographie à Metz. Metz, 1910, 1 vol. in-12.

BEAUPRÉ (Cte J.). — Trois stations funéraires de l'âge de bronze. Benney, Azelot et Bezange-la-Grande (Meurthe-et-Moselle). Nancy, 1909, 1 plaq. in-8. — Une enceinte de l'âge de bronze. Gugney-sous-Vaudémont (Meurthe-et-Moselle). Fouilles de 1908-1909. Nancy, 1909, 1 plaq. in-8.

BENECH (Dr). — Application des sciences biologiques à la conduite des troupes et à l'éducation militaire, 1 vol. in-4, autographié. — Conférences sur le service de santé, faites à l'École supérieure de guerre en 1895-1897, 1 vol. in-4, autographié. — Du rôle social de la médecine d'armée. Nancy, 1906, 1 br. in-8. — Le nouveau règlement sur le service de santé en campagne (Bulletin de l'Association des médecins, pharmaciens et officiers d'administration de la réserve du 20e corps). Nancy, 1910, 1 br. in-8. — Le service de santé en campagne. T. I, II et atlas. Paris, 1902, 3 vol. in-18, cart.

BERGMANS (Paul). — Annales du XXe Congrès (Gand, 1907) de la fédération archéologique et historique de Belgique. T. I, II. Gand, 1907, 2. vol. in-8.

BERNARDIN (Charles). — Notes pour servir à l'histoire de la franc-maçonnerie à Nancy, jusqu'en 1805. T. I, II. Nancy, 1910, 2 vol. in-8.

BOUFFARD (Constant). — La vérité sur le fait de Lorette,

Digitized by Google

par le R. P. Eschbach. Étude critique par un laïque poitevin. — Paris, 1910, 1 vol. in-8.

Bourgeois (H.). — Ethnographie européenne. Bruxelles, 1909, 1 br. in-8.

Boyé (Pierre). — Les châteaux du roi Stanislas en Lorraine. Nancy, 1910, 1 vol. in-folio.

Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale au Caire. T. VII, 2e fasc. Le Caire, 1910, 1 vol. in-4.

Catalogue du cabinet numismatique de la fondation Teyler à Harlem, 2e éd. Harlem, 1909, 1 vol. in-8.

Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France : départements. Reims, T. XXIX et XXIX *bis*. Paris, 1909, 2 vol. in-8.

Catalogue général des manuscrits des bibliothèques. Paris, Bibliothèque du Sénat, par L. Engerand. Paris, 1908, 1 vol. in-8.

Catalogue général des manuscrits des bibliothèques. Paris, T. I. Paris, 1909, 1 vol. in-8.

Chassinat (E.). — Le Mammisi d'Edfou, 1er fasc. (T. XVI des mémoires de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire). Le Caire, 1910, 1 vol. in-folio.

Chatelain (Émile). — De la nature du contrat entre ouvrier et entrepreneur. Étude critique du droit économique. Paris, 1902, 1 vol. in-8. — Du coefficient de l'annuité successorale. Bruxelles, 1909, 1 br. in-8. — Le problème de la propriété du produit. Le physiocratisme juridique. Paris, 1909, 1 br. in-8. — Un sophisme de Bastiat. Lyon-Paris, 1906, 1 br. in-8. — Une nouvelle théorie sur le contrat de travail conforme aux principes du Code civil. Mons, 1907, 1 vol. in-8. — Une raison particulière de légiférer en matière de contrat de travail. Lyon-Paris, 1909, 1 br. in-8.

Digitized by Google

COLLIGNON (Albert). — Le mécénat du cardinal Jean de Lorraine, 1498-1550. Nancy, 1910, 1 vol. in-8.

CONGRÈS (IVe) international d'aéronautique. Nancy 18-23 septembre 1909. — Procès-verbaux, rapports et mémoires. Paris 1909, 1 vol. in-8.

CORDIER (Auguste). — Almanach national de Jeanne d'Arc, 1891. Paris, 1 br. in-folio.

DOREZ (J.). — Compte rendu des travaux du Conseil d'hygiène, 1908. T. XXXXIV. Nancy, 1909, 1 vol. in-8.

DUCROCQ (Georges). — Les Marches de l'Est (Première conférence sur le régionalisme). Paris, 1909, 1 br. in-8.

ESPÉRANDIEU (E.). — Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine, T. II, III. Paris, 1908-1910, 2 vol. in-folio.

FIERENS (A.). — P. Thomas, O-M-C. : La Santa casa dans l'histoire. Première étude. — L'authenticité de la Santa casa à Nazareth. Lyon-Paris, Vitte, 1899, in-8, 464 pages. — A. Eschbach : La vérité sur le fait de Lorette. Exposé historique et critique avec 33 photogravures. Paris, Lethielleux, s. d. (1909), in-8 de VIII-494 pages (Extrait de la Revue des questions historiques, juillet 1910). Besançon, 1910, 1 br. in-8.

FLAHAUT et SCHRÖBER. — 3e Congrès international de botanique. Bruxelles, 14-22 mai 1910. — Nomenclature phytogéographique. Rapports et propositions. Zurich, 1910, 1 br. in-4.

FRIANT (E.). — La discussion politique (gravure coloriée).

GAFFAREL (Paul). — L'affaire de Bédouin. Bergerac, 1910, 1 br. in-8.

GARNIER (Georges). — Le verger fleuri. Nancy, 1909, 1 vol. in-12.

Digitized by Google

GAUTHIER (Henri). — Le livre des rois d'Égypte (T. XVIII des Mémoires de l'Institut français d'archéologie au Caire). Le Caire, 1909, 1 vol. in-folio.

GEORGEL et DIDELON. — Rapport sur les opérations de la caisse d'épargne de Nancy, pendant l'année 1909. Nancy, 1909, 1 br. in-4.

GERMAIN DE MAIDY (Léon). — Le chapelet, emblème du roi René. Nancy, 1897, 1 br. in-8. — La légende d'Amel. Nancy, 1901, 1 br. in-8. — François de Rosières, seigneur de Chaudeney. Nancy, 1907, 1 br. in-8. — Reposoirs eucharistiques de la Meuse. Bar-le-Duc, 1907, 1 br. in-8. — A propos d'une récente étude sur Marville. Nancy, 1908-1909, 1 br. in-8. — Excursions dans l'histoire de Saint-Mihiel, 1-4. Nancy, 1908-1909, 4 br. in-8. — La Croix-Gagnée. Nancy, 1908, 1 plaq. in-8. — Sur quelques tombeaux de Royaumont. Nancy, 1908, 1 br. in-8. — Sur un ancien texte liturgique « Patrem parit filia ». Nancy, 1908, 1 plaq. in-8. — Une ancienne traduction du « Pange Lingua » en vers français. Nancy, 1908, 1 plaq. in-8. — A propos de Nicolas Clément, auteur de « Austrasiæ reges et duces ». Nancy, 1909, 1 br. in-8. — Images de saint Michel psychopompe sur des tombeaux. Nancy, 1909, 1 br. in-8. — Le « Grimé » de Saint-Dié. Nancy, 1909, 1 br. in-8. — Les parements d'un tombeau du seizième siècle à Génissac (Gironde). Nancy, 1909, 1 br. in-8. — Les statues de saint Henri et de saint Yves à l'église abbatiale de Saint-Mihiel. Nancy, 1909, 1 br. in-8. — Notes d'archéologie chrétienne. Un usage ancien remis en honneur. Regarder la sainte Hostie. Nancy, 1909, 1 plaq. in-8. — Un carreau vernissé aux armoiries du cardinal de Vendôme. Reims, 1909, 1 br. in-8. — Une traduction ancienne du « Pange

Digitized by Google

lingua » du vendredi saint en vers français. Nancy, 1909, 1 plaq. in-8. — Une ancienne prière. Les sept regards de Dieu. Nancy, 1909, 1 plaq. in-8. — Une traduction ancienne du « Vexilla Regis » en vers français. Nancy, 1909, 1 plaq. in-8. — Note complémentaire sur la cloche de Bermont. Nancy, 1910, 1 br. in-8.

GILLANT (Abbé J.-B.-A.). — Pouillé du diocèse de Verdun. T. IV. Verdun, 1910, 1 vol. in-8.

GUIDE of the plan of the Museum of the Batavian Society of Arts and Sciences. Batavia, s. d., 1 vol. in-4 obl.

GUIMET (Émile). — Les chrétiens et l'empire romain. Le malentendu entre les chrétiens et le gouvernement. Paris, 1909, 1 vol. in-8. — Lucien de Samosate, philosophe. Paris, 1910, 1 br. in-8.

HATON DE LA GOUPILLIÈRE. — Étude géométrique et dynamique des roulettes planes ou sphériques. Paris, 1910, 1 vol. in-4. — Sommation de suites terminées. Bruxelles, 1910, 1 br. in-8. — Théorie algébrique d'un jeu de société. Paris, 1910, 1 plaq. in-8.

HUYGHENS (Christian). — Œuvres complètes. Travaux mathématiques, 1650-1656. T. XII. La Haye, 1910, 1 vol. in-4.

IMBEAUX (Dr). — Ballade sur Paris inondé. Une feuille in-4. — La lutte de l'homme contre le milieu extérieur. Nancy, 1909, 1 vol. in-8.

INAUGURATION de la statue de Boucher de Perthes. Abbeville, 1909, 1 vol. in-8.

INGOLD (A.-M.-P.). — Grandidier et les savants suisses. Documents inédits. Paris, Colmar, 1908, 1 br. in-8. A. Hanauer. Autobiographie (1828-1908). Colmar, 1908, 1 br. in-8. — Quelques lettres de l'avant-dernier abbé de Pairis, François-Xavier Bourste. Paris, Col-

Digitized by Google

mar, 1909, 1 br. in-8. — Un élève de Pfefel : Louis de Beer, gouverneur de Bénévent. 1777-1823, Colmar, 1909, 1 br. in-18. — Un épisode de la guerre de 1870. La compagnie des francs-tireurs de Cernay-Saint-Amarin. Paris, 1909, 1 br. in-18. — Lettres de la princesse de Talleyrand à un Alsacien. Colmar, 1910, 1 br. in-8. — Metzger et les de Beer (Lettres inédites). Mulhouse, 1910, 1 br. in-8.

JADART (H.). — Du sort des monuments et œuvres d'art à Reims pendant la Révolution (1790-1800). Paris, 1909, 1 br. in-8. — Du sort des monuments et œuvres d'art à Reims pendant et depuis la Révolution (1790-1909). Paris, 1909, 1 br. in-8. — Extraits des autographes de la bibliothèque de Reims. Lettres diverses du seizième au dix-neuvième siècle, suivies du registre de famille de Simon Deporthes, annotées et publiées par J. H. Reims, 1910, 1 vol. in-8. — Jeanne d'Arc à Reims, ses relations avec Reims, ses lettres aux Rémois. Notes additionnelles à l'étude publiée en 1887 et communiquée à l'Académie de Reims. Reims, 1910, 1 vol. in-8. — La maison natale de dom Mabillon, à Saint-Pierremont (Ardennes). Son état actuel, sa conservation dans l'avenir. Sedan, 1910, 1 br. in-8. — Nicolas Perseval, peintre rémois (1745-1837). Sa vie, ses œuvres et celles de son gendre, Hubert Rive. Paris, 1908, 1 br. in-8. — L'œuvre de l'hospitalité de nuit à Reims et l'ancien hôpital de Sainte-Catherine. Reims, 1908, 1 br. in-8.

JOURNÉE (Général). — Expérimentation des fusils de chasse. Paris, s. d., 1 vol. in-8.

LANGLOIS (Général H.). — L'armée anglaise. Paris, 1910, 1 br. in-8.

Digitized by Google

DE LASTEYRIE et VIDIER. — Bibliographie annuelle des travaux historiques et archéologiques publiés par les sociétés savantes de la France, 1905-1906. Paris, 1908, 1 vol. in-folio. — Bibliographie des travaux historiques et archéologiques publiés par les sociétés savantes de la France. T. V, 3e liv. Paris, 1908, 1 vol. in-folio.

LEHR (E.). — Les lois allemandes de 1901 et 1908 sur l'assistance. Bruxelles, 1910, 1 br. in-8.

LEROND (Henry). — Vestiges du culte des eaux et des astres dans les rondes enfantines en Lorraine. Étude mythologique. Metz, 1909, 1 vol. in-8.

LINNÉ (Carl von). — Bref of Skrivelser. T. IV. Stockholm, 1910, 1 vol. in-8.

LOISNE (Cte DE). — Dictionnaire topographique du département du Pas-de-Calais. Paris, 1907, 1 vol. in-folio.

DE MAHUET (Cte A.) et Edm. DES RORERT. — Essai de répertoire des ex-libris et fers de reliure des bibliophiles lorrains, Nancy, 1906, 1 vol. in-8.

MALLET (D.). — Le Kasr-el-Agoüz (T. XI des Mémoires publiés par les membres de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire). Le Caire, 1909, 1 vol. in-folio.

MARTIN (Paul). — Étude pratique des défauts des bois de chêne sur pied, moyens de les distinguer, d'en apprécier l'importance, leurs causes, leurs origines. Paris, 1909, 1 br. in-8.

MASSIGNON (Louis). — Missions en Mésopotamie, 1907-1908 (T. XXVIII des Mémoires de l'Institut français d'archéologie au Caire). Le Caire, 1909, 1 vol. in-folio.

MATHIEU (S. E. le cardinal). — Œuvres oratoires. Lettres pastorales et discours académiques. Paris, 1910, 1 vol. in-8.

Digitized by Google

MELIN (Gabriel). — L'organisation de la vie privée. L'orientation particulariste. Paris, 1910, 1 vol. in-18.

METZ-NOBLAT (A. DE). — La Société d'encouragement et de bienfaisance pour les campagnes du département de Meurthe-et-Moselle. Paris, 1909, 1 br. in-8.

METZ-NOBLAT (F. DE). — Une forteresse lorraine « La Mothe ». Paris, 1910, 1 br. in-8.

NATHORST-HERLTH-DE GEER. — Swedish explorations in Spitzbergen, 1758-1908. Stockholm, 1909, 1 vol. in-8.

PASCAUD (H.). — Entretien des chemins vicinaux par des procédés autres que les prestations ou les centimes additionnels d'après la législation comparée et une nouvelle méthode fiscale. Paris, 1910, 1 br. in-8.

PERDRIZET (Paul). — Le fragment de Satyros sur les Dèmes alexandrins. Alexandrie, 1910, 1 br. in-8. — Scaptésylé. Leipsig, 1910, 1 br. in-8.

PERRIN DE DOMMARTIN (F.). — Le héraut de Lorraine. Nancy, 1902, 1 vol. in-8.

PERROUT (René). — Marius Pilgrin. Idées de province. Épinal, 1909, 1 vol. in-18.

PESSEZ (Dr G.). — Nervosisme et tube digestif. Saint-Dizier, 1909, 1 plaq. in-12.

PFISTER (Chr.). — Description de Lunéville, de Nancy et de la cour de Lorraine en 1731. S. l. n. d., 1 br. in-8. — Journal de ce qui s'est passé en Lorraine depuis l'année 1745 jusqu'en l'année 1749, par le libraire Jean-François Nicolas. Nancy, s. d., 1 br. in-8. — Les préliminaires de la Révolution à Nancy. L'agitation parlementaire en 1788 (Extrait des Mémoires de l'Académie de Stanislas, 1909-1910). Nancy, 1910, 1 vol. in-8. — Les préliminaires de la Révolution à Nancy.

Digitized by Google

L'élection aux États généraux et le cahier de la ville de Nancy. Nancy, 1910, 1 vol. in-8.

POULET (Henry). — Les volontaires de la Meurthe aux armées de la Révolution (levée de 1791). Paris, 1910, 1 vol. in-8.

PROUVÉ (V.). — Les chemineaux (Gravure coloriée).

RISTON (J.). — Les sapinières du plateau de Malzéville. Création et résultats financiers. Nancy, 1910, 1 br. in-8.

ROBERT (Edmond DES). — Recherches sur l'origine du nom d'Arc. Nancy, 1910, 1 vol. in-8.

ROBERT (Ulysse). — Testaments de l'officialité de Besançon. T. II (1402-1498). Paris, 1907, 1 vol. in-folio.

RODBERTUS-JAGETZOW (Carl). — Le capital (Traduction de Émile Châtelain). Paris, 1904, 1 vol. in-8.

SCHAUDEL (Louis). — La pierre à bassin de la Pile. Nancy, 1909. 1 br. in-8.

SÉANCE de rentrée de l'Université de Nancy. 11 novembre 1909. Nancy, 1910, 1 vol. in-8.

TEILLERS (J.-W.). — Ethnographica in the Museum of the Batavia Society of Arts and Sciences. Plate I-XII. Weltevreden, 1910, 1 atlas in-folio cart.

THÉVENOT (Arsène). — L'escargot et la grenouille comestibles au point de vue de l'alimentation. Étude d'économie rurale, suivie de l'art de manger. Arcis-sur-Aube, s. d., 1 vol. in-18. — L'industrie laitière en Champagne. Arcis-sur-Aube, 1910, 1 plaq. in-18. — Souvenirs, impressions et réflexions d'un vieux bonapartiste. Extraits des mémoires inédits d'un paysan. Arcis-sur-Aube, 1910, 1 vol. in-12.

Digitized by Google

THOULET (J.). — Campagne arctique de 1907. Étude lithologique de fonds recueillis dans les parages de la Nouvelle-Zemble. Bruxelles, 1910, 1 vol. in-folio.

TILL KUNGL. VETENSKAPS SOCIETETEN I UPSALA, 1910. Upsala, 1910, 1 vol. in-folio.

TISSERAND (Abbé Eugène). — Une feuille arabo-latine de l'épître aux Galates (Extrait de la revue biblique, juillet 1910), 1 br. in-8.

VACANT et MANGENOT. — Dictionnaire de théologie catholique, fasc. 29, 30, 31, 32. Paris, 1910, 4 vol. in-folio.

VAN BERCHEM et HALIL EDHEM. — Matériaux pour un corpus Inscriptionum arabicarum (T. XXIX des Mémoires de l'Institut oriental d'archéologie au Caire). Le Caire, 1910, 1 vol. in-folio.

Digitized by Google

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES

SOCIÉTÉS SAVANTES

EN RAPPORT AVEC L'ACADÉMIE DE STANISLAS

1910-1911

1° Sociétés françaises

ABBEVILLE. — Société d'émulation.

AIX. — Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres.

AMIENS. — Académie des sciences, belles-lettres et arts (80, rue Laurendeau).

AMIENS. — Société des antiquaires de Picardie (au Musée).

AMIENS. — Société linnéenne du nord de la France (21, rue de Noyon).

ANGERS. — Société nationale d'agriculture, sciences et arts (35, boulevard du Roi René).

AUXERRE. — Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

AVIGNON. — Académie de Vaucluse.

BAR-LE-DUC. — Société des lettres, sciences et arts.

BEAUVAIS. — Société d'études historiques et scientifiques de l'Oise.

Digitized by Google

BELFORT. — Société belfortaine d'émulation.

BESANÇON. — Académie des sciences, belles-lettres et arts.

BÉZIERS. — Société archéologique, scientifique et littéraire (hôtel Fabrigat, 8, rue Bonsi).

BLOIS. — Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher.

BORDEAUX. — Académie des sciences, belles-lettres et arts (Athénée, 3, rue des Trois-Conils).

BORDEAUX. — Société linnéenne (Athénée, 3, rue des Trois-Conils).

BORDEAUX. — Société des sciences physiques et naturelles (palais des Facultés, cours Pasteur).

BOULOGNE-SUR-MER. — Société d'agriculture.

BOURG. — Société des sciences naturelles et archéologiques de l'Ain.

BREST. — Société académique.

CAEN. — Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres.

CAEN. — Société d'agriculture et de commerce (Hôtel des Sociétés savantes).

CAEN. — Société des antiquaires de Normandie.

CAEN. — Société des beaux-arts.

CAEN. — Société française d'archéologie pour la conservation des monuments historiques (34, rue au Canu).

CAHORS. — Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot.

CAMBRAI. — Société d'émulation (rue Vaucelette).

CARCASSONNE. — Société des arts et sciences.

CHALON-SUR-SAÔNE. — Société d'histoire et d'archéologie.

CHÂLONS-SUR-MARNE. — Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne.

CHAMBÉRY. — Société savoisienne d'histoire et d'archéologie (Palais de justice).

CHARTRES. — Société archéologique d'Eure-et-Loir (16, rue Saint-Pierre).

Digitized by Google

CHERBOURG. — Société académique.

CHERBOURG. — Société nationale des sciences naturelles et mathématiques.

CLERMONT-FERRAND. — Académie des sciences, belles-lettres et arts (à la Bibliothèque).

COMPIÈGNE. — Société d'agriculture (à l'Hôtel de ville).

CONSTANTINE. — Société d'archéologie.

DIJON. — Académie des sciences, arts et belles-lettres.

ELBEUF. — Société industrielle (ancien Hôtel de ville).

ÉPINAL. — Société d'émulation du département des Vosges.

ÉVREUX. — Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Eure.

GRENOBLE. — Académie delphinale.

GRENOBLE. — Société de statistique de l'Isère.

LAON. — Société académique (Musée communal).

LE HAVRE. — Société nationale havraise d'études diverses.

LE MANS. — Société historique et archéologique du Maine (11, Grande-Rue).

LE MANS. — Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe (13, boulevard René-Levasseur, 2e étage).

LE PUY. — Société d'agriculture, sciences, arts et commerce.

LILLE. — Commission historique du département du Nord.

LIMOGES. — Société archéologique et historique du Limousin (au Musée national Adrien Dubouché).

LONS-LE-SAUNIER. — Société d'émulation du Jura.

LYON. — Académie des sciences, belles-lettres et arts (8, cours Gambetta).

LYON. — Société d'agriculture, sciences et industrie (30, quai Saint-Antoine).

LYON. — Société littéraire, historique et archéologique (12, rue Alphonse-Fochier).

MÂCON. — Société des arts, sciences, lettres, agriculture et encouragement au bien de Saône-et-Loire (hôtel Sénée).

Digitized by Google

MARSEILLE. — Académie des sciences, lettres et arts (40, rue Adolphe-Thiers).

MARSEILLE. — Société de statistique (52, rue Paradis).

MENDE. — Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère.

MONTAUBAN. — Académie des sciences, belles-lettres et arts du département de Tarn-et-Garonne.

MONTBÉLIARD. — Société d'émulation.

MONTMÉDY. — Société des naturalistes et archéologues du nord de la Meuse.

MONTPELLIER. — Académie des sciences et lettres.

MOULINS. — Société d'émulation du Bourbonnais (4, rue de Michel-de-L'Hospital).

NANCY. — Club alpin français, section vosgienne.

NANCY. — Société centrale d'agriculture.

NANCY. — Société d'archéologie lorraine et du Musée lorrain.

NANCY. — Société d'encouragement et de bienfaisance pour les campagnes de Meurthe-et-Moselle.

NANCY. — Société lorraine de photographie.

NANCY. — Société régionale des architectes de l'Est de la France.

NANCY. — Société de géographie de l'Est.

NANCY. — Société de médecine.

NANCY. — Société des sciences.

NANTES. — Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure (1, rue Suffren).

NANTES. — Société des sciences naturelles de l'Ouest de la France (au Muséum d'histoire naturelle).

NICE. — Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes (13, rue Saint-François-de-Paule).

NÎMES. — Académie.

ORLÉANS. — Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts (96, rue Bannier).

Digitized by Google

ORLÉANS. — Société archéologique et historique de l'Orléanais.

PARIS. — Académie de médecine (16, rue Bonaparte, 6e).

PARIS. — Association pour l'encouragement des études grecques (12, rue de l'Abbaye, 6e).

PARIS. — Club alpin français (30, rue du Bac, 7e).

PARIS. — Société d'anthropologie (15, rue de l'École-de-Médecine, 6e).

PARIS. — Société nationale des antiquaires de France (au Musée du Louvre, 1er).

PARIS. — Société de botanique de France (84, rue de Grenelle, 7e).

PARIS. — Société des études historiques (2, square de Luynes, 7e).

PARIS. — Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France (8, rue des Petits-Champs, 2e).

PARIS. — Société de secours des Amis des sciences (79, boulevard Saint-Germain, 6e).

PARIS. — Société philomathique (45-47, rue des Écoles, 5e).

PARIS. — Société philotechnique (8, rue de la Banque, 2e).

PERPIGNAN. — Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales.

POITIERS. — Société des antiquaires de l'Ouest (rue des Grandes-Écoles).

REIMS. — Académie nationale.

ROUEN. — Académie des sciences, belles-lettres et arts.

SAINT-DIÉ. — Société philomathique vosgienne.

SAINT-DIZIER. — Société des lettres, des sciences, des arts, de l'agriculture et de l'industrie (rue du Marché).

SAINT-ÉTIENNE. — Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire.

SAINT-OMER. — Société des antiquaires de la Morinie (42 *bis*, Grande place).

SAINT-QUENTIN. — Société académique des sciences, arts, belles-lettres, agriculture et industrie.

Digitized by Google

SAINT-QUENTIN. — Société industrielle de Saint-Quentin et de l'Aisne.

SOUSSE. — Société archéologique.

TOULOUSE. — Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres (26, port Saint-Étienne).

TOULOUSE. — Société d'histoire naturelle (17, rue de Rémusat).

TOURS. — Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres d'Indre-et-Loire (4 *bis*, rue Origet).

TROYES. — Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube.

VANNES. — Société polymathique du Morbihan.

VERDUN. — Société philomathique (4, rue des Vierges).

VERSAILLES. — Société d'agriculture de Seine-et-Oise (2, rue des Réservoirs).

VERSAILLES. — Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise (Hôtel de la Bibliothèque).

VITRY-LE-FRANÇOIS. — Société des sciences et arts.

2° Sociétés étrangères

AMSTERDAM. — Koninklijke Academie.

ANVERS. — Académie royale d'archéologie de Belgique (45, rue du Transvaal).

BÂLE. — Naturforschende Gesellschaft.

BATAVIA. — Bataviaasch Genootschap van Kunsten en Wetenschappen.

BERLIN. — Königlich-preussische Akademie der Wissenschaften (W. 35. Potsdamerstrasse, 120).

BERNE. — Naturforschende Gesellschaft (Kesslergasse, 41).

BOLOGNE. — Accademia delle scienze dell'Istituto.

BRÊME. — Naturwissenschaftlicher Verein.

BRUNSWICK. — Verein für Naturwissenschaft.

BRUXELLES. — Académie royale de médecine de Belgique.

Digitized by Google

BRUXELLES. — Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts.

BRUXELLES. — Commission royale d'histoire (palais des Académies).

BRUXELLES. — Société d'archéologie (3, rue Ravenstein).

BRUXELLES. — Société royale zoologique et malacologique de Belgique (14, rue des Sols. Université libre, salle 27).

BRUXELLES. — Société des Bollandistes (122, boulevard Saint-Michel).

CAIRE. — Institut égyptien (à la Bibliothèque).

COLMAR. — Société d'histoire naturelle.

CRACOVIE. — Académie des sciences.

DRONTHEIM. — Videnskabers Selskabs Skrifter.

DUBLIN. — Royal Irish Academy.

DÜRKHEIM. — Naturwissenschaftlicher Verein der Rheinpfalz.

ENGHIEN. — Cercle archéologique.

FLORENCE. — Reale Accademia della Crusca.

FLORENCE. — Istituti di studi superiori pratici e di perfezionamento.

GENÈVE. — Société de physique et d'histoire naturelle (au Muséum d'histoire naturelle).

GIESSEN. — Oberhessische Gesellschaft für Natur- und Heilkunde.

GOTHENBOURG. — Kungl. Vetenskaps- och Vitterhets-Samhälles Handlingar.

HALLE-SUR-SAALE. — Kaiser Leop. Carol. Akademie der Naturforscher (Wilhelmstrasse, 37).

HARLEM. — Société hollandaise des sciences (Spaarne, 17).

HEIDELBERG. — Historisch-philosophischer Verein.

KIEL. — Gesellschaft für Schleswig-Holsteinische Geschichte (Gebaüde der Provinzial-Werwaltung).

Digitized by Google

KIEW. — Société des naturalistes attachés à l'Université impériale de Saint-Wladimir.

KÖNIGSBERG. — Physikalisch-ökonomische Gesellschaft.

LAUSANNE. — Société vaudoise des sciences naturelles (École de chimie).

LÉOPOL (Galicie). — Kwartalnik historyczny (56, rue Syxtuska).

LIÈGE. — Institut archéologique liégeois (14, rue Fabry).

LIÈGE. — Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège (2, rue Bonne-Fortune).

LIÈGE. — Société géologique de Belgique (25, rue Nysten).

LONDRES. — Geological Society (Burlington House, W.).

LUXEMBOURG. — Institut royal grand-ducal.

LUXEMBOURG. — Société des naturalistes luxembourgeois (20, Boulevard extérieur).

LUXEMBOURG. — Verein für Geschichte, Litteratur und Kunst (Gesellenhaus, Casino-Strasse).

MADISON. — Wisconsin Academy of sciences, arts and letters.

MADISON. — Wisconsin geological and natural history Society.

METZ. — Académie.

METZ. — Société d'histoire naturelle (25, rue de l'Évêché).

MEXICO. — Sociedad cientifica « Antonio Alzate » (Palma, 13).

MEXICO. — Institut géologique (6ª Del Cyprès, nº 176).

MODÈNE. — Reale Accademia di scienze, lettere ed arti.

MONS. — Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut (22, avenue d'Havré).

MOSCOU. — Société impériale des naturalistes, à l'Université.

MULHOUSE. — Société industrielle.

MUNICH. — Königlich-bayerische Akademie der Wissenschaften.

Digitized by Google

NAMUR. — Société archéologique (à Rivière, par Lustin, Belgique).

NEUCHÂTEL. — Société neuchâteloise de géographie.

NEW HAVEN. — Connecticut Academy of arts and sciences.

NEW YORK. — Academy of sciences (77th. Street and Central Park, West).

ROCHESTER (N. Y.). — Academy of sciences.

ROME. — Reale Accademia dei Lincei.

ROME. — Accademia pontificia dei nuovi Lincei (Palazzo della Cancellaria).

SAINT-LOUIS (Missouri). — Academy of sciences (3817, Olive Street).

SAINT-LOUIS (Missouri). — Missouri botanical Garden (3817, Olive Street).

SAINT-PÉTERSBOURG. — Académie impériale des sciences.

SAN-FRANCISCO. — California Academy of sciences.

STOCKHOLM. — Kongliga Svenska Vetenskaps-Akademiens.

STRASBOURG. — Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace (10, place Gutenberg).

STRASBOURG. — Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace.

TOURNAI. — Société historique et archéologique (45, rue Royale).

TURIN. — Reale Accademia delle scienze di Torino.

UPSAL. — Geological Institution of the University.

VARSOVIE. — Towarzystwa Nankowego Warszawskiego. (Société scientifique de Varsovie.) (Krakowskie Przedmiescie, 7).

VIENNE. — K. k. Akademie der Wissenschaften (Philosophisch-historische Classe).

VIENNE. — K. k. geologische Reichsanstalt.

VIENNE. — K. k. zoologische und botanische Gesellschaft (III/3, Mechelgasse n° 2).

Digitized by Google

WASHINGTON. — Smithsonian Institution.
WASHINGTON. — National Academy of sciences.
WASHINGTON. — Philosophical Society.
WASHINGTON. — United States Geological Survey (Government printing office).
WASHINGTON. — Bureau of Ethnology.
ZAGRA. — Societas historico-naturalis croatica.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

ADRESSÉES A L'ACADÉMIE

1° Publications françaises

LYON. — Bulletin historique du diocèse de Lyon (place de Fourvière).
NANCY. — Bulletin des Sociétés artistiques de l'Est.
PARIS. — Association philotechnique (47, rue Saint-André-des-Arts, 6e).
PARIS. — Comité des travaux historiques et scientifiques (Ministère de l'instruction publique) [110, rue de Grenelle, 7e].
PARIS. — École des Chartes (Bibliothèque de l') [60, rue des Francs-Bourgeois, 3e].
PARIS. — École polytechnique (Journal de l') [5, rue Descartes, 5e].
PARIS. — Journal des savants (Bibliothèque de l'Institut) [quai Conti, 6e].
PARIS. — Les Marches de l'Est (84, rue Vaugirard, 6e).

Digitized by Google

PARIS. — Revue de l'histoire des religions. — Musée Guimet (place d'Iéna, *16e*).

PARIS. — Revue Mabillon (abbaye de Ligugé), à Chevetogne, par Leignon, province de Namur (Belgique).

PARIS. — Revue mensuelle illustrée « Art et Industrie » (31, rue Louis-Blanc, *10e*).

TOULOUSE. — Bulletin de l'Université (2, rue de l'Université).

2° Publications étrangères

BERKELEY. — University of California.

CEARA (Brésil). — Revista trimensal do Instituto do Ceará.

CINCINNATI (Ohio). — Bulletin of the Lloyd library of botany, pharmacy and materia medica (309, W. Court Street).

FLORENCE. — Bibliothèque nationale centrale. — Bollettino delle publicazioni italiane.

HARLEM. — Archives du musée Teyler.

KIEL. — Christian-Albrechts Universität in Kiel.

MONTEVIDEO. — Anales del museo nacional de Montevideo.

RIO-DE-JANEIRO. — Archives du Muséum national.

SAINT-PÉTERSBOURG. — Acta horti Petropolitani.

ÉTABLISSEMENTS

AUXQUELS L'ACADÉMIE ADRESSE SES PUBLICATIONS

1° Établissements français

AIX-EN-PROVENCE. — Annales des Facultés de droit et des lettres (bibliothèque de l'Université).

BAR-LE-DUC. — Bibliothèque de la ville.

Digitized by Google

BESSE (Puy-de-Dôme). — Station limnologique.

LUNÉVILLE. — Bibliothèque de la ville.

PARIS. — Ministère de l'instruction publique (110, rue de Grenelle, 7e).

PARIS. — Académie française (23, quai Conti, 6e).

PARIS. — Académie des inscriptions et belles-lettres (23, quai Conti, 6e).

PARIS. — Académie des sciences morales et politiques (23, quai Conti, 6e).

PARIS. — Académie des sciences (23, quai Conti, 6e).

PARIS. — Académie des beaux-arts (23, quai Conti, 6e).

PARIS. — Bibliothèque de la Sorbonne (15, rue de la Sorbonne, 5e).

PARIS. — Bibliothèque du Ministère de la guerre (231, boulevard Saint-Germain, 7e).

PARIS. — Muséum d'histoire naturelle (57, rue Cuvier, 5e).

PONT-A-MOUSSON. — Bibliothèque de la ville.

REMIREMONT. — Bibliothèque de la ville.

TOUL. — Bibliothèque de la ville.

2° Établissements étrangers

BRUXELLES. — Bibliothèque royale de Belgique.

METZ. — Bibliothèque de la ville.

STRASBOURG. — Bibliothèque de la ville.

Digitized by Google

TABLEAU DES MEMBRES

COMPOSANT

L'ACADÉMIE DE STANISLAS [1]

SUIVANT L'ORDRE DE RÉCEPTION

—

Juin 1911

BUREAU

Président : M. Georges PARISET.
Vice-Président : M. l'abbé L. JÉRÔME.
Secrétaire perpétuel : M. Gabriel THOMAS.
Bibliothécaire-Archiviste : M. J. FAVIER.
Questeur : M. DE METZ-NOBLAT.
Secrétaire annuel : M. Paul PERDRIZET.

I

MEMBRES TITULAIRES

1877. 2 Févr. M. LEDERLIN (Eugène), Doyen honoraire de la Faculté de Droit, 11, rue Isabey, Nancy.

1881. 5 Août. M. DE METZ-NOBLAT [Antoine] (Associé le 4 juin 1880), 35, cours Léopold, Nancy.

(1) L'Académie de STANISLAS, fondée à Nancy le 28 décembre 1750 par le roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, a été reconnue institution d'utilité publique par décret impérial du 21 juin 1864.

Le titre de *membre de l'Académie* est exclusivement réservé par le règlement aux membres honoraires et aux membres titulaires.

La qualification d'*associé-correspondant* est attribuée aux anciens titulaires, aux associés-correspondants nationaux et aux associés-correspondants étrangers.

Digitized by Google

1884. 18 Janv. M. Guyot (Charles), Directeur honoraire de l'École nationale des eaux et forêts (Associé le 19 janvier 1883), 13, rue de Lorraine, Nancy.

2 Mai. M. Favier (Justin), Conservateur de la Bibliothèque publique de la ville, Vice-Président de la Société d'archéologie lorraine (Associé le 7 décembre 1883), 2, rue Jeanne-d'Arc, Nancy.

1885. 6 Mars. M. Germain (Léon), Secrétaire perpétuel de la Société d'archéologie lorraine (Associé le 15 décembre 1882), 26, rue Héré, Nancy.

1887. 21 Janv. M. Audiat (Edgard), Président de chambre honoraire (Associé le 4 décembre 1885), 45, rue de la Ravinelle, Nancy.

1888. 21 Déc. M. Millot (Charles), ancien Officier de marine, chargé de cours honoraire à la Faculté des Sciences (Associé le 2 mars 1888), 7, place Saint-Jean, Nancy.

1889. 7 Juin. M. de Meixmoron de Dombasle [Charles] (Associé le 15 juillet 1887), 19, rue de Strasbourg, Nancy.

1890. 10 Janv. M. Thomas (Gabriel), Président de Chambre honoraire (Associé le 2 juillet 1886, Secrétaire perpétuel le 18 novembre 1898), 82, rue Stanislas, Nancy.

1893. 5 Mai. M. Riston (Victor), Avocat (Associé le 8 janvier 1892), 1, rue d'Essey, à Malzéville, près Nancy.

Id. M. Thoulet (Julien), Professeur de minéralogie à la Faculté des Sciences (Associé le 6 mai 1892), 65, rue de Metz, Nancy.

1894. 15 Juin. M. Mengin (Henri), Avocat à la Cour d'appel (Associé le 12 mai 1893), 49, rue Stanislas, Nancy.

1897. 5 Févr. M. de Roche du Teilloy (Alexandre), Professeur honoraire au Lycée (Associé le 12 mai 1893), 5, rue de Rigny, Nancy.

16 Juill. M. Martin (l'abbé Eugène), Directeur de la *Semaine religieuse* (Associé le 7 juillet 1893), 146 *bis*, rue Jeanne-d'Arc, Nancy.

Digitized by Google

1898. 3 Juin. M. VILLARD (Évrard), Président de Chambre honoraire (Associé le 15 juillet 1892), 64, rue Charles III, Nancy.

Id. M. FLOQUET (Gaston), Doyen et Professeur d'analyse à la Faculté des Sciences (Associé le 3 mars 1893), 21, rue de la Commanderie, Nancy.

1900. 27 Avril. M. BOYÉ (Pierre), Avocat à la Cour d'appel, Président de la Société d'archéologie lorraine (Associé le 18 novembre 1898), 53, rue Hermite, Nancy.

21 Déc. M. COLLIGNON (Albert), Professeur d'histoire de la littérature latine à la Faculté des Lettres (Associé le 17 février 1893), 4, rue Jeanne-d'Arc, Nancy.

1901. 21 Juin. M. BLONDEL (Raymond), Doyen honoraire et Professeur de Code civil à la Faculté de Droit (Associé le 16 mars 1900), 13, rue Hermite, Nancy.

25 Oct. M. IMBEAUX (le Dr Édouard), Ingénieur en chef des ponts et chaussées (Associé le 22 avril 1898), 18, rue Émile-Gallé, Nancy.

1902. 16 Mai. M. JÉRÔME (l'abbé Léon), Vicaire général (Associé le 6 mars 1896), 54, place de la Cathédrale, Nancy.

1903. 9 Janv. M. GROSS (le Dr Frédéric), Doyen et Professeur de clinique externe à la Faculté de Médecine, 19, rue Isabey, Nancy.

Id. M. PARISET (Georges), Professeur d'histoire moderne à la Faculté des Lettres (Associé le 29 octobre 1897), 12, rue Saint-Charles, Nancy.

1904. 21 Oct. M. MARTIN (Albert), Correspondant de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), Doyen honoraire, Professeur de langue et littérature grecques à la Faculté des Lettres (Associé le 5 décembre 1902), 9, rue Sainte-Catherine, Nancy.

2 Déc. M. VILLAIN (François), Ingénieur en chef des mines (Associé le 21 novembre 1902), 57, rue Stanislas, Nancy.

Digitized by Google

1905. 6 Janv. M. Blondlot (René), Correspondant de l'Institut (Académie des Sciences), Professeur honoraire à la Faculté des Sciences (Associé le 15 juillet 1892), 16, quai Claude-le-Lorrain, Nancy.

5 Mai. M. Melin (Gabriel), Avocat, Chargé du cours de science sociale à la Faculté de Droit (Associé du 16 mars 1900), 39, rue de Boudonville, Nancy.

1906. 5 Janv. M. Le Joindre (Raymond), Lieutenant-colonel d'artillerie en retraite (Associé du 20 janvier 1905), 8, place d'Alliance, Nancy.

1907. 4 Janv. M. Duvernoy (Émile), Archiviste de Meurthe-et-Moselle (Associé du 21 octobre 1904), 1, rue de la Monnaie, Nancy.

26 Avril. M. Dessez (Charles), Inspecteur d'Académie (Associé du 20 juillet 1906), 5, cours Léopold, Nancy.

1908. 21 Févr. M. Perdrizet (Paul), Professeur d'archéologie et d'histoire de l'art à la Faculté des Lettres (Associé du 15 février 1907), 2, avenue de la Garenne, Nancy.

1909. 19 Mars. M. Nicklès (René), Professeur de géologie à la Faculté des Sciences (Associé du 28 juin 1900), 4, rue des Jardiniers, Nancy.

1910. 4 Févr. M. Parisot (Robert), Professeur d'histoire de l'Est de la France à la Faculté des Lettres (Associé du 7 juillet 1905), 15, rue Sigisbert-Adam, Nancy.

21 Oct. M. de Lardemelle (le Général de brigade Marie-Georges), du cadre de réserve (Associé du 17 décembre 1909), 7, rue du Manège, Nancy.

1911. 5 Mai. M. Michon (Lucien), Professeur de Droit romain à la Faculté de Droit (Associé du 18 décembre 1908), 2, boulevard Charles V, Nancy.

Digitized by Google

MEMBRES DONATEURS

M. LALLEMENT (Edmond), Professeur à la Faculté de Médecine, Associé le 22 juin 1866, Membre titulaire le 16 février 1867, décédé le 27 février 1889.

M. LEUPOL (Louis), Homme de lettres, Associé le 30 décembre 1859, Membre titulaire le 7 février 1862, Membre honoraire le 16 juin 1882, décédé le 29 octobre 1896.

M. CHASSIGNET (Modeste), Sous-Intendant militaire en retraite, Associé le 5 mai 1882, Membre titulaire le 4 août 1882, décédé le 25 février 1898.

M. LEJEUNE (Jules), Homme de lettres, Associé le 22 novembre 1872, Membre titulaire le 1er février 1878, Secrétaire perpétuel de l'Académie le 6 juin 1884, décédé le 6 août 1898.

S. E. le Cardinal MATHIEU (Désiré), Membre de l'Académie française, Membre titulaire le 23 janvier 1880, Membre honoraire le 21 juillet 1899, décédé le 26 octobre 1908.

II

ANCIENS MEMBRES TITULAIRES

1855. 16 Févr. M. MÉZIÈRES (Alfred), Membre de l'Académie française, Professeur honoraire à la Faculté des Lettres de Paris, Sénateur de Meurthe-et-Moselle (Titulaire jusqu'au 6 décembre 1861), 57, boulevard Saint-Michel, Paris (5e).

1857. 10 Juill. M. LAFON (A.), Professeur honoraire à la Faculté des Sciences de Lyon (Titulaire du 7 janvier 1859 au 5 janvier 1866), 5, rue du Juge-de-Paix, Lyon-Fourvière.

Digitized by Google

1865. 16 Juin. M. Arnault de La Ménardière (Joseph-Camille), Professeur honoraire à la Faculté de Droit de Poitiers (Titulaire du 16 mars 1866 au 7 janvier 1870).

1872. 12 Avril. M. Adam (Lucien), ancien Président de chambre à la Cour d'appel de Rennes [Ille-et-Vilaine] (Titulaire jusqu'au 9 novembre 1883), 30, quai Saint-Cast, Rennes.

22 Nov. M. Viansson (Lucien-Edmond), ancien Percepteur des contributions directes (Titulaire du 20 avril 1877 au 5 juin 1891), Goussaincourt, par Maxey-sur-Vaise (Meuse).

1875. 5 Mars. M. Rousselot (Paul), Inspecteur d'Académie honoraire (Titulaire jusqu'au 4 janvier 1878), 79, boulevard de la Reine, Versailles (Seine-et-Oise).

1877. 16 Mars. M. Gigot (Edme-Albert), ancien Préfet de Meurthe-et-Moselle (Titulaire jusqu'au 23 novembre 1877), 83, rue de la Tour, Paris (16e).

1878. 15 Nov. M. Debidour (Antonin), Professeur d'histoire du christianisme dans les temps modernes à la Faculté des Lettres de Paris (Titulaire du 3 janvier 1879 au 1er mai 1891), 7, rue Pierre-Nicole, Paris (5e).

1882. 4 Août. M. Ballot-Beaupré (Alexis), Premier Président de la Cour de cassation (Titulaire jusqu'au 16 décembre 1882), 104, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris (8e).

1886. 2 Juill. M. Pfister (Christian), Correspondant de l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques), Professeur d'histoire de la civilisation et des institutions du Moyen Age à la Faculté des Lettres de Paris (Titulaire du 3 février 1888 au 23 octobre 1902), 72, boulevard de Port-Royal, Paris (5e).

1889. 5 Juill. M. Barthélemy (François), Archéologue (Titulaire du 5 juin 1892 au 29 juin 1900), 2, place Sully, à Maisons-Laffitte (Seine-et-Oise).

Digitized by Google

1897. 2 Avril. M. Le Monnier (Georges), Professeur de botanique à la Faculté des Sciences (Titulaire du 6 janvier 1905 au 20 octobre 1910), 19, rue Montesquieu, Nancy.

1902. 24 Oct. M. Gasquet (Amédée), Directeur de l'Enseignement primaire au Ministère de l'Instruction publique (Titulaire du 24 octobre 1893 au 23 octobre 1902), 48, rue de Vaugirard, Paris (15e).

III

ASSOCIÉS-CORRESPONDANTS NATIONAUX (1)

1°

1863. 24 Juill. M. Lambert (Théophile), Professeur honoraire au Lycée de La Roche-sur-Yon, 11, rue Littré (Vendée).

5 Mai. M. Gérardin (Camille), Professeur honoraire de Droit romain à la Faculté de Droit de Paris, 73, rue de Rennes (6e).

1867. 15 Mars. M. Gérardin (Charles-Auguste), ancien Inspecteur des établissements insalubres, 34, rue de Vaugirard, Paris (6e).

29 Mars. M. d'Arbois de Jubainville (Alexandre), Conservateur des eaux et forêts en retraite, 73, rue de Toul, Nancy.

1874. 6 Mars. M. Hyver (l'abbé Charles), Vicaire général honoraire d'Alger, 10, La Croix-du-Val, Meudon (Seine-et-Oise).

18 Déc. M. Depautaine (Léon), Docteur en médecine, à Gondrecourt (Meuse).

1877. 7 Déc. M. Grand'Eury (Cyrille), Correspondant de l'Institut (Académie des Sciences), Ingénieur civil des mines, 12, rue d'Amance, Malzéville (Meurthe-et-Moselle).

(1) La liste des Associés-correspondants nationaux est partagée en deux catégories, conformément à l'article 1 du Règlement.

La première catégorie comprend les membres qui appartiennent à la circonscription de l'ancienne Lorraine; la seconde, ceux qui n'appartiennent pas à cette circonscription.

Digitized by Google

1879. 2 Mai. M. Sergent (Gustave), Avocat, ancien Magistrat, 19, rue François-de-Neufchâteau, Épinal.

1883. 15 Juin. M. le comte de Warren (Lucien), ancien Capitaine d'artillerie, 3, place de l'Arsenal, Nancy.

1884. 18 Juill. M. Dinago (François), Avocat, 9, rue des Carmes, Nancy.

19 Déc. M. Haillant (Nicolas), Docteur en droit, Avoué, Secrétaire perpétuel de la Société d'émulation des Vosges, 21, place de l'Atre, Épinal.

1886. 19 Mars. M. Tisserant (Hippolyte), Vétérinaire, 3, rue Gilbert, Nancy.

1887. 4 Févr. M. Krantz (Émile), Doyen honoraire, Professeur de langue et de littérature françaises à la Faculté des Lettres, 21, rue des Dominicains, Nancy.

16 Déc. M. Ambroise (Émile), Docteur en droit, Avocat, 11, rue de la Ravinelle, Nancy.

1888. 2 Mars. M. Collignon (le Dr René), Médecin-Major de 1re classe en retraite, Membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Jaulny (Meurthe-et-Moselle).

13 Avril. M. Chapelier (l'abbé Charles), Curé archiprêtre de Mirecourt, avenue de la Gare (Vosges).

29 Juin. M. le baron Hulot (Étienne), Secrétaire général de la Société de géographie de Paris, 41, avenue de La Bourdonnais, Paris (15e).

1889. 3 Mai. M. Rogie (l'abbé J.), à Marre, par Chattancourt (Meuse).

1892. 8 Janv. M. Brunot (Ferdinand), Professeur d'histoire de la langue française à la Faculté des Lettres de Paris, 8, rue Leneveux (14e).

1893. 17 Févr. M. Buisson (E.), Professeur, 14, rue Legendre, Paris (17e).

Id. M. Poincaré (Henri), Membre de l'Académie française et de l'Académie des Sciences, Professeur d'astronomie mathématique à la Faculté des Sciences de Paris, 63, rue Claude-Bernard, Paris (5e).

Digitized by Google

1893. 3 Mars. M. JOURNÉE (le Général Félix-Albert), commandant la 7e brigade d'infanterie, à Soissons (Aisne).

7 Juill. M. DIEHL (Charles), Correspondant de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), Professeur d'histoire byzantine à la Faculté des Lettres de Paris, 4, square du Roule (8e).

1894. 2 Mars. M. BASSET (René), Doyen et Professeur d'arabe à la Faculté des Lettres d'Alger, villa Louise, rue Denfert-Rochereau, Alger.

23 Nov. M. ZEILLER (René), Membre de l'Institut (Académie des Sciences), Inspecteur général des mines, 8, rue du Vieux-Colombier, Paris (6e).

21 Déc. M. FERRY (René), Juge au Tribunal, 3, avenue de Robache, à Saint-Dié (Vosges).

1896. 21 Févr. M. BRIOT (Félix), Conservateur des eaux et forêts, à Aurillac (Cantal).

1897. 7 Mai. M. BLOCH (Isaac), Grand Rabbin, 28, rue de l'Équitation, Nancy.

1898. 4 Mars. M. LIÉGEOIS (le Dr Charles), Correspondant de l'Académie de Médecine, à Bainville-aux-Saules (Vosges).

22 Avril. M. HENRY (Edmond), Sous-Directeur et Professeur de sciences naturelles à l'École nationale des eaux et forêts, 10, rue Girardet, Nancy.

1899. 20 Janv. M. BOPPE-HERMITE (Paul), Chef d'escadrons de cavalerie territoriale, 40, rue de Toul, Nancy.

1900. 16 Mars. M. PARISOT (le Dr Pierre), Professeur de médecine légale à la Faculté de Médecine, 47, rue Gambetta, Nancy.

1901. 26 Avr. M. DE LALLEMAND DE MONT (Pierre), ancien Secrétaire général de Préfecture, 16, rue Isabey, Nancy.

19 Juill. M. LANGLOIS (le Général de division Hippolyte), ancien Membre du Conseil supérieur de la guerre, Membre de l'Académie française, Sénateur de Meurthe-et-Moselle, 1, rue de Staël, Paris (15e), et au château de Maxéville (Meurthe-et-Moselle).

Digitized by Google

1901. 8 Nov. M. Beaupré (le comte Jules), Conservateur au Musée historique lorrain, 18, rue de Serre, Nancy.

20 Déc. M. Gillant (l'abbé Jean-Baptiste-Antoine), Curé d'Auzéville, par Clermont-en-Argonne (Meuse).

1904. 15 Avril. M. Fournier (le Vice-Amiral Ernest), du cadre de réserve, Vice-Président du Bureau des Longitudes, 65, avenue Bosquet, Paris (7e).

1er Juill. M. de Goussaincourt (René), ancien Officier de mobiles, avenue Lartigue, Givet (Ardennes).

16 Déc. Mme la marquise d'Eyragues, 27, place de la Carrière, Nancy.

1905. 6 Janv. M. Levallois (Henri), Bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, 7, rue des Arènes, Paris (5e).

17 Janv. M. Adam (Charles), Correspondant de l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques), Recteur de l'Université, palais de l'Université, place Carnot, Nancy.

17 Janv. M. Marx (Roger), Inspecteur général des Musées des départements, 2, rue Béranger, Paris (3e).

3 Mars. M. Barrès (Maurice), Membre de l'Académie française, 100, boulevard Maillot, Neuilly (Seine).

Id. M. Liébaut (l'abbé Augustin), Curé d'Outremécourt, par Bourmont (Haute-Marne).

20 Oct. M. Perrout (René), Avocat, 10, rue Thiers, Épinal.

3 Nov. M. Marin (l'abbé Eugène), Supérieur de la Congrégation de la Doctrine chrétienne, 43, rue Charles III, Nancy.

1906. 27 Avril. M. Ferté (Georges), Proviseur du Lycée Louis-le-Grand, 123, rue Saint-Jacques, Paris.

20 Juill. M. Prouvé (Victor), Artiste peintre, Président de l'École de Nancy, 6, avenue de la Garenne, Nancy.

1907. 18 Janv. M. Poulet (Henry), Maître des requêtes au Conseil d'État, 201, faubourg Saint-Honoré, Paris (8e).

Digitized by Google

1907. 7 Juin. M. Simonin (Armand), Avocat à la Cour d'appel de Paris, 174, avenue Victor-Hugo, Paris (16e).

6 Déc. M. Schaudel (Louis), Receveur principal des douanes, 43, rue Jeanne-d'Arc, Nancy.

1908. 21 Févr. M. May (Gaston), Professeur de Droit romain à la Faculté de Droit de Paris, 12, rue de Longchamp, Paris (16e).

3 Avril. M. Sadoul (Charles), Directeur de la *Revue lorraine illustrée* et du *Pays lorrain*, 29, rue des Carmes, Nancy.

1910. 13 Mai. M. Madelin (Louis), Agrégé de l'Université, Professeur d'histoire, 123, rue Mozart, Paris (16e).

1911. 6 Janv. M. des Robert (Edmond), Secrétaire de la Société d'archéologie lorraine, 6, place d'Alliance, Nancy.

20 Janv. M. Benech (le Dr Lucien), Médecin Inspecteur du cadre de réserve, 7, rue de Nancy, à Maxéville (Meurthe-et-Moselle).

17 Févr. M. Daum (Antonin), Maître verrier, rue du Pont-Cassé (Verreries de Nancy).

2°

1862. 4 Juill. M. Passy (Frédéric), Membre de l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques), 8, rue Delabordère, à Neuilly (Seine).

1864. 15 Juill. M. Millien (Achille), Littérateur, à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre).

1866. 20 Avr. M. de Rosny (Léon), Directeur à l'École des Hautes-Études, 28, rue Mazarine, Paris (6e), et à Fontenay-aux-Roses (villa des Chrysanthèmes) [Seine].

1870. 17 Juin. M. Lehr (Ernest), Correspondant de l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques), Conseiller-Jurisconsulte de l'Ambassade de France en Suisse, Professeur honoraire de législation comparée, villa Saint-Jean, 12, avenue des Toises, Lausanne (Suisse).

Digitized by Google

1872. 22 Nov. M. Petsche (Charles), Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées en retraite, 8 *bis*, chaussée de la Muette, Paris (16e).

1874. 4 Déc. M. Garrigou (Félix), Docteur en médecine, 38, rue Valade, Toulouse (Haute-Garonne).

1875. 6 Août. M. Petitot (l'abbé Émile), ancien Missionnaire arctique, Curé de Mareuil-lès-Meaux (Seine-et-Marne).

Id. M. Vinson (Julien), Professeur d'hindoustani à l'École des langues orientales, 58, rue de l'Université, Paris (7e).

Id. M. Gaffarel (Paul), Doyen honoraire de la Faculté des Lettres de Dijon, Professeur d'histoire à l'Université d'Aix-Marseille, 317, rue Paradis, Marseille.

Id. M. de Sémallé (René), Homme de lettres, 9, rue de l'Ermitage, Versailles (Seine-et-Oise).

1882. 1er Déc. M. Babeau (Albert), Membre de l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques), 133, boulevard Haussmann, Paris (9e), et 8, rue du Cloître-Saint-Étienne, Troyes (Aube).

1883. 16 Mars. M. Deny (Édouard), Ingénieur en retraite, à Badonviller (Meurthe-et-Moselle).

1884. 7 Nov. M. le comte d'Haussonville (Othenin), Membre de l'Académie française, 6, rue Fabert, Paris (7e).

21 Mai. M. Tardieu (Ambroise), Homme de lettres, à Royat (Puy-de-Dôme).

1888. 2 Mars. M. Jadart (Henri), Secrétaire général de l'Académie de Reims, 15, rue du Couchant, Reims (Marne).

16 Mars. M. de Magnienville (Roger), 5, rue des Cordeliers, Compiègne (Oise).

1889. 4 Janv. M. Fournier (Paul), Correspondant de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), Doyen et Professeur de droit romain à la Faculté de Droit de Grenoble, 11 *bis*, place Victor-Hugo, à Grenoble (Isère).

Digitized by Google

1889. 7 Juin. M. THUREAU-DANGIN (Paul), Secrétaire perpétuel de l'Académie française, 11, rue Garancière, Paris (6e).

1890. 10 Janv. M. CHERVIN (Dr Arthur), Directeur de l'Institut des bègues, 82, avenue Victor-Hugo, Paris (16e).

1893. 17 Mars. M. BOUTROUX (Émile), Membre de l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques), Professeur honoraire d'histoire de la philosophie moderne à la Faculté des Lettres de Paris, Directeur de la Fondation Thiers, 5, rond-point Bugeaud, Paris (16e).

12 Mai. M. DOLLFUS (Adrien), Licencié ès sciences naturelles, 35, rue Pierre-Charron, à Paris (16e).

15 Déc. M. PINGAUD (Léonce), Correspondant de l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques), Professeur d'histoire et de géographie des temps modernes à la Faculté des Lettres de Besançon (Doubs), 17, rue Saint-Vincent.

1897. 8 Janv. M. MARICHAL (Paul), Archiviste aux Archives nationales, 11, avenue de Paris, à Sceaux (Seine).

1898. 18 Nov. M. BERGER (Philippe), Membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), Professeur de langues et de littératures hébraïques, chaldaïques et syriaques au Collège de France, 5, rue Le Verrier, Paris (6e).

1900. 1er Juin. M. LYAUTEY (le Général de division Louis-Hubert-Gonzalve), Commandant le 10e corps d'armée, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

1903. 4 Déc. M. BAZIN (René), Membre de l'Académie française, 6, rue Saint-Philippe-du-Roule, Paris (8e).

1904. 22 Janv. M. APPELL (Paul), Membre de l'Institut (Académie des Sciences), Doyen et Professeur de mécanique rationnelle à la Faculté des Sciences de Paris, 32, rue du Bac, Paris (7e).

Digitized by Google

1904. 22 Janv. M. PICARD (Émile), Membre de l'Institut (Académie des Sciences), Professeur d'analyse et d'algèbre supérieures à la Faculté des Sciences de Paris, 2 et 4, rue Joseph-Bara, Paris (6e).

1905. 17 Mars. M. HOMOLLE (Théophile), Membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), Directeur des Musées nationaux et de l'École du Louvre, palais du Louvre, pavillon Mollien, Paris (1er).

1907. 15 Févr. M. CHEVALIER (l'abbé Ulysse), Chanoine honoraire à Romans (Drôme).

5 Juill. M. HALLAYS (André), Avocat à la Cour d'appel de Paris, 19, rue de Lille, Paris (7e).

19 Juill. M. HARMAND (Georges), Avocat à la Cour d'appel de Paris, 134, rue de Rivoli, Paris (1er), et 14, rue des Fontenelles, à Sèvres (Seine-et-Oise).

25 Oct. M. INGOLD (l'abbé Augustin-Marie-Pierre), Directeur de la *Revue d'Alsace*, à Colmar (Alsace).

1909. 5 Févr. M. CHUQUET (Arthur), Membre de l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques), Professeur au Collège de France, 41, boulevard de Villemonble, à Villemonble (Seine).

IV

ASSOCIÉS-CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

1869. 17 Déc. M. MULLER (E.), Chambellan et Veneur de la Cour de S. M. le roi de Danemark, 109, Vestervoldgade, Copenhague.

1870. 17 Mars. M. BERNARDAKIS (Athanase N.), 2, rue Hippocrate, à Athènes (Grèce).

1875. 6 Août. M. HAYNES (H.-W.), Professeur, Vice-Président of the Society of natural history (Berkeley Street), Boston (États-Unis).

Digitized by Google

1875. 6 Août. M. Schmidt (Waldemar), Professeur d'égyptologie et d'assyriologie à l'Université royale de Copenhague (Danemark).

Id. M. Chil y Naranjo, Docteur en médecine, à Las Palmas (îles Canaries).

1888. 13 Avr. M. Aagaard, Professeur d'histoire au Collège royal de Frederiksborg, 83, Nordre Frihamsgade, Copenhague (Danemark).

1889. 5 Juill. M. Marchal (le chevalier Edmond), Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Belgique, 63, rue de la Poste, Bruxelles.

1893. 15 Déc. M. Nœlting (E.), Directeur de l'École de chimie de Mulhouse (Alsace).

1897. 8 Janv. M. Arendt (Charles), Architecte honoraire de l'État, à Luxembourg.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Séance publique du 18 mai 1911

Pages

Rapport sur les prix de vertu, par M. le général DE LARDEMELLE (Discours de réception) I

Rapport sur le concours pour le prix Herpin, par M. CH. DE MEIXMORON DE DOMBASLE. XVIII

Rapport sur le concours pour le prix Stanislas de Guaita, par M. Paul PERDRIZET. XLI

La Vie intellectuelle dans une abbaye lorraine au dix-septième et au dix-huitième siècle, par M. l'abbé JÉRÔME (Discours de réception). XLVII

L'Enseignement de la géologie (impressions), par M. René NICKLÈS (Discours de réception) LXXXIV

Réponse du président, M. le doyen Albert MARTIN, aux récipiendaires, MM. l'abbé JÉRÔME, R. NICKLÈS, le général DE LARDEMELLE XCIII

Compte rendu de l'exercice 1910-1911, par M. DESSEZ, secrétaire annuel. CXVII

Notice sur M. Mellier, inspecteur honoraire d'Académie (1838-1910), par M. Albert MARTIN CXXXIV

Mémoires dont la Société a voté l'impression

Essai de chronologie de l'âge paléolithique, par M. Louis SCHAUDEL, receveur principal des douanes. 1

Une Réception à l'Académie de Stanislas en 1757, par M. Albert COLLIGNON 144

Digitized by Google

Pages

La Bataille de Frœschwiller, par M. A. de Metz-Noblat. 164

Une Prestimonie, par M. E. Ambroise 274

Océanographes français du dix-huitième siècle, par M. J. Thoulet, professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Nancy 287

Concours ouverts et prix décernés par l'Académie de Stanislas 333

Concours de 1912 339

Concours de 1913 342

Ouvrages imprimés offerts à l'Académie du 1er janvier au 31 décembre 1910 344

Liste alphabétique des sociétés savantes en rapport avec l'Académie de Stanislas, 1910-1911 355

Publications périodiques adressées à l'Académie 364

Établissements auxquels l'Académie adresse ses publications 365

Tableau des membres composant l'Académie de Stanislas suivant l'ordre de réception 367

Nancy, imprimerie Berger-Levrault

Digitized by Google

Digitized by Google

La collection des *Mémoires* de l'Académie de Stanislas forme cinq séries distinctes :

1° *Mémoires de la Société royale des sciences et belles-lettres fondée en 1750 par Stanislas, roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar* ; 4 vol. in-12, 1754 à 1759 (très rares).

2° *Précis analytique des travaux de la Société des sciences, lettres et arts de Nancy* ; 12 fascicules ou volumes in-8°, de 1804 (an XII) à 1833 (en partie épuisés).

3° *Mémoires de la Société royale des sciences, lettres et arts de Nancy* (Académie de Stanislas) ; 35 volumes in-8°, de 1835 à 1866.

4° *Mémoires de l'Académie de Stanislas* ; 15 volumes in-8°, de 1867 à 1882.

5° *Mémoires de l'Académie de Stanislas* ; 20 volumes in-8°, de 1883 à 1902-1903.

6° Le volume de 1903-1904 ouvre une sixième série.

Une table des matières comprises dans les trois premières séries a paru en 1870 ; elle a été rédigée par M. le docteur Simonin père.

Une *Table alphabétique des publications de l'Académie de Stanislas (1750-1900)*, rédigée par les soins de J. Favier et précédée de l'Histoire de l'Académie, a été publiée en 1902.

Nancy, impr. Berger-Levrault

Digitized by Google